Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Les activités du gouvernement dans le Nord 1983-1984

Programme annuel des dépenses dans le Nord 1984-1985

Canada

Les activités du gouvernement dans le Nord 1983-1984

Programme annuel des dépenses dans le Nord 1984-1985

Publié avec l'autorisation de
l'hon. David E. Crombie, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien
Ottawa, 1984.

QS-8346-000-FF-A1
N° de catalogue: R71-7/1984F
ISBN 0-662-92797-4

This publication is also available in English under the title:

Government Activities in the North 1983-1984/ Annual Northern Expenditure 1984-1985

©Ministre des Approvisionnements et services Canada

Avant-propos du ministre

J'ai le plaisir, à titre de ministre chargé de la coordination et de l'application des lignes de conduite du gouvernement dans le Nord, de présenter la deuxième édition de la publication regroupant les *Activités du gouvernement dans le Nord, 1983-1984* et le *Programme annuel des dépenses dans le Nord, 1984-1985*.

Cette publication est conçue pour donner un aperçu aussi complet que possible des activités dans le Nord et des dépenses qui y sont engagées par les ministères et organismes fédéraux ainsi que les deux gouvernements territoriaux.

Le ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
L'hon. David Crombie

Introduction

Au cours des dernières années, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a publié annuellement un rapport intitulé *Activités du gouvernement dans le Nord*, document où sont décrites les activités des ministères et organismes fédéraux dans le Nord ainsi que celles des deux gouvernements territoriaux.

Le Ministère a également publié un ouvrage complémentaire intitulé *Programme annuel des dépenses dans le Nord*, qui présente sous forme de tableaux les dépenses prévues et réelles relatives aux activités décrites dans le rapport susmentionné.

Les lecteurs assidus se souviendront qu'à la fin de chaque section de l'édition de 1981-1982 des *Activités du gouvernement dans le Nord* se trouvait un tableau donnant le total des dépenses prévues pour 1981-1982 par le ministère ou l'organisme en question, ainsi qu'une ventilation de ces dépenses par objectif pour le Nord. Ce nouvel élément constituait la première étape d'un processus à long terme visant à réunir, en un seul ouvrage, les renseignements et les statistiques contenus dans ces deux publications et, du même coup, à augmenter l'utilité de toutes ces données.

Ainsi, comme l'indique la publication intitulée *Activités du gouvernement dans le Nord 1982-1983/Programme annuel des dépenses dans le Nord 1983-1984*, les deux parties ont été réunies en un seul ouvrage; la section portant sur les activités du gouvernement dans le Nord en 1982-1983 comprenait les activités des organismes[1] concernés, classés selon des fonctions économiques[2] attribuées dans la section de l'ouvrage traitant du programme des dépenses.

Cette présentation comportait toutefois un inconvénient : les activités des ministères plus importants ne regroupaient de nombreuses fonctions économiques et il fallait vérifier chaque section du volume pour apprécier pleinement l'étendue de leurs travaux.

En vue d'éviter cette difficulté, nous avons procédé à une révision de la présentation. Au lieu de ventiler les activités selon leur fonction économique, nous les avons toutes regroupées par organisme. Par ailleurs, des titres ont été ajoutés pour indiquer à quelle fonction économique se rapporte chaque section au sein des divers organismes.

Pour relier les dépenses par fonction économique aux activités effectuées en 1983-1984 par un organisme donné, il faut se référer à la colonne intitulée «Dépenses prévues par organisme par fonction économique en 1983-1984» à la page de la Section touchant le programme des dépenses.

---

1 Le terme organisme (sans autre qualificatif) désigne les ministères et les organismes fédéraux, les sociétés de la Couronne ainsi que les deux gouvernements territoriaux.

2 Les fonctions économiques sont définies à la page de la section relative aux activités du gouvernement.

Les activités du gouvernement dans le Nord 1983-1984

Table des matières

Administration du pipe-line du Nord Canada 8
Affaires des anciens combattants Canada 8
Affaires Extérieures Canada 9
Affaires indiennes et du Nord Canada 10
Agriculture Canada 37
Approvisonnements et Services Canada 37
Bureau Fédéral d'examen des évaluations environnementales 38
Canadien National 39
Commission canadienne des transports 40
Commission d'énergie du nord Canadien 42
Commission de la Fonction publique du Canada 43
Communications Canada 44
Conseil national de recherches du Canada 48
Défense nationale 51
Emploi et Immigration Canada 55
Énergie, mines et ressources Canada 58
Environnement Canada 87
Expansion industrielle régionale 103
Gendarmerie royale du Canada 105
Ministère de la Justice Canada 107
Musées nationaux du Canada 108
Office national de l'énergie 112
Office national du film 113
Pêches et Océans 115
Postes Canada 129
Radio-Canada 131
Ressources Eldor Ltée 132
Revenu Canada 132
Santé et Bien-être social Canada 133
Secrétariat d'État du Canada 136
Société canadienne d'hypothèques et de logement 138
Société des transports du Nord Ltée 140
Transports Canada 141
Travail Canada 153
Travaux publics Canada 156

Gouvernement des Territoires du Nord-ouest 159
Gouvernement du Yukon 189

Administration du pipeline du Nord

Fonction économique: Transports

Attributions

L'Administration du pipeline du Nord, créée en avril 1978 en vertu de la Loi sur le pipeline du Nord, a un mandat en deux volets: faciliter la planification et la construction du tronçon canadien du gazoduc de la route de l'Alaska, long de 3 240 km, et réglementer les travaux de façon à maximiser les avantages économiques, industriels et énergétiques que tirera le Canada du gazoduc, à en réduire au minimum les répercussions fâcheuses sur les plans social et écologique et à s'assurer que le réseau est sûr et fiable.

Le pipeline, qui longe la route de l'Alaska, acheminera le gaz naturel de l'Alaska en passant par le Yukon et le nord-est de la Colombie-Britannique jusqu'au centre de l'Alberta, à Caroline. À cet endroit, il se divisera en deux embranchements qui traverseront respectivement le sud-est de la Colombie-Britannique et le sud-ouest de la Saskatchewan jusqu'à la frontière américaine. Un embranchement latéral, qui longera la route de Dempster et sera raccordé à la canalisation principale à Whitehorse, au Yukon, permettra au Canada d'avoir accès aux réserves du delta du Mackenzie et à toutes celles que l'on trouvera éventuellement dans la mer de Beaufort.

Travaux accomplis en 1983-1984

Le rapport de l'an dernier indiquait qu'en avril 1982, les promoteurs canadiens et américains du projet déclaraient qu'en raison de la conjoncture économique, la construction du pipeline ne pourrait être terminée comme prévu en 1987, mais qu'elle se poursuivrait jusqu'à la fin de 1989. Tout au long de l'année visée, la société canadienne Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd. et l'Administration du pipeline du Nord ont dû ralentir de façon significative leurs activités en raison du retard dans les travaux.

À la suite de l'approbation, en mars 1983, du tracé final du pipeline au Yukon, le gouvernement fédéral a accordé à la Foothills, en novembre 1983, des droits de servitude sur les terres du Yukon où passera le pipeline. L'emprise s'étendra tout d'abord sur 240 m de largeur et sera par la suite ramenée presque partout à 40 m, lorsque les travaux de construction seront terminés.

L'approbation du tracé final a également permis au ministère des Affaires indiennes et du Nord de lever l'interdiction de mener des transactions foncières à l'intérieur d'un couloir de 8 km qui chevauche le tracé proposé du pipeline.

En octore 1983, le Gouverneur en conseil a approuvé le renouvellement de la nomination des membres du Conseil consultatif du Yukon pour une période de deux ans, à partir du 22 août 1983. Mis sur pied en février 1979, le Conseil consultatif a pour mandat de conseiller le Ministre en matière de planification et de construction du gazoduc de la route de l'Alaska.

Projets pour 1984-1985

En raison du ralentissement des activités reliées à la construction du gazoduc de la route de l'Alaska, l'Administration n'a aucun projet précis pour l'année qui vient.

Affaires des anciens combattants Canada

Fonction économique: Bien-être social

Attributions

Les Services aux anciens combattants du ministère des Affaires des anciens combattants assurent des soins, une aide sociale et financière et des services de consultation aux anciens combattants admissibles et aux personnes à leur charge. De plus, certaines prestations sont accordées à des civils ayant servi en étroite collaboration avec les forces armées pendant la guerre. Le Ministère n'a pas de bureaux de district au Yukon ni dans les Territoires du Nord-Ouest à cause du nombre restreint des clients. Des conseillers, travaillant au bureau de district de Prince-George, se rendent au Yukon et d'autres, rattachés au bureau de district d'Edmonton, vont dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'Office de l'établissement agricole des anciens combattants donne de l'aide et des conseils aux anciens combattants établis dans les Territoires en vertu des dispositions de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. L'Office dispense ces services afin que les anciens combattants, leurs héritiers, leurs légataires ou leurs représentants personnels puissent acquérir le titre des biens-fonds sur lesquels ils sont actuellement établis en vertu d'un contrat de vente passé avec le Directeur des terres destinées aux anciens combattants.

Vu le très petit nombre de clients, le programme n'a pas de bureaux de district au Yukon ni dans les Territoires du Nord-Ouest. Les clients qui habitent ces endroits sont servis par les agents du bureau de district d'Edmonton.

La *Commission canadienne des pensions* doit s'assurer que les anciens combattants admissibles et les personnes à leur charge reçoivent bien toutes les prestations auxquelles ils ont droit en vertu des dispositions législatives sur les pensions aux anciens combattants. Ces services comprennent la consultation, l'aide pour remplir les demandes de prestations accordées en vertu des dispositions législatives sur les pensions, ainsi que les examens médicaux nécessaires à la détermination du degré d'incapacité. Les bureaux de district de Vancouver et d'Edmonton offrent aux résidants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest des services identiques à ceux qu'on trouve ailleurs au Canada.

Affaires extérieures

Le Bureau des services juridiques des pensions donne des conseils aux requérants et aux bénéficiaires d'une pension concernant leurs droits en vertu de la Loi sur les pensions et des lois connexes. Il les aide également à préparer leur demande de pension et les représente aux auditions tenues en vertu de la Loi sur les pensions.

Cette aide s'adresse aux anciens combattants qui ont servi dans les forces canadiennes, en temps de paix ou en temps de guerre, et aux personnes à leur charge, ainsi qu'aux anciens membres de la GRC et aux personnes à leur charge.

Les ayants droit qui habitent le Yukon et le district de Mackenzie sont servis par le bureau de district du Bureau des services juridiques des pensions à Edmonton. Ceux qui résident ailleurs dans les Territoires du Nord-Ouest sont servis par le bureau de district du Bureau des services juridiques des pensions à Winnipeg. Toutefois, les résidants du Yukon et des T.N.-O. peuvent s'adresser à n'importe quel autre bureau de district qui leur convient.

Lorsque la Commission canadienne des pensions refuse la demande de pension, le requérant peut solliciter une audition par un comité d'examen. La Commission canadienne des pensions paiera les frais du voyage que le requérant et les témoins devront faire pour se présenter à l'audition.

Travaux accomplis en 1983-1984

Au 31 mars 1984, des pensions accordées pour invalidité ou décès étaient versées à 38 anciens combattants ou à leurs familles dans les Territoires du Nord-Ouest. Au Yukon, 65 bénéficiaires reçoivent des pensions semblables. On compte 14 bénéficiaires d'allocations d'anciens combattants ou d'allocations de guerre pour les civils dans les Territoires du Nord-Ouest et 95 au Yukon.

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Les activités du ministère des Affaires extérieures dans le Nord sont axées sur les opérations qu'y mènent les gouvernements étrangers et leurs organismes. Le Ministère joue un rôle de conseiller pour les questions qui influent sur la politique étrangère; dans les domaines du droit international et de la politique internationale touchant l'Arctique, il joue un rôle de coordinateur et d'exécutant; enfin, il recherche et exploite les occasions de commerce avec les pays étrangers et négocie des accords avec ceux qui, parmi ces derniers, se proposent d'exercer des activités dans le Nord canadien. À l'intérieur du Ministère, diverses directions s'occupent de différents aspects des questions relatives à l'Arctique.

Ainsi, par exemple, la Direction générale de l'énergie, des transports et des sciences, par l'intermédiaire de sa Direction de l'énergie et de l'environnement, coordonne l'activité du Ministère touchant les questions liées à l'énergie et à l'environnement dans l'Arctique; elle facilite les contacts et la collaboration entre les ministères et les organismes gouvernementaux d'une part et leurs homologues étrangers d'autre part. La Direction générale suit de près l'évolution des questions susceptibles d'avoir des répercussions sur les projets de mise en valeur des ressources énergétiques de l'Arctique; elle coordonne les activités qui, dans la mise en route et la gestion de tels projets, ont quelque incidence sur la politique extérieure et sur le commerce international; elle s'occupe de la participation du Canada aux questions environnementales internationales qui concernent le Nord.

La Direction générale des affaires juridiques est chargée d'obtenir la reconnaissance internationale de la souveraineté du Canada dans l'Arctique et de s'assurer que les activités et les programmes déployés dans l'Arctique canadien renforcent, ou tout au moins respectent, la souveraineté du Canada sur les eaux et les îles de l'archipel de l'Arctique. Dans le cadre de ce mandat, le directeur de la Direction des opérations juridiques préside le Groupe d'étude interministériel des eaux de l'Arctique. En collaboration avec les ministères et organismes spécifiquement chargés de la surveillance des eaux côtières et de l'application des lois et des règlements, la Direction centrale des affaires juridiques s'occupe de la question du passage des navires dans les eaux de l'Arctique canadien et, plus précisément, des mesures prises par le Canada pour protéger le milieu marin arctique.

Le Secteur de l'Europe, chargé de coordonner les relations avec les pays nordiques et l'U.R.S.S., s'occupe de bon nombre des échanges et des activités entre le Canada et ces pays au regard de questions liées au Nord. Il préside le Groupe d'étude des affaires circumpolaires créé en avril 1979 afin de favoriser, au sein du Ministère, une meilleure coordination de la politique étrangère du Canada dans le Nord. Le Canada et l'U.R.S.S. négocient actuellement pour mettre sur pied un programme bilatéral d'échanges sur des questions concernant l'Arctique.

Le Secteur des États-Unis coordonne les relations canado-américaines dans l'Arctique, notamment dans les domaines des sciences, de la technologie, des communications, de l'énergie, de l'environnement et des transports (y compris le gazoduc du Nord), plus particulièrement le long de la frontière de 1 000 km séparant l'Alaska du Yukon. Le Bureau s'occupe de diverses questions environnementales dans le Nord, comme la pollution atmosphérique transfrontière, la migration des oiseaux, la faune, la coopération bilatérale pour créer et gérer des parcs ou des sites historiques, la désignation et l'aménagement des cours d'eau sauvages et la gestion des eaux limitrophes. Dans le domaine des transports, le Bureau est responsable de la coordination des aspects liés à la politique étrangère, comme la réfection de la route Haines-Alaska (projet Shakwak) et le «*White Pass and Yukon Railway*».

La Direction générale de la sécurité internationale et du contrôle des armements assure la liaison entre les gouvernements étrangers et divers ministères canadiens, en particulier le ministère de la Défense nationale, en ce qui concerne la protection de la sécurité et de la souveraineté du Canada dans l'Arctique. La coordination assurée par le Bureau a une influence considérable sur l'évolution de la coopération canado-américaine dans l'Arctique en vue d'assurer la défense commune de l'Amérique du Nord, au moyen notamment de la Ligne avancée de pré-alerte dans le système de défense aérienne de l'Amérique du Nord.

De concert avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le bureau du chef du Protocole organise chaque année un voyage dans l'Arctique à l'intention d'une vingtaine de chefs de mission diplomatique accrédités au Canada.

La Direction générale des affaires culturelles et de l'information, par l'intermédiaire de ses missions diplomatiques, distribue à l'étranger divers documents sur le Nord: articles à publier dans des périodiques et dans la presse étrangère; trousses d'information; communiqués du Ministère et publications diverses. La direction générale réunit ou produit elle-même des photographies, des bandes vidéo et des documents d'orientation sur des questions nordiques, à l'intention des médias et des programmes de relations publiques à l'étranger. Ces documents visent à informer les gouvernements, les journalistes et le public étrangers ainsi qu'à tenir au courant de l'actualité canadienne les personnes qui travaillent à l'étranger.

Dans le cadre de son programme des expositions commerciales, le ministère des Affaires extérieures a facilité pour des producteurs de l'Arctique la présentation de leurs produits et de leurs oeuvres dans plusieurs foires européennes. Le programme des délégations commerciales a parrainé plusieurs délégations du secteur des mines et de l'exploration minière.

La Direction générale des affaires culturelles et de l'information est également responsable des expositions itinérantes d'oeuvres d'art canadiennes, notamment de deux collections de lithographies inuit appartenant au Ministère et d'une collection, intitulée «Rétrospective inuit», prêtée par le Musée national de l'Homme. La Direction de la politique culturelle, et de la promotion artistique a conclu en 1983 avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord un accord pour exposer à l'étranger les collections d'art inuit et amérindien appartenant au Ministère.

Afin d'aider les personnes qui envisagent de se rendre à l'étranger, la Direction générale des passeports tient à leur disposition des formulaires de demande assortis d'instructions détaillées, dans les bureaux de poste, les bureaux régionaux d'autres ministères et organismes fédéraux et dans les agences de voyage. Les dix-huit bureaux des passeports existants sont énumérés dans ce formulaire.

Les services d'information du Ministère sont mis à la disposition des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Affaires indiennes et du Nord Canada

Programme des Affaires du Nord

Attributions
Les activités du Programme des affaires du Nord comprennent la gestion de la mise en valeur des ressources du Nord, la protection de l'environnement, la préservation des langues et cultures autochtones et l'évolution politique des territoires.

Direction générale de la politique et de la coordination du Nord

Fonction économique : Services généraux du gouvernement

La Direction générale de la politique et de la coordination du Nord constitue au Ministère un point central où, de concert avec les autres ministères, sont conjugués tous les efforts en vue de coordonner les politiques et les programmes fédéraux et territoriaux touchant le Nord. La Direction générale est chargée particulièrement de l'élaboration et de l'évaluation des politiques, de la recherche liée au Nord, de même que des programmes spéciaux de développement d'ordre social, culturel et économique destinés aux Inuit.

Direction de la politique du Nord

Attributions
La Direction de la politique du Nord constitue le principal cadre dans lequel les politiques relatives au Nord sont élaborées de façon à être conformes aux objectifs généraux du gouvernement pour le Nord et à en faire partie intégrante.

La Direction comprend trois divisions :

Division de la politique du Nord

La Division de la politique du Nord veille à ce que les politiques du Programme des affaires du Nord, du Ministère et des autres ministères fédéraux soient conformes aux objectifs du gouvernement fédéral au sujet du Nord. Elle y parvient en participant à l'élaboration des principales politiques du Programme, y compris à celles qui ont trait à l'évolution politique et constitutionnelle du Nord, à l'expansion économique du Nord, à la gestion de l'environnement et à l'administration et à la coordination des politiques du Programme. Elle coordonne également la participation du Programme des affaires du Nord au processus de planification stratégique du Ministère et aux activités du Bureau des revendications des autochtones, et elle constitue, au sein du Programme, le centre d'examen et d'analyse des autres politiques ministérielles et gouvernementales touchant le Nord.

En 1983-1984, la Division a, entre autres choses, fourni des conseils au sujet des politiques et accordé son appui lors de l'évaluation, par le Programme, des grands projets de mise en valeur des ressources, de l'aménagement des terres et de l'examen des textes réglementaires. La Division a également contribué aux discussions permanentes tenues sur l'évolution politique du Nord et aux négociations des revendications globales des autochtones.

La Division produit les publications annuelles, *Les activités du gouvernement dans le Nord* et le *Programme annuel des dépenses dans le Nord*, et a publié en 1983 la seconde édition du *Guide pour les expéditions dans l'archipel Arctique canadien*. Ces trois publications sont disponibles dans les deux langues officielles.

Division des revendications des autochtones

Créée au début de 1982, la Division coordonne l'entrée des données émanant du Programme au processus de négociation des revendications foncières des autochtones. Elle fournit aussi des avis à la Direction au sujet des répercussions possibles sur le plan des politiques, de l'administration et des opérations, ainsi que des concessions faites aux groupes autochtones.

Division des relations parlementaires et extérieures

Cette division coordonne le soutien fourni par le Programme des affaires du Nord à l'exercice des responsabilités parlementaires du ministre en lui donnant des informations de base pour l'aider à répondre aux questions soulevées au Parlement. Elle prépare également, sur certains sujets, des notes destinées aux ministres visitant le Nord.

De plus, la Division planifie, organise et dirige des visites dans le Nord pour les ministres, les sénateurs, les dignitaires étrangers, les hauts fonctionnaires du gouvernement et les journalistes.

Division des Relations avec les Territoires

Fonction économique : Services généraux du gouvernement

Un plébiscite a été tenu en 1982 sur la question de la division des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.). La majorité des votants se sont prononcés en faveur de la division à la suite de quoi a été créée l'Alliance constitutionnelle, sanctionnée par l'Assemblée législative et composée de représentants de tous les groupes autochtones des T.N.-O. et de l'Assemblée législative. L'Alliance est divisée en deux assemblées : l'Assemblée constitutionnelle du Nunavut et l'Assemblée constitutionnelle de l'Ouest; ces dernières sont soutenues financièrement par le gouvernement fédéral. Chaque assemblée se réunit séparément, mais toutes deux négocient en commun, à titre d'Alliance, le tracé de la nouvelle limite. En novembre 1982, le gouvernement fédéral a accepté en principe la division du territoire. Depuis, les deux assemblées ont tenu des réunions et des discussions publiques dans l'Arctique de l'Est et de l'Ouest afin de parvenir à un consensus sur les importantes questions des limites, de l'emplacement futur des nouveaux centres administratifs et de la répartition des pouvoirs entre les niveaux locaux, régionaux et territoriaux de gouvernement.

Les habitants des T.N.-O ont voté en novembre 1983 pour élire 24 représentants. Le nouveau conseil exécutif se compose d'un commissaire et de huit membres élus. Les tâches du commissaire adjoint ont été modifiées de sorte qu'il remplit maintenant un poste rémunéré à temps partiel, sans portefeuille. Le titulaire de ce poste ne fait plus partie du Conseil exécutif. La présidence du comité de gestion financière a été attribuée au ministre des Finances des T.N.-O.

En novembre 1982, le gouvernement fédéral a réaffirmé son engagement de longue date relatif à la constitution d'un gouvernement responsable au Yukon. Par conséquent, la *Loi sur le Yukon* sera modifiée dès que les revendications des autochtones auront été réglées de façon à donner force de loi aux dispositions prises en vue d'atteindre cet objectif. Le travail administratif lié à cette question a été fait.

Une formule de financement des territoires par le gouvernement fédéral sera présentée dès que possible pour améliorer la planification financière et aider les gouvernements du Nord à assumer l'entière responsabilité de leurs décisions budgétaires.

Pour renforcer plus encore les gouvernements territoriaux et les aider à faire face au coût de la mise en valeur des ressources, le gouvernement fédéral s'est engagé à leur fournir un certain niveau de revenus dont l'utilisation est laissée à leur discrétion. Des propositions précises sont en cours d'élaboration.

Travaux accomplis en 1983-1984

La Division a continué à suivre l'évolution constitutionnelle des deux territoires et à fournir des fonds à cette fin. Elle a de plus assuré la coordination des accords financier entre le gouvernement fédéral et les territoires.

Projets pour 1984-1985

Les accords financiers mettant en cause le gouvernement fédéral et les gouvernements des territoires, prévus pour l'année financière 1984-1985, sont les suivants :

Accords financiers pour 1984-1985
(en milliers de dollars)

Yukon :	
Subvention de fonctionnement	83 402
Subvention d'immobilisations	28 123
Prêts	Néant
Territoires du Nord-Ouest :	
Subvention de fonctionnement	300 625
Subvention d'immobilisations	83 479
Prêts	Néant
Soutien financier supplémentaire (Accords extérieurs)	

Yukon :	
Soins hospitaliers pour les Indiens et les Inuit	1 313
Soins médicaux pour les Indiens et les Inuit	376
Logement à loyer ou à coût modéré	208
Territoires du Nord-Ouest	
Soins hospitaliers pour les Indiens et les Inuit	14 028
Soins médicaux pour les Indiens et les Inuit	2 135
Logement à loyer ou à coût modéré	Néant

Bureau de coordination du projet de Norman Wells

Fonction économique : Services généraux du gouvernement

Attributions

Le Bureau est chargé de la coordination de tous les programmes et activités liés à la mise en oeuvre et au fonctionnement du projet d'expansion du champ pétrolifère de Norman Wells et à la construction d'un pipeline dans les T.N.-O. Il gère de plus tous les programmes du Ministère relatifs au projet de Norman Wells.

Travaux accomplis en 1983-1984

La présente année est la deuxième d'un programme quinquennal de financement mis au point par le gouvernement fédéral. Ce programme a reçu une approbation de principe lorsque le Cabinet a autorisé le projet de Norman Wells le 30 juillet 1981. Le Bureau a coordonné les activités liées au projet et a assuré la liaison entre les ministères et organismes fédéraux, le gouvernement des T.N.-O., la Nation dénée et l'Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que les sociétés qui ont parrainé le projet, l'*Interprovincial Pipeline* et l'*Esso Ressources Canada Limitée*.

Limitée.

Un bureau régional a été établi à Norman Wells, en plus de ceux de Yellowknife et de Fort Simpson.

Le programme de construction de l'Esso sera terminé à 65 p.100 le 31 mars 1987. La construction du pipeline a commencé dans les T.N.-O. en janvier 1984 et a pris fin en avril de la même année, alors que 587 kilomètres de tuyaux avaient été posés.

Le Comité consultatif des collectivités, composé de membres choisis par les collectivités et nommés par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a été créé et a tenu des réunions régulières.

Projets pour 1984-1985

La construction du principal tronçon du pipeline sera terminée en mars 1985. Au cours de l'été 1984, les principaux points de franchissement des cours d'eau seront établis et les stations de pompage construites.

La Nation dénée et l'Association des Métis mettront en application dans les collectivités leurs programmes de surveillance des répercussions. Ces programmes compléteront l'étude socio-économique du Ministère (réalisée aux termes d'un contrat par l'Université de la Saskatchewan) qui en est maintenant à sa quatrième année.

Division de l'examen public

Fonction économique : Services généraux du gouvernement

Attributions

C'est par l'intermédiaire de la Division que le Programme des affaires du Nord participe à l'évaluation et à l'examen publics des principales propositions de mise en valeur au nord du 60e. La Division dirige les activités d'évaluation et d'examen au sein du Ministère et assure la coordination entre ce dernier et les autres ministères et organismes fédéraux, les gouvernements territoriaux, les groupes du Nord et les groupes autochtones. Elle finance la participation des intervenants au processus d'examen public. La Division possède un centre de documentation qui contient un grand nombre d'informations intéressant le public sur les principales propositions de mise en valeur du Nord.

Travaux accomplis en 1983-1984

La Division est restée en relation, au nom du Ministère, avec la Commission du processus d'évaluation et d'examen de l'environnement de la mer de Beaufort. Une mise à jour de l'énoncé détaillé du mandat et des responsabilités du Ministère dans le Nord pour 1982 a été fournie à la Commission. La Division a coordonné l'examen fait par le Ministère des constatations négatives figurant dans l'énoncé des incidences environnementales qui a été préparé par les tenants du projet de mise en valeur de la mer de Beaufort. Des informations sur les plans technique, social, économique et environnemental ont été examinées par des équipes composées d'employés provenant de différents secteurs du Programme des affaires du Nord (PAN), de l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC), du Bureau des revendications des autochtones (BRA) et du Programme des affaires indiennes et inuit (PAII).

La Commission du processus d'évaluation et d'examen de l'environnement de la mer de Beaufort a tenu des audiences dans les collectivités et des audiences générales. Les audiences dans les collectivités, orientées vers les préoccupations et les perceptions de la population locale, ont commencé le 14 septembre 1983 et ont été tenues dans les collectivités des régions du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort, du passage du Nord-Ouest et de l'Arctique de l'Est, ainsi qu'à Nain, au Labrador. Les audiences générales, centrées sur des questions liées à la gestion tant dans l'optique de la technique et de l'environnement que du gouvernement, ont été tenues à Inuvik, à Whitehorse, à Calgary, à Yellowknife et à Ottawa. Un membre du personnel de la Division a accompagné la Commission en tant qu'observateur principal du Ministère et a rédigé des comptes rendus quotidiens des audiences. Ceux-ci ont été largement diffusés parmi les ministères et organismes gouvernementaux et les gouvernements des territoires, et certaines questions soulevées lors des audiences communautaires et générales y étaient mises en relief.

La Division a fourni des services de secrétariat à un comité directeur du Ministère et à coordonné les activités ministérielles lors des audiences.

La Division a continué à financer les intervenants afin de permettre aux collectivités et organismes du Nord, ainsi qu'à l'Alliance de la mer de Beaufort (une coalition de groupes du Sud et du Nord

voués à la protection de l'environnement) de se préparer aux audiences de la Commission et d'y participer. Au cours du processus, la Division a fourni un soutien financier à dix-neuf communautés et à sept organismes autochtones du Nord. Plus d'un million de dollars a été consacré à la participation des intervenants au cours d'une période de trois ans (de 1981-1982 à 1983-1984) dans le cadre du Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PÉEE) de la mer de Beaufort, par l'intermédiaire d'un comité de financement indépendant; les démarches administratives étant assurées par la Division et par le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEÉE).

Les audiences du PÉEE de la mer de Beaufort ont pris fin le 16 décembre 1983. La Division a déterminé les principales questions soulevées lors des audiences et est restée en relation avec le secrétariat de la Commission au cours du reste de la période d'examen.

La Division a coordonné l'examen, par le Ministère, des changements que l'on a proposé d'apporter au PÉEE; elle a tenu des consultations interministérielles sur les programmes de financement de la participation des intervenants et sur la politique qui s'y rattache, et a contribué à la définition du mandat de la Commission du Processus d'évaluation et d'examen de l'environnement de la mer de Beaufort chargée du projet de construction d'une centrale hydro-électrique sur la rivière des Esclaves.

Les audiences de l'Office national de l'énergie (ONE) sur le projet-pilote de l'Arctique n'ont pas été tenues, puisqu'elles avaient été reportées par l'ONE à 1982-1983. Le projet du gazoduc de la route de l'Alaska est également resté en veilleuse au cours de la période d'examen.

Un grand nombre de documents touchant la mer de Beaufort et les autres projets de mise en valeur du Nord ainsi que les audiences publiques (transcriptions, demandes, rapports de recherche et autres documents), sont mis à la disposition d'un grand nombre de groupes de recherchistes du gouvernement et de l'extérieur au centre de documentation de la Division.

La Division a passé en revue les facteurs liés à la politique d'indemnisation des chasseurs et des piégeurs touchés par les activités de mise en valeur du Nord et a tenu d'importantes consultations interministérielles et intergouvernementales sur cette question.

Projets pour 1984-1985

La société *Polar Gas* a annoncé qu'elle déposerait une demande pour construire un pipeline de 0,9 mètre de diamètre destiné à relier les réserves de gaz du delta du Mackenzie avec le réseau de pipelines de l'Alberta. La Division examinera les processus et les besoins de consultation et d'examens publics de concert avec les autres secteurs du Programme des affaires indiennes et inuit et du Programme des affaires du Nord.

La Division coordonnera la réponse du Ministère au rapport de la Commission du processus d'évaluation et d'examen de l'environnement de la mer de Beaufort, qui devrait être rendu public en juillet 1984.

L'évaluation du processus de financement des intervenants utilisé dans le cadre du PÉEE de la mer de Beaufort sera terminée au cours de la période et devrait fournir des indications pour les futurs programmes de financement.

Une politique d'indemnisation des exploitants des ressources fauniques touchés par les grands projets de mise en valeur du Nord sera ébauchée.

Bureau du conseiller en recherche et en sciences nordiques

Fonction économique : Recherche à court terme

Le Bureau fournit des conseils au Programme des affaires du Nord (PAN), aux autres ministères, au secteur industriel et aux universités sur les questions scientifiques touchant le Nord; encourage, au sein du Programme des affaires du Nord, une approche coordonnée et efficace du financement et de la mise en oeuvre des activités scientifiques du PAN dans le Nord; favorise le développement des sciences du Nord et coordonne les échanges scientifiques, techniques et liés à la recherche entre le Canada et les autres pays circumpolaires.

Travaux accomplis en 1983-1984

Différentes activités ont été menées dans les quatre principaux domaines que sont la science dans le Nord, la recherche sociale, les affaires circumpolaires et internationales ainsi que la coordination scientifique et l'information.

Le Programme de subvention à la formation scientifique dans le Nord a versé 725 000 $ à 26 universités pour les aider à donner à des étudiants de niveau avancé une expérience professionnelle dans le Nord. Le programme réalise ses objectifs en encourageant la formation de centres multidisciplinaires d'étude nordique dans les universités canadiennes et en fournissant une aide financière supplémentaire aux universités pour les aider à défrayer les coûts entraînés par l'envoi d'étudiants spécialisés dans le Nord. Une fois les changements apportés aux politiques et aux lignes directrices du Programme bien établis, les activités ont été orientées vers les questions suivantes : l'accroissement du nombre de membres du comité du Programme, les initiatives publicitaires de ce dernier et la préparation de son premier rapport annuel en 1982-1983.

La Direction générale a fourni une orientation politique aux deux principaux centres de recherche scientifique situés à Inuvik et Igloolik. De plus, dans le cadre de la planification visant la création de laboratoires semblables dans d'autres parties du Nord, selon les besoins, on a entrepris une étude de faisabilité de la construction d'un tel centre à Whitehorse. En ce qui concerne les améliorations apportées à ces installations, l'accent a été mis, au cours des dernières années, sur l'amélioration du centre de recherche d'Igloolik et de sa station satellite au lac Sarcpa. En plus du nettoyage du terrain qui se déroule actuellement au lac Sarcpa, une station radio permanente dotée d'une tour émettrice a été installée. On a fourni les matériaux nécessaires à l'amélioration des installations mécaniques, du système électrique et de la plomberie.

Afin de surveiller les répercussions socio-économiques du projet de Norman Wells sur les collectivités locales, le Ministère a demandé à R. M. Bone, de l'Université de la Saskatchewan, d'entreprendre une étude en deux volets comportant premièrement un programme d'enregistrement des caractéristiques démographiques et socio-économiques des populations de chaque communauté et un programme d'énumération du nombre et du genre d'employeurs et d'employés, et, deuxièmement, l'analyse de cette information et la préparation d'une série de documents de travail.

La Section des affaires circumpolaires a continué à se pencher sur les questions socio-économiques, techniques et autres liées aux régions nordiques des autres pays. Entre autres activités de coordination, on a compté le Programme canado-soviétique de recherche dans l'Arctique et le processus de planification de la mise en oeuvre de l'Accord de coopération entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du royaume du Danemark concernant le milieu marin.

Les activités de recherche ont compris l'étude des questions suivantes : l'expérience d'autonomie gouvernementale au Groenland; la mise en oeuvre de la loi sur les revendications des autochtones de l'Alaska, avec une mention particulière des sociétés autochtones de l'Alaska; l'élaboration de la politique des sciences de l'Arctique des États-Unis; la mise en valeur des ressources au large des côtes de l'Alaska; les lois et règlements soviétiques sur l'environnement; les changements démographiques, économiques et sociaux que connaissent les minorités autochtones dans le Nord soviétique; et les répercussions de la mise en valeur des ressources sur les Maoris de la Nouvelle-Zélande.

Une section de coordination des sciences du Nord a été établie. Entre autres activités entreprises pendant cette période, on a pris les premières dispositions visant à établir un inventaire et un examen des travaux de recherche nordique financés par le gouvernement fédéral, et à mettre sur pied un réseau de coordination des activités scientifiques entre le Programme des affaires du Nord, les ministères et organismes fédéraux, les gouvernements territoriaux, l'industrie, les universités et les organismes internationaux.

Division du développement social et de l'épanouissement culturel

Fonction économique : Culture et loisirs

Attributions

La Division du développement social et de l'épanouissement culturel gère des programmes de soutien au développement social et culturel des Inuit et des autres autochtones du Nord. La Division comporte trois sections :

Section de l'administration et des relations avec les autochtones

Cette section assure le lien entre le gouvernement fédéral et les autochtones du Nord. Elle assure le financement de la consultation auprès des groupes autochtones au sujet de leurs préoccupations et de leurs intérêts liés à la mise en valeur du Nord. La Section assure de plus la prestation de services de consultation et d'autres services de soutien aux Inuit de la région de la capitale nationale.

Section de l'art inuit

Cette section fait office d'organisme central touchant tous les aspects de l'art inuit et fournit une aide professionnelle aux coopératives productrices d'oeuvres d'art. La Section a travaillé avec les Producteurs de l'Arctique canadien et la Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec afin de créer des débouchés pour les oeuvres d'art et d'artisanat du Nord. Ayant été désignée «catégorie A» aux termes de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, elle peut recevoir des dons d'oeuvres d'art inuit certifiées.

La Section réalise des recherches et prépare des publications (y compris un bulletin d'information intitulé *L'art et l'artisanat inuit*), fournit des renseignements aux organismes et au public, et dirige un programme national et international d'expositions et de conférences.

Le Conseil canadien des arts esquimaux, nommé par le ministre, fournit des conseils sur le développement harmonieux des arts et de l'artisanat inuit et aide les artistes à protéger leur travail grâce au droit d'auteur.

Section des affaires culturelles et linguistiques

Cette section offre un service de traduction en un certain nombre de dialectes et d'orthographes d'inuktitut, publie un magazine trimestriel intitulé *Inuktitut*, et gère un programme de subventions devant permettre aux Inuit de participer à un grand nombre d'activités culturelles. La Section encourage également le développement de la littérature et de la langue inuit. Enfin, elle gère les activités de financement du Ministère en relation avec les centres culturels et éducatifs inuit des T.N.-O. et du Labrador.

Travaux accomplis en 1983-1984

La Division a continué à soutenir un certain nombre d'efforts liés aux activités du Comité de gestion des caribous de Beverly et de Kaminuriak établi par les gouvernements du Canada, du Manitoba, de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest, afin de gérer la migration des caribous sur les limites provinciales et territoriales.

La Caisse de prêts aux Esquimaux a fourni plus de 540 000 $ aux Inuit et à des organismes commerciaux dirigés par ces derniers en 1982-1983. Un million huit cent mille dollars supplémentaires ont été versés sous forme de contributions au développement économique. Des garanties ont été accordées pour des prêts bancaires commerciaux s'élevant à 6,3 millions de dollars.

Une étude globale de la production et de la commercialisation des sculptures inuit a été réalisée. Un marché de recherche, accordé à l'Inuit Tapirisat du Canada et touchant la protection de l'art inuit, a pris fin.

Deux grandes expositions d'art inuit ont été organisées aux États-Unis. *Vision de l'Arctique* sera présenté dans douze musées et galeries d'art de l'est des États-Unis pendant deux ans. *L'art contemporain des Indiens et des Inuit du Canada*, présenté en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, a commencé sa tournée aux Nations Unies en novembre 1983 et sera présenté dans des musées du sud et de l'ouest des États-Unis jusqu'en mars 1985.

Une étude détaillée a été entreprise sur le rôle joué par le Ministère dans le développement de l'art inuit au cours des vingt-cinq dernières années. Cette étude aboutira à la publication d'un rapport et à la constitution d'un index informatisé rendant les archives plus accessibles aux recherchistes dans ce domaine.

Deux livraisons du bulletin *L'art et l'artisanat inuit* (jadis connu sous le titre *L'art et l'artisanat* ont été préparées, parmi lesquelles un numéro spécial sur *L'Art inuit à Rideau Hall*, une exposition présentée à la résidence du gouverneur général.

En collaboration avec les Producteurs de l'Arctique canadien, on a continué à compiler et à publier les descriptions exhaustives des carrières de plus de 700 artistes inuit. La deuxième édition de *Artistes inuit* a été terminée au printemps de 1984 et sera distribuée par l'intermédiaire des Producteurs de l'Arctique canadien.

Une présentation au Cabinet, faite conjointement par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le ministère des Communications et le Secrétariat d'État, au sujet de la *Northern Native Broadcasting*, a abouti à la création d'un programme de quatre ans de 40 millions de dollars visant à soutenir le développement de la radio-télédiffusion par les autochtones du Nord. Le programme est administré par la Direction des citoyens autochtones du Secrétariat d'État.

Les répercussions des programmes du Ministère touchant la culture et la langue inuit ont été évaluées, à la suite de quoi des recommandations ont été faites sur la mise en oeuvre et le renforcement futur de ces programmes.

Quatre numéros du magazine *Inuktitut* sont parus et ont été distribués. Ils portaient, entre autres, sur :

- la musique et les spectacles inuit
- la langue et les systèmes d'écritures inuit
- les communications inuit

La Division a appuyé deux projets de formation destinés aux Inuit. Le premier, qui a trait à la gestion de l'environnement, commencera en 1984 et sera géré par l'Association des Inuit de la région de l'île Baffin. Le second a trait à la formation globale en matière de gestion et fait suite à l'étude sur le collège de formation Frontier réalisée en 1975 par l'Inuit Tapirisat du Canada.

Au cours de l'année, des cours spéciaux ont été offerts aux Inuit en mécanique aérienne, en pilotage d'avion et en maniement des équipements lourds.

Au cours de l'année, le Programme de formation en cours d'emploi a été décentralisé et réparti entre les bureaux régionaux du Programme des affaires du Nord à Whitehorse et à Yellowknife. De même, la gestion de la Caisse de prêts aux Esquimaux a été transférée d'Ottawa au bureau régional de Yellowknife.

Faits marquants de l'année

Le dictionnaire inuktitut-anglais de Schneider a été révisé. Cette oeuvre importante contient plus de 23 000 entrées.

En collaboration avec l'Université Laval, un lexique analytique de l'inuktitut contemporain du Nord québécois et du Labrador a été publié. Un dictionnaire du dialecte kangiryuarmiut (Arctique de l'Ouest) a été publié en collaboration avec le Comité d'étude des droits des autochtones.

Une conférence des traducteurs d'inuktitut sur la terminologie de la chasse et de la biologie a été parrainée par le Ministère et l'Institut culturel inuit.

Un programme éducatif, fondé sur des projets pilotes, touchant l'importance des caribous pour les modes de vie dans le Nord, a été élaboré pour les écoles du Nord.

Projets pour 1984-1985

Une exposition des techniques de la gravure inuit sera préparée afin d'être présentée dans tout le Canada. Une exposition de sculptures fera le tour des principales villes de l'Allemagne de l'Ouest.

La deuxième édition du catalogue des services et des collections, ainsi qu'une brochure d'introduction à l'art inuit, seront préparées. Les deux seront disponibles au grand public afin de mieux faire connaître la collection d'art inuit du Ministère et les activités qui s'y rattachent.

Quatre numéros du magazine *Inuktitut* touchant, entre autres, la survie dans l'Arctique, les transports dans l'Arctique et le Nouveau-Québec sont prévus.

Une version inuktitut-anglais du dictionnaire Schneider sera publiée en collaboration avec l'Université Laval.

On commencera la mise en oeuvre des recommandations découlant de l'évaluation des programmes ministériels de soutien à la culture et à la langue inuit.

Les activités de la Section de la formation professionnelle de la Division prendront fin. Ses secteurs de responsabilité seront transférés aux bureaux régionaux du Programme des affaires du Nord ou aux organismes inuit du Nouveau-Québec.

Afin d'aligner les responsabilités de la Direction générale sur son mandat, l'administration des prêts directs, des contributions de développement économique et des garanties de prêts bancaires sera transférée à la Direction générale de la planification des ressources et de l'économie du Nord.

Direction générale de l'environnement du Nord

La Direction générale est composée de trois directions : les Ressources renouvelables, l'Aménagement du territoires et la Protection de l'environnement.

Ressources renouvelables

Division des ressources hydrauliques

Fonction économique : Progrès économique — Autres

Attributions

La Division est chargé de la protection et de la gestion des eaux intérieures du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que des eaux de mer adjacentes aux terres continentales et insulaires de l'Arctique canadien. Elle contrôle l'utilisation des terres et des eaux aux fins de projets hydro-électriques réalisés à l'intérieur des terres fédérales situées au sud du 60^{e}. Ces responsabilités sont assumées en vertu la *Loi sur les eaux intérieures du Nord*, de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques* (pour les activités autres que la navigation) et de la *Loi sur les forces hydrauliques du Canada*.

Examen des activités au large des côtes en 1983-1984

En ce qui a trait aux activités au large des côtes, la réglementation pour protéger l'environnement et la surveillance de tous les travaux de forage ont été assurés. L'autorisation a été accordée à l'*Esso* pour forer à partir d'une île artificielle, à la *Dome*, à partir de quatre navires et d'une île artificielle, à la *Gulf*, à partir d'une nouvelle unité de forage conique et d'une île artificielle, et à la *Panarctic*, à partir de quatre îles de glace.

Ententes sur la gestion des eaux

Les discussions tenues avec l'Alberta conduiront à la négociation d'une entente sur la gestion des eaux entre le Canada et l'Alberta, par laquelle la question de la gestion des eaux aux points de franchissement des limites sera traitée.

Le Ministre a demandé à la province de la Colombie-Britannique d'envisager le début de discussions semblables au sujet des eaux traversant les limites du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique.

Études des bassins hydrographiques

Des ébauches d'accord ont été préparés en consultation avec les organismes fédéraux et les provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique pour mettre en oeuvre les recommandations de l'étude sur le bassin du Mackenzie.

La partie pratique de l'étude du bassin du fleuve Yukon a été terminée. Le rapport final est attendu pour l'automne 1984.

Lois

Une ébauche de loi touchant des modifications à apporter à la *Loi sur les eaux intérieures du Nord* et à la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques* a été terminée et devra être soumise au Cabinet au début de l'année prochaine.

Inspection

La Division continue de faire respecter les conditions imposées dans le cadre des autorisations d'utilisation de l'eau et des permis d'utilisation des eaux intérieures. Ces permis et autorisations ont été accordés pour les points de franchissement des cours d'eau des Territoires du Nord-Ouest par le pipeline allant de Norman Wells, dans les T.N.-O., à Zama, en Alberta. Un examen public a été réalisé afin de déterminer un cadre de protection de l'environnement satisfaisant pour l'industrie de l'extraction de l'or au Yukon.

Projets pour 1984-1985

La Division réalisera une étude sur les manières de financer l'abandon des mines et la protection à long terme de l'environnement.

Les discussions se poursuivront avec la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan sur la négociation des ententes touchant la gestion des eaux avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Division de la gestion foncière

Fonction économique : Progrès économique — Autres

Attributions

La Division administre les droits de surface et les règlements relatifs à l'environnement pour 3,9 millions de kilomètres carrés de terres au Yukon et dans les T.N.-O., et 1 million de kilomètres carrés de terres submergées et situées au large des côtes du Nord.

Travaux accomplis en 1983-1984

La Division a participé à la révision des règlements relatifs à la gestion des terres du Nord. Les règlements sur les terres territoriales et les terres publiques ont été récrits afin de les rendre conformes à la politique fédérale d'augmentation des prix de 6 p.100 et 5 p.100. Une ébauche définitive du règlement sur les mines et les carrières des terres territoriales et publiques a été rédigée en consultation avec les bureaux régionaux du Ministère, les gouvernements territoriaux, les groupes autochtones et le secteur industriel. Le règlement sur les mines et les carrières devrait être promulgué en 1984-1985 et remplacera le règlement sur l'exploitation des carrières territoriales

La Division a continué à représenter le Programme des affaires du Nord dans les négociations des revendications globales des autochtones sur les questions de gestion des terres et des ressources. Elle a ainsi contribué aux négociations des revendications du Comité d'étude des droits des autochtones (CEDA), du Conseil des Indiens du Yukon (CIY), des Dénés et des Métis et de la Fédération Tungavik du Nunavut.

Le travail de préparation d'un guide de la gestion des terres s'est poursuivi. Une directive sur l'élaboration des lignes directrices et de plusieurs politiques précises de fonctionnement a été établie.

Environ 445 demandes de permis d'utilisation des terres à des fins d'exploration et de mise en valeur des ressources au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont été reçues. Après la réalisation des études et la tenue des consultations nécessaires, des ensembles de conditions de fonctionnement ont été établis. Des permis ont été accordés pour la construction de routes, la prospection minière, la prospection pétrolière, l'établissement de camps, l'exploitation de carrières et l'essartage des terres.

Environ 135 permis d'exploitation de carrières autorisant l'enlèvement de 5 503 640 mètres cubes de sable et de gravier au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont été accordés. D'importantes quantités de matériaux d'emprunt, en particulier du sable de fond, ont été utilisées pour la construction d'îles dans la mer de Beaufort.

Le rapport final sur l'établissement de l'aire écologique de la vallée Polar Bear a été rendu public en juin 1983. La surface et le sous-sol des terres de la vallée et les régions maritimes de la réserve sont inaliénables compte tenu des droits existants. L'administration, la gestion et le contrôle de ces terres seront transférés au ministre fédéral de l'Environnement en vertu de la *Loi sur la faune du Canada*.

Un protocole d'entente, d'une portée générale, touchant l'administration des réserves nationales de la faune a été signé en janvier 1984 par le sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et celui de l'Environnement.

Des documents d'appui ont été préparés à l'intention du groupe de travail sur la conservation du Nord (établi par le ministre en 1983). On a demandé à ce groupe de préparer, aux fins de recommandation au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et aux autres ministres concernés, le cadre d'une politique en matière de conservation ainsi que des mécanismes de mise en oeuvre, et ce, pour le milieu de 1984.

Des consultations ont été faites auprès de Parcs Canada sur le projet de création de parcs nationaux dans le Nord du Yukon et dans l'île Ellesmere.

Les servitudes pour les droits de passage du gazoduc de la route de l'Alaska et du pipeline de Norman Wells ont été accordées en 1983.

La Division a contribué aux négociations des ententes d'exploration tenues par l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) avec les différentes entreprises pétrolières et gazières travaillant dans le Nord en fournissant des données sur l'environnement. En collaboration avec l'industrie, elle a réalisé des études des ressources en gravier et des prévisions des besoins de gravier pour les activités de prospection, d'exploitation et de production dans la mer de Beaufort. Ces études ont permis de repérer des secteurs nécessitant davantage de recherches, de rendre possible l'évaluation des ressources nécessaires aux travaux dans la mer de Beaufort, ainsi que l'amélioration de la gestion de ces ressources.

Le système de transaction des terres du Nord a été révisé en 1983-1984 et sera opérationnel dans les bureaux régionaux du Yukon et des T.N.O. en 1984-1985. Le système fournira une base d'informations relatives à la cession et à la gestion des terres du Nord.

La Division a publié en 1983 une brochure intitulée *Lignes directrices de l'utilisation des terres, Exploration minière, Yukon et Territoires du Nord-Ouest* dans le cadre d'une série de publications sur les techniques et les lignes directrices visant à diminuer les dommages causés à l'environnement.

Projets pour 1984-1985

La Division prévoit la poursuite d'un examen de ses politiques et procédures administratives afin de déterminer des manières d'accroître son efficacité et son rendement dans l'administration des terres du Nord. D'autres travaux seront réalisés au sujet des règlements sur les terres territoriales et les concessions de terres publiques. Le règlement sur les mines et carrières sera probablement promulgué. La Division continuera à participer aux négociations des revendications des autochtones; à préparer des décrets du conseil visant à exempter, compte tenu des droits existants, certaines terres et leurs sous-sol de toute aliénation; et à représenter le Programme des affaires du Nord dans les négociations des ententes d'exploration pétrolières et gazières où il est question de l'environnement. La Division contribuera, par son appui, au rapport du groupe de travail sur la conservation du Nord. Des lignes directrices sur la construction de routes d'accès et de sentiers de même que sur les emplacements de forage de puits d'hydrocarbures seront publiées.

Division des ressources forestières

Programme de gestion de la sécurité — incendie

Progrès économique — Autres

Attributions

La gestion des incendies de forêt est un des principaux éléments de l'administration et du contrôle des ressources renouvelables du Nord. Le programme assure la protection des collectivités, des forêts, des réseaux de transport d'énergie et de communication, des aires de loisirs, des lignes de partage des eaux, des sites sujets à l'érosion et des aires fauniques d'importance pour les agglomérations.

Travaux accomplis en 1983-1984

La prévention des incendies a continué d'être une priorité. Les combustibles naturels ont été enlevés des environs d'un certain nombre de collectivités. Le programme de relations publiques a pris de l'ampleur grâce à l'augmentation des messages de prévention des incendies dans les stations de radio et de télévision. Dans certains cas, ces messages ont été traduits dans les langues autochtones locales.

Les programmes de détection des incendies des deux territoires ont été améliorés cette année avec l'addition de cinq tours et avec le perfectionnement d'un réseau de détecteurs électroniques de foudre. Le Yukon a négocié avec l'Alaska l'échange d'informations sur les emplacements où la foudre a frappé en utilisant des systèmes informatiques compatibles.

La formation intensive d'un personnel permanent de gestion de la sécurité-incendie et d'un groupe de pompiers d'urgence s'est poursuivie. Les sapeurs-pompiers ont reçu une formation en premiers soins de l'Ambulance St-Jean en plus d'une formation en maîtrise des incendies.

Des cours spécialisés ont été donnés au personnel permanent en observation aérienne, en utilisation des hélicoptères, en méthodes d'arrosage aérien et en opérations de «mélange»[1].

Les autres activités ont compris des études sur la mise en oeuvre d'un système de cotation du danger d'incendie selon la saison; un brûlage dirigé au Yukon afin d'évaluer l'utilité du feu dans l'amélioration de l'habitat du mouflon de Dall; et la modification et la sélection de pièces pour les quatre avions CL-215 achetés pour la lutte contre les incendies.

Le Programme de lutte contre les incendies a connu un certain succès cette année, en partie grâce à l'accroissement de l'efficacité des opérations et aux conditions climatiques favorables. Environ 540 incendies ont détruit 333 500 hectares de terres comparativement à 561 incendies pour 548 000 hectares l'année précédente. Les dépenses de la lutte contre les incendies ont été d'environ 10 p.100 inférieures à celles de l'année précédente.

Les ébauches définitives du règlement sur la lutte contre les incendies et la prévention des incendies ont été rédigées et des ententes sur la protection contre les incendies ont été conclues avec les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le Ministère a signé, avec tous les organismes de gestion des incendies canadiens, un accord d'aide mutuelle en cas d'incendies de foret, destiné à faciliter l'échange rapide de ressources en cas d'urgence. De plus, le Centre interservices des feux de forêt a reçu comme membres le gouvernement fédéral et les organismes provinciaux de gestion des incendies.

Le Centre recueillera et analysera des rapports sur la situation des incendies, les communiquera à tous ses membres quotidiennement, et coordonnera et administrera l'Accord d'aide mutuelle.

---

[1] Un produit ignifuge est mélangé à l'eau transportée dans les avions-citernes.

Projets pour 1984-1985
Le Programme de détection continuera d'être amélioré grâce à l'addition d'une tour dans les T.N.-O. et d'un radiogoniomètre installé avec un système de détecteurs électroniques de foudre. Le Yukon prévoit l'intégration de son système informatisé de détecteurs de foudre à celui de la Colombie-Britannique et aura recours à des garde-feu parachutistes pour compléter son programme d'intervention immédiate. Les deux régions prévoient poursuivre leur programme intensif de formation et leurs activités de réduction des dangers d'incendie dans les collectivités, et elles participeront à l'étude d'un système informatisé et intégré de gestion des incendies.

Gestion des Forêts

Attributions
Ce programme prévoit la gestion des ressources forestières du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Les principaux objectifs sont d'assurer aux habitants du Nord l'approvisionnement en bois et de créer des emplois à leur intention.

Travaux accomplis en 1983-1984
Un atelier ministériel sur la politique forestière a été tenu au début de l'année afin d'élaborer un énoncé de position à ce sujet. Le document en question a été largement distribué au sein du Programme des affaires du Nord et des discussions ont été tenues à son sujet avec les gouvernements territoriaux. La prochaine ébauche sera également envoyée au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest pour examen.

La planification d'un programme d'inventaire forestier s'est poursuivie; celle-ci avait été reconnue comme une priorité au Ministère. On a rédigé un certain nombre de chapitres du manuel d'inventaire forestier et rédigé les grandes lignes de quelques autres. Au Yukon, un marché d'interprétation photographique a été accordé pour une étude de reconnaissance et l'élaboration d'un programme de compilation des zones est bien avancé. Dans les T.N.-O., les travaux d'inventaire se sont poursuivis dans les aires de gestion de Trout et de Slave.

En raison du coût élevé du mazout, de nombreuses personnes coupent elles-mêmes leur bois de chauffage. Les plans de gestion du bois de chauffage et la question des voies d'accès aux zones à rendement soutenu ont reçu une attention particulière. La région des T.N.O. a rédigé une brochure sur la manière de procéder à la collecte de bois de chauffage et a écrit un guide du système métrique à l'intention de tous les producteurs forestiers. La même région a également rédigé l'ébauche d'un guide des procédures liées à l'aliénation du bois.

Projets pour 1984-1985
Le travail se poursuivra au chapitre de la planification de l'inventaire et du bois de chauffage. Des études de régénération de la végétation seront réalisées dans la vallée de la rivière Hyland et un programme de reboisement des abattis de la région du lac Watson sera mis au point.

Le document sur la politique forestière sera achevé. Des ébauches d'instructions touchant la nouvelle loi sur la gestion des forêts et la gestion des incendies seront soumises au ministère de la Justice.

Aménagement du territoire du Nord

Fonction économique : Progrès économique — Autres

Politique de l'aménagement des terres du Nord

Attributions
La Direction de l'aménagement des terres du Nord, à Ottawa, agit comme secrétariat des comités consultatifs territoriaux chargés des politiques et fournit un soutien technique et professionnel aux bureaux régionaux de planification du Yukon et des T.N.-O. Le secrétariat coordonne les activités des ministères et organismes fédéraux en ce qui a trait à l'aménagement des terres.

Examen de 1983-1984

En juillet 1981, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a annoncé que le Cabinet avait autorisé la nouvelle Politique de l'aménagement des terres du Nord.

Les discussions tenues avec le gouvernement du Yukon et le Conseil des Indiens du Yukon ont abouti à l'ébauche d'une entente sur les principes de planification, et à l'établissement et à la mise en oeuvre d'un programme de l'aménagement des terres au Yukon. Une entente analogue a été conclue avec le gouvernement des T.N.-O. et tous les organismes autochtones des locaux, à l'exception du Comité d'étude des droits des autochtones (CEDA). Une entente distincte a été ébauchée avec le CEDA au sujet de la région devant faire l'objet du règlement de la revendication des Inuvialuit.

L'autorisation financière a été donnée pour mettre en oeuvre un programme d'aménagement plus vaste, et on travaille actuellement à établir les différentes structures du processus de planification. De plus, les discussions se poursuivent avec les autres ministères fédéraux, les gouvernements territoriaux et les organismes autochtones afin d'élaborer des ententes sur l'aménagement des terres permettant de faciliter l'affectation adéquate des ressources et la planification opérationnelle.

Projets pour 1984-1985
Le Programme de l'aménagement du territoire du Nord sera structuré de telle sorte que, lors de sa mise en oeuvre, il permettra de couvrir la totalité du Nord aussi vite que possible. L'accent sera mis au début sur les zones où les pressions touchant l'utilisation terres et des ressources sont les plus fortes, telles que la mer de Beaufort, la vallée de la Liard, la vallée du Mackenzie, le sud du Yukon et le détroit de Lancaster.

Étude de la région du détroit de Lancaster

Fonction économique : Progrès économique — Autres

Attributions

Une commission d'évaluation environnementale, étudiant une demande d'autorisation de forage d'un puits d'exploration dans le détroit de Lancaster, a conclu, au début de 1974, que les caractères physiques, environnementaux et sociaux particuliers à cette région exigeaient un examen approfondi avant qu'une décision ne soit prise. Cette décision a pour but de veiller à ce que les ressources abondantes de cette région soient protégées et utilisées au mieux.

En fonction de cette décision, le Ministère a commencé, à l'automne 1979, une étude régionale globale, confiée à un comité directeur et à un groupe de travail composés de fonctionnaires de cinq ministères fédéraux et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Une base de données comprenant toutes les données physiques, environnementales et socio-économiques pertinentes, ainsi que des informations sur les activités actuelles et futures, a été rassemblée par le groupe de travail dans un atlas de données et dans des rapports de travail. Une synthèse de cette information et une analyse des questions touchant la planification régionale a été réalisée sous la forme d'un Livre vert, publié par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien en juillet 1982. L'étape finale d'examen public a commencé en janvier et en février 1983, et des réunions avec les conseils et le grand public ont eu lieu à Arctic Bay, à Grise Fiord et à Resolute.

Travaux accomplis en 1983-1984

Un atelier tenu à Pond Inlet en juin 1983, auquel ont assisté les représentants des quatre collectivités, d'organismes autochtones et d'organismes de préservation de la nature, du secteur industriel et du gouvernement, a mis un terme à l'étape finale d'examen public de l'étude.

Cet examen public a permis aux intéressés de faire connaître leur réaction au Livre vert et de jeter les bases de la mise en oeuvre, dans le cadre de la Politique de l'aménagement des terres du Nord, de l'aménagement des terres de cette région. Le rapport final de l'étape d'examen public devrait être publié par le ministre au début de 1984.

Projets pour 1984-1985

Le lancement d'un processus global d'aménagement des terres pour la région du détroit de Lancaster était une grande priorité pour le Ministère dans le cadre de la mise en oeuvre globale du Programme de l'aménagement du territoire dans les Territoires du Nord-Ouest.

La participation des habitants sera une des composantes intégrales du processus. Les constatations de l'Étude de la région du détroit de Lancaster et la base de données rassemblée par le groupe de travail interministériel seront d'une importance capitale pour l'élaboration d'un plan d'aménagement des terres de la région du détroit de Lancaster qui soit acceptable pour les principaux groupes d'intérêt.

Protection de l'environnement du Nord

Fonction économique : Progrès économique — Autres

Attributions

La Direction coordonne, élabore et recommande les lignes de conduite, les méthodes, les plans et les règlements touchant la protection de l'environnement au Yukon et dans les T.N.-O. ainsi que dans les régions au large des côtes de ces territoires. Elle administre un programme de recherche appliquée sur l'environnement du Nord et parraine d'autres travaux de ce genre. La Direction élabore et met en pratique les politiques relatives à l'évaluation des répercussions environnementales des projets de mise en valeur du Nord et applique le Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement pour le Programme des affaires du Nord.

Protection de l'environnement par la recherche appliquée et fonctions connexes

Travaux accomplis en 1983-1984

La gestion de la majorité des travaux de recherche appliquée financés par la Direction a été assurée dans le cadre du Programme RUTA.[1] Les données détaillées sur la répartition des éléments nutritifs dans les lacs du Nord font toujours l'objet d'analyses. Un manuel sur l'eutrophisation est actuellement en voie de rédaction pour aider à la gestion des projets d'exploitation des régions en bordure des lacs.

Deux des trois études sur l'uranium seront terminées cette année. Une de ces études avait pour but de recueillir des données de base sur les radionucléides présents dans la végétation, les sols et les sédiments proches et éloignés des minéralisations d'uranium de l'est du district de Keewatin et ce, avant de commencer l'exploitation minière. L'autre étude portait sur le mode de distribution des radionucléides et des métaux lourds dans les lichens et bruyères de cette même région.

La dernière étude portait sur l'établissement d'un modèle hydro-géologique de prévision permettant de déterminer les effets des déchets d'uranium (ou autres) sur le pergélisol.

La Direction a continué à financer une étude interministérielle pour évaluer les sédiments et le processus de sédimentation dans la mer de Beaufort. Ces travaux sont essentiels pour déterminer les répercussions des travaux d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures au large des côtes, de même que l'exploitation des ressources granulaires nécessaires à l'aménagement des îles artificielles.

Une aide financière et administrative a encore une fois été accordée pour mener une étude sur les effets des brise-glace sur les baleines. L'état des glaces a permis de vérifier le son produit par un brise-glace et par un minéralier et d'observer les réactions de plusieurs espèces de mammifères marins.

Deux études sur l'exploitation de la faune se sont poursuivies et des fonds ont été de nouveau alloués à cette fin. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien coordonne le financement de ces études et chaque groupe d'étude a remis son premier rapport technique.

---

[1] Recherches sur l'utilisation des terres de l'Arctique

La préparation d'une série de bibliographies sur l'écologie de l'archipel arctique canadien se poursuit (volume 11) et un index cumulatif a été préparé. La publication du dernier volume et de l'index est prévue pour 1984-1985. La Direction a continué à participer au Programme de déversement d'hydrocarbures à l'île Baffin (BIOS) en siégeant aux comités techniques et de gestion du Programme BIOS et en achevant les travaux entrepris sur place par le Ministère. Un rapport sur l'étude menée par le Ministère sur l'assimilation et le rejet, par certains invertébrés, des hydrocarbures dispersés, sera publié par le bureau du Programme BIOS. Le Ministère participera à la publication du numéro de la revue *Arctic* qui résumera l'ensemble des conclusions du Programme BIOS.

On a également continué à participer au Programme des déversements accidenteis de pétrole dans l'océan Arctique (AMOP).

Les derniers rapports intégrés sur l'Étude de l'environnement marin dans l'est de l'Arctique (EEMEA) ont été publiés.

On a commandé une étude sur la répartition des phytoplanctons dans l'Arctique de l'Ouest. Ces travaux fourniront les renseignements nécessaires pour assurer la gestion future des baleines boréales.

Une importante étude interdisciplinaire a été entreprise avec la collaboration de plusieurs ministères, soit le Programme de surveillance de l'environnement de la mer de Beaufort. Cette étude permettra d'élaborer un programme de surveillance dans la mer de Beaufort au cas où l'on entreprendrait des travaux d'exploitation des hydrocarbures. Des rapports sur les travaux de la première année ont été rédigés.

Une étude sur le terrain a été effectuée sur l'emploi possible des floculants dans l'industrie d'exploitation des placers au Yukon. Ceci avait pour but de déterminer leur utilisation possible sur une grande échelle pour respecter les directives sur les taux de sédimentation des effluents provenant de l'exploitation des placers.

Un atelier d'une journée a été organisé sur l'élimination des fluides de forage afin de faire le point sur les techniques les plus récentes dans le domaine, de permettre un échange de points de vue entre l'industrie, les chercheurs et les législateurs, et de donner une orientation aux futurs projets.

Un projet de recherche a été mis sur pied afin de déterminer la toxicité des thiocyanates (un sous-produit du traitement du minerai d'or) pour les poissons.

Projets pour 1984-1985

On espère pouvoir publier en 1984-1985 les derniers rapports de toutes les études terminées en 1983-1984.

Le modèle informatisé des effets sur le pergélisol des résidus produits par les mines sera établi et utilisé afin d'évaluer des méthodes possibles d'enlèvement de ces résidus.

Les travaux se poursuivront relativement au Programme de surveillance de l'environnement de la mer de Beaufort, aux effets des brise-glaces sur les mammifères marins et aux études sur l'exploitation de la faune.

On entreprendra une étude pour permettre de combler les lacunes entre les expériences en laboratoire et l'utilisation sur le terrain des floculants pour améliorer la qualité de l'eau dans les cours d'eau où l'on exploite des placers.

Un résumé des recherches qui ont déjà été faites sur l'élimination des fluides de forage dans les régions où l'on retrouve du pergélisol et sur les déversements de pétrole sur la terre ferme sera préparé à des fins éducatives et à des fins d'information. Il sera destiné aux employés régionaux chargés d'assurer la réglementation et il servira à déterminer les marques de connaissances dans ce domaine et l'orientation à donner aux futurs projets de recherche.

En février 1984, M. John Munro, alors ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé la création d'un nouveau programme fédéral de planification et de recherche de 130 millions de dollars qui encouragera considérablement les recherches d'ordre social et environnemental dans l'Arctique canadien. Le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord (PIPGN), d'une durée proposée de sept ans, devrait permettre au gouvernement de se préparer à l'exploitation future du pétrole et du gaz de l'Arctique. La gestion globale de ce Programme et environ 15 p.100 du financement seront assumés par le Ministère, alors que les autres travaux de recherche seront effectués par les ministères fédéraux et les gouvernements territoriaux concernés.

Division de l'évaluation de l'environnement
Division de l'environnement marin

Protection de l'environnement par l'évaluation des répercussions et fonctions connexes

Les deux divisions ont pris part à l'évaluation des interventions des autres ministères, à la formulation des déclarations des promoteurs concernant le manque de données disponibles et aux audiences publiques organisées par la Commission d'examen et d'évaluation environnementale de la mer de Beaufort. Les employés ont été appelés par la Commission à témoigner, à titre de spécialistes, au sujet des efforts de recherche du Ministère dans ce domaine. Le personnel de la Division de l'évaluation de l'environnement a procédé à une révision de l'étude faite par le Comité régional de l'étude de l'environnement (CREE) et a participé aux travaux de conception préliminaire du projet d'aménagement de la route Canol Nord. On a également commencé l'étude du projet Bent Horn de la *Panarctic*.

Une étude des questions portant sur l'aménagement des installations portuaires dans la mer de Beaufort a été entreprise. L'importance, sur le plan environnemental, des emplacements tels que la pointe Stokes et la pointe King, ainsi que des petits projets d'exploitation, a été évaluée. La Division de l'évaluation de l'environnement a procédé à l'étude des questions concernant l'élaboration de directives environnementales sur l'exploitation des placers au Yukon : évaluation des directives par le biais d'audiences publiques; consultation du Programme des affaires du Nord sur les répercussions environnementales des recommandations du comité d'examen public; négociations avec Pêches et Océans et Environnement Canada en vue de déterminer la position du gouvernement.

On a continué à donner des conseils et à formuler des lignes directrices concernant les études sur l'exploitation de la faune par les autochtones, les directives sur l'exploitation des placers et les questions d'évaluation des répercussions environnementales des divers projets de mise en valeur du Nord. Les Divisions ont également fourni des conseils et des recommandations concernant les modalités d'application des normes environnementales régissant le projet de Norman Wells et donné des conseils et des renseignements concernant la mise sur pied d'un programme de surveillance du projet.

On a également procédé à l'examen des procédures d'application du Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE) par le Programme des affaires du Nord, notamment à l'étude du mémoire au Cabinet du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales sur le PEEE et à des consultations avec des organismes de l'extérieur dans le cadre de la préparation d'une brochure précisant et mettant à jour PEEE au sein du Programme des affaires du les procédures d'évaluation du Nord. On a conservé, dans un registre public, des renseignements sur l'état d'avancement des projets de mise en valeur du Nord soumis au PEEE.

La participation du Programme des affaires du Nord au Programme climatique canadien a été coordonnée. Les Divisions ont également pris part activement à une étude effectuée pour évaluer la possibilité d'utiliser des floculants dans l'industrie d'exploitation des placers au Yukon.

Les Divisions ont coordonné 1) la participation du Programme des affaires du Nord aux études sur l'exploitation de la faune par les autochtones dans les régions du district de Keewatin et de l'île Baffin, dans les Territoires du Nord-Ouest, et le financement de ces études par les autres ministères, et 2) la participation du Programme des affaires du Nord aux négociations devant mener à la conclusion d'une entente sur la gestion de la harde de caribous de la Porcupine.

La Division de l'environnement marin a siégé aux comités consultatifs sur l'environnement, au Comité consultatif pour l'environnement Kativik dans le nord du Québec, aux comités du pétrole et du gaz de la baie d'Hudson et a été membre du Groupe de travail sur le projet pilote de l'Arctique (GTPPA).

Cette même division a pris part à des travaux de recherche interministériels et à des projets de recherche conjoints du gouvernement et de l'industrie par l'entremise des comités techniques du Programme de déversement de pétrole les eaux arctiques, du BIOS et du Fonds dans renouvelable pour l'étude de l'environnement, et en participant à des projets sur le terrain.

On a continué à donner des conseils et à fournir une aide aux comités régionaux et autres comités interministériels d'examen. Un plan d'urgence intergouvernemental pour la protection des ours blancs a également été mis sur pied.

La Division a élaboré une politique sur l'utilisation de boues à base d'huile au cours des activités d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière au nord du 60^{e}.

Division de l'évaluation de l'environnement

Projets pour 1984-1985

Le projet d'expansion du champ pétrolifère de Norman Wells et celui de réfection de la route Canol Nord seront surveillés de près afin d'améliorer le processus d'évaluation en matière d'environnement et de fixer des normes de protection environnementale appropriées.

La Division donnera des conseils à l'administration centrale et aux régions concernant les études sur l'exploitation de la faune par les autochtones, l'exploitation des placers et d'autres activités.

Division de l'environnement marin

Projets pour 1984-1985

La Division de l'environnement marin continuera d'analyser et d'évaluer les répercussions environnementales des petits et des grands projets d'exploitation de l'industrie au large des côtes et concentrera ses efforts sur l'application des recommandations de la commission du Bureau fédéral d'examen des évaluation environnementale sur l'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort.

La Division continuera de conseiller certains comités consultatifs inter-ministériels et groupes de travail conjoints de l'industrie et du gouvernement qui s'intéressent aux questions relatives à la protection de l'environnement marin.

Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement

Attributions

Le Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement (FREE), créé en vertu de l'article 49 de la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada (1982)*, finance des études d'ordres environnemental et social relatives aux activités pétrolières et gazières dans les terres du Canada. Ces études sont financées entièrement à partir de taxes perçues auprès des détenteurs de droits sur ces terres. Deux fonds ont été créés en vertu de la Loi : un pour les régions au nord du 60^{e}, administré au nom du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien par le Programme des affaires du Nord, et un pour le Sud, administré au nom du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources par l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada. Un comité consultatif composé de représentants du gouvernement et de l'industrie a été mis sur pied pour chaque fonds. Le comité consultatif du FREE pour le Nord est présidé par le directeur général de l'Environnement du Nord et la gestion des affaires courantes du fonds est assumée par le directeur du FREE (MAINC) qui agit également à titre de secrétaire de direction de ce comité. Il est secondé dans ses fonctions par des comités d'étude du Programme composés de spécialistes du gouvernement et de l'industrie oeuvrant dans les divers domaines faisant l'objet d'études.

Travaux accomplis en 1983-1984

Le Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement (MAINC) est entré en vigueur cette année et le rassemblement des fonds s'est fait rapidement après l'approbation du Conseil du Trésor en février 1983.

Parmi les faits saillants, mentionnons :

- La publication des règlements définitifs dans la partie II de la *Gazette du Canada* indiquant les huit régions visées par le FREE (MAINC);

- L'établissement des taux d'imposition des détenteurs de droits d'exploitation pétrolière et gazière pour financer le Fonds;

- Les recommandations faites par les comités consultatifs du FREE concernant les domaines d'étude prioritaires et le budget du Fonds du Nord pour 1983 ont été approuvées par les ministres en août 1983;

- La publication et la diffusion de lignes directrices concernant les propositions d'études et le versement des montants tirés de ce fonds; et l'achèvement des procédures financières relatives au Fonds;

- La mise sur pied de comités d'étude du Programme pour le Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement;

- La publication de la première demande de propositions d'études dans *Mise à jour* (16 septembre 1983) avec un délai de trente jours pour présenter les demandes;

- L'évaluation de 138 propositions d'études reçues par les deux fonds et la sélection de 24 d'entre elles ont été terminées la première semaine de décembre 1983.

Le FREE (MAINC) a financé 21 des 24 propositions acceptées en 1983 et un montant de 747 000 $ a été engagé à cette fin. De ce nombre, sept études (évaluées à 211 300 $) portaient sur les déversements de pétrole et sur les mesures visant à en contrer les effets négatifs, dont quatre projets entrepris dans le cadre du Programme BIOS (Programme de déversement d'hydrocarbures à l'île Baffin). Trois de ces études avaient initialement été financées par l'Association canadienne de recherche sur les déversements de pétrole en mer pour ensuite être financées par le FREE.

Une deuxième demande de propositions d'études a été publiée dans la *Mise à jour* du 23 février 1984.

Projets pour 1984-1985

La direction du FREE choisira une deuxième série de propositions d'études pour 1983. Les exigences relatives à ces études et le budget de 1984 seront soumis à l'approbation définitive du ministre en mai. Le taux d'imposition de 1984 sera calculé à la mi-mai et une nouvelle demande de propositions d'études sera faite au milieu de 1984. Plusieurs études seront alors entreprises et leurs résultats seront publiés.

Direction générale de la planification des ressources et de l'économie du Nord

Gestion minière et Infrastructure

Fonction économique : Services généraux du gouvernement

La Direction de la gestion minière et de l'infrastructure comprend trois divisions : la Politique minière, l'Administration des questions minières et l'Infrastructure. La Direction est chargée d'assumer des responsabilités semblables à celles des ministères provinciaux des mines et des transports. La Direction élabore des lignes directrices et rédige des projets de loi et des règlements afin de favoriser la gestion et l'exploitation ordonnées des ressources minières dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Elle évalue les répercussions techniques, économiques, financières et sociales des activités minières et assure la liaison avec l'industrie minière et les autres parties intéressées. Dans le domaine des transports, elle tente de déterminer les besoins en routes et en pistes d'atterrissage pour favoriser l'expansion économique du Nord. La Direction donne des directives relatives au fonctionnement aux bureaux régionaux du Ministère et conseille les hauts fonctionnaires fédéraux et territoriaux, de même que les représentants de l'industrie minière, des syndicats et des organismes autochtones, sur toute question concernant les mines. Elle exerce également des fonctions administratives dans le secteur minier.

Division de la politique minière

Attributions

La Division de la politique minière élabore des lignes directrices en vue d'encourager la prospection et l'exploitation ordonnées des ressources minières dans le Nord canadien. Elle effectue des études générales et détaillées sur les aspects économiques et financiers, de même que sur les répercussions socio-économiques de l'exploitation minière. Elle surveille les travaux miniers afin de s'assurer l'atteinte des objectifs du gouvernement tels qu'énoncés dans les ententes conclues avec l'industrie. Elle effectue des recherches de base sur des questions minières et elle donne des conseils aux hauts fonctionnaires sur l'exploitation des ressources non renouvelables dans le Nord.

Travaux accomplis en 1983-1984

La faiblesse des marchés mondiaux et la baisse des prix des métaux ont continué d'influer sur l'industrie minière dans le Nord en 1983, bien qu'il y ait eu certains signes d'amélioration au cours de l'année. La *Cyprus Anvil* a repris ses activités en juin à la mine Faro, au Yukon, après qu'une entente eut été conclue entre la *Dome Petroleum* et la *Cyprus Anvil* d'une part, et le gouvernement fédéral d'autre part, concernant le financement conjoint d'un plan de réouverture de la mine au coût de 50 millions de dollars. Le plan comprend un programme d'enlèvement des stériles d'une durée de deux ans pour améliorer la rentabilité à long terme de la mine, mais aucun concentré n'y sera produit. Le plan a créé des emplois pour environ 240 personnes et a aidé à stimuler l'économie du Yukon.

En vertu de cette entente, le gouvernement fédéral fournira environ quatre millions de dollars dans le cadre des programmes établis, en vertu de l'article 38 de la *Loi sur l'assurance-chômage*, et du Programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS), en plus d'accorder un prêt sans intérêt de 19,6 millions de dollars au cours de la période s'étendant jusqu'à la fin de 1984. Le gouvernement du Yukon a également versé environ 1 million de dollars en hausses des salaires. Un comité de surveillance composé de représentants du Ministère et du gouvernement du Yukon, créé en vertu des modalités de l'entente, analyse actuellement la mise en oeuvre du programme d'enlèvement des stériles et les efforts déployés par la compagnie pour réaménager et rouvrir l'usine de traitement. Une étude de la Commission canadienne des transports, non encore terminée à la fin de l'année, étudie les coûts et les problèmes de transport au Yukon en mettant l'accent sur les besoins de la *Cyprus Anvil*.

La mine de Pine Point, qui était fermée depuis le 2 janvier 1983, a repris ses activités en juin de la même année. La réouverture de la mine a été rendue possible après que la *Cominco* eut négocié une série de concessions en collaboration avec ses employés syndiqués, la compagnie de chemin de fer et sa fonderie, en retour d'un engagement de sa part d'exploiter la mine et l'usine de traitement pendant au moins cinq mois. Les représentants du gouvernement fédéral, soit de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, d'Affaires indiennes et du Nord Canada et d'Énergie, Mines et Ressources Canada, ont pris part aux négociations et ont accordé un montant d'environ quatre millions de dollars en aide financière à la compagnie, en vertu de l'article 38 de la *Loi sur l'assurance- chômage* et du programme RELAIS, pour qu'elle entreprenne un programme d'enlèvement des stériles précédant la production.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a également versé un million de dollars en hausses des salaires.

La Division a de nouveau mis l'accent sur l'élaboration d'une politique minière pour le Nord après avoir réglé les problèmes de la fermeture des mines Cyprus Anvil et Pine Point, questions qui ont absorbé la plus grande partie de ses ressources pendant presque un an. La Division a concentré ses efforts sur l'évaluation du rôle de l'exploitation minière dans l'économie du Nord et du pays en général, de même que sur la concurrence et les perspectives d'avenir de l'industrie minière dans le Nord. Il faudra, pour élaborer une politique, tenir compte de la diversité et de la complexité des facteurs qui influent sur l'exploitation minière dans le Nord. Dans le cadre de la consultation permanente, qui a été un élément important du processus d'élaboration de la politique, une série de huit documents portant sur la politique minière sera publiée en 1984. Chaque document fournira des données de base et abordera de façon concise une question importante liée à la politique.

La Division a accordé son appui au directeur de la Gestion minière et de l'Infrastructure qui est à la fois président du Comité de surveillance de Nanisivik et représentant du gouvernement fédéral au conseil d'administration de Nanisivik. Le Comité de surveillance a terminé une analyse des possibilités d'accroître le nombre d'employés autochtones à la mine. Par conséquent, un groupe de travail composé de représentants des gouvernements fédéral et territorial a été mis sur pied pour déterminer les moyens de favoriser l'embauche d'un plus grand nombre d'autochtones dans le secteur minier. On a continué, pendant l'année, à surveiller d'autres travaux d'exploitation minière, notamment les projets Polaris et Cadillac.

Division de l'administration des questions minières

Attributions

La Division de l'administration des questions minières, à l'administration centrale, élabore la politique relative à la réglementation de l'industrie minière dans le Nord. Elle est chargée notamment de la mise sur pied d'un processus de consultation avec l'industrie et de l'ébauche de mesures législatives et de règlements appropriés relativement à l'administration et à la cession des droits miniers au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. La Division veille au respect des dispositions concernant les redevances que contiennent la *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon*, le *Règlement sur l'exploitation minière au Canada* et le *Règlement territorial sur la houille* et conseille divers organismes gouvernementaux sur les projets existants et prévus de prospection et d'exploitation minière. La Division possède sur microfilm nombre de rapports d'évaluation, de rapports géologiques et d'autres données sur les ressources minières. La Division comprend la Section des terres minières et la Section des ressources minières, toutes deux à l'administration centrale, et fournit des directives relatives au fonctionnement aux bureaux régionaux du Ministère.

Section des terres minières

La Section des terres minières élabore des lignes directrices et rédige les textes législatifs appropriés relativement à l'administration et à la cession des droits miniers, y compris les redevances, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Cette section a proposé des modifications au *Règlement sur l'exploitation minière au Canada* et a demandé au ministère de la Justice de rédiger la version définitive des modifications proposées au *Règlement territorial sur la houille*. La Section a rédigé un document de base intitulé *Législation des minéraux pour le Nord* de la série *Le Nord : politique minérale*. Ce document décrit les mesures législatives actuelles sur l'exploitation minière dans le Nord et indique les changements qui devraient y être apportés.

Section des ressources minières

La Section des ressources minières tient une collection sur microfilm de tous les rapports géoscientifiques publiés et des rapports d'évaluation inédits sur les propriétés minières au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le premier objectif de cette section consiste à évaluer le potentiel de certaines ressources minérales particulières dans les différentes régions des territoires, surtout dans les régions visées par des demandes d'utilisation des terres ou d'aménagement des parcs, par des revendications foncières, par l'aménagement de routes et de centrales électriques. La Section, et la Division de l'administration des questions minières dans son ensemble, informent et conseillent le ministre sur les projets existants et prévus de prospection et d'exploitation minières dans le Nord. La Section publie des statistiques mensuelles sur les mines et les minéraux et des rapports annuels sur l'activité minière à l'intention de l'industrie, du public et du gouvernement. La Section tient une collection publique sur microfilm de publications traitant de l'évaluation de travaux miniers ou de travaux obligatoires sur les propriétés minières dans le Nord, de dossiers sur les sociétés et de documents publiés concernant les sociétés minières en activité dans le Nord. La Section s'occupe de la contribution du ministère au GEOSCAN, le fichier bibliographique informatisé des propriétés minières au Canada.

La Section des ressources minières a rédigé le premier document de base de la série intitulée *Le Nord: politique minérale*, notamment: *Mines et importants gîtes minéraux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, 1982*. Le rapport donne un aperçu des gisements miniers dans le Nord, de leur milieu géologique et de leurs origines.

Directions générales — Yukon et Territoires du Nord-Ouest

Les directions générales des régions du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest du Programme des affaires du Nord constituent des groupes importants relevant des directeurs généraux régionaux. Les directions générales régionales administrent les activités du Programme dans leur territoire respectif et leurs bureaux sont situés à Whitehorse (Yukon) et à Yellowknife (T.N.-O.).

Les directions générales de ces régions comprennent les sections suivantes: les Registres miniers, les Services géologiques et l'Inspection des mines (région du Yukon seulement).

Section des registres miniers

Les bureaux des registres miniers tiennent des systèmes complets d'enregistrement des droits miniers dans les deux territoires. A des fins administratives, les territoires ont été divisés en sept districts miniers.

Le personnel des bureaux des registres miniers est responsable de l'administration et de la cession des droits miniers dans chaque district conformément aux lois applicables. Il y a un chef des droits miniers dans chaque territoire et sa principale fonction consiste à s'assurer que les bureaux des registres miniers appliquent uniformément la méthode établie et que ces bureaux sont administrés conformément aux lois et aux règlements en vigueur.

Section des services géologiques

La Section des services géologiques offre ses services à l'industrie minière des deux territoires. Ses bureaux sont situés à Whitehorse et à Yellowknife. Deux carothèques, la *H.S. Bostock* à Whitehorse et la *C.S. Lord* à Yellowknife, conservent des carottes de forage au diamant et fournissent les installations pour l'étude des carottes et des échantillons de roches.

Chaque bureau possède sur papier et sur microfilm une grande bibliothèque de rapports publiés et inédits sur la géologie (notamment des rapports de travaux d'évaluation).

Les agents de la Section des services géologiques des deux territoires dressent des cartes de la géologie du socle rocheux et font des études sur les ressources minières. Des cours de prospection sont donnés chaque année dans diverses collectivités par le personnel de ces sections. Les membres du personnel donnent des conseils aux représentants de l'industrie minière et des différents ministères, de même qu'aux scientifiques faisant des recherches sur diverses questions concernant la géologie et l'exploration.

Section de l'inspection des mines

La Section de l'inspection des mines, qui a son bureau à Whitehorse (Yukon), donne des conseils sur l'application de l'*Ordonnance sur la sécurité dans les mines* et du *Règlement sur la sécurité dans les mines du Yukon*. Cette Section élabore également de nouvelles mesures législatives sur la sécurité, si nécessaire. Un ingénieur minier régional, en collaboration avec un ingénieur de district, un ingénieur en électromécanique, un ingénieur-écologiste, un spécialiste du sauvetage minier, un inspecteur des concessions et un commis sont chargés des activités suivantes : inspection des mines, des carrières, des travaux de sautage et des concessions minières afin de s'assurer que les activités respectent les lois en matière de sécurité et, dans le cas des concessions, que la *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon* et la *Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon* soient observées.

Territoires du Nord-Ouest

Production des minéraux

En 1983, la production des minéraux dans les Territoires du Nord-Ouest s'est chiffrée à 532 millions de dollars comparativement à 468 millions de dollars en 1982. Malgré l'augmentation de la valeur de la production, la récession et le bas prix des métaux communs et du tungstène posaient de nombreuses difficultés à certaines mines et communautés minières des Territoires du Nord-Ouest. La production d'or demeurait le point fort de l'industrie, avec une augmentation de 67 p. 100 de sa valeur, passant de la sorte de 91 millions de dollars en 1982 à 153 millions de dollars en 1983. De son côté, la valeur de la production de tungstène (WO_3) diminuait de 24,6 millions de dollars par suite de la fermeture pendant dix mois de la mine de la *Canada Tungsten*, à Tungsten.

Huit sociétés minières ont traité dans 10 usines le minerai provenant de 11 mines. La chute des prix du plomb et du zinc a forcé la *Pine Point Mines Limited* à arrêter ses activités le 2 janvier 1983. Cependant, la mine a été rouverte le 15 juin 1983. De même, le bas prix du tungstène a obligé la *Canada-Tungsten Mining Corporation Limited* à fermer sa mine Cantung et son usine de broyage à la fin de janvier 1983. L'exploitation a été rouverte le 28 novembre 1983. La production d'or a fléchi à la mine Con de la *Cominco Limited* à la suite d'une grève de deux mois (mi-juillet à mi-septembre 1983). De son côté, à la fin du premier trimestre, la *Giant Yellowknife Mines Limited* diminuait de 25 p. 100 sa production d'or à la mine de Yellowknife afin de récupérer un pourcentage plus élevé d'or contenu dans le minerai.

Point positif toutefois, l'*Echo Bay Mines Limited*, à la mine Lupin, et la *Cullaton Lake Gold Mines Limited*, à la mine Cullaton Lake, accroissaient toutes deux leur production d'or. La première augmentait sa capacité de traitement de 20 p. 100, passant ainsi de 900 à 1 100 t par jour. Après une année de production rentable, la seconde prévoit accroître sa capacité de traitement pour atteindre environ 360 t par jour en 1984, de façon à pouvoir traiter le minerai provenant de sa nouvelle mine, Shear Lake. En août 1983, la *Giant Yellowknife Mines Limited* commençait l'exploitation de sa mine d'or Salmita, dont le minerai a été traité à l'usine rénovée de Tundra, à trois kilomètres au sud de la mine Salmita. De son côté, la *Terra Mines Limited*, après deux années d'une production limitée mais d'une prospection intensive et d'une importante mise en valeur du sous-sol doublait la capacité de son usine de traitement de l'argent de Camsell River, passant ainsi de 225 à 500 t par jour. Dans l'Extrême-Arctique, les activités à la mine Polaris et à la mine Nanisivik se sont poursuivies avec succès au cours de l'année malgré les bas prix du plomb et du zinc.

La production globale des trois mines de plomb-zinc a augmenté de 7,1 p. 100 pour le plomb, et de 4,7 p. 100 pour le zinc, par rapport à l'année précédente, malgré la fermeture pendant six mois de la mine Pine Point.

En 1983, la participation des Territoires du Nord-Ouest à la production nationale a été de 96,9 p. 100 pour le tungstène, de 26,5 p. 100 pour le plomb, de 23 p. 100 pour le zinc, de 12,9 p. 100 pour l'or et de 4,6 p. 100 pour l'argent. Au niveau de la valeur de la production, celle-ci s'est chiffrée à 6,5 p. 100 de la valeur de la production des minéraux métalliques au Canada, alors qu'elle était de 5,6 p. 100 en 1982.

Les mines en activité et les usines de traitement employaient 2 369 personnes à la fin de décembre 1983. Sur les 765 employés ayant perdu leur emploi par suite de la fermeture de Pine Point et de la mine de la *Canada Tungsten*, 662 retrouvaient leur emploi en raison de la réouverture des mines un peu plus tard dans l'année.

Exploitation

A la fin de 1983, la *Cullaton Lake Gold Mines Limited* amorçait des travaux préliminaires à la production à la mine d'or Shear Lake, située à quelque cinq kilomètres au nord de la mine Cullaton Lake. Pour ce faire, elle a construit un plan incliné traversant les sept zones aurifères et a procédé au creusage de galeries à partir du plan incliné vers la principale zone de cisaillement qui est le nouvel objectif de production.

A la mine Ptarmigan de la *Cominco Limited*, située à 20 km de route au nord-est de Yellowknife, on a aménagé une descente, creusé des galeries et fait des échantillonnages en vrac. Malgré des résultats encourageants, la mise en production a été retardée parce que l'usine de traitement de la mine Con fonctionnait déjà à plein régime pour assurer le traitement du minerai provenant de la mine. A la propriété de la *Cadillac Explorations Limited*, située au ruisseau Prairie (métaux communs et argent), où l'aménagement d'une mine et la construction d'une usine de traitement étaient presque terminés en 1981, les travaux ont été laissés en suspens au milieu de 1982 sans même que la production ait été commencée. A la fin de 1983, il ne semblait pas que la mine entrerait en production en 1984.

En juillet, la *Terra Mines Limited* avait entrepris l'exploitation à la mine d'or Bullmoose située à 80 km au sud-est de Yellowknife. La société espère démontrer la présence de réserves suffisantes pour commencer l'exploitation du gisement.

A titre de signes encourageants dans le secteur de l'extraction de l'or, on peut citer le succès en 1983 de l'exploitation de mines relativement nouvelles, telles que la mine d'or Lupin de l'*Echo Bay Mines Limited* et la zone B de la mine Cullaton Lake, ainsi que la poursuite des activités aux mines Con et Giant à Yellowknife. A plus long terme, *Amax of Canada Limited* devrait mettre en production sa mine de tungstène Mactung (17) à la limite des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, et ce, peut-être en 1986 ou en 1987. La plus grande stabilité du prix du zinc et la légère amélioration connue par celui du tungstène au cours de la seconde moitié de 1983 indiquaient que certains marchés des métaux reprenaient de la vigueur, malgré une grande incertitude.

Prospection des ressources minérales

Les dépenses relatives à la prospection des ressources minérales ont continué de diminuer, passant de 22 millions de dollars en 1982 à 18 millions de dollars en 1983. La moitié de cette somme a été consacrée à la prospection et à la mise en valeur des gisements d'or. Quelque 4 millions de dollars ont été affectés à la prospection de métaux communs dans le district de Pine Point et près de la mine Nanisivik, dans le nord de l'île Baffin. Quant aux sommes réservées à la recherche d'uranium, elles ont continué à baisser et se sont chiffrées à environ 4 millions de dollars.

En 1983, on a réalisé un plus grand nombre de projets de prospection et de mise en valeur de gisements aurifères (53) que pour l'ensemble des métaux communs (19) et de l'uranium (25). Au total, 115 propriétés ont été explorées.

Perspectives

Les sommes consacrées à la prospection et à la mise en valeur dans les Territoires du Nord-Ouest ont quelque peu diminué, passant de 22 millions de dollars en 1982 à 18 millions en 1983. Les sociétés ont poursuivi leurs activités de prospection délaissant la recherche de métaux communs et d'uranium pour s'intéresser à la prospection et à la mise en valeur des gisements aurifères. L'ouverture de la mine d'or Salmita à titre de nouveau producteur en 1983 a été suivie par la décision de la *Cullaton Lake Gold Mines Limited* de commencer la production en 1984 à la mine d'or Shear Lake afin d'augmenter le volume d'or extrait. Les travaux de prospection et de mise en valeur réalisés au gisement d'or Bullmoose de la *Terra Mines Limited* ont connu un certain succès et la société pourrait décider d'amorcer la production en 1984.

Yukon

Production des minéraux

La production de minéraux au Yukon au cours de 1983 s'est élevée à 59 millions de dollars, comparativement à 169 millions en 1982 et à 268 millions en 1981. La chute brutale de la valeur de la production en 1983 est due à la fermeture de toutes les mines filoniennes au Yukon au cours de la première moitié de l'année. La baisse de valeur de la production exprimée en pourcentage était la plus élevée parmi les provinces et les territoires du Canada. Au Yukon, la valeur de la production d'or provenant de placers s'est chiffrée à 50,5 millions de dollars, soit 85 p. 100 de la valeur totale de la production des minéraux qui était estimée à 59,4 millions de dollars.

A la fin de 1982, la société *Whitehorse Copper Mines Ltd.* a définitivement fermé sa mine de cuivre située près de Whitehorse, en raison de l'épuisement des réserves de minerai. La mine de Faro, appartenant à la *Cyprus Anvil Mining Corporation*, a été fermée en juin 1982, puis rouverte en mai 1983 pour commencer un programme d'enlèvement des morts-terrains. Cette opération devrait permettre le traitement de concentrés de plomb et de zinc vers la fin de 1984 ou en 1985 s'il est possible de trouver une solution à la question du transport ferroviaire et de l'approvisionnement en électricité. A la fin de l'année, l'augmentation du prix du zinc laissait présager une reprise de la production de concentrés de zinc et de plomb à la mine de Faro de la *Cyprus Anvil Mining Corporation*. L'extraction de minerai d'argent à la mine de la *United Keno Hill Mines Limited* a repris en août 1983 avec une production réduite de 25 p. 100, alors que les activités étaient arrêtées depuis juillet 1982.

Deux nouvelles mines de peu d'envergure ont produit du minerai provenant de veines à forte teneur en argent. La *Springmount Operating Company* a extrait 70,7 t de minerai de la mine de sa propriété Mount Keno (8) dans la région de Keno Hill, et la *Dawson Eldorado Gold Exploration Limited* a produit 454 t venant de sa propriété PLATA.

En 1983, le Yukon a fourni 4,3 p. 100 de la production d'or au Canada, 1,6 p. 100 de celle d'argent, et 0,2 p. 100 de celle de plomb. La valeur de la production minière du Yukon a baissé pour se situer à 0,8 p. 100 de la valeur de la production des minéraux métalliques du Canada en 1983, alors qu'elle s'élevait à 2,45 p. 100 en 1982.

A la fin de 1983, les deux mines filoniennes en activité, la *Cyprus Anvil Mining Corporation* et la *United Keno Hill Mines Limited* employaient 372 personnes, tandis que pendant la première moitié de 1982, les trois mines filoniennes en exploitation au Yukon comptaient 1 030 employés. En 1983, on évaluait à 750 personnes le nombre d'employés saisonniers dans les exploitations de placers. De plus, 18 personnes ont occupé des emplois saisonniers dans trois exploitations souterraines de placers et 40, dans des mines filoniennes souterraines de peu d'envergure.

Exploitation des placers

Au Yukon, la production d'or provenant de 260 placers s'est accrue de 25 p. 100 en 1983 pour atteindre 2 932 kg (94 258 onces troy) d'or brut ou impur; en 1982, les valeurs étaient de 2 290 kg (73 641 onces troy). Statistique Canada indiquait qu'en 1983, 76 kg d'or alluvionnaire avaient été vendus aux bijoutiers du Yukon ou transportés aux raffineries d'or.

Une étude publique des Directives proposées sur l'exploitation des placers au Yukon a été effectuée par le Comité d'examen public. Les audiences ont duré quinze jours, et ont eu lieu entre le 7 septembre et le 8 novembre 1983, dans les principales collectivités du Yukon où l'on exploite des placers. Le Comité a invité et entendu pratiquement tous les groupes concernés du Yukon et a reçu plus de 150 présentations. Le 17 janvier 1984, le Comité a soumis son rapport final, de même que ses recommandations sur la question, au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et à ses collègues, le ministre des Pêches et des Océans et celui de l'Environnement. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a alors précisé que d'autres discussions auraient lieu avant que des observations importantes ne soient faites à ce sujet.

Prospection des ressources minérales

Le montant des fonds consacrés à la prospection des ressources minérales a continué à diminuer en 1983, passant de 50 millions de dollars en 1981 à 22 millions en 1982 et à 11 millions en 1983. L'année a été caractérisée par une faible activité au niveau des travaux dans les propriétés. Les régions les plus actives ont été celles de la rivière Wheaton, au sud de Whitehorse, où l'on a recherché des gisements d'or et d'argent, et de Rancheria, à l'ouest du lac Watson, en vue d'y découvrir des gisements d'argent-plomb-zinc dans du schiste.

En 1983, 68 propriétés ont été prospectées, dont 25 pour la recherche de métaux précieux, 22 de plomb et de zinc, 13 de molybdène, 10 de tungstène et 4 de cuivre.

Perspectives

Les perspectives pour 1984 demeurent incertaines car il faudrait que les prix du zinc, du plomb, du tungstène et de l'argent remontent en flèche pour que l'industrie minière reprenne son essor. Mise à part la possibilité pour la mine Faro de la *Cyprus Anvil Mining Corporation* de retrouver sa pleine capacité de production pour les concentrés de zinc et de plomb, le projet à grande échelle le plus important que l'on puisse envisager est l'entrée en activité de la mine Mactung de l'*Amax of Canada Limited*. Ce projet de mine et d'usine de traitement au coût de 171 millions de dollars, à la limite des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, pourrait être lancé vers la fin de 1986 ou en 1987, à une échelle initiale déterminée par le prix sur le marché mondial du tungstène et par la demande en ce domaine. Les études techniques et celles qui touchent le génie se poursuivent. Les sociétés pourraient prendre une décision quant à la mise en production en 1984, si les marchés du tungstène indiquent des signes de redressement suffisants.

La question des modifications à apporter aux Directives sur l'exploitation des placers au Yukon proposées par le gouvernement fédéral, et de leur mise en application possible afin de régir l'utilisation de l'eau dans ces opérations, devrait être résolue en 1984.

Division de l'infrastructure

Fonction économique : Transports

Attributions

La Division de l'infrastructure du Nord est chargée de l'élaboration et de la mise en application des politiques ainsi que de la planification et de la construction des réseaux de transport nécessaires aux entreprises d'exploitation des ressources et aux collectivités des deux territoires. Dans le cadre de la planification, de la direction et de la coordination du Programme des routes du Nord, elle tient compte, en particulier, des aspects d'ordre socio-économique, financier, environnemental et technique de la construction des nouvelles routes. La responsabilité de l'entretien et de la gestion des routes a été confiée aux gouvernements territoriaux.

Travaux accomplis en 1983-1984

Une nouvelle politique des routes du Nord et un plan d'immobilisations quinquennal ont été approuvés par le Cabinet le 7 juillet 1983. Cette nouvelle politique impute clairement au gouvernement fédéral la responsabilité de l'élaboration des politiques, de la planification et de la construction de toutes les nouvelles grandes routes et des routes interterritoriales.

Le plan d'immobilisations quinquennal est basé sur un budget annuel de 19,3 millions de dollars et permettra l'achèvement de tous les projets déjà commencés de même que la réalisation de nouveaux projets, notamment la réfection de la route Canol Nord et l'achèvement du tronçon de la route du Mackenzie entre Fort Simpson et Wrigley.

Route de la Liard : Sauf pour quelques petits travaux de nettoyage, ce projet est maintenant terminé. La route devrait être officiellement ouverte en juin 1984 et relier Fort Nelson (C.-B.) sur la route de l'Alaska et Fort Simpson (T.N.-O.) sur la route du Mackenzie.

Route de Dempster : Des fonds provenant du Programme de projets spéciaux de relance ont été approuvés, ce qui représente un montant additionnel de 2,6 millions de dollars en 1983-1984 et de 5,3 millions de dollars en 1984-1985. Par conséquent, les travaux devraient être terminés en 1987, soit deux ans plus tôt que prévu.

Les travaux de réfection de l'extrémité sud de la route, entre les bornes kilométriques 0 et 125, ont commencé en 1983-1984. Les travaux touchant le tronçon plus au nord comprenaient notamment le revêtement de gravier, l'aménagement de nouvelles structures et l'amélioration des installations de franchissement des cours d'eau et des traversiers.

On a commencé une étude du nombre et du type de véhicules qui utilisent la route de Dempster. Parmi les véhicules circulant actuellement sur cette route, mentionnons ceux de l'industrie pétrolière et gazière et les véhicules servant au réapprovisionnement d'Inuvik, de Fort McPherson et d'Arctic Red River. Un nombre important de touristes y circulent également en été.

Route Carcross-Skagway : Exception faite d'une dernière couche de revêtement à ajouter, les travaux de construction du tronçon qui se trouve en Colombie-Britannique ont été terminés en 1983. On a décidé, dans le cadre du Programme des projets spéciaux de relance, d'accélérer les travaux de construction du tronçon situé entre la route de l'Alaska et Carcross. Plusieurs entrepreneurs y ont effectué des travaux pendant l'année. La route devrait être terminée en 1985-1986.

Route du Mackenzie (Fort Simpson à Wrigley) : Les travaux définitifs de conception de ce tronçon de la route du Mackenzie ont été terminés en 1983-1984 et le début de la construction est prévu pour 1984-1985. On a mis sur pied, en collaboration avec la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, un programme de formation en cours d'emploi afin de permettre aux habitants de la région d'acquérir des compétences dans ce domaine.

Route Canol Nord : Les travaux de planification pour la reconstruction de certains tronçons de la route Canol Nord se sont poursuivis afin que les travaux de réfection des tronçons en plus mauvais état puissent commencer en 1984-1985.

Études : Deux études «coût-avantage» ont été effectuées dans le cadre des projets de construction des routes. L'étude sur la réfection de la route entre Carcross et la route de l'Alaska a indiqué que les avantages de l'amélioration de la route, notamment l'économie de temps de déplacement, les frais d'entretien moins élevés pour la route et pour les véhicules et l'amélioration de la sécurité, justifiaient les coûts de construction. La deuxième étude appuyait le prolongement de la route du Mackenzie jusqu'à Wrigley.

On a continué à étudier les besoins de transport de la mine de la *Cyprus Anvil Mining Corporation*. Il a fallu, pour ce faire, travailler en étroite collaboration avec la Commission canadienne des transports qui enquête actuellement sur le transport au Yukon. Le rapport préliminaire a été étudié, des discussions ont eu lieu avec les diverses parties concernées et des observations ont été soumises au groupe chargé de l'enquête. Un rapport final et des recommandations devraient être rendus publics au début d'avril 1984.

Un plan d'action sur l'infrastructure faisait partie d'une série de documents préparés dans le cadre de l'élaboration d'une politique minérale pour le Nord. Le document résume le rôle joué antérieurement par le gouvernement dans l'aménagement d'infrastructures pour le secteur minier et étudie le rôle que le gouvernement pourrait jouer à l'avenir.

Politique relative aux installations aériennes : Un mémoire au Cabinet, préparé conjointement avec Transports Canada, a été présenté pour demander au Cabinet d'appliquer pendant encore six ans, soit jusqu'en 1990, la politique relative aux installations aériennes dans l'Arctique. Le mémoire n'a pas encore été approuvé.

Projets pour 1984-1985 : Des arrangements ont été faits pour l'inauguration officielle de la route de la Liard en juin 1984. Les travaux se poursuivront sur la route de Dempster, sur la route du Mackenzie et sur la route Carcross-Skagway et commenceront sur la route Canol nord. On étudiera également des propositions d'aménagement de nouvelles routes d'accès aux emplacements offrant des possibilités d'exploitation des ressources minières.

On entreprendra des études «coûts-avantages» afin de déterminer s'il y a lieu de prolonger la route du Mackenzie jusqu'à Norman Wells et de construire la route Inuvik-Tuktoyaktuk.

On devra répondre aux besoins de transport de la mine de la *Cyprus Anvil Mining Corporation* en tenant compte des répercussions que les mesures auront sur la *White Pass and Yukon Railway* et des besoins de transport à long terme du Yukon.

On essaiera d'obtenir l'approbation du Cabinet concernant la prolongation de l'application de la politique relative aux installations aériennes dans l'Arctique et on continuera de mettre en oeuvre ce programme une fois que la politique aura été approuvée.

On procédera à un examen du Programme de construction de routes d'accès aux ressources du Nord en vue d'accroître l'aide financière apportée par le gouvernement fédéral. Une étude sera faite sur le partage et le recouvrement des frais d'aménagement des routes conformément à la politique des routes du Nord.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le gouvernement du Yukon étudieront la possibilité d'aménager des installations de transport aérien régional au Yukon.

Direction de la gestion des ressources pétrolières et gazières et de l'évaluation des grands projets

Fonction économique : Services généraux du gouvernement

La réorganisation du Programme des affaires du Nord en 1982 a eu pour résultat de donner, à la Direction de la gestion des ressources pétrolières et gazières et de l'évaluation des grands projets toutes les responsabilités pour la gestion de l'élaboration de projets de mise en valeur des ressources pétrolières et gazières du Nord.

La Direction compte trois divisions : la Politique sur l'exploitation pétrolière et gazière, les Opérations pétrolières et gazières et l'Élaboration des grands projets.

La Direction assure la gestion des ressources pétrolières et gazières au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au large des côtes de ces territoires, par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques, de mesures législatives, de plans et de méthodes conçus pour encourager et prévoir l'exploration, la mise en valeur, la production et la conservation ordonnées des ressources pétrolières et gazières du Nord. Elle coordonne l'élaboration des grands projets dans le Nord en vue d'élargir de façon ordonnée et maniable l'assise économique des deux territoires.

La Division de la politique sur l'exploitation pétrolière et gazière et la Division des opérations pétrolières et gazières sont chargées d'assurer la liaison, au niveau des programmes et des politiques, avec l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) et entre l'APGTC et les gouvernements territoriaux; de coordonner la participation requise en vertu de la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada* relativement aux conditions socio-économiques et environnementales; d'assurer la consultation directe et suivie avec les sociétés pétrolières et gazières et les autres parties intéressées en ce qui concerne l'exploitation des ressources du Nord.

La Direction est également chargée de la gestion et de l'administration du champ pétrolifère de Norman Wells, conformément à l'entente de 1944 sur les zones prouvées. Le champ produit environ un million de barils de pétrole par année pour fournir en produits pétroliers les consommateurs de l'Arctique de l'Ouest. Lorsque le pipeline actuellement en construction sera terminé et que la capacité de production sera augmentée, soit vers le milieu de 1985, le champ pourra livrer quelque 25 000 barils de pétrole par jour aux marchés du Sud. Le raffinage des produits destinés aux marchés locaux se poursuivra.

Division de l'élaboration des projets

Attributions

La Division de l'élaboration des projets coordonne les activités du gouvernement concernant la planification, l'évaluation, la mise en oeuvre et le contrôle des grands projets d'exploitation des ressources non renouvelables du Nord en vue de faciliter l'élaboration de grands projets dans le Nord.

Travaux accomplis en 1983-1984

La Division a coordonné l'évaluation, par le gouvernement, de deux projets de développement industriel du Versant nord du Yukon. Ressources Gulf Canada Incorporées a demandé au Ministère la permission de construire une installation à la pointe Stokes afin de fournir des services de soutien à ses activités d'exploration d'hydrocarbures dans la mer de Beaufort. La société *Peter Kiewit Sons' Co. Ltd.* a pour sa part demandé la permission de mettre en place une carrière et un port près de la pointe King en vue de fournir les matériaux granulaires nécessaires à la construction d'îles artificielles servant à l'exploration et à l'exploitation d'hydrocarbures dans les régions canadiennes et américaines de la mer de Beaufort. Le 7 novembre 1983, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a rejeté les deux demandes, pour l'instant, de façon à ne pas compromettre la négociation des revendications foncières non réglées.

Au début de 1984, la *Panarctic Oils Ltd.* a demandé au gouvernement la permission de produire de petites quantités de pétrole du gisement de Bent Horn (situé dans le secteur sud-ouest de l'île Cameron, T.N.-O.) et de l'acheminer vers les marchés une fois par année au cours de la saison des eaux libres, par pétrolier à coque renforcée. La Division a pris des mesures en vue de coordonner les activités du gouvernement nécessaires pour donner suite à cette demande. De plus, la Division a participé à la coordination des activités du gouvernement concernant :

- une proposition de la *Borealis Exploration Ltd.* pour exploiter une mine de fer dans la presqu'île Melville (T.N.-O.);

- une demande de la *Amax Northwest Mining Company Limited* pour exploiter sa mine Mactung — un gîte de tungstène situé à la limite entre lesT.N.-O. et le Yukon;

- le projet de centrale hydro-électrique sur la rivière des Esclaves à la limite entre les T.N.-O. et l'Alberta.

La Division a élaboré les méthodes à appliquer à la coordination du processus de Réglementation et d'évaluation des grands projets (REGP). Le processus régit la coordination des activités du gouvernement nécessaires à l'évaluation et à la mise en oeuvre des projets de développement industriel dans le Nord et à l'établissement d'un cadre efficace pour l'élaboration de lignes de conduite sur l'évaluation et la mise en oeuvre de ces projets.

Projets pour 1984-1985
Les activités d'évaluation et de coordination des propositions actuelles et futures de projets dans le Nord se poursuivront. Par exemple, on s'attend que la *Polar Gas Ltd.* présente des demandes au Ministère et à l'Office national de l'énergie en juin 1984 en vue de faire approuver la construction d'un gazoduc du delta du Mackenzie (T.N.-O) jusqu'aux marchés du Sud.

Secrétariat du conseil supérieur de consultation et d'examen

Attributions
Le Secrétariat supervise la mise en oeuvre du plan d'action du gouvernement relatif à l'exploitation des hydrocarbures du Nord et coordonne le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord (PIPGN). En 1982, le gouvernement fédéral a annoncé ces deux éléments du plan d'action :

- la production des hydrocarbures du Nord, lorsqu'elle aura lieu, pourra se faire de façon échelonnée, en commençant par l'exploitation restreinte des réserves commerciales prouvées, à titre de démonstration et sous réserve du processus habituel de réglementation et d'examen;

- la planification et la recherche sur les plans socio-économique, environnemental et technique par les gouvernements fédéral et territoriaux seront accélérées dans le cadre du Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord (PIPGN) pour aider le gouvernement à assumer ses responsabilités en matière d'élaboration de politiques et de règlements et pour le préparer à la production à grande échelle des hydrocarbures du Nord.

Travaux accomplis en 1983-1984
Le 23 février 1984, le gouvernement fédéral a annoncé qu'un montant de 130 millions de dollars avait été alloué au Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord, qui constitue en soi l'élément essentiel du plan d'action d'exploitation des hydrocarbures du Nord. Le programme est fondé sur le transport possible d'hydrocarbures par pipeline de petit diamètre le long de la vallée du fleuve Mackenzie, ou à longueur d'année par des pétroliers à coque renforcée qui navigueraient vers l'est par le passage du Nord-Ouest au début des années 1990.

Projets pour 1984-1985
Au cours de la première des sept années du Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord, le Secrétariat coordonnera les activités accélérées de planification et de recherche des six ministères fédéraux et des deux gouvernements territoriaux participant au Programme en 1984-1985. Ceux-ci commenceront leurs activités particulières de planification et de recherche d'ordre environnemental, socio-économique et technique dans le cadre du Programme dès que les ressources nécessaires seront approuvées par le Conseil du Trésor, à partir des fonds réservés à cette fin par le gouvernement fédéral.

Direction générale de la planification des ressources et de l'économie du Nord

Direction de la planification économique du Nord

Fonction économique : Services généraux du gouvernement

La Direction regroupe trois divisions, soit la Planification énergétique, les Accords socio-économiques et l'Économie des autochtones et la Stratégie économique.

Attributions
La Direction de la planification économique du Nord est chargée de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de la coordination de lignes de conduite, de programmes et de mesures législatives d'ordre économique à l'appui du développement économique du Nord. Elle s'occupe également de la formulation, de la négociation et de la mise en oeuvre d'ententes de développement économique avec les gouvernements territoriaux et de la promotion du développement économique des autochtones; de l'analyse, de la surveillance et de la coordination du processus de développement économique du Nord; et de la formulation de lignes de conduite et de programmes en matière d'énergie pour le Nord, y compris l'utilisation efficace des ressources énergétiques.

Division de la planification énergétique

Attributions
La Division de la planification énergétique fournit des conseils d'ordre économique et financier sur l'économie de l'énergie, les tarifs et l'approvisionnement en énergie dans le Nord. Elle facilite le processus d'approbation du gouvernement fédéral prévu dans les règlements régissant la Commission d'énergie du Nord canadien (CENC) et conseille le ministre au sujet de cette société de la Couronne qui constitue le principal producteur d'énergie électrique au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. En collaboration avec les gouvernements territoriaux, la Division administre les subventions financées par le gouvernement fédéral dans le secteur de l'énergie et accordées aux résidants et aux petites entreprises situées à l'extérieur des capitales territoriales de Whitehorse et de Yellowknife; elle entreprend des recherches et élabore des lignes de conduite conjointement avec d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral sur des questions se rapportant à l'approvisionnement en énergie au nord du 60e.

Travaux accomplis en 1983-1984
Sur les directives du ministre, la CENC s'est conformée à la politique sur les prix administrés du gouvernement fédéral et a limité son augmentation annuelle de tarifs à 6 p. 100. Par suite de l'examen des options concernant le rôle et le mandat futurs de la CENC, le gouvernement fédéral a annoncé que la CENC continuerait à fonctionner à titre de société de la Couronne dans le Nord. Des mesures ont été prises pour améliorer les pratiques de tarification de la CENC : on a demandé à l'Office national de l'énergie d'examiner et de mettre en place un système de tarifs fondé sur la méthode de la structure tarifaire par rapport au taux de rentabilité. Afin de permettre à la CENC de mieux répondre aux besoins du Nord, le gouvernement fédéral a également décidé de déménager le bureau de la CENC d'Edmonton à Yellowknife et d'augmenter de cinq à sept le nombre de ses membres.

Des mesures seront prises pour améliorer l'efficacité et la responsabilité de la société. Les subventions directes accordées aux habitants du Nord dans le cadre du Programme fédéral d'aide aux abonnés des compagnies d'électricité, du Programme de subventions à la consommation d'électricité par les entreprises et du Programme de subventions au chauffage domiciliaire au mazout se poursuivront en 1983-1984 et le Cabinet a approuvé la prolongation de ces trois programmes jusqu'en 1984-1985. On a examiné différentes possibilités pour le financement des recherches sur les emplacements de centrales hydro-électriques et on a élaboré, en collaboration avec les gouvernements territoriaux et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, des études sur la distribution du pétrole au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Différentes options ont également été analysées en ce qui concerne les subventions directes dans le secteur de l'énergie. La Division a collaboré avec la CENC et Énergie Mines et Ressources Canada à l'analyse de projets d'aménagement de petites centrales hydro-électriques étudiés dans le cadre du Programme de démonstration dans les localités éloignées.

Projets pour 1984-1985
La Division accélérera la mise en oeuvre des décisions concernant le rôle et le mandat futurs de la CENC. Ceci comprend le déménagement du siège social à Yellowknife, l'élaboration de tarifs d'électricité fondés sur les coûts, suivant les audiences de l'Office national de l'énergie dans le Nord, ainsi que l'analyse et la coordination des changements à apporter aux programmes de subventions directes dans le secteur de l'énergie. Elle préparera un projet de loi modifiant la *Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien*, des propositions pour la gestion de la dette de la CENC, ainsi qu'un processus de réglementation des tarifs de celle-ci dans le domaine public. La Division poursuivra également des recherches économiques sur les programmes de promotion de l'économie à long terme de l'énergie et de l'utilisation d'autres sources d'énergie au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest; elle continuera d'aider à la sélection des projets réalisables dans le domaine de l'énergie renouvelable et elle facilitera le processus d'approbation du gouvernement fédéral quant au fonctionnement de la CENC.

Division des accords socio-économiques et de l'économie des autochtones

Attributions
La Division élabore des lignes de conduite et des programmes devant permettre à tous les habitants du Nord de profiter au maximum des avantages socio-économiques provenant de l'expansion économique. Elle y arrivera par l'analyse des programmes et des projets proposés; par l'élaboration et la mise en oeuvre de mécanismes et de méthodes susceptibles d'assurer une bonne consultation et la participation des résidants du Nord; par l'établissement de programmes de formation, de création d'emplois et de mise sur pied d'entreprises locales; et par l'atténuation de toutes les répercussions néfastes pouvant en résulter. Elle porte une attention toute particulière aux besoins des autochtones.

Travaux accomplis en 1983-1984
La Division a travaillé avec les cadres des gouvernements territoriaux et fédéral et avec les représentants des sociétés pétrolières pour terminer la négociation des éléments se rapportant au Nord dans le cadre des programmes de retombées économiques au Canada, requis en vertu de la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada* (1982) et administrés par l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC). Deux comités des avantages pour le Nord ont été créés au niveau régional pour faciliter et coordonner, en temps opportun, la participation efficace des régions aux plans de retombées au Canada. La Division a entamé, avec des hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et des Territoires du Nord-Ouest, de longues consultations et négociations qui ont abouti à la signature, en vertu de l'entente de développement économique (EDE) entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest, de trois ententes auxiliaires sur les ressources humaines, les ressources naturelles et l'expansion du marché intérieur (tourisme et petites entreprises). Le financement du programme au cours des quatre années sera de 21 millions de dollars, dont 90 p. 100 seront payés par le gouvernement fédéral et 10 p. 100 par le gouvernement territorial. L'EDE des Territoires du Nord-Ouest est maintenant en application et des fonds sont accordés aux promoteurs de différents projets de développement économique dans les Territoires. Grâce aux efforts de coordination et de direction du Ministère, la plupart des travaux préparatoires à l'EDE entre le Canada et le Yukon ont été complétés. L'entente est appuyée par un document intitulé *Perspectives de développement économique du Yukon*, qui a été rédigé en consultation avec d'autres ministères du gouvernement fédéral, des fonctionnaires du gouvernement du Yukon et le Conseil des Indiens du Yukon. Des ententes auxiliaires sur l'exploitation des ressources minérales, sur la planification du développement économique, sur l'exploitation des ressources renouvelables et sur les petites entreprises et le tourisme sont proposées dans l'EDE du Yukon et seront mises en application au cours d'une période de cinq ans. De nombreuses activités concernant le développement économique des autochtones ont été entreprises, notamment la collecte et l'analyse de données sur les revenus et le développement économique des autochtones du Nord; l'examen et l'analyse des structures économiques des propositions de règlement des revendications foncières pour aider les équipes de négociation du gouvernement fédéral; et la gestion du programme d'aide financière offert aux coopératives inuit du Nord. La Division a accordé une attention grandissante aux problèmes des sociétés de développement et des entreprises autochtones cherchant à s'établir dans le Nord.

Projets pour 1984-1985
La Division aidera les comités des avantages pour le Nord à surveiller et à réviser la mise en oeuvre, dans le Nord, des programmes de retombées économiques au Canada, et examinera des techniques plus efficaces pour accroître les avantages que retirera le Nord de l'exploitation des ressources non renouvelables. Les activités de planification concernant les grands projets de mise en valeur du Nord se poursuivront. La Division continuera à participer à la mise en oeuvre de l'EDE des Territoires du Nord-Cuest, y compris l'examen annuel de son efficacité, et proposera de nouvelles ententes auxiliaires. On prévoit que l'EDE du Yukon sera mise en oeuvre cette année. La Division continuera également à participer aux activités de planification et d'élaboration des lignes de conduite relatives à l'expansion économique des autochtones et accordera une attention particulière à l'élaboration de lignes de conduite et de programmes pour coordonner plus efficacement l'aide accordée aux sociétés de développement économique des autochtones du Nord. A compter de l'année financière en cours, la Division sera chargée de la gestion des prêts directs, des garanties d'emprunts et des contributions prévus en vertu du Programme de développement économique des Inuit.

Division de la stratégie économique

Attributions
La Division de la stratégie économique assume les fonctions suivantes : élaborer les grandes politiques et plans d'action liés au développement économique du Nord; élaborer des lignes de conduite assurant l'expansion économique régionale et sectorielle des deux territoires; mener des études économiques spéciales; et mettre sur pied et tenir à jour une base informatisée et complète de données sur les territoires du Nord. La Division collabore étroitement avec les deux gouvernements territoriaux, les groupes d'intérêt et les ministères et organismes fédéraux oeuvrant dans le Nord.

Travaux accomplis en 1983-1984
Dans le cadre du processus d'entente de développement économique entre les gouvernements fédéral et territoriaux, la Division a terminé l'ébauche d'un document sur les perspectives économiques du Yukon et a commencé une ébauche semblable pour les Territoires du Nord-Ouest. Elle a également entrepris une vaste étude de l'économie du Nord et un plan d'action économique adapté aux années 80, préparé une publication contenant les lignes directrices suggérées sur l'exploitation des hydrocarbures de la région de la mer de Beaufort, mené une étude sur la nécessité d'établir un modèle macro-économique à la Direction générale et étudié la question des subventions relatives à l'économie du Nord. On a commencé, en priorité, l'élaboration d'une base de données complète sur le Nord.

La Division a également entrepris une étude sur les coûts de la nourriture dans le Nord; elle a étudié les conséquences de la construction de lotissements urbains près des ressources minières par rapport à l'aménagement d'infrastructures d'accès par avion à ces ressources, et elle a aidé à l'élaboration de projets et de programmes pour la future entente de développement économique du Yukon.

Projets pour 1984-1985
Les principales tâches seront :

La mise au point d'un plan d'action économique pour le Nord et de la documentation s'y rattachant; la surveillance continue des économies du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; l'achèvement d'une étude complète sur les coûts de la nourriture dans le Nord; l'élaboration d'un système de données; l'achèvement d'un bon nombre d'études économiques et la prestation de renseignements, d'analyses et de conseils au Programme des affaires du Nord concernant l'économie du Nord.

Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC)

Fonction économique : Services généraux du gouvernement

L'APGTC est responsable de l'administration et de la réglementation des activités liées aux hydrocarbures dans les terres du Canada. Ces terres couvrent une superficie de 6,4 millions de kilomètres carrés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans d'autres régions situées au nord du 60e, qui relèvent de la compétence du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et une superficie de quelque 3,8 millions de kilomètres carrés se trouvant au large des côtes est et ouest du pays, qui relèvent de la compétence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les pouvoirs de l'APGTC lui viennent de deux lois : La *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada*, qui lui donne de vastes pouvoirs de réglementation sur les terres du Canada; et la *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*, de 1979, qui lui donne le pouvoir de réglementer le forage et les autres activités d'exploration.

A l'administration centrale à Ottawa, l'APGTC se divise en six directions générales, qui ont des responsabilités en matière d'administration, de réglementation et d'établissement de lignes de conduite dans presque tous les secteurs liés aux hydrocarbures. Ces directions générales sont la Gestion foncière, l'Évaluation des ressources, la Protection de l'environnement et génie, les Retombées pour le Canada et l'Analyse de la politique et de la coordination.

De plus, les bureaux régionaux de l'APGTC à St-Jean, Halifax et Yellowknife et les directions générales reçoivent l'aide et l'appui d'autres ministères fédéraux qui ont également des responsabilités de réglementation des activités au large des côtes. On retrouve la Garde côtière canadienne pour les questions maritimes, les ministères de l'Environnement et des Pêches et des Océans pour les questions environnementales, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada en ce qui concerne l'emploi et le ministère de l'Expansion industrielle régionale pour les questions liées à l'élaboration d'un plan d'action industriel.

Travaux accomplis en 1983-1984

L'APGTC a négocié 36 ententes d'exploration avec des sociétés pétrolières dans le Nord. Les sociétés se sont engagées à forer jusqu'à 45 puits au cours de la période visée par les ententes, soit en général d'ici cinq ans. La valeur totale prévue de ces programmes de forage est de plus de 2,5 milliards de dollars.

Terres continentales

L'Esso Ressources Canada Limitée a poursuivi son projet d'expansion de la zone d'exploitation du gisement de Norman Wells, entrepris en 1982. Elle a foré 57 puits et quatre des six îles artificielles devant être construites sur le fleuve Mackenzie ont été achevées. L'approbation des plans de conception pour le projet de Norman Wells relève de l'APGTC. En 1983, l'APGTC a contrôlé les travaux de forage, de production et de construction par des inspections régulières sur place de la sécurité et du forage. L'APGTC a aussi inspecté les installations de production rattachées à la raffinerie existante et l'usine centrale de traitement que l'industrie projette de construire. Elle a de plus vérifié tous les puits de production et d'injection, de même que les méthodes d'essai du réseau de collecte.

Vingt-sept accords d'exploration ont été conclus dans la région des terres continentales. En vertu de ces accords, dont la durée varie de un à cinq ans, les sociétés pétrolières se sont engagées à forer jusqu'à 30 puits. Le coût total prévu de ces programmes de forage est d'environ 230 millions de dollars.

Mis à part le forage de mise en valeur à Norman Wells, trois puits ont été forés dans la région des terres continentales. Tous étaient secs et ont été abandonnés au cours de la campagne de forage de l'hiver de 1982-1983. On a entrepris le démarrage d'un quatrième puits à la fin de l'année.

La plupart des travaux de forage dans la région des terres continentales ont créé des emplois à court terme pour les résidants locaux. Plus d'un tiers des 275 emplois créés par ces programmes de forage ont été comblés par des résidants du Nord. Le projet de Norman Wells a créé des possibilités d'emplois pour plus de 1 000 habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Un montant d'environ 64 millions de dollars a été investi jusqu'à présent par suite des marchés conclus entre l'Esso Ressources Canada Limitée et l'*Interprovincial Pipeline (NW) Ltd.*

Région de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie

Huit accords d'exploration ont été conclus. Dans la région de la mer de Beaufort, les exploitants se sont engagés à forer jusqu'à 15 puits. Le coût total prévu de ces programmes de forage, pour la durée des accords, est d'environ 2,3 milliards de dollars.

Douze puits d'exploration ont été soit commencés, soit exploités de nouveau. Quatre navires de forage, trois appareils de forage installés sur des îles artificielles, une installation de forage conique et un appareil de forage installé sur la terre ferme étaient en activité dans la région. A cause de l'accroissement des activités de forage, l'APGTC a ouvert un bureau d'inspection à Inuvik, et l'a doté de deux inspecteurs à plein temps chargés des travaux en mer et sur la terre ferme. Les activités de ce bureau complèteront celles du bureau de l'APGTC à Yellowknife.

Les travaux de forage ont créé 2 000 emplois pour les Canadiens, dont plus de 620 ont été offerts à des habitants de 30 collectivités du Nord. Presque toute la main-d'oeuvre dans la région de la mer de Beaufort est canadienne.

Des programmes officiels de formation permettant aux habitants du Nord d'occuper des postes dans l'industrie du pétrole se sont poursuivis. Une partie de cette formation consiste à faire travailler des Canadiens avec des non-Canadiens pour qu'ils puissent éventuellement assumer des postes de niveau supérieur dans les programmes de forage.

Les dépenses d'exploitation totales des programmes de forage dans la région sont d'environ 658 millions de dollars. Presque 480 millions de dollars (soit 73 p. 100) ont servi à acheter des biens et des services canadiens. Plus de 10 p. 100 des dépenses au Canada ont été effectuées dans la région de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie.

Îles de l'Arctique

Aucun accord d'exploration n'a été conclu parce que les travaux d'exploration au cours des cinq prochaines années sont assurés par 21 accords conclus en 1982 avec la *Panarctic Oils Ltd.*, qui est l'exploitant dans la région. Cinq puits ont été terminés en 1983.

Les exploitants ont dépensé un total de 74 millions de dollars pour les sondages sismiques et les travaux de forage en 1983. De cette somme, 58 millions de dollars ont été dépensés pour des biens et des services canadiens. Environ 4 p. 100 de cette somme ont été dépensés dans la région.

Au cours de la saison de sept mois, il y a eu un maximum mensuel de 237 emplois, dont 47 ont été comblés par des Inuit des collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay. Les autres 190 emplois ont été comblés par des Canadiens de partout au pays.

Région de la baie d'Hudson

En 1983, plus de 8 000 kilomètres ont été couverts par les sondages sismiques, ce qui a créé un total de 34 emplois sur les navires de prospection sismique. Vingt de ces postes ont été comblés par des Canadiens. Des autochtones de la région ont été embauchés à titre d'observateurs-écologistes. La *Canadian Occidental* a entrepris une étude environnementale approfondie de la région de la baie d'Hudson. Les dépenses totales liées aux sondages sismiques étaient de 7 millions de dollars, dont environ 35 p.100 sont revenus directement au Canada. Les services de soutien pour le programme de prospection sismique, comme la rotation des équipes de travail et l'évacuation d'urgence, ont encore une fois été assurés au moyen d'hélicoptères de la base de Churchill. En mai 1983, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et celui des Affaires indiennes et du Nord canadien ont approuvé la création d'un comité du pétrole et du gaz de la baie d'Hudson, chargé de représenter les résidants de la région qui pourraient être touchés par les activités d'exploration des hydrocarbures.

Direction générale des services techniques et des marchés

Fonction économique : Services généraux du gouvernement

Attributions

La Direction générale est chargée de fournir des services professionnels et techniques au niveau de la planification, de la conception, de l'acquisition, de l'entretien et du fonctionnement technique des biens immobiliers et autres avoirs du Ministère; elle s'occupe aussi des marchés. Elle élabore les lignes directrices, les normes, les directives, les systèmes et les cours de formation pertinents.

Travaux accomplis en 1983-1984

La Division des transports a fourni des services de soutien en génie, en gestion de projets ainsi que des services généraux de planification, de conception et de mise en service des routes du Nord, les services de conception et de construction étant assurés par Travaux publics Canada et les gouvernements territoriaux en vertu d'ententes de services techniques.

En ce qui concerne la route de la Liard, tous les ponts ont été construits et l'ouverture officielle de la route est prévue pour le 23 juin 1984.

On a commencé les travaux de réfection et de revêtement au bitume de la route du Mackenzie, à partir de la borne kilométrique 0 (limite Alberta — T.N.-O.), qui devraient être terminés jusqu'à la borne kilométrique 84 (Enterprise, T.N.-O.) en 1987.

Des travaux préparatoires sont en cours pour terminer le terrassement et l'application d'un revêtement sur la route du Mackenzie, entre Fort Simpson et Wrigley. Ce tronçon devrait être terminé d'ici quatre ans, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.

La réfection de la route Dempster, des bornes kilométriques 0 à 125, a été entreprise. On a effectué la stabilisation du terrassement ainsi que l'application d'un revêtement à différents endroits entre les bornes kilométriques 125 et 460.

En ce qui concerne la route Carcross-Skagway, les travaux d'amélioration entre Carcross (borne kilométrique 106) et la route de l'Alaska (borne kilométrique 159) ont été entrepris cette année et devraient être terminés d'ici 1986.

On a terminé le pont de la rivière Hyland de la route du chaînon Nahanni au Yukon. Les études de conception et d'aménagement pour la route Canol Nord se sont poursuivies pour la deuxième année du programme triennal.

Dans le cadre du Programme énergétique national, la Division des bâtiments a poursuivi un programme de contrôle du rendement de deux résidences pour les employés à Frobisher Bay, relativement à l'application d'une nouvelle technique et de mesures d'économie de l'énergie.

Le personnel de la Division des bâtiments participe avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, des organismes et le secteur privé, à l'élaboration d'une nouvelle norme de construction résidentielle économe en énergie pour le Nord. Une ébauche de la norme a été terminée et est maintenant disponible. La Division projette de faire connaître cette norme aux personnes intéressées à la construction dans le Nord et de préparer des documents d'interprétation. Des recommandations ont été formulées et des dessins et des estimations ont été présentés pour améliorer des installations à Baker Lake, à Sarcpa, à Rankin Inlet et à Resolute.

La Division a fourni un service de gestion de projets pour la construction de trois bureaux de district pour le Programme des affaires du Nord. Le premier, situé à Yellowknife, devrait être terminé d'ici la fin de mars 1984; pour le deuxième, à Fort Smith, la construction devrait commencer en mai 1984 et devrait être terminée en novembre; celui de Frobisher Bay se trouve maintenant à l'étape de la conception et la construction devrait commencer en 1985. L'organisme chargé de la conception et de la construction de ces bureaux est Travaux publics Canada.

La Division des services municipaux a inspecté une installation électrique existante à la station de recherche d'été située au lac Sarcpa.

On a commencé l'élaboration de systèmes de gestion de l'entretien au Yukon et dans les T.N.-O. en 1983-1984, en collaboration avec la Division du développement technologique. De plus, la Direction générale et la région des T.N.-O. ont entrepris des discussions avec d'autres ministères oeuvrant dans le Nord pour élaborer un système commun de prestation de services plus efficaces pour l'entretien et la réparation des installations du gouvernement fédéral.

La Section de l'information sur les terrains de la Division des données techniques a continué à offrir des services et des conseils techniques au Programme des affaires du Nord (à l'administration centrale et dans les régions) ainsi qu'aux gouvernements territoriaux dans les domaines des levées aériens et terrestres, de la topographie et de la photocartographie et pour divers travaux de photogrammétrie.

La Section a effectué, notamment, l'analyse des besoins annuels des programmes de travail; l'établissement des estimations; la réalisation de travaux de recherche, d'évaluation et d'élaboration relatifs à la base de données existante, et la préparation des devis techniques nécessaires aux marchés. La Section a également participé à des comités interministériels de levées aériens et terrestres.

Pour compléter les travaux effectués à l'extérieur, des ressources internes ont été utilisées pour produire des mosaïques de photographies aériennes, des dessins topographiques, ainsi que des cartes et des indicateurs thématiques.

Projets pour 1984-1985

Les travaux de construction sur les routes Dempster, Carcross-Skagway et du Mackenzie se poursuivront. On commencera la réfection de la route Canol Nord, sous réserve de l'approbation du projet.

L'évaluation de la technologie relative aux économies d'énergie se poursuivra, en vue de son application à la conception, à la construction et à la rénovation de maisons économes en énergie dans le Nord. Les travaux de construction du bureau de district de Fort Smith devraient être mis en marche en mai 1984. On commencera également l'étape de la conception du nouveau bureau de district de Frobisher Bay.

La Direction générale des services techniques et des marchés et les Territoires du Nord-Ouest continueront leurs discussions avec d'autres ministères oeuvrant dans le Nord pour élaborer un système commun et plus efficace de prestation de services touchant l'entretien et la réparation des installations du gouvernement fédéral.

Programme des affaires indiennes et inuit

Attributions
Le Programme des affaires indiennes et inuit aide les autochtones du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest à atteindre leurs objectifs d'ordre culturel, social et économique. Le Programme fonctionne en collaboration avec les groupes autochtones et les gouvernements territoriaux.

Direction générale du logement et du soutien des bandes

Fonction économique : Éducation

Administration centrale

Travaux accomplis en 1983-1984
Un total de 105 000 $ a été accordé au Yukon et un montant de 76 560 $ aux Territoires du Nord-Ouest au cours de l'année financière 1983-1984 pour le Programme de formation des bandes.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les mesures prises à l'égard de la formation des bandes visaient principalement les administrateurs des bandes. Des ateliers ont été tenus dans les domaines de la gestion, du logement, de la formation et des finances.

La région du Yukon a élaboré un programme global de formation lié à divers aspects du logement.

La Direction des services de formation et de consultation pour les bandes a mis fin à son aide au Conseil des Indiens du Yukon relativement à la mise sur pied d'un réseau autochtone de radiodiffusion au Yukon. La Direction a fourni un montant de 10 000 $ pour la formation et le perfectionnement d'opérateurs-radio, de techniciens et de programmeurs pour le réseau autochtone de radiodiffusion. Des fonds ont été accordés pour l'élaboration et la prestation d'un cours en administration. Les projets spéciaux dans les Territoires du Nord-Ouest comprenaient un projet d'enseignement sur place à Aklavik et à Snowdrift ainsi qu'un projet visant à donner des compétences en formation à des particuliers pour leur permettre d'enseigner les techniques administratives.

Projets pour 1984-1985
Le Programme de formation des gestionnaires indiens, anciennement la Direction des services de formation et de consultation des bandes, continuera à aider les conseils et le personnel des bandes indiennes à évaluer leurs besoins de formation et de perfectionnement en gestion et à élaborer et à mettre en oeuvre des méthodes et des plans pour les satisfaire.

Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique et de la création d'emplois

Travaux accomplis en 1983-1984

Fonction économique : Progrès économique — Autres

Évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources

La Direction de l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources a été créée en 1981-1982 en réponse aux préoccupations des Indiens concernant les grands travaux d'exploitation des ressources. En 1982-1983, certaines bandes indiennes du Yukon, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest ont reçu des fonds leur permettant de mieux faire face aux répercussions des grands travaux d'exploitation des ressources. En 1983-1984, en raison d'un manque temporaire de fonds et d'autorisations, les activités de la Direction ont été considérablement restreintes et seulement deux projets ont été financés dans le Nord.

Au Yukon, la Direction a fourni de l'aide financière et des conseils techniques à la bande de Ross River au sujet des répercussions du projet d'exploitation minière de la *Canada Tungsten* dans la passe MacMillan, et a continué d'assurer le partage des frais à 50. p.100 avec l'exploitant pour le financement d'une étude détaillée sur les répercussions socio-économiques commencée en 1982-1983. La bande de Ross River a obtenu les marchés de camionnage et a profité des programmes provisoires de formation mis sur pied par la *Yukon Barite* dans le cadre de ses activités d'extraction et de broyage.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la Direction a fourni une aide technique à la Nation dénée et aux collectivités dénées établies dans le delta du Mackenzie et le long du fleuve Mackenzie pour étudier les répercussions des projets d'aménagement de centrales hydro-électriques dans la région de la mer de Beaufort et de la construction du pipeline de Norman Wells. Une aide financière a été accordée pour étudier le projet d'aménagement d'une centrale hydro-électrique sur la rivière des Esclaves.

Projets pour 1984-1985
Les autorisations et les fonds nécessaires ayant été rétablis, la Direction de l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources aidera les collectivités indiennes qui seront touchées par les projets d'exploitation des ressources.

Organismes à vocation économique

En 1983-1984, des organismes à vocation économique ont financé la Société de développement des Indiens du Yukon. Celle-ci a été créée pour administrer et investir la part des fonds découlant du règlement des revendications foncières devant être affectée au développement économique. Des fonds ont été accordés à cette société avant le règlement de la revendication foncière pour assurer une utilisation efficace des fonds prévus par ce règlement lorsque ceux-ci seront disponibles.

Bureaux régionaux

Région du Yukon

Attributions
Le bureau de la région du Yukon du Programme des affaires indiennes et inuit remplit des fonctions administratives pour environ 3 400 indiens inscrits de treize bandes au Yukon et de trois dans le nord de la Colombie-Britannique. Le Programme est conçu pour aider les Indiens à atteindre leurs objectifs d'ordre culturel, social et économique et pour veiller à ce que le Canada remplisse ses obligations constitutionnelles et statutaires à leur égard.

Mise en valeur des ressources, développement économique et création d'emplois

Travaux accomplis en 1983-1984
La Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique et de la création d'emplois a offert des prêts, des contributions et des services de consultation pour aider les Indiens du Yukon dans les domaines de la création d'entreprises et d'emplois.

Celle-ci a consacré 55 695 $ pour venir en aide à des entrepreneurs et à des sociétés et 307 500 $ pour l'expansion des institutions, pour les programmes de formation et pour la poursuite d'activités traditionnelles.

Un plan de développement économique sous-régional pour trois bandes du Nord a été financé conjointement par le ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) et la Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique a été complétée et la seconde est en voie de réalisation.
économique a été complété et la seconde est en voie de réalisation.

La bande indienne de Ross River a terminé une étude des répercussions de l'exploitation des ressources.

Un cours sur la lutte contre les incendies de forêts a été parrainé par le Conseil des Indiens du Yukon (CIY) et financé conjointement par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) et la Division des forêts du Programme des affaires du Nord du Ministère. Six membres de chacune des quatre bandes participantes ont assisté au cours.

Les programmes de formation professionnelle et d'éducation permanente ont été transférés du programme d'éducation. Environ 20 étudiants ont reçu une aide.

Projets pour 1984-1985
La Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique et de la création d'emplois continuera à fournir une aide financière et des services consultatifs dans les domaines de la formation, de la planification et de l'expansion des entreprises. Le processus d'amélioration du programme de prêts se poursuivra. On prévoit que le plan de développement économique sous-régional sera terminé à la fin du premier trimestre.

Développement social

Fonction économique : Progrès économique — humain

Travaux accomplis en 1983-1984
Des dépenses élevées ont été engagées dans le cadre du Programme de sécurité du revenu en raison de la situation économique difficile de l'ensemble du Yukon et, en particulier, des bandes.

Le Programme de développement social a appuyé les activités et la participation accrue des Indiens du Yukon dans le domaine de l'aide à l'enfance, et les a encouragé à travailler avec le gouvernement du Yukon pour revoir et modifier l'Ordonnance sur la protection de l'enfance.

Par sa participation à divers comités et groupes d'études gouvernementaux, le Ministère a aidé à déterminer et à établir des services pour répondre aux besoins des personnes âgées faisant partie de la population indienne inscrite du Yukon.

Par l'établissement de liens de communication plus efficaces avec le Conseil des Indiens du Yukon, le Programme a entrepris de définir les préoccupations et d'encourager la planification conjointe de la mise en oeuvre éventuelle du règlement de la revendication foncière des Indiens du Yukon. On a également entrepris les consultations pertinentes avec le gouvernement du Yukon.

Projets pour 1984-1985
Le Programme de développement social appuiera et encouragera l'accroissement des activités de formation pour le personnel chargé du développement social des bandes par le biais de consultations avec le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement de ce territoire.

La planification des mesures à prendre pour répondre aux besoins en matière de bien-être social découlant du règlement prévu des revendications foncières prendra de plus en plus d'importance.

Programme d'éducation

Fonction économique : Éducation

Travaux accomplis en 1983-1984
Les programmes d'enseignement primaire et secondaire relèvent du gouvernement du Yukon. Cependant, l'enseignement post-secondaire ainsi que l'éducation permanente intéressent directement le Ministère.

Trente étudiants à temps plein et 21 étudiants à temps partiel ont reçu une aide financière pour fréquenter des collèges et des universités. Ce nombre représente une augmentation de presque 50 étudiants, comparativement à l'année précédente. L'accord de contribution avec le Conseil des Indiens du Yukon prévoyait des fonds pour la formation du personnel de l'enseignement post-secondaire (8 étudiants à plein temps) ainsi que des fonds pour l'éducation permanente.

Le *Yukon Hall*, unique résidence d'étudiants de la région, a accueilli des étudiants d'autres localités venus suivre des cours à Whitehorse. On a également financé trois maisons d'hébergement de groupes dans les collectivités environnantes.

Le Ministère a accordé d'autres fonds au Conseil des Indiens du Yukon pour financer des systèmes de mise au point des programmes d'études. Le projet-pilote du programme d'études sociales de première année, a été lancé dans plusieurs écoles du Yukon.

Projets pour 1984-1985
Le Programme d'éducation déléguera la responsabilité de l'éducation permanente à la Direction générale de la mise en valeur des ressources, du développement économique et de la création d'emplois, mais continuera à offrir des services dans les domaines de l'enseignement post-secondaire et du logement des étudiants. Il fournira aide et conseils aux bandes pour leur permettre d'assurer une meilleure prestation des services à offrir en vertu des programmes qu'elles administrent.

Programme de l'administration locale

Fonction économique : Administration locale

Travaux accomplis en 1983-1984
Le Programme de l'administration locale de la région du Yukon a accordé des fonds aux 15 bandes de la région pour leur permettre d'assurer des services communautaires. Ces fonds ont servi au soutien des bandes, à l'acquisition de matériel de lutte contre les incendies, au financement d'installations d'adduction d'eau et d'égout et aux programmes de planification communautaire et de loisirs. Le Programme a en outre versé des capitaux aux conseils de bandes pour la construction de logements et d'autres bâtiments ainsi que pour l'arpentage des terrains jugés appropriés pour la construction de logements destinés aux Indiens.

Le Programme a travaillé en étroite collaboration avec les bandes et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) afin de fournir des logements dans les collectivités autochtones.

En juillet 1982, le Conseil du Trésor a approuvé en principe que la bande Kwanlin Dun déplace son agglomération du parc industriel de Whitehorse à un emplacement plus résidentiel. Les travaux de réinstallation devraient commencer en 1984 et se terminer en 1987. L'emplacement actuel de l'agglomération s'ajoutera au parc industriel.

Projets pour 1984-1985
La direction et la gestion des services municipaux relèveront encore de l'autorité des bandes. Le Programme veillera à accroître la participation de celles-ci aux programmes conjoints de construction de logements du Ministère et de la SCHL et à améliorer la formation du personnel des bandes.

En raison de l'imminence du règlement des revendications foncières, une présentation au Conseil du Trésor visant à accélérer la planification et la formation des bandes sera rédigée.

Territoires du Nord-Ouest

Attributions
Le bureau régional des Affaires indiennes et inuit à Yellowknife mène des consultations avec 17 conseils de bandes, 8 470 Indiens inscrits, des associations autochtones et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en vue d'encourager le développement social et l'expansion économique des bandes indiennes.

Le Programme de développement économique offre des conseils et de l'aide financière aux autochtones du Nord pour leur permettre de communiquer avec les divers ministères et les organismes privés qui ont un rôle à jouer dans l'expansion économique du Nord.

Travaux accomplis en 1983-1984
Le regroupement des conseils de bandes et des conseils d'établissements dans la région de l'Arctique de l'Ouest a mené à l'élaboration d'une nouvelle *Ordonnance sur les communautés*. Des représentants des bandes dénées, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du Programme des affaires indiennes participent à ce projet.

Un groupe de travail sur l'expansion économique, composé de représentants régionaux des bandes dénées et de la nation dénée, a été créé. Ce groupe de travail a pour tâche d'énoncer la position des Dénés relativement aux ententes de développement économique, aux mégaprojets et à l'expansion économique des collectivités.

Le financement de base ainsi que les frais généraux des bandes ont été regroupés sous le Programme national de financement et de soutien des bandes. Le financement global a augmenté de 100 p. 100, permettant ainsi aux bandes de recruter des employés compétents et de fournir des fonds supplémentaires pour la consultation sur les questions d'importance régionale et nationale.

Projets pour 1984-1985
La mise en oeuvre d'un plan de formation communautaire sera encouragée, notamment pour les collectivités touchées directement par le projet de construction d'un pipeline à Norman Wells.

On appuiera les initiatives du groupe de travail sur l'expansion économique, notamment en ce qui concerne l'entente de développement économique et le Fonds de développement économique des Indiens.

Le bureau régional participera à l'élaboration et à la formulation des textes de l'*Ordonnance sur les communautés* des Territoires du Nord-Ouest.

Agriculture Canada

Direction de l'hygiène vétérinaire

Fonction économique : Recherche à long terme

Activités de recherche 1983-1984

Le parc de Wood Buffalo et ses environs sont le site d'une étude sur les maladies des bisons. Un projet conjoint de Parcs Canada et du Service de la faune des Territoires du Nord-Ouest, auquel participent activement les chasseurs et les trappeurs locaux ainsi que les membres des bandes dénées et métisses, vise principalement à déterminer la présence de brucellose et de tuberculose chez les bisons et autres animaux sauvages de la région.

Un projet de recherche, effectué au laboratoire de pathologie animale de Sackville au Nouveau-Brunswick, vise à mieux connaître les espèces du ver parasite *Trichinella spiralis* présent dans les muscles de divers animaux sauvages carnivores qui ont été envoyés d'un peu partout dans le pays. Les espèces arctiques de ce parasite zoonotique peuvent survivre aux techniques de réfrigération et menacent donc la chaîne alimentaire.

A Lethbridge en Alberta, l'étude *The Arctic Fox : Rabies infection and age structure from trapline returns* (Étude sur le renard arctique : la rage et la structure d'âge selon les prises au piège) se poursuit. L'étude portera peut-être également sur la détermination du mouvement saisonnier des jeunes renards et le lien entre celui-ci et la fréquence de la rage.

Direction générale de la production et de l'inspection des aliments

Direction de l'inspection des aliments

Division de l'hygiène des viandes

Travaux accomplis en 1983-1984

L'abattage annuel de rennes, effectué généralement en février ou en mars par la société *Canadian Reindeer (1978) Limited* de Tuktoyaktuk, Territoires du Nord-Ouest, a été remis à l'automne 1984.

Dans le cadre du programme de l'hygiène des viandes, le travail des inspecteurs permet aux populations du Nord d'abattre et de préparer les bêtes pour la vente destinée au marché local et à l'exportation. La vente d'autres espèces, notamment le boeuf musqué, n'est pas prévue à l'heure actuelle.

Institut de recherches sur les terres

Attributions

L'Institut voit à la mise en oeuvre de programmes nationaux liés aux ressources terrestres et aux services agro-météorologiques et effectue de la recherche en classification des sols, des levés de végétation et de sol, ainsi que des études sur l'évaluation de l'utilisation des terres agricoles et sur la dégradation des sols.

Travaux accomplis en 1983-1984

A la demande de la Commission géologique du Canada, des observations sur le terrain ont été effectuées dans la partie centrale du Yukon afin d'établir des liens entre les dépôts superficiels et les sols. Des évaluations de la capacité agricole des sols ont été effectuées dans divers sites pour le gouvernement du Yukon. Le contrôle de la température du sol s'est poursuivi afin d'en mieux connaître le régime.

Un bureau permanent de levés du sol a été établi à Whitehorse. Les expériences agronomiques prévues ont été effectuées en collaboration avec le *Beaverlodge Research Station* du nord de l'Alberta.

Des informations sur le sol portant sur le nord du Yukon et le delta du Mackenzie, Territoires du Nord-Ouest, ont été présentées à la Quatrième Conférence internationale sur le pergélisol; cette information a été publiée dans le guide d'excursion.

Institut de recherches biosystématiques

Attributions

Le programme de l'Institut met l'accent sur la collecte et l'étude taxonomique d'organismes d'intérêt spécial pour les Canadiens. L'Institut prépare et communique du matériel d'interprétation aux travailleurs dans les domaines connexes et offre le Service d'identification nationale utilisé par des clients à travers tout le Canada.

Travaux accomplis en 1983-84

Des spécimens d'insectes et de plantes ont été prélevés au Yukon, notamment des champignons, des plantes vasculaires et des insectes qui serviront à la recherche ou feront partie de la collection de l'Institut. Un service d'identification des insectes, des plantes et des champignons a été mis sur pied.

Approvisionnements et Services Canada

Fonction économique: [1]

Administration des approvisionnements

Attributions:

L'Administration des approvisionnements est responsable des achats, de l'imprimerie, de l'édition, de la gestion de la publicité, des expositions, de la gestion des transports, de la sécurité industrielle, de l'entretien et de la réparation du matériel ainsi que de l'entreposage et de la distribution des surplus de matériel du gouvernement. En 1983-1984, le volume total des transactions effectuées par l'Administration au nom du gouvernement du Canada se chiffrait à plus de 6 milliards de dollars.

L'Administration des approvisionnements assure également un soutien limité aux gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon en leur donnant accès au système des articles stockés et au service de réparation et d'entretien de l'équipement de bureau.

Un bureau des achats, qui a été établi à Whitehorse en avril 1980, s'occupe des achats des ministères et des organismes gouvernementaux fédéraux du Yukon.

L'Administration des approvisionnements a conclu des contrats d'une valeur de plus de 13 millions de dollars avec des fournisseurs du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Ce montant est presque égal aux sommes consacrées à l'achat de biens et de services destinés à être livrés au Nord. Durant les onze mois du dernier exercice financier, ces achats se sont chiffrés à plus de 14 millions de dollars.

Le Ministère tient à jour des listes de fournisseurs qualifiés dont il sollicite des soumissions pour remplir ses contrats. On prévoit que les fournisseurs locaux pourront obtenir plus de contrats dans le Nord en raison de la régionalisation accrue prévue pour le prochain exercice financier. L'année dernière, quelque 450 fournisseurs locaux ont obtenu des contrats de l'Administration des approvisionnements.

[1] Approvisionnements et Services Canada *n'est pas* inclus dans le Programme annuel des dépenses dans le Nord.

Les biens et les services se chiffrant à plus d'un million de dollars étaient classés dans les catégories suivantes:

Aliments, boissons et tabac
Mazout
Bois de charpente
Véhicules automobiles, camions et bicyclettes
Avions et navires affrétés
Services scientifiques et de recherche

Travaux accomplis en 1983-1984
Voici un aperçu des contrats qui ont été accordés dans le Nord:

- Énergie, Mines et Ressources: des contrats ont été accordés relativement à deux importants projets, soit d'une part: l'affrètement d'avions en vue d'appuyer l'étude du plateau continental polaire et d'autre part la fourniture de moyens logistiques ainsi que d'appareils de forage pour soutenir le projet de nature scientifique de la Commission géologique du Canada dans le sud de la mer de Beaufort.
- Environnement Canada: des contrats ont été accordés relativement au programme de déversement d'hydrocarbures à l'île Baffin en vue de mettre à jour les travaux préliminaires effectués en 1979-1980 dans le cadre d'un programme contrôlé de déversement d'hydrocarbures ayant pour but de déterminer les répercussions subies par les Macrobenthos de l'île Baffin ainsi que les mesures qu'il faudrait prendre pour protéger le littoral.
- Transports Canada: des contrats ont été accordés relativement à des projets de mise à jour du Règlement sur la prévention de la pollution des eaux arctiques par les navires et sur les transports maritimes de l'Arctique - R et D maritimes et énergie.
- Garde côtière canadienne: un contrat de cinq ans a été conclu en vue d'assurer des services aériennes affrétés pour les vols de reconnaissance effectués dans le cadre du programme des glaces de l'Extrême-Arctique.
- Pêches et Océans Canada: un contrat a été conclu avec la Steltner Development and Manufacturing Co. de Pond Inlet, dans les Territoires du Nord-Ouest, en vue d'acquérir des données à Eclipse Sound et à l'île Adams pour étudier sur une grande échelle la déformation des glaces de mer en surface ainsi que les variations subies.
- Santé et Bien-être social Canada: un contrat a été accordé relativement au programme de soins infirmiers pour les régions éloignées.
- Affaires indiennes et du Nord Canada: des contrats ont été accordés relativement au Programme de recherche sur l'utilisation des terres de l'Arctique et dans le cadre des services de lutte contre l'incendie par avion-citerne dans les Territoires du Nord-Ouest.

Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales

Fonction économique: Services généraux du gouvernement [1]

Attributions
Le Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE) a été établi par le Conseil des ministres en 1973; il sert à évaluer les conséquences environnementales des projets fédéraux et à intégrer les résultats de ces évaluations aux plans, aux prises de décision et aux réalisations.

Le PEEE vise les projets proposés ou parrainés par les ministères et les organismes fédéraux, chaque fois qu'il s'agit de projets financés par des fonds fédéraux ou qui concernent une propriété fédérale. Tous les ministères et organismes fédéraux sont assujettis au Processus, sauf les sociétés de la Couronne propriétaires ainsi que certains organismes de réglementation qui sont cependant invités à y participer.

Le PEEE relève du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEEE), dont le président exécutif fait rapport au ministre de l'Environnement.

En vertu du Processus, les ministères et les organismes examinent les projets pour détecter les éventuelles répercussions néfastes de leur réalisation. Si elles ne sont pas manifestes, on procède alors à un examen plus détaillé, appelé «évaluation environnementale initiale». Le Bureau encourage les organismes à solliciter l'opinion du public dès la planification initiale de toute activité susceptible de modifier l'environnement. Si l'examen sommaire ou l'évaluation initiale révèle des répercussions éventuelles importantes, le projet est renvoyé au BFEEE pour examen officiel. Chaque projet est étudié par une commission indépendante, dont les membres sont choisis par le ministre de l'Environnement.

[1] Les activités du BFEEE sont classées parmi les «services généraux du gouvernement», mais ses dépenses ne figurent pas dans l'Exposé sur le programme annuel des dépenses dans le Nord. Les fonds prévus pour les programmes administratifs du ministère de l'Environnement servent à le financer.

Canadien National

La commission publie des lignes directrices pour la préparation, par l'organisme promoteur, d'un Énoncé des incidences environnementales (EIE). Dans le cadre de son examen, la commission tient des audiences publiques et remet ensuite un rapport au Ministre. Ce document décrit les principales conséquences que pourrait avoir la réalisation du projet et contient des conclusions et des recommandations. Les décisions issues de ces recommandations relèvent du ministre de l'Environnement et du titulaire du ministère qui a proposé le projet ou qui le parraine.

Réalisations en 1983-1984

La Commission environnementale a remis à juin la publication des lignes directrices finales pour la préparation d'un EIE sur le projet hydro-électrique de la rivière des Esclaves. Ce répit avait pour but de permettre une meilleure coordination entre le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta pour éviter le dédoublement des travaux et mieux accommoder le public.

La formation de cette commission répond au souci de prévoir les répercussions possibles du projet non seulement sur le plan de l'environnement, mais aussi sur le plan socio-économique, directement tributaire du premier, dans le parc national de Wood Buffalo, qui chevauche la limite entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

La commission chargée d'évaluer le projet d'exploitation et de transport des hydrocarbures dans la mer de Beaufort a tenu des audiences le 14 septembre et le 16 décembre 1983.

On a tenu dans vingt localités nordiques des réunions officieuses et non techniques. D'autres, plus officieuses et détaillées ont eu lieu à Resolute, Inuvik, Whitehorse, Yellowknife, Calgary et Ottawa. Cette série de consultations a coincidé avec un projet pilote inédit de financement des participants. Un comité indépendant a réparti les sommes entre 22 associations représentant des localités, six d'autochtones et deux de défense de l'environnement. Le BFEEE étudie l'efficacité de cette méthode pour déterminer dans quelle mesure le financement a permis à ces groupes de mieux préparer leurs recherches et de participer plus activement aux audiences.

Projets pour 1984-1985

La commission chargée d'évaluer le projet hydro-électrique de la rivière des Esclaves devrait publier en avril 1984, de concert avec le gouvernement de l'Alberta, des lignes directrices provisoires pour la préparation d'un EIE. La Commission d'évaluation du projet de la mer de Beaufort présentera au début de l'année son rapport au ministre de l'Environnement.

Fonction économique : Transports

Attributions

Le Canadien National (CN) assure les services de transport et de télé-communications dans le nord du pays. Depuis ses débuts, il a fourni des moyens de transport aux industries minières et forestières ainsi qu'aux entreprises d'exploration et de construction, et mis un service de télécommunications à la disposition des particuliers et des entreprises.

Travaux accomplis en 1983

Le CN a assuré la liaison ferroviaire pour le transport intermodal de tuyaux utilisés dans la construction d'un oléoduc entre Norman Wells (T. N.-O.) et le lac Zama (Alb.). Les tuyaux ont été transportés par CN Rail d'Edmonton à Hay River, puis acheminés par péniches et camions vers des sites de stockage des matériaux de construction le long du Mackenzie, entre Fort Simpson et Norman Wells.

Les activités de forage s'étant poursuivies dans la mer de Beaufort en 1983, CN Rail a assuré l'acheminement des biens de consommation vers les bases côtières d'approvisionnement par Hay River et le réseau fluvial du Mackenzie.

Suite à la chute des prix des métaux, la mine Pine Point, le plus gros client du CN dans le Nord, a interrompu ses opérations pendant les six premiers mois de 1983. Les expéditions ont repris à la réouverture de la mine.

Norouestel

Fonction économique : Communications

La Norouestel, filiale du CN dans le domaine des télécommunications, a continué de prendre de l'expansion et d'étendre son réseau.

En 1983, Norouestel a poursuivi la mise en oeuvre de son grand programme de remplacement des petits centraux électromécaniques ruraux par des centraux numériques télécommandés. De petits centraux numériques ont été installés à Arctic Red River, à Paulatuk, à Holman, à Sachs Harbour, à Spence Bay, à Pelly Bay, à Gjoa Haven et à Old Crow.

La petite agglomération de Tagish (Yukon) a été dotée d'un petit central numérique de localité.

Un nouveau central numérique (local et interurbain) a été implanté à Fort Nelson (C.-B.) afin de remplacer l'équipement électromécanique désuet. Ce central acheminera tous les appels interurbains automatiques du nord de la Colombie-Britannique et tous les appels locaux de Fort Nelson.

Le service *Touchtone* a été introduit dans huit autres localités, ce qui porte à 95 p.100 (23 672 lignes) le pourcentage de lignes ainsi desservies.

La capacité de quatre centraux *crossbar* SA-1 a été augmentée.

L'enregistrement automatique des numéros (EAN) a été implanté dans 11 agglomérations et ajouté au central privé automatique SL-1 à 1400 lignes qui dessert les organismes fédéraux et les bureaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Au total, 23 671 (93 p.100) lignes en service bénéficient du système.

Le service public de radiotéléphone mobile et le service d'enregistrement des numéros par la téléphoniste ont été transférés de Hay River à Fort Nelson.

Le service de communication automatique par le zéro dans la région de Fort Nelson a été relocalisé à Whitehorse (opératrice interurbaine).

Onze centraux locaux ont été équipés du système de composition Zéro Plus.

La modernisation du système à micro-ondes entre Whitehorse et Mount Berdoe (près de Carmacks, Yukon) doit porter la capacité du réseau de 300 à 960 voies téléphoniques. Les travaux devraient être terminés en mars 1984. Il s'agit du principal moyen qui permet aux autres systèmes desservant Dawson, Faro et la passe MacMilian d'entrer en communication avec Whitehorse.

Un nouvel ordinateur a été installé à Whitehorse pour s'occuper du service aux abonnés, soit le traitement des commandes, l'enregistrement des plaintes, l'assistance-annuaire et les relevés des appareils.

Situation au 31 décembre 1983

Centraux téléphoniques	C.-B.	11
	Yukon	19
	T. N.-O.	34
	Total	64
Postes téléphoniques principaux		26,960
Nombre total de téléphones		44,315
Nombre de collectivités desservies		61
Interurbain automatique		99,9%
Enregistrement automatique des n^{os}		93,0%
Accessibilité du service *Touchtone*		95,0%

Projets pour 1984

Fonction économique : Transports

La hausse du prix du zinc et du plomb devrait se traduire par un accroissement de la production de la mine Pine Point et une augmentation du trafic pour CN Rail en 1984. Si le nouveau concentrateur de la compagnie *Cadillac Explorations* situé à 160 km au nord-ouest de Fort Simpson est mis en service au cours de l'année, jusqu'à 91 000 tonnes (par année) de concentrés de plomb-zinc seront acheminées vers les régions méridionales du Canada.

La Norouestel a plusieurs projets pour 1984.

Fonction économique : Communications

La phase III d'un plan quinquennal visant à remplacer les centraux électromécaniques par des installations numériques se poursuivra en 1984. Le matériel électromécanique sera remplacé à Dease Lake, Iskut, Fort-Providence, Wrigley, Fort Norman, Fort Franklin, Snowdrift, Fort-Liard, Telegraph Creek, Toad River, Carmacks, Aklavik, Fort Good Hope et Wonowom.

Le concentrateur situé à la borne milliaire 92 sera enlevé, et l'agglomération sera desservie par le central numérique de Wonowom.

Un deuxième concentrateur sera mis en place pour desservir la région de Wolf Creek à partir du central de Whitehorse.

Le système d'enregistrement automatique des numéros sera implanté dans 19 agglomérations, portant à 29 916 (96,6 p.100) le nombre total des lignes en service bénéficiant du système.

Le service *Touchtone* sera étendu et couvrira 97,2 p.100 (26 264) de toutes les lignes en service. L'interurbain automatique sera accessible dans tous les centraux.

D'autres lignes interurbaines seront ajoutées dans 17 centraux locaux.

Les habitants de 22 autres agglomérations pourront appeler par le système Zéro Plus.

Les groupes électrogènes de neuf systèmes à micro-ondes de la vallée du Mackenzie seront remplacés par des moteurs plus efficaces à faible consommation de carburant et nécessitant moins d'entretien.

Commission canadienne des transports

Fonction économique :[1]

Comité des transports aériens

Attributions

Le Comité des transports aériens (CTA) délivre des permis d'exploitation de services aériens commerciaux aux transporteurs aériens. Il assure la réglementation des activités commerciales des transporteurs aériens. Il contrôle leurs opérations et leur évolution au Canada et conseille le ministre des Transports en matière d'aviation civile.

Travaux accomplis en 1983-1984

Des contrats du Réseau avancé de pré-alerte (RAPA) ont été octroyés à deux sociétés aériennes. La *Pacific Western Airlines Limited* (PWA) s'est vue chargée de l'établissement d'un pont aérien vertical (nord-sud), pour la période allant du 1er octobre 1983 au 30 septembre 1984. Nordair Limitée a confié en sous-traitance une partie du contrat qui lui a été accordé à la *Bradley Air Services Ltd.* en vue de l'établissement d'un pont aérien latéral (est-ouest) pour la période allant du 1er octobre 1983 au 30 septembre 1984. La supervision et la coordination de ces contrats se poursuivent.

Audience sur les tarifs aériens

La première phase de l'audience publique générale s'est tenue du 13 au 23 février 1983, à Hull (Québec). La deuxième phase de cette audience a eu lieu le 26 mars à Yellowknife (T. N.-O.), et le 27 mars à Whitehorse (Yukon).

Une foule de sujets incluant la réglementation des vols intérieurs d'affrètement avec réservation anticipée et les affrètements pour voyages tout compris, ont été discutés.

[1] Le rapport de la Commission canadienne des transports ne figure pas dans le *Programme annuel des dépenses dans le Nord.*

Le groupe de travail du Comité des transports aériens retournera le 2 avril à Hull pour entreprendre la troisième phase de l'audience qui permettra aux participants de procéder à des contre-vérifications, de présenter des preuves de réfutation et de fournir de vive voix des arguments finals.

Le groupe prévoit présenter son rapport quelques mois plus tard.

Les transports aériens dans le Nord et dans les régions éloignées

A la fin de 1983, le Comité des transports aériens accueillait des interventions où il était question que l'audience sur les tarifs aériens soit élargie pour englober l'aspect des coûts des transports aériens assurés aux habitants du Nord et des agglomérations éloignées. Après avoir tenu compte des répercussions que cela pourrait avoir sur la portée de l'audience et de la nécessité évidente d'entendre un certain nombre de représentants du Nord et des agglomérations éloignées, le Comité a proposé de tenir une audience distincte sur la question des coûts des transports aériens dans le Nord et dans les régions éloignées. Cette audience sera tenue le plus tôt possible après la fin de l'audience nationale sur les tarifs aériens.

Industrie des services aériens par hélicoptère

Le Comité des transports aériens annonçait, le 12 mars 1984, que des mesures immédiates seraient prises pour modifier le Règlement sur les transporteurs aériens en vue de prolonger la période d'essai de la déréglementation partielle des services commerciaux assurés par hélicoptère au Canada. La période d'essai qui a commencé en août 1980, et qui devait se terminer en juin 1984, se poursuivra jusqu'au 31 décembre 1987.

La prolongation a été accordée d'après les recommandations d'un groupe du Comité qui a tenu une audience publique dans tout le Canada en mars 1983, pour évaluer les effets d'une déréglementation partielle. Le groupe a conclu que la période d'essai était «particulièrement assombrie» par la récession et que «rien de précis n'était encore établi sur la façon dont l'industrie fonctionnerait en présence d'une réglementation plus libre».

La déréglementation partielle a pour but de donner plus de souplesse aux services commerciaux assurés par des hélicoptères et de leur permettre de s'adapter plus rapidement à la demande du marché. On supprime l'obligation imposée aux affréteurs exploitant des hélicoptères de déposer des taux à long terme applicables aux affrètements d'une durée de 30 jours ou plus. En outre, ces titulaires, ainsi que ceux qui détiennent des permis de services spécialisés, se trouvent exemptés des exigences liées à l'obtention d'un permis autres que celles qui ont trait aux conditions financières. De cette façon, ils pourront assurer des services au moyen de groupes d'hélicoptères (selon le poids), services à l'égard desquels ils ne possèdent pas d'autorisation.

Le Comité des transports aériens continuera de contrôler, en collaboration avec Transports Canada, le taux de participation des hélicoptères étrangers en service au Canada pour qu'il n'y ait pas d'abus dans ce domaine.

Comité des transports par eau

Le Comité des transports par eau a tenu une audience publique en mars 1983 à Inuvik (T. N.-O.), dans le cadre de six enquêtes faisant suite à des demandes d'exploitation de services dans le delta du Mackenzie et dans la région entre Tuktoyaktuk et Inuvik. Par décision émise le 30 avril 1983, divers permis étaient délivrés pour des services à horaire fixe ou non, au cours de 1983, à la Société des transports du Nord ltée, à l'*Arctic Transportation Ltd.*, à Jim Gordon, exploitant sous la raison sociale de *Beluga Transportation*, à la *Coastal Marine Ltd.* et à la *David Storr and Sons Contracting Ltd.*

Par suite du retrait prévu du permis de la Société des transports du Nord limitée (STNL) pour des services offerts dans les eaux du lac Athabasca et en réponse à une demande du ministre des Transports, le Comité a entrepris une étude, en juin 1983, pour trouver des exploitants éventuels qui remplaceraient la STNL dans cette région. Une audience publique a été tenue, en janvier 1984, à Fort McMurray (Alberta), pour examiner quatre demandes de permis pour 1984. Les sociétés *A. Frame Contracting Ltd.*, *Pine Creek Construction Ltd.* et *Norsask Marine Ltd* ont obtenu des permis pour desservir toutes les localités du lac Athabasca et de ses tributaires, c'est-à-dire la rivière de la Paix, la petite rivière des Esclaves et les rivières Quatre-Fourches et Athabasca, et tous les points à partir de là se terminant à Fort Fitzgerald au nord et à Fort McMurray au sud. La demande présentée par la *Western Shipping Calgary Ltd.* a été rejetée.

Direction de la recherche

A la demande du gouvernement du Yukon, la Commission a accepté, en juin 1983, d'effectuer une enquête distincte sur les besoins du territoire en matière de transports. L'enquête avait deux objectifs principaux : 1) obtenir et évaluer les informations et les opinions sur les réseaux de transport de surface existants et éventuels desservant le Yukon et 2) faire des recommandations. Le Yukon, au départ, a fixé une date limite, soit le mois de juin 1984, pour le dépôt du rapport final de l'enquête, mais a demandé, par la suite, que certaines questions importantes soient abordées de toute urgence. Ces questions portaient principalement sur les besoins futurs de transports de la *Cyprus Anvil Mining Corporation*. La Commission a, par conséquent, présenté un rapport préliminaire en 1983 et a demandé à toutes les parties intéressées d'étudier ce rapport et de soumettre leurs observations avant le 15 février 1984, puisque le rapport final devrait être présenté au gouvernement du Yukon vers la mi-mai 1984.

La Direction a également émis un rapport intitulé : *Le rôle de Churchill dans le système de transport du nord du Canada* (N° 1983-O3E).

Commission d'énergie du Nord canadien

Fonction économique: [1]

Buts de la Commission

La Commission d'énergie du Nord canadien est une société de la Couronne créée en vertu de la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien. La Commission se charge, sur le plan commercial, de la planification, de la construction et de la gestion de services publics, principalement d'installations électriques. Elle est autorisée, à cette fin, à déterminer les besoins d'un service public et à construire des centrales dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et, sous réserve de l'approbation du Gouverneur général en conseil, ailleurs au Canada.

La Commission est le principal producteur d'électricité au nord du 60e parallèle et elle exploite les principaux réseaux de lignes de transmission d'énergie électrique au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est à Inuvik (T.N.-O.) que la Commission exploite des services publics d'égouts, de chauffage et d'eau. La Commission fournit également de l'énergie en gros au gouvernement territorial pour le chauffage central à Frobisher Bay. Des systèmes de récupération de chaleur fonctionnent présentement à Cambridge Bay, Coppermine, Lac La Martre, Pelly Bay, Igloolik et Rankin Inlet dans les T.N.-O. ainsi qu'à Dawson City au Yukon.

L'administration centrale de la Commission est située à Edmonton (Alberta). Les bureaux régionaux sont situés à Yellowknife (T.N.-O.) et à Whitehorse (Yukon).

D'après la loi habilitante, la Commission doit être financièrement indépendante et ce, dans chaque zone tarifaire. Les tarifs demandés pour les services publics doivent assurer un revenu suffisant pour permettre à la Commission d'acquitter les versements sur l'intérêt et le capital des prêts consentis à la Commission, de payer l'entretien et l'administration, ainsi que toutes les autres dépenses en plus d'accumuler un fonds de réserve.

Les comptes de la Commission seront examinés par le Vérificateur général du Canada.

Travaux accomplis en 1983-1984

Au cours de cette période, la Commission a assuré la distribution de l'électricité, au détail, dans 49 collectivités des Territoires du Nord-Ouest et dans quatre collectivités du Yukon, ainsi qu'aux abonnés de Field en Colombie-Britannique. La Commission a aussi fourni l'électricité, en gros, aux distributeurs de Yellowknife (T.N.-O.) et de Whitehorse, de Haines Junction, de Ross River, de Carmacks et de Keno City (Yukon). Ce service provenait de sept centrales hydro-électriques et de 52 centrales diesel situées à proximité des collectivités desservies.

Auditions et recommandations de l'Office national de l'énergie

En janvier 1983, John Munro, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien, a demandé à l'Office national de l'énergie (ONE) de lui fournir des avis sur certains aspects du fonctionnement de la Commission d'énergie du Nord canadien, par exemple, la détermination des coûts, la fixation des tarifs, les principes généraux qui la régissent et la réglementation de la Commission d'énergie du Nord canadien.

L'ONE a tenu une série d'audiences publiques dans neuf collectivités du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest pendant les mois de juin et de juillet 1983; la Commission d'énergie du Nord canadien a participé à ces rencontres.

En octobre 1983, l'Office national de l'énergie recommandait, dans un rapport public, qu'un organisme fédéral de réglementation soit dûment désigné et qu'il possède l'autorité nécessaire pour établir les besoins financiers annuels de la Commission d'énergie du Nord canadien pendant une période donnée et pour déterminer les tarifs fondés sur les coûts qui en découlent.

Dans ce rapport, on recommandait également:

- que la Commission poursuive ses activités d'organisme appartenant au gouvernement fédéral, et que l'administration centrale demeure à Edmonton;
- que les tarifs de la Commission d'énergie du Nord canadien soient fondés sur les coûts réels découlant des services d'électricité fournis à ses abonnés du Nord, avec différentes zones tarifaires pour les régions alimentées à l'hydro-électricité ou au diesel;
- que certaines dettes soient converties en droits à l'actif;
- que les dettes accumulées par suite de pertes antérieures et les emprunts en souffrance contractés pour des actifs dont les clients s'obtiennent plus aucun avantage soient effacés.

L'Office recommandait que tous les changements proposés dans le rapport prennent effet le 1er avril 1985. Cette date a été retenue afin de fournir suffisamment de temps pour la finalisation du processus nécessaire à la réalisation d'un schéma sur la réglementation des tarifs.

M. Munro a étudié les recommandations de la Commission de l'énergie du Nord canadien et a annoncé, en février 1984, que le Cabinet avait pris plusieurs décisions importantes.

- la Commission déménagera son administration centrale d'Edmonton à Yellowknife. De plus, une petite partie des hauts fonctionnaires sera transférée à Whitehorse. Le déménagement devra se faire dans un délai de trois ans;
- la Commission sera réglementée par l'Office national de l'énergie. Le groupe de l'ONE responsable de la réglementation de la Commission d'énergie du Nord canadien comprendra quatre membres; deux seront nommés par l'ONE (l'un d'entre eux sera le président), et les gouvernements territoriaux nommeront chacun un membre;
- le conseil de direction de la Commission comprendra deux nouveaux membres;

---

[1] Les dépenses de la Commission d'énergie du Nord canadien *ne sont pas* incluses dans le Tableau des dépenses par fonction économique du Programme annuel des dépenses dans le Nord. Un résumé des activités financières est cependant inclus dans l'annexe 1 de cette partie de la présente publication.

- les tarifs de la Commission d'énergie du Nord canadien devront refléter le coût du service et les programmes subventionnés devront être traités séparément. Les subventions actuelles accordées par le Gouvernement du Canada, notamment par l'entremise du Programme fédéral d'aide aux abonnés des compagnies d'électricité, seront renouvelées pendant un an, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1985. Au cours de la prochaine année, le gouvernement prévoit étudier la question des subventions fédérales dans le secteur énergétique.

Fixation des prix

En conformité avec la réglementation de la hausse des prix à 6 et 5 p. 100, toutes les augmentations de tarifs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon ont été limitées à 6 p. 100 en avril 1983. En 1984, les tarifs de la Commission d'énergie du Nord canadien ne devraient pas augmenter dans une proportion supérieure à 5 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Production et ventes

Les prévisions de ventes totales d'énergie électrique pour 1983-1984 sont de 2 047 000 000 MJ, soit une baisse de 8,8 p. 100 par rapport à 1982-1983. La production prévue est de 2 304 400 000 MJ pour 1983-1984, soit une baisse de 8,6 p. 100 par rapport à l'année précédente. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les ventes devraient s'élever à 1 308 600 000 MJ, ce qui constituerait une baisse marginale de 0,9 p. 100 par rapport à 1982-1983. Au Yukon, on prévoit que les ventes diminueront de 20,2 p. 100 pour atteindre un total de 734 400 000 MJ en 1983-1984. On estime la production d'énergie électrique dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon à 1 500 100 000 MJ et à 799 560 000 MJ respectivement pour 1983-1984. Ces chiffres indiquent une baisse de 1.0 p. 100 et 20,2 p. 100 respectivement par rapport à l'année financière précédente.

La consommation de pointe non simultanée dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon devrait être de 79 302 kW et de 46 866 kW respectivement pour 1983-1984. Ces chiffres sont comparables à ceux de l'année 1982-1983, qui s'élevaient respectivement à 79 163 kW et 60 849 kW.

Augmentation de la capacité de production

La production de la Commission d'énergie du Nord canadien s'est accrue d'environ 1,8 MW en 1983-1984 avec le remplacement des unités de combustion interne à Arctic Bay (0,12 MW), à Fort Good Hope (0,15 MW), à Fort Norman (0,20 MW), à Lac La Martre (0,13 MW), à Lake Harbour (0,12 MW), à Pond Inlet (0,34 MW) et à Tuktoyaktuk (0,74 MW). La Commission prévoit augmenter sa capacité de production pour 1984-1985 de 2,82 MW, par le remplacement d'une unité de combustion à Holman Island (0,22 MW), d'une à Sachs Harbour (0,10 MW), et par la mise en service d'une unité de 2,5 MW à Fort Smith.

La construction d'une quatrième génératrice d'énergie hydro-électrique à Whitehorse (Yukon) a été achevée vers la fin de l'année, ajoutant ainsi environ 20 MW à la capacité du système.

Commission de la Fonction publique du Canada

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Attributions

La Commission de la Fonction publique du Canada (CFP), organisme central responsable devant le Parlement pour l'application de la *Loi sur l'emploi dans la Fonction publique* (LEFP), est chargée de veiller à ce que la dotation en personnel soit conforme au principe du mérite. La CFP met au point et administre des normes de sélection des candidats aux postes de la Fonction publique; elle exerce des pouvoirs réglementaires en application de la LEFP, ce qui comprend l'établissement de processus de sélection du personnel qui garantissent la protection des intérêts de la Fonction publique; elle offre des recours concernant les nominations et leur donne suite pour garantir le respect du principe du mérite; elle vérifie si les pouvoirs de dotation ont été bien exercés.

Il appartient également à la Commission de faire respecter les dispositions de la loi relatives aux activités politiques des fonctionnaires, d'assurer à tous les Canadiens l'égalité d'accès aux emplois publics, de mener à bien des programmes de formation et de perfectionnement, de donner des conseils au sujet de tels programmes, et de faire enquête sur les pratiques discriminatoires au sein de la Fonction publique.

Travaux accomplis en 1983-1984

La Direction générale de la dotation en personnel de la Commission de la Fonction publique, qui fournit des services complets depuis plus de cinq ans dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, a continué d'offrir des services aux ministères fédéraux oeuvrant au nord du 60e parallèle.

En 1983-1984, les bureaux de dotation de district situés à Yellowknife et à Whitehorse ont recruté des employés en appliquant les dispositions de la politique relative à la dotation dans le Nord, avec des résultats satisfaisants. La plupart des personnes nommées résidaient dans le Nord. Ces bureaux ont également fourni des services de renseignements et de consultation en matière d'emploi aux résidants qui désiraient obtenir un emploi dans le Nord.

Programmes de participation des autochtones

Travaux accomplis en 1983-1984

Les Programmes de participation des autochtones ont continué de promouvoir l'emploi et le perfectionnement d'autochtones dans le Nord par l'entremise du Bureau de recrutement d'autochtones et du Programme de promotion professionnelle dans le Nord.

Dans les bureaux de district à Whitehorse et à Yellowknife, les coordonnateurs de l'emploi des autochtones ont pour mandat d'accroître la participation des autochtones à tous les échelons de la Fonction publique fédérale. La réussite de ces programmes dépend en grande partie des cadres de l'administration fédérale; c'est la raison pour laquelle on n'a cessé de déployer des efforts pour que ceux-ci prennent conscience de la politique du gouvernement visant la participation des autochtones et de favoriser le recrutement de ces derniers dans la Fonction publique fédérale.

Le Programme de promotion professionnelle dans le Nord prépare les autochtones du Nord à occuper des postes de responsabilités dans la Fonction publique fédérale dans le Nord grâce à des programmes de formation et de perfectionnement personnalisés qui peuvent s'échelonner sur 24 mois. Le programme est actuellement administré à partir de Whitehorse et de Yellowknife.

Plus de 350 autochtones du Nord ont participé au programme depuis sa création en 1974. En décembre 1983, le nombre d'autochtones participants s'élevait à 58.

En juillet 1983, le Conseil du Trésor a approuvé une nouvelle stratégie de financement qui fera passer de 58 à 91 le nombre annuel de participants. Au cours des deux prochaines années, le programme sera modifié de telle sorte que les ministères offrant une formation sur place aux participants partageront à égalité avec la Commission le coût des années-personnes et les salaires des participants. La Commission a reçu des ressources supplémentaires pour l'établissement d'un troisième bureau dans l'est de l'Arctique.

Projets pour 1984-1985

Le Programme de promotion professionnelle dans le Nord améliorera ses services dans l'est de l'Arctique en ouvrant un bureau à Frobisher Bay pendant le quatrième trimestre de l'année financière 1984-1985.

Le Bureau de recrutement d'autochtones continuera de veiller à la participation accrue des autochtones dans la Fonction publique fédérale.

Communications Canada

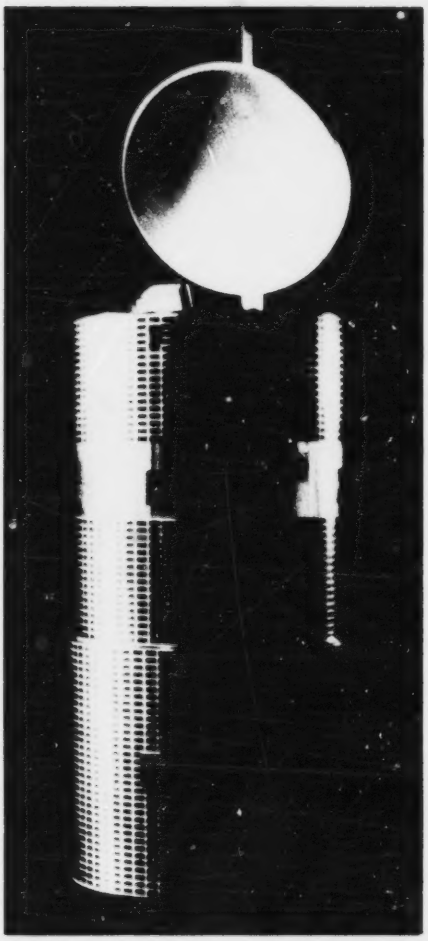

Les services de radiotélédiffusion offerts par l'entremise du Système canadien de satellites, tels ceux offerts au moyen d'Anik C, sont de plus en plus variés.

Fonction économique : Communications

Attributions

Le ministère des Communications (MDC), dont le rôle est de favoriser le développement et l'exploitation des télécommunications au Canada, s'intéresse aux besoins particuliers des Canadiens du Nord et s'efforce d'en tenir compte dans l'élaboration de ses lignes directrices et de ses programmes nationaux.

Le ministère des Communications continue d'étudier le moyen d'étendre les services de télévision au Nord canadien.

Travaux accomplis en 1983-1984

Le Ministère a participé à des activités expérimentales et pratiques dans le Nord, de même qu'à de nombreux projets menés de concert avec d'autres ministères et des groupes du secteur privé.

Le Ministère continue à jouer le rôle de coordonnateur de la planification des télécommunications dans le Nord. Une bonne partie des activités du Ministère est administrée par des comités qui se trouvent dans les capitales territoriales, Whitehorse et Yellowknife. Le chef de district du MDC pour le Yukon siège au Comité fédéral interministériel de Coordination (CFIC) à Whitehorse. Il est également président du sous-comité du CFIC aux communications. Le directeur de la région du Centre du MDC, responsable des Territoires du Nord-Ouest et des provinces des Prairies, fait partie du comité de coordination des Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife et en préside le Groupe permanent sur les communications.

Le Ministère a continué de participer avec Emploi et Immigration Canada au Programme d'emploi d'été pour les jeunes mené dans le nord du Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Le Programme a permis d'enseigner aux jeunes les rudiments en matière de communications et de leur ouvrir des perspectives dans ce domaine.

L'autonomie complète dont jouissent à cet égard les bureaux de district des Territoires du Nord-Ouest a donné au Ministère la possibilité de créer des postes de stagiaires en télécommunications. Des étudiants autochtones occupent maintenant certains de ces postes. Au cours de l'année financière 1983, la région du Centre a été en mesure de pourvoir 69 emplois dont 59 ont été occupés par des étudiants autochtones pour un total de 471 semaines de travail.

Ces projets ont aidé le ministère des Communications à atteindre un de ses objectifs qui consiste à augmenter le nombre de personnes ressources dans le domaine des télécommunications dans ces localités. A long terme, ce programme permettra non seulement de recruter de nouveaux employés, mais aussi de réduire le taux de chômage et de créer de nouvelles possibilités d'emplois.

Au cours d'une période de sept ans, le Ministère a participé à un certain nombre d'expériences d'utilisation du satellite *Anik B*. Ces expériences ont eu des répercussions considérables sur l'expansion des services de télévision de base dans l'Extrême Nord. Il s'agit du premier satellite au monde à fonctionner sur deux bandes, soit la bande habituelle des 6/4 GHz et la nouvelle bande des 14/12 GHz que le Ministère a louée pour ses projets pilotes. Ceux-ci sont maintenant terminés. Cependant, la région du Centre a commencé à remettre les stations terriennes entre les mains du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Par conséquent, plusieurs agglomérations ont continué à recevoir les communications des satellites canadiens. Sept stations terriennes ont été remises au gouvernement territorial.

Le ministère des Communications joue un rôle primordial au sein du Comité de liaison nationale et au sein des Comités de liaison régionale pour le Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiodiffusion. Un programme de financement administré par le Secrétariat d'État mettra à la disposition des autochtones du Nord un budget de 40,3 millions de dollars pour les quatre prochaines années. Grâce à ce programme, qui s'intègre à la Politique de la radiodiffusion dans le Nord, les Inuit pourront maintenir leurs services de radiotélédiffusion déjà en place, et les sociétés de communications indiennes et métisses pourront offrir des services équivalents de radio et de télévision aux autochtones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et des régions septentrionales de sept provinces.

Le 20 octobre 1983, le Secrétariat d'État annonçait l'octroi de 145,419 $ dans le cadre du Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiodiffusion pour deux nouveaux projets de recherche en communications dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce financement permettra à ces sociétés d'élaborer des plans efficaces de programmation et de diffusion avant de demander des fonds d'exploitation en avril 1984. L'approbation de ces deux projets signifie qu'au total, quatre sociétés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest participent maintenant au Programme.

La diversité des services de radiodiffusion offerts par le réseau de satellites canadiens continue de croître. Communications par Satellite Canadien Inc. (CANCOM) continue d'étendre ses services aux agglomérations non desservies dans les campagnes et les régions du nord du pays. Près de 14 agglomérations dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon ont été autorisées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à recevoir le service de CANCOM. Ce service comprend maintenant la transmission d'émissions de quatre stations de télévision canadiennes, de neuf stations de radio canadiennes et de quatre réseaux de télévision américains (CBS, NBC, ABC, PBS).

En plus du service offert par CANCOM, un certain nombre d'autres services de télévision sont offerts aux agglomérations du Nord non desservies par l'intermédiaire du réseau de satellites canadiens, notamment les services du réseau de la Société Radio-Canada, le canal qui retransmet les débats de la Chambre des Communes et les services de la télévision payante. En plus du service national de télévision payante, les habitants de la Colombie-Britannique et du Yukon peuvent avoir accès à des services généraux de télévision régionale payante. Le 17 juillet 1983, à la suite d'une audience publique, le CRTC a permis à la société Allarcom d'étendre ses services généraux de télévision payante à deux provinces de l'Ouest et aux Territoires du Nord-Ouest.

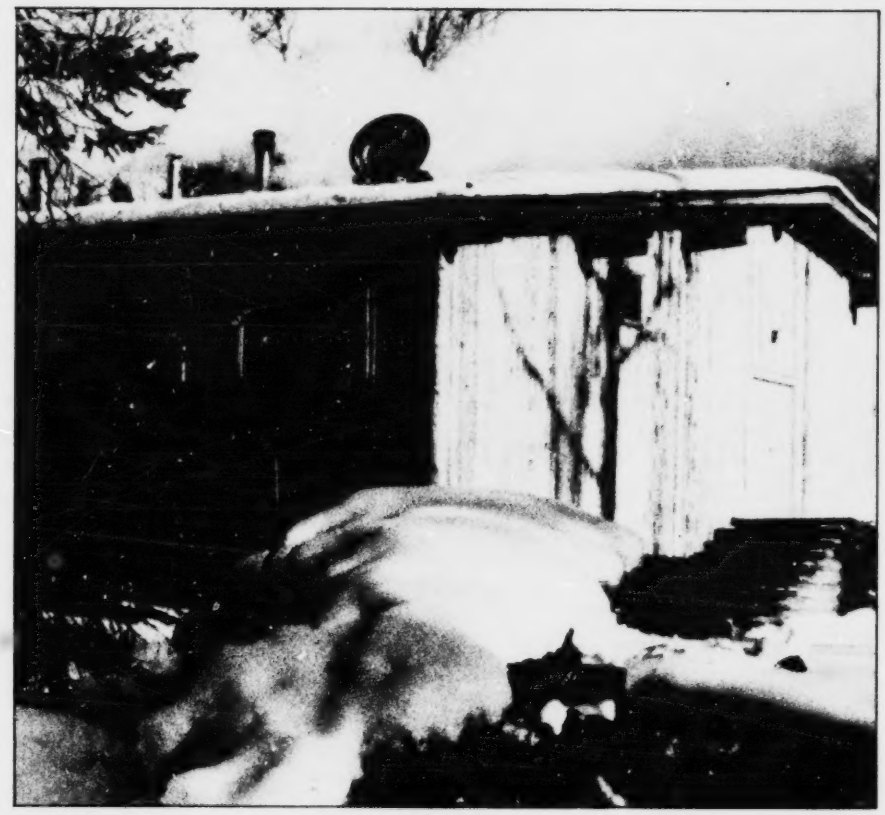

Le ministère des Communications étudie la télévision directe par satellite au Canada et les possibilités qu'elle offre aux petites communautés du Nord et aux maisons isolées.

Tous ces développements constituent un remarquable progrès par rapport à la programmation offerte à ces collectivités, il y a seulement quelques années. En plus, ce nouveau service répond en grande partie au principe majeur de la Politique de la radiodiffusion dans le Nord qui vise à mettre à la portée des habitants du Nord un plus vaste choix de programmation.

Le ministère des Communications continue de diffuser un guide : *Distribution dans les collectivités éloignées de la programmation relayée par satellite* fournissant les informations nécessaires pour planifier la mise sur pied d'entreprises de retransmission d'émissions diffusées par satellites. L'utilité de ce guide consiste principalement à fournir des renseignements aux groupes communautaires désireux de connaître les modalités d'obtention de licences et les exigences techniques relatives aux stations terriennes et à la radiotélédiffusion.

Ce document expose donc les options pour monter un système de distribution radiophonique ou télévisuelle dans une collectivité isolée. En outre, le ministère des Communications continue, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux et de ses bureaux de district, d'administrer un programme d'information sur les modalités d'obtention des licences et les exigences techniques relatives aux stations terriennes, au bénéfice des groupes dans le Nord et des agglomérations rurales intéressées à établir ou à étendre leur réseau de diffusion communautaire.

Le ministère des Communications continue d'examiner les moyens d'étendre les services de télévision aux Canadiens qui vivent dans de petites agglomérations et des endroits isolés dans le Nord et dans les régions rurales du pays. Pour cette raison, les exigences pour la délivrance des permis ont été assouplies en vue d'autoriser l'utilisation des stations terriennes par des particuliers. L'implantation d'un réseau de télédiffusion par satellite en direct nécessite cependant un long délai. Le ministère des Communications a fait les premiers pas dans le processus de planification, au printemps de 1983, avec la publication du rapport : *Du satellite au foyer grâce au système canadien de diffusion directe* qui résume certains points de vue légaux, réglementaires, techniques et institutionnels, extraits de nombreuses études effectuées par le Ministère au cours des deux dernières années. En outre, le Ministère annonçait, en octobre 1983, qu'il était prêt à recevoir les observations du public sur les questions touchant la prestation des services en direct pour de nombreux Canadiens, comme les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest qui ne peuvent être desservis par des systèmes plus traditionnels. Plus de 20 interventions ont été faites. On y trouvait des observations à la fois sur le développement à long terme des réseaux de radiodiffusion par satellite en direct et la faisabilité de l'utilisation des installations actuelles de satellites pour la retransmission en direct des programmes. L'examen de ces interventions a été entrepris et se poursuivra au cours de l'année financière 1984-1985.

Le CRTC a délivré plusieurs licences de radiodiffuson à des collectivités du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, augmentant ainsi l'accès aux émissions de radio et de télévision de la Société Radio-Canada et au développement de stations radiophoniques et télévisuelles communautaires. Voici les nouvelles stations de télévision approuvées pour les dix agglomérations suivantes des Territoires du Nord-Ouest : Wrigley, Rae Lakes, Whale Cove, île Broughton, Lac La Martre, Repulse Bay, Sachs Harbour, Lake Harbour, Clyde River et Igloolik. Les demandes de licence pour de nouvelles stations de radio FM ont été approuvées dans les Territoires du Nord-Ouest pour les agglomérations suivantes : Whale Cove, Rae Lakes, Paulatuk, Aklavik, Lac La Martre, Repulse Bay, Sachs Harbour et Lake Harbour. Au Yukon, des licences similaires ont été approuvées pour Dawson et Pelly Crossing. En plus de ces nouveaux services, le CRTC a également renouvelé les licences de radio de quatre agglomérations au Yukon et de 34 autres dans les Territoires du Nord-Ouest de même que trois licences de télévision au Yukon et neuf dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'une licence de câble à Whitehorse.

En juillet 1983, le CRTC a publié le *Guide de la télévision communautaire à l'intention des collectivités isolées et de celles du Nord.* Ce guide vise à fournir aux municipalités, aux groupes de citoyens et aux utilisateurs éventuels des affiliés de CANCOM des informations de base nécessaires pour l'implantation d'une programmation communautaire. La publication porte sur les avantages sociaux qui peuvent découler de la programmation locale et décrit les méthodes dans un style facilement accessible.

Au cours de l'année dernière, le ministère des Communications a maintenu des liens étroits avec le Service du Nord de Radio-Canada. L'un et l'autre s'emploient à favoriser la formation des autochtones et la production d'émissions dans le domaine de la télévision.

Le ministère des Communications continue de s'occuper de tous les aspects de l'autorisation, de la délivrance des licences, de l'attribution des fréquences et de la gestion du spectre, aux termes de la *Loi sur la radio.* Dans le Nord, ce service est assuré par les bureaux de district de Yellowknife, Fort Smith et Whitehorse. Le bureau de Fort Smith exploite en outre une station de surveillance du spectre.

Projets pour 1984-1985

Le ministère des Communications continuera de favoriser l'expansion des services de télécommunications dans le Nord et d'encourager la production, à la radio et à la télévision, d'un plus grand nombre d'émissions autochtones et d'émissions répondant aux besoins particuliers du Nord. La nouvelle Politique nationale de la radio-télédiffusion et la Politique de la radiodiffusion dans le Nord constitue un pas vers cet objectif.

Le Programme d'emploi d'été pour les jeunes, dont les frais sont partagés avec Emploi et de Immigration Canada, se poursuivra encore en 1984-1985 dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

Le Ministère poursuivra son examen de la retransmission en direct d'émissions de télévision par satellite ainsi que la possibilité d'améliorer les services de télévision offerts aux petites agglomérations du Nord et dans les endroits isolés. Une version mise à jour de l'ouvrage intitulé *Distribution dans les collectivités éloignées de la programmation relayée par satellite* qui reflète les nouveaux développements dans le domaine de la retransmission télévisuelle par satellite doit paraître bientôt et être mis à la disposition des groupes communautaires dans les régions rurales et nordiques non desservies du Canada.

On s'attend à ce que pendant l'exercice 1984-1985 le CRTC continue d'autoriser les entreprises de radiodiffusion des collectivités du Nord à distribuer les services de radio et de télévision par satellite de CANCOM et les services canadiens de télévision payante.

Conseil national de recherches du Canada

Fonction économique: - Recherche à long terme

Institut Herzberg d'astrophysique

Travaux accomplis en 1983-1984
L'Institut a poursuivi l'observation incessante du flux cosmique à Alert et à Inuvik, dans les territoires du Nord-Ouest, dans le cadre d'un programme mondial d'aménagement de stations d'observation. Les données recueillies sont envoyées régulièrement au Centre mondial des données, qui en assure la distribution aux scientifiques.

Projets pour 1984-1985
Le programme d'observation du rayonnement cosmique se poursuivra au même rythme.

Division de génie mécanique

Laboratoire d'hydraulique

Travaux accomplis en 1983-1984
En collaboration avec la section de géotechnique de la Division des recherches en bâtiment (CNRC), on a étudié les propriétés mécaniques de la glace dans les agglomérations qui entourent l'île Tarsuit. L'île Tarsuit est la nouvelle île ceinturée de béton que Gulf-Dome utilise dans la mer de Beaufort. Les essais effectués portaient sur la mesure de la salinité de la glace, la structure cristalline, la résistance à la compression unidirectionnelle et en plan (bidirectionnelle) et la résistance au cisaillement. Les résultats de ces essais ont servi à déterminer la pleine enveloppe de rupture de la glace de mer granulaire avec différents facteurs de charge.

Le chariot principal, la crémaillère et les rails du bassin d'essais réfrigéré des carènes du laboratoire d'hydraulique sont sortis de l'usine et ont été installés. Les instruments ainsi que le matériel et le logiciel informatiques sont en place et les essais ont commencé. La première série d'essais a porté sur l'étude des charges de glace et des paramètres qui ont une incidence sur les charges sur un large plan incliné. La comparaison des résultats de ces essais avec deux modèles théoriques a révélé que les modèles sous-évaluaient la charge totale sur la structure.

Projets pour 1984-1985
On élargira les travaux concernant les charges de glace sur un plan incliné pour tenter d'élucider le processus d'interaction et de déterminer, expérimentalement et analytiquement, les éléments constitutifs de la charge sur la structure.

On fera des essais concernant l'effet d'un impacteur vertical sur une nappe de glace, dans la glace du bassin d'essais et dans la glace en eau douce, pour tenter de déterminer l'influence des différences dans le comportement de la fissure et dans l'enveloppe de rupture de la glace sur les charges totales sur un impacteur vertical.

Division de chimie

Travaux accomplis en 1983-1984
On a poursuivi les mesures en laboratoire des propriétés des hydrates de gaz en vue de mieux établir les caractéristiques des dépôts d'hydrates de gaz naturel que l'on retrouve dans le Nord canadien et sous les hauts-fonds. La modélisation théorique suggère que les conductivités thermiques étonnamment faibles des hydrates de gaz sont liées à la diffusion de phonons calorifères par les molécules enclathrées. La présence d'eau enrichie en oxygène-18 pourrait s'expliquer par la présence récente d'hydrates de gaz dans des sédiments géologiques. Les études de diffraction des rayons X et des neutrons ont démontré que la forme cristalline de structure II est l'hydrate stable à la fois pour des molécules-hôtes très petites, comme le krypton, et pour des molécules assez grandes comme le propane

Projets pour 1984-1985
La Division poursuivra l'étude des hydrates de gaz, et notamment de leurs propriétés calorimétriques.

Établissement aéronautique national

Reconnaissance aéromagnetique du Nord

De la fin avril au début de mai 1984, le Convair 580 de l'ÉAN effectuera une reconnaissance aéromagnétique entre la partie nord du Groenland et l'île Ellesmere, et au large des parties est et sud du Groenland.

On envisage une reconnaissance d'une partie de la calotte polaire groenlandaise en septembre 1984, mais rien n'est encore établi avec certitude.

La Division a pour l'essentiel terminé un programme d'études en laboratoire mis sur pied pour Travaux publics Canada et visant à déterminer les caractéristiques de résistance et d'hydratation de la pâte de ciment exposée aux basses températures et à l'environnement marin.

Au cours de l'année, la Division a assisté le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources dans l'élaboration des nouvelles normes résidentielles pour la construction dans le Nord d'habitations ayant une faible consommation d'énergie. Les normes seront publiées avec des notes explicatives au milieu de 1984.

Division des recherches en bâtiment

Travaux accomplis en 1983-1984
On a étudié plusieurs types de matériel d'essai in situ et plusieurs méthodes généralement utilisées pour obtenir les paramètres techniques servant à la conception, à la construction et à l'évaluation du rendement des îles artificielles de forage dans la mer de Beaufort. Le programme d'essais sur le terrain a été mené à bien dans les fonds deltaïques du fleuve Fraser qui sont semblables aux fonds deltaïques de la mer de Beaufort. On a aussi procédé à des essais techniques sur des échantillons argiliques prélevés à l'île de forage Tarsiut dans la mer de Beaufort.

La Division a mesuré les températures du pergélisol de plusieurs sites dans le nord du Manitoba et à Alert (T.N.-O.). Elle a procédé à l'étude du comportement à long terme des remblais isolés ou non isolés de routes et de champs d'aviation construits sur le pergélisol, à plusieurs endroits au Yukon et dans les T.N.-O. Elle a continué l'étude des fondations de ponts à deux endroits sur la route Dempster, dans le Yukon, et des fondations de bâtiments à Inuvik et à Alert (T.N.-O.). Elle a évalué les résultats des essais sur le terrain portant sur des fondations sur pieux soumises à des charges vibratoires à Inuvik. Elle a installé des instruments dans des sites d'essais sur l'île Richards dans le delta du Mackenzie et à Inuvik, en vue d'étudier les potentiels et les courants électriques produits pendant le gel des matériaux terrestres.

La Division a procédé à l'analyse préliminaire des échantillons de sols salins prélevés sur la côte est de l'île Baffin et a amorcé un programme d'essais en laboratoire destiné à étudier les propriétés mécaniques des sols salins gelés. Elle a poursuivi l'étude en laboratoire des propriétés thermiques et mécaniques et du comportement en matière de déformation de sols gelés et de pieux types battus dans le sol gelé. L'étude en laboratoire et par modélisation numérique des effets du soulèvement par le gel sur l'exploitation des gazoducs enterrés et refroidis dans des sections non gelées de la zone de pergélisol discontinu a été poursuivie.

La Division a procédé à des mesures in situ de la résistance à la compression de la glace de mer de première année et d'années subséquentes à Mould Bay. Elle a poursuivi l'étude en laboratoire de la résistance et de la déformation de divers types de glace de l'Arctique. L'observation du comportement de la glace, y compris les mouvements horizontaux, les déformations et les tensions, autour de l'île Adams à la jonction de la Navy Board Inlet et du détroit de Lancaster a été entreprise, de même que l'étude en laboratoire des propriétés mécaniques des agglomérats de glace. On a procédé à des études in situ sur la structure granulaire et les tensions de la glace marine de première année à Pond Inlet.

La Division a pour l'essentiel terminé un programme d'études en laboratoire mis sur pied pour Travaux publics Canada et visant à déterminer les caractéristiques de résistance et d'hydratation de la pâte de ciment exposée aux basses températures et à l'environnement marin.

Au cours de l'année, la Division a assisté le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources dans l'élaboration des nouvelles normes résidentielles pour la construction dans le Nord d'habitations ayant une faible consommation d'énergie. Les normes seront publiées avec des notes explicatives au milieu de 1984.

Projets pour 1984-1985

La Division entreprendra un programme de géotechnique marine qui comprendra l'utilisation de techniques de gel in situ pour obtenir des échantillons non dérangés de sables de fondation tirés d'une plate-forme de forage désaffectée dans la mer de Beaufort. Les échantillons permettront d'évaluer la densité du sol et le potentiel de liquéfaction in situ. On effectuera d'autres essais in situ à l'aide du cône, du dilatomètre et du manomètre afin d'établir une corrélation avec la densité et le potentiel de liquéfaction. En collaboration avec le laboratoire d'hydraulique du CNRC, la Division entreprendra l'étude du comportement d'enrochements submergés types soumis à l'action des vagues.

La Division poursuivra l'étude des fondations de divers ouvrages et bâtiments construits sur le pergélisol ainsi que des effets de la glace flottante sur les ouvrages. Elle continuera le programme de mesure de la température du pergélisol de différents sites, de même que l'observation et la mesure des interactions de la glace à l'île Adams. Elle mesurera les propriétés et les réactions de la glace dans le cadre des essais de rupture de la glace dans l'Arctique de l'est.

L'étude en laboratoire des sols gelés, de l'action du gel sur les sols, de la glace de mer, de la glace de plusieurs années et des fondations construites sur le pergélisol se poursuivra, de même que le programme d'études en laboratoire de la résistance et du comportement à la déformation des sols salins gelés.

L'étude visant à déterminer les caractéristiques de résistance de la pâte de ciment exposée aux basses températures et à l'environnement marin sera étendue aux études microstructurales. De nombreux projets de recherche de la Division qui portent sur le comportement thermique et le comportement face à l'humidité des bâtiments exposés à des conditions climatiques rigoureuses intéressent directement la construction et l'exploitation des locaux et des petits bâtiments situés dans le Nord, ils seront poursuivis.

La Division continuera de prêter son appui à l'élaboration de normes résidentielles dans le Nord et de collaborer à la présentation de séminaires visant à expliquer certaines exigences connexes. La SCHL, AINC et la DRB/CNRC collaboreront à la préparation d'un guide de la construction résidentielle dans le Nord visant à assurer la construction de bâtiments durables et sûrs.

Centre canadien des sciences spatiales

Programme de lancement de fusées 1983-1984

On a lancé cinq fusées-sondes de la Base de lancement de fusées de recherche de Churchill en février et en mars 1984.

L'important projet ARIES (Auroral Rocket and Imager Excitation Study) a comporté le lancement de deux fusées Black Brant VIIIC, dans le cadre d'un programme intensif de modélisation des aurores. Les fusées ARIES «A» et ARIES «B» avaient des charges utiles exceptionnellement lourdes de 455 et 423 kilogrammes et devaient procéder à seize et dix-neuf expériences respectivement. Les deux véhicules à fusée comportaient un système de guidage SAAB S-19 et la charge utile comprenait un système de contrôle d'attitude. Les deux charges utiles ont été récupérées.

Des mesures au sol tout aussi importantes que les expériences à bord des fusées ont été effectuées à Churchill et à deux sites d'observation au sol du domaine aval, soit Lac Lee et Bird situés à 126 et 250 kilomètres en aval respectivement.

À Churchill, pendant l'hiver, on a lancé deux fusées Nike Orion et une fusée Black Brant VB pour le compte de la NASA.

Programme de lancement de fusées 1984-1985

Le programme MARIE (Mechanism of Auroral-Region Ion Excitation), remis en 1983-1984, sera mis en oeuvre à la Base de lancement de fusées de recherche de Churchill en décembre 1984. Dans le cadre de MARIE, on lancera la première fusée Black Brant X à trois étages de Churchill pour étudier l'énergisation ionique de la région située entre 500 et 1 000 km d'altitude.

Le comité consultatif scientifique a approuvé le lancement de deux nouvelles expériences par fusées à la Base de lancement de fusées de recherche de Churchill. WATERHOLE IV s'inscrira dans la série Waterhole qui consiste à libérer de la vapeur d'eau dans un arc auroral calme. L'expérience COBRA visera à mesurer le spectre de fond cosmique sous-millimétrique laissé par le bang supersonique.

Le projet SMERF (Solar Mesopheric Explorer Rocket Flight) consistera à lancer une fusée Black Brant IIIA en mai 1984 pour le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada.

CANOPUS

Le CCSS continue l'exécution du projet CANOPUS, réseau d'observatoires géophysiques automatiques. On a choisi quinze sites dans les Territoires du Nord-Ouest et dans les régions nord de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario. Lorsqu'il sera prêt, le réseau de stations mesurera automatiquement les changements intervenant dans les champs magnétiques et électriques terrestres, induits par l'impact de particules solaires.

Les travaux de préparation des sites à Rankin Inlet et à Eskimo Point ont été achevés en 1983. Les instruments seront mis en place à ces endroits à la fin de 1984. On ne prévoit pas d'autres travaux dans les sites du Nord en 1984-1985.

Établissement aéronautique national/-Division de l'énergie

Programme sur l'énergie éolienne

À la suite d'un accord passé entre le Conseil national de recherches et le Churchill Northern Study Centre, un projet conjoint visant à évaluer le rendement d'une éolienne à axe vertical de 50 km est en cours d'exécution. Ce système prototype de conversion de l'énergie éolienne a été officiellement mis en service en novembre 1981 et converti au réseau électrique de Churchill (Manitoba). À la fin de 1983, ce système avait fonctionné pendant approximativement 6 200 heures et fourni environ 66 000 kwh à l'alimentation électrique locale. Cette installation, dont il existe plusieurs exemplaires disséminés partout au Canada, vise à évaluer, sous différentes conditions d'environnement et autres, le rendement et l'exploitation de l'éolienne à axe vertical mise au point par le CNRC.

Cette installation particulière continue à fournir des données sur les possibilités d'application aux climats nordiques des modèles actuels d'éolienne à axe vertical.

La conversion de l'énergie éolienne en énergie électrique présente un intérêt considérable dans le Nord, car le carburant diesel coûte très cher. Les demandes de mise en oeuvre de projets similaires au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest sont à l'étude dans le cadre de l'accord fédéral-territorial sur les économies d'énergie et l'exploitation des énergies nouvelles et du Programme de démonstration dans les collectivités éloignées et en collaboration avec la Commission d'énergie du Nord Canadien.

Institut de recherche maritime et sur les navires arctiques

Travaux accomplis en 1983-1984

La construction des nouveaux laboratoires de l'Institut de recherche maritime et sur les navires arctiques à St-John's (T.-N.) s'est poursuivi. La phase I, le complexe administratif, a été achevée vers la fin de 1982 et les bassins de glace, de remorquage et de tenue en mer devraient être achevés vers la fin de 1984. L'installation des équipements principaux comme les chariots de remorquage et les volets batteurs suivra aussitôt et la phase de mise en service devrait être achevée vers la fin de 1985.

On a consacré beaucoup d'efforts l'an dernier à mettre au point des techniques d'essai qui seront utilisées dans les nouvelles installations, et notamment dans le bassin de glaces.

Une petite installation construite au laboratoire d'hydraulique du CNRC à Ottawa a permis d'acquérir une expérience utile. On a mis à l'essai un modèle à l'échelle de 1/40 d'un brise-glace de classe R dans différentes conditions de glace et on a comparé les résultats avec la quantité considérable de données obtenues avec des modèles ou des navires en grandeur réelle de ce type.

Le personnel de l'IRMNA a participé à des essais sur plusieurs navires en grandeur réelle naviguant dans l'Arctique. On a testé un nouveau loch Doppler pendant un essai du Polar Star de la Garde côtière américaine au large de la côte ouest. On a mesuré la déformation de la glace pendant des essais d'éperonnage sur le Kigoriak.

L'Institut a participé à l'évaluation des nouveaux modèles de proue proposés pour le vracquier brise-glace N.M. Arctic. On a procédé à des expériences sur les qualités de résistance, de propulsion et de tenue en mer de trois modèles dans le bassin de remorquage d'Ottawa. Le modèle de l'IRMNA a ensuite été envoyé à Arctec Canada de Kanata (Ontario), à Hambourg et en Finlande pour être mis à l'essai.

On a entrepris une étude de faisabilité sur la possibilité de modéliser le phénomène de l'éperonnage de la glace par un navire. Cette étude examinera et résumera tous les renseignements scientifiques et techniques pertinents, y compris les données de laboratoire sur l'impact et le broyage de la glace, les données réelles correspondantes sur les propriétés de la glace et des données disponibles sur la vibration d'un navire à la suite d'une collision et sur la réaction structurale. On identifie les propriétés pertinentes de la glace et on examine les effets d'échelle.

Le personnel de l'IRMNA a continué de servir au sein de divers comités et commissions consultatives, tant nationaux qu'internationaux. Il a fait des recommandations pour que soient normalisés les essais dans la glace de modèles de navires et de navires en grandeur réelle et il a collaboré à l'établissement de normes et de règlements qui favorisent la sécurité du transport maritime dans l'Arctique.

Projets pour 1984-1985

On procède au recrutement de personnel pour répondre aux besoins accrus qui accompagnent l'exploitation des grandes installations nationales de l'Institut en cours de construction à St. John's (T.-N.) et aux besoins de l'industrie et des autres ministères.

On accordera la priorité aux projets liés à la mise en service des installations de St. John's (T.-N.) de sorte que celles-ci fonctionnent le plus rapidement possible.

On prévoit participer à plusieurs essais en grandeur réelle et procéder à un plus grand nombre d'études fondamentales sur les interactions entre la glace et les navires.

Défense nationale

Fonction économique: Défense

Attributions

Le ministère de la Défense nationale sauvegarde la souveraineté et l'indépendance du Canada. Dans le Nord, le Ministère défend l'intégrité du territoire canadien (y compris celle des eaux et de l'espace aérien) contre toute forme de menace. Il participe à la mise en oeuvre des accords de sécurité collective conclus avec ses alliés de l'Amérique du Nord et ceux de l'OTAN.

Tout en participant à l'avancement des objectifs de développement national, le MDN prête son concours et son soutien aux ministères et organismes gouvernementaux dans l'acquittement de leurs responsabilités dans le Nord. De plus, le MDN fournit une grande partie du soutien nécessaire pour renforcer le pouvoir de juridiction du Canada dans cette région, pouvoir conféré par les lois nationales et internationales.

Travaux accomplis en 1983-1984

Personnel

Des équipes de recrutement des Forces canadiennes venant de Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Montréal et Saint-Jean ont donné, dans quinze localités du Nord et de la côte du Labrador, des séances d'information visant à renseigner les résidants de ces régions sur les possibilités de carrière qu'offrent les Forces canadiennes, et y ont mené des entrevues. Depuis l'année dernière, 24 candidats ont été, ou seront bientôt, en cours d'enrôlement et trois ont joint les Forces canadiennes. La diminution du nombre d'enrôlements cette année s'explique en grande partie par la restriction imposée au recrutement dans le Nord du fait qu'il a été prouvé à maintes reprises que ni les Forces canadiennes ni les peuples autochtones ne tiraient le maximum du programme de développement des autochtones du Nord. Une étude a été entreprise afin de trouver les moyens d'améliorer le programme.

Le cours de sensibilisation à la culture autochtone offert pour la première fois l'an dernier a reçu la sanction des Forces canadiennes et continuera à être dispensé annuellement de façon que tout le personnel militaire en contact régulier avec les peuples autochtones puisse en bénéficier.

En raison du manque actuel de débouchés dans le Nord, le cours de mécanique d'aéronefs, d'une durée de sept mois, à l'intention des autochtones du Nord et dispensé annuellement à la base des Forces canadiennes à Borden (Ont.), a dû être annulé cette année.

Forces maritimes

Les avions *Aurora* ont effectué quelque 500 heures de vol en mission de patrouille dans l'Arctique (NORPATS). Les appareils affectés aux NORPATS sont normalement basés à Frobisher Bay et à Yellowknife. Outre leur mission principale, soit la protection de la souveraineté du Canada, ces patrouilles ont permis d'appuyer les exigences particulières de divers organismes gouvernementaux. Pendant la saison des glaces, des glaciologues de Transports Canada ont pris place à bord des patrouilleurs pour effectuer des études de reconnaissance des glaces. On a également procédé à d'autres missions: des travaux de photographie pour le compte du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et du ministère des Pêches et des Océans; une étude sur les travaux d'exploration pétrolière au large des côtes et des activités de forage dans l'archipel; et la compilation de données sur les déplacements de population. Des chercheurs et des observateurs d'autres ministères fédéraux ont également pris place à bord des patrouilleurs et se sont livrés à des activités comme l'étude des oiseaux de mer et de la faune marine dans la mer de Beaufort.

Pendant l'été de 1983, les équipages de deux Tracker du 880e Escadron de surveillance maritime, de Summerside (Î.-P.-É.) ont effectué des missions d'entraînement dans les régions de Coral Harbour, de Frobisher Bay et de Hall Beach. Le but de ces missions est de fournir un entraînement aux pilotes de Tracker à la fois pour les opérations du Nord canadien et celles effectuées depuis les petits terrains comportant des bandes de gravier.

Forces terrestres

Pendant l'exercice financier 1983-1984, les activités du Commandement de la Force mobile étaient limitées aux opérations de reconnaissance par des officiers d'état-major du quartier général de la Force mobile ainsi que des commandants et des officiers d'état-major des formations responsables de la tenue de programmes de formation et d'opérations dans le Nord. Le plan d'entraînement de la Force mobile dans l'Arctique pour la période allant de 1980 à 1985 sur lequel étaient basés les exercices précédents, fait actuellement l'objet d'une révision visant à satisfaire de plus près aux exigences de la Force mobile et à mieux exploiter son potentiel.

Quatre exercices d'entraînement au risque ont été entrepris par de petits groupes de soldats, au nombre de trois dans les Territoires du Nord-Ouest et un au Yukon. Ces exercices ont pour but d'éprouver la qualité de jeunes meneurs d'hommes dans des conditions difficiles et d'initier les jeunes soldats au milieu arctique.

Deux exercices de communication à longue distance, dans les parties est et ouest de l'Arctique, ont été menés par des unités des transmissions basées au sud, à l'aide de leur équipement portatif.

Forces aériennes

Des *Hercules* du Groupe Transport aérien ont effectué, en plus de vols spéciaux, des vols hebdomadaires pour assurer le soutien des stations des Forces canadiennes à Inuvik et à Alert. Les vols de réapprovisionnement de la station des Forces canadiennes Alert, nommés exercise *Boxtop*, ont eu lieu en mai, en août et en novembre 1983.

Des appareils *Hercules* et *Buffalo* ont joué un rôle de soutien lors de divers exercices de la Force mobile dans l'Extrême-Arctique. Les avions bimoteurs Otter du 440e Escadron a effectué des vols de liaison depuis Edmonton et Yellowknife dans le Nord et a prêté son assistance à sept missions de recherche et de sauvetage.

Les hélicoptères bimoteurs *Huey, Kiowa* et *Chinook* du 10e Groupe aérien tactique ont consacré 300 heures de vol au soutien des systèmes de communications améliorés dans l'Extrême-Arctique. La récupération d'un avion bimoteur *Otter* endommagé à Alert a exigé l'affectation d'un hélicoptère bimoteur *Huey* pendant 31 heures.

Le réseau avancé de pré-alerte (ligne DEW), qui compte quatre stations principales et dix-sept stations secondaires, assure toujours une présence militaire et un service d'alerte dans l'Arctique. Ces installations s'étendent de Cape Dyer, sur la côte est de l'île Baffin, à Komakuk Beach, près de la frontière de l'Alaska.

Pendant cette période, les escadrons des Forces canadiennes ont effectué près de 200 heures de vol au cours de diverses missions de recherche et de sauvetage dans le Nord. L'Escadron de démonstration aérienne des Forces canadiennes, les *Snowbirds*, s'est produit à Whitehorse, Yellowknife et Inuvik.

Génie militaire

Durant l'exercice financier 1983-1984, les principales activités de construction concernaient l'édification en cours de l'immeuble qui abritera le quartier général et les services du personnel à la SFC Alert. Ce travail comprenait la construction d'une charpente métallique et du parement ainsi que du second oeuvre, l'installation des cloisons, la plomberie, et les aménagements électriques et calorifiques.

Au cours de la période allant de la mi-juin au début du mois d'août, le Service de cartographie a mené l'Opération Arctique 1983 dans l'île Baffin et dans les îles du bassin Foxe. Ce travail était nécessaire en vue de fournir le canevas géodésique requis pour satisfaire aux exigences de la Base de données sur les levés aériens couvrant la région, pour la production de cartes à l'échelle de 1/50 000. L'opération a été menée à partir de la base de Pond Inlet pendant les trois premières semaines, puis à partir de celle de Longstaff Bluff. La Sealand Helicopters Ltd. de St. John's, Terre-neuve, a fourni le service d'hélicoptères de soutien.

En mai 1983, le 2e Régiment de génie a prêté son assistance lors du retrait de la base de l'Expédition canadienne chargée d'étudier la dorsale Alpha (opération CESAR) du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il s'agissait pour le 2e Régiment de parachuter des ingénieurs, avec de l'équipement lourd, chargés de déblayer la neige couvrant une bande d'atterrissage glacée de façon à permettre aux avions *Hercules* des Forces canadiennes d'y prendre le personnel et son équipement.

Quartier général de la Région du Nord

La Région du Nord comprend l'ensemble des terres et des eaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le quartier général de la Région du Nord (QGRN) relève du quartier général de la Défense nationale; son rôle consiste «à remplir les fonctions militaires régionales ainsi qu'à appuyer et à faciliter les activités des autres éléments des Forces canadiennes présents dans la Région du Nord». Il fait fonction d'organisme du ministère de la Défense nationale chargé d'assurer la liaison avec les gouvernements territoriaux et les ministères fédéraux dans le Nord et de leur prêter main forte.

Le QGRN a continué d'assurer la liaison et de fournir avis techniques et soutien logistique dans le cadre des exercices nordiques qu'organisent d'autres commandements. Deux exercices dignes d'intérêt ont été menés durant cette période, soit les exercices Klondike Challenge et Nanook Lark.

Exercice Klondike Challenge

L'exercice Klondike Challenge consistait en un exercice d'entraînement au risque d'une durée de 30 jours, mené par le Premier Bataillon du Régiment royal canadien avec des attachements provenant d'autres unités de la Force d'opérations spéciales. L'exercice, qui a suivi le chemin emprunté par la Force expéditionnaire du Yukon en 1898, comportait une randonnée à pied de 400 kilomètres, partant de Telegraph Creek (Colombie-Britannique), jusqu'à la pointe méridionale du lac Teslin, suivie d'un voyage de 700 kilomètres pour descendre les fleuves Teslin et Yukon jusqu'à la ville de Dawson. Le QGRN a apporté son soutien au Régiment royal canadien pour la reconnaissance et la liaison communautaire et il lui a fourni un officier de liaison. Le détachement du 440e Escadron (transport et sauvetage) de Yellowknife a assuré le réapprovisionnement et l'évacuation sanitaire au moyen d'un avion bimoteur *Otter* à flotteurs.

Exercice Nanook Lark

L'exercice Nanook Lark consistait en un exercice de télécommunications longue-portée regroupant le Commandement des communications des Forces canadiennes, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le quartier général de la Région du Nord. L'exercice visait à mettre en pratique les plans d'urgence du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à établir les mesures à prendre en cas d'urgence parmi la population et à entraîner le QGRN à répondre à une demande d'assistance.

Forces de réserve - Les Gendarmes Canadiens (Canadian Rangers)

Les Gendarmes canadiens forment un élément distinct des Forces de réserve dont le rôle consiste à assurer une présence militaire dans les régions isolées à faible densité démographique du Nord et des côtes du Canada ne pouvant être surveillées par d'autres éléments des Forces régulières ou de réserve pour des raisons économiques ou pratiques. Les Forces comptent 680 gendarmes regroupés en patrouilles de 12 à 30 hommes basées dans 36 collectivités des Territoires du Nord-Ouest et de la partie septentrionale du Manitoba et du Québec.

Le QGRN reste en rapport constant avec toutes les patrouilles du groupe des Gendarmes, réapprovisionne chaque gendarme en cartouches (200 par an) et veille à l'entraînement officiel, entrepris tous les trois ans et portant sur la lecture de cartes, les communications, le secourisme, le tir à la carabine et les manoeuvres. En 1983, le personnel du QGRN chargé des gendarmes a organisé des exercices dans quatorze collectivités du Nord.

Cadets

Le mouvement des cadets, principal organisme pour les jeunes du Nord, favorise la bonne forme physique et l'acquisition des qualités de chef et de bon citoyen. Les corps et les escadrons de cadets se font la lutte pour obtenir des bourses d'étude en pilotage et faire valoir leurs aptitudes dans des domaines comme le tir et les manoeuvres. En 1983, quatre cadets de la Région du Nord ont mérité l'Étoile d'or, qui constitue la plus haute récompense, et cinq se sont vu décerner des bourses d'études en pilotage. Il existe 18 corps et escadrons de cadets dans la Région du Nord, répartis sur un vaste territoire comprenant l'île Baffin, la région du Grand lac des Esclaves, la partie centrale de l'Arctique et le Yukon. Les Forces comptent au total 600 cadets et 90 officiers et instructeurs civils appartenant au cadre des instructeurs de cadet (CIC).

Des cadets de la Région du Nord ont pris part à des camps d'été au Canada et deux cadets ont participé au voyage en Europe sans escale des Forces canadiennes. La plupart ont suivi des cours au camp de Whitehorse (Yukon), seul camp du genre au nord du 60e parallèle. Ce camp national offre un entraînement à des activités comme le canotage, l'alpinisme, la vie dans la brousse et la visite de lieux historiques.

Soixante cadets venant de toutes les régions du Canada, où ils s'étaient distingués, ont suivi la piste de 1898 comme chaque année. Ils ont fait à pied la difficile traversée du col Chilkoot, en partant de Skagway (Alaska) pour se rendre à Bennett Lake (C.-B.), puis ils ont descendu le fleuve Yukon pour arriver, quelque 700 kilomètres plus bas, à la ville de Dawson (Yukon).

Cette année a donné lieu à l'établissement d'un camp permanent à 12 kilomètres au sud de Whitehorse. La location auprès du gouvernement du Yukon du centre de détention désaffecté de Wolf Creek et des terrains environnants a permis la construction d'un camp permanent.

La construction de seize cabines en rondins, qui abriteront les locaux, salles de classe et salles à dîner réservés aux cadets, de même que la rénovation des bâtiments existants, a débuté en septembre 1983. La fin des travaux est prévue pour juin 1984 et les cadets devraient occuper les lieux au début du mois suivant. Le projet fait appel au personnel du QGRN, de la base des Forces canadiennes à Edmonton, du Programme de relance de l'aide à l'emploi et de Katimavik. Les installations initiales devraient héberger 350 cadets; on prévoit à long terme d'en augmenter le nombre à 600.

Visites

En 1983, le QGRN a reçu la visite de nombreux groupes et de nombreuses personnes. On comptait parmi eux le chef de l'état-major de la Défense, des attachés du service extérieur, des membres du Collège de la Défense nationale et des étudiants étrangers inscrits au Collège d'état-major et de commandement des Forces canadiennes.

Recherche et développement

Fonction économique: Recherche à court terme

Attributions

La Direction générale de la recherche et du développement formule et met en application les lignes de conduite du Ministère dans le domaine scientifique, et administre son programme de recherche et de développement. Elle assure en outre une infrastructure technique permettant d'obtenir les connaissances et l'expérience nécessaires à la résolution des problèmes d'ordre scientifique et technique liés aux opérations et à l'équipement. La recherche s'intéresse à divers projets axés sur l'acquisition de connaissances pertinentes aux opérations militaires dans le Nord, et sur l'essai et l'évaluation de l'équipement et de systèmes qu'on se propose d'utiliser dans l'Arctique ou dans d'autres régions au climat rigoureux.

Travaux accomplis en 1983-1984

Le programme interne de recherche et de développement du Ministère est mené dans ses six centres de recherches. Au cours de 1983-1984, cinq de ces centres ont participé, dans une certaine mesure, à la recherche liée aux activités dans le Nord. De plus, un certain nombre de contrats de recherche ont été octroyés à des universités et à des sociétés canadiennes. En outre, le Groupe de recherche en génie militaire (GRGM) du *Royal Military College* à Kingston effectue des recherches sur des problèmes liés au génie dans le Nord.

Le Centre de recherches pour la défense du Pacifique (CRDP) a dirigé les activités suivantes: une importante étude sur le terrain menée en avril sur la côte nord-ouest de l'île Ellesmere dans le cadre du projet CESAR; la construction d'un petit camp semi-permanent sur la glace de mer, à environ huit kilomètres au large, à l'embouchure de la baie de Yelverton; des petites expéditions dans le détroit de Nansen et la baie de Yelverton, en août, pour y effectuer des essais acoustiques; des petites expéditions dans la baie d'Assistance (sud de l'île Cornwallis) en mai, juin et juillet pour y mesurer l'activité géomagnétique; une étude sur le terrain menée dans la région du détroit de Barrow et du détroit de Jones au cours des mois d'août et septembre en vue d'assurer l'entretien des camps du GRDP. Cette dernière a été menée avec l'aide du *NGCC SIR JOHN A. MACDONALD* et d'une équipe de plongeurs des Forces canadiennes.

Le Centre de recherches pour la défense de Valcartier (CRDV) a poursuivi ses travaux en vue de déterminer les effets de l'entreposage à long terme sous différents climats sur la durée de vie du moteur de roquette CRV7. Les moteurs sont entreposés à la station des Forces canadiennes à Alert dans le cadre de ces essais. Des travaux ont été entrepris en vue de mettre au point un marqueur fumigène devant servir au cours des opérations militaires de recherche et de sauvetage et au cours d'opérations de parachutisme à basse altitude dans l'Arctique.

En vue de l'expérience *TEAL RUBY* utilisant un satellite de surveillance infrarouge, des études infrarouges de terrain et d'eau se sont poursuivies au Nouveau-Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest entre le fleuve Mackenzie et le Grand lac de l'Ours. Les études sont effectuées à partir d'une plate-forme aéroportée contrôlée par le Centre canadien de télédétection du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et appuyées par des mesures de vérification au sol. Une expédition sur terre a été faite à Kuujuac (Fort Chimo).

Les scientifiques de la Division des sciences protectives du Centre de recherches pour la Défense d'Ottawa (CRDO) mènent des études sur les vêtements et l'équipement de protection nécessaires aux militaires dans des conditions climatiques rigoureuses. Au cours de l'année, ils ont poursuivi des études élémentaires sur la conduction de la chaleur et de l'humidité dans le domaine des vêtements isolants. Des sacs de couchage plus légers et plus chauds que ceux utilisés actuellement par les FC et dont le coût de fabrication devrait être moindre ont été mis au point. L'étude des masques utilisés par temps froid et venteux a porté principalement sur les problèmes associés à la condensation de la buée sur le masque et les moyens de l'éviter. Le prototype d'une tente arctique à l'usage des petites patrouilles a été mis au point.

Dans le cadre de l'exercice *Kovik Return* ayant eu lieu à Rankin Inlet, le CRDO a étudié sur place divers articles utilisés par temps froid. Un questionnaire a été envoyé à 12 bases des FC en vue d'obtenir des renseignements au sujet des problèmes associés à la protection du personnel lors d'opérations par temps froid. L'analyse des données devrait s'achever sous peu.

Les scientifiques du CRDO sont en train de mettre au point des applications pour les piles au lithium et à l'anhydride sulfureux. Comparativement aux piles actuellement sur le marché, ces dernières se caractérisent par leur taille réduite, leur légèreté et leur plus forte densité d'énergie et, ce qui est très important, elles peuvent fonctionner à des températures de -40°C. En ce qui concerne leurs applications dans la Région du Nord, elles peuvent alimenter divers équipements de recherche, sauvetage et survie, notamment le localisateur-émetteur d'urgence, les balises de repérage d'aéronefs accidentés, les balises de repérage du personnel et le répondeur radar ainsi que d'autres équipements portatifs comme les radios. La capacité à basse température de la batterie au plomb BB-248, utilisée pour le démarrage des véhicules, est en voie d'amélioration.

Le Centre de recherches pour la défense de Suffield (CRDS) poursuit et fait réaliser sous contrat divers programmes de recherche se rattachant à la mobilité et aux opérations des véhicules militaires terrestres dans le Nord. Ces programmes comprennent notamment des études sur les mécanismes d'interaction du terrain et du véhicule dans la neige et le muskeg, des analyses de terrain et des études sur le démarrage et la conduite des véhicules militaires dans les régions froides.

Le programme de physiologie thermique de l'Institut militaire et civil de médecine environnementale (IMCME) étudie les réactions de l'organisme humain face au froid de l'air et de l'eau. L'un des projets achevés en 1983-1984 démontrait que les exercices à faible intensité par temps froid nécessitent de plus grandes quantités de glycogène musculaire que ceux exécutés dans un climat tempéré. Une diète plus élevée en hydrates de carbone ou un supplément à la ration des militaires oeuvrant dans des régions froides seraient peut-être indiqués.

Une étude achevée cette année n'a décelé aucune variation du système thermorégulateur face à la tension causée par le froid à différents moments pendant un cycle de 24 heures. Cette découverte revêt de l'importance pour les opérations prolongées devant être menées dans un climat rigoureux. Des chercheurs sous contrat poursuivent leurs travaux sur les effets des analogues de la caféine sur la résistance au froid et tentent d'entraîner l'adaptation au moyen d'immersions répétées en eau froide.

Une équipe de l'IMCME, composée d'un scientifique au service de la Défense et d'un pilote des FC, vient de terminer une étude sur la tension causée par le froid dont a été victime le 440e Escadron de Yellowknife à bord du bimoteur *Otter* lors de ses missions de ravitaillement des bases du Nord. Les recommandations du rapport concerneront de nouveaux vêtements, le système de ravitaillement des FC et les changements à apporter aux techniques de ravitaillement en carburant.

Les projets de recherche du GRGM du *Royal Military College* comprenaient des études sur la résistance accrue du béton au gel et au dégel, la construction de routes sur un terrain hautement compressible, la stabilisation du sol pour les routes et les pistes construites dans le Nord, les caractéristiques géothermiques du pergélisol continu et discontinu dans l'Arctique canadien, le traitement des eaux usées dans l'Arctique, y compris une étude sur le terrain à Alert et l'application d'un modèle géothermique aux conditions du sol à Alert.

Projets pour 1984-1985

Personnel

On prévoit que les activités de recrutement dans le Nord des Forces canadiennes s'intensifieront quant à la fréquence, la durée du séjour et le nombre de collectivités visitées.

Un cours de sensibilisation à la culture autochtone à l'intention de 30 personnes est prévu à la base des FC à Trenton.

Forces maritimes

Les aéronefs du type *Aurora* devraient consacrer quelque cinq cents heures de vol à des patrouilles de reconnaissance et de protection de la souveraineté dans l'Arctique. On continuera par ailleurs à seconder les autres organismes gouvernementaux dans la mesure du possible.

Forces terrestres

Les activités des Forces terrestres devraient comprendre d'autres exercices de communication, des expéditions d'entraînement au risque et un certain nombre d'exercices au niveau des compagnies.

Forces aériennes

Les activités de la Force aérienne devraient se poursuivre à peu près au même rythme. L'avion *Hercules* assurera la liaison régulière entre Alert, Inuvik, Yellowknife et Whitehorse. Au cours du printemps, durant l'été et au début de l'automne, il sera utilisé pour le ravitaillement d'Alert et de divers éléments des Forces terrestres en manoeuvre dans le Nord.

Recherche et Développement

Le CRDP mènera en mai et en août des expéditions dans la baie de Yelverton et le détroit de Nansen en vue d'effectuer des essais acoustiques, et une expédition dans la baie d'Assistance (sud de l'île Cornwallis) en avril et en août pour y mesurer l'activité géomagnétique. L'entretien annuel des camps du CRDP dans le détroit de Barrow et le détroit de Jones sera assuré en août.

Le CRDV poursuivra jusqu'en 1990 environ les essais entrepris en vue d'évaluer la durée de vie utile du moteur de roquette CRV7, essais au cours desquels il entreposera les moteurs dans les installations de la SFC Alert. Des travaux de mise au point et d'essai sur place seront effectués en vue d'évaluer le marqueur fumigène destiné aux opérations de recherche et de sauvetage militaires dans l'Arctique.

Le CRDS poursuivra ses recherches sur la mobilité des véhicules terrestres. Des travaux seront effectués sur un transect nordique dans le cadre de ce projet.

Le programme de recherche sur les piles, actuellement en cours, se poursuivra. Des évaluations climatiques et des études sur le terrain seront effectuées afin d'en déterminer les diverses applications. On mènera également des essais pour tester dans le Nord divers vêtements et articles d'équipement de protection, surtout en évaluant en laboratoire les qualités isolantes des sacs de couchage et des vêtements conçus pour l'Arctique.

L'IMCME poursuivra ses travaux de recherche visant à améliorer l'équipement de protection et le rendement du personnel des Forces canadiennes. Outre de nombreux projets de recherche internes, de nombreux contrats de recherche devraient sous peu être confiés à des universités canadiennes. Ces projets comprennent notamment des études de calorimétrie visant à confirmer la valeur des transducteurs de flux calorifique pour mesurer les pertes de chaleur corporelles pendant les études sur place, et d'autres études sur des animaux et des humains en vue de déterminer les interactions entre la biochimie, le métabolisme et la production ou la perte de chaleur du corps.

Dans le cadre de l'expérience Teal Ruby, un exercice mené conjointement par le Canada et les États-Unis sera effectué dans la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. L'opération sera basée à Inuvik (Canada) et Fairbanks (É.-U.).

Contrats de recherche 1983-1984

Duracell Canada Limited: piles fonctionnant au lithium et à l'anhydride sulfureux (CRDO).

Université Carleton: élaboration d'une méthode de prévision de la tenue hors route des véhicules à chenilles (CRDS).

Varta Batteries, Toronto: élaboration d'une batterie au plomb améliorée pour le démarrage des véhicules (CRDO).

Fulman Batteries, Louiseville (Québec): élaboration d'une batterie au plomb améliorée pour le démarrage des véhicules (CRDO).

Université McGill: élaboration d'un modèle de mobilité d'après les caractéristiques de terrain (CRDS).

Université McGill: modèle des mécanismes de traction pour évaluer la mobilité des véhicules sur roues (CRDS).

Université de Toronto: mécanismes reliés à la perte de graisse par temps froid (IMCME).

Université de Toronto: transformation des hydrates de carbone et des protéines durant la perte de graisse produite par l'exercice par temps froid (IMCME).

Université Laval: production de chaleur chez les êtres humains lors d'exercices par temps froid (IMCME).

Université de Toronto: adaptation au froid entraînée par l'eau froide (IMCME).

Université Memorial: transducteurs de flux calorifique et calorimétrie

Université de l'Alberta: résistance au froid améliorée grâce à l'aminophylline (IMCME).

Université de l'Alberta: production de chaleur après l'administration d'aminophylline (IMCME).

Computing Devices of Canada: analyse de divers algorithmes de détection des fréquences extrêmement basses (FEB) (CRDP).

Computing Devices of Canada: études de pointe des éliminateurs de bruit (FEB) (CRDP).

Computing Devices of Canada: travaux sur les algorithmes (CRDP).

Barrodale Computing Services Ltd.: travaux sur les fluctuations quotidiennes des micropulsations magnétiques (CRDP).

Sonoquest Advanced Ultrasonics Research: préparation de modèles sismiques par ultrasons (CRDP).

Inverse Theory and Application Inc.: analyse des sismographes à enregistrement unique (CRDP).

Université de Calgary: travaux sur l'âge du plateau de glace de l'île Ward Hunt (CRDP).

Emploi et Immigration Canada

Fonction économique : Progrès économique — humain

Emploi et Immigration Canada (EIC) offre des services d'emploi aux habitants des Territoires du Nord-Ouest par l'entremise des Centres d'emploi du Canada (CEC) de Yellowknife, de Hay River, d'Inuvik et de Frobisher Bay. Des bureaux secondaires sont ouverts à plein temps à Fort Simpson, à Fort Smith et à Rankin Inlet. Un bureau de la Direction générale du développement de l'emploi de Yellowknife gère également divers programmes dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le personnel en poste à Whitehorse voit à assurer et améliorer les services d'emploi pour toutes les zones du Yukon. Les employés du Programme Extension apportent leur aide dans plusieurs régions éloignées.

Travaux accomplis en 1983-1984

Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'ensemble des programmes de l'assurance-chômage est offert par les CEC de Frobisher Bay et de Yellowknife. Entre le 1er avril 1983 et le 31 mars 1984, 4 801 demandes ont été déposées par des habitants des Territoires du Nord-Ouest. Les prestations brutes versées durant cette période se sont chiffrées à 15 064 000 $.

Pendant la même période, 5 517 demandes d'assurance-chômage ont été déposées au Yukon; les prestations brutes versées durant cette période se sont chiffrées à 18 751 000 $.

Le Centre d'immigration du Canada (CIC) de Whitehorse est ouvert toute l'année et offre tous les services touchant à l'immigration, alors que le CIC de Beaver Creek n'est ouvert que de mai à septembre et surtout à titre de bureau d'entrée. Durant l'année financière 1983-1984, 48 demandes d'immigration et 256 demandes de visite ont été reçues. Au total, 1 912 personnes ont fait l'objet d'un examen secondaire de l'immigration, et 14 d'entre elles se sont vu refuser l'entrée au pays. A l'intérieur des territoires, 166 personnes ont fait l'objet d'enquêtes et 55 violaient la *Loi sur l'immigration*.

Territoires du Nord-Ouest

Le Centre d'emploi du Canada de Yellowknife, qui compte 48 années-personne (dont cinq assurent des services itinérants) et ses bureaux locaux desservent environ 34 agglomérations et une population de plus de 25 700 habitants. Le Centre est chargé d'assurer les services aux habitants d'un secteur qui représente environ deux tiers des Territoires du Nord-Ouest. Ces services servent en grande partie à répondre aux besoins des bureaux gouvernementaux de la capitale et des grandes mines de la région, notamment deux importantes mines d'or à Yellowknife.

Le CEC de Hay River, avec un budget de six années-personne, dont deux affectées aux services itinérants, s'occupe d'une zone d'environ 78 000 km^2 qui compte environ 5 411 habitants.

Le CEC d'Inuvik, avec un budget de 12 années-personnes, dont trois assurent les services itinérants, dessert neuf agglomérations qui comptent environ 6 265 habitants et qui représentent approximativement un sixième des Territoires du Nord-Ouest.

Le CEC de Frobisher Bay, dont le budget est de six années-personnes, est également responsable d'un secteur qui représente un sixième des Territoires du Nord-Ouest, soit 14 agglomérations dont la population est supérieure à 8 300, et de la région de Baffin.

Entre le 1er avril 1983 et le 31 mars 1984, les Centres d'emploi du Canada des Territoires du Nord-Ouest ont reçu 4 800 nouvelles inscriptions et 6 000 renouvellements. Afin de trouver de l'emploi aux nouveaux candidats, le CEC a dirigé 9 500 personnes vers des postes vacants; en tout, plus de 3 300 personnes ont ainsi obtenu un emploi. La Direction générale du développement de l'emploi a poursuivi son travail en 1983-1984.

La plus grande partie du travail effectué par les CEC des Territoires du Nord-Ouest l'a été dans le cadre de quatre programmes de création d'emploi (ACCES, Canada au travail, Compagnie de travailleurs et Programme de croissance locale de l'emploi (CLE)).

Le Programme ACCES offre des possibilités d'emploi à ceux qui ont des difficultés particulières à trouver un emploi permanent par manque d'expérience professionnelle ou parce qu'ils sont handicapés ou défavorisés d'une manière ou d'une autre. Il s'agit en fait d'un système de subventions aux employeurs. Dans le cadre de ce programme, 469 624 $ ont permis de créer, durant l'année financière, 66 emplois-stages, qui ont donné à des autochtones et à des non-autochtones l'expérience et la formation nécessaires sur le lieu du travail.

Le Programme Canada au travail a permis la création de 852 emplois au coût de 5,1 millions de dollars. Le gouvernement, en collaboration avec l'industrie privée, parraine ainsi une grande diversité de projets qui durent de 6 à 52 semaines. Le Programme est conçu essentiellement pour fournir des emplois pendant une période de marasme économique ou de récession imprévue, par exemple la fermeture d'une importante entreprise. Ont été subventionnés la construction de maisons dans les réserves et ailleurs, la remise en état de bâtiments existants et l'aménagement extérieur de garages. Conformément à l'article 38, le Programme Canada au travail a également servi à l'exploration et l'exploitation de mines.

Dans le cadre du Programme Compagnie de travailleurs, 1,9 million de dollars ont permis de créer 116 emplois durant l'année financière 1982-1983. Les subventions sont offertes aux entreprises, aux services bénévoles, aux oeuvres de charité, aux particuliers et aux groupes communautaires qui veulent organiser des projets dans le but de donner des connaissances et de la motivation aux personnes défavorisées sur le plan de l'emploi et les aider ainsi à s'intégrer au marché du travail. Les projets qui ont été subventionnés dans les Territoires du Nord-Ouest sont variés, par exemple l'enseignement de la boucherie aux autochtones, la préparation des femmes autochtones à l'entrée sur le marché du travail par des conseils et une formation sur le mode de vie, la formation des femmes autochtones à la mise sur pied de petites entreprises, la formation des autochtones aux divers arts graphiques dans une imprimerie locale.

Le Programme d'aide à la création locale d'emploi (PACLE), qu'a remplacé le nouveau Programme de croissance locale de l'emploi (CLE), a fourni 300 000 $ pour la création de 15 emplois. Le PACLE a permis d'aider les collectivités aux prises avec une faible croissance économique et un taux de chômage chroniquement élevé, en créant des sociétés de développement local et en investissant dans des projets répondant aux priorités et aux besoins en développement économique de chacune des collectivités.

Dans le cadre du Programme national de formation en établissement, la Commission a acheté 83 000 journées de formation au département de l'Éducation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; au total, 1 117 stagiaires ont commencé à participer à ce programme. De la formation technique a été offerte à 513 stagiaires. De plus, 167 apprentis ont suivi des cours théoriques pendant l'année et 309 personnes, des cours de rattrapage scolaire. La Commission a fourni 3,5 millions de dollars pour des cours de formation destinés aux autochtones afin de permettre à ceux-ci de mieux profiter des emplois disponibles. Les dépenses totales ont été d'environ 6,3 millions de dollars dont 1,8 million à titre de supplément de revenu.

Le projet d'expansion du champ pétrolifère de Norman Wells et de construction d'un pipeline a donné lieu à une formation particulière. Environ 2,1 millions de dollars ont été dépensés dont 1,6 million de dollars pour payer les cours et 0,5 million pour les allocations de formation et les déplacements des stagiaires.

Deux cent vingt-deux autochtones ont bénéficié du Programme de formation industrielle, qui subventionne la formation des employés.

Dans le cadre du Programme de mobilité de la main-d'oeuvre du Canada, une aide financière est accordée aux travailleurs qui doivent se déplacer d'un endroit à un autre pour obtenir un emploi ou de la formation professionnelle. Des subventions sont également accordées à ceux qui doivent se déplacer pour chercher un emploi ou pour se rendre au Centre d'emploi du Canada le plus près. Durant l'année financière 1983-1984, 41 404 $ au total ont été dépensés pour réinstaller 34 habitants des Territoires du Nord-Ouest, pour permettre à 12 personnes de chercher de l'emploi et à 2 personnes de se déplacer pour occuper un emploi temporaire.

Dans le cadre du Programme Été Canada, 131 projets ont créé 507 emplois d'étudiants au total dans les Territoires du Nord-Ouest durant l'année, au coût de 1,1 million de dollars. Les CEC pour étudiants de Yellowknife ont été ouverts de mai à août.

Projets pour 1984-1985

La Commission commencera à appliquer ses deux nouveaux programmes, Options Nord et Amélioration de la gestion des entreprises, prévus aux termes de l'entente auxiliaire sur la mise en valeur des ressources humaines signée en 1983-1984 par le Canada et les Territoires du Nord-Ouest. D'ici trois ans, quelque 5,57 millions de dollars seront déboursés par la Commission au titre de cette entente.

Territoire du Yukon

Travaux accomplis en 1983-1984

La Commission a continué à souligner la nécessité d'exploiter le potentiel de ressources humaines du Yukon et l'importance de la formation et du perfectionnement des travailleurs du territoire.

Le CEC de Whitehorse, dont le budget est de 42,5 années-personnes, offre ses services à toute la population du Yukon, soit 23 216 habitants. Une attention particulière est donnée aux quatre programmes de création d'emplois de la Commission.

Entre le 1er avril 1983 et le 31 mars 1984, le CEC du Yukon a reçu 3 200 nouvelles inscriptions et 1 300 renouvellements. En vue de leur trouver un emploi, le CEC a dirigé 7 500 postulants vers des postes vacants; en tout, plus de 2 700 personnes ont obtenu un emploi.

Dans le cadre du programme ACCES, 642 813 $ ont été déboursés durant l'année financière pour créer 119 postes occupés par des résidants du Nord, autochtones et non-autochtones.

Dans le cadre du Programme Canada au travail, 1 065 emplois ont été créés pour des résidants du Yukon, au coût de 5,2 millions de dollars, dans la construction de maisons dans les réserves et ailleurs, la remise en état d'édifices existants et l'aménagement extérieur de garages. Le Programme Canada au travail, conformément à l'article 38, a également servi à l'exploitation et l'exploration de mines.

Dans le cadre du Programme Compagnie de travailleurs, 8 emplois ont été créés durant l'année financière 1983-1984 au coût de 166 000 $.

Le Programme de croissance locale de l'emploi (CLE) a fourni 140 423 $ pour la création de 11 emplois durant l'année. Le CLE a mis sur pied des projets au Yukon pour poursuivre les activités commencées dans le cadre du PACLE, notamment le *Yukon Native Production Centre* qui a fabriqué des coupe-vent et des vêtements d'hiver. Dans le cadre du programme CLE, des projets semblables seront subventionnés. Le PACLE a fourni 326 061 $ pour la création de 33 emplois.

La formation a été une des grandes priorités. Dans le cadre du Programme national de formation en établissement, la Commission a acheté 38 400 jours de formation au département de l'Éducation du gouvernement du Yukon, et 350 stagiaires ont commencé à participer au Programme. Cent quatre-vingt-treize stagiaires ont reçu une formation technique et 115 ont suivi des cours de rattrapage scolaire. La Commission a fourni 450 000 $ pour payer des cours de formation conçus précisément pour les autochtones afin de les aider à mieux profiter des emplois disponibles. Les dépenses se sont chiffrées à quelque 2,6 millions de dollars, y compris 0,9 million en suppléments de revenu.

Dans le cadre du Programme de mobilité de la main-d'oeuvre du Canada, 67 990 $ ont servi à la réinstallation de 41 résidants du Yukon et permis à 35 personnes de se chercher un emploi et à 2 personnes de se déplacer pour occuper un emploi temporaire.

Le Programme Été Canada a subventionné 117 projets qui ont fourni du travail d'été à 341 étudiants, pour un coût total de 711 000 $. Le Centre d'emploi pour étudiants a été ouvert d'avril à août et offrait des conseils sur la préparation de curriculum vitae et sur les techniques de recherche d'emploi.

Aide à la recherche d'emploi pour les Indiens et les Inuit

La Commission a mis sur pied certains programmes destinés aux autochtones. Le Programme interne d'emploi des autochtones, qui a créé de l'emploi d'été pour des étudiants autochtones dans divers bureaux de la Commission, en est un exemple. Deux conseillers autochtones travaillent au CEC de Whitehorse au Yukon. Un consultant en matière de services à la clientèle est responsable du Programme d'action positive dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les autochtones peuvent également profiter du Programme Extension, par l'entremise duquel des commanditaires privés, oeuvrant sans but lucratif, offrent des services d'emploi à des groupes cibles reconnus. Environ 21 p.100 des fonds accordés dans le cadre du Programme Extension en 1983-1984 sont allés dans les deux territoires à des projets Extension parrainés par des autochtones.

Le Programme d'action positive du ministère de l'Emploi et l'Immigration offre un certain nombre de retombées indirectes aux autochtones. Par l'entremise du Programme d'action positive, les entreprises du secteur privé concluent des ententes avec le ministère de l'Emploi et l'Immigration en vue d'éliminer toute discrimination dans l'embauche et la promotion. Trente-sept ententes existent pour les autochtones à l'heure actuelle au Canada dans le cadre du Programme d'action positive. Bien qu'aucune entente semblable, ayant un impact direct sur la vie dans le Nord, n'existe ni en Colombie-Britannique ni en Alberta, des négociations sont en cours avec les principales sociétés pétrolières pour mettre en application des mesures particulières dans le cadre de ce programme.

La Commission travaille de concert avec l'APGTC (Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada) afin d'assurer que les Canadiens profitent au mieux des emplois liés à l'exploration et à l'exploitation des ressources pétrolières et gazières des terres canadiennes. Plus précisément, la Commission s'est jointe à l'APGTC pour négocier des plans des retombées au Canada comportant des dispositions spéciales d'action positive visant à offrir emplois et formation aux membres de groupes défavorisés durant la réalisation des projets. Les autochtones, en particulier, bénéficient de cette initiative.

Les entreprises soumettent à l'heure actuelle leur rapport annuel de 1983 à l'APGTC; les données ne sont donc pas encore disponibles. Voici un résumé des activités de 1982.

Mackenzie-Beaufort

Emploi :
Plus de 1 400 emplois ont été créés grâce aux programmes de la DOME, de la Gulf et de l'Esso.

Environ 1 330 de ces postes, soit 95 p.100, sont occupés par des Canadiens et plus de 300, soit 21 p.100, sont occupés par des résidants du Nord, dont 240 autochtones.

Formation :
Des programmes spéciaux de formation dans le Nord ont été mis sur pied par des organismes fédéraux et territoriaux. On prévoit que d'ici trois ou quatre ans, l'ensemble de la main-d'oeuvre sera canadienne.

Zone continentale

Emploi :

Environ 900 emplois ont été créés en 1982 dans le cadre de divers programmes, dont plus de la moitié étaient associés au projet de Norman Wells; presque tous les emplois ont été occupés par des Canadiens, dont 100 à 150 étaient des autochtones.

Formation :

A l'heure actuelle, des programmes spéciaux de formation dans le Nord sont mis sur pied à Norman Wells au bénéfice des habitants du Nord, et plus particulièrement des autochtones.

Îles de l'Arctique et eaux de l'Arctique de l'Est (large des côtes)

Emploi :

Les programmes de forage ont engendré à leur maximum d'activité 550 emplois dans les deux régions. Sur ce total, 460 emplois, soit 84 p.100, ont été occupés par des Canadiens, dont environ 60 autochtones.

Formation :

Un programme de stages de cinq ans et un programme de formation en établissement pour les employés autochtones ont été lancés dans les îles de l'Arctique. Quelques autochtones ont également été formés sur le lieu de travail, dans l'Arctique de l'Est.

Dans le cadre d'un plan visant à remplacer les travailleurs étrangers par des Canadiens, un programme de formation de marins et d'ouvriers de plancher de forage a été mis sur pied. La création d'emplois dans l'Arctique de l'Est a été limitée par la nature saisonnière des opérations et par l'affrètement à l'étranger d'un navire de forage et de bateaux de ravitaillement avant le début de la négociation d'un Plan des retombées au Canada avec l'APGTC.

Baie d'Hudson

Emploi :

Quelque 34 emplois, dont 10 ont été occupés par des Canadiens, ont été créés dans le cadre de programmes de sismologie.

Deux autochtones de la région ont été engagés à titre d'observateurs de la faune.

Énergie, Mines et Ressources Canada

Secteur de la politique minérale

Fonction économique: Progrès économique (Autres)

Attributions

Le Secteur de la politique minérale participe à l'élaboration des orientations du gouvernement fédéral en matière de ressources minérales. Il s'occupe principalement des ressources minérales non productrices d'énergie et de leur contribution à l'économie.

Travaux accomplis en 1983-1984

Les activités dans le Nord du Secteur de la politique minérale intéressent les groupes spéciaux représentant les gouvernements fédéral et territoriaux, l'industrie, de même que les conférences et comités interministériels.

Le Secteur a continué à surveiller les réserves et la capacité de production des mines canadiennes de métaux non ferreux. Les résultats de ce travail ont donné lieu à la publication des deux documents suivants: MR 191, Réserves canadiennes au 1er janvier 1981: cuivre, nickel, plomb, zinc, molybdène, argent, or; et MR 197. Les mines au Canada: Tour d'horizon à partir de 1982: réserves, capacité d'approvisionnement, mise en valeur, exploration. Le rapport sur les réserves en 1983 et le Tour d'horizon à partir de 1983 seront publiés au début de 1984.

Le Secteur de la politique minérale dirige le Comité fédéral-provincial des statistiques sur les minéraux auquel participent les gouvernements territoriaux. Il compile et publie annuellement des statistiques sur les minéraux, y compris sur les mines du Nord. Il publie également le rapport mensuel intitulé: «Production des principaux minéraux du Canada».

En collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le Secteur de la politique minérale a participé à l'évaluation des problèmes de l'industrie minière du Nord causés par la faiblesse des marchés et des prix des métaux en 1982.

Les cadres de la Direction de l'analyse de la politique économique et financière ont participé à l'étude des régimes d'impôts et de redevances dans le Nord.

Projets pour 1984-1985
Le Secteur continuera de rassembler des données sur la mise en valeur des ressources minérales. Il entreprendra une étude de la bentonite et peut-être aussi de la barytine. Il donnera des conseils sur des questions comme la politique minérale dans le Nord, les revendications globales des autochtones et la mise à part des terres du Nord comme parcs. Conjointement avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le Secteur de la politique minérale continuera de donner des conseils à la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada sur les projets créateurs d'emploi et tiendra le secteur industriel au courant des programmes accessibles. Les politiques touchant l'industrie des minéraux non producteurs d'énergie et qui sont en voie d'élaboration par les gouvernements territoriaux et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien feront l'objet d'un examen.

Centre canadien et télédétection

Fonction économique: Progrès économique (Autres)

Attributions
Le Centre canadien de télédétection a pour mandat d'élaborer et de coordonner un programme national visant à produire des données de télédétection et de tirer de ces données l'information nécessaire à la gestion des ressources naturelles canadiennes. Durant les dernières années, les activités du Centre se sont concentrées sur l'exploration et l'extraction des ressources dans le Nord.

Travaux accomplis en 1983-1984
Le CCT a poursuivi la mise au point de systèmes de télédétection des données nécessaires aux activités reliées au domaine pétrolier dans les eaux arctiques. À l'heure actuelle, le CCT poursuit ses recherches sur l'utilisation de capteurs à micro-ondes aéroportés pour les travaux d'exploration dans la mer de Beaufort et sur la plateau continental du Labrador. Cette technique est par ailleurs employée afin de déterminer les caractéristiques de mission du satellite canadien à micro-ondes RADARSAT, que l'on compte utiliser comme principale source d'information pour l'exploitation et le transport du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié au large du Labrador et dans l'Arctique. Le programme canadien RADARSAT fournira régulièrement, à partir de 1990, une documentation complète sur les routes de transport proposées dans l'Arctique. L'utilisation des capteurs à micro-ondes de ce satellite assurera la couverture des régions arctiques en tout temps, pendant toute l'année, puisqu'ils peuvent fonctionner sans lumière solaire et traverser les nuages.

Le CCT possède un avion Convair-580 muni d'un radar à ouverture synthétique (SAR) et d'un diffusomètre à micro-ondes qui a été utilisé au large des côtes du Labrador au printemps de 1983 et de nouveau au début du printemps de 1984 afin de recueillir des données sur les icebergs. Ces activités visaient à déterminer les caractéristiques techniques des capteurs qui seront transportés par le satellite que l'on envisage de lancer et par les avions de surveillance.

Dans le cadre d'un projet conjoint avec le Environmental Research Institute du Michigan, le Convair-580 a été utilisé à Spitzbergen pour recueillir des données sur les caractéristiques des glaces marines de la bordure de la banquise côtière.

Le ministère de la Défense nationale a de nouveau utilisé l'avion Falcon-20 de la CCT, qui est muni d'un radiomètre numérique à balayage multispectral, afin d'obtenir les caractéristiques infrarouges du terrain pour une vaste gamme de conditions arctiques.

Projets pour 1984-1985
Au début de l'été de 1984, le Convair-580 sera de nouveau utilisé à Spitzbergen pour capter des données sur la bordure de la banquise côtière dans le cadre d'un important projet destiné à mesurer les caractéristiques des glaces marines.

À l'automne de 1984, l'avion du CCT recueillera également au radar des vues aériennes des icebergs au large des côtes du Labrador.

Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie

Fonction économique: Recherche à court terme

Attributions
Le CANMET entreprend des travaux de recherche approfondis dans les domaines de l'exploitation minière, de la minéralurgie, de la technologie des matériaux et de l'énergie. Certains aspects des projets sur les matériaux utilisés dans la construction des oléoducs et des gazoducs, des navires circulant dans les eaux arctiques et des installations au large des côtes ont une influence directe sur les activités du gouvernement fédéral dans le Nord.

Travaux accomplis en 1983-1984
Les travaux de recherche sur les aciers employés dans la fabrication des oléoducs du grand Nord ont été axés sur la possibilité d'augmenter la résistance des aciers courants au moyen d'un refroidissement accéléré lors de la fabrication. Si les oléoducs étaient plus résistants, ils pourraient supporter de plus fortes tensions et leur efficacité serait par le fait même améliorée. On a récemment entrepris des travaux de recherche sur les propriétés des pièces soudées des raccords pour les tubes de canalisation à grand diamètre en acier trempé par refroidissement accéléré afin de fabriquer des raccords de résistance semblable pour les tubes de canalisation en service. On étudie les effets de la contrainte sur les propriétés magnétiques des aciers des pipelines afin de détecter les modifications macroscopiques de la tension avec le temps. On peut prévoir de telles modifications de la tension aux endroits où la corrosion est généralisée et où on observe des mouvements tels que des rejets horizontaux causés par le gel et des affouillements de terrain. On a élaboré une théorie sur les effets magnétiques résultant de périodes de tensions répétitives. L'étude de la détérioration des aciers des tubes de canalisation qui servent au transport du pétrole sulfur et du gaz est presque terminée. Les résultats illustrent l'importance des caractéristiques des aciers utilisés dans la fabrication des tubes de canalisation.

À la suite de plusieurs bris d'hélices de propulseurs des brise-glaces de la Garde côtière canadienne, on a découvert que la résistance du bronze au manganèse-nickel-aluminium peut être faible dans les sections très épaisses de moulages en sable. Une étude est actuellement en cours pour évaluer l'effet des proportions de manganèse et d'aluminium sur la résistance et pour déterminer s'il est possible d'augmenter la résistance aux fractures en applicant un traitement thermique à l'échelle industrielle.

La portée du programme de recherche sur les matériaux des installations au large des côtes en milieu arctique a été élargie et les activités sont plus nombreuses. Le programme conjoint sur la partage des frais avec le secteur industriel en est maintenant à sa deuxième année de recherches sur les aciers et le béton employés dans la construction des plates-formes de forage. Dans le cadre de ce programme, les aciéries canadiennes ont produit des aciers spéciaux, soudables à -45 C, pour les navires et les plates-formes de forage. CANMET a organisé une réunion d'étude de deux jours sur la résistance au fractures des aciers utilisés dans l'Arctique. Au cours de cette réunion, on a discuté de normes pour le choix des matériaux entrant dans la construction des navires circulant dans les eaux arctiques. L'étude de CANMET sur la fatigue par corrosion des joints soudés pour les structures au large des côtes est appuyée par des recherches entreprises par les secteurs industriel et universitaire; CANMET travaille maintenant en collaboration avec des programmes connexes aux États-Unis et des programmes de la Communauté économique européenne. Les études sur la résistance aux fractures à basse température ont pu être accélérées grâce à la mise en service d'un appareil d'essai en chambre froide (-1 200° C) pour mesurer la résistance des plaques, des soudures et des zones soumises à la chaleur.

Nantar Engineering Limited, de Kingston, a exécuté un contrat pour un projet de recherche intitulé «The Behaviour of Frozen Backfill in Underground Mines», dont l'objectif est de déterminer les principales propriétés physiques et mécaniques des résidus gelés utilisés comme matériaux de remblai dans les mines souterraines exploitées dans les régions où l'on peut retrouver du pergélisol.

Projets pour 1984-1985

Les travaux sur les canalisations et les pipelines comprendront la mise en place d'une installation de refroidissement accéléré sur le laminoir. On entreprendra des études sur l'identification et la mesure aux ultrasons en vue d'améliorer les techniques d'inspection des pipelines, et l'on continuera les travaux sur la détection de la tension par mesure magnétique. On entreprendra l'étude de l'holographie acoustique comme technique de détection des défauts. On étudiera une technique de soudage à plus basse température pour les soudures en aciérie; cette technique est destinée à augmenter la résistance des zones soumises à la chaleur de la soudure sur les tubes épais.

L'étude des causes de la faible résistance des propulseurs en bronze des brise-glace, qui doit comporter des solutions, devrait être terminée en 1984-1985.

Les rapports des contractuels sur les matériaux entrant dans la fabrication des installations au large des côtes devraient fournir une évaluation des électrodes métalliques fusibles, car elles font partie intégrante de la soudure des matériaux d'installations au large des côtes, une évaluation des effets de l'épaisseur sur le fissurage des joints-T causé par la fatigue lorsqu'ils sont exposés à l'air, une évaluation de la technique aux ultrasons améliorée pour évaluer la profondeur des fissures, et une évaluation des propriétés et de la soudabilité des aciers de catégorie 350 WT pour navires.

On élargira le champ des recherches sur le comportement des résidus gelés dans les mines souterraines. Les travaux porteront sur l'évaluation à long terme des propriétées physiques et mécaniques des matériaux de remblai utilisés dans les mines souterraines situées dans les régions où l'on trouve du pergélisol.

Commission géologique du Canada

Fonction économique: Recherche à long terme

Attributions

La Commission géologique du Canada:

- assure la disponibilité d'une vaste connaissance fondamentale de la géologie de la masse continentale canadienne et des régions au large des côtes;

- obtient des renseignements géologiques sur la nature, la répartition et l'importance des ressources minérales et énergétiques du Canada et met au point la technologie d'exploration connexe nécessaire à l'exploration efficace des minéraux et des sources énergétiques, à l'évaluation des ressources canadiennes et à la formulation de politiques;

- identifie et évalue les dangers géologiques naturels, les éléments et les procédés qui nuisent à l'équilibre environnemental et écologique et qui peuvent limiter notre utilisation des terres, particulièrement en ce qui concerne l'exploration, l'exploitation et l'utilisation des ressources.

Travaux accomplis en 1983-1984

Les résultats préliminaires de la saison sur le terrain de 1983 (17 projets) ont été publiés dans les «Recherches en cours, Partie A» (janvier 1984).

Dans la région sud de l'île Ellesmere et sur l'île Kent-Nord, on a terminé la cartographie géologique à l'échelle de 1:250 000, pour trois feuilles cartographiques (NTS 59A, 49B, 49A) et l'on a préparé la version préliminaire des cartes. Une vaste zone de rejet horizontal d'une faille dans la région de Starnes Fiord a été découverte.

On a précisé la cartographie de plueisurs régions dont la structure est complexe sur l'île Cornwallis et sur les plus petites îles environnantes. Certaines parties des feuilles cartographiques 5 NTS seront réunies en une seule feuille axée sur l'île Cornwallis.

Une cartographie détaillée nous a permis de mieux connaître la stratigraphie et la structure sédimentaire mésozoiques de la partie ouest de l'île Axel Heiberg. Il y a eu formation de diapirs de sel durant tout le mésozoique dans cette région.

On a entrepris une étude sur le terrain des roches volcaniques du crétacé dans le bassin de Sverdrup et on en a révisé la stratigraphie.

Les études sur le terrain menées dans la région nord de l'île Victoria ont révélé d'importantes différences entre les couches du dévonien moyen et inférieur dans les couches latérales de la formation de Blue Fiord, qui date de la même ère.

Une étude régionale en surface des pollens datant du carbonifère et des condodontes des îles Ellesmere et Melville a permis de faire une évaluation préliminaire de dotation.

On a mis la dernière main à un rapport préliminaire des ressources minérales dans les parcs nationaux proposés de l'île Bylot et de la péninsule de Borden (île Baffin), ainsi qu'à une évaluation des ressources pétrolières et gazières. Ces données seront incluses dans le rapport final sur l'île Bylot et la péninsule de Borden

Dans le bassin Sverdrup, on a terminé l'étude des liens entre les roches et les sources d'hydrocarbures. L'étude a révélé que le gaz «modifié par le vieillissement» que l'on trouve dans la partie ouest du bassin migrait verticalement à partir de zones de diapirs de sel et d'intrusion éruptive.

Les études de la géochimie du pétrole des puits situés au large du delta du Mackenzie ont indiqué que contrairement à ce qui se produit dans la région de l'île Richards, les hydrocarbures que l'on retrouve actuellement au niveau du réservoir émanent de profondeurs considérables.

L'évaluation des ressources de la mer de Beaufort a été réussie et les rapports sur l'évaluation du potentiel de Awingak et de Heiberg, dans le bassin de Sverdrup, sont presque terminés.

Les relevés de température de puits de forage et les relevés de la vélocité des ondes séismiques révèlent la formation de gel saisonnier au-dessus de la zone du pergélisol dans les régions peu profondes de la mer de Beaufort. Ces renseignements sont d'une importance capitale pour le tracé des pipelines.

Les résultats préliminaires des recherches topographiques menées sur l'île Victoria indiquent que la couche primaire (glaciaire) se trouve à moins d'un mètre de la surface dans les endroits bien irrigués. Ces données auront d'importantes répercussions sur l'étude et la compréhension de la topographie glaciaire et sur l'intensité ou la pénétration présumée des processus périglaciaires.

On a terminé la cartographie géologique à l'échelle de 1:50 000 pour trois feuilles dans la région 105-0 (lac Niddery). On a cartographié une vaste zone de décollement à travers toute la partie nord-ouest de la région 105-0 (plus de 80 km de large), ce qui a nécessité 1,5 km de stratigraphie et le rétrécissement de ces couches à 20 p.100 de leur étendue initiale.

Les travaux sur le terrain dans le nord du Yukon ont permis de mieux comprendre la répartition des faciès appartenant au groupe Parsons du crétacé inférieur et renfermant des gaz.

On a poursuivi les travaux en vue de la réalisation d'un projet de délimitation de la zone d'ostracodes dans les roches des montagnes Mackenzie datant de l'ordivicien moyen au dévonien moyen.

Une étude approfondie de la pétrographie des nodules riches en tourmalines dans le batholithe de Seagull, au Yukon, laisse supposer qu'ils proviennent de concentrations de baryum et de fluor qui se sont accumulées avant la cristallisation définitive d'un magma granitique hautement différencié. On retrouve de tels nodules dans les roches granitiques des gisements d'étain du monde entier.

La deuxième étape (suivi) du rapport sur l'interprétation des données relatives à la géochimie et aux venues minérales de la région du mont Sedgwick, dans le parc national que l'on se propose de créer au nord du Yukon, a été menée à terme et on prépare sa publication en série ouverte.

Des études approfondies de la lichénométrie de la région du lac Frances (105 H), au Yukon, ont fait ressortir deux périodes d'activité du glacier rocheux plus anciennes que la cendre de White River (1200 B1) et plusieurs périodes plus récentes d'activité du glacier rocheux et de construction morainique. Ces études permettront éventuellement de mieux connaître l'histoire environnementale du sud-est du Yukon.

La cartographie et l'étude des sols dans la région de McQuesten, dans le centre du Yukon, a confirmé que le degré de développement des sols peut servir de critère d'identification des régions qui reposent sur des sédiments glaciaires de périodes différentes. En outre, le degré de développement du sol peut également servir à corréler des sédiments glaciaires de la même époque mais associés à différents centres glaciaires. Grâce à ces données, il a été possible de définir de façon plus précise l'âge et l'histoire des événements du quaternaire dans cette région.

Les principales sections quaternaires du continent au sud de la mer de Beaufort, entre la frontière Yukon-Alaska et les îles Baillie, ont été mesurées de nouveau et l'on a recueilli des échantillons en vue d'effectuer des analyses paléoécologiques et paléomagnétiques et d'en déterminer la dotation. Les données obtenues serviront à déterminer la structure stratigraphique fondamentale de la région, où de vastes étendues ont échappé à la glaciation. Les résultats devraient également servir de base à la corrélation des gisements quaternaires avec ceux des régions avoisinantes de l'île Banks, du Yukon et de l'Alaska.

Les études sur le terrain de l'orogénèse nordique de Wopmay, pour deux importants projets et quatre thèses connexes, ont été terminées dans la région du Grand lac de l'Ours-Grand lac des Esclaves. Le modèle de la tectonique de la région qui avait précédemment été défini a été amélioré grâce à des études de la structure, qui ont permis d'identifier une «enseigne» tectonique et la direction du mouvement de plusieurs failles, de même qu'un léger métamorphisme des roches sédimentaires, et grâce à la comparaison de la formation de carbonate à Rocknest avec des complexes de filons plus récents.

La cartographie de la région nord de la zone tectonique qui délimite la province Esclave de celle de Churchill, à l'est de l'inlet Bathurst, a révélé que les vastes étendues de gneiss, délimitées par une cartographie de reconnaissance antérieure, prevenaient de roches sédimentaires et volcaniques archéennes.

Les études sur le terrain à Booth River dans les Territories du Nord-Ouest suggèrent l'existence d'une activité mafique éruptive antérieure à Goulbourn et postérieure à l'orogénèse. On a étudié pour la première fois l'extrémité sud du complexe et on a découvert des roches semblables à celles du complexe et contenant de grandes quantités d'ilménite, et ce jusqu'à 75 km vers l'ouest.

Au centre du district de Keewatin, on a terminé la cartographie de la région du lac Aberdeen et de certaines parties de la région du lac Beverly. Les séquences sédimentaires du protérozoique inférieur ont été définies et les variations des faciès et de l'environnement des gisements qui ont été déterminées donnent à penser qu'il s'agit d'une ancienne séquence bordière passive.

Dans la même région, on a terminé la cartographie du lac Deep Rose. On a cartographié le sous-sol des séquences sédimentaires et identifié des gneiss granitoïdes archéens et protérozoiques ainsi que des roches plutoniennes.

Les études sur le terrain (1983) dans les régions de la baie McLeod et du lac Artillery, dans les Territoires du Nord-Ouest, révèlent que les venues de cuivre-uranium-plomb sont plus nombreuses qu'on l'aurait tout d'abord cru, ce qui influe sur l'évaluation des ressources du parc national proposé de East Arm/lac Artillery.

On a effectué une étude sur le terrain du filon ferreux de la péninsule de Melville pour examiner les résultats des explorations de la société Borealis Explorations Ltd. et pour étudier la répartition d'or dans le filon ferreux.

On a étudié le milieu sédimentaire du système d'oesar du lac Deep Rose (Keewatin) pour essayer de trouver la source des blocs erratiques contenant de l'uranium trouvés sur les terrasses de la moraine *rogen* à proximité du système. On a découvert que l'os lui-même était bordé de terrasses d'épandage fluvio-glaciaire déposées sur de la glace qui a fondu en provoquant l'effondrement de la majeure partie de la surface des terrasses. À partir de ces recherches et d'études antérieures qui n'avaient pas été publiées (1968), on a élaboré un modèle des oesars et des dépôts fluvio-glaciaires.

Grâce à la collaboration entre la Commission géologique du Canada et l'Université de Montréal, on a pu entreprendre l'étude approfondie d'une section type de coulée boueuse post-glaciaire découverte dans la région inférieure de la vallée de la rivière Coppermine, dans les Territoires du Nord-Ouest. On s'attend à ce que les résultats de cette étude permettent de mieux comprendre la nature des coulées détritiques glaciaires qu'on appelle généralement «moraines d'écoulement», ainsi que l'emplacement des olistostromes dans les milieux sédimentaires de notre ère et plus anciens.

Documents relatifs au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest publiés par la Commission géologique du Canada du 1er avril 1983 au 31 mars 1984.

Mémoires

Mémoire 390
Geology of Amund Ringnes, Cornwall, and Haig-Thomas Islands District of Franklin; H.R. Balkwill, 1983 (Carte/1471A)

Mémoire 401
Pre-Mesozoic geology in the subsurface of Peel River map area, Yukon Territory and District of Mackenzie: D.C. Pugh, 1983

Mémoire 404
Quaternary geology of Somerset Island, District of Franklin: Arthur S. Dyke, 1983. (Carte/1555A)

Mémoire 405
La géologie du Quaternaire et la géomorphologie de l'île Banks, Arctique canadien: Jean-Serge Vincent, 1983. (Carte/1565A)

Bulletins

Bulletin 324
Structure and metamorphism of the Aphebian Penrhyn Group and its Archean basement complex in the Lyon Inlet area, Melville Peninsula, District of Franklin: J.R. Henderson, 1983. (Carte/1510A)

Bulletin 346
Precambrian geology of the Prince Albert Hills, Western Melville Peninsula, Northwest Territories: Thomas Frisch, 1982. 70p.

Bulletin 359
The dinoflagellate Oppel-zonation of the Jurrassic-Lower Cretaceous sequence in the Sverdruip Basin, Arctic Canada: E.H. Davies, 1983.

Études

Étude 82-9
Geology of Hyde Lake map area, District of Keewating, Northwest Territories: J.A. Fraser, Carte 1-1982

Étude 82-10
Reconnaissance geology of the Precambrian Shield of Ellesmere, Devon and Coburg Islands, Arctic Archipelago: a preliminary account: Thomas Frisch.

Étude 83-9
A Pleistocene diatom assemblage from Ellesmere Island, Northwest Territories: Sigrid Lichti-Federovich. 59p.

Étude 83-31
Ressources en pétrole et gaz naturel du Canada, 1983: R.M. Procter, G.C. Taylor, J.A. Wade

Étude 84-8
Forum des travaux en cours 1984: programme et résumés

Étude 83-1B
Les «Recherches en cours» contenaient 47 rapports et 8 remarques, dont 23 avaient rapport au Nord

Étude 84-1A
Les «Recherches en cours» contenaient 82 rapports et 10 remarques, dont 18 avaient rapport au Nord.

Séries ouvertes

Série ouverte 845
Stream sediment and water geochemistry of the Howard's Pass (XY) Zn-Pb deposit and Nor Zn-Pb-Ba occurrence, Selwyn Basin, Yukon and Northwest Territories: W.D. Goodfellow

Série ouverte 883
A preliminary geological map of Baker Lake, District of Keewatin, Mikkel Schau

Série ouverte 932
Review of laboratory testing of permafrost; Komex Consultants Ltd., et GEOTECH Resources Ltd.

Série ouverte 942
Geology of the Amer Lake (NTS 66H) map area, District of Keewatin, Northwest Territories: S. Tella, W.W. Heywood

Série ouverte 954
Development of a proposed model to account for the surficial geology of the southern Beaufort Sea: M.J. O'Connor and Associates Ltd.

Série ouverte 960
Sedimentology of Arctic Fjords experiment: HU 82-031 Data Report, Volume 1: J.P.M. Syvitski, C.P. Blakeney.

Cartes

Carte 1532A
Geotectonic correlation chart - Operation Porcupine project area, Yukon Territory and District of Mackenzie: D.K. Norris, 1983

Carte 1546A
Géologie Echo Bay - MacAlpine Channel, District de Mackenzie: R.S. Hildebrand 1:50 000, 1982

Carte 2-1982
Dépôts meubles - Lac Big Kalzas, Territoire du Yukon: O.L. Hughes, 1:100 000; 1983

Carte 3-1982
Dépôts meubles - Grey Hunter Peak, Territoire du Yukon: O.L. Hughes, 1:100 000; 1983

Carte 4-1982
Dépôts meubles - Lac Janet, Territoire du Yukon: O.L. Hughes, 1:100 000, 1983

Carte 5-1982
Dépôts meubles - Mount Edwards, Territoire du Yukon: O.L. Hughes, 1:100 000, 1983

Carte 14-1982
Dépôts meubles - Wolf Lake, Territoire du Yukon: R.W. Klassen; 1:250 000; 1982.

Direction de la physique du globe

Service de séismologie

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Attributions
Le Service de séismologie calcule les paramètres de tous les tremblements de terre importants qui surviennent dans le Nord du Canada et au large des côtes et il évalue le risque séismique. Il mène des recherches sur la structure et les propriétés de la lithosphère de l'Arctique en étudiant la vélocité et la propagation des ondes séismiques des tremblements de terre dans l'Arctique. L'étude des mécanismes qui sont à l'origine des tremblements de terre dans les zones de forte séismicité fournit les données nécessaires à la recherche sur les processus séismotectoniques et à l'architecture paraséismique. Pour ce faire, le Service exploite, dans le Nord du pays, un réseau de stations séismographiques et effectue sur le terrain, des expériences de sondage séismique en profondeur de la croûte terrestre et de la lithosphère.

Travaux accomplis en 1983-1984
Des observatoires séismologiques standards ont été exploités à Alert, Mould Bay, Frobisher, Inuvik et Yellowknife. Les données séismiques recueillies par ces observatoires sur tous les tremblements de terre dans le monde ont été transmises au *National Earthquake Information Service* des États-Unis au moyen de l'ordinateur d'Ottawa. Des observatoires régionaux ont été maintenus en service à Igloolik (avec la collaboration du personnel du laboratoire de recherches d'Igloolik), à Sachs Harbour, à Shingle Point, à Tuktoyaktuk, à Nicholson Point et à Komakuk Beach (dans le cadre d'un projet d'observation de la séismicite de la mer de Beaufort, mené conjointement d'abord avec la Dome Petroleum puis subventionné par le Bureau de la recherche et du développement énergétiques) à Haines Junction, Resolute, Whitehorse et Baker Lake. Le réseau séismologique de Yellowknife a été maintenu en service et le centre de transfert de données a continué de transmettre à un ordinateur d'Ottawa des données numériques sur les événements séismiques détectés. Le bulletin de détection en provenance du réseau de Yellowknife a été acheminé par ordinateur vers des chercheurs aux États-Unis et en Grande-Bretagne. En collaboration avec le Service de la séismologie, le département de l'Énergie des États-Unis a continué à exploiter un séismographe de sondage près de l'assemblage de Yellowknife.

Ce séismographe est relié au *North American Regional Seismic Test Network* pour la détection et la localisation des explosions nucléaires souterraines. Les données ont été acheminées aux États-Unis par satellite; certaines données ont été recueillies sur demande par la Division de la physique du globe en vue de l'étude des tremblements de terre qui surviennent dans le Nord canadien.

Le Service a poursuivi l'analyse courante de tous les tremblements de terre détectés dans le Nord canadien et à proximité. Il a effectué des calculs rapides dans le cas des tremblements de terre qui avaient une importance particulière ou un intérêt scientifique; tous les trois mois, il a dressé la liste de tous les tremblements de terre survenus environ six mois plus tôt; il a publié les résultats définitifs dans des catalogues canadiens et internationaux.

L'analyse de la séismicité de la mer de Beaufort s'est poursuivie et on a utilisé les données produites par les autres stations de surveillance (dont était initialement chargée la Dome Petroleum et maintenant le BRDE) afin d'évaluer la précision avec laquelle les précédents tremblements de terre ont été localisés dans cette région.

Dans le cadre du projet CESAR (Expédition canadienne d'étude de la dorsale Alpha), le Service a élaboré, de concert avec la Commission géologique du Canada (Ottawa) et le Centre géoscientifique de l'Atlantique, les plans détaillés d'un sondage de la croûte par réfraction séismique sur la terre dans cette partie de l'océan Arctique. Le programme de réfraction a été couronné de succès et on a relevé plus de 200 sismogrammes sur 500 km de profils inversés à travers et le long de la partie nord de la dorsale Alpha. Les résultats préliminaires ont été présentés lors de la réunion de l'*American Geophysical Union* à San Francisco, en décembre 1983, et ils seront mis à jour pour la réunion de l'Union canadienne de géophysique à Halifax, en mai 1984.

Projets pour 1984-1985
Les activités se poursuivront aux observatoires séismologiques établis dans le Nord et dans le réseau séismologique de Yellowknife. Ces stations continueront de fournir des données importantes aux chercheurs du Canada et d'ailleurs.

Le Service continuera d'analyser et de publier régulièrement des données sur les tremblements de terre qui surviennent dans le Nord. Il détectera et signalera le plus tôt possible les phénomènes séismiques importants et qui pourraient avoir des effets dévastateurs. Il soumettra les tremblements de terre importants qui se produisent dans le Nord à des études scientifiques approfondies à mesure que les donnée et les enregistrements lui parviendront. Il continuera d'étudier la séismicité et le risque séismique des zones du Nord et au large des côtes où des travaux d'exploration pétrolière sont en cours ou prévus.

Une expérience de réflection séismique est prévue pour juillet 1984 sur l'île Devon. L'étude portera sur le «Haughton Dome», structure de 20 km de diamètre causée par la chute d'une météorite. L'expérience se fera avec la collaboration de chercheurs de la Division de la physique du globe, l'Université de Saskatoon, et des chercheurs allemands; elle devrait fournir des données précieuses sur les structures formées en profondeur à la suite de l'impact.

Une île de glace flottante qui s'est détachée du plateau de Ward Hunt à la fin de 1982 est actuellement stationnaire au large de Phillips Inlet sur l'île Ellesmere. La position de l'île sur l'océan Arctique est surveillée depuis le mois d'août 1983, au moyen d'une balise météorologique et par satellite. On prépare actuellement un projet d'études scientifiques des îles de glace, afin d'obtenir des données sur la marge de continent arctique nécessaire pour assurer la souveraineté territoriale canadienne et pour permettre l'évaluation des possibilités de mise en valeur des ressources minérales et énergétiques.

Service de la géothermie

Attributions

Le Service de la géothermie recueille, analyse et diffuse des données sur le régime thermique de la masse continentale canadienne et des régions au large des côtes; ces données rendent compte des processus géotectoniques, de la répartition et des propriétés du pergélisol, des hydrotes de gaz, du potentiel géothermique et des propriétés thermiques des matériaux. Le Service intègre dans cette base de données les valeurs des températures du sous-sol mesurées sur le terrain, l'épaisseur du pergélisol et la répartition des hydrates de gaz obtenues à partir des diagraphies de sondage, et les valeurs des propriétés thermiques et thermogènes des matériaux de la terre mesurées en laboratoire.

Travaux accomplis en 1983-1984

Grâce à l'appui du Programme fédéral de recherche et de développement énergétiques, des analyses ont été entreprises par adjudication pour étudier toutes les diagraphies recueillies durant les travaux de sondage des hydrocarbures pour détecter la présence de matériaux gelés.

Dans le cadre des premiers contrats, la base de données existantes d'observations géothermiques relevées dans 140 endroits a servi à élaborer des méthodes d'interprétation. L'étude de 161 diagraphies effectuée dans le delta du Mackenzie a révélé des épaisseurs de pergélisol allant de 0 dans la région ouest du canyon de Mackenzie à 740 m sur la rive nord du delta. La plupart des rivages et la majeure partie du plateau de la mer de Beaufort situés à des longitudes entre 129°0 et 136°0 reposent sur une épaisseur de pergélisol supérieure à 600 m. On trouve des hydrates de gaz dans environ 20 p. 100 des puits, jusqu'à plus de 1 200 m de profondeur. Contrairement aux conditions qui existent dans le delta du Mackenzie, l'épaisseur du pergélisol dépasse 800 m dans certaines parties des îles arctiques et l'on retrouve des hydrates de gaz jusqu'à 2 000 m de profondeur. Les hydrates de gaz sont également plus largement répandus puisqu'on en a trouvé dans plus de la moitié des 154 puits examinés. Les puits dans le Nord ne sont pas assez nombreux pour que l'on puisse déterminer les variations de l'épaisseur du pergélisol à un niveau autre que régional; on ne diffuse aucun renseignement sur la topographie locale du pergélisol.

On a essayé un nouveau système de traitement par sondage électromagnétique dans deux sites du delta du Mackenzie et sur la péninsule de Sabine sur l'île Melville dans l'Extrême Arctique. Pour que l'on puisse en vérifier l'interprétation, ces essais ont eu lieu dans des puits locaux. Les résultats font actuellement l'objet d'une évaluation avant que l'on poursuivre les recherches sur le terrain.

Afin de terminer la cueillette des données nécessaires pour l'étude et l'analyse des conditions géothermiques dans le Nord, on a ajouté aux valeurs précises des températures souterraines mesurées à de faibles profondeurs dans des puits d'exploration, les valeurs moins précises des températures de fond de puits et de formation mesurées par le secteur industriel à des profondeurs allant jusqu'à 4 km. Une fois encore, les résultats illustrent les différences remarquables qui existent entre la région delta de Mackenzie-mer de Beaufort et les îles de l'Arctique. Dans le delta du Mackenzie, les températures ne varient qu'entre 20° et 40°C/km, tandis que dans les îles de l'Arctique les gradients varient de moins 10°C à plus de 50°C/km.

Le Service a continué d'étudier et de surveiller un certain nombre de sites très dispersés dans le Nord, soit au moyen de projets internes, soit en adjugeant des contrats, à Illisarvik, Alert, Mayo et Schefferville. Le début des travaux de l'éléoduc de Norman Wells à Zama Lake a donné lieu à l'ouverture de 12 nouveaux sites qui sont installés en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, et *Interprovincial Pipeline Limited* le long de l'emprise proposée. Ces sites sont répartis sur une distance de 800 km, de la région de pergélisol discontinu de Norman Wells jusqu'aux limites sud de la glace de surface. Ils constitueront ainsi des sites de surveillance à long terme idéaux pour étudier l'interaction du climat et du pergélisol ainsi que les répercussions de l'emprise et du pipeline. Les expériences en milieu contrôlé sur le gel et le dégel des sols entourant les pipelines se sont poursuivies de concert avec *Foothills Pipeline Limited* au centre d'essai de l'Université de Calgary et avec l'Université Carleton et le CNRS, dans ses laboratoires de Caen, au Nord de la France.

Le Service a participé au projet multidisciplinaire CESAR 83, au printemps de 1983, dans le cadre duquel il a mesuré 12 gradients de température dans les sédiments du fond marin et effectué 800 relevés de la température terrestre, de moyenne à basse, qui confirment que la haute topographie actuelle de la dorsale Alpha, sous l'océan Arctique, n'est pas d'origine thermique.

Projets pour 1984-1985

Le Service de géothermique poursuivra, dans la mesure où il dispose du personnel nécessaire, ses efforts pour répondre aux demandes croissantes qui vont de pair avec la mise en valeur du Nord canadien et pour effectuer d'importants travaux de recherche sur les ressources énergétiques de l'avenir et des études fondamentales des processus géotectoniques de l'Arctique et du pergélisol. Le Service continuera de s'efforcer d'intégrer à la base de données thermiques les renseignements qui manquent, particulièrement au large des côtes où l'on a entrepris la mise au point et l'essai d'un nouveau système d'installation d'équipement sur les plates-formes de forage en mer, en collaboration avec *EBA Engineering Associates*, *Dobracky-Seatech* et *Panarctic Oils*. Le Service a adjugé plusieurs autres contrats pour continuer à recueillir des données sur les hydrates de gaz et le pergélisol à partir de l'interprétation des diagraphies de sondage, sondages géophysiques en surface et autres données provenant du secteur industriel. Au cours des prochaines années, ces activités permettront la réalisation de plusieurs synthèses régionales de la répartition du pergélisol et des hydrates de gaz et du lien entre le régime géothermique et les processus de la tectonique de l'Arctique.

L'organisation et la planification intensives des sites de contrôle le long du pipeline de Norman Wells à Zama Lake devraient être terminées au cours de l'année prochaine et la surveillance mensuelle de la température du sol devrait débuter dans six des sites et l'on pourra surveiller les effets de la construction sur la surface du sol pendant le premier hiver.

Service de géomagnétisme

Attributions
Le Service de géomagnétisme fournit des données sur la direction et l'intensité du champ magnétique au-dessus du Canada et des régions océaniques adjacentes. Il publie des cartes magnétiques du Canada et offre des renseignements que l'on trouve sur de nombreuses autres cartes, notamment les cartes aéronautiques et marines, au sujet du décalage que subit d'année en année le pôle magnétique et l'angle qu'il forme avec le pôle géographique. Le Service produit des données sur la structure de l'écorce terrestre et sur les champs de référence qui aident l'industrie à interpréter les résultats de ses travaux de prospection minérale, pétrolière et gazière. Le Service analyse l'aimantation acquise par les roches au moment de leur formation et tout au long de leur histoire, afin de savoir quand et comment se sont formées les structures géologiques. Il exploite un réseau d'observatoires magnétiques dans le Nord canadien et effectue des études sur le terrain de la structure de la croûte profonde et de la lithosphère par induction électromagnétique.

Travaux accomplis en 1983-1984
Des observatoires magnétiques ont été maintenus en service tout au long de cette période à Alert, Mould Bay, Resolute, Cambridge Bay, Baker Lake et Yellowknife. L'enregistrement numérique des variations magnétriques s'est poursuivi à Igloolik, où le fonctionnement des instruments est confié à des employés du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. L'analyse des observations magnétiques recueillies dans trois stations occupées pour la première fois durant la Première année polaire internationale (1882-1883) a permis de mieux comprendre les variations magnétiques dans l'Arctique au cours des 100 dernières années. Le décalage magnétique a augmenté de plus de 20° à l'est, à Clear Water Fiord et Fort Conger, et a diminué de 9° à Fort Rae. Dans les trois stations, on relevé une diminution de l'intensité du champ magnétique; toutefois, cette diminution est considérablement moindre que celle observée à de plus basses latitudes en Amérique du Nord. Des stations de répétitions ont été réoccupées à Fort Chimo et à Frobisher Bay.

Le Service a continué de prélever des échantillons paléomagnétiques dans les îles de l'Arctique et a recueilli des spécimens de roches datant du permien et du crétacé sur l'île Axel Heiberg. Les roches du permien révèlent une rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre de 35° dans la région nord-est du bassin de Sverdrup et les échantillons du crétacé fournissent des renseignements sur la zone de polarité normale au crétacé. L'interprétation préliminaire des données magnétotelluriques recueillies dans le cadre du projet CESAR indiquent la présence d'une couche très conductrice située à environ 90 km sous la dorsale Alpha, qui peut être liée à une fonte partielle de l'asthénosphère.

Projets pour 1984-1985
Les six observatoires magnétiques seront maintenus en service tout au long de 1984-1985. Dans le cadre du programme d'études sur les variations séculaires, des stations de répétition seront réoccupées à Ennadai Lake, Coral Harbour, Tyrell Lake, Whitehorse et Dawson. Huit stations supplémentaires seront occupées dans les îles centrales de l'Arctique, dans le cadre d'une étude spéciale pour redéfinir la position exacte du pôle Nord magnétique. L'analyse paléomagnétique des échantillons rocheux recueillis sur les îles Queen Elizabeth se poursuivra, tout comme l'interprétation des données magnétotelluriques obtenues dans le cadre du projet CESAR. On procèdera à la planification d'expériences magnétotelluriques par sondage en profondeur qui feront partie du programme d'observations géophysiques de l'île de glace en dérive actuellement située au large de la côte nord de l'île Ellesmere.

Service de la gravité

Attributions
Le Service de la gravité est chargé de faire des levés gravimétriques dans les régions continentales et marines du Canada. Dans le Grand Nord, il est secondé par l'Étude du plateau continental polaire. Grâce à des observations précises de la pesanteur, il obtient des données de base utiles aux activités des industries minières et pétrolières, à l'étude des bassins sédimentaires et à l'étude de l'écorce et du manteau supérieur de la Terre. De ces observations, le Service tire également des renseignements qui lui permettent de mener des recherches géodésiques et de répondre à certains besoins du ministère de la Défense nationale. Il établit des normes gravimétriques pour l'ensemble du Canada en tenant un réseau de stations gravimétriques de premier ordre qui servent de points de référence et de points directeurs à tous les levés gravimétriques régionaux et détaillés. En outre, le Service tient une banque de toutes les données gravimétriques qui sont conformes aux normes nationales.

Travaux accomplis en 1983-1984
Dans le cadre du projet CESAR 83 et en collaboration avec le Service hydrographique du Canada et l'Étude du plateau continental polaire, 1 307 stations de bathymétrie et de gravimétrie ont été installées et elles se répartissent de la manière suivante: 861 stations espacées de 6 km sur le plateau continental de l'île Ellesmere, à 1 000 m de distance à partir de la côte, et 446 stations espacées de 10 à 20 km sur la dorsale Alpha d'une profondeur de 1 000 m vers la mer. En outre, 303 stations ont été établies le long de la trajectoire de dérive de la station CESAR. Ces données sont venues s'ajouter à des données antérieures en provenance des États-Unis qui portaient principalement sur l'île de glace T-3 à la dérive, pour produire des cartes de la bathymétrie et de la gravité à l'air libre de la dorsale Alpha.

Projets pour 1984-1985
1. Dans le cadre du projet Lithoprobe pour un corridor à cheval sur la route Dempster, on effectuera avec un hélicoptère un levé d'un andain de 100 km de large entre Dawson au Yukon et Fort Macpherson dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces travaux comprendront le positionnement de points géodésiques planimétriques et altimétriques par la Division des levés géodésiques au moyen de systèmes de levés par la méthode d'inertie. On essaiera également de terminer un profil de reconnaissance du couloir de la route Dempster jusqu'aux environs de Old Crow.

2. Un levé gravimétrique régional sera entrepris en mars 1984 à l'inlet Prince Regent/golfe de Boothia, entre les îles Baffin et Somerset, de concert avec l'Étude du plateau continental polaire et le Service hydrographique du Canada. Ces travaux de reconnaissance dureront deux ans.

3. Dans le cadre de la dernière étape des observations gravimétriques à des points d'élévation précise, un contrat sera octroyé pour effectuer des levés géodésiques le long de certaines lignes de repères géodésiques au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, pour appuyer les travaux de la Division des levés géodésiques.

Service de la géodynamique

Attributions
Le Service de la géodynamique de la Division de la physique du globe est chargé des installations d'observation de la rotation de la Terre, du mouvement des pôles et de la stabilité du continent canadien; il effectue en outre des travaux de recherche sur la dynamique de la Terre. Le Service se sert de levés gravimétriques précis et de positionnement par systèmes radiophoniques via satellite pour observer les mouvements de la Terre et, dans le Nord, les mouvements de la banquise et des îles de glace. Le Service étudie également la possibilité d'utiliser des radiotélescopes mobiles et des récepteurs de données transmises par satellite pour obtenir des positions et des mouvements relatifs précis à quelques centimètres près sur des distances d'environ 1 000 km. L'évaluation des résultats permet de comprendre la contrainte à grande échelle subie par la Terre et les processus liés aux tremblements de terre naturels ou provoqués.

Travaux accomplis en 1983-1984
Dans le cadre du projet CESAR 83, le Service a assemblé du matériel spécialisé et mis au point des logiciels pour faciliter le positionnement précis de stations de glace à la dérive en utilisant le *Navigational Satellite System* de la marine américaine (NAVSAT). Un mini-ordinateur a été utilisé pour la saisie de données en temps réel et la réduction des données de dynamique en provenance de multiples points Doppler, et ce pour obtenir les positions moyennes aux 3 heures et la vélocité linéaire avec une marge d'erreur moyenne de]15 m pour ce qui est des données planimétriques, de]2 m pour les données altimétriques et de]10 m/h pour la vélocité. On a également recueilli des données connexes sur la précision des systèmes de radio-navigation (OMEGA, DECCA), les paramètres météorologiques et la dynamique des glaces marines.

On a élaboré des plans de positionnement de haute précision à l'appui des programmes scientifiques et des opérations logistiques dans le cadre d'un projet relatif aux îles de glace. On a déterminé les éléments supplémentaires nécessaires pour l'étude de la topographie de surface de la mer, la dynamique des glaces et l'observation au sol des satellites en missions spéciales au-dessus du Nord canadien et de l'océan Arctique.

Dans le cadre de la participation canadienne au *Crustal Dynamics Project* de la NASA, le Service a préparé des sites à Yellowknife et à Whitehorse, d'où les systèmes mobiles de la NASA effectueront des levés annuels. Ces levés ont pour but de détecter les légers mouvements des sites par rapport à d'autres points aux États-Unis et au Canada afin de comprendre la transformation en cours, à grande échelle, de la surface de la Terre. Des réseaux altimétriques et planimétriques ont été mis en place autour des sites de Whitehorse et Yellownife par la Division des levés géodésiques du Canada.

Projets pour 1984-1985
Les systèmes mobiles de la NASA entreprendront leurs premières observations à Yellowknife et à Whitehorse en août 1984, dans le cadre du *Crustal Dynamics Project* de la NASA. Un radiotélescope sera installé sur chaque site pendant environ une semaine, durant la phase I d'un programme de levés multiples dans chaque site d'une durée de quatre ans.

On étudiera la possibilité d'installer un grand radiotélescope (de 25 à 32 m) dans la région de Yellowknife, à haute altitude, pour effectuer des recherches géodésiques, géodynamiques et astrophysiques dans le cadre d'un projet d'installation de longues lignes de base au Canada.

Si les ressources financières nécessaires à la mise en oeuvre d'un projet scientifique visant les îles de glace sont octroyées, le Service commencera à se procurer et à assembler le matériel nécessaire et à mettre au point des logiciels. Ce projet permettrait de suivre les déplacements de l'île de glace qui dérive actuellement au large de la côte nord de l'île Ellesmere, tout en fournissant des données de positionnement pour les autres expériences faites à partir de l'île.

Direction des levés et de la cartographie

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Attributions
La Direction des levés et de la cartographie est chargée d'assurer la disponibilité des informations géodésiques, topographiques et géographiques portant sur l'ensemble des terres canadiennes, en produisant et en distribuant des cartes topographiques, géographiques et aéronautiques, des photographies aériennes, l'Atlas national du Canada, l'Atlas toponymique du Canada et des répertoires de noms géographiques. La Direction doit en outre s'assurer que les limites nationales, provinciales et territoriales soient bien placées, indiquées et entretenues. Elle doit également assumer la responsabilité de l'arpentage des terres du Canada (parcs nationaux, réserves indiennes et terres territoriales) et apporter, au besoin, un appui scientifique et technique à d'autres ministères et organismes des gouvernements fédéral et provinciaux.

La Direction est composée de sept unités: l'Administration centrale, la Division des levés géodésiques, la Division des levés officiels, la Division topographique, la Division de la reproduction et de la distribution, la Commission de la frontière internationale et le Service de géographie.

Le directeur général est le président du Comité interministériel des levés aériens et du Comité de coordination pour les levés de fonds marins. La Direction fournit également les services de secrétariat au Conseil canadien des sciences géodésiques et au Comité permanent canadien des noms géographiques.

Division des levés géodésiques

Attributions
La Division des levés géodésiques entretient et étend les réseaux nationaux de points géodésiques pour répondre aux besoins des provinces, de l'industrie et des autres organismes fédéraux. Ces levés sont utilisés pour les travaux d'ingénierie et l'exploitation des ressources naturelles, l'étude de l'environnement ainsi que pour la sécurité et la cartographie nationales. De plus, ces levés font partie du système de référence continental nord-américain.

Travaux accomplis en 1983-1984
On a effectué des levés de réseaux de trilatération de haute précision à Whitehorse, dans le Territoire du Yukon, et à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour observer les mouvements éventuels des sites pour l'interférométrie des longues lignes de base dans ces deux endroits. On s'est également servi d'une ligne de nivellement spéciale pour fournir des élévations précises à ces deux emplacements.

Des lignes de nivellement de précision ont été établies de Fort Nelson en Colombie-Britannique, à Fort Simpson dans les Territoires du Nord-Ouest, de Fort Norman dans les T.N.O. à Fort Franklin et du Grand lac de l'Ours à Coppermine. Cette dernière tranche fait partie d'un projet hivernal actuellement en cours et se poursuivra peut-être en avril 1984. On a effectué des nivellements de précision des niveaux d'eau à travers le Grand lac de l'Ours entre Fort Franklin et Hornby Bay, qui feront partie de la ligne de Fort Norman à Coppermine, et également à travers le Grand lac des Esclaves entre Yellowknife et Hay River. Ces deux nivellements des niveaux d'eau font actuellement l'objet d'une analyse et d'une évaluation.

Un certain nombre de points de satellite Doppler et d'autres points de canevas cartographique ont été installés dans les régions suivantes:

- Côte arctique: 73 nouveaux points de satellite Doppler dans le golfe du Couronnement, à une longitude entre 94° et 114° et sept nouveaux points dans la région de Paulatuk dans les T.N.O. En outre, 70 identifications photographiques, 20 rattachements verticaux au niveau de la mer et six levés conventionnels d'angle et de distance ont été effectués. L'Étude du plateau continental polaire a mis un avion à la disposition du Service.

- Territoires du Nord-Ouest: 26 nouveaux points de satellite Doppler ont été mis en place. En outre, 33 élévations ont été mesurées par altimètre et 26 points ont été photo-identifiés.

- Yukon: Le canevas cartographique établi est composé de sept nouveaux points de satellite Doppler, 105 hauteurs trigonométriques et 21 photo-identifications.

- Île Baffin (sud): 61 élévations par altimètre ont été déterminées.

Le Service a collaboré au projet CESAR en fournissant cinq récepteurs Doppler et un arpenteur.

Projets pour 1984-1985
On prévoit effectuer un nivellement de précision au Yukon, de Whitehorse à Carmacks puis jusqu'à Stewart Crossing. Ce nivellement est nécessaire pour réviser l'ancien nivellement et renforcer le réseau.

Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, le positionnement de points de satellite Doppler servira à consolider le réseau planimétrique de premier ordre; environ quatre-vingts points de premier ordre seront mis en place. En outre, on observera de vingt-cinq à trente stations de déviation astronomique pour obtenir des données supplémentaires pour le calcul du géoïde et de l'ellipsoïde.

Le système de levés par méthode inertielle (LMI) sera utilisé dans le corridor de la route Dempster - environ 5 400 km de cheminement, et 1 600 km de levés par méthode inertielle sur d'autres routes du Yukon. On prévoit également 800 km d'arpentage par méthode inertielle sur l'île Victoria pour terminer les travaux entrepris en 1980.

Des levés géodésiques par satellite Doppler seront effectués le long des routes Dempster et Campbell, des routes Canol et Nahanni Range et dans quelques agglomérations. Les travaux serviront à améliorer le canavas existant, à appuyer la cartographie nationale et à consolider le réseau. Le canevas cartographique sera également effectué à la baie d'Hudson, dans le détroit d'Hudson et le détroit de Fox dans l'est de l'Arctique.

Division des levés officiels

Attributions
La Division, par l'entremise de ses bureaux régionaux de Whitehorse et Yellowknife, est responsable des levés effectués pour des transactions de propriétés ou de ressources en rapport avec l'exploitation et l'administration des terres publiques ou autres dans les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest. De plus, elle assure l'exactitude des levés, des descriptions de terrain et des plans d'arpentage effectués en application de la *Loi sur l'arpentage des terres du Canada* et autres lois et règlements applicables. Les responsabilités fédérales quant à la définition, l'arpentage et l'entretien des limites provinciales et territoriales au Canada sont déléguées à la Division qui doit les remplir. De plus, elle fournit au besoin de l'aide et des conseils relatifs aux arpentages à des agents des administrations locales et au public.

Travaux accomplis en 1983-1984

Territoire du Yukon

- La Division était responsable de quatre contrats de nouveaux levés de lignes de base de placers pour le compte du programme des Affaires du Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. En outre, le personnel de la Division a effectué un levé de contrôle pour regrouper divers levés de lignes de base de placers.
- La Division s'est chargée de trois contrats de levés pour le compte du programme des Affaires indiennes et Inuit du MAINC, ainsi que de six contrats de cartographie photographique.
- Dans le cadre de ses responsabilités en matière de réglementation, la Division a examiné 70 plans d'arpentage, émis 65 séries de directives d'arpentage et elle a surveillé ou inspecté sur le terrain huit arpentages.

Territoires du Nord-Ouest

- La Division était responsable de trois contrats d'arpentage de terrains de villégiature pour le compte du programme des Affaires du Nord et elle a continué à offrir un service consultatif en matière d'arpentage et de cartographie durant toute l'année.
- Un contrat de cartographie photographique à grande échelle a été réalisé pour le compte du programme des Affaires indiennes, et la Division s'est également occupée des travaux de cartographie foncière pour dix agglomérations autochtones.

- Dans le cadre de ses responsabilités en matière de réglementation, la Division a examiné 85 plans et émis 75 séries de directives d'arpentage auxquelles se sont ajoutées 14 inspections sur le terrain.
- Pour favoriser les relations et les communications avec les autres ministères, le bureau régional a conçu et publié un répertoire d'information sur les sols et il a tenu, en collaboration avec 14 autres organismes fédéraux dans les T.N.O., des réunions ayant trait à la gestion des données sur les sols.

Projets pour 1984-1985

Territoire du Yukon

Les activités de la prochaine année financière seront principalement axées sur les projets d'arpentage du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Territoires du Nord-Ouest

Les activités porteront également sur les programmes du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et sur la poursuite de la mise en place d'un système d'information sur les sols pour les T.N.O., en collaboration avec d'autres organismes fédéraux et territoriaux.

Division topographique

Attributions
La Division dresse et met à jour les cartes topographiques du Canada aux échelles de 1:250 000 et de 1:50 000 pour répondre aux besoins des groupes et organismes qui évoluent dans les domaines de la mise en valeur des ressources, de la planification et du développement régionaux et urbains, de la gestion de l'environnement, des travaux d'ingénierie en construction, de la défense nationale et des loisirs. Elle fournit aussi des conseils techniques à l'Agence canadienne de développement international et à d'autres ministères et organismes gouvernementaux au sujet des questions cartographiques, ainsi qu'un appui technique et administratif au Comité interministériel des levés aériens.

Travaux accomplis en 1983-1984
En 1983, la Division a pris dans le Nord des photographies aériennes sur une distance de 12 242 km afin de dresser des cartes au 1:50 000. Des index sur l'état actuel de la photographie aérienne sont disponibles à la Photothèque nationale de l'air, 615, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E9. Des index de cartes topographiques sont disponibles au Bureau des cartes du Canada, 615, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E9.

Dans le Nord, 201 nouvelles cartes au 1:50 000 ont été terminées et 22 cartes à l'échelle du 1:250 000 ont été réimprimées avec des surcharges de révision. Trente-deux cartes du Nord du Canada ont été révisées à l'aide des données recueillies sur les images LANDSAT (land satellite).

Projets pour 1984-1985
La Division topographique prévoit produire, au cours de la prochaine année financière, 230 nouvelles feuilles au 1:50 000 couvrant les régions du Nord du Canada. Ce chiffre comprend les cartes qui sont produites au sein de la Division et celles qui sont établies à contrat.

En 1984-1985, un seul contrat de photographie aérienne sera accordé aux fins de l'identification de points de contrôle planimétrique et altimétrique sur l'île Ellesmere.

Division de la reproduction et de la distribution

Attributions
La Division de la reproduction et de la distribution est responsable des services photomécaniques, de photocomposition, d'imprimerie lithographique et de reliure pour les produits cartographiques de la Direction des levés et de la cartographie et elle fournit des services de soutien dans le domaine de la reproduction à d'autres ministères et organismes des gouvernements fédéral et provinciaux et à des usagers des secteurs municipaux et privés, selon la politique de recouvrement des coûts, par l'entremise du Centre de reproduction des cartes.

Grâce à son Bureau des cartes du Canada (BCC), elle assure également l'emmagasinage, la récupération, les ventes par correspondance et la distribution de toutes les cartes topographiques, thématiques et aéronautiques, des publications aéronautiques et des informations connexes produites par la Direction des levés et de la cartographie ainsi que des cartes spécialisées qui proviennent d'autres ministères fédéraux. Le BCC veille également à la gestion d'un réseau international de vendeurs autorisés de cartes topographiques et aéronautiques.

Quant à la Photothèque nationale de l'air (PNA), elle voit au classement, à la mise en archives, à la récupération, à la vente et à la distribution de produits et de renseignements relatifs aux images contrôlées par le gouvernement fédéral ou lui appartenant, et provenant des levés aériens, de la télédétection aéroportée et des satellites. Le centre de reproduction de la PNA est responsable du traitement des films et de la reproduction des images et il est aussi chargé de la garde des documents originaux.

Travaux accomplis en 1983-1984
La Division a imprimé 177 cartes de trait et 12 photocartes à différentes échelles pour le Système national de référence cartographique, ainsi que des cartes d'intérêt général à petite échelle. Elle a également imprimé des index pour toutes les cartes topographiques et aéronautiques publiées.
Quatre-vingt-quatre cartes aéronautiques ont été imprimées. Cette série comprend les cartes de pilotage, les cartes Enroute, les cartes de navigation à vue, les cartes de tracé de navigation ainsi que des cartes Joint Operations Graphic. Douze cartes géologiques ont été imprimées à l'intention de la Commission géologique du Canada. Les services d'impression ont également été mis à la disposition d'Environnement Canada pour la publication de 24 cartes sur l'utilisation des terres du Nord et pour l'impression de 17 cartes des Eaux du Nord pour le compte du Service hydrographique du Canada, du ministère des Pêches et Océans.

Le Bureau des cartes du Canada a reçu 178 demandes en provenance du Territoire du Yukon, pour un total de 42 425 $, et 228 demandes en provenance des Territoires du Nord-Ouest, pour un total de 98 673 $.

Le Bureau a reçu du Yukon 35 demandes de produits et de services de photographie aérienne, totalisant 11 652 $ et 35 demandes provenant des Territoires du Nord-Ouest pour une valeur de 8 695 $.

Projets pour 1984-1985
Le Centre de reproduction des cartes continuera à assurer les services de reproduction et de soutien au cours de l'année 1984-1985. Le nombre d'articles à être imprimés et de services offerts sera en fonction des demandes des utilisateurs.

Commission de la frontière internationale

Attributions
La Commission se consacre surtout à l'entretien de la frontière et à la réglementation des travaux qui sont effectués sur une largeur de trois mètres de part et d'autre de la frontière. La Commission est également chargée de déterminer la position de la frontière lorsqu'il y a lieu de régler un différend entre les gouvernements du Canada et des États-Unis.

Travaux accomplis en 1983-1984
Aucun travail d'entretien n'a été effectué le long de la frontière située au nord du 60e parallèle.

Projets pour 1984-1985
Aucun travail n'est prévu dans le Nord pour l'année financière 1984-1985.

Service de géographie

Attributions
Le Service de géographie est chargé de la conception et de la production des cartes à petite échelle, de l'Atlas national du Canada, des cartes aéronautiques et des publications d'informations aéronautiques; il est également chargé du service toponymique (noms géographiques) et des services consultatifs et de soutien cartographique offerts aux ministères fédéraux et provinciaux ainsi qu'aux organismes privés.

Travaux accomplis en 1983-1984
Le Service a terminé une carte sur la génération et la transmission de l'électricité pour l'Atlas national du Canada et 10 autres cartes étaient en voie de préparation pour être imprimées. Toutes les cartes comprennent la couverture des régions septentrionales du Canada jusqu'au pôle Nord. Huit cartes représentant les réseaux de contrôle géodésique du Canada ont été révisées et les cartes de base du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, MCR 36 (Anglais) et 36F (Français) ont été révisées en application des politiques linguistiques en vigueur.

La Section des services cartographiques de soutien aux autres ministères a produit 24 cartes de circonscriptions électorales des Territoires du Nord-Ouest et 4 cartes des circonscriptions électorales du Nord pour les rapports qui seront présentés au Parlement sur la nouvelle répartition des circonscriptions électorales fédérales, 16 cartes sur la visite royale du prince et de la princesse de Galles, 2 cartes de l'Arctique canadien, 2 cartes des installations médicales et une carte des agglomérations indiennes et inuit au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'échelle du 1:4 millions. Toutes les cartes représentaient le Nord canadien, en totalité ou en partie.

Les services toponymiques ont compris la réimpression du répertoire géographique des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que l'apport de noms géographiques pour la production de 244 cartes du Nord canadien pour le Système national de référence cartographique.

En ce qui a trait à la cartographie aéronautique, pour l'année 1983-1984, 5 nouvelles cartes ont été produites et 19 révisées à l'échelle du 1:500 000 et 5 à l'échelle du 1:100 000, à l'intention des pilotes utilisant les cartes VFR (*Visual Flight Rules*).

En ce qui concerne les cartes IFR produites pour les pilotes utilisant les cartes (Instrument Flight Rules), les cartes Enroute de navigation à haute et basse altitude (56 jours), le Supplément IFR (56 jours), le Supplément du Nord (56 jours), le Supplément des hydroaérodromes (12 mois), les modifications au *Canada Air Pilot* (28 jours), le Manuel des espaces aériens désignés (112 jours), la publication sur la planification et les procédures du vol (6 mois) et le tracé de navigation polaire (12 mois) ont été révisés conformément aux cycles indiqués. Toutes les publications susmentionnées ont des parties consacrées au vol dans le Nord canadien.

Projets pour 1984-1985
Les projets du Service en ce qui a trait aux activités cartographiques dans le Nord canadien comprennent la production de six cartes générales du Canada à différentes petites échelles, 20 cartes pour l'Atlas national du Canada, 12 cartes VFR (Visual Flight Rules) révisées, 2 nouvelles cartes grand format à l'échelle 1:500 000 et les cycles normaux de révision et de publication des cartes IFR (*Instrument Flight Rules*).

Étude du plateau continental polaire

Fonction économique: Recherche à court terme

Attributions
L'étude du plateau continental polaire (ÉPCP) est chargée de la réalisation d'études scientifiques propres à l'Arctique, ainsi que du maintien et de l'amélioration des moyens logistiques permettant de soutenir les travaux réalisés par des scientifiques dans l'Arctique, ce qui exige l'organisation et l'approvisionnement de camps de base, l'exploitation d'un réseau de communication par radio et l'utilisation d'aéronefs pilotés par des équipages chevronnés. L'ÉPCP permet de soutenir des travaux de recherche dans les domaines qui relèvent de la compétence tant de l'EMR que de celle d'autres ministères fédéraux. Les ressources sur le terrain sont également mises à la disposition de groupes qui effectuent des travaux de recherche pertinents pour le compte d'universités ou d'autres organismes non gouvernementaux.

Travaux accomplis en 1983-1984
Les travaux sur le terrain, qui ont été réalisés entre la mi-février et la fin de septembre, ont été coordonnés à partir de Tuktoyaktuk dans le delta du Mackenzie et à partir de Resolute dans l'île Cornwallis.

En 1983, l'ÉPCP a aidé 181 équipes de scientifiques oeuvrant dans l'Arctique. Le plus important projet réalisé dans l'Arctique en 1983 fut le projet CESAR - Expédition canadienne d'Étude de la dorsale Alpha. Plusieurs études géologiques, géophysiques et océanographiques de cette formation du fond marin arctique ont été réalisées en mars, avril et mai, à partir d'un camp situé sur une banquise. La piste adjacente à la banquise a été taillée dans les crêtes de glace sous pression par le Régiment de génie des Forces armées canadiennes de la base de Petawawa. Le levé annuel bathymétrique et gravimétrique a été effectué sur la côte nord de l'île Ellesmere au moyen d'un système de navigation DECCA installé à cet effet; ce levé a été rattaché au projet CESAR par un grand nombre de données. Le programme de recherches océanographiques s'est poursuivi dans le passage du Nord-Ouest ainsi que dans le détroit de Barrow. Les équipes d'archéologues, de naturalistes et de géologues ont continué à recueillir des données de base préliminaires au déploiement des activités industrielles dans la région.

Les organismes suivants ont profité de l'appui de l'Étude du plateau continental polaire pour réaliser leurs travaux de recherche dans l'Arctique en 1983:

L'Arctic Institute of North America
La British Joint Services Expedition
Le Centre de recherches pour la défense - Région du Pacifique
Le ministère des Communications
Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Le ministère de l'Environnement
Le ministère des Pêches et Océans
Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Le gouvernement du Yukon
La Fondation MacInnis
Les Musées nationaux du Canada
Le Conseil national de recherches du Canada
Le Prince of Wales Northern Heritage Center
Le Collège Sir Sanford Flemming
Transports Canada

Les universités suivantes:
de l'Alberta
de la Colombie-Britannique
de Calgary
de Guelph
de Lakehead
du Manitoba
McGill
McMaster
d'Ottawa
de Toronto
Trent
de Victoria
de Washington
Western Ontario
York

Voici un résumé des travaux qui ont profité d'un soutien dans le cadre de l'ÉPCP:

Archéologie: Projet d'étude du patrimoine culturel du delta du Mackenzie, delta du Mackenzie
Chercheur: C.D. Arnold, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Le projet d'étude du patrimoine culturel du delta du Mackenzie a débuté en 1983 et ses trois principaux objectifs sont les suivants: effectuer des travaux archéologiques de sauvetage des sites archéologiques en érosion dans la région inférieure du delta du Mackenzie, recueillir des renseignements sur l'origine et l'évolution de la culture inuit du Mackenzie et fournir une formation archéologique sur le terrain aux résidents du Nord canadien. Les recherches archéologiques se sont concentrées sur le site de la pointe Caché près de Cabin Creek, sur la côte sud-est de l'île Richards. Des fouilles exploratrices ont révélé que les détails architecturaux et autres vestiges culturels ont été préservés par le pergélisol et la surcharge. On estime que ce site était habité il y a 500 à 600 ans.

Dans le cadre de la composante éducative du projet, trois étudiants d'Inuvik, Fort Smith et Eskimo Point ont reçu une formation en théorie et procédures archéologiques.

Archéologie: Société du patrimoine culturel du Nord, lac Stanwell-Fletcher, île Somerset
Chercheur: E. Bielawski, Prince of Wales Northern Heritage Center

L'étape finale d'un projet échelonné sur quatre ans a été terminée. Les fouilles visaient plusieurs objectifs de recherche dont la cueillette d'échantillons pour apporter des éclaircissements sur la portion continentale des déplacements saisonniers des paléoesquimaux et leur adaptation à l'évolution du milieu à un seul endroit, ainsi que l'histoire des restes paléoesquimaux trouvés sur des plages de gravier.

Simultanémant, le projet d'étude du patrimoine culturel du Nord a entrepris sa cinquième saison. Il s'agit d'un programme d'enseignement sur le terrain et de création d'emplois pour les jeunes résidents des Territoires du Nord-Ouest. Huit étudiants inuit de six agglomérations (Spence Bay, Arctic Bay, Cap Dorset, Eskimo Point, Pangnirtung et Baker Lake) y ont participé.

Archéologie: Caractéristiques des sites paléoesquimaux, sud-est de l'île Ellesmere
Chercheur: E.R. Damkjar, Université de l'Alberta

Ce projet consiste en une recherche archéologique des caractéristiques des sites paléoesquimaux sur 150 km de rivages situés entre le détroit de Bellot et la baie Creswell; ces rivages sont très diversifiés du point de vue biologique et physiographique. L'étude des caractéristiques des sites se fait sur trois plans: l'élément d'habitation ou la maison individuelle, la manière dont les éléments d'habitation sont disposés au sein de l'agglomération et la répartition des agglomérations. On tiendra compte de divers facteurs écologiques et culturels. Le second objectif est de mieux connaître l'histoire de la culture paléoesquimaude dans la région.

Les recherches ont permis de mettre au jour 120 nouveaux sites et au moins 27 d'entre eux datent du paléoesquimau. Les autres sont surtout des sites Thule ou inuit et quelques sites sont d'une époque indéterminée. Les données préliminaires indiquent que la région a été occupée du début à la fin du paléoesquimau.

Archéologie: Fouilles archéologiques, Navy Board Inlet
Chercheur: G. Mary-Rousselière

À Saatut II, les fouilles effectuées sur environ dix mètres carrés ont mis au jour 279 objets. À Nunguvik, les recherches ont eu pour objet la maison N73. Les fouilles entreprises sur deux mètres carrés en 1982 ont été terminées. On a découvert 487 objets au site N73.

À la suite de plusieurs saisons de fouilles au site dc Saatut, on peut dire que la majeure partie des travaux de récupération est terminée. Depuis la découverte de ce site en 1967, plusieurs milliers d'objets y ont été mis au jour. À Nunguvik, la grande maison N73 reste tout aussi mystérieuse, et ce en raison de la longue période pendant laquelle le site a été occupé. On a pu remonter jusqu'à l'an 15 de notre ère en s'appuyant sur la découverte de quelques têtes de harpon. Il semble que la majeure partie de l'occupation ainsi que la construction de la plupart des structures de pierre ont eu lieu entre le V^{e} et le VII^{e} siècle de notre ère. Toutefois, pour une raison qui nous échappe, les gens du Dorset ont continué à l'occuper longtemps après et l'on peut même trouver des objets de la culture de Thulé aux niveaux supérieurs.

Archéologie: Préhistoire du Plateau Eureka, îles Axel Heiberg et Ellesmere
Chercheur: P. Sutherland, Université McMaster

«La préhistoire du Plateau Eureka» est un projet à long terme d'étude de la préhistoire des régions côtières et intérieures des îles Axel Heiberg et Ellesmere. Les objectifs généraux visent d'abord à approfondir l'histoire culturelle de la région, puis à étudier la nature des occupations de la région par différentes cultures en se penchant sur leurs divers types de technologie et enfin à formuler des questions relatives à la continuité et à l'évolution culturelle au cours des quatre mille dernières années et à les étudier.

Les premières découvertes laissent croire qu'il peut s'agir d'un site de transition entre les occupations datant de l'Indépendancien I et les occupations ultérieures du paléoesquimau.

Les restes d'objets et d'animaux et les autres données culturelles recueillies en 1983 font actuellement l'objet d'une étude. On a entrepris la construction d'une exposition permanente sur la préhistoire du Plateau Eureka, à Grise Fiord.

Archéologie: Projet archéologique de l'île Devon, basses-terres de Truelove, île Devon
Chercheur: J.W. Helmer, Université de Calgary

Quelques fouilles exploratrices ont révélé que la faune a été très bien préservée dans certaines parties des terres-basses de Truelove. De plus, les données recueillies au site QkHn-13 pourraient être associées à des occupations datant du début de la tradition microlithique de l'Arctique. Ces constatations ont une double portée: l'identification d'une occupation associée à l'Indépendancien I modifie considérablement les premières interprétations de la culture du Nord de l'île Devon et, ce qui est peut-être plus important encore, cette découverte élargit le cadre temporel de l'analyse comparative des méthodes de survie au paléoesquimau dans cette région.

Biologie: Projet d'étude de l'omble de la rivière au Rat, Rivière au Rat, delta du Mackenzie
Chercheur: D.V. Gillman, Pêches et Océans

On s'est servi de pièges et de barrages à poisson sur la rivière au Rat pour dénombrer les migrations de frai de l'omble arctique et pour obtenir des données biologiques. On a recueilli des renseignements sur la fécondité et le rythme de frai de la population de la rivière au Rat. En outre, une étude préliminaire sur la nécrose infectieuse du pancréas a été entreprise; les résultats indiquent que la maladie est très répandue. On poursuivra l'étude pour déterminer le taux de contamination parmi les populations d'ombles des côtes occidentales et les effets nuisibles que la maladie pourrait avoir sur les pêches des résidents de la région des rivières au Rat et Big Fish.

Biologie: Pêche expérimentale dans la mer de Beaufort, mer de Beaufort
Chercheur: D.V. Gillman, Pêches et Océans

Douze mille cinq cents livres de harengs du Pacifique ont été capturés dans le cadre d'une pêche commerciale expérimentale. Les harengs ont été expédiés par avion à l'usine de poisson d'Inuvik pour que les oeufs soient prélevés et le poisson traité. Des contrats ont été accordés à six pêcheurs locaux pour effectuer la pêche dans les glaces printanières et observer les techniques de récolte des oeufs. Des recherches complémentaires ont permis de déterminer les habitudes de frai et la dynamique des populations de hareng du Pacifique dans la région.

Biologie: Rapport de l'étude sur le terrain des pêches, péninsule de Melville, île Southampton
Chercheur: B. Stewart

Les poissons capturés au filet maillant dans les lacs et les rivières et au moyen de trubles et de pièges à poisson dans les ruisseaux ont été pesés et mesurés sur le terrain. On a écaillé les poissons pour en déterminer l'âge et on a examiné le contenu de leur estomac et leurs parasites, qu'on a ensuite préservés et expédiés au laboratoire pour approfondir l'analyse. On a également prélevé des échantillons de zooplancton, de phytoplancton et d'invertébrés aquatiques pour les soumettre à des analyses en laboratoire. Des résidents ont été interviewés pour obtenir des renseignements sur la répartition des poissons et sur les pêches commerciales et privées. Les truites et ombles du nord de la péninsule de Melville étaient très contaminées par le Diphyllobothrium sp., un ténia transmissible aux humains si le poisson n'est pas assez cuit.

Biologie: Entomologie, péninsule de Tuktoyaktuk, lac Canoe
Chercheur: R.A. Ring, Université de Victoria

Les mécanismes d'hivernage varient beaucoup chez les hyménoptères. Les tentrèdes résistent au gel. Toutes les espèces de parasites examinées peuvent supporter un grand refroidissement. Toutefois, les parasites internes résistent au gel dans la mesure où leur gel est provoqué par celui de l'organisme hôte. Les parasites externes hivernent en état de grand refroidissement et résistent généralement mal au gel.

Une étude des trichoptères aux environs de Tuktoyaktuk a révélé que certaines espèces sont arrivées de la région du détroit de Bering (54 p. 100), du sud des nappes de glace (23 p. 100), ou de ces deux régions, après l'ère glaciaire. Neuf espèces représentant 43 p. 100 de la faune restent à déterminer.

Biologie: Zoologie - Entomologie, région sud des monts Britanniques
Chercheur: G.G.E. Scudder, Université de la Colombie-Britannique

Une étude approfondie des libellules (Odonates) des régions du nord du Yukon et de Old Crow a été entreprise. Plusieurs espèces (Somatochlora kennedyi, Leucorrhinia patricia, Coenagrion interrogatum) que l'on n'avait auparavant recueillies qu'une fois ou deux au Yukon, étaient répandues dans certains des marais et marécages locaux. La découverte la plus intéressante de la saison fut probablement celle d'une fréquente hybridation parmi les Somatochlora sahlbergi, une libellule de Sibérie couleur émeraude, et ses deux plus proches parentes d'Amérique du Nord, la S. Hudsonica et la S. Albicincta.

Le prélèvement d'un grand nombre d'échantillons dans la région de Old Crow a permis de découvrir pour la première fois au Yukon un Actitocoris signatus, insecte arboricole amphibien rare, originaire de la région du détroit de Bering.

Sur la toundra alpine, on a pu capturer un bon assortiment de mouches et quelques papillons très intéressants, dont le Oenias excubitor, découvert récemment. Un grand nombre d'araignées, de coléoptères et autres arthropodes terrestres ont été prélevés sur le site archéologique de Blue Fish Caves. On a découvert qu'une libellule rare, couleur émeraude, la Somatochlora whitehousei, était commune dans les marécages et l'on a attrapé des mouches et des papillons rarement capturés auparavant dans la toundra alpine.

Plusieurs échantillons de sols prélevés contenaient un assortiment très varié de mites.

Biologie: Algues, détroit de Barrow
Chercheur: J.C Roff, Université de Guelph

Une série continue de prélèvements d'échantillons sédimentaires indique qu'il y eut un apport rapide de matière organique de la faune de l'éponte à la faune benthique juste avant le bris des glaces. Plusieurs échantillons de zooplancton et de phytoplancton permettront d'évaluer le régime saisonnier de production dans le détroit de Barrow.

Biologie: Écologie marine, détroit de Barrow
Chercheur: R.J. Conover, Pêches et Océans

Comme on avait pu l'observer en 1982, la saison de reproduction du Calanus hyperboreus était bien entamée; toutefois, contrairement à l'année précédente, les oeufs et les nauplii n'abondaient pas dans les eaux près de la surface. Une étude approfondie de la structure de l'eau aux environs de la station 42 a révélé une forte discontinuité verticale de la structure et a mis en évidence une couche d'eau plus douce et plus froide, presque glacée, recouvrant des eaux plus salées de l'océan Arctique.

À la mi-avril, il n'y avait pratiquement aucune évidence de production végétale dans la colonne d'eau, même si la floraison des algues de l'éponte était commencée. Le 3 mai, il y avait une abondance remarquable de végétaux et d'animaux. Au début du mois de mai, la production primaire dans la glace a été 350 fois plus importante que dans le reste de la colonne d'eau.

Les couches situées sous la glace abritaient une population d'animaux divers dont des copépodes haparcticoïdes, des protozoaires, des nématodes, des larves d'annelides polychètes et des mollusques bivalves.

Bien que les principales espèces de zooplancton de la région étaient toutes productives ou sur le point de le devenir, il n'était pas évident qu'elles se nourrissaient, ni dans la colonne d'eau ni dans la couche sous la glace.

La fécondité des mêmes espèces durant la même période était faible et apparemment en régression.

Biologie: Ornithologie, côte du Yukon et baie McKinley
Chercheur: L. Allen, Environnement Canada

On a recueilli des renseignements sur la composition d'espèces d'oiseaux, leur nombre et leur habitat préféré dans la région de la pointe Stokes et de la baie Phillips. Des études ont également été effectuées à King Point pour comparer les densités d'oiseaux en 1983 aux données de 1981.

L'étude des effets sur les oiseaux de l'aménagement d'un port de profondeur moyenne dans la baie McKinley s'est poursuivie pour la troisième année de suite (la durée totale prévue est de cinq ans). On a continué à recueillir des données sur le nombre et la distribution des canards plongeurs en mue. En 1983, comme durant les années précédentes, on a pu constater que l'on trouvait toujours des concentrations de canards plongeurs dans la région située au sud de la pointe Atkinson et à l'extrémité de la baie. Toutefois, contrairement aux années précédentes, on a également pu voir des concentrations de canards plongeurs au sud de l'île artificielle.

Biologie: Ornithologie, baie Frobisher, lac Harbour, cap Dorset, baie Repulse
Chercheur: R.G. Bromley, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

On a mesuré la productivité des gerfauts, au milieu de la période d'élevage des oisillons, dans quinze nids situés entre Coppermine et Spence Bay, dans le centre de l'Arctique.

Les analyses préliminaires ont indiqué que seulement 50 p. 100 des aires de nidification ont été occupées en 1983. On a localisé de nouvelles aires; le nombre d'oisillons par nid était sensiblement le même que l'année précédente, soit 2,9 en 1983 et 3,0 en 1982. Comme, en 1982, on avait examiné les nids beaucoup plus tôt, alors qu'ils contenaient des oeufs et des oisillons, le nombre d'oiseaux avec toutes leurs plumes semble avoir été quelque peu inférieur. En dépit du printemps tardif, en 1983, la nidification a commencé une semaine plus tôt que l'année précédente.

Biologie: Ornithologie, Hell Gate, détroit de Cardigan
Chercheur: A. Dzubin, Environnement Canada

Les études du fulmar boréal ont porté sur l'élargissement des connaissances de l'utilisation saisonnière des aliments marins, la bioénergétique de reproduction durant l'exode préliminaire à la ponte, les affinités taxonomiques avec les espèces d'Europe et du Groenland et les phases de coloration des oiseaux adultes. On a fait des prélèvements périodiques d'oiseaux durant toute l'année 1983.

On étudiera les habitudes alimentaires des oiseaux qui ne font pas l'objet de l'étude de l'énergétique, au moyen d'analyses du contenu de leur gésier et de leur ventricule succenturié. Tous les oiseaux ont été mesurés et pesés. La prolongation des inventaires sur le terrain a permis de classer quelque 2 000 oiseaux en sept phases de coloration. On effectuera des études comparatives parmi d'autres colonies de fulmars boréaux. En outre, durant l'été 1983, on a recensé la colonie de fulmars du cap Vera sur neuf flancs de falaises, pour en surveiller le nombre. On a photographié les flancs de falaises et on a étudié la possibilité de mettre sur pied un programme de surveillance à long terme.

Biologie: Ornithologie, détroit d'Hudson, nord de la baie d'Hudson
Chercheur: A.J. Gaston, Environnement Canada

On a poursuivi l'étude sous-marine des poissons benthiques, qui constituent la principale proie du guillemot noir, à partir des îles de Pitsulak City et West Nuvuk. On a également observé les guillemots de la terre ferme et, en outre, des transects ont été effectués de façon intermittente à partir de bateaux afin d'étudier l'effet de la profondeur de l'eau et du type de fond marin. On a effectué des recherches aériennes au-dessus des îles Southampton, Coats, Prince Charles et Air Force pour trouver des mouettes de Sabine. Une étude de la colonie de marmettes de Brunnich de l'île Akpatak a également été entreprise. On estime que cette colonie s'étend sur environ 14 km de falaises et qu'elle abrite plus de 200 000 couples d'oiseaux. On croit qu'il s'agit, depuis 1954, de la première étude au sol dont ces oiseaux font l'objet qui n'est pas effectuée par des Inuit.

Biologie: Ornithologie, Resolute, fjord Grise, île Seymour, presqu'île Brodeur
Chercheur: S.D. MacDonald, Musée national des sciences naturelles

Plus de 200 mouettes blanches adultes ont été baguées et on a de nouveau capturé plusieurs oiseaux qui avaient déjà été bagués. En outre, 333 jeunes mouettes blanches ont été baguées dans l'île Seymour et sur la presqu'île Brodeur. La colonie du refuge de l'île Seymour semble florissante et constitue toujours un des principaux lieux de reproduction des mouettes blanches. Les recherches effectuées en hélicoptère au-dessus des champs de glace et des glaciers au nord de l'inlet Makinson, de l'île Ellesmere et du plateau désertique de la presqu'île Brodeur ont révélé la présence d'autres colonies de mouettes blanches. On peut maintenant affirmer que ces deux régions constituent de très importants sites de production de mouettes blanches dans l'Est de l'Arctique.

Biologie: Ornithologie, île du Prince Léopold
Chercheur: K. McCormick, Environnement Canada

Cette île abrite un assortiment unique de quatre espèces d'oiseaux de mer: la marmette de Brunnich, le fulmar boréal, la mouette trydactyle et le guillemot noir. On a terminé un répertoire annoté des documents relatifs à l'île du Prince Léopold.

Biologie: Ornithologie, baie Prince Marie, île Ellesmere
Chercheur: R.I.G. Morrison, Environnement Canada

En 1983, les études ont porté sur l'écologie de reproduction et post-reproductrice des populations d'oiseaux de rivage du Haut-Arctique et en particulier du bécasseau à poitrine rousse et du bécasseau de Baird. On a étudié la croissance et le développement des oisillons et les habitudes alimentaires des oiseaux durant les phases post-reproductrice et pré-migratrice, et ce principalement en vue d'étudier le rôle des zones intertidales du rivage dans l'accumulation de réserves de graisse avant le départ pour les régions d'hivernage.

Biologie: Ornithologie, basses-terres de Truelove, île Devon
Chercheur: D.L. Pattie, Institut de technologie du nord de l'Alberta

Une énumération complète des oiseaux des basses-terres de Truelove a été effectuée. Ils étaient plus nombreux que lors des recensements précédents et on a noté la plus forte augmentation parmi les bécasseaux de Baird. On a vu deux loups pour la première fois depuis 1970. On a pu voir six renards, et cent trente-neuf boeufs musqués étaient répartis entre Sparbo-Hardy, Skogn et les basses-terres de Truelove; on n'a vu que deux veaux musqués.

Biologie: Ornithologie, ouest du détroit de Jones
Chercheur: R.W. Prach, Environnement Canada

Le but de cette étude est d'étudier les rapports écologiques dans une polynie du Haut-Arctique pour faciliter les prévisions des effets sur la faune marine des polynies de l'exploitation d'hydrocarbures au large des côtes et du transport maritime.

Des levés ont été effectués pour étayer la prévision d'un exode des fulmars avant la ponte, juste avant le moment de la ponte constaté chez d'autres populations.

Les observations de la biologie reproductrice des eiders à duvet, des sternes arctiques et des goélands bourgmestres et de Thayer se sont poursuivies sur les îles Sainte-Hélène, du Diable et Calf et on a continué à observer les fulmars du cap Vera et sur l'île Devon.

On a capturé des fulmars et des guillemots pour obtenir des données sur l'énergétique, les habitudes alimentaires et la morphométrie.

Biologie: Ornithologie, île Bylot et nord de l'île Baffin
Chercheur: A. Reed, Environnement Canada

Les travaux d'étude sur la grande oie blanche ont porté principalement sur la quantification de la population reproductrice dans l'île Bylot, l'évaluation de la densité et du succès de la reproduction dans la région de la baie Jungersen et l'évaluation des besoins écologiques durant la saison d'élevage de la couvée. Les travaux sur la bernache cravant se sont limités au baguage des oisons et des adultes en mue près du cap Dominion.

On a conclu que la reproduction avait été couronnée de succès dans la plupart des régions offrant un habitat convenable dans l'île Bylot et le nord de l'île Baffin en 1983, tandis qu'en 1982, les îles de l'Extrême-Arctique ainsi que de grandes portions de la chaîne du nord de l'île Baffin avaient été improductives. On a pu déterminer d'après des photographies que les oisons représentaient 51 p. 100 de la population d'oies de l'île Bylot et 57 p. 100 de celle de la baie Jungersen. La taille moyenne de la couvée était de 3,20 par rapport à 3,00 en 1982.

Biologie: Zoologie, détroit de Barrow
Chercheur: J.B. Sprague, Université de Guelph

Trois programmes d'échantillonnage différents des invertébrés marins et des poissons ont été réalisés. Les espèces d'organismes prélevés et les méthodes appliquées ont permis de recueillir de nombreux copépodes. Le *Gammarus setosus* et le *G. wilkitzkii* ont été prélevés dans la zone intertidale. L'*Anonyx sp.* et le *Boeckismus plautus* ont été pris à l'appât dans un piège. Les travaux d'étude sur la distribution de cadmium parmi les diverses espèces d'invertébrés prélevées se poursuivent. La libellule *Parathemisto libellula* contient de plus fortes concentrations de cadmium que les autres espèces d'invertébrés faisant partie du même échantillonnage. Les travaux se poursuivent sur l'étude des taux de croissance et d'absorption de cadmium parmi les populations d'invertébrés et sur l'étude comparative des divers groupes.

Biologie-zoologie Caribous et boeufs musqués, détroit du Prince de Galles, nord-ouest de l'île Victoria
Chercheur: D.C. Thomas, Environnement Canada

En 1983, des levés ont été effectués dans le détroit du Prince de Galles et dans le golfe d'Amundsen pour déterminer les déplacements des caribous. On n'a relevé aucun caribou ni aucune trace, et il n'y avait pas non plus de concentrations de caribous dans les régions côtières. Les chasseurs de Holman croient que les caribous traversent de temps à autre, en petites hardes, de l'île Banks à l'île Victoria durant l'automne et l'hiver. Ils n'ont jamais constaté de déplacements saisonniers traditionnels à travers la glace de mer comparables à ceux qui ont lieu à la même latitude entre l'île du Prince de Galles, l'île Somerset et la presqu'île Boothia.

Dans le cadre d'un programme d'étude à long terme de certaines régions de l'île Melville, on a effectué des levés des boeufs musqués sur la côte sud et la pointe Bailey. Sur la côte sud, on avait recensé cent quarante et un boeufs musqués (aucun veau) en 1982 et on en a dénombré deux cent trente-sept (vingt-quatre veaux) en 1983. Sur la pointe Bailey, on avait recensé deux cent quarante-deux boeufs musqués (quinze veaux) en 1982 et, en 1983, on en a dénombré deux cent quatre-vingt-six (trente-six veaux). Sur la pointe Bailey, la taille moyenne du troupeau était plus petite en été qu'en hiver. En hiver, la taille moyenne du troupeau était inversement proportionnelle au nombre de boeufs musqués dans la région.

Biologie-zoologie: Caribous, lac Itza
Chercheur: F.L. Miller, Environnement Canada

On a poursuivi, pour la troisième et dernière année, les recherches sur les causes de la mortalité néo-natale parmi les caribous des toundras de la harde de Beverley; ces recherches ont été menées sur 5 000 km^2 de l'aire de vêlage traditionnelle du nord de la toundra.

Cent un veaux et onze femelles ont été trouvés et soumis à des autopsies. On estime que les veaux avaient moins de trois jours lorsqu'ils sont morts. D'après les marques d'usure relevées sur leur dentition, les femelles devaient avoir entre trois et huit ans.

Quatre-vingt-sept veaux avaient, de toute évidence, succombé à la prédation des loups, huit étaient morts de malnutrition ou de faim après avoir été séparés de leur mère et trois étaient morts de pneumonie.

Biologie-zoologie: Rats musqués, delta du Mackenzie
Chercheur: D.E. Jelinski, Université de Calgary

L'étude vise à établir le lien entre les composantes géomorphiques et biologiques des divers habitats des rats musqués et la densité de la population, les déplacements saisonniers et la condition physiologique. Les résultats préliminaires des données acquises sur les terriers indiquent que l'habitat utilisé varie beaucoup selon les saisons. En été, les rats musqués préfèrent les habitats lacustres qui offrent une végétation abondante, de nombreux abris et qui sont proches des espèces alimentaires en pleine croissance, sur des rives aux pentes douces; en hiver, ils préfèrent les habitats aux pentes raides à proximité de 0,75 m d'eau. Il est évident que le choix de l'habitat chez le rat musqué dans ce milieu subarctique est fondé sur l'acquisition de ressources qui optimalisent la condition physique durant l'été, et les chances de survie à l'hivernage.

Biologie-zoologie: Ours blancs, côte nord-ouest de l'île Baffin
Chercheur: R.E. Schweinsburg, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Quarante-sept ours blancs ont été capturés et bagués au printemps de 1983 le long de la côte nord-est de l'île Baffin, entre le cap Hunter et l'île Durban. Six des ours avaient déjà été bagués, cinq dans le cadre de cette étude et un dans une région avoisinante. On a recueilli des échantillons sanguins de trente-sept ours pour effectuer des études sérologiques, chimiques et du polymorphisme génétique.

Depuis 1980, cent trente-neuf ours ont été bagués le long de la côte de l'île Baffin et vingt-cinq d'entre eux, un trop grand nombre, ont déjà été tués par des chasseurs.

En mai 1982, huit dispositifs de télémétrie par satellite avaient été placés sur des femelles dans la baie Lancaster et le détroit de Barrow pour étudier leurs déplacements saisonniers. On s'attendait à ce qu'ils durent 14 mois, mais aucun des appareils n'a émis depuis septembre 1982. Comme le dispositif de transmission comportait une radio de surveillance à distance, on a effectué cinquante heures de vol au cours du printemps de 1983, dans l'espoir de capter un signal d'une de ces radios et de récupérer le dispositif de télémétrie par satellite. Toutefois, l'épaisseur inhabituelle de la glace a empêché les ours de se rassembler comme ils ont l'habitude de le faire et on n'a retrouvé aucun ours porteur d'un émetteur.

Biologie-zoologie: Ours blancs et phoques, baie Radstock, île Dundas
Chercheur: I. Stirling, Environnement Canada

Les données recueillies sur l'usage de l'habitat, l'adresse à la chasse selon l'âge et le sexe, les répercussions du harcèlement, l'incompatibilité entre la vie de l'homme et celle des ours, les relations entre les ours et les déplacements ont permis de mieux comprendre les études sur la gestion de cette espèce et l'évaluation des incidences de ces déplacements.

Des vocalises de phoques ont été enregistrées sous la glace et on a recueilli des données sur leur habitat afin d'étudier la répartition géographique des populations hivernantes en fonction des polynies, des glaces, des profils de gel, de la répartition des aires de mise bas, de la répartition des ours blancs et des voies de navigation. Ces travaux ont permis de préciser et de clarifier les types de données requises.

L'importance biologique des polynies pour les populations hivernantes sera évaluée au moyen d'une étude de la répartition géographique et du nombre d'animaux qui fréquentent les polynies durant l'hiver et au début du printemps.

Les travaux de recherche sur l'installation d'émetteurs radio sur les ours de la mer de Beaufort, qui durent depuis 15 ans, indiquent que la population de la côte continentale est assez réservée. Toutefois, on ne dispose d'aucune donnée sur les déplacements entre les régions est et ouest de la mer de Beaufort. La radio télémétrie entreprise en Alaska en 1980 indiquait que la plupart des ours bagués au nord de l'Alaska séjournaient quelques temps dans l'est de la mer de Beaufort. En mai 1983, en collaboration avec les chercheurs de l'Alaska, 19 femelles, pour la plupart adultes, ont été munies d'un dispositif de radio télémétrie et l'on continue à recueillir des données sur leurs déplacements.

Biologie-zoologie: Phoques, Holman, îles Somerset
Chercheur: T.G. Smith, Pêches et Océans Canada

On a effectué des travaux de recherches sur les aires de reproduction des phoques annelés dans la baie Prince Albert et l'ouest de l'île Victoria. On a placé des thermistores et des microphones dans les aires de mise bas sous la névé, pour recueillir des données sur le micro-climat et l'activité des phoques. On a recherché les aires de reproduction à l'aide de chiens dressés, ce qui a permis de faire un estimé de l'indice de productivité annuelle. Du mois de juin à la fin août, on a étudié, à l'inlet Cunningham, le comportement des bélougas qui fréquentent les abords des côtes du delta de la rivière.

Biologie-zoologie: Phoques annelés, mer de Beaufort, golfe d'Amundsen, détroit de Prince Albert
Chercheur: M.C.S. Kingsley

On a entrepris la troisième d'une série de recherches aériennes pour étudier les effets de l'exploitation d'hydrocarbures dans la mer de Beaufort sur la densité et la répartition géographique des phoques annelés. Les conditions de la glace de la mer de Beaufort étaient normales pour la saison. La glace de rivage s'amincissait et de vastes étendues d'eau étaient libres de glace. Dans le golfe d'Amundsen et le détroit de Prince Albert, des fissures et des chenaux commençaient à apparaître dans la glace et à s'élargir. Les deux transects à l'extrémité ouest du golfe d'Amundsen étaient libres de glace. La densité de phoques annelés dans le golfe d'Amundsen et le détroit de Prince Albert était de 3,02 et 2,34 au km^2, ce qui se rapproche sensiblement des chiffres de 1981, à savoir 3,08 et 3,46 et de ceux de 1982, soit 2,61 à 2,03 au km^2.

Dans la région de la mer de Beaufort, la densité des phoques annelés était de 0,21 au km^2, soit environ la moitié du chiffre obtenu en 1982, soit 0,42 au km^2, alors qu'il n'y avait pas de glaces flottantes dans la région à l'étude, et légèrement plus que le chiffre obtenu en 1981, soit 0,15 au km^2, alors que les conditions de la glace étaient sensiblement les mêmes qu'en 1983. Toutefois, la population visible totale a été estimée à 5 350, soit autant que les années précédentes.

Biologie-zoologie: Mammifères marins, bassin de Foxe
Chercheur: P. Richard, Pêches et Océans Canada

On a dénombré 2 725 morses, 17 bélougas, 16 baleines boréales et 6 ours blancs. La plupart des morses se trouvaient dans les régions situées à l'est et au sud de Hall Beach, au bord de la banquise, tandis que la plupart des baleines boréales ont été vues dans les eaux libres de glace au nord de Hall Beach et à l'est d'Igloolik. Il s'agit de la première étude officielle des mammifères marins de cette région et aussi du plus grand nombre de baleines boréales enregistré dans l'est de l'Arctique.

Biologie-zoologie: Bélougas, mer de Beaufort
Chercheur: R.T. Barnes, Pêches et Océans Canada

On a recueilli des données dans la mer de Beaufort sur la répartition géographique des baleines échouées par sexe et par longueur. On a prélevé des échantillons de tissus, de lait gelé, de mâchoires et d'yeux pour des études biologiques.

Biologie-zoologie: Baleines boréales, mer de Beaufort
Chercheur: J. Cubbage, Canadian Research Collective

On a survolé les eaux au nord du district de Mackenzie afin de photographier puis de mesurer les baleines boréales. Ces renseignements serviront à poursuivre l'élaboration de modèles destinés à déterminer la productivité réelle de la population de baleines boréales. Environ 400 photographies ont été prises et 153 d'entre elles ont été mesurées en trois dimensions par stéréophotogrammétrie. Les autres photos n'ont été mesurées qu'en deux dimensions. Le résultat le plus important de cette recherche est la découverte de la répartition des baleines dans les aires estivales d'après leur taille; 50 p. 100 des animaux de la baie Franklin mesuraient plus de 14 m et il n'y avait aucun baleineau dans cette région. Par ailleurs, dans la région du delta du Mackenzie les baleines mesuraient en moyenne 10,5 m. Cette ségrégation déjoue les tentatives qui sont faites en vue d'obtenir un échantillon impartial des composantes de la population de baleines boréales.

Biologie-zoologie: Baleines, baie de Lancaster
Chercheur: Rick Hurst, Affaires indiennes et du Nord Canada

La possibilité d'un accroissement du transport maritime dans le passage du Nord-Ouest, qui s'effectuerait tout au long de l'année, a suscité de vives inquiétudes au sujet des répercussions sur le comportement et la répartition géographique des mammifères marins et de la réussite et la sécurité des chasseurs.

On a fait d'excellents enregistrements de vocalises et d'appels d'écholocalisation sur fréquence normale et haute fréquence (120 KHz). On a saisi des occasions exceptionnelles pour enregistrer les cris d'espèces individuelles à très courte distance. Lorsque les tonalités auront été analysées, il devrait être possible d'étayer la documentation du répertoire des narvals et des bélougas et de déterminer les niveaux d'émissions sonores des deux espèces.

Comme on avait déjà pu le constater en 1982, la production sonore du navire atteignait son niveau le plus élevé lorsque, pour briser la glace, le navire devait continuellement avancer et reculer pour foncer dans la glace avec le maximum de puissance. L'analyse complète des enregistrements du navire procurera des données précises sur l'atténuation du bruit pour évaluer les prévisions fournies par le modèle informatique.

Le déplacement des bélougas était particulièrement rapide et concentré; en neuf minutes, 225 baleines ont passé devant les observateurs placés sur le bord de la glace. Cette observation semble confirmer le fait que les baleines évitent le bruit des navires, comme on avait pu le constater l'année précédente. Toutefois, les bélougas sont revenus dans la région du passage du navire après environ 24 heures. Quelques narvals sont restés près du bord de la glace, à quelques kilomètres du passage du navire; les narvals ont de nouveau semblé réagir de façon moins vive à la présence du navire.

Botanique: Contrôle de la qualité de l'eau, baie Roland, pointe Stokes
Chercheur: C.R. Mackenzie-Grieve, Environnement Canada

Le service de protection de l'environnement a entrepris des travaux de recherche à la pointe Stokes sur la côte du Yukon et dans certaines rivières qui s'écoulent le long de la pente septentrionale du Yukon. On a obtenu des paramètres de qualité de l'eau, des caractéristiques des sédiments et des renseignements sur les invertébrés benthiques. Des postes d'échantillonnage ont été établis dans les régions supérieures et inférieures des rivières Spring, Babbage, Trail et Deep Creek. Le but de cette étude était de recueillir des données de base avant que d'éventuels projets de mise en valeur sur la pente septentrionale du Yukon ne viennent modifier le milieu.

Botanique: Basses-terres de Truelove, île Devon
Chercheur: L.C. Bliss, Université de Washington

On a entrepris une étude de l'histoire et de l'écologie physiologique du Salix artica et des boeufs musqués qui se paissent de carex. On étudie également l'effet de la salive des boeufs musqués sur la croissance des pousses. On compare les niveaux d'éléments nutritifs et de réserves d'hydrates de carbone dans les végétaux broutés par rapport à ceux qui ne le sont pas.

Botanique: Fjord Alexandra, île Ellesmere
Chercheur: J. Svoboda, Université de Toronto

On a exécuté les projets de recherche suivants: 1) une étude des prés de carex dans les basses-terres; 2) une étude de faisabilité de la culture de pommes de terre (6 variétés) et de légumes (30 variétés) dans des serres solaires construites sur la toundra; 3) une étude du milieu physique et des communautés végétales sur le plateau ainsi que la continuation des levés climatiques à petite et moyenne échelles dans les basses-terres, le plateau et le passage de Sverdrup.

Deux voyages ont été faits au passage de Sverdrup pour étudier la richesse de la flore et de la faune. On a établi des quadrants permanents et on a construit une station météorologique automatique. Les essais portant sur la culture dans le Haut-Arctique ont été couronnés de succès, tant au chapitre des méthodes élaborées qu'à celui des récoltes de produits comestibles obtenues et de l'expérience acquise. On continuera à améliorer les techniques en poursuivant les essais sur certaines récoltes choisies.

Climatologie: Îles arctiques
Chercheur: B.T. Alt, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a recueilli des bulletins météorologiques pour l'aviation provenant de soixante-sept stations situées dans l'axe allant du nord de l'île Ellesmere au sud de l'île Victoria. Dix-huit des stations ont fourni des rapports de plus d'un mois. Ces rapports ont été transmis au centre météorologique de l'Arctique à Edmonton sur une base de temps réel et ils ont servi à l'établissement de prévisions météorologiques.

Climatologie-Météorologie: Îles arctiques
Chercheur: C. Labine, Université de l'Alberta

On a découvert qu'une station d'hivernage établie en 1982 fonctionnait toujours; toutefois, en raison de défectuosités de matériel, une interruption des données s'est produite du début novembre au début mai. L'activité principale sur le terrain a consisté en un déploiement de plusieurs stations climatiques à moyenne échelle dans les basses-terres du fjord Alexandra et dans le passage de Sverdrup. En outre, on a réalisé des études microclimatologiques intensives des différentes surfaces de la toundra.

Géodésie: Golfes du Couronnement et de la Reine Maud
Chercheur: A.R. Eaton, Énergie, Mines et Ressources Canada

La tâche principale consistait à établir de nouvelles positions au moyen du système de navigation par satellite de la marine américaine ou Satellite Doppler, dans une région située entre Coppermine et Spence Bay et sur une zone de 300 km, d'est en ouest, à proximité de Paulatuk. Ces positions augmenteront la précision du canevas planimétrique existant et s'ajouteront à la photographie aérienne pour appuyer le programme de cartographie topographique à l'échelle du 1:50 000. Quatre-vingt-deux nouvelles positions Doppler ont été établies et au moins la moitié d'entre elles ont une élévation déterminée par méthode trigonométrique ou par nivellement. Ces nouvelles positions offrent une excellente occasion d'évaluer la séparation prévue du géoïde et de l'ellipsoïde, la précision des élévations par méthode Doppler, etc., dans la région à l'étude.

Géologie: Crétacé inférieur, nord du Yukon
Chercheur: J. Dixon, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a étudié les roches du crétacé inférieur dans le nord du Yukon. On a examiné des sites où il pourrait y avoir des roches contenant de l'uranium et des phosphates et on a prélevé des échantillons de la formation de l'anse frontalière du crétacé supérieur pour effectuer des études sur les polynies.

Géologie: Précambrien, île Hepburn
Chercheur: W.A. Padgham, Affaires indiennes et du Nord Canada

Une étude de reconnaissance du gneiss granitique de la rivière Aniolik et des roches supracrustales qui le recouvrent a été effectuée. On a prélevé deux échantillons (un de l'ancien granite dans le gneiss et un autre de rhyolite dans les roches supracrustales enveloppant le gneiss) pour établir la géochronologie du zirconium.

Les résultats préliminaires ont été publiés en janvier sous forme de compilation à l'échelle du 1:125 000 pour 76M/O. La géochronologie et la photographie se poursuivent.

On a également terminé la cartographie de l'île Hepburn, 76M/01/2; on prépare actuellement six cartes à l'échelle 1:30 000 qui seront publiées au début de 1984.

Géologie: Golfe du Couronnement
Chercheur: J.M.B. Seaton, Affaires indiennes et du Nord Canada

On s'est rendu sur les lieux de découvertes de sédiments des groupes de Rae, d'Epworth et de Recluse au nord de la province géologique de l'Ours, et on a également étudié les affleurements d'uranium dans la rivière Aziak, forés au cours des dernières années. Ces études sont importantes pour assurer une surveillance adéquate de l'exploration minérale.

Géologie: Charbon, Fort Norman
Chercheur: D.K. Norris, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a effectué une étude sur le terrain pour examiner la stratigraphie, la structure et la sédimentologie de la formation de Summit Creek dans le bassin de Brackett.

Les résultats préliminaires indiquent que la formation de Summit Creek englobe la limite du crétacé et du tertiaire avec des périodes s'étendant de maastrichtien au paléocène. Il s'agit également d'une séquence clastique de plaine alluviable et de cône de déjection. Cette formation renferme au moins trois zones contenant du charbon, une couche de charbon d'environ 10 m d'épaisseur et plusieurs lits de poussières volcaniques dont un au moins atteint une épaisseur de 17 m. Les différentes catégories de charbon dans la formation de Summit Creek vont du lignitique au subbitumineux. Il pourrait y avoir des ressources d'une importance économique considérable dans le charbon de catégorie inférieure du bassin de Brackett.

Géologie: Processus littoraux, détroit de Jones
Chercheur: R.B. Taylor, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a effectué des enregistrements magnétoscopiques à faible altitude le long de la côte du détroit de Jones et des levés hydrographiques au large des glaciers d'eau de marée le long de la côte nord de l'île Devon.

D'importants dépôts glaciaires sous-marins au large de l'île Devon donnent à penser que certains des glaciers de vallée sont restés pendant une très longue période à une distance de 2 à 6 km des côtes avant de reculer rapidement à une position proche de celle qu'ils occupent actuellement. Aujourd'hui, les milieux proglaciaires des eaux de marée dans les baies ressemblent à ceux des glaciers en eau peu profonde qui régressent lentement dans la baie Glacier, en Alaska. La plupart des glaciers d'eau de marée de l'île Devon sont fixes et sont bordés d'une plate-forme de glace flottante. L'épaisseur de la glace frontale est généralement de 55 à 76 m, mais elle peut dépasser 100 m dans le cas des plus grands glaciers. Les écoulements de sédiments observés à travers la face antérieure de la plate-forme de glace flottante constituent un agent important de transport et de dépôt de sédiments dans les bassins proglaciaires.

Géologie: Stratigraphie, île Victoria
Chercheur: A. EvH. Pedder, Énergie, Mines et Ressources Canada

Des études conjointes de stratigraphie et de paléontologie ont été réalisées au nord-ouest de l'île Victoria.

Sept sections de roches du dévonien ont été mesurées et recueillies en vue d'études pétrographiques et biostratigraphiques ultérieures. On a précisé la structure et les rapports paléoécologiques des roches du dévonien des îles de la Princesse Royale. L'identification préliminaire des fossiles indique qu'ils fourniront d'importantes données pour corréler les séquences arctiques du dévonien.

Géologie: Minéralogie, nord du Yukon
Chercheur: H.G. Ansell, Énergie, Mines et Ressources Canada

Les études de la minéralogie et de la géochimie d'un gisement minéral exceptionnel découvert récemment se sont poursuivies dans la région de Rapid Creek-rivière Big Fish, au nord du Yukon. Cette région est maintenant réputée pour la rareté et la beauté des espèces de phosphates qu'elle recèle. On a prélevé des échantillons pour la recherche, la préservation et l'échange. Jusqu'à présent, environ soixante-dix analyses à la microsonde ont été effectuées et les résultats préliminaires indiquent que les populations chimiques sont légèrement différentes dans la région de Rapid Creek. Le minéral de la rivière Hess est la dernière composante Mg, le penikisite, que l'on trouve dans un milieu géologique différent. En raison de la chimie complexe de ces minéraux, il a fallu trouver de nouveaux facteurs analytiques correctifs avant de procéder à l'analyse, mais d'autres problèmes analytiques restent à résoudre.

Un nouveau minéral découvert en 1983 est le résultat de l'agglomération d'une fine cristallisation irradiante sur la surface des fractures dans la formation de fer.

Géologie: Gisement minéral, île du Prince de Galles
Chercheur: W. Gibbins, Affaires indiennes et du Nord Canada

On a étudié l'utilisation éventuelle des roches ultramafiques par l'industrie inuit de la sculpture (dont la valeur marchande brute s'élève à 10 ou 12 millions de dollars par an), dans un site d'accès relativement facile. Toutefois, la quantité limitée de gros morceaux et la faible demande pour la pierre dans la localité la plus proche, Resolute Bay, indique que ce site n'a pas une grande valeur économique.

Géologie: Paléontologie, îles Cornwallis, Lowther et Bathurst
Chercheur: A.C. Lenz, Université de Western Ontario

On a terminé un échantillonnage détaillé de la formation de récifs de l'île Lowther, datant du dévonien inférieur. On a fait une découverte importante de fossiles caractéristiques du dévonien inférieur dans l'île Young. On a entrepris d'autres travaux d'étude des chitonides et graptolites de la fin de l'ordovicien au wenlock, dans la formation de Cape Phillips. Des sections de la région des lacs Laur[illegible] et de Rotary Creek dans l'île Cornwallis ont fait l'objet d'un échantillonnage approfondi. On a prélevé des échantillons de pierre à chaux de la formation de Disappointment Bay dans l'île Lowther pour y étudier les condodontes.

Géologie: Modelé périglaciaire, Resolute
Chercheur: A.L. Washburn, Université de Washington

On a poursuivi les études portant sur l'histoire du quaternaire, en particulier au moyen d'observations relatives à la frontière maritime du holocène et aux limites antérieures éventuelles. On a recueilli des coquillages à différentes altitudes et on les a identifiés.

Les datations au carbone 14 effectuées jusqu'à présent suggèrent deux groupes d'âge: 10 000 ans et de 27 300 à 30 000 ans. On a choisi des coquillages qui feront l'objet d'une étude pour déterminer les ratios d'acides aminés.

On a poursuivi l'extraction d'échantillons du sol polygonal, en particulier des «carottes». Les fouilles avaient également pour but de déterminer la présence de coins de glace. Les constatations des déplacements d'un lobe de gélifluxion et de l'activité du gel dans le sol polygonal font actuellement l'objet d'un traitement informatique.

Géologie: Processus géomorphologiques, île Banks
Chercheur: A.G. Lewkowicz, Université de Toronto

Les travaux se sont concentrés dans le sud-ouest de l'île Banks, à proximité de la moraine de Sand Hills. On a choisi cette région parce que plus de la moitié des terres situées à moins de 500 m des côtes ont subi l'action du thermokarst sous forme d'affaissements d'hydrolaccolithes dont la plupart sont maintenant stables; toutefois, huit d'entre eux sont encore actifs le long de 10 km de côtes.

On peut déterminer le modèle de radiation de chaque partie du front de l'affaissement en dépit des variations de l'angle et de l'orientation de la pente.

En plus de l'étude de la radiation, on a mesuré le taux de fonte de la glace de l'affaissement. On a prélevé un certain nombre d'échantillons d'hydrolaccolithes qu'on a fait fondre pour obtenir des renseignements sur le surplus de glace qu'ils contenaient. Les comparaisons préliminaires entre la radiation reçue et les taux de fonte suggèrent que la radiation fournit une plus grande portion de l'énergie nécessaire pour fondre la surface de l'affaissement que l'on ne l'avait tout d'abord cru.

Géologie: Géomorphologie fluviale, delta du Mackenzie
Chercheur: M. Lapointe, Environnement Canada

On a terminé les travaux de reconnaissance préliminaire des processus et des modelés fluviaux dans le delta du Mackenzie. Durant la débâcle printanière, des observations aériennes ont été effectuées sur l'étendue générale de l'érosion des rives causée par l'action des glaces flottantes. Au début de l'été, on a recueilli des renseignements généraux sur la géométrie des chenaux ainsi que sur l'interaction des chenaux et du lac.

On a évalué l'amplitude approximative des tensions sur le lit des étendues de Middle Channel, Napoiak et East channel, après la débâcle, en se servant à la fois de profils de vélocité et de mesures de la profondeur de l'écoulement et de l'inclinaison. Ces évaluations ont donné une indication sommaire des puissances d'écoulement disponibles pour transporter les sédiments et éroder les berges. La bathymétrie des chenaux dans certaines étendues nous apporte des précisions sur les modelés d'érosion et de dépôt. On a prélevé des échantillons du lit pour déterminer la distribution de sable, de limon et d'argile dans les sédiments pour le réseau de chenaux du delta.

À la fin de l'automne, neuf sites ont été établis sur les rives du secteur est du delta afin que l'on puisse examiner les mécanismes d'érosion des rives; deux de ces sites seront munis de système de photographie accéléré avant la débâcle de 1984.

Géologie: Stratigraphie du quaternaire, côte du Yukon, presqu'île de Tuktoyaktuk
Chercheur: J.-S. Vincent, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a déterminé la structure lithostratigraphique au moyen de nombreux restes d'animaux et de végétaux prélevés aux fins de datation au carbone 14 ou à l'uranium-thorium, d'analyses des acides aminés et d'études paléontologiques et paléoécologiques. On a également prélevé des échantillons de sédiments orientés pour effectuer des analyses paléomagnétiques.

Géologie: Quaternaire, île Victoria
Chercheur: D.R. Sharpe, Énergie, Mines et Ressources Canada

Les résultats préliminaires des études topographiques de l'île Victoria indiquent que la couche primaire (glaciaire) est préservée dans les sites bien irrigués, soit à moins d'un mètre de la surface. Cette constatation a des répercussions importantes sur l'étude et la compréhension de la topographie glaciaire et l'intensité présumée des processus périglaciaires.

Des études approfondies sur le terrain porteront sur la recherche de modèles de dépôt pour accroître notre compréhension des formations et des sédiments qu'elles renferment dans les régions où il y a des formations sédimentaires.

Géologie: Quaternaire, île Pullen
Chercheur: P.J. Kurfust, Énergie, Mines et Ressources Canada

Au début du mois d'avril, on a effectué des forages expérimentaux et on a procédé à l'échantillonnage d'une région de sédiments de fond marin gelés, à l'est de l'île Pullen. On a combiné plusieurs techniques et outils de forage et d'échantillonnage en vue de comparer et d'analyser le rendement du forage (vitesse d'avancement et profondeur de pénétration) ainsi que l'aptitude à récupérer des échantillons de sols légèrement gelés relativement peu dérangés. L'équipement de forage à piston est inefficace. La vibroperforatrice s'est révélée plus efficace lorsqu'elle est munie d'outils d'échantillonnage.

Géologie: Quaternaire, Îles arctiques
Chercheur: D.A. Hodgson, Énergie, Mines et Ressources Canada

On connaît mal l'étendue de la dernière expansion majeure des calottes et des nappes glaciaires dans l'Extrême-Arctique, en partie à cause d'un manque de recherches mais surtout parce qu'il n'existe aucun des indicateurs morphologiques et lithostratigraphiques comme ceux qui permettent la définition des nappes glaciaires Laurentide et Scandinavie.

On a obtenu des preuves indirectes que les glaces de la fin du Wisconsinien recouvraient les terres les plus élevées (monts Shaler) au centre-nord de l'île Victoria. Sur l'île Byam Martin, la fine couche uniforme de terrain erratique, jusqu'à 135 m au-dessus du niveau de la mer, recouverte de sédiments marins du début de l'holocène est un indice supplémentaire de la plate-forme de glace du détroit de Viscount Melville d'il y a 10 000 ans. Au centre-ouest de l'île Ellesmere, on a obtenu un meilleur contrôle chronologique de l'importante ceinture de dérive formée à la tête des fjords par des fronts glaciaires oscillants, au début de l'holocène. On a obtenu des preuves supplémentaires du retrait de la glace des fjords vers la ceinture. Ainsi, une nappe glaciaire fusionnée a dû recouvrir au moins le centre et le sud de l'île Ellesmere, et probablement d'autres îles à l'est et au sud.

Géologie: Quaternaire, centre-est de l'île Ellesmere
Chercheur: W. Blake Jr. Énergie, Mines et Ressources Canada

Le prélèvement de carottes de sédiments dans des étangs gelés a essentiellement servi à éliminer des sites éventuels dans les presqu'îles de Knud et Bache, ainsi que près du fjord Alexandra; on n'a pu prélever aucun sédiment des quatre étangs que l'on a essayé de forer.

Les travaux ont principalement porté sur l'étude des indices de mouvements des glaces comme les stries et sur le prélèvement de blocs erratiques. On a terminé plus de cinquante dénombrements de pierres pour fournir des renseignements supplémentaires sur les anciennes directions de l'écoulement des glaces.

On a recueilli d'autres plantes à fleurs et mousses dans la presqu'île du cap Herschel, tandis que l'on a prélevé plus de 500 échantillons d'algues et de sédiments en eau peu profonde pour fournir une base de données pour l'interprétation des algues trouvées dans les carottes de sédiments. Des échantillons de mollusques vivants ont été recueillis afin d'établir des comparaisons avec la faune fossilitique trouvée dans des affleurements de sédiments marins et dans le terrain erratique. L'analyse des carottes de sédiments lacustres obtenues en 1980, 1981 et 1982 se poursuit, et on met actuellement l'accent sur une carotte prélevée près de Kap Inglefield au Groenland, en 1980.

Géologie: Géomorphologie glaciaire, nord de l'île Ellesmere
Chercheur: J. England, Université de l'Alberta

On a effectué trois projets différents au nord de l'île Ellesmere.

Des recherches botaniques ont été entreprises sur un groupe de failles des hautes-terres, recouvert d'une végétation dense et situé à l'entrée du passage Piper. On analysera à la fois les bryophytes contemporains et la tourbe pour étudier la diversité des espèces; les éléments fossilisés seront datés pour savoir si certains d'entre eux proviennent de la dernière glaciation.

Les travaux se sont poursuivis sur les sédiments marins qui affleurent le long de la rive sud-est de l'inlet Clements Marham. Plusieurs nouvelles sections contribueront à la reconstruction globale de cet ancien milieu sédimentaire. On s'intéresse de plus en plus à la nature de la sédimentation dans les fjords de l'Arctique et cette étude devrait nous permettre de comprendre les sédiments marins dans un fjord soumis à la glaciation et qui est maintenant recouvert de glace de mer.

On a également étudié l'équilibre de la masse et la topoclimatologie des petites calottes glaciaires juste au nord de la baie St. Patrick et de Robeson Channel. Ces calottes glaciaires ont considérablement régressé ces derniers temps et, en raison de leur petite taille et de leur proximité de la limite régionale de la neige, elles constituent un excellent indice des changements climatiques à court terme à de hautes latitudes. Cette étude est pertinente pour la compréhension des conditions climatiques relatives aux anciennes glaciations dans la région ainsi que pour la compréhension des effets éventuels des changements climatiques futurs sur la neige dans les régions peu élevées et la glace dans l'Extrême-Arctique.

Géologie: Sédimentologie, côte est de l'île Baffin
Chercheur: J. Syvitski, Énergie, Mines et Ressources Canada

Les objectifs de ce projet peuvent se résumer brièvement ainsi: 1) surveiller la dynamique du delta en disposant des mouillages océanographiques; 2) évaluer les possibilités d'exploitation en placers des minéraux lourds contenus dans les sédiments côtiers de l'île Baffin; 3) mener des études sur l'érosion et l'accrétion côtière, parallèlement à des recherches sur l'histoire thermique des plages de l'avant-pays; 4) effectuer un levé des lacs Stewart proglaciaires, région de grande turbidité (ces lacs sont un ancien fjord marin qui s'est transformé en une série de lacs intérieurs à partir de la Petite Glaciation; la régression récente d'un glacier à galerie latérale à l'embouchure a fait baisser le niveau de ces lacs de plusieurs dizaines de mètres);
et 5) effectuer un levé des deltas de plaine d'épandage proglaciaire en évaluant l'influence générale de l'Holocène sur les marées, l'activité des vagues et la dynamique des débits.

Géologie: Stratigraphie, île Axel Heiberg
Chercheur: A.F. Embry, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a étudié les strates mésozoïques à l'ouest de l'île Axel Heiberg afin d'élucider la succession mésozoïque dans le secteur ainsi que les corrélations superficielles et souterraines régionales. On a également examiné les strates du paléozoïque supérieur et le volcanisme du crétacé.

Géologie: Stratigraphie, île Axel Heiberg
Chercheur: W.M. Schwerdtner, Université de Toronto

Les travaux ont porté notamment sur l'établissement de cartes géologiques détaillées, l'étude et la mesure des structures mineures et de la texture des roches, et sur la collecte d'échantillons de roches orientés et non orientés aux fins d'analyse de la tension et de la texture minérale en laboratoire. On utilise actuellement les structures en mosaïque de l'anhydrite comme tensiomètre, et les premiers résultats sont très encourageants. À l'heure actuelle, on établit la géométrie primaire des structures en mosaïque en effectuant l'étude de documents. Une première hypothèse de travail est en cours d'élaboration pour tenter d'expliquer la présence de la bande étroite de plis synclinaux en forme de bateau et des aiguilles d'anhydrite connexes à l'ouest de l'île Axel Heiberg.

Géologie: Géologie de superficie marine, mer de Beaufort
Chercheur: S. Blasco, Énergie, Mines et Ressources Canada

Les recherches en mer se sont poursuivies sur l'acquisition de profils acoustiques à résolution élevée et sur le prélèvement de carottes de sédiments du fond marin en vue de délimiter la stratigraphie régionale des sédiments, leur structure, leurs propriétés et leur histoire, à des profondeurs de 100 mètres au-dessous du fond marin. L'accent a été mis en particulier sur la distribution du pergélisol peu profond et sur les caractéristiques morphologiques de l'abrasion par la glace. Les fractures de pente en bordure du plateau continental, qui avaient fait l'objet de profils acoustiques au cours des années précédentes, ont été structurées en mosaïque et échantillonnées aux fins d'analyse des propriétés sédimentologiques et géotechniques du fond marin. Les données obtenues aident à évaluer les mécanismes des fractures et le moment où celles-ci se produisent.

Les études en série chronologiques se sont poursuivies en vue de mesurer l'incidence du panache sédimentaire du fleuve Mackenzie sur la distribution, le transport et les taux d'accumulation des sédiments sur le plateau.

Afin d'évaluer les concentrations de sédiments de surface en suspension, on a étalonné les images prises par le satellite Nimbus-7 en recueillant et en analysant des échantillons du panache superficiel au cours des passages du satellite. En outre, on a exécuté à plusieurs reprises des profils CTP, des profils d'indicateur d'atténuation et des profils de concentration sédimentaire de la colonne d'eau le long des transects côtiers afin d'étudier les caractéristiques du panache en fonction de la profondeur de l'eau.

Géologie-géophysique: Étude de la dorsale Alpha, centre de l'océan Arctique
Chercheur: J.R. Weber, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a organisé une expédition multi-disciplinaire sur une vaste échelle afin d'étudier la nature et l'origine de la dorsale Alpha. Les travaux ont porté notamment sur les aspects suivants: bathymétrie, gravité, réflexion sismique sous le fond marin et à une profondeur intermédiaire, réfraction sismique au niveau de l'écorce, mesures du flux thermique, carottage et dragage, photographie du fond marin, océanographie physique et chimique. On a construit une piste sur glace de mer de 1 600 mètres de long à l'emplacement du camp, par 85°56' nord et 112°30' ouest. Les recherches scientifiques se sont déroulées du 30 mars au 23 mai. Les relevés bathymétriques montrent que la dorsale Alpha est plus accidentée, plus complexe et plus étendue que prévu. La jonction de la dorsale avec le plateau continental de l'île Ellesmere, à environ 2 000 mètres de profondeur, n'est pas définie avec précision. Les mesures de gravité et les premiers résultats sismiques indiquent que l'écorce située sous la dorsale possède une épaisseur moyenne. Les anomalies gravimétriques le long du plateau de l'île Ellesmere sont semblables à celles observées le long du reste du plateau continental de l'Arctique. Les carottes récupérées contenaient des sédiments vaseux à structure lamellaire, vieux de plus de 65 millions d'années. Les échantillons de roche prélevés au hasard sur la dorsale contenaient du basalte volcanique très altéré, probablement d'origine marine. Les valeurs du flux thermique ont été inférieures à celles relevées dans le bassin Fram, le bassin Makarov, le bassin du Canada, ou sur la dorsale Lomonosov.

Géophysique: Paléomagnétisme, bassin de Sverdrup
Chercheur: H.C. Halls, Université de Toronto

Ce projet vise à évaluer l'âge des seuils associés à la formation du bassin, et à utiliser la propriété de l'aimantation rémanente de conserver l'orientation magnétique pour étudier la déformation à l'intérieur du bassin.

Les premiers résultats relatifs au synclinal du fjord Skarre indiquent que celui-ci, tout comme l'anticlinal du fjord Mokka, exige un mouvement de rotation minime ou nul. En revanche, les résultats sur l'aimantation rémanente naturelle de la coupe V du Blue Mountain sont analogues à ceux de la coupe II, ce qui signifie qu'elles doivent effectuer un mouvement de rotation dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour revenir sur la ligne de migration apparente des pôles. On peut avancer l'interprétation suivante en attendant l'épuration du champ thermique et alternatif: sur la lèvre supérieure immédiate des principales failles s'est produite une rotation dans le sens contraire des aiguilles d'une montre des structures synclinales, laquelle se manifeste géologiquement par un déversement vers la gauche des axes de plissement aux abords des failles.

Deux découvertes présentent un intérêt particulier: d'une part, les inversions d'aimantation se produisent vers la partie inférieure des coupes du fjord Mokka et du fjord Skarre; d'autre part, on constate un accroissement de l'oxydation des phases magnétiques en fonction de la profondeur dans la coupe du fjord Skarre, ce qui peut être la conséquence d'un métamorphisme d'enfouissement.

Géophysique: Paléomagnétisme, île Axel Heiberg
Chercheur: E. Irving, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a recueilli environ 300 échantillons paléomagnétiques à 79 emplacements.

On a prélevé des basaltes de la formation permienne d'Esayoo et des grès de la formation d'Assistance afin de mesurer l'ampleur, en direction de l'ouest, des rotations dans le sens contraire des aiguilles d'une montre observées dans les spécimens permiens de l'île Ellesmere. On a prélevé des basaltes du crétacé inférieur et supérieur sur les formations d'Isachsen et du fjord Strand en espérant trouver pour la première fois sur la terre ferme la base de référence de la longue période calme du Crétacé (c'est-à-dire l'inversion M_0).

Une première analyse des spécimens du Crétacé a révélé certaines inversions dans la formation d'Isachsen, mais on ignore encore leur position exacte dans la série des inversions d'aimantation qui se sont succédé.

Géophysique: Géothermie, delta du Mackenzie, péninsule Sabine
Chercheur: A. Judge, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a effectué une diagraphie thermique du trou de sonde situé au centre expérimental d'Ilisarvik, dans l'île Richards, et d'un nouveau trou de sonde de 1 000 mètres de profondeur pratiqué dans la péninsule Sabine. D'autres levés de la base du pergélisol ont été exécutés aux lacs Parsons et Big.

Les efforts se sont concentrés sur le projet CESAR, dans le cadre duquel on a disposé une sonde gradiométrique afin d'effectuer 13 mesures du flux thermique à travers les sédiments du fond océanique. Les mesures ont porté notamment sur les températures de l'eau, les températures des sédiments et les conductivités thermiques, ces dernières ayant été mesurées sur place et à partir de carottes récupérées.

Géophysique: Séismologie, mer de Beaufort
Chercheurs: S. Pullan, J. Hunder, Énergie, Mines et Ressources Canada

Une série de trous pratiqués dans le fond marin de la mer de Beaufort vise à délimiter le régime de températures des sédiments situés près du littoral. Les sédiments sont soumis à un contrôle jusqu'à ce qu'ils retrouvent leur température d'équilibre.

On a enregistré les vélocités sismiques des sédiments situés à proximité du fond en déployant une batterie de fond aux emplacements de forage de la ligne d'Itipok et en utilisant la ligne forée en 1982, au large de la pointe Toker.

Dans le cadre d'un projet conjoint du C.G.A. et de la C.G.C., on a utilisé le Nahidik, navire de la Garde côtière canadienne, comme navire de reconnaissance pour recueillir des données sur les sédiments de surface au moyen de méthodes géophysiques. Ces renseignements devraient permettre l'interprétation de l'évolution géologique du sud de la mer de Beaufort au cours du quaternaire. En résumé, on a ajouté 285 kilomètres de lignes de données sismiques au programme d'études sismologiques en haute mer de la mer de Beaufort. On a expérimenté le système de sismographie par remorquage profond, qui a donné des résultats satisfaisants.

Avant qu'on puisse procéder à des essais complets de ce système, on devra mettre au point des filtres sismiques et des programmes d'extraction et de traitement des données. L'état de la glace à l'automne a joué un rôle majeur dans la localisation des données recueillies.

Géophysique: Réfraction atmosphérique, Tuktoyaktuk (T.N.-O.)
Chercheur: W. Lehn, Université du Manitoba

Le phénomène le plus souvent observé a été le mirage inférieur. De nombreuses observations solaires ont été effectuées pour étudier les élévations du soleil près de la ligne d'horizon. On a recueilli notamment une série d'observations complètes allant jusqu'à l'apparition du soleil de minuit. On a observé fréquemment des phénomènes optiques comme l'éclair vert et la distortion de la glace solaire, mais on n'a pas remarqué d'effet Novaya Zemlya.

Les mirages supérieurs, de nature beaucoup plus complexe et donc plus intéressants du point de vue scientifique, ont été moins fréquents qu'on ne l'escomptait. On a observé, toutefois, plusieurs manifestations intéressantes de ce phénomène et on a enregistré des objets à des distances allant de 20 à 60 km.

Glaciologie: Fjord Expedition, île Axel Heiberg
Chercheur: W.P. Adams, université de Trent

On a effectué des mesures du bilan de masse du glacier White. On a remis en place les piquets existants et fixé des piquets supplémentaires.

On a établi des profils chimiques détaillés de la colonne d'eau pleine du lac Colour (fjord Expedition) et d'une série de tubes carottiers prélevés sur sa couverture de glace. En outre, on a recueilli des échantillons chimiques des cours d'eau se déversant dans le lac.

Glaciologie: Nord de l'île Ellesmere
Chercheur: M.O. Jeffries, Université de Calgary

Un tensiomètre à fil installé sur la plate-forme de glace flottante de Ward Hunt a enregistré des vibrations à des fréquences de 35 à 40 secondes et de 20 minutes; ces vibrations ont probablement un rapport avec la houle océanique au niveau du front glaciaire et avec les vagues internes produites sous la plate-forme, respectivement. On a noté l'état de la glace le long des 180 km de littoral entre le cap Albert Edward et la pointe Hansen. On a constaté que, depuis le printemps de 1982, environ 40 kilomètres carrés de glace se sont détachés de l'extrémité est de la plate-forme de glace flottante de Ward Hunt.

On a étudié à nouveau les lacs stratifiés A et B et le fjord Disraeli, et on a découvert la présence d'une eau composée de couches de densité variable à l'extrémité sud du fjord Milne.

Physique des glaciers: Îles de l'Arctique
Chercheur: R.M. Koerner, Énergie, Mines et Ressources Canada

On a mesuré le bilan des masses des calottes glaciaires de Melville (côté sud), Devon (côté nord-ouest), Meighen et Agassiz (côté nord). En outre, on a effectué plusieurs travaux sur la calotte glaciaire d'Agassiz: prélèvement d'échantillons de neige en vrac qu'on a fait fondre et filtrés aux fins d'analyse pollinique, nouvelle mesure de l'inclinaison et du diamètre des trous de sonde en deux endroits, prélèvement de plusieurs échantillons d'un litre de neige des trente dernières années aux fins d'analyse des particules de graphite (suie).

Hydrologie: Couloir d'Inuvik - Tuktoyaktuk (T.N.-O.)
Chercheur: J.C. Anderson, Environnement Canada

L'objectif premier a consisté à relever les emplacements susceptibles de poser des problèmes (formation de glace, par exemple) et à recueillir des données pertinentes à la conception de ponceaux et de ponts.

Les études sur le terrain se sont poursuivies sur plusieurs lignes de partage des eaux de la taïga et de la toundra, dans la région d'Inuvik-Tuktoyaktuk. On a recueilli des données sur l'équivalent en eau de l'accumulation de neige, la formation de glace dans les chenaux des rivières et dans les buses ou dalots, les précipitations, la température de l'air et les débits.

Hydrologie: Delta du Mackenzie
Chercheur: S.C. Bigras, Environnement Canada

Une vaste étude sur le terrain a été entreprise sur le régime hydrologique de certains lacs et chenaux du delta du Mackenzie afin d'évaluer l'incidence possible d'une régularisation accrue du débit sur le niveau des lacs du delta et sur les caractéristiques de la qualité de l'eau, ainsi que les interactions entre les lacs communicants et non communicants et leurs réseaux de chenaux.

Entre avril et septembre, on a surveillé les niveaux d'eau de neuf emplacements situés le long du secteur est du delta en utilisant des séries de photographies en 16 mm. On a effectué des analyses de la qualité de l'eau avant et après la débâcle, et aux étiages. On a également recueilli des données sur les équivalents en eau de l'accumulation de neige, l'épaisseur de la glace, les températures de l'eau, la direction et la vitesse du vent, et la quantité de précipitations.

L'analyse préliminaire des données de 1982 et 1983 révèle que l'inondation des bras de mer résultant de l'encombrement par les glaces pendant la débâcle joue un rôle crucial dans la régénération des lacs du delta. L'analyse hydrochimique a montré que les caractéristiques de la qualité de l'eau dans les lacs du delta variaient en fonction du temps et de l'espace.

Hydrographie: Mer de Beaufort
Chercheur: J.A. Vosburgh, Pêches et Océans Canada

Les levés du couloir pour navires à grand tirant d'eau de la mer de Beaufort, commencés en 1981, ont pris fin cette année. On n'a relevé la présence d'aucun pingo à l'extrémité est du couloir, et la plus grande profondeur des hauts-fonds a été enregistrée à 25,9 mètres en 1983.

On a levé une zone située au nord des îles Baillie à l'échelle de 1/100 000e, et entrepris un levé en vue d'établir une carte marine des profondeurs de référence entre l'île Herschel et la frontière de l'Alaska.

Hydrographie: Détroit de Barrow
Chercheur: D. Saint-Jacques, Pêches et Océans Canada

On a effectué des levés hydrographiques et océanographiques au moyen d'une caméra de reconnaissance à accès profond, équipée de transducteurs de sondage orientés vers le haut et vers le bas, et d'un compas gyroscopique. Le levé indique que la caméra peut maintenir une profondeur choisie pour le sondage, mais une panne du compas n'a pas permis d'effectuer un levé détaillé.

On s'est également servi de la caméra pour tenter de localiser un mouillage de marégraphes dans le détroit de Barrow, et de faire passer des lignes sous la glace. On n'a pu repérer le mouillage expérimental, mais on a réussi à faire passer des lignes sous la glace, entre deux trous.

On a aussi utilisé le sonar à balayage latéral pour tenter de localiser le mouillage expérimental. Le sonar à balayage latéral s'est révélé incapable de repérer le mouillage sans l'aide d'un transpondeur acoustique.

Hydrographie: Courants, détroit de Dease
Chercheur: M.J. Woodward, Pêches et Océans Canada

Ce projet visait à mesurer les courants de surface (10 m) dans le détroit de Dease et à évaluer le rendement des moulinets hydrométriques RCM-12EX (Applied Microsystems). Ces moulinets sont conçus pour être utilisés sur la glace, l'appareil à enregistrer les données étant monté dans un puits creusé près de la surface de la glace.

Les courants ont été mesurés à la station la plus septentrionale. L'enregistreur de température a fonctionné correctement à des températures ambiantes atteignant -37°C, sans abri ni chauffage.

Hydrographie: Levé de marées, inlet du Prince Régent, détroits de Bellot et de Barrow
Chercheur: D. Saint-Jacques, Pêches et Océans Canada

On a entrepris des levés de marées dans quatre régions. Dans l'inlet du Prince Régent, on a disposé quatre marégraphes et quatre moulinets hydrométriques; les premiers résultats indiquent une amplitude maximale des marées de 2,8 mètres et un délai de propagation d'une heure et demie depuis le détroit de Lancaster jusqu'au détroit de Bellot. On a installé des marégraphes dans le détroit de Bellot pour vérifier les données précédentes; les résultats ont corroboré le levé antérieur. Dans le détroit de Barrow, on a déployé trois marégraphes dans le cadre d'une étude à long terme des processus océanographiques. Enfin, on a disposé un marégraphe au large de la côte nord de l'île Ellesmere afin de vérifier les réductions de sondage adoptées pour le levé hydrographique de cette région.

Hydrographie: Levés de marées, nord-ouest de l'île Ellesmere
Chercheur: S.T. Grant, Environnement Canada

On a repêché cinq marégraphes qui ont tous fourni des enregistrements de bonne qualité. On a construit une carte cotidale du détroit de Jones à partir de ces ensembles de données, et on a déployé six marégraphes supplémentaires (base aérienne de Thulé, nord de la baie de Baffin, île Coburg, pointes Belcher et King Edward et cap Skogn) qui ont tous été repêchés, sauf celui de l'île Coburg.

Hydrographie: Levés de marées, îles de l'Arctique
Chercheur: F.E. Stephenson, Pêches et Océans Canada

Ce projet vise à recueillir des mesures précises des variations des marées et des variations à long terme du niveau d'eau dans les eaux adjacentes de l'archipel Arctique, et à utiliser ces données pour l'étude des variations à long terme du transport de filets dans les voies d'eau de l'archipel.

On a installé des manomètres de fond à Mould Bay, Isachsen et Auldhild Bay, et achevé le déploiement des deux instruments à l'inlet Ponds. On a recueilli six mois de données à Mould Bay et un mois de données seulement à Isachsen.

Océanograhie: Chenal de Parry
Chercheur: R.A. Lake, Pêches et Océans Canada

Dix-neuf moulinets hydrométriques et trois indicateurs de niveau d'eau ont été déployés entre la fin mars et le début avril, puis repêchés à la mi-juin; ils ont permis de recueillir des données sur la propagation du signal de marée, et sur l'ampleur et la direction du courant de marée et du courant moyen dans ces eaux recouvertes de glace au printemps. En outre, on a installé un mouillage permanent de deux moulinets et un indicateur de niveau d'eau dans le chenal d'Austin afin d'étudier la variabilité du courant sur l'ensemble de l'année. On a évalué la structure de l'eau à partir de 30 profils CTP et de 52 profils CIP recueillis dans les voies d'eau adjacentes au passage du Nord-Ouest. On a réussi à recueillir des données sur les niveaux d'eau du détroit de Prince-de-Galles pendant une période de 15 mois. Ces données, auxquelles s'ajouteront les données des stations locales de prévisions d'été, permettront d'évaluer le courant moyen du chenal à partir des variations de pression enregistrées à travers le chenal. L'analyse de la totalité des données recueillies jusqu'à fin de 1983 a fourni des renseignements sur les caractéristiques du courant de surface dans le détroit du Prince-de-Galles, le détroit du Vicomte-de-Melville et les eaux adjacentes, et permis de comprendre comment le flux thermique des eaux atlantiques régionales, qui réchauffe les eaux sous-marines du passage du Nord-Ouest, favorise, en remontant à la surface au-dessus des seuils du centre de l'archipel, la formation de polynies ou des

Utilisation des terres: Presqu'île Melville, île Southampton
Chercheur: G. Ironside, Environnement Canada

Des chercheurs de la Direction générale des terres ont entrepris des levés écologiques des terres, la classification topographique des côtes et des études de reconnaissance des sols dans les régions de la presqu'île Melville et de l'île Southampton; ils ont également procédé à la cartographie détaillée de l'écosystème terrestre pour la série de cartes sur l'utilisation des terres du Nord.

Photogrammétrie: Baie du Mackenzie
Chercheur: T.D. Prowse, Environnement Canada

Une étude approfondie des processus d'embâcle a été entreprise au confluent de la rivière Liard et du fleuve Mackenzie. La descente du courant par le front du bris des glaces a été surveillée des airs au moyen d'un avion muni d'un appareil photographique Enviropod 35 mm, commandé à distance, et sur le terrain à l'aide d'un magnétophone et d'un magnétoscope portatif. Deux appareils 16 mm de photographie en accéléré avaient également été placés au sol à l'embouchure de la rivière Liard. Les observations hydrométéorologiques près du confluent ont été constituées d'examens des glaces et de mesures du niveau de l'eau et de la vélocité, ainsi que de l'équilibre énergétique de la nappe glaciaire juste avant la débâcle. Une fois l'embâcle accomplie, on a relevé la température de l'eau au moyen d'un thermomètre aux infrarouges. L'embâcle a persisté pendant un peu plus d'une semaine, offrant une occasion exceptionnelle d'étudier les processus qui mènent à la détérioration puis à la débâcle des glaces.

On analyse actuellement les données hydrologiques et climatiques pertinentes pour déterminer l'importance relative, à long terme, des forces hydrothermales et mécaniques pour le bris des glaces et l'embâcle.

Parcs nationaux: Divers endroits de l'Arctique
Chercheur: T. Kovacs, Environnement Canada

On a examiné les limites éventuelles des parcs nationaux proposés du nord du Yukon et du nord de l'île de Baffin et on a recueilli des données pour leur planification. Les chercheurs rattachés au projet du parc national du nord de l'île Ellesmere se sont penchés sur les besoins en matière de gestion du parc. Leurs conclusions seront essentielles pour déterminer comment gérer le parc durant la période qui s'écoulera entre sa création et le moment où des plans précis seront soumis.

Déversements d'hydrocarbures: Cap Hatt
Chercheur: G.A. Sergy, Environnement Canada

Diverses études scientifiques ont été menées sur le terrain au cours de l'été de 1983.

Le programme de contre-mesures littorales s'est poursuivi; les lots pétrolifères délimités en 1980, 1981 et 1982 ont fait l'objet d'un profil et d'un nouvel échantillonnage aux fins d'analyses chimiques. En outre, on a préparé les cartes du pétrole de surface de la baie 11 et on a également procédé à un nouvel échantillonnage et à un nouvel examen. Il restait encore une grande quantité de pétrole sur la plage de la baie 11.

L'étude à proximité des rivages s'est ajoutée aux programmes de surveillance existants; on a utilisé des plans et des techniques identiques à ceux utilisés les années précédentes. On a effectué des prélèvements d'eau en surface et sous la surface, de sédiments de la zone subtidale et de tissus de cinq animaux benthiques dans les quatre baies expérimentales de Ragged Channel aux fins d'analyses des hydrocarbures. On a prélevé des matériaux imbibés de pétrole sur les plages de la baie 11 et des lots de l'étang-Z, ainsi que des échantillons d'eau, de tissus et de sédiments dans l'inlet Milne.

On a effectué des expériences sur le terrain relatives à la dynamique de l'absorption et du rejet d'hydrocarbures chez les invertébrés du cap Hatt.

Télédétection: Tuktoyaktuk, Territoires du Nord-Ouest
Chercheur: J.F.R. Gower, Pêches et Océans

Une expérience de télédétection a été menée par le gouvernement de concert avec l'industrie, à partir de Tuktoyaktuk, à la suite d'une proposition spontanée qui avait comme objectif d'étudier et d'approfondir la possibilité que les variables océanographiques, comme la couleur et la température, puissent fournir l'explication des modifications constatées d'année en année dans la répartition géographique des baleines boréales dans le sud de la mer de Beaufort.

On a effectué deux levés aériens systématiques de la couleur de l'océan.

Glace de mer: Île Adams
Chercheur: R. Frederick, Conseil national de recherches du Canada

L'île Adams, située à l'intersection du détroit de Lancaster et de l'inlet Navy Board, a été choisie pour étudier l'interaction des glaces. Parmi les différentes conditions de glace dans la région, on trouve de la glace de mer de l'année, des crêtes de pression, des champs de hummocks, de la glace pluriannuelle, de la banquise et des icebergs.

On a effectué plusieurs voyages pour déterminer les caractéristiques des glaces et les processus d'interaction au moment du gel au milieu de l'hiver et juste avant la débâcle.

On a réussi à filmer les étapes précédant et incluant la débâcle à l'aide d'une caméra super 8 fonctionnant en accéléré.

Le champ de gauchissement autour de l'île indiquait une compression normale de la glace sur l'île en aval et une force extensive de part et d'autre de l'île.

Propagation des ondes VHF/UHF: Pointe Rea, Resolute, détroit de Jones
Chercheur: J.I. Strickland, ministère des Communications

On a observé et enregistré des phénomènes de propagation inhabituelle des ondes radiophoniques VHF/UHF dans le cadre d'une expérience en cours ayant trait aux communications dans le passage du Nord-Ouest.

L'EPCP a aussi accordé son appui aux travaux suivants:

- un documentaire sur les sciences dans l'Arctique;
- des recherches sur les baleines boréales le long des côtes de l'île Baffin et du bassin de Foxe;
- une étude des migrations des poissons à King Point;
- une étude du faucon pèlerin des toundras dans le nord du Yukon;
- des recherches sur les oiseaux migrateurs de la rivière Anderson et de la péninsule de Tuktoyaktuk;
- une étude des migrations côtières des poissons à Tuk Harbour;
- le nettoyage d'un camp dans l'île Dundas;
- des travaux de classification des glaces de mer à l'inlet Navy Board;
- des recherches sur la faune benthique des sédiments marins dans la mer de Beaufort, à Hall Beach et dans les baies Hutchison et McKinley;
- des recherches sous-marines du «Breadalbane» à l'île Beechey;
- des levés océanographiques dans la région de Resolute;
- divers levés géologiques de nature stratigraphique et paléontologique dans les régions des îles de Cornwallis, du Prince de Galles, de Bathurst et Somerset et des presqu'îles Boothia, Brodeur et Grinnell;
- des recherches sur les processus géomorphologiques dans la presqu'île de Tuk et la rivière Horton,
- des levés de cartographie géologique de surface du sud de l'île Ellesmere;
- des levés des marées dans le détroit de Jones et les îles Bylot et Devon;
- des recherches archéologiques près de la presqu'île Bathurst et du delta du Mackenzie;
- divers types d'inspection de l'environnement;
- un projet d'étude des sédiments dans certains lacs de l'île Banks.

Projets pour 1984-1985

Au cours de la saison sur le terrain de 1984, plus de 200 équipes de chercheurs entreprendront leurs recherches individuelles et particulières dans l'Arctique canadien. Les levés permanents de bathymétrie et de gravimétrie se poursuivront dans le détroit du Prince-Régent, et l'on reprendra les recherches océanographiques dans le passage du Nord-Ouest. On accordera une grande importance aux recherches sur la faune et la géologie. Il est possible qu'on installe une station scientifique sur une île de glace à la dérive - gros morceau de glace qui s'est détaché de la plate-forme de Ward Hunt vers la fin de 1982 ou au début de 1983; une balise de télémétrie a été installée dans l'île de glace.

Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC)

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

L'APGTC gère et réglemente les activités qui relèvent du domaine pétrolier sur les terres du Canada. Ces terres représentent une surface de 6,4 millions de kilomètres carrés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et d'autres régions au nord du 60e parallèle, qui relèvent du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que 3,8 millions de kilomètres carrés au large des côtes occidentale et orientale, qui relèvent du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. L'APGTC tire ses pouvoirs de deux lois: la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada*, qui lui donne des pouvoirs de réglementation sur les terres du Canada, et la *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz du Canada* (1979), qui lui confère le pouvoir nécessaire pour réglementer le forage et les autres activités relatives à l'exploration.

L'administration centrale de l'APGTC est à Ottawa et elle comprend six divisions qui ont des responsabilités en matière d'administration, de réglementation et de politique dans pratiquement tous les secteurs de l'exploitation des hydrocarbures. Ces divisions sont: la Division de la gestion foncière, la Division de l'évaluation des ressources, la Division de la protection de l'environnement, la Division du génie, la Division des retombées au Canada et la Division de l'analyse de la politique et de la coordination.

En outre, les bureaux régionaux de l'APGTC à Saint-Jean, Halifax et Yellowknife, et les diverses divisions reçoivent l'appui et la participation d'autres organismes du gouvernement fédéral dont relève également la réglementation au large des côtes. Ces organismes sont la Garde côtière canadienne qui s'occupe de questions d'ordre maritime, les ministères de l'Environnement et des Pêches et Océans pour les questions d'ordre environnemental, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada en ce qui a trait à l'emploi et le ministère de l'Expansion industrielle régionale pour les questions relatives à l'élaboration de la stratégie industrielle.

Travaux accomplis en 1983-1984

En 1983, l'APGTC a négocié 36 ententes d'exploration avec des compagnies pétrolières dans le Nord. Les compagnies se sont engagées à forer jusqu'à 45 puits durant la période couverte par les ententes, qui est généralement de un à cinq ans. La valeur totale de ces forages est estimée à plus de 2,5 milliards de dollars.

Région continentale

En 1983, la compagnie Esso Ressources Canada Limitée a poursuivi son projet d'expansion du gisement de Norman Wells qui avait débuté en 1982. Cinquante-sept puits ont été forés et quatre des six îles artificielles qui doivent être construites sur le fleuve Mackenzie ont été terminées. Il incombe à l'APGTC d'approuver les plans pour le projet de Norman Wells. En 1983, l'APGTC a surveillé les activités de forage, de production et de construction; elle a notamment effectué des inspections sur le terrain du forage et de la sécurité. Elle a également inspecté les installations de production de la raffinerie existante et de l'usine centrale de traitement proposée.

Tous les puits de pétrole et les puits d'injection ainsi que les méthodes d'essai des réseaux collecteurs des pipelines ont été vérifiés. Les responsables ont veillé à ce que les normes de protection de l'environnement, comme la prévention des déversements, le nettoyage et la qualité de l'eau, soient respectées.

En 1983, 27 ententes d'exploration ont été conclues dans la région continentale. Aux termes de ces ententes, dont la durée est de un à cinq ans, les compagnies pétrolières se sont engagées à forer jusqu'à 30 puits. On estime que le coût total de ces programmes de forage devrait s'élever à environ 230 millions de dollars.

En plus du forage d'exploitation à Norman Wells, trois puits ont été forés dans la région continentale. Tous étaient secs et ont été abandonnés durant la saison de forage hivernale de 1982-1983, et on a entrepris le forage d'un quatrième puits à la fin de l'année.

Presque toutes les activités de forage dans la région continentale ont créé des possibilités d'emploi à court terme pour les résidants des régions avoisinantes. Plus de 33 p. 100 des 275 emplois créés ont été confiés à des résidants du Nord. Le projet de Norman Wells a créé des emplois pour plus de 1 000 résidants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Les contrats signés entre Esso Ressources Canada Limitée et *Interprovincial Pipeline (NW) Ltd.* ont donné lieu à un investissement d'environ 64 millions de dollars.

Région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort

Huit ententes d'exploration ont été conclues en 1983. Dans la région de la mer de Beaufort, les exploitants se sont engagés à forer jusqu'à 15 puits et on estime que le coût total de leurs programmes de forage pendant la durée des ententes s'élèvera à environ 2,3 milliards de dollars.

En 1983, on a entrepris ou repris le forage de 12 puits exploratoires. Quatre navires de forage, trois plates-formes de forage sur des îles artificielles, une unité de forage conique et un derrick étaient actifs dans la région. À la suite de l'accroissement des activités de forage, l'APGTC a ouvert un nouveau bureau d'inspection à Inuvik et deux inspecteurs y travaillent à plein temps. Ces inspecteurs ont la responsabilité des derricks et des plates-formes de forage en mer. Les activités de ce bureau viendront compléter celles du bureau de l'APGTC à Yellowknife.

Les activités de forage ont créé 2 000 emplois pour les Canadiens et 620 d'entre eux ont été recrutés dans 30 agglomérations du Nord. La main-d'oeuvre de la région de la mer de Beaufort est presque entièrement canadienne.

Les programmes officiels de formation offerts aux résidants du Nord pour qu'ils puissent occuper des postes dans l'industrie pétrolière se sont poursuivis en 1983. Dans le cadre de cette formation, des Canadiens travaillent avec des non-Canadiens afin de pouvoir éventuellement occuper des postes de cadre dans les programmes de forage.

Les dépenses d'exploitation des programmes de forage dans la région se sont élevées à environ 658 millions de dollars au total. Près de 480 millions (73 p. 100) ont été dépensés à l'achat de produits et de services canadiens. Plus de 10 p. 100 des dépenses canadiennes ont été effectuées dans la région du delta du Mackenzie - mer de Beaufort.

Îles arctiques

Aucune entente d'exploration n'a été conclue en 1983, car l'exploration prévue pour les cinq prochaines années est comprise dans les 21 ententes qui ont été conclues en 1982 avec *Panarctic Oils Ltd.*, l'exploitant de la région. On a terminé le forage de cinq puits en 1983.

Les exploitants ont consacré un total de 74 millions de dollars à des sondages séismiques et des forages en 1983. Soixante-dix-huit pour cent de cette somme, soit 58 millions, ont été consacrés à l'achat de produits et de services canadiens. Environ 4 p. 100 ont été dépensés dans la région.

Durant la saison de sept mois, il y a eu une pointe mensuelle de 237 emplois, dont 47 ont été confiés à des Inuit recrutés à Pond Inlet et à Arctic Bay. Les 190 autres emplois ont été confiés à des Canadiens recrutés un peu partout au pays.

Baie d'Hudson

En 1983, on a effectué des sondages séismiques sur plus de 8 000 km, ce qui a créé 34 emplois sur les navires de sondage séismique. Vingt postes ont été occupés par des Canadiens et quatorze par des non-Canadiens. Des autochtones de la région ont été embauchés à titre d'observateurs de l'environnement. La *Canadian Occidental* a entrepris une étude globale de l'environnement dans la baie d'Hudson. Les sondages séismiques ont occasionné des dépenses totales de 7 millions de dollars; environ 35 p. 100 de ces dépenses ont été effectuées au Canada. Les services de soutien du programme de sondages séismiques, comme le transport des équipes de travail et l'évacuation d'urgence, ont de nouveau été assurés au moyen d'hélicoptères basés à Churchill. En mai 1983, l'Honorable Jean Chrétien, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et l'Honorable John Munro, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ont approuvé la création du comité consultatif du pétrole et du gaz de la baie d'Hudson qui représente les résidants de la région qui peuvent être incommodés par les activités d'exploration des hydrocarbures.

Environnement Canada

Service de l'environnement atmosphérique

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Attributions

Le Service de l'environnement atmosphérique (S.E.A.) procure des services et des renseignements sur le temps, le climat, les glaces et la qualité de l'air. Il contribue ainsi à la sécurité des Canadiens et de leurs biens. Il fournit des données sur les antécédents et l'état actuel et à venir du temps, du climat, de la mer et des glaces pour toutes les régions du Canada et pour les eaux limitrophes. Grâce à ses réseaux d'observation et de communications et à ses systèmes de prévision météorologique pour l'Arctique, le S.E.A. reçoit et traite à longueur d'année les observations météorologiques de surface et aérologiques; il effectue des missions de reconnaissance des glaces et fournit des services de consultation et de prévision sur l'état de l'atmosphère, des glaces et des mers.

Par la part qu'il prend au Processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PFEEE), le S.E.A. participe à la mise en valeur du Nord et à son exploration. En raison de l'intérêt croissant que suscitent les problèmes d'environnement, le S.E.A. s'occupe de plus en plus activement de la qualité de l'air; il a contribué à l'évaluation d'objectifs nationaux de qualité de l'air ambiant; il a mené des recherches sur les incidences des pluies acides et des produits chimiques toxiques sur l'environnement et a diffusé des renseignements sur ces questions; il a, enfin, participé à des négociations internationales sur la qualité de l'air.

Réalisation en 1983-1984

Le S.E.A. a maintenu sa collaboration avec d'autres ministères et organismes: avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour les programmes de séismologie et de géomagnétisme; avec le ministère de la Défense nationale pour l'installation de réseaux de communications. Il a également fourni de l'information et des prévisions météorologiques à des expéditions scientifiques, comme l'expédition finlandaise au pôle Nord en mars-avril 1984.

Des plaques commémoratives ont été présentées à Resolute et à Eureka en juillet 1983, puis à Mould Bay en janvier 1984, pour le trente-cinquième anniversaire de l'établissement de stations météorologiques dans le Haut-Arctique.

Une station météorologique modulaire a été ouverte à Pond Inlet en octobre 1983. En fin d'année, on achevait presque la construction, à Norman Wells, de l'édifice qui servira de base aux opérations aérologiques. Un certain nombre de stations arctiques ont été dotées de nouveaux générateurs à hydrogène, tandis que dans plusieurs on entreprenait la modernisation des instruments.

D'autres améliorations ont été apportées aux installations de communications. Les essais de liaison par satellite de Montréal et d'Edmonton vers Frobisher Bay ont été couronnés de succès; un système expérimental de communications utilisant la réflexion de la traînée des météorites a été mis sur pied entre Sachs Harbour et le Bureau de prévision météorologique et de prévision des glaces dans la mer de Beaufort, à Tuktoyaktuk. Un certain nombre de stations météorologiques du Nord sont désormais équipées de nouveaux logiciels propres à accroître la capacité de leurs terminaux à traiter les messages. Depuis septembre 1982 et à la suite d'une entente tripartite entre le S.E.A., le ministère des Transports et celui de la Défense nationale, le système de communications du Haut-Arctique fonctionne dans le nord de l'île Ellesmere.

Le S.E.A. avait mis sur pied deux études pour 1983. La première avait été confiée à l'Institut Clarke de psychiatrie; elle portait sur les conditions de travail dans les lieux isolés et constituait le deuxième volet d'une enquête sur les tensions et les problèmes auxquels font face les personnes qui vivent et travaillent dans l'isolement. La seconde étude a fait l'objet du rapport Harrison sur l'avenir des stations météorologiques du Haut-Arctique; ce rapport, présenté en décembre 1983, a été distribué aux organismes concernés, gouvernementaux ou privés.

Avec des autochtones, dont les uns agissaient à titre individuel et dont les autres étaient regroupés en coopératives, le S.E.A. a passé des contrats de services météorologiques et de travaux d'entretien.

Des séances spéciales d'information météorologique ont été organisées pour des visites ministérielles à Inuvik, à Yellowknife et à Tuktoyaktuk.

La présentation au Conseil du Trésor pour les services météorologiques destinés à la navigation aérienne au nord du 60° parallèle a été approuvée.

Le personnel de la Division des services scientifiques a participé à un certain nombre d'études, de réunions de planification et à d'autres activités. Signalons entre autres: les audiences publiques concernant la mer de Beaufort; le projet d'évaluation des vents de l'Arctique; l'étude du brouillard arctique et des effets du CO_2 sur l'environnement arctique; l'établissement de plans pour l'analyse chimique des eaux de surface dans les Territoires du Nord-Ouest; l'étude de la qualité de l'eau dans le bassin du Mackenzie et la participation à une étude sur la pollution atmosphérique dans la vallée du Yukon.

La recherche s'est poursuivie dans de nombreux domaines. Citons entre autres les expériences destinées à doser les polluants atmosphériques et la construction de modèles pour la prévision des vents de surface, de l'érosion et de la dérive des icebergs, des embruns verglaçants, des vagues marines, des marées de tempête et du déplacement des nappes d'hydrocarbures en mer.

On a amorcé la détermination des caractéristiques climatiques de projet pour le large des côtes de l'Arctique canadien; parallèlement, on a perfectionné les progiciels afin de faciliter l'analyse des données. On a mis en route un programme pour étudier la possibilité de surveiller les changements climatiques dans les zones de pergélisol. On a terminé l'ébauche d'un rapport sur la climatologie régionale du Yukon.

On a entrepris la planification qui permettra d'avoir, à longueur d'année dès 1986, des services de renseignements sur l'état des glaces dans l'Arctique.

Projets pour 1984-1985

Les services destinés à l'aéronautique seront améliorés comme suit: les prévisions seront transmises sur terminaux à cinq nouveaux postes de l'est de l'Arctique; Yellowknife, Inuvik et Cambridge Bay diffuseront des bulletins météorologiques décodés; Yellowknife et Inuvik auront des récepteurs de signaux de satellite équipés de systèmes de transmission automatique des images (APT).

On approfondira l'étude des icebergs - leur fréquence, leurs déplacements - entre le détroit de Lancaster à celui de Davis. La mise au point de techniques de modélisation et de prévision permettra de fournir toute l'année des informations sur l'état des glaces au large.

On continuera à évaluer et à adapter les méthodes et les systèmes qui, pour le Nord, permettent de prévoir et de décrire l'état de l'atmosphère, des glaces et de l'environnement. La recherche se poursuivra aussi sur le transport des polluants atmosphériques, leur élimination et leurs effets. À partir de juin 1984, les opérations de contrôle de la qualité de l'air seront concentrées à Alert.

La détermination des caractéristiques climatologiques du large se poursuivra, notamment sur les variations des vents, des vagues et du climat.

Tout en poursuivant la gestion de son programme actuel, le S.E.A. collaborera de la façon habituelle avec les autorités territoriales, les organismes scientifiques et l'industrie: ainsi, l'efficacité de la planification, l'amélioration des services et la protection de l'environnement seront mieux assurées.

Direction générale des services centraux

Attributions
Par l'intermédiaire de la Direction des glaces, elle diffuse des renseignements pour répondre aux besoins du transport et de l'exploration des ressources de l'Arctique. Elle fournit également des services informatiques, s'occupe de formation technique et professionnelle et aide à l'entretien des réseaux d'acquisition de données; enfin, ses spécialistes s'occupent de la mise au point et de l'utilisation des instruments et des systèmes d'observation atmosphérique.

Réalisations en 1983-1984
En collaboration avec Dome Petroleum de Calgary, la Direction a instauré un système de communications entre Sachs Harbour et le Bureau météorologique de Beaufort, à Tuktoyaktuk. La bonne marche du système a suscité des projets d'expansion, qui seront mis en oeuvre en 1984-1985.

On a tenté d'accéder directement à l'ordinateur du Centre météorologique de l'Alberta, à Edmonton, depuis le Bureau météorologique de Frobisher Bay par le satellite Anik, et l'essai a été concluant.

La Direction des glaces - qui fournissait déjà des données et des prévisions sur l'état des glaces, offrait des consultations et menait des études climatologiques - a élargi l'éventail de ses activités. On a réussi en avril 1983 une troisième vérification au sol de la signature, en hyperfréquences, de la glace, cette fois à Mould Bay, sur une glace témoin de deuxième année.

On a planifié des services qui, à compter de 1986, fourniront à longueur d'année à tout l'Arctique des renseignements sur l'état des glaces. Un troisième avion DASH-7R, commandé à cette fin, sera affecté à la reconnaissance des glaces. Les trois appareils seront munis de tout l'équipement nécessaire: instruments télédétection utilisables même par mauvais temps; système semi-automatique d'intégration et d'analyse des données; systèmes de communications alliant sécurité et qualité. Des appels d'offres ont été lancés pour la construction de hangars qui, à Inuvik et à Resolute, assureront l'efficacité du service. Au Centre de prévision des glaces, d'Ottawa, on a commencé l'amélioration des installations et l'accroissement des possibilités de l'organisme; tout ceci permettra par la suite de fournir des informations sur l'état des glaces à longueur d'année.

La Direction de la formation n'a cessé d'offrir, au personnel affecté au réseau avancé de préalerte et aux stations météorologiques du S.E.A. dans l'Arctique, des cours officiels sur l'observation météorologique. Ceux-ci se sont donnés au Centre de formation de Winnipeg et à l'Institut de formation de Transports Canada, à Cornwall. La Direction a collaboré durant l'année avec les autorités des Territoires du Nord-Ouest pour former du personnel. C'est elle qui a préparé les examens des observateurs et des préposés aux communications formés pour les petits aéroports de l'Arctique.

Projets pour 1984-1985
Un prototype de système de communications utilisant la réflexion de la traînée des météorites est envisagé pour 1984-1985 à Mould Bay, Sachs Harbour, Tuktoyaktuk et Yellowknife; s'il se révèle efficace, il remplacera le télétype de Mould Bay et soulagera ailleurs les circuits surchargés.

À l'été 1984, le réseau national «Weatherfax 1801» s'étendra à Frobisher Bay, où seront reçues toutes les cartes qui proviennent du CMC de Montréal, grâce au satellite exclusif de communications ANIK. On envisage, pour 1984-1985, d'étendre le réseau à Resolute Bay.

La Direction entend maintenir au même niveau qu'en 1983 les services de formation offerts dans le cadre des programmes d'observations météorologiques en tout temps, dans le Nord.

Direction générale de la recherche atmosphérique

Attributions
La DGRA contribue à accroître les connaissances sur la nature et les propriétés de l'atmosphère et de ses éléments ainsi que de ses interactions avec l'homme, l'activité de l'homme et le reste de l'environnement.

Réalisations en 1983-1984
La Direction de la recherche météorologique a fait de la R. et D. sur des méthodes et des systèmes de prévision du temps, de l'état des glaces et de divers paramètres de l'environnement nordique. Soulignons en particulier les activités suivantes:

- Elle a appliqué des méthodes mathématiques empiriques qui permettent de prévoir les vents de surface sur les aéroports canadiens, notamment dans certaines localités nordiques. Elle a également étudié la possibilité de prévoir de même la hauteur du plafond ainsi que la visibilité dans le sud de la mer de Beaufort.

- Elle a mis au point, pour prévoir l'érosion des icebergs, un modèle qui a été expérimenté. D'autres essais ont porté sur un modèle de prévision de la dérive des icebergs; elle a mis au point une méthode qui permet, par l'observation de cette dérive, de déterminer les courants océaniques de surface. Les courants ainsi reconnus pourraient à leur tour servir à la modélisation de la dérive.

- Elle a poursuivi l'amélioration des modèles de prévision de l'état et de la thermodynamique des glaces en mer destinés au système de prévision de la Direction des glaces. Il s'est trouvé que le dernier modèle réussit, à partir des données climatologiques recueillies en plusieurs localités du Nord, à prévoir de très près les dates moyennes de gel et de dégel relevées dans ces localités: on peut ainsi entrevoir la possibilité de l'appliquer à des études climatologiques.

- Elle a déterminé la qualité des analyses et des prévisions des vents de surface tirées des modèles de prévision numérique du temps au Centre météorologique canadien (CMC) en les comparant aux rapports de navigation et aux données «Seasat» recueillies dans le Nord. Les résultats de cette comparaison renseigneront sur les possibilités d'utiliser les prévisions numériques du vent pour la mise en oeuvre de modèles de prévision de l'état des glaces et de l'environnement.

- On a mis en place, au CMC, le prototype d'un système pour la prévision des embruns verglaçants et on a évalué le fonctionnement.

- On a soumis à de nouveaux essais un système complet, conçu pour prévoir le déplacement des nappes de pétrole en haute mer. On a amorcé les préparatifs d'une étude du déplacement des nappes d'hydrocarbures parmi les glaces de mer.

- Un système pour la prévision des vagues océaniques a fait l'objet d'une évaluation, puis on a conçu pour la mer de Beaufort et à partir de données recueillies durant l'été 1984, une version du même projet qui pourrait être exploité industriellement; son évaluation à été confiée à un groupe mixte.

- On a examiné la possibilité d'utiliser, pour le sud de la mer de Beaufort, un modèle qui permettrait de prévoir les marées de tempête; les préparatifs en vue d'adapter le modèle ont commencé.

La Direction de la recherche sur la qualité de l'air et sur les interactions environnementales a poursuivi la mesure, à Mould Bay, à Alert et à Igloolik, de la concentration moyenne hebdomadaire des polluants atmosphériques venus de latitudes moyennes. De plus, on a mesuré en continu la visibilité par diffusion lumineuse, à Mould Bay et à Igloolik, dans le cadre d'une étude internationale sur la nature et l'origine du «brouillard arctique», phénomène hivernal provoqué par les particules anthropiques.

Projets pour 1984-1985

La Direction poursuivra l'adaptation et l'évaluation des méthodes et des systèmes de prévision, pour le Nord, l'état de l'atmosphère, des glaces et de l'environnement. Elle projette notamment d'élaborer des équations empiriques pour prévoir la couverture nuageuse en certains endroits du Nord; comparer les diverses expressions, des courants marins créés par les vents, pour les appliquer à des modèles de prévision de l'environnement; d'évaluer le système de prévision des embruns verglaçants ainsi que les équations empiriques pour prévoir les vents sur certains aéroports nordiques; d'intégrer dans le modèle de prévision régionale des glaces de mer un classement en plusieurs catégories de l'épaisseur des glaces; d'évaluer dans le détail le système paramétrique de prévision des vagues dans la mer de Beaufort; et de construire un modèle pour prévoir les marées de tempête dans le sud de la mer de Beaufort.

Les opérations liées au contrôle de la qualité de l'air seront regroupées à Alert à partir de juin 1984. La recherche sur le transport, l'élimination et les effets des polluants se poursuivra. Leur diffusion, tant horizontale que verticale, sera étudiée en mars 1985, dans le cadre d'un programme de surveillance intensive auquel participeront des avions de plusieurs pays.

Centre climatique canadien

Attributions

Le CCC fournit sur le climat du Nord, des données, des prévisions et des informations nécessaires à une meilleure compréhension des conséquences climatiques et socio-économiques de l'accroissement de la pollution atmosphérique. Il étudie aussi les effets des variations climatiques.

Il dirige le Programme climatologique canadien dont l'objet est de coordonner toutes les activités qui ont trait au climat au Canada.

Réalisations en 1983-1984

La détermination des caractéristiques climatiques de projet pour les zones du large dans l'Arctique canadien a porté sur le Haut-Arctique et la baie d'Hudson. Il fallait, dans un premier temps, comparer extensivement les vents de surface, à partir de données émanant de sources diverses: stations terrestres, navires, données barométriques consignées sur une grille, etc. L'étude et le résumé des publications sur les variations climatiques a permis d'envisager la possibilité d'utiliser la base de données actuelle comme source d'information à long terme. On a ensuite mis au point de nouveaux progiciels pour faciliter l'analyse des données sur le large.

Un programme a été mis en route pour évaluer les possibilités d'observation et de surveillance des changements climatiques dans les zones de pergélisol discontinu ainsi que dans les zones limotrophes de pergélisol continu. On a étudié la faisabilité d'utiliser un réseau de stations de mesure de la température du sol et analysé les antécédents climatiques reconstitués pour diverses localités de la zone de pergélisol discontinu.

L'étude climatologique régionale du Yukon existe maintenant à l'état d'ébauche. La mise au point du progiciel d'analyse des mouvements des systèmes à haute et à basse pression s'est poursuivie.

En collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada, le CCC a entrepris l'étude de l'interaction mer-glace, autour d'une petite île arctique, l'île Adams, sur laquelle les glaces exercent des efforts comparables à ceux que subirait une plate-forme de forage hauturier. On a conçu et installé un réseau climatologique à échelle moyenne pour obtenir des données sur le vent et de température sur la couche de dix mètres sous-jacente à la glace.

Projets pour 1984-1985

Le CCC poursuivra ses travaux sur les caractéristiques climatiques du large, en insistant sur les variations des vents, des vagues et du climat.

Il réglera dans ses détails le programme d'observation du pergélisol. Il continuera à réunir et à intégrer des données indirectes, comme les antécédents reconstitués ou celles de l'observation des cernes annuels des arbres.

Il terminera l'étude climatique du Yukon et rédigera un guide pour les utilisateurs du progiciel servant à prévoir les systèmes de pression. Il analysera dans une certaine mesure les résultats obtenus par ce progiciel.

Pour la deuxième année consécutive, il collaborera avec le CNRC à l'étude de l'île Adams. Il collaborera avec le ministère de la Défense nationale (MDN) en supervisant l'établissement des profils atmosphériques caractéristiques des régions côtières du Canada, particulièrement de l'Arctique. Le MDN utilisera ces profils pour évaluer les renseignements obtenus par le satellite TEAL RUBY de surveillance militaire.

Direction de l'administration

Attributions

La Direction de l'administration assure divers services - finances, gestion de matériel, bibliothèque et administration générale - à l'administration centrale et aux régions du S.E.A., ainsi qu'aux organismes qui entretiennent des rapports avec l'administration centrale du S.E.A.

Réalisations en 1983-1984

La salubrité, la sécurité et la protection contre les incendies des installations de Resolute, Mould Bay, Eureka, Alert, Norman Wells, Inuvik, Sachs Harbour, Whitehorse, Churchill, Coral Harbour et Baker Lake ont été inspectées en détail, et à l'occasion de ces visites, la Direction a organisé des séances de formation. Les trois premières installations ont été inspectées en janvier 1984 pour évaluer, sous l'angle de la santé et de la sécurité, les conditions de vie et d'ambiance pendant la nuit polaire.

Projets pour 1984-1985

Les stations du Haut-Arctique seront inspectées annuellement.

Direction générale des services extérieurs

Attributions

La DGSE fournit à la plupart des localités importantes du Nord, des renseignements météorologiques, des prévisions et des avis actualisés. Ses services et ses consultations météorologiques s'adressent aux principales industries - comme le transport, l'exploration des ressources naturelles - ainsi qu'aux organismes de réglementation et de protection de l'environnement. La DGSE exploite cinq réseaux de saisie des données, des stations automatiques, des stations de lecture des données transmises par satellite, le Centre météorologique canadien (CMC), à Montréal, le Centre météorologique de l'Arctique (CMA), à Edmonton, le Bureau météorologique du Yukon, situé à l'aéroport de Whitehorse, plusieurs bureaux de service météorologique, comme ceux d'Inuvik et de Frobisher Bay, trois services d'aide scientifique ainsi que le Bureau de prévision météorologique et de prévision des glaces dans la mer de Beaufort, à Tuktoyaktuk. Un système moderne de communications relaie l'information entre les stations météorologiques du Nord.

Réalisations en 1983-1984

Pour marquer le 35e anniversaire des stations météorologiques du Haut-Arctique (SMHA), la Direction a présenté des plaques commémoratives à Eureka et à Resolute en juillet 1983 ainsi qu'à Mould Bay en janvier 1984.

Mould Bay a été dotée d'une antenne qui permet de recevoir des émissions de télévision et de radio MF stéréo. À Alert, on a agrandi, en octobre et novembre 1983, le bureau des opérations aérologiques, pour y loger l'équipement informatique aérologique connu sous le nom d'ADRES dans une ambiance contrôlée. En janvier et février 1984, les installations semblables de Mould Bay et de Coral Harbour ont été agrandies à leur tour. Dans la région de l'ouest, on a implanté entre les stations un système de sauvegarde pour parer à d'éventuelles défectuosités de l'ADRES.

Les SMHA et les autres stations météorologiques isolées du S.E.A. ont continué de servir de bases à des projets scientifiques et à des études sur le terrain, en fournissant l'appui nécessaire aux scientifiques et aux techniciens. De petits groupes à Alert, Clyde, Resolute et Sachs Harbour ont bénéficié de services en 1983. Des projets d'envergure ont eu recours aux stations de Mould Bay et d'Eureka. Le projet RADARSAT a repris, à Mould Bay, en mars 1984 (il s'agit d'un projet international dont l'objet et de vérifer au sol les types et les formes de glaces visualisées sur les images obtenues par satellite.)

Le S.E.A. a poursuivi ses programmes de séismologie et de géomagnétisme pour le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (EMR); il lui a prêté son concours dans un certain nombre de stations météorologiques de l'Arctique, comme Inuvik, Whitehorse, Baker Lake, Sachs Harbour, Alert, Frobisher Bay et Mould Bay. Il a continué de participer: à l'installation de communications à Eureka, du ministère de la Défense nationale, l'étude du plateau continental polaire dans le Haut-Arctique au contrôle du dioxyde de carbone et de la qualité de l'air, à Mould Bay et à Alert, à un programme sur l'ozone, à Resolute, et à l'étude du CNR intéressant les rayons gamma au moyen de moniteurs à neutrons, à Alert. Le S.E.A. a prêté son appui aux expéditions scientifiques (comme l'expédition finlandaise de mars-avril 1984 vers le pôle ainsi qu'aux vols touristiques (vers le nord de l'île Ellesmere) en fournissant les renseignements météorologiques nécessaires.

À Norman Wells, la construction du Bureau des opérations aérologiques touche à sa fin. On a soumis pour Cambridge Bay un plan de construction d'un quadruplex ainsi que de rénovation des installations existantes, y compris à Sachs Harbour. En octobre 1983, une station météorologique modulaire a été inaugurée à l'aéroport de Pond Inlet. L'évacuation de l'ancien bureau, construit il y a dix ans, va permettre l'expansion de la localité. À Baker Lake, on a enfoncé les pieux de deux habitations du S.E.A. pour lesquelles on utilisera des panneaux préfabriqués de polyuréthanne de type «coldstream». On poursuit le programme de rénovation de tout l'équipement de repérage par radiosonde. Pour le programme aérologique, toutes les SMHA sont désormais équipées de générateurs d,Hydrogène avec électrolyseurs à sept cellueles; des générateurs à cinq piles ont été installés à Sachs Harbour, Fort Nelson, Churchill, Hall Beach et Inoucdjouac. Au cours des deux prochaines années, huit autres stations arctiques seront à leur tour équipées de nouveaux générateurs. On a mis en service, à Sachs Harbour, un bâtiment pour le gonflement des ballons à l'hydrogène.

Les communications et les ordinateurs sont des éléments essentiels des services météorologiques que dispose le S.E.A. À l'automne 1983, le CMC de Montréal a commencé la transition du CYBER au nouveau super ordinateur vectoriel CRAY. Celui-ci a été accepté en décembre 1983 après avoir passé les tests. De concert avec le ministère des Communications, le CMC a participé à des essais: pendant six mois on a transmis par satellite, de Montréal au Bureau météorologique de Frobisher Bay, des fac-similés de cartes sur les températures et les glaces; de même, pendant quatre mois la liaison s'est faite par satellite entre Edmonton et Frobisher Bay. Dans les deux cas, les essais ont été probants. La transmission numérique des fac-similés a été implantée au Centre météorologique de l'Arctique. En septembre 1983, on a mis à l'essais, entre Sachs Harbour et Tuktoyaktuk, un équipement de communications par réflexion sur la traînée des météoroutes, qui s'est révélé rentable, souple et de maniement facile. La direction du S.E.A. cherche sans cesse à améliorer les communications dans le Nord et elle recourt pour cela à la technologie de pointe.

L'entente qui prévoit le partage du travail et des coûts entre le S.E.A. et l'ACTA du MDT est étudiée par la Région du Centre à Winnipeg. Des discussions ont eu lieu à l'automne 1983 avec des représentants des Forces armées américaines (USAF) sur la proposition des États-Unis visant à moderniser entièrement la chaîne de postes radar du réseau avancé de préalerte. En ce qui concerne les communications dans le Haut-Arctique, dont le système fonctionne bien depuis septembre 1982 dans le nord de l'île Ellesmere, le S.E.A., l'ACTA et la Défense nationale ont signé une convention tripartite. Pour les services météorologiques et l'entretien plusieurs contrats ont été renégociés avec des autochtones, regroupés ou non en coopératives pour la poursuite des programmes à Pond Inlet, à Old Crow et à Cape Dorset. À Clyde et à Sachs Harbour, les contrats restent en vigueur. Depuis avril 1984, les programmes d'observations couvrent 24 heures par jour à Clyde et à Cape Dorset.

La prestation des services d'information, de prévision et de consultation météorologiques s'est poursuivie à l'appui d'un large éventail de programmes et d'activités dans le Nord. Le S.E.A. a maintenu sa collaboration avec le service des terres et forêts du N.-O. des T.N.-O. en lui fournissant des renseignements et des prévisions météorologiques spécialement adaptées au programme de lutte contre les incendies de forêt à Fort Smith et en prêtant aux autorités des T.N.-O. un météorologiste de Whitehorse comme instructeur-formateur. Des discussions ont eu lieu avec le président de «Northwest Territorial Air», pour la prestation de services météorologiques destinés à l'aéronautique. On a mis en place à Whitehorse un programme de vérification des prévisions transmises par terminal. En mai 1983, le S.E.A. a commencé à diffuser un bulletin de prévisions à l'intention de la ville de Yellowknife. À la mi-juin, il a fourni des renseignements et des prévisions pour un programme de radio diffusé à Whitehorse à l'intention des autochtones du Nord. Les bureaux météorologiques d'Inuvik, de Resolute et de Frobisher Bay ont maintenu leur collaboration avec les transporteurs aériens (canadiens et étrangers). Le Conseil du Trésor a approuvé une présentation visant à instaurer des services aériens au nord du 60^{e} parallèle; cette décision se traduira, au cours des cinq prochaines années, par d'importantes améliorations. Durant la saison de forage de 1983, du début de juin à la fin de décembre, le Bureau de prévisions météorologiques et de prévisions des glaces pour la mer de Beaufort, à Tuktoyaktuk, a fourni ses services à Dome, à Gulf et à Esso, le Bureau rouvrira en juin 1984; il n'a cependant pas chômé durant l'hiver 1983-1984, puisqu'il a assuré la communication entre le Centre de prévision du S.E.A., à Edmonton, et les bureaux de Dome, à Calgary.

Les données météorologiques ont été reçues de 49 stations météorologiques synoptiques et de sept stations automatiques. D'autres sont arrivées de 14 stations aérologiques. Le réseau climatologique comprend, dans les territoires, 104 postes qui communiquent les températures journalières extrêmes, la hauteur des précipitations et d'autres renseignements météorologiques. Les données météorologiques extraordinaires fournies par les bases qui servent à l'Étude du plateau continental polaire ont été entrées dans la banque de données du S.E.A. Une station automatique «MAPS» est entrée en service à Camsell River (T.N.-O.), et l'installation MARS II a été déplacée à Radium. Durant la saison de navigation, sept navires ont communiqué leurs rapports au S.E.A. On a beaucoup amélioré les locaux des instruments météorologiques à Faro, Paulatuk, Fort Simpson, Cambridge Bay, Sachs Harbour, Tuktoyaktuk et Pond Inlet.

Trois stations de transmission d'observations météorologiques aux avions de l'Arctique sont entrées en service en 1983: une a Beaver Creek, (Yukon), les autres à Fort Liard et Fort Norman (T.N.-O.). Il existe actuellement 28 de ces stations dans l'Arctique: 7 dans l'Est, 6 dans le Centre et 15 dans l'Ouest. Les contrats passés avec des coopératives inuit locales pour la conduite de ces stations et des programmes météorologiques sont encore en vigueur à Pond Inlet, à Cape Dorset et à Old Crow. À Paulatuk, la station a été déménagée; à Fort Resolution, on a remplacé le câblage; à Fort Franklin, on a choisi un emplacement. Enfin, huit observateurs et préposés aux communications ont été agréés dans l'Est et l'Ouest de l'Arctique. Une station privée au service de l'aviation subsiste à Rae Point.

En août 1983, le ministère de la Défense nationale a largué six bouées supplémentaires sur la glace de l'océan Arctique. Une autre bouée a été placée sur une île de glace au nord-ouest de l'île Ellesmere, où le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources établira peut-être un poste de recherche pour l'Étude du plateau continental polaire. Lancé en octobre 1981, le programme de bouées pour le bassin arctique fournit des données sur l'océan polaire qui sont transmises par satellite partout dans le monde.

La Division des services scientifiques régionaux a préparé des audiences publiques sur la question de la mer de Beaufort, en octobre 1983, à Resolute et à Inuvik et y a participé étudié l'action des îles artificielles sur le régime des banquises côtières dans la mer de Beaufort, et fait rapport sur la question; lancé un projet d'évaluation des vents arctiques; étudié un projet de carrière sur le versant nord du Yukon; surveillé le brouillard arctique et les effets du CO_2 sur l'environnement arctique; planifié le contrôle du chimisme, des eaux de surface des T.N.-O.; participé à l'étude quantitative et qualitative des eaux du bassin du Mackenzie; appliqué des mesures de protection de l'environnement, pour répondre à la politique de mise en valeur instituée par les autorités des T.N.-O.; préparé une étude climatologique pour la région de la Nahanni, à l'intention de Parcs Canada; révisé un article sur les variations climatiques dans la zone forestière boréale des T.N.-O.; appuyé une étude de la pollution atmosphérique dans la vallée du Yukon; et coordonné, pour une étude du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources sur le niveau des eaux, la collecte des données par un mini-réseau dans le Grand lac de l'Ours et le Grand lac des Esclaves.

Projets pour 1984-1985

L'amélioration des services rendus à l'aviation au nord du 60e parallèle exigera, entre autres: la préparation de prévisions sur terminal pour quelque cinq localités de l'Est de l'Arctique; l'accroissement progressif du personnel à Fort Reliance; l'affectation d'un autre inspecteur du S.E.A. à Whitehorse; la diffusion, par les stations aéro-radio de Yellowknife, Whitehorse, Inuvik et Cambridge Bay, de bulletins météorologiques décodés; et l'installation, à Yellowknife et à Inuvik, d'antennes pour la réception des signaux de satellite de type «APT». On élargira le programme d'observations dans l'île Broughton. On établira à Haines Junction une station pour desservir la navigation aérienne. On dotera le Bureau météorologique de Yellowknife d'un écran de visualisation des informations météorologiques.

Cette année encore, le Bureau de prévision météorologique et de prévision des glaces de la mer de Beaufort, à Tuktoyaktuk, fonctionnera de juin à décembre, et le CMC fournira un service de consultation à longue portée. Le ministère de la Défense nationale larguera en 1984 huit autres bouées, dans le cadre du programme visant le bassin de l'Arctique. Une bouée sera largnée dans le nord-ouest de la baie d'Hudson. On vérifiera des modèles informatisés en temps réel, pour prévoir le déplacement de banquise, son épaisseur, les vents, les vagues et la dérive des icebergs.

On poursuivra, par navigation par satellite et par radar, l'étude de la fréquence et de la dérive des icebergs entre le détroit de Lancaster à celui de Davis. L'acquis servira au perfectionnement des techniques de prévision et de modélisation, afin de mieux appuyer les entreprises au large des côtes. Le S.E.A., en liaison avec l'A.P.G.T.C., participe aux essais comparatifs de radars de détection des icebergs; c'est Mobil Oil qui fera la vérification sur place à l'aide des fonds renouvelables pour l'étude de l'environnement.

La construction de deux maisons à Baker Lake, de la station aérologique de Norman Wells et l'emménagement du Bureau météorologique de Frobisher Bay dans la nouvelle aérogare devraient se réaliser. Dans la dernière localité, on installera un poste de réception régulière de fac-similés de cartes par satellite. Le projet de dessalement de l'eau de mer sera mis à l'essai à Eureka. On fera l'entretien, à Mould Bay et à Eureka, des systèmes de récupération et d'échange de chaleur. La bande d'atterrissage de Mould Bay sera dotée d'un système d'éclairage à incandescence; on concevra pour cette localité un centre logistique et des opérations. De nouveaux générateurs à hydrogène seront installés à Norman Wells et à Coral Harbour.

Le S.E.A. continuera de fournir des prévisions sur les conditions météorologiques à basse altitude au-dessus des eaux côtières, entre l'île Baffin et le Groenland jusqu'au 68e parallèle nord, et de mettre à jour les renseignements, les prévisions, les avis et les consultations scientifiques en matière de météorologie, au bénéfice des activités et des projets dans l'Arctique; il en fera autant pour les renseignements d'ordre climatologique, pour le bénéfice de la planification et de la mise en valeur du Nord. Le S.E.A. inspectera l'équipement, les réseaux et les systèmes de communications et veillera à leur bon fonctionnement. Aux organismes et aux expéditions, il apportera son concours moyennant recouvrement des coûts, pour assurer le succès de leurs entreprises dans le Nord.

Parcs Canada

Activité «parcs nationaux»

Fonction économique: Culture et loisirs

Attributions

La Direction des parcs nationaux est chargée du choix et de la création de parcs nationaux dans les diverses régions (terrestres ou marines) du Nord. Le bureau régional des Prairies, à Winnipeg, gère les parcs nationaux actuels.

Réalisations en 1983-1984

Études de nouveaux parcs

Parcs Canada a repéré des «aires naturelles d'intérêt canadien» dans chacune des quinze régions terrestres naturelles, presque toutes situées dans les Territoires. Dans quatre de ces régions, on a constitué des réserves de parcs nationaux; dans trois aires, des terrains ont été retenus en vue de la création de parcs. Dans quatre autres régions, on a soumis des projets au public.

Nord du Yukon

Le Conseil des ministres a approuvé dernièrement l'entente conclue avec le Comité d'étude des droits des autochtones, qui prévoit la création d'un parc dans le N.-O. du Yukon. L'entente en principe avec le Conseil des Indiens du Yukon prévoit la participation de la bande Old Crow à la création d'un parc national dans le nord des «Old Crow Flats». Le tracé des limites du parc a fait l'objet de discussions, et on prépare actuellement un projet de modification de la Loi sur les parcs nationaux.

Île Ellesmere

En juin 1982, on réservait, pour une période de deux ans, des terres destinées à devenir parc national. Les principes de la planification et de la création du parc ont été formulés dans un document qui a servi de base à une consultation publique. Le projet d'une entente finale fait actuellement l'objet de discussions entre le Canada et les autorités des Territoires du Nord-Ouest.

Bras Est du Grand lac des Esclaves

L'évaluation des ressources non renouvelables étant faite, on commencera cette année à soumettre à la consultation publique sur le tracé proposé pour les limites du parc.

Nord de l'île Baffin (Île Bylot/détroit d'Éclipse)

L'étude des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables est maintenant terminée. Les résultats serviront à délimiter le parc.

Projets pour 1984-1985
Parcs Canada célébrera sont centenaire en 1985, et il est à souhaiter que deux parcs auront été créés dans le Nord du Yukon et sur l'île Ellesmere. Des études seront entremises pour définir les lignes directrices de la gestion des parcs.

Il est à souhaiter que les consultations publiques sur le projet du Bras Est du Grand lac des Esclaves aboutiront rapidement à la création d'un parc national.

À l'été 1984, les ressources renouvelables ou non, du nord de l'île Banks, de la baie Wager et de l'île Southampton seront évaluées, sur place, et diverses délimitations seront envisagées. Les populations locales ont manifesté leur intérêt à l'égard de ces projets. Parcs Canada a l'intention de discuter avec elles de ses plans, des possibilités de participation locale aux nouveaux parcs nationaux et de l'appui que trouvent ces projets de parcs. On entreprendra l'étude de l'environnement marin du détroit d'Éclipse pour mieux étayer le projet du nord de l'île Baffin.

Le promontoire Nelson, appelé à devenir un haut lieu du Nord canadien, fera l'objet d'études sur place.

Le Réseau de rivières du patrimoine

Réalisations en 1983-1984
Les autorités des Territoires du Nord-Ouest et celui du Yukon ont adhéré au Réseau, mis sur pied en janvier 1984. Parcs Canada, en collaboration avec le MAINC et les autorités des T.N.-O., a analysé l'ensemble des cours d'eau du Nord, afin de déterminer ceux qui pourraient être désignées.

Projets pour 1984-1985
En collaboration avec le MAINC et les autorités territoriales, Parcs Canada prévoit d'étudier plus à fond certaines rivières, dont quelques-unes pourront être retenues pour faire partie du réseau.

Réserve du parc national Kluane

Réalisations en 1983-1984
On a posé les jalons du système de transport public qui doit ouvrir l'accès au glacier Kaskawulsh dans la vallée de la Slims. On a d'abord levé le tracé en pente douce de la route, puis poursuivi les études géotechniques et environnementales. On a ensuite conçu des pistes et des pièces de référence. Des appels d'offres ont été lancés aux entreprises privées intéressées à mettre en oeuvre et à exploiter le système et ses installations.

Un plan de conservation du parc décrit désormais dans le détail les formes que prendra la gestion des ressources.

Projets pour 1984-1985
Les travaux sur le projet de transport vers le glacier Kaskawulsh se poursuivront: parachèvement des études d'environnement, début de l'aménagement de la route et de pistes, fabrication des pièces de référence. Parallèlement, on trouvera un exploitant qui projette de mettre en oeuvre le système et de l'exploiter.

Réserve du parc national Nahanni

Réalisations en 1983-1984
Le premier stade du plan d'aménagement s'est terminé par une série de rencontres publiques dans certaines localités du Nord et du Sud. Dans un deuxième temps, des hypothèses ont été formulées et examinées en public, en mars et avril 1984.

Une exposition d'interprétation s'est tenue dans le parc Blackstone des T.N.-O., près du parc Nahanni, sur la route qui suit la Liard.

L'inventaire et l'analyse des ressources naturelles du parc, en vue de leur aménagement, ont été terminés.

Projets pour 1984-1985
Il s'agit cette année de passer au stade final du plan d'aménagement du parc: préparation d'une ébauche de plan, dernière ronde de consultations publiques et élaboration d'un plan à soumettre au Ministre.

Réserve du parc national Auyittuq

Réalisations en 1983-1984
Dans le processus d'aménagement des ressources naturelles, on a terminé le plan des données sur le parc.

Projets pour 1984-1985
Un programme de recherche pour dresser l'inventaire des ressources naturelles et culturelles du parc sera mis sur pied.

On envisage de construire à Pangnirtung en 1985-1986 un centre d'accueil pour les visiteurs; il reste à négocier avec le autorités des T.N.-O. sur la planification et le partage des coûts.

Parc national Wood Buffalo

Réalisations en 1983-1984
Après trois ans d'études intenses et de nombreuses consultations auprès du public, on a recommandé un plan d'aménagement, qu'on a soumis au ministre de l'Environnement.

Les plans sont prêts pour la construction d'un édifice fédéral à Fort Smith: il logera, entre autres, l'administration du parc et le centre d'accueil des visiteurs.

L'UNESCO a désigné le parc Wood Buffalo site du patrimoine mondial, pour ses caractéristiques naturelles exceptionnelles et ce qu'il représente pour le patrimoine de l'humanité.

Projets pour 1984-1985
Une cérémonie aura lieu en 1985 pour proclamer officiellement l'honneur qui échoit au parc. On devrait inaugurer l'édifice fédéral de Fort Smith. Le plan d'aménagement sera mis en oeuvre.

Études historiques thématiques dans le Nord

Des études sont en cours pour permettre à Parcs Canada de retenir des lieux susceptibles de devenir des parcs historiques nationaux dans le Nord.

Projets pour 1984-1985

a) *La chasse à la baleine dans l'Arctique* - Le plan de travail et de recherches a été examiné et approuvé par la Commission des lieux et monuments historiques. Le détroit de Cumberland (l'île Baffin) a été désigné en priorité pour l'interprétation de ce thème. Durant l'été 1984, un groupe de spécialistes sera chargé d'y évaluer les possibilités des endroits où pourrait être créé un parc historique national. Terminée au cours de l'année financière 1984-1985, cette étude sera soumise à la Commission des lieux et monuments historiques.

b) *Préhistoire de l'Arctique* - On a amorcé une autre étude thématique semblable pour en relever les aspects notables.

Lieux historiques nationaux du Klondike

Réalisations en 1983-1984

Une stratégie décennale a été mise sur pied pour la réalisation du plan de ces lieux historiques. La restauration de la cabane de Robert Service a commencé et celle du magasin Winaut s'est poursuivie. On a consolidé l'immeuble de la *British Yukon Navigation Co.* et terminé la restauration et la remise en état de la maison du pasteur de St. Andrew, qui servira à loger le personnel.

Les alentours de l'historique «Government Reserve» ont été nettoyés. Enfin, on a organisé pour les visiteurs une visite guidée à pied.

Parcs Canada a installé un service de renseignements touristiques dans les locaux reconstruits du magasin A.C. Co. (Alaska Commercial Co.) qui abritent, à Dawson, le centre d'accueil des autorités du Yukon.

Projets pour 1984-1985

L'immeuble du *Dawson Daily News* sera consolidé, puis restauré, suivant les recherches archéologiques et un avant-projet d'architecture.

L'ancien bureau de la douane et «Chez Ruby» seront également consolidés.

On procédera aux études préliminaires à la restauration du navire S.S. Keno et à la remise en état de l'entrepôt de la Northern Commercial Co. pour y abriter des commerces.

Lieux historiques nationaux de Whitehorse

Réalisations en 1983-1984

Suite à des négociations ininterrompues avec les représentants de la Direction du patrimoine de la Colombie-Britannique, on a réduit à 53 milles carrés la superficie nécessaire à l'implantation d'un parc historique dans l'angle nord-ouest de la province. Sur terrain passerait la partie de la piste Chilkoot qui s'insère dans le projet de parc historique des chemins de la ruée vers l'or, entre Skagway, sur la côte de l'Alaska, et Dawson, en suivant le fleuve Yukon.

Projets pour 1984-1985

On prévoit pour l'été 1984 la signature, après modifications, du protocole d'entente autorisant l'acquisition des terres pour l'établissement d'un parc national historique dans la région de la piste Chilkoot. Sitôt l'entente signée, un programme d'aménagement sera officiellement lancé.

Service canadien des forêts

Centre de recherche forestière du Pacifique

Fonction économique: recherche à court terme

Réalisations en 1983-1984

Le programme d'obtention de données sur l'aménagement des forêts et des ressources renouvelables s'est poursuivi par l'établissement de placettes permanentes pour contrôler la succession des peuplements dans diverses stations, après des brûlages d'intensité variable. Dans le cadre du programme d'établissement de cartes de l'utilisation des terres, on a fait le relevé de la végétation de l'île Southampton et de la presqu'île Melville (T.N.-O.).

La certification des semences conformément au schéma de l'OCDE s'est poursuivi: trente-quatre stations de prélèvement ont été certifiées, et la germination des lots de semences qui en provenaient a été testée. On estime à 350 000 $ la valeur des semences destinées à l'exportation.

Parcs Canada a reçu le rapport final sur les antécédents des incendies et l'aménagement de forêts dans le parc national Kluane. Grâce aux enseignements que contient ce rapport, on a tenté avec succès le brûlage dirigé de l'habitat du mouflon de Dall, près du lac Kluane. Le relevé des insectes et des maladies des arbres a porté sur les dommages à la forêt le long de la route de l'Alaska et de celle du Klondike. Le relevé sera repris en 1984, les zones infestées pouvant menacer les peuplements contigus.

Projets pour 1984-1985

On continuera de recueillir des données pour l'aménagement des ressources renouvelables et des forêts. On étudiera à nouveau la végétation des placettes permanentes, dont on augmentera le nombre. L'observation de certaines écorégions permettra de mesurer la productivité forestière.

Parcs Canada pourra consulter au besoin, le Centre de recherche pour la préparation de plans d'aménagement du parc Kluane par le feu. Le Centre conseillera aussi le service des Terres et Forêts du Yukon sur la planification de l'aménagement par le feu, la mise en place du système canadien d'évaluation des risques d'incendie (version 1984) et, au besoin, sur d'autres questions relatives aux incendies. Le relevé annuel des insectes et des maladies des arbres aura lieu et fera l'objet d'un rapport.

Centre de recherche forestière du Nord

Réalisations en 1983-1984

Le Centre a modifié son système de photographie à grande échelle, avant de l'utiliser opérationnellement à l'évaluation des régénérations et à d'autres inventaires des ressources, dans les territoires. Il a participé, comme cela lui avait été demandé, aux études fédérales d'impact (PEEE) des projets dans le Nord. Il a également poursuivi, le long de deux transects, l'étude des effets des variations climatiques sur la productivité forestière. Il a évalué les plantations établies au début des années 1970 près de Fort Smith; on prépare actuellement la publication des résultats. Il a poursuivi les relevés des insectes et des maladies des arbres autour de Fort Simpson et le long de la Petite rivière Buffalo et de la rivière des Esclaves.

Le Centre fait toujours partie du comité du programme de gestion des incendies (CPGI) des T.N.-O. On a dû annuler l'expérience de brûlage, prévue pour juillet 1983.

Projets pour 1984-1985
Le Centre expérimentera sur le terrain son système de photographie à grande échelle destiné à l'évaluation des régénérations. Il collaborera encore aux études d'impact (PEEE). Il fera le relevé des insectes et des maladies des arbres dans les T.N.-O. Enfin, il continuera de siéger au CPGI.

Eaux intérieures

Institut national de recherche en hydrologie

L'Institut, établi à Ottawa le 1er avril 1979, étudie les eaux de surface, les eaux souterraines, la neige et la glace. Cette activité englobe l'étude des processus et la recherche appliquée, l'adaptation et la mise au point d'instruments et de techniques pour les analyses en laboratoire ou sur le terrain.

Division des eaux souterraines

Attributions
Les programmes de recherche de la Division insistent sur la mise au point de techniques, de méthodes et d'instruments pour évaluer les ressources en eaux souterraines ainsi que les aspects des incidences environnementales touchant ces eaux.

Réalisations en 1983-1984
La Division a procédé à des mesures supplémentaires sur le terrain et prélevé des échantillons en vue d'analyses chimiques et isotopiques. Elle a choisi pour cela un certain nombre de points d'émergence d'eaux souterraines le long de la route de Dempster entre Klondike Crossing et Fort McPherson, ainsi que dans la région des ruisseaux Snag et Mirror sur la route de l'Alaska.

On a récupéré les prises de vues à temps échelonné de 1982-1983. Dans la zone d'englacement du ruisseau Burlap, au kilomètre 1817,5 sur la route de l'Alaska, on a installé de nouveau des appareils photographiques ainsi qu'un certain nombre d'instruments pour mesurer le niveau de la glace. On a effectué un certain nombre de levés en travers de la zone pour mesurer les mouvements du sol.

L'appareil de prises de vues à temps échelonné, installé en septembre 1982 pour surveiller une polynie[1] à l'entrée du fjord Cambridge, sur l'île Baffin, a été récupéré en septembre 1983. Bien que le mauvais temps ait brouillé par endroits des images importantes, l'appareil a enregistré d'utiles données sur le développement de la polynie.

La mise au point du système à canaux multiples pour l'enregistrement du gel progressif du sol a maintenant atteint le stade des essais sur le terrain.

Projets pour 1984-1985
La Division entend poursuivre l'analyse et l'interprétation des données recueillies sur le terrain et des prises de vues à temps échelonné des zones d'englacement de la route de l'Alaska et l'interprétation de données sur les points d'émergence des eaux souterraines.

Durant l'hiver 1984-1985, le système d'enregistrement à canaux multiples sera soumis à des essais sur le terrain.

Division des eaux de surface

Attributions
Dans le Nord, la Division fait de la recherche pure et appliquée sur l'hydrologie du pergélisol. Elle offre des services de consultation sur les questions hydrologiques en milieu nordique. Elle réalise des études particulières au domaine pour la Direction générale des eaux intérieures et pour divers autres organismes gouvernementaux.

Réalisations en 1983-1984
En avril et mai 1983, on a observé la débâcle de la Liard, en aval de Nelson Forks, ainsi que du Mackenzie en amont et en aval du confluent de la Liard. Dans la région de Fort Simpson, on a réuni des données sur le bilan énergétique pour étudier l'affaiblissement de la couche de glace sur la rivière avant la débâcle. On a pu surveiller le déroulement et le moment de la débâcle et étudier de près les embâcles. On a analysé les antécédents de la hauteur des crues dans la région de Fort Simpson; les résultats figurent dans un rapport sur la débâcle de 1983, préparé par la Direction des ressources en eau du MAINC.

Un appareil à fil chaud, conçu pour mesurer l'épaisseur de la glace sans la forer, a passé avec succès les tests sur la rivière des Outaouais et dans le delta du Mackenzie. On a continué la mise au point de techniques pour mesurer les caractéristiques des embâcles.

En avril et mai, on a mesuré la température de l'eau de la Liard et du Mackenzie près de Fort Simpson, d'abord sous la glace avant la débâcle, puis durant la débâcle. On a aussi tracé pour plusieurs endroits le profil des vitesses de l'eau avant la débâcle.

Les observations de la débâcle sur le cours inférieur et dans le delta du Mackenzie ont permis d'enrichir la base de données et de poursuivre l'étude du régime des glaces sur ce fleuve. On a étudié la progression de la débâcle, de mai au début de juin, de Norman Wells à la mer de Beaufort.

L'étude zéro des régimes de divers lacs du delta du Mackenzie a permis de rassembler des renseignements qui permettront d'évaluer les répercussions que pourrait avoir la régularisation du débit, suite à la construction de barrages dans la Liard. Des prises de vues à temps échelonné dans neuf stations situées dans trois régions d'étude ont permis de suivre le niveau de l'eau depuis la débâcle (fin avril) jusqu'au gel (en septembre). Dans toutes les régions d'étude, on a réuni des données climatologiques et poursuivi l'étude des caractéristiques de l'eau, en commençant, dès avril, par l'analyse de carottes de glace; on attend de ces renseignements des indications permettant de savoir si le delta agit ou non comme stabilisateur des impulsions. Le rapport sur les observations de 1981 a été achevé, puis l'analyse des données recueillies en 1982 et 1983 a commencé.

On a commencé en 1983 l'étude du bilan hydrique d'un lac situé dans le delta du Mackenzie, mais sans communication avec celui-ci. On a sélectionné un bassin versant expérimental qu'on a doté d'instruments. On a mesuré le régime souterrain à l'aide de piézomètres, la conductivité hydraulique du fond et estimé le débit souterrain sortant. L'analyse préliminaire de chaque élément du bilan hydrique du lac a fourni une idée de son ordre prévisible de grandeur.

---

1 Zone non gelée au milieu d'un champ de glace marine.

Une autre étude a démarré en 1983; elle porte sur les processus et les modalités de la transformation des chenaux dans le delta du Mackenzie. Après avoir choisi sept endroits pour l'observation de l'érosion des berges, on en a équipé deux d'appareils de prise de vues à temps échelonné. Des données ont été recueillies sur la bathymétrie des chenaux, les matériaux aux surfaces de séparation, la vitesse du courant afin d'élucider les processus d'érosion ainsi que de transport et de dépôt des sédiments. Grâce à des photos aériennes, on a pu cartographier l'instabilité des chenaux. Les réalisations de cette première campagne ont été consignés dans un rapport provisoire. On a conçu un appareil pour mesurer le sens de l'écoulement des eaux; les essais ont montré sa valeur non seulement pour l'étude, mais encore pour toute autre à venir dans ce domaine.

À l'est du delta du Mackenzie, on a recueilli des données sur trois bassins dans la zone de la taiga au sud d'Inuvik, et sur six bassins de toundra entre Inuvik et Tuktoyaktuk. En des endroits appropriés de ces bassins, on a étudié l'accumulation de glace sous les ponceaux, la formation de la glace dans les cours d'eau, l'équivalent en eau de la couverture nivale de fin d'hiver, le débit des eaux ainsi que diverses données météorologiques. On a achevé les rapports des campagnes de 1981 et de 1982.

On a terminé la recherche sur les températures saisonnières observées dans les chenaux et les lits du ruisseau Caribou et de la rivière Rengleng, près d'Inuvik.

Projets pour 1984-1985

Région de Fort Simpson

L'étude des embâcles de la Liard et du Mackenzie se poursuivra. Les méthodes et les instruments d'observation de la glace des cours d'eau continueront d'être perfectionnés et évalués.

L'étude du régime thermique de la Liard se poursuivra.

L'analyse des données visera à déterminer:

a) le flux de chaleur qui va de l'eau d'un cours d'eau à sa couverture de glace;
b) le transfert total de chaleur imputable à la Liard et au Mackenzie.

Delta du Mackenzie

Par prises de vues aériennes, la Division surveillera la débâcle sur le cours inférieur du Mackenzie et dans tout le delta, en accordant une attention particulière aux embâcles.

À l'aide d'échelles limnimétriques et d'appareils de prise de vues à temps échelonné, on surveillera le niveau de six lacs du delta et de trois petits chenaux. On obtiendra des données météorologiques et des données sur l'enneigement et, au cours de brèves visites, durant la saison où les eaux sont libres de glace, on mesurera la température de l'eau et on prélèvera des échantillons.

Les études sur le terrain se poursuivront pour dresser le bilan hydrique d'un petit lac, coupé du fleuve, et de son bassin versant.

La photographie en temps échelonné servira à étudier la stabilité ou l'érosion des berges, en deux endroits où les processus sont très actifs. En six autres endroits, l'érosion des berges se mesurera à l'aide de fiches. On recueillera aussi des données sur la bathymétrie des chenaux, la répartition du débit dans les courbes des chenaux et le transport des sédiments.

Il restera une année à faire à l'étude hydrologique le long de la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk. Des données sur l'enneigement et les conditions météorologiques seront obtenues en différents points du tracé projeté, ainsi qu'en un endroit situé le long de la route de Dempster, au sud d'Inuvik. Le personnel de la Division des relevés hydrologiques du Canada contrôlera le débit de quatre petits cours d'eau: les ruisseaux Boot, Cabin, Ryan et Hans durant la période où ils sont libres de glace.

Division des neiges et des glaces

Attributions

La Division étudie les manifestations paléoglaciaires des variations climatiques et des processus hydrologiques du Nord et leur influence sur la mise en valeur de cette région. Elle effectue des recherches sur les propriétés mécaniques et électriques de la neige et de la glace; elle étudie les glaciers, l'accumulation de la neige en montagne, le métamorphisme de la neige et divers autres aspects de l'hydrologie en montage. Elle dresse et tient un inventaire des neiges et des glaces permanentes du Canada.

Réalisations en 1983-1984

A l'appui des carottages, la Division a sondé au radar une zone située à la tête du glacier Donjek, au Yukon et mis en évidence les témoins, à 450 m de profondeur, d'une éruption volcanique survenue il y a de 1 500 ans, dans la région de la rivière White. L'analyse d'une carotte prélevée au mont Logan à une profondeur de 103 m s'accompagne du rassemblement de données intéressant la chute du météorite survenue en 1908 à Tunguska. L'analyse des anions indique l'existence d'un lien avec des événements volcaniques bien connus, mais ne montre pas de tendances qu'on pourrait relier à une élévation générale de la pollution. On estime à 300 ans la période à laquelle correspondrait cette carotte. L'analyse spectrale d'une série chronologique des isotopes de l'oxygène sur un intervalle de 100 ans montre, pour les températures, des corrélations avec les observations météorologiques à Dawson bien qu'on trouve d'intéressantes anomalies, apparemment dues au caractère périodique des phénomènes astronomiques. L'examen des cernes annuels d'échantillons d'arbres prélevés sur le mont Saint-Élie aidera peut-être à résoudre certaines difficultés d'analyse.

Projets pour 1984-1985

L'analyse chimique et celle des isotopes de l'oxygène, de l'activité B brute du dioxyde de carbone et des gaz totaux des carottes, du mont Logan prélevées en 1981 se poursuivront. On terminera la compilation de l'inventaire des glaciers du Yukon.

Direction de la planification et de la gestion des eaux

Attributions

La Direction étudie les ressources en eau et met en oeuvre des programmes visant à réduire les dommages causés par les inondations et à améliorer la gestion des eaux. Elle conseille les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon en matière de planification et de gestion des eaux. Elle participe à l'évaluation des répercussions environnementales des projets d'aménagement.

Réalisations en 1983-1984
Le programme d'évaluation des différentes possibilités de mise en valeur des ressources du bassin du Yukon, dont le budget s'élevait à 2,2 millions de dollars, tirait à sa fin. Au cours d'une réunion tenue à Whitehorse les 8 et 9 mars 1984, le Comité d'étude a examiné toutes les recommandations et préparé des directives pour la rédaction du rapport final. L'expiration de l'entente a été reportée du 31 décembre 1983 au 30 septembre 1984.

La Direction prépare actuellement l'avant-projet d'une entente et d'ententes secondaires qui permettront la mise en oeuvre de certaines des recommandations contenues dans le rapport de 1981 sur l'étude du bassin du Mackenzie.

La Direction a demandé que soient prolongés de trois ans l'entente et le protocole d'entente entre le gouvernement fédéral et les autorités des Territoires du Nord-Ouest pour la réduction des dommages causés par les inondations; cette prolongation permettra le parachèvement de la cartographie des risques d'inondations dans les T.N.-O. Ce sera peut-être l'occasion d'ajouter à la liste des localités à cartographier les noms de Fort Liard et de Nahanni Butte. On a par ailleurs suspendu temporairement, à la demande des autorités du Yukon, les négociations en vue d'un accord Canada-Yukon sur la réduction des dommages causés par les inondations.

Projets pour 1984-1985
La Direction terminera l'étude du bassin du Yukon et le rapport sur les possibilités de mise en valeur des ressources.

Elle rédigera une entente pour la mise en oeuvre de quelques-unes des recommandations contenues dans le rapport de 1981 sur le bassin du Mackenzie.

Elle continuera de travailler à réduire les dommages causés par les inondations dans les Territoires.

Direction des ressources en eau

Attributions
Elle compte deux divisions: Hydrologie et Relevés hydrologiques du Canada, ainsi que huit bureaux régionaux répartis dans tout le Canada: Vancouver, Calgary, Régina, Winnipeg, Guelph et Dartmouth, Yellowknife (créé en 1980) et Longueuil. Au Yukon, ses programmes sont exécutés par le bureau régional de Vancouver.

La Direction est chargée de recueillir, de traiter, d'analyser, d'emmagasiner, d'interpréter et de fournir des données hydrométriques et sédimentologiques pour faciliter la gestion des ressources en eau. Elle fournit aussi conseils et aide sur différents aspects des programmes hydrologiques nationaux.

Division de l'hydrologie (Administration centrale)

Elle mène des études d'analyse et d'interprétation pour appuyer et compléter le rassemblement de données de base par la Division des relevés hydrologiques du Canada.

Division des relevés hydrologiques du Canada (Administration centrale et bureaux régionaux)

Attributions
L'Administration centrale prête un appui technique aux bureaux régionaux. Elle met au point des techniques, de l'équipement et des normes pour la collecte, la compilation et la publication de données hydrométriques.

La Division entretient des banques de données, planifie les stations d'hydrométrie, effectue des relevés hydrométriques particuliers, mesure le débit des cours d'eau à régions instables, mesure la sédimentation dans les réservoirs, les lacs et les cours d'eau, et étudie la morphologie des chenaux, des bassins hydrographiques et des estuaires.

Réalisations en 1983-1984
La première année du programme quinquennal d'acquisition et d'installation de plates-formes de collecte de données (PCD) est révolue. Des 70 PCD acquises, 20 ont été envoyées à Yellowknife pour être installées dans les Territoires du Nord-Ouest, et 5 à Vancouver pour le Yukon. Dix-sept ont été installées dans des stations hydrométriques des territoires, mais 8 n'ont fourni aucune donnée durant l'hiver, par suite d'une insuffisance de l'alimentation photovoltaique. Les panneaux solaires se sont bien comportés et répondent à toutes les exigences. Un comité mixte du S.C.E. et du S.E.A. a été formé pour la communication des données, avec pour mission d'étudier les besoins et proposer des solutions. Un rapport, assorti de recommandations, sera déposé au début de 1984.

Activités régionales

Au Yukon, la Division exploitait 70 stations hydrométriques. Elle a continué à alimenter en données et en renseignements diverses études, conformément à l'entente triennale entre le gouvernement fédéral, la Colombie-Britannique et le Yukon pour la planification du bassin du Yukon, dont le budget est de 2,2 millions de dollars.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, elle exploitait 137 stations hydrométriques. À partir de données recueillies par les PCD et retransmises par satellite, elle a fourni des prévisions quotidiennes sur les fluctuations du niveau du fleuve Mackenzie à divers organismes; y compris à ceux qui s'occupent la navigation sur ce fleuve.

Le programme de construction a porté sur cinq stations, deux réflections majeures et un petit entrepôt à Frobisher Bay.

Projets pour 1984-1985
Pour la deuxième année du programme quinquennal d'achat et d'installation de PCD, 70 PCD seront acquises: 22 sont destinées aux Territoires du Nord-Ouest et 5 au Yukon. On continuera à accroître les possibilités du S.E.A. et du S.C.E. à recevoir et à transmettre les données des PCD.

La Division appuiera une étude des antécédents, des processus et des conditions de sédimentation dans le delta du Mackenzie, et une firme-conseil entreprendra, une étude du transport des sédiments dans le fleuve, de leur origine et de la morphologie des chenaux. Il s'agira d'une courte étude de faisabilité qui pourrait mener à des enquêtes plus extensives.

La Division continuera d'exploiter le réseau hydrométrique dans les territoires et le nord de toutes les provinces, sauf du Québec. Le traitement des données sur les eaux de surface se fera entièrement dans le Nord, par des services informatiques établis à Yellowknife. Grâce au micro-ordinateur PRO.-350, qui traite tout sur place et fournit un accès direct aux banques de données ainsi constituées, les calculs seront facilités.

Le réseau de onze stations hydrométriques du delta sera appelé à fournir les données pour l'étalonnage du modèle de distribution du débit dans le delta.

Direction de la qualité des eaux

Attributions
Elle collecte, analyse, interprète et diffuse des données sur la qualité des eaux. Ces données proviennent de centaines de postes d'échantillonnage disséminés dans tout le pays, y compris au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest; elles sont complétées par des informations détaillées obtenues lors de relevés détaillés. Ces données sont utiles à un large éventail d'utilisateurs, y compris le ministère des Affaires indiennes et du Nord, la Commission des eaux des Territoires du Nord-Ouest (et son comité consultatif technique), ainsi que d'autres organismes de la gestion des eaux, pour les constats d'impacts dans les études de planification et l'élaboration d'ententes intergouvernementales.

Au Yukon, les opérations relèvent des bureaux de Whitehorse et de Vancouver. Dans les Territoires du Nord-Ouest, la coordination logistique est confiée aux bureaux de Yellowknife et de Régina. Toutes les données sont soumises à un programme de contrôle de la qualité avant d'être codées dans la Banque nationale de données sur la qualité des eaux (NAQUADAT).

Réalisations en 1983-1984
Dans l'étude du bassin du Yukon, la Direction s'occupe des analyses et aide à la conception des réseaux et à l'interprétation des données. On a produit un rapport sur l'optimisation de la fréquence des échantillonnages en vue d'un programme de surveillance. Ce rapport s'appuyait sur l'analyse des données fournies durant une année par un réseau de stations situées dans le bassin. Pour en dégager les tendances à long terme, sous l'influence de la mise en valeur des terres, on a instauré sur les rivières Teslin et Liard une surveillance suivie de la qualité de l'eau.

Pour l'étude du bassin du Yukon, un rapport sur les concentrations d'oxygène en dissolution sous la glace a été préparé à la lumière; de travaux menés sur le terrain en 1982-1983. On a remarqué dans l'eau, des rivières Nordenskiold et Takhimi une chute notable de la concentration hivernale d'oxygène en dissolution. Ce phénomène pourrait, d'après le rapport, être corrélé à des concentrations élevées de carbone organique.

Parmi les travaux réalisés à l'appui de l'étude du bassin du Yukon, signalons une étude sur l'utilisation de l'HYDROLAB-800 (dispositif de surveillance automatique de la qualité de l'eau) et un rapport sur l'utilisation de coffres chauffés pour la protection de l'équipement par grand froid.

En ce qui concerne les Territoires du Nord-Ouest, on trouvera dans le volume 9 du Rapport sur l'étude du bassin du Mackenzie les résultats d'une analyse des caractéristiques et des tendances de la qualité de l'eau. Cette analyse est fondée sur l'ensemble des données disponibles sur le bassin du Mackenzie, publiées en 1981 dans le cadre de l'étude du bassin.

Aux termes d'une entente de collaboration avec les autorités des Territoires du Nord-Ouest, la Direction a effectué une étude biophysique d'ensemble du bassin de la rivière au Foin, y compris de la qualité actuelle des eaux. La même entente prévoit un certain nombre d'études du même type de divers bassins qui chevauchent des territoires ou des provinces. En vertu d'une autre entente avec les Territoires du Nord-Ouest, la Direction a entrepris la cartographie des ressources en eau, première étape vers la rédaction d'un exposé de la stratégie quinquennale de ses activités dans le Nord.

Projets pour 1984-1985
Le réseau des stations de surveillance est maintenant doté du nombre prévu de stations fixes, y compris au Keewatin, et une nouvelle station est destinée à la Liard. Cet ajout élargira la couverture, facilitera l'évaluation des tendances à long terme et aidera à mieux comprendre les processus touchant les cours d'eau du Nord. Durant la débâcle du printemps 1984, on surveillera de façon extensive, dans deux stations du Keewatin, l'écoulement et la crue.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la cartographie se poursuivra, et on entreprendra, en collaboration avec les autorités, une étude d'ensemble de sept bassins qui débordent des Territoires. Ce travail fera partie des études de la qualité de l'eau du programme conjoint des autorités des T.N.-O. et du MAINC pour la planification de l'utilisation des terres.

La Direction examinera de façon interne toutes ses activités touchant à la gestion de la qualité de l'eau en vertu du programme qu'elle pilote dans le Nord, afin d'orienter la conception de son réseau, ses stratégies de surveillance et sa planification de la qualité de l'eau, pour 1985-1990.

La Direction maintiendra sa collaboration avec les autres services d'Environnement Canada et d'autres organismes par la prestation d'analyses et d'interprétations pour les besoins des études de bassins et des programmes de gestion de la qualité de l'eau dans le Nord. Le groupe de travail sur la qualité de l'eau, créé pour l'étude du bassin du Yukon, rédigera un rapport sur le programme en y résumant l'information dont on dispose sur la qualité de l'eau et en y faisant des recommandations pour des études ultérieures.

Service de la protection de l'environnement

Fonction économique: recherche à court terme

Attributions
Le S.P.E. voit à l'application des règlements fédéraux sur la protection de l'environnement. Il s'attaque à la pollution de l'air et de l'eau, dirige l'élimination des déchets, évalue et limite les répercussions environnementales des polluants et s'occupe des éco-urgences. Il assure de plus la liaison entre le Ministère, l'industrie et les organismes provinciaux de protection de l'environnement. Deux bureaux de district, l'un à Whitehorse et l'autre à Yellowknife, permettent au SPE d'exercer ses fonctions dans le Nord.

Direction générale des stratégies environnementales

Attributions
Le S.P.E. fait en sorte que les sources de pollution dans les installations fédérales, soient éliminées et que les nouveaux projets soient écologiques. Il décèle les cas de pollution, les évalue et prend en consultation avec les autres ministères fédéraux, des mesures d'assainissement. Un processus d'examen permet d'évaluer les répercussions environnementales des nouveaux projets.

La pollution attribuable aux installations fédérales, n'est pas seulement réduite au minimum, mais encore des conseils sont donnés sur les répercussions environnementales des activités relevant de la compétence fédérale. Les sont spécifiques et indirects, prenant la forme, dans ce dernier cas, de lignes directrices ou d'instructions techniques. Le S.P.E. coordine aussi des évaluations interdisciplinaires des incidences des activités fédérales sur l'environnement. Ainsi, il est en mesure d'apporter aux gouvernements, aux hauts fonctionnaires et à l'industrie une aide assortie de conseils et de recommandations sur les dispositions à prendre. Les fonctions du S.P.E. sont précisées dans un énoncé de politique intitulé «Rôle d'Environnement Canada dans le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE)».

Réalisations en 1983-1984

L'énoncé des incidences environnementales de la mise en valeur des hydrocarbures de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie a été examiné par le personnel du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Le bureau du S.P.E. du Yukon a représenté le ministère de l'Environnement au Comité régional d'examen environnemental (CREE) du MAINC coordonné la transmission et l'examen des documents soumis à ce comité. Le S.P.E. a aussi entrepris des documents reçus selon la perspective de son propre mandat. Les principaux projets soumis au CREE portaient sur d'éventuelles mises en valeur par Gulf Canada et par Peter Kiewit Sons Ltd. sur le versant du Yukon.

Le S.P.E. est demeuré membre du groupe de travail sur la qualité de l'eau, du Comité d'étude du bassin du Yukon. Cette étude étalée sur plusieurs années prendra fin en juillet 1984.

On a ouvert à Inuvik et à Frobisher Bay des bureaux de sous-district qui sont en liaison avec les autres ministères, les collectivités et le public.

Quant au bureau du S.P.E. des T.N.-O., il a poursuivi sa collaboration avec le Comité consultatif des eaux arctiques, qui conseille le MAINC sur l'instauration de conditions écologiques pour l'exploitation du pétrole et du gaz sous-marins.

Projets pour 1984-1985

Les services des bureaux de Frobisher Bay et d'Inuvik seront élargis. Le bureau des T.N.-O., continuera d'appuyer le Comité consultatif des eaux arctiques.

Le S.P.E. continuera de représenter le Ministère auprès du CREE, tout en examinant pour son propre compte les projets soumis au MAINC, puis présentés au CREE. Une augmentation des activités dans ce domaine est à prévoir.

Direction générale des programmes de protection de l'environnement (DGPPE)

Attributions

La DGPPE veille à ce que soit réunie la base de données nécessaire à l'évaluation de la qualité de l'environnement au Canada et que les mécanismes appropriés de sa protection soient élaborés et appliqués.

Les principaux domaines de son activité sont pris en charge par les services suivants: des Produits chimiques commerciaux, Gestion des déchets, Programmes industriels et Services techniques.

Produits chimiques commerciaux

Réalisations en 1983-1984

Le S.P.E. a continué à présider un comité d'examen des pesticides, chargé de conseiller les autorités du Yukon sur la démoustication.

Le bureau du Yukon a récupéré, dans deux mines abandonnées, des condensateurs contenant des BPC (biphenyles polychlorés) et poursuivi l'inventaire de ce contaminant.

Le bureau du Yukon a dosé le plomb de 45 échantillons d'essence pour vérifier sa conformité au règlement sous le régime de la *Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique*. On a ainsi relevé une infraction imputable à une manutention qui laissait à désirer de la part d'une station-service, mais on n'a porté aucune accusation. Le bureau des T.N.-O. a prélevé des échantillons dans des stations-service et des installations de stockage en vrac, à Norman Wells, Hay River, Fort Smith et Frobisher Bay.

Projets pour 1984-1985

La DGPPE continuera d'exposer ses vues et de conseiller sur les programmes de démonstration. Le S.P.E. continuera d'encourager les autorités du Yukon à élaborer et à exécuter des lois sur le contrôle des pesticides.

Les bureaux du Yukon et des T.N.-O., poursuivront la surveillance de l'essence.

Gestion des déchets

Réalisations en 1983-1984

Le bureau du Yukon a reçu douze rapports signalant des déversements accidentels d'hydrocarbures ou d'autres substances dangereuses, ce qui est considérablement moins que ces dernières années. Le bureau des T.N.-O. en a reçu 118, et est intervenu dans certains cas qui risquaient de s'aggraver.

Deux poursuites en vertu des dispositions antipollution de la Loi sur les pêcheries, se sont bien terminées: l'une contre «Placer Development Limited», accusée d'avoir rejeté du combustible diesel dans un petit ruisseau de la région du col Howard, au Yukon; l'autre contre «CanMar», accusée d'un déversement dans le port de Tuktoyaktuk. Deux autres accusations ont été portées contre «Robinson Trucking Ltd.» pour avoir déversé du combustible diesel sur des chemins d'hiver.

On a insisté sur la planification d'urgence. On a envoyé des modifications et des mises à jour aux détenteurs du plan d'urgence du Comité des désastres du Yukon pour faire face aux déversements accidentels d'hydrocarbures et de substances chimiques dangereuses. La Commission d'énergie du Nord canadien a élaboré et mis en oeuvre un plan pour ses installations de Whitehorse. En collaboration avec l'Association des transporteurs du Yukon et avec les manutentionnaires de pétrole, on a entrepris la création, à Whitehorse, d'une association qui se chargerait de la riposte à un déversement accidentel d'hydrocarbures. Le bureau des T.N.-O. a examiné les plans d'intervention dans la mer de Beaufort, pour Norman Wells et pour les mines et donné des conseils sur ces plans.

Le personnel itinérant de plusieurs ministères a été formé aux rudiments de la riposte aux déversements accidentels d'hydrocarbures et de substances chimiques dangereuses, pour le sous-comité de protection de l'environnement du comité des désastres du Yukon. Un cours sur la prévention des déversements de substances dangereuses dans les T.N.-O. et la riposte à ces déversements a été conçu puis donné à Yellowknife et à Fort Smith.

On a terminé une étude de faisabilité pour désigner des lieux d'immersion dans la partie canadienne de la mer de Beaufort. On a tenu en juin, à Yellowknife, un atelier sur le sujet. On s'est entendu avec les autorités des T.N.-O. sur les critères de désignation des emplacements, sur la recherche et les contrôles à effectuer, et sur la nécessité de dissiper les incompatibilités éventuelles d'utilisation des terres et de consulter le public.

Le Service a continué d'appliquer, au Yukon et dans les T.N.-O., par l'intermédiaire du Comité consultatif régional de l'immersion de déchets en mer, les dispositions de la *Loi sur l'immersion de déchets en mer*.

Le bureau du Yukon a inventorié et visité cent décharges abandonnées, afin d'évaluer les dangers qu'elles présentent pour l'environnement. Aucune n'a été jugée dangereuse, mais l'enfouissement laisse à désirer dans les décharges exploitées.

Projets pour 1984-1985

Au Yukon comme dans les T.N.-O., les bureaux du S.P.E. continueront de s'occuper des mesures d'urgence à prendre en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures et de substances chimiques dangereuses. À l'appui du Comité des désastres du Yukon, le sous-comité de la protection de l'environnement continuera d'apporter les mises à jour et les modifications annuelles au plan d'intervention de ce comité. On mettra également à jour les accords de collaboration entre ministères et entre gouvernements en cas d'urgence ou on en conclura d'autres afin de s'assurer de la bonne marche des opérations de signalisation, d'alerte et de surveillance dans tout le Yukon.

En ce qui concerne la prévention, on poursuivra la visite régulière des installations pour évaluer les risques de déversement qu'elles présentent, et on maintiendra, avec les services de protection du Yukon, un système officiel pour leur confier les projets d'installations de stockage en vrac du carburant.

Le bureau du Yukon encouragera le recyclage des déchets et fournira à cette fin un service de consultation.

Le bureau des T.N.-O. élaborera des lignes directrices pour les installations de stockage et de transbordement des substances dangereuses ainsi que des critères pour la désignation de lieux d'immersion dans la mer de Beaufort et dans l'Est de l'Arctique.

Programmes industriels

Réalisations en 1983-1984

Le S.P.E. a poursuivi, avec le MAINC et le ministère des Pêches et Océans (MPO), l'élaboration de lignes directrices pour l'exploitation des placers au Yukon.

Des programmes visant à évaluer sur place les répercussions de l'industrie minière sur les cours d'eau ont été instaurés en 1983, dans un placer et dans une mine de métal non précieux.

Le SPE a continué en 1983 à participer aux travaux du Comité consultatif de l'utilisation des terres du MAINC: il a dispensé, pour plus de 150 projets d'aménagement, des conseils précis sur les conditions d'exploitation.

Pour les projets, prévus ou déclarés, d'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort, le S.P.E. a fait une étude zéro des ressources côtières de cette mer et du versant nord du Yukon.

On a entrepris, sur les questions énergétiques, des travaux de R. et D. dans les domaines du dragage dans la mer de Beaufort, de l'abandon des îles artificielles, de la gestion des déchets dans la région de Beaufort et des techniques de détection des déversements. On a créé dans chaque cas des comités directeurs formés de représentants du gouvernement et de l'industrie. On a pu produire, pour 1983-1984, tous les rapports prévus.

Pour le programme 1982-1983 de surveillance de l'état zéro du littoral de la mer de Beaufort, auquel le gouvernement et l'industrie ont participé, on a rédigé et distribué un rapport de données pour 1982-1983; l'interprétation des données a commencé et a fait l'objet d'un rapport d'étape. Un programme partiel a été exécuté sur place pendant la campagne 1983-1984.

Grâce à sa participation au Comité consultatif technique, le S.P.E. a conseillé la Commission des eaux.

On a commencé la production de rapports sur les répercussions des mines sur la qualité des eaux douces des baies Yellowknife et Back (Grand lac des Esclaves), du ruisseau Prairie (monts Mackenzie), dans les mines d'or abandonnées ainsi que dans la mine Thompson-Lundmark.

Un document intitulé «A Report on Legislation and Terms and Conditions Pertaining to Uranium Exploration in the Northwest Territories» a été rédigé.

Dans la banlieu de Whitehorse, la pollution provoquée par les fumées de la combustion du bois demeure extrêmement préoccupante. Des échantillons prélevés durant l'hiver 1982-1983 ont révélé, à l'analyse, qu'en saison, on peut s'attendre qu'un jour sur trois soit marqué par ce genre de pollution; les particules de grosseur respirable contiennent alors un taux élevé d'aromatiques polycycliques.

Projets pour 1984-1985

Les travaux sur les placers se poursuivront, de même que la collaboration avec le MAINC, le MPO et l'industrie, pour la mise en vigueur de dispositions précises des lignes directrices proposées et la coordination de la recherche technique.

Pour assurer le respect des lignes directrices et des normes, on poursuivra le contrôle des eaux réceptrices.

La participation aux travaux du Comité consultatif de l'utilisation des terres se poursuivra: on s'attend qu'elle augmentera en réponse à l'amélioration de la conjoncture économique.

En collaboration avec les autorités du Yukon et les autorités municipales, une stratégie sera mise en place contre les fumées polluantes engendrées par le chauffage au bois.

Le S.P.E. poursuivra les études zéro de la qualité de l'eau et des conditions biologiques dans la région de la mer de Beaufort.

On préparera et on diffusera des fiches d'information sur un certain nombre de projets de mise en valeur dans les T.N.-O. De plus, avant tout grand projet de mise en valeur, on évaluera sur place la vulnérabilité du milieu.

Le bureau des T.N.-O. mettra sur pied une stratégie et entreprendra des essais sur le terrain en vue de lignes directrices sur la surveillance de l'environnement.

Services techniques

Réalisations en 1983-1984
Le bureau du S.P.E. au Yukon maintient à Whitehorse une station de surveillance du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote et des particules qui fait partie du réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique. De son côté, le bureau des T.N.-O. a exploité deux stations d'échantillonnage à débit élevé à Norman Wells et une à Yellowknife. Un projet de rapport de surveillance des environs de Yellowknife a été rédigé. On a amorcé les préparatifs pour étendre le réseau à Inuvik et à Frobisher Bay.

On a effectué des contrôles complets en cheminée à la mine «Giant Yellowknife» pour évaluer dans quelle mesure cette entreprise respectait le projet de règlement sur l'arsenic assujetti à la *Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique*, et pour mieux orienter la mise au point des méthodes de contrôle en cheminée des procédé de grillage des minerais aurifères. Un rapport complet a été distribué.

Projets pour 1984-1985
Au Yukon comme dans les T.N.-O., les bureaux de S.P.E. continueront de contrôler la qualité de l'air sur le réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique.

Direction générale des terres

Fonction économique: recherche à court terme

Attributions
La Direction générale effectue des recherches, fournit des données et de l'information sur les caractéristiques des terres et donne des conseils en matière de politiques sur les questions d'intérêt national concernant l'utilisation des terres. Afin d'inciter à la planification et à l'aménagement écologiques, elle collecte des données, effectue des recherches et planifie des programmes, en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux. Elle assure ainsi, dans tous les programmes, le respect des lignes directrices énoncées dans la politique fédérale sur l'utilisation des terres.

Direction des systèmes de données sur les terres

Réalisations en 1983-1984
La Division de la surveillance de l'utilisation des terres a poursuivi la production de cartes de la Land Use Information Series pour les T.N.-O. ainsi que la recherche préalable. Elle a compilé, dessiné et publié 24 cartes (à 1/250 000) sur le sud de l'île Victoria et le nord-est du Keewatin. Elle a de plus terminé les recherches et les relevés sur le terrain pour une feuille de la presqu'île Melville et de l'île Southampton.

Il existe maintenant des cartes de la Land Use Information Series pour la majeure partie du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Ces cartes rassemblent un large éventail de données sur les ressources renouvelables et sur les activités qui s'y rapportent: habitats fauniques et halientiques, zones de chasse et de piégeage utilisées par les autochtones, secteurs de mise en valeur, richesses minérales, sites historiques et caractéristiques écologiques, renseignements utiles aux collectivités et aux administrateurs et planificateurs de l'utilisation des terres. Environnement Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord assurent financent ce programme de cartographie, auquel participent également plusieurs autres organismes fédéraux.

On a publié, en relation avec ce programme, un rapport d'accompagnement sur les ressources aquatiques des îles en bordure du détroit du Vicomte-Melville.

De même, la Division de la recherche écologique et des programmes intégrés a produit un aperçu écologique de la région de la presqu'île Melville et de l'île Southampton: délimitation des écodistricts, description générale du relief, des formes du terrain, de la géologie, des sols, de l'hydrographie et de la végétation, du climat et des écorégions; classification des côtes.

On a terminé les études zéro de la région des monts Mackenzie de la région du détroit de Lancaster et de celle, voisine, du détroit du Vicomte-Melville. Dans les deux derniers cas, l'étude comprenait des données sur l'état des glaces, les courants, la faune marine.

Les écorégiens climatiques des districts de Franklin et du Keewatin ont été délimitées et décrites. Une étude des terres humides de la région de la mer de Beaufort et du passage du Nord-Ouest s'est achevée; elle comprend 19 cartes (à 1/500 000) un rapport et des fiches de renseignements décrivant la nature et la répartition des terres humides, à l'échelle des écodistricts. Pour faciliter la planification de l'utilisation des terres nordiques, on a mis au point un logiciel pour micro-ordinateur (LANDPLAN).

Projets pour 1984-1985
On terminera les cartes de la presqu'île Melville et de l'île Southampton de la Land Use Information Series. On procédera aux recherches sur le terrain et à la compilation des données pour la production de cartes du sud de l'île Baffin. Plusieurs rapports et cartes sur le Nord seront également publiés. L'accord entre Environnement Canada et le MAINC sera probablement reconduit jusqu'en 1988, afin de permettre la parachèvement de la cartographie des régions situées au nord du 60e parallèle. La Division de la recherche écologique et des programmes intégrés réalisera, pour la Land Use Information Series un aperçu écologique général et une classification des côtes. On publiera aussi des lignes directrices pour les environnements spécifiques des monts Mackenzie. Pour la région de la mer de Beaufort, on compilera de nouvelles données biophysiques, qui s'intégreront à l'actuelle banque de données écologiques. On déterminera aussi les domaines où les données manquent encore et les recherches nécessaires et on entreprendra l'élaboration de lignes directrices pour des environnements spécifiques. La Division collaborera avec les autorités des Territoires du Nord-Ouest à la cartographie des écosections de la région de Lake Harbour, dans le sud de l'île Baffin.

Région du Pacifique et du Yukon

Réalisations en 1983-1984
Le Bureau régional de la Direction générale des terres a terminé les cartes des écodistricts, et les descriptions des monts Mackenzie. Pour le reste du sud du Yukon, il a terminé les cartes préliminaires, à l'exception de celle de Dawson. Il a mis ses conseils et ses services à la disposition des autorités du Yukon et d'autres organismes gouvernementaux, pour tout ce qui touche les ressources terrestres et la classification écologique du territoire.

Projets pour 1984-1985
Aucun projet pour cette année, les programmes mis sur pied pour ces régions étant arrivés à leur terme.

Service canadien de la faune

Réalisations en 1983-1984
Les résultats des études effectuées sur le caribou et l'ours blanc dans le cadre de l'entente sur la recherche entre le SCF, le MAINC et les autorités des T.N.-O. sont résumés ci-dessous.

Caribou
La deuxième partie d'une étude quinquennale en quatre parties sur les effets des incendies sur la santé, les déplacements et la répartition de la harde Beverly du caribou de la toundra est terminée, grâce à l'aide considérable apportée par l'*Association des chasseurs et des trappeurs de Fort Smith*, le Service de la faune des T.N.-O. et le ministère des Ressources naturelles de la Saskatchewan. L'étude comprend trois grands volets:

(1) Une évaluation de la qualité de l'actuel habitat d'hiver, notamment la surveillance des modifications des indices de santé (poids et réserves de graisse) au cours de l'hiver et la comparaison avec d'autres hardes dans les régions où il y a eu beaucoup moins d'incendies au cours des 15 dernières années.
(2) La répartition et les déplacements de la harde sont surveillés d'octobre à mai, et les résultats sont évalués compte tenu de la répartition de la fréquence de l'étendue, du type et de l'âge des incendies locaux, de la nature du terrain et de la végétation et des conditions d'enneigement.
3) Les habitats d'hiver sont évalués en fonction de la fréquence des types de végétation et des années écoulées depuis le dernier incendie, de même que des changements qualitatifs et de biomasse du fourrage à divers moments depuis le dernier incendie.

Le gros de la harde a passé la plus grande partie de l'hiver 1983-1984 dans la toundra et en bordure de la forêt. En novembre et en décembre, elle s'est déplacée de la limite est de son habitat vers la partie ouest, au nord du bras Est du Grand lac des Esclaves, pour retourner ensuite dans la région du lac de l'Artillerie et du lac Sifton en février. L'état de santé des bêtes a peu changé entre novembre et la fin mars. L'état de santé et le taux de grossesse de ce groupe se situait dans la moyenne. Le deuxième groupe, qui a passé l'hiver en forêt, dans la région du lac Winchester, était en excellente santé et le taux de grossesse était exceptionnel. Les études des habitats ont exigé deux mois de travaux sur le terrain dans la région du lac Monscho, en juillet et en août 1983.

Ours blanc
On a poursuivi les études à long terme du comportement des ours en fonction des effectifs de phoques et de l'état des glaces, de même qu'une étude sur l'importance des polynies pour les mammifères marins qui passent l'hiver dans l'Extrême-Arctique. On a déterminé l'âge des ours capturés par le SCF et des ours abattus dans certaines régions. On a continué, dans le nord du Manitoba, à étudier l'influence de l'environnement sur l'écologie de la reproduction des femelles. Plusieurs centaines d'ours blancs ont été marqués, et des données ont déjà été recueillies et continueront de l'être, pour déterminer la fidélité des femelles à leurs aires de mise bas, pour établir des paramètres sur la reproduction en fonction de l'âge et pour recueillir des données sur l'état de santé des bêtes.

Oiseaux migrateurs

Grue blanche d'Amérique

Le Service a effectué des levés aériens en 1983 pour étudier les grues et les nids dans la région du parc national de Wood-Buffalo (PNWB) et prélevé des oeufs dans le cadre du programme canado-américain lancé pour les faire couver par des parents adoptifs. Au moins 24 nids ont été construits et, de ce nombre, trois ont été détruits par des prédateurs. Dix-neuf oeufs ont été cueillis de nids de couvées de deux oeufs, vingt-et-un ont été laissés sur place pour être couvés par leurs parents naturels. Au moins 14 oisillons ont été observés plus tard pendant l'été dans le parc national. Sur les 19 oeufs ramassés, 18 contenaient des embryons vivants et ont été transportés par avion au *Gray's Lake National Wildlife Refuge* en Idaho, dans le cadre du programme susmentionné. Seize oeufs ont été déposés dans des nids de grues canadiennes et deux ont été envoyés au *Patuxent Research Centre* au Maryland. De ce nombre, onze oisillons, originaires du parc national, ont grandi et ont émigré pour l'hiver au Nouveau-Mexique avec leurs parents adoptifs (grues canadiennes).

Dans le parc, les couvées naturelles n'ont pas donné d'aussi bons résultats. Sur les 21 oeufs laissés sur place, 14 ont été couvés, mais seulement 7 oisillons ont par la suite émigré dans l'*Aransas National Wildlife Refuge* (ANWR). Les causes de mortalité n'ont pas été déterminées, mais on soupçonne les prédateurs.

En janvier 1984, la population mondiale de grues blanches d'Amérique s'élevait à 144, dont 107 à l'état sauvage et 37 en captivité. La population de PNWB et de l'ANWR totalisait 75.

Évaluation des répercussions de la mise en valeur du Nord
La quatrième année d'une étude quinquennale sur les oiseaux de mer et leur inféodation écologique aux polynies s'est terminée dans la région du Cap Vera et de la Porte de l'Enfer. L'étude a porté sur la répartition des oiseaux, leurs habitudes alimentaires et la disponibilité de la nourriture, le succès de la nidification et la modélisation des processus. L'acquis permettra d'établir un point de comparaison avec les autres régions où l'on trouve des polynies et s'insérera dans le cadre d'une étude plus vaste de l'écologie et de contrôle des effectifs des oiseaux de mer de l'est de l'Arctique.

La surveillance des activités industrielles dans la baie McKinley s'est poursuivie pour recueillir des données zéro sur la réaction de la faune liée aux travaux préparatoires à la mise en valeur de la mer de Beaufort et des zones avoisinantes.

D'importantes données zéro ont été recueillies dans la région de la pointe Stokes et de la baie Phillips, dans le cadre d'une étude régionale de la mer de Beaufort liée aux oiseaux migrateurs. Une étude des anciens chantiers d'exploration a également été faite, afin d'en évaluer les effets sur les oiseaux et leurs habitats. Des études des oies ont été faites en collaboration avec le gouvernement et l'industrie dans le cadre de l'élargissement des mises en valeur à Norman Wells.

La région de l'Ouest et du Nord a partitipé aux travaux de la Commission d'évaluation environnementale de la mise en valeur de la mer de Beaufort en rédigeant des documents pour les audiences de la Commission et en lui présentant des données techniques. Les employés ont continué à participer à plusieurs comités mixtes représentant différents organismes.

On a passé en revue, d'après les connaissances actuelles, les régions capitales fréquentées par les oiseaux migrateurs et on a rédigé l'ébauche d'un plan de gestion pour le refuge de l'île Bylot, de même qu'une ébauche d'un dépliant à l'intention du public sur tous les refuge.

Ministère de l'Expansion industrielle régionale

Fonction économique: Progrès économique (autres)

Attributions

Le ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) a pour mandat:

- de stimuler la croissance économique nationale;
- de réduire les disparités économiques régionales en augmentant l'investissement;
- d'encourager l'expansion industrielle et le commerce;
- de stimuler la compétitivité de l'industrie canadienne sur les marchés mondiaux.

Le principal objectif du Ministère consiste donc à accroître l'ensemble des activités industrielles, commerciales et touristiques dans toutes les régions du Canada et, ce faisant, à réduire les disparités économiques dans le pays.

En outre, le Ministère favorise la création d'un climat propre à encourager les entreprises à devenir plus concurrentielles à l'échelle internationale.

Programmes

1) Programme de développement industriel et régional (PDIR)

Le fusionnement des ministères de l'Industrie et du Commerce (I et C) et de l'Expansion économique régionale (MEÉR) a permis aux dirigeants d'examiner en profondeur les programmes d'aide financière qui faisaient auparavant l'objet d'une gestion distincte. Il faut souligner l'importance de la création du Programme de développement industriel et régional (PDIR), qui conserve les points les plus intéressants de plusieurs anciens programmes d'I et C et du MEÉR, auxquels de nouveaux éléments ont été ajoutés, et qui se révèle plus souple que les programmes précédents. Bien qu'il vise le pays entier, le programme tient particulièrement compte des régions défavorisées sur le plan économique.

Le PDIR est le principal instrument dont dispose le gouvernement pour offrir directement une aide financière à l'industrie canadienne.

Les entreprises de fabrication et de traitement, ainsi que certaines entreprises touristiques, sont admissibles à ce programme partout au Canada. Quatre paliers d'aide sont offerts, en ordre croissant, le soutien le plus important étant accordé aux régions du pays qui sont le plus défavorisées.

Doté d'un mécanisme d'application très souple, le PDIR permet la décentralisation des prises de décisions en ce qui concerne les projets de petite envergure. On veut ainsi accroître l'accessibilité et l'utilité du programme pour les petites et moyennes entreprises. De plus, les éléments du programme peuvent s'adapter aux possibilités locales de chaque région.

Conçu en vue d'appuyer les initiatives du secteur privé, le PDIR vise surtout les projets, industries et technologies qui offrent le meilleur potentiel en matière de rendement économique, de croissance soutenue et de compétitivité à l'échelle internationale.

Le PDIR répond tout particulièrement aux besoins des petites et moyennes entreprises et vient compléter d'autres programmes fédéraux ainsi que les activités de la Banque fédérale de développement. Les caractéristiques du PDIR qui présentent le plus d'intérêt pour ces entreprises sont les suivantes:

- structure simple et souple;
- possibilité, dans nombre de projets, de prendre des décisions et d'appliquer le programme à l'échelon régional;
- possibilité, pour les entreprises non constituées en société, d'obtenir de l'aide;
- appui important à l'égard des études d'experts-conseils et de la recherche de capital de risque;
- accès, pour les petites entreprises, à l'aide à l'innovation pour des projets qui mettent en cause de nouveaux produits, mais qui ne présentent pas de risques importants;
- appui aux initiatives de commercialisation;
- aide offerte à certains organismes sans but lucratif pour soutenir les opérations de fabrication et de traitement ainsi que certaines opérations liées au tourisme.

a) Éléments du programme

Beaucoup de projets très valables ne sont pas réalisés parce qu'aucune aide n'a été offerte à un stade particulier de leur développement. Le PDIR s'attaque donc à ce problème en fournissant plusieurs types d'aide financière (subventions, contributions remboursables ou non remboursables, prêts participatifs et garanties de prêt) à toutes les étapes d'un cycle type de production. Le programme comporte les éléments suivants:

- un climat de développement industriel;
- l'innovation;
- la modernisation et l'agrandissement;
- la commercialisation;
- la restructuration.

Comme l'aide requise varie selon la nature du projet et le besoin de soutien, elle pourra, grâce à la souplesse du programme, s'adapter aux exigences particulières du requérant.

b) Désignation des régions

Le programme vise tout le pays, et l'aide est offerte dans toutes les régions canadiennes. Cependant, ces dernières ne jouissent pas toutes de la même prospérité. Par conséquent, en vue de réduire les disparités entre les régions ainsi que d'encourager et de stimuler d'une façon particulière l'activité industrielle dans les régions plus défavorisées, on accorde à ces dernières un appui plus important. Un «indice de développement», fondé sur une formule qui utilise les données statistiques du gouvernement canadien, sert à répartir l'aide.

Il existe quatre paliers d'aide, le palier I représentant l'aide de base offerte dans tout le pays. Les paliers II, III et IV offrent une aide de plus en plus considérable. Par ailleurs, étant donné que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été désignés comme faisant partie du palier III aux termes de la législation relative au programme, la désignation des Territoires ne doit pas faire l'objet d'une révision annuelle.

2) Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) aide les entreprises canadiennes constituées en société à étendre, à accroître et à fournir leurs activités en partageant avec elles les coûts liés à la commercialisation des exportations. Le PDME vise à:

- encourager les entreprises qui n'ont pas encore exporté leurs produits à se lancer dans la commercialisation des exportations;
- encourager les exportateurs à étendre leurs activités à de nouveaux marchés.

Le PDME couvre jusqu'à 50 p. 100 des frais engagés par une compagnie pour la pénétration de nouveaux marchés. Ces contributions sont remboursables si des ventes sont réalisées sur ces marchés.

Le Programme de développement des marchés d'exportation comporte diverses sections, chacune d'elles traitant d'une situation particulière qui pourrait se présenter au cours de l'établissement d'un nouveau marché d'exportation ou de l'expansion d'un marché existant.

3) Autres programmes

Le ministère accorde aussi son aide dans le Nord par le biais de programmes régionaux spécifiques, tels que l'entente spéciale sur l'aménagement rural (Spécial ARDA) et le Programme de subvention au tourisme et aux petites entreprises du Yukon (PSTPEY). Il le fait aussi en vertu des ententes de développement économique, par l'entremise des ententes auxiliaires. Il est possible d'obtenir des renseignements sur ces ententes auprès des bureaux du MEIR à Whitehorse ou à Yellowknife.

Travaux accomplis dans les Territoires du Nord-Ouest en 1983-1984

Les activités réalisées dans le cadre de l'entente spéciale sur l'aménagement rural (Spécial ARDA) ont été nombreuses. Cette entente, conclue en 1977, a été prolongée jusqu'au 31 mars 1984. Il s'agit d'un programme d'action positive, conçu à l'intention des autochtones des Territoires du Nord-Ouest, qui prévoit une aide financière ou autre en vue d'accroître les possibilités dans les domaines du commerce et de l'emploi, et d'améliorer la situation socio-économique.

Entre la création du programme, en 1977, et février 1984, on a reçu 595 demandes de financement, dont 362 ont été acceptées et ont donné lieu à des offres qui représentent un engagement d'environ 15,3 millions de dollars. Cela a permis d'aider 10 745 personnes et de créer 435 emplois directs.

L'entente Canada-Territoires du Nord-Ouest de développement économique (EDE), qui a succédé à l'entente-cadre de développement, est entrée en vigueur lors de l'établissement d'un secrétariat de l'EDE. Celui-ci traite les demandes reçues en vertu des ententes auxiliaires de développement des marchés intérieurs et d'exploitation des ressources naturelles. Aux termes de l'entente auxiliaire de développement des marchés intérieurs, cinq demandes, s'élevant globalement à 112 085 $, ont été acceptées dans le cadre du programme d'aide aux entreprises, trois l'ont été dans le cadre du programme de développement du tourisme pour un total s'élevant à 253 695 $; et trois autres, s'élevant à 146 800 $, dans le cadre du Programme de développement économique axé sur les collectivités. La somme totale offerte s'élève donc à 512 580 $. Si l'on se fie au nombre de demandes qui parviennent au secrétariat, l'EDE suscite un intérêt qui ne cesse d'augmenter.

Les programmes de l'EDE, élaborés dans le cadre de l'entente auxiliaire de développement des marchés intérieurs, sont offerts à tous les habitants des T.N.-O. qui répondent aux conditions d'admissibilité.

Par ailleurs, le Programme de subvention au développement régional (PSDR) a pris fin en décembre 1983. Il a permis la réception de dix-sept demandes, dont six ont été acceptées; elles représentent un engagement de l'ordre de 302 000 $ et ont permis la création de cinquante-quatre emplois, pour un total de frais d'immobilisations autorisés s'élevant à 1 056 000 $.

Par suite du fusionnement des ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale en un seul ministère, le ministère de l'Expansion industrielle régionale, les programmes d'I et C qui étaient auparavant fournis à Edmonton sont maintenant offerts à Yellowknife aux habitants des T.N.-O.

Le principal programme du MEIR, le Programme de développement industriel et régional (PDIR), est offert aux habitants des Territoires du Nord-Ouest depuis juin 1983. Jusqu'à présent, quatre demandes ont été reçues, dont deux, représentant un engagement de 72 375 $, ont été acceptées. On prévoit que ces dernières permettront la création de six emplois et engendreront des investissements de l'ordre de 217 000 $.

Les habitants des Territoires du Nord-Ouest ont également accès au Programme de développement des marchés d'exportation, qui est offert conjointement par le MEIR et le ministère des Affaires extérieures.

Projets pour 1984-1985

Afin de satisfaire aux objectifs ministériels d'accroissement des activités industrielles, commerciales et touristiques dans toutes les régions du Canada et de réduire ainsi les disparités économiques, le bureau régional des T.N.-O. poursuivra ses efforts dans les domaines prioritaires suivants:

a) développement commercial;
   i) établissement d'entreprises autochtones et
   ii) d'autres petites entreprises;
b) développement du tourisme;
c) avantages industriels liés aux grands projets;
d) développement des marchés d'exportation et remplacement des importations;
e) développement industriel.

Travaux accomplis au Yukon en 1983-1984

Les travaux du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) ont surtout visé à accroître les activités industrielles, commerciales et touristiques au Yukon. Environ 2,6 millions de dollars ont été investis par le MEIR dans le cadre de divers programmes destinés à améliorer les possibilités dans les domaines de l'économie et de l'emploi.

Le Programme de subvention au tourisme et aux petites entreprises du Yukon (PSTPEY) a été lancé en mai 1983. Il s'agit d'un instrument conçu par le gouvernement fédéral pour faciliter la planification, le développement et la promotion des installations, des services et des attractions touristiques en vue d'améliorer la position du Yukon sur le marché touristique international. Le programme a permis de prolonger les activités qui avaient été amorcées dans le cadre de l'entente auxiliaire provisoire Canada-Yukon de développement du tourisme (ECYT), qui venait à expiration le 31 mars 1983. Ce programme a permis d'engager une somme de 2,2 millions de dollars, sur une période d'un an, afin de stimuler l'investissement dans l'industrie du tourisme. Au 1er mars 1984, le MEIR avait consacré environ deux millions de dollars à un nombre total de 42 projets.

Dans le cadre du programme Spécial ARDA, d'autres demandes d'aide aux entreprises autochtones ont été présentées. Le programme est fort bien accepté par les autochtones et la communauté collabore à sa mise en oeuvre par le biais du comité consultatif Spécial ARDA.

Le Spécial ARDA est un programme conjoint des gouvernements fédéral et territorial qui fournit une aide financière et technique aux projets susceptibles d'élargir et d'améliorer les possibilités économiques, de créer des emplois et d'augmenter les revenus des personnes d'origine autochtone dans tout le Yukon. Ce programme, qui a été prolongé pour une durée de deux ans (1982-1984), se termine le 31 mars 1984.

En 1983-1984, les contributions du MEIR à ce programme se sont élevées globalement à 1,46 million de dollars, qui ont été affectés à quelque 40 projets commerciaux, de production primaire et d'adaptation sociale. Depuis la création du programme en 1978, le MEIR a consacré environ 4,8 millions de dollars à 133 projets du programme Spécial ARDA.

Depuis juin 1983, une aide visant à stimuler le développement industriel et économique régional a été offerte dans le cadre du Programme de développement industriel et régional (PDIR). Le Yukon a d'ailleurs été désigné comme une région du palier III. Depuis le début du programme, une entreprise du Yukon a accepté une offre d'aide financière à titre de contribution du PDIR. Le MEIR doit affecter une somme de 47 119 $, qui représente 37,5 p. 100 du total des frais de premier établissement, estimés à 125 650 $, pour l'établissement d'une boulangerie à Whitehorse.

La Loi sur les subventions au développement régional (LSDR), qui s'est appliquée au Yukon entre 1978 et décembre 1983, a permis en 1983 l'affectation de 57 435 $ à la création d'une entreprise de fabrication de cabanes en rondins au Yukon. En vertu de cette loi, le MEIR a offert des subventions non remboursables aux entreprises admissibles qui souhaitaient établir, agrandir ou moderniser des installations de fabrication ou de transformation. Depuis la création du programme, des subventions s'élevant à 1,98 million de dollars ont été accordées à sept projets au Yukon, lesquels devaient permettre la création de 75 emplois.

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) est financé par le ministère des Affaires extérieures, et il est appliqué à la fois par ce dernier et par le ministère de l'Expansion industrielle régionale. Les bureaux régionaux du MEIR traitent toutes les demandes relatives aux voyages d'exploration de marchés, à la participation à des foires commerciales tenues à l'étranger et aux visites d'acheteurs étrangers. Le PDME aide les entreprises canadiennes à se lancer dans l'exportation et la conquête de nouveaux marchés en offrant des subventions qui sont remboursables lorsque des ventes sont réalisées. En 1983-1984, une contribution remboursable de 2 479 $ a été accordée afin d'aider une petite compagnie de Whitehorse à explorer de nouveaux marchés en Alaska.

Projets pour 1984-1985

La priorité restera accordée aux programmes qui visent à stimuler l'économie du Yukon en augmentant les activités industrielles, commerciales et touristiques. Les efforts du MEIR porteront surtout sur les domaines de développement suivants: tourisme, développement commercial, y compris l'établissement d'entreprises autochtones et d'autres petites entreprises, grands projets régionaux, développement des marchés d'exportation, remplacement des importations et développement industriel.

Les activités offertes au Yukon dépendront, en partie, de l'entente de développement économique qui est en cours de négociation. Le MEIR prévoit que l'entente sera conclue avant la fin de 1984.

Le MEIR travaille à l'élaboration d'un nouveau programme visant le développement du tourisme et des petites entreprises. Ce programme remplacera l'ECYT et le PSTPEY dans le cadre de l'entente de développement économique proposée, afin de permettre la continuation des programmes dans ces secteurs essentiels de l'économie du Yukon.

On étudie actuellement la possibilité de prolonger le programme Spécial ARDA au delà du 31 mars 1984.

On prévoit également une augmentation des activités liées au PDIR et au PDME.

Gendarmerie royale du Canada

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Division «G», Territoires du Nord-Ouest

Attributions

La Division «G» de la Gendarmerie royale du Canada fournit des services de police aux Territoires du Nord-Ouest en vertu d'un contrat passé avec le gouvernement territorial. Ces services, dont le quartier général se trouve à Yellowknife, englobent les domaines de compétence policière tant fédéraux que territoriaux.

Travaux accomplis en 1983-1984

Le taux de criminalité a augmenté de 10 p. 100. Le nombre d'infractions au code criminel s'est accru de façon générale; les crimes commis contre les particuliers ont connu l'augmentation la plus forte, soit 20 p. 100. Les crimes contre les propriétés ont augmenté de 5 p. 100 et le reste des infractions au Code criminel ont connu une hausse de 11 p. 100. La plupart des crimes graves perpétrés dans les Territoires du Nord-Ouest sont reliés à des excès d'alcool, et la participation accrue aux programmes de prévention en matière d'alcool et de drogue demeure une priorité.

«Nanook», l'ours choisi par la GRC pour illustrer sa campagne de sécurité, s'est révélé un excellent moyen de communication et d'éducation pour les jeunes du Nord. On a ainsi informé les jeunes sur la prévention du crime, sur la sécurité et sur les styles de vie.

En 1983-1984, les efforts se sont poursuivis en vue de recruter des autochtones pour servir dans la Gendarmerie. Un nombre considérable de personnes ont été passées en revue et trois gendarmes spéciaux ont été engagés et affectés dans la région de l'île Baffin. Un de ces gendarmes est une femme et elle est la première à servir dans les Territoires du Nord-Ouest. Bien qu'il y ait peu de postes de gendarmes spéciaux à combler, on cherche toujours à recruter des autochtones en vue d'établir une liste d'attente. Il y aura donc des gendarmes disponibles lorsque des postes s'ouvriront ou lorsque l'on décidera d'augmenter les effectifs. La Division compte quinze postes de gendarmes pour les autochtones.

«Nanook», l'ours prudent de la GRC

On a consacré 750 000 $ à la construction de nouveaux immeubles durant la dernière année pour fournir de nouveaux logements au personnel et pour remplacer les anciens locaux. De plus, on a dépensé 160 000 $ dans le cadre d'un programme destiné à améliorer, dans plusieurs unités, la conservation d'énergie.

Projets pour 1984-1985

Les travaux de construction se limiteront cette année aux logements destinés aux nouveaux détachements de Pond Inlet et d'Igloolik ainsi qu'aux employés mariés de Pond Inlet et à l'aménagement d'une baie de sécurité à l'intention du détachement de Frobisher Bay.

On prévoit effectuer certains travaux destinés à conserver l'énergie et aménager des espaces de rangement à l'intention des employés mariés de Fort Rae, Cambridge Bay, Spence Bay, Rankin Inlet, Eskimo Point et Pangnirtung.

Division «M» Yukon

Attributions

La Division «M» de la Gendarmerie royale du Canada assure tous les services de police au Yukon. En vertu d'ententes contractuelles conclues avec le gouvernement territorial, la GRC met en vigueur les dispositions du Code criminel et les ordonnances territoriales. Grâce à un personnel contractuel et régulier, la GRC veille à l'application des lois et règlements fédéraux.

Le quartier général de la Division est situé à Whitehorse. Les effectifs de la GRC comprennent 119 gendarmes dont 20 gendarmes spéciaux, ainsi que 7 civils et 17 fonctionnaires. Les détachements de la GRC sont situés à Old Crow, Dawson City, Mayo, Beaver Creek, Carmacks, Whitehorse, Carcross, Teslin, Watson Lake, Faro, Ross River et Haines Junction. On trouve aussi une unité à Pelly Crossing.

Travaux accomplis en 1983-1984

Comparativement à l'année précédente, le nombre d'infractions autres que celles se rapportant aux règlements de la circulation a baissé de 16 p. 100 et celui des infractions aux lois fédérales, de 19 p. 100.

Le nombre d'infractions aux règlements de la circulation visés par le Code criminel a augmenté de 11 p. 100 et celui des infractions aux règlements territoriaux, de 11 p. 100. Le nombre total d'accidents de la circulation est passé de 1 220 en 1982 à 1 004 en 1983, soit une diminution de 216. Il y a eu 11 accidents mortels en 1983 et 8 en 1982.

Dans le cadre du Programme des services de police autochtones pour le Yukon, le nombre de postes offerts est passé de 9 à 13. Au cours de l'année, cinq gendarmes spéciaux autochtones (3 femmes et 2 hommes) ont été engagés, tandis que deux gendarmes (1 femme et 1 homme) ont donné leur démission. Au 31 mars, la GRC comptait 11 gendarmes spéciaux autochtones.

Ministère de la Justice Canada

L'inspecteur R.T. Byam félicite la gendarme spéciale Mary Hunt après que celle-ci soit entrée à la Gendarmerie. La gendarme Hunt est la première Inuk à occuper ce poste.

Au cours de l'année, on a construit pour l'unité de Pelly Crossing un nouvel édifice à bureaux aménagé en cellules et on a acheté une maison à Carmacks qui servira à loger les employés.

Projets pour 1984-1985

Un nouvel immeuble sera construit pour le détachement de Mayo; la fin des travaux est prévue pour février 1985. D'autres unités de logement seront achetées à Watson Lake (2 unités), à Haines Junction (1 unité) et à Dawson City (1 unité).

On prévoit recruter chez les autochtone deux nouveaux gendarmes spéciaux pour combler les postes vacants.

Fonction économique : Services généraux du gouvernement

Attributions

Le ministre de la Justice nomme les juges des cours suprêmes des territoires; le Ministère, par l'entremise de ses bureaux de Whitehorse et de Yellowknife, est responsable des poursuites judiciaires entamées au nom de la Couronne, en vertu du *Code criminel*, des lois fédérales et des ordonnances territoriales. Par l'intermédiaire de ses deux bureaux régionaux, le Ministère fournit aide et avis juridiques aux bureaux régionaux des territoires des autres ministères fédéraux. De plus, il partage les coûts de l'aide juridique, du Programme d'aide parajudiciaire à l'intention des autochtones et de l'indemnisation des victimes de crimes avec violence dans les territoires.

Travaux accomplis en 1983-1984

En 1983-1984, le Ministère a versé la somme de 639 494 $ aux Territoires du Nord-Ouest en plus d'un rappel de 3 481 $ pour les dépenses assumées en 1981-1982, dont 415 000 $ pour l'aide juridique (1982-1983), 26 948 $ à titre d'indemnisation des victimes de crimes avec violence (1982-1983) et 194 065 $ pour l'aide parajudiciaire à l'intention des autochtones, dont 7 810 $ pour les services assurés en 1982-1983 et 186 255 $ pour 1983-1984. Le Ministère a versé la somme de 333 835 $ au Yukon, dont 220 000 $ pour l'aide juridique (1982-1983) et un rappel de 50 000 $ pour l'aide juridique (1978-1979, 1979-1980 et 1980-1981), 18 385 $ à titre d'indemnisation de victimes de crimes avec violence (1982-1983) et 45 450 $ pour l'aide parajudiciaire à l'intention des autochtones (1983-1984).

En 1982-1983, la portée de l'entente de partage des frais de l'aide juridique avec les Territoires du Nord-Ouest a été élargie pour englober l'année financière 1981-1982, et la contribution fédérale maximale a été accrue en fonction de l'augmentation des frais. De même, l'entente fédérale de partage des frais avec le Yukon a été prolongée d'un an et la contribution fédérale s'est accrue. L'entente avec le Yukon a été récrite au même moment afin qu'elle se conforme plus étroitement aux ententes de partage des frais pour les Territoires du Nord-Ouest et les provinces.

Musées nationaux du Canada

Projets pour 1984-1985

En 1984-1985, on s'attend que la révision en cours dans les deux territoires en matière d'aide juridique soit terminée et qu'elle reflète les modifications que sont susceptibles d'entraîner les négociations en cours avec les provinces.

Restaurateur de l'ICC travaillant un filet à baleines provenant de Cache Point (T.N.-O.)
Photo : ICC.

Programmes nationaux

Fonction économique: Culture et loisirs

Institut canadien de conservation

Attributions
Grâce à son laboratoire central d'Ottawa et à son Programme des laboratoires mobiles, l'ICC offre aux musées publics du Canada des services touchant tous les aspects de la conservation des objets.

Travaux accomplis en 1983-1984
La Division de la formation et de l'information de l'ICC a organisé un séminaire d'une semaine sur le soin des collections, sous l'égide de la Yukon Historical and Museums Association. Ces séminaires visent à renseigner le personnel des musées sur le soin, la manipulation, la mise en réserve et l'exposition des objets qui composent leurs collections. Cette année, on a insisté sur les objets en cuir et en tissu. Après le séminaire, le personnel de la Division a visité plusieurs musées pour leur fournir des conseils.

La Division de l'archéologie a aidé à la conservation du site esquimau thuléen de la pointe Cache, dans les Territoires du Nord-Ouest. Les fouilles archéologiques sur le site sont administrées par la Northern Heritage Society conjointement avec le Centre du patrimoine nordique Prince-de-Galles. L'aide a porté sur l'enregistrement, le traitement sur place, la préservation et le transport des objets trouvés sur le site. Deux cents objets nécessitant un traitement spécialisé ont été envoyés à l'ICC.

On a terminé le traitement de 68 objets de bois et de fanon imprégnés d'eau tirés du site archéologique de l'île Herschel (Territoire du Yukon).

Projets pour 1984-1985
L'ICC prévoit envoyer à nouveau un restaurateur à la pointe Cache. Le traitement des objets découverts en 1983 se poursuivra, de même que celui des objets découverts au cours des fouilles à l'île Dealy en 1978.

Les séminaires sur le soin des collections se poursuivront au Yukon et il y en aura dans les Territoires du Nord-Ouest. La plus récente publication de l'ICC, «Notes de l'ICC», qui porte notamment sur le soin des collections, sera distribuée gratuitement à tous les musées du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Programmes d'appui aux musées

Attributions
Les Programmes d'appui aux musées apportent une aide financière et technique aux musées sans but lucratif et aux établissements assimilés qui souhaitent contribuer à la réalisation des objectifs de la Politique nationale des musées. Ces objectifs sont de conserver les collections et les objets qui appartiennent au patrimoine culturel canadien et d'en faciliter l'accès au public. Ces programmes subventionnent l'enregistrement des collections; la formation de muséologues; la préparation, la réalisation et la circulation d'expositions; l'embauche de restaurateurs; l'achat de matériel de conservation; l'amélioration des installations; la réalisation de projets de planification et de projets spéciaux; les activités de programmation publique des musées associés et des centres nationaux d'exposition.

Travaux accomplis en 1983-1984 dans les T.N.-O.
Une subvention pouvant atteindre 20 000 $ a été accordée au Northern Life Museum and National Exhibition Centre de Fort Smith pour lui permettre de mener à bien son programme de l'année.

Le Centre du patrimoine nordique Prince-de-Galles à Yellowknife a reçu le dernier versement de 6 000 $ d'une subvention pouvant atteindre 23 900 $ pour l'enregistrement de sa collection ethnologique.

Projets pour 1984-1985, T.N.-O.
Le Northern Life Museum and National Exhibition Centre de Fort Smith recevra une subvention de 21 900 $ pour lui permettre de mener à bonne fin son programme d'activités publiques pour l'année 1984-1985.

Le Programme d'appui pour l'enregistrement versera 17 700 $ d'une subvention pouvant atteindre 32 200 $ au Centre du patrimoine nordique Prince-de-Galles à Yellowknife pour l'enregistrement de sa collection ethnologique.

Vue du sud donnant sur KdLw-1, site archéologique stratifié à éléments multiples dans la partie centre-est du district de Mackenzie (T.N.-O.) La portion sablonneuse dans la partie supérieure de la colline comprenait des niveaux prédorsetiens datant d'environ 1 500 av. J.-C., tandis que la portion de toundra dans la partie inférieure comprenait des niveaux de la tradition dite de Taltheilei datant de 400 av. J.-C. jusqu'à l'époque historique des trappeurs.

Le Programme d'appui pour l'amélioration et les achats d'équipement accordera une subvention pouvant atteindre 3 900 $ à la Nunatta Sunaqutangit Museum Society de Frobisher Bay pour l'achat de matériel de mise en réserve des collections.

Projets pour 1984-1985, Yukon
Le Programme d'appui pour l'amélioration et les achats d'équipement accordera une subvention pouvant atteindre 24 600 $ à la Dawson City Museum and Historical Society pour une étude de planification.

Dans le cadre de ce même programme, une subvention pouvant atteindre 22 500 $ sera accordée à la MacBride Museum Society de Whitehorse pour une étude de planification.

Musée national de l'Homme

Service canadien d'ethnologie

Attributions
Le Service canadien d'ethnologie est chargé de faire des recherches, d'établir des collections et d'effectuer des analyses sur le patrimoine culturel des peuples autochtones du Canada, ainsi que de diffuser des renseignements sur l'ethnographie, la linguistique et la culture matérielle des Indiens, des Inuit et des Métis du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Travaux accomplis en 1983-1984
Le personnel a concentré ses recherches sur l'utilisation du territoire et l'habitation chez les Athapascans et sur l'histoire ethnologique et la culture matérielle des Inuit du Labrador. Les projets qui ont été réalisés dans le cadre du Programme de contrats de recherche ethnographique sur le terrain comprenaient: l'enregistrement et l'analyse comparative de récits oraux des Tlingits d'Atlin (Colombie-Britannique) et des Athapascans du sud du Yukon; l'étude du rôle des femmes dans la société tahltane à Whitehorse et dans d'autres collectivités; l'enregistrement de récits oraux portant sur la chasse à la baleine chez les Inuit de Repulse Bay, Rankin Inlet, Baker Lake et Chesterfield Inlet.

Projets pour 1984-1985
Les recherches à long terme du personnel aboutiront à la publication de deux ouvrages d'importance sur l'habitation et les changements culturels chez les Athapascans et d'un autre sur la culture matérielle des Inuit du Labrador. Les recherches effectuées à contrat sur le terrain porteront surtout sur l'ethnographie traditionnelle des Athapascans Tutchonis des environs de Beaver Creek, Burwash Landing, Pelly Crossing et Mayo, au Yukon. De plus, on étudiera les relations entre les Tlingits de l'intérieur, les Athapascans Tahltans, et Kaskas dans les environs de Watson Lake et de Teslin au Yukon, ainsi que d'Atlin et de Telegraph Creek en Colombie-Britannique. Les recherches sur le terrain viseront à préciser les relations que les Tutchonis méridionaux d'Aishihik entretiennent avec les habitants de White River, Carmacks et Fort Selkirk au Yukon.

Commission archéologique du Canada

Attributions
La Commission entreprend des recherches et des travaux de sauvetage archéologiques portant sur l'occupation préhistorique du Canada.

Travaux accomplis en 1983-1984
Au cours de la saison, la Commission a: 1) poursuivi les recherches aux grottes Bluefish et les relevés archéologiques et paléoécologiques généraux dans le bassin hydrographique de la Porcupine, dans le nord du Yukon, et 2) terminé l'inventaire archéologique préliminaire de la plaine côtière du Yukon.

Recherches aux grottes Bluefish et relevés connexes

Ce travail a été accompli avec l'appui du Projet d'étude du plateau continental polaire, du gouvernement du Yukon et avec la collaboration des habitants d'Old Crow. Les travaux consistant en de nouvelles fouilles aux grottes Bluefish I, II et III ont duré de la mi-juin à la mi-août.

En voici les résultats.

- découverte à l'intérieur de la grotte Bluefish II d'une petite série d'objets façonnés en pierre associés à des restes fauniques du Pléistocène récent ayant entre 10 000 et 18 000 ans, et confirmation que certains de ces éléments osseux portent des traces de dépeçage, ce qui fait des grottes Bluefish l'un des sites archéologiques les plus anciens du Nouveau Monde;
- confirmation de l'existence, le long des franges méridionales du bassin de la rivière Porcupine, d'une importante série de dépressions karstiques, dont certaines sont encore en activité et qui offrent d'intéressantes possibilités de progrès dans les recherches sur la paléoécologie et l'archéologie béringiennes du Pléistocène récent;
- découverte dans les battures d'Old Crow d'une petite série de sites de campements de pêche traditionnels dont l'étude plus approfondie nous permettra de beaucoup mieux comprendre cet aspect peu connu mais important de l'utilisation du territoire chez les Athapascans - Kutchins Vunta à la fin de la préhistoire et au début de la période historique.

Inventaire archéologique de la côte du Yukon

Cet inventaire marque l'aboutissement des travaux amorcés pendant l'été 1982, en partie au nom du gouvernement du Yukon, et motivés par les projets de développement liés aux hydrocarbures dans le Nord. Le relevé (aérien surtout, mais comportant quelques vérifications au sol) a été effectué au début d'août et a porté pour l'essentiel sur le littoral de la mer de Beaufort entre King Point et le delta du Firth. On a vérifié rapidement deux «corridors de transport» prévus entre Kay Point/rivière Babbage et Stokes Point, à l'intérieur de la plaine côtière.

On a fouillé un site découvert en 1981 près du lac Mosquito dans le district de Mackenzie (T.N.-O.). Le site, qui comprend toute la partie nord d'un monticule, a livré nombre d'outils et d'objets, parmi lesquels des éléments représentatifs des Tchippewayans proto-historiques, de la tradition de Taltheili récente, moyenne et ancienne et du Prédorset, ainsi que d'autres qui n'ont pu être attribués.

On a effectué diverses recherches dans le sud et le centre du Yukon, et notamment un relevé de la région des lacs Tatchun et Frenchman près de Carmacks, des fouilles de sondage pour déterminer la nature des vestiges du site historique de Fort Reliance au nord de Dawson, et le dégagement de l'emprise de reconstruction de la route de l'Alaska à l'ouest de Whitehorse. Ce dernier projet, effectué à la demande du ministère des Travaux publics qui l'a subventionné, n'a donné que des découvertes isolées et peu importantes.

Le relevé des lacs Tatchun et Frenchman a porté sur des sites signalés en 1981 par une firme d'experts-conseils au service de la Commission d'énergie du Nord canadien. On a découvert que l'un des sites du lac Frenchman s'étendait sur plus d'un acre, mais que les dépôts archéologiques étaient très minces et dispersés. Un autre site, entre les deux lacs, a révélé un atelier de production de microlames. Ce centre d'activité qui n'occupe que quelques mètres a livré un ensemble technologique assez pur illustrant les diverses étapes de la production des microlames, technique très spécialisée qui présente un intérêt archéologique particulier.

C'est François Mercier qui a fondé Fort Reliance en 1874 pour le compte de l'Alaska Commercial Company. C'est toutefois Leroy N. «Jack» McQuesten qui a construit le poste de traite et qui l'a administré pendant la plus grande partie de son existence (de 1874 à 1886). Parmi les autres pionniers du Nord qui ont fréquenté le poste, mentionnons A. Mayo, A. Harper et J. Ladue. On connaissait l'existence sur le site de puits de surface, d'objets historiques et d'objets de pierre datant de la préhistoire ou de la période de contact, mais aucune fouille n'avait été effectuée pour déterminer avec exactitude l'état du site et son intérêt pour des recherches futures et pour le patrimoine historique. On a découvert que le site était en bon état, même si l'érosion avait partiellement effacé la portion qui longe la rivière Yukon. Les fondations de la plupart des cabanes du poste de traite semblent avoir subsisté, de même que d'autres structures parmi lesquelles un certain nombre de dépressions de maisons semi-souterraines sans doute occupées par des Indiens Hans. Ces maisons, où l'on a fait des fouilles partielles, sont contemporaines du poste de traite. Par contre, on a découvert à quelques endroits un petit nombre d'objets de pierre beaucoup plus anciens, précédant le poste d'un nombre indéterminé de décennies ou de siècles. Étant donné son caractère intact et le fait qu'il recèle des vestiges de constructions et des objets, ce site pourrait être l'un des plus importants du genre dans le Nord-Ouest canadien.

On a procédé à une reconnaissance archéologique de la basse Peel et de la basse Arctic Red, ainsi que du Mackenzie entre l'Arctic Red et le delta. Cette reconnaissance a permis de découvrir dix sites appartenant à la préhistoire récente ou à la période historique. Les phénomènes fluviaux semblent expliquer le peu de vestiges archéologiques dans cette région basse et faiblement drainée.

Projets pour 1984-1985
On ne prévoit pas reprendre avant 1985 les travaux sur le terrain, notamment aux grottes Bluefish et dans les environs, pour avoir le temps de traiter la grande quantité d'informations obtenues en 1983.

Au cours de la prochaine saison, des relevés et des fouilles archéologiques auront lieu dans la région de la plaine Anderson. La reconnaissance de la région du bas Mackenzie se poursuivra avec l'examen d'une série de petits lacs situés plus en hauteur au nord du lac Travaillant.

Des recherches archéologiques seront effectuées au cap Bathurst et dans l'île Devon (T.N.-O.).

Musée national des sciences naturelles

Division de la zoologie des vertébrés

Attributions
La Division de la zoologie des vertébrés contribue à la connaissance des espèces animales du Canada en effectuant des enquêtes exhaustives sur la faune, en mettant en oeuvre des programmes de recherche sur le terrain, en conservant d'importantes collections et en menant des recherches en systématique, en taxinomie et en zoogéographie.

La Section de l'éthologie des vertébrés effectue des études sur le comportement des vertébrés, en particulier des oiseaux et des mammifères. Depuis 1968, cette section a consacré des études aux rapports entre différentes espèces d'animaux de l'Arctique, ainsi qu'aux adaptations éthologiques qui leur permettent de survivre dans les environnements de l'Extrême-Arctique. La plupart des recherches sur le terrain ont été effectuées à la station de recherches de l'Extrême-Arctique du Musée national des sciences naturelles, située au col Polar Bear dans l'île Bathurst (Territoires du Nord-Ouest.)

Travaux accomplis en 1983-1984
La Section de l'éthologie des vertébrés a mené un important programme de baguage des Mouettes blanches. Le Projet d'étude du plateau continental polaire et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont fourni leur soutien logistique. Plus de 500 Mouettes blanches ont été baguées à Resolute Bay, Grise Fiord, dans l'île Seymour et sur la presqu'île Brodeur de juin à août; de nouvelles colonies ont été découvertes dans l'île Ellesmere, dans l'île Devon et sur la péninsule Brodeur. On sait désormais que les glaciers et les champs de glace au nord de Makinson Inlet, l'île Ellesmere et les plateaux désertiques de la presqu'île Brodeur sont des endroits très importants pour la reproduction des Mouettes blanches dans l'est de l'Arctique.

On a retourné des bagues provenant d'oiseaux retrouvés dans l'ouest du Groenland.

Projets pour 1984-1985
Le programme de baguage des Mouettes blanches se poursuivra de la mi-juin à août. De plus, certains travaux d'entretien seront effectués à la station de recherches de l'Extrême-Arctique du Musée national des sciences naturelles dans l'île Bathurst.

Division de la paléobiologie

Attributions
La Division recueille des spécimens de vertébrés du Pléistocène dans le Nord canadien, les conserve et les décrit en vue de reconstituer l'histoire des vertébrés dans cette région à l'époque glaciaire.

Travaux accomplis en 1983-1984
On a effectué des travaux sur le terrain dans les régions de Dawson, Sixtymile et Carmacks au Yukon du 30 juillet au 15 août. Ces recherches ont permis de recueillir de nombreux restes de vertébrés de la période glaciaire, dont les plus intéressants sont deux os de chameaux, huit crânes de boeufs musqués (espèce de la toundra et espèce du boeuf musqué casqué, celle-ci étant éteinte), un maxillaire de carcajou et un très beau crâne d'ours grizzli provenant d'une nouvelle localité de la région de Carmacks. Cette localité représente la limite méridionale connue de la faune glaciaire typique du Wisconsin tardif au Yukon.

Projets pour 1984-1985
En août et au début de septembre se poursuivra la collecte des restes de vertébrés de la période glaciaire dans les régions d'Old Crow, de Dawson et de Sixtymile, au Yukon.

Office national de l'énergie

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Attributions

En vertu de la Loi sur l'Office national de l'énergie de 1959 et de ses modifications subséquentes, l'Office a deux rôles principaux : le premier est de réglementer, dans l'intérêt du public, des secteurs précis des industries du pétrole, du gaz et de l'électricité; le second est de conseiller le gouvernement sur toute question relative à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques.

L'Office est un organisme de réglementation qui délivre, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, des certificats de commodité et de nécessité publiques autorisant la construction et l'exploitation des conduites d'hydrocarbure, des gazoducs et des oléoducs de dérivés du pétrole, interprovinciaux et internationaux, ainsi que des lignes à haute tension à usage international et de certaines à usage interprovincial. Il délivre également des permis autorisant l'exportation du pétrole, du gaz et de l'électricité ainsi que l'importation du gaz et du pétrole lourd. L'Office émet aussi des ordonnances sur la sécurité relatives aux pipelines et fixe les droits, les tarifs et les méthodes de comptabilité des sociétés de pipelines transportant le pétrole et le gaz et relevant de sa compétence. Il règlemente enfin les croisements de pipeline par les services d'utilité publique.

Il fait partie du second rôle de l'Office d'enquêter, à l'occasion, sur des aspects particuliers de l'industrie énergétique et de rédiger des rapports afin d'informer le gouvernement, le Parlement et le grand public. L'Office effectue aussi des études et rédige des rapports à la demande du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

L'Office est également chargé de l'application de certains aspects de la Loi sur l'administration du pétrole, et plus particulièrement de l'imposition et de la perception de taxes sur l'exportation du pétrole brut et de certains produits pétroliers ainsi que de la réglementation du prix du gaz naturel sur les marchés interprovincial et étranger.

Loi sur le pipeline du Nord

La Loi sur le pipeline du Nord, adoptée le 12 avril 1978, a autorisé la construction d'un gazoduc au Canada le long de la route de l'Alaska, ainsi que la création de l'Administration du pipeline du Nord, chargée de surveiller les travaux d'installation. En vertu de certaines conditions de la loi, la compagnie doit obtenir l'approbation de l'Office et du Ministre chargé de l'application de la loi.

Les attributions de l'Office portent surtout sur le financement et les tarifs, l'approbation des devis descriptifs des canalisations, la délivrance d'ordonnances de mise en service ainsi que la réglementation de l'exploitation du pipeline.

Travaux accomplis en 1983-1984

La situation incertaine qui régnait dans le monde entier quant aux perspections en matière énergétique a eu de multiples effets sur les sujets du ressort de l'Office. On a par exemple remis l'audience qui devait porter sur le Projet-pilote de l'Arctique pour permettre à ses promoteurs de sonder les marchés européens susceptibles de s'intéresser au gaz naturel liquéfié (GNL). La réalisation des conditions socio-économiques et environnementales qu'on avait imposées précédemment a permis de donner l'approbation finale à la construction de l'oléoduc interprovincial allant de Norman Wells dans les T.N.-O. à Zama en Alberta.

Au cours de l'année 1983, l'Office a entrepris de revoir ses règles de pratique et de procédure et ses règlements se rapportant aux renseignements exigés dans les demandes qu'on lui soumet ainsi qu'à la sécurité et à la conception des pipelines. De plus, il a travaillé en étroite collaboration avec les représentants de l'industrie et l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada afin d'établir de nouveaux règlements concernant la construction et l'exploitation du pipeline sous-marin.

En se basant sur les nouvelles conditions et circonstances, le personnel a entrepris une nouvelle étude visant à mettre à jour les prévisions publiées par l'Office en 1981 et concernant l'offre et la demande d'énergie d'ici l'an 2000. L'Office doit faire paraître ce rapport au cours de l'été 1984. En 1983, l'Office a entrepris, entre autres projets, d'étendre son programme de communication avec le public. Afin de favoriser la participation des groupes d'intérêt public et de l'industrie touchés par ses décisions, de leur faire mieux comprendre son rôle et de les sensibiliser, l'Office a continué de publier son programme de réglementation trimestriel, un rapport complet sur l'état de ses activités en ce domaine, et a amorcé la publication de bulletins d'information concernant les multiples fonctions et activités de l'Office.

Audiences publiques

Durant la période à l'étude, l'Office a tenu des audiences publiques à plusieurs endroits au Canada. Les points suivants permettront de mettre en lumière les audiences qui ont porté sur des faits et des projets ayant une certaine influence sur le développement du Nord canadien.

Commission d'énergie du Nord canadien (CENC)

En janvier 1983, le ministre des Affaires indiennes et du Nord a chargé le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de demander à l'Office des conseils au sujet de certains aspects du fonctionnement de la Commission d'énergie du Nord canadien[1], dont les frais de service, la structure tarifaire, les principes généraux de tarification et la réglementation de la Commission.

Durant les mois de juin et juillet, l'Office a tenu plusieurs audiences publiques dans neuf collectivités des deux territoires; un rapport à ce sujet a été publié en octobre 1983.

Afin de permettre la réalisation de toutes les étapes nécessaires à l'instauration d'un schéma de réglementation sur les tarifs, l'Office a recommandé que tous les changements proposés dans le rapport entrent en vigueur le 1er avril 1985.

---

[1] La Commission, une société de la Couronne, produit, achemine et distribue l'électricité au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest depuis ses centrales hydro-électriques et diesel.

Office national du film

Le 20 février 1984, en réponse aux recommandations de l'Office, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien, M. John Munro, a annoncé que d'importants changements viendraient modifier l'avenir de la Commission d'énergie du Nord canadien dont « . . . la réglementation de la Commission d'énergie du Nord canadien par un groupe d'experts de l'Office national de l'énergie», la participation des territoires dans la réglementation des tarifs et le déménagement progressif de l'administration centrale de la Commission à Yellowknife.

Projet-pilote de l'Arctique

En février 1982, l'Office a entrepris la tenue d'une audience sur la requête de l'Arctic Pilot Project Inc. concernant la construction d'un gazoduc et d'une usine de liquéfaction dans l'île Melville, dans l'Arctique, le transport du gaz naturel liquéfié (GNL) par des méthaniers brise-glace vers un port de l'Est du Canada où il pourrait être de nouveau gazéifié et enfin, l'exportation du gaz naturel vers les États-Unis.

À la fin du mois de juillet 1982, les promoteurs du projet-pilote de l'Arctique ont déclaré qu'ils étudiaient la possibilité de vendre du GNL aux marchés européens plutôt qu'au marché américain. Par conséquent, la *TransCanada Pipelines* a demandé de retarder indéfiniment sa requête concernant la construction de l'usine de regazéification dans l'Est du pays puisque l'exportation du gaz vers l'Europe la rendrait inutile. L'Office a accédé à cette requête et le 31 août 1982, elle annulait toutes les démarches.

En juin 1983, l'Office a avisé les promoteurs du projet qu'ils avaient jusqu'au 1er décembre pour soumettre leurs opinions concernant l'avenir du projet-pilote de l'Arctique et pour lui faire savoir notamment s'ils désiraient qu'on maintienne la situation actuelle ou qu'on interrompe le projet. Les promoteurs ont opté pour la première solution. En mars 1984, l'Office a demandé aux promoteurs et aux autres parties s'ils désiraient annuler leur demande.

Interprovincial Pipe Line (Norman Wells)

En 1982, l'Office émettait à l'Interprovincial Pipe Line (NW) Ltd. un certificat visant la construction d'un oléoduc de près de 866 kilomètres, qui servirait aussi au transport du gaz et qui irait de Norman Wells dans les T.N.-O. à Zama Lake dans le Nord de l'Alberta.

Au départ, l'Interprovincial avait envisagé de terminer la construction de l'oléoduc vers la fin de 1983 et d'en commencer l'exploitation au début de 1984. Toutefois, ce calendrier a été modifié le 30 juillet 1981 lorsque le gouvernement a annoncé, lors de l'approbation du projet, qu'il avait imposé un délai de deux ans pour le début des travaux sur place et un ajournement de deux ans et demi pour le début de la construction de l'oléoduc.

Au cours de 1983, l'Office a poursuivi l'étude des rapports de l'interprovincial Pipe Line (NW) Ltd. concernant la géotechnique, l'écologie et l'ingénierie. Le 10 juin 1983, après cette étude, l'Office a émis le permis de construction pour l'oléoduc. Après l'avoir aussi soumis à son étude, l'Office approuvait le 2 novembre 1983 le Plan de protection de l'environnement. Durant toute l'année, l'Office a surveillé les activités de construction de très près.

Renseignements

Publié en avril 1984, le rapport annuel de 1983 de l'Office donne un aperçu plus complet des activités menées au cours de l'année. Il est possible de se le procurer ainsi que d'autres publications concernant l'Office, en s'adressant aux Services d'information de l'Office national de l'énergie, Ottawa, K1A 0E5, téléphone: (613) 593-6936.

Fonction économique: [1]

Attributions

Le rôle de l'Office national du film consiste à réaliser des films, des films en boucles, des films fixes, des ensembles de diapositives et des montages de photographies illustrant le Nord canadien, ses habitants et leurs activités, ses industries, ses ressources et ses institutions; il distribue ce matériel au Canada et à l'étranger et assure la diffusion dans le Nord de tous les documents susceptibles de mieux faire connaître le Canada et de ceux qui portent sur des sujets d'intérêt national. Il conseille en outre les organismes du gouvernement fédéral dans le domaine des média audiovisuels et s'occupe de la planification, la réalisation et la distribution des films éducatifs ou autres demandés par divers ministères.

Travaux accomplis en 1983-1984

Durant l'année, l'Office national du film a continué à prêter main-forte à la société Nunatsiakmiut de Frobisher Bay, dans les *T.N.-O.* La société a tourné son premier film 16 mm, *Between the Two of us*, réalisation en couleurs d'une durée de quarante minutes pour laquelle l'Office a fourni tous les services techniques nécessaires. Forte du succès remporté par son premier film, la société Nunatsiakmiut a commencé à travailler à trois nouveaux films d'une durée de trente minutes chacun et qui portent sur l'éducation dans l'Arctique. L'Office a de nouveau apporté une aide technique appropriée, dont des services de développement, de mixage, de titrage et de finition. La société Radio-Canada à Yellowknife avait prévu la télédiffusion de ces trois films pour le mois de mars 1984.

L'ONF a continué à aider les sociétés de communications cries de la région de la baie James, au Québec. La Société de communications du lac Mistassini a entrepris de traduire en langue crie certaines réalisations de l'ONF. Aidée par les conseils de l'Office, elle a de plus entamé un programme de recherche sur les besoins en communications des habitants de la région et sur la possibilité d'établir des installations de réalisation sur l'ensemble du territoire de la baie James.

---

[1] Les dépenses de l'Office national du film *ne* figurent *pas* dans le Programme annuel des dépenses dans le Nord.

Équipe de l'ONF en tournage aux chutes Virginia, rivière Nahanni.

L'ONF a entrepris la réalisation d'un film traitant de l'écologie de la glace de mer, *The Edge of Ice*, qui a été tourné à la terre de Baffin. Pour la première fois dans l'histoire de l'ONF, on a choisi le personnel de réalisation parmi les membres de la société Nunatsiakmiut. Ce vaste projet se poursuivra en 1984-1985.

Au cours du mois de septembre 1983, une équipe de l'Office national du film a tourné de façon intensive dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Le représentant de la distribution a participé à la collecte de matériel pour le film d'IMAX d'une durée de 15 minutes intitulé *Au fil de l'eau (River Journey)*; il devait être présenté à l'exposition internationale de Louisiane, à la Nouvelle-Orléans, du 12 mai à la fin octobre 1984. Le ministère des Affaires extérieures lui ayant commandé la réalisation d'un film sur le thème de l'exposition, «Les rivières et l'eau fraîche, un mode de vie», l'équipe a filmé dans le delta du Mackenzie, près des rivières Porcupine, Bell, Little Bell et Nahanni ainsi que dans les monts Richardson.

En 1983-1984, le studio Multi-Media a terminé deux jeux de diapositives: La Préhistoire de Terre-Neuve et du Labrador, qui est la 67e partie de la série en cours *Histoire du Canada en images*, dont la coproduction est assurée par le Musée national de l'homme des Musées nationaux du Canada, et *Whitehorse/Yellowknife*, qui font partie des villes canadiennes présentées dans le cadre de la série «Air», coproduite par le ministère des Affaires extérieures du Canada.

En 1983, on a terminé la version anglaise de *Debout sur leurs terres (Our Land, Our Truth)* ainsi que la version française de *Beyond the Frontier (Aux limites du possible)* et de *Charting the Frozen Sea (La mer de Beaufort)*.

Nord de la Colombie-Britannique et Yukon

Le Nord de la Colombie-Britannique et le Yukon sont desservis par la cinémathèque de l'ONF à Prince George et par celle qu'administre le département du Patrimoine et des Ressources culturelles du Yukon à Whitehorse. Cette dernière achète les copies de l'ONF au prix coûtant, et reçoit la plupart des réalisations des ministères fédéraux. Ces deux cinémathèques ont enregistré 24 000 prêts durant l'année 1983-1984. Elles ont en outre bénéficié du service de soutien que leur a fourni la cinémathèque régionale de l'ONF à Vancouver.

Le Centre de télédiffusion «Knowledge Network», qui dessert l'ensemble de la Colombie-Britannique et la moitié sud du Yukon, appartient à la province, laquelle en assure aussi l'exploitation. Des enquêtes récentes ont montré que le service jouissait d'un auditoire considérable dans la partie la plus au nord du réseau. Au cours de l'année à l'étude, on a télédiffusé plus de 1 300 films de l'ONF.

La cinémathèque du Yukon a entrepris l'établissement d'une collection de bandes magnétoscopiques et fait face présentement à une demande de plus en plus forte de vidéo-cassettes.

Territoires du Nord-Ouest

En plus de poursuivre son service de prêt de films à la région, le bureau de l'ONF à Edmonton, qui dessert Yellowknife et l'Ouest des Territoires du Nord-Ouest, a organisé des présentations publiques et des activités commerciales en 1983-1984.

Durant les fêtes du 25e anniversaire de Inuvik qui ont eu lieu en juillet, le bureau d'Edmonton en collaboration avec le Service du Nord de Radio-Canada, a mis sur pied un important festival du film. D'entrée libre pour le public, ce festival s'est poursuivi pendant cinq jours à la salle Ingamo du Centre d'accueil autochtone. Le festival, dont le thème était «Soixante ans dans le Nord en images», présentait des films sur le Nord faisant partie du répertoire de l'O.N.F. et beaucoup de nouveautés, dont la première du film *The Last Mooseskin Boat*. Le programme de 30 films comprenait également six films provenant d'entreprises privées. Le public a apprécié toutes les présentations et, certains soirs, on a même dû prévoir des places debout tant la salle était comble. Mille personnes se sont présentées au cours des cinq jours qu'a duré le festival.

À Yellowknife, la présentation publique du film *The Last Mooseskin Boat*, organisée par le département de l'Information des Territoires du Nord-Ouest et le bureau de l'ONF à Edmonton, a attiré environ 300 spectateurs.

Du point de vue commercial, le bureau d'Edmonton s'est renseigné sur le programme de science du département de l'Éducation des T.N.-O. et a fourni environ 15 films, choisis en vue d'une séance de visionnement à l'intention des directeurs du centre de ressources en éducation tenue au mois de mai 1983. On a très bien accueilli les documents et 30 films de l'ONF, dont la plupart étaient enregistrés sur bandes magnétoscopiques, ont été achetés pendant la période s'étalant jusqu'en mars 1984.

Le bureau de l'ONF à Ottawa, qui dessert l'Est de l'Arctique, possède une cinémathèque d'environ 1 200 copies dont l'usage est réservé exclusivement aux habitants du Nord. De plus, il est possible d'obtenir sur demande des copies du répertoire d'Ottawa. Les usagers de l'Est de l'Arctique ont loué 860 films au cours de l'année 1983.

Projets pour 1984-1985

On étudie présentement la possibilité d'aider l'Inuit Broadcasting Corporation (société inuit de radiodiffusion) dans la réalisation d'un atelier théâtral qui se tiendra à Cambridge Bay en avril 1984. On comptera plusieurs membres de la société Nunatsiakmiut parmi les participants.

Le studio Atlantic a filmé la conférence inuit du Cercle polaire qui a eu lieu à Frobisher Bay en juillet 1983; un film de 30 minutes portant uniquement sur cette conférence sortira sans doute en 1984.

Le studio Multi-Media aura plusieurs travaux en cours en 1984-1985: la série *Canada's High Arctic*, qui comprendra cinq films fixes sonores destinés aux classes du secondaire; *Toonik Time*, un film fixe sonore faisant partie de la série *Canadian Holidays and Festivals* qui s'adressera aux élèves du primaire et du premier cycle secondaire; *Minnie Freeman*, un film fixe sonore, inspiré du livre de Minnie Aodla Freeman illustré par Alootook Ipellie *Life Among the Qalunnat* et faisant partie de la série en cours *Between cultures*; *Life Among the Padlimiut Eskimo*, qui comprendra deux ou trois films fixes sonores qui raconteront la vie auprès d'un esquimau Caribou de 1933 à 1944; *Rush to the Klondike*, un film fixe sonore faisant partie de la série *Oral History*; et enfin, *Native Communities*, une série de films fixes sonores destinée au niveau secondaire; l'un d'entre eux sera tourné dans les Territoires du Nord-Ouest.

À la demande du département de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest, le bureau d'Edmonton a terminé l'organisation d'une série de séances de visionnement qui se dérouleront à Yellowknife au mois de mai. Le choix des films se fondera sur l'usage qu'on pourra en faire pour l'apprentissage des valeurs au cycle secondaire. Les thèmes proposés sont les suivants: les problèmes d'alcool et de drogue, la violence à la maison et l'initiation à la vie quotidienne. De plus, le centre Yellowknife a proposé que cette cinémathèque, qui comprend 3 400 films, puisse offrir aux gens du Nord un certain nombre de films de l'ONF en recevant le titre de dépôt de l'ONF pour le titre choisi. Cette proposition a reçu notre accord et nous procédons présentement au choix et à l'évaluation des réalisations. Le nouveau service entrera en vigueur le 15 septembre 1984.

Attributions

Le Ministère est chargé de la recherche et de la gestion dans le domaine des pêches pour l'ensemble du Nord canadien. Il détient son mandat en vertu de plusieurs lois, notamment la Loi sur les pêcheries. Il s'occupe, en outre, de la mise en oeuvre des programmes d'océanographie et d'hydrographie ainsi que de la coordination des politiques et des programmes du gouvernement fédéral relatifs aux océans.

Gestion des pêches

Fonction économique: Recherches à court terme

Les recherches et la gestion dans le domaine des pêches relèvent de quatre régions du MPO: la Région du Pacifique (Yukon), la Région de l'Ouest (T.N.-O), la Région du Québec (Arctique est et nord du Québec) et la Région de Terre-Neuve (mer du Labrador et détroits d'Hudson et de Davis). Les agents des pêches des territoires s'occupent des programmes d'inspection et de l'application des règlements et assument, dans une certaine mesure, des fonctions de gestion. Les bureaux régionaux de Vancouver, Winnipeg, Québec et St. John's fournissent une aide professionnelle pour les pêches et la gestion de l'habitat du poisson, tandis que l'Administration centrale, située à Ottawa, s'occupe de l'élaboration des politiques. L'Institut des eaux douces de Winnipeg, la Station de biologie de l'Arctique à Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec), ainsi que le Centre des pêches de l'Atlantique nord-ouest, à St. John's (Terre-Neuve), effectuent des travaux de recherche sur l'Arctique.

Direction de la recherche sur les ressources (Administration centrale)

Attributions

La Direction élabore les politiques à l'échelon national, et coordonne l'évaluation des ressources ainsi que les recherches connexes en matière de pêche dans l'Arctique et dans d'autres régions du Canada. La Direction représente le Ministère auprès des comités interministériels chargés des questions du Nord.

Travaux accomplis en 1983-1984
La Direction de la recherche sur les ressources a participé aux activités de la Commission d'évaluation environnementale de la mer de Beaufort, à l'élaboration de la politique du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, relativement à la conservation et à l'utilisation des terres, et au projet pilote de l'Arctique. La Direction a continué de s'intéresser aux projets de financement de la recherche et du développement en matière d'énergie et de transport, ainsi qu'à la conclusion de l'accord de développement économique avec les T.N.-O. Elle a notamment:

- représenté le MPO aux réunions dans le cadre de la Convention sur le Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et présidé le sous-comité sur les poissons et mammifères marins rattaché au Comité sur le statut des espèces menacées de disparition du Canada (CSEMDC);

- participé à l'atelier du MAINC consacré à l'élaboration d'une politique de conservation pour le Nord;

- rédigé le rapport annuel sur les cétacés;

- contribué à l'élaboration d'un projet de politique concernant les parcs marins de Parcs Canada;

- participé, aux côtés de Sciences et Levés océaniques, à l'élaboration d'une proposition révisée dans le cadre du Plan d'action du programme des activités pétrolières et gazières dans le Nord (PAPGN), et joué un rôle dans l'élaboration des projets internes portant sur les questions d'environnement marin;

- participé aux réunions du Fonds mondial pour la nature (Canada), dans le cadre du projet «les baleines et l'océan», et financé des études sur les habitats menacés des bélugas et des baleines franches, sur la population des bélugas, narvals et baleines franches, et sur les méthodes de communications des narvals.

Projets pour 1984-1985
La Direction prévoit jouer un rôle actif dans la coordination des programmes de recherche sur l'habitat et les pêches pour l'ensemble de l'Arctique, et dans la collecte de données scientifiques permettant de préciser la conception et le rôle stratégique du Ministère dans la conservation des ressources de l'Arctique. Elle apportera son concours à l'élaboration de la politique sur les parcs marins de l'Arctique et de la politique du MAINC en matière de conservation et de planification de l'utilisation des terres. La Direction continuera de s'intéresser activement à tous les aspects de la recherche ou des travaux dans le Nord qui ont un rapport direct avec la ressource halieutique, notamment les études sur la circulation des navires dans le cadre du projet pilote de l'Arctique et l'étude sur les incidences environnementales dans la mer de Beaufort.

Direction de la gestion de l'habitat du poisson (Administration Centrale)

Fonction économique: Progrès économique (autres)

Attributions
La Direction seconde et conseille les hauts fonctionnaires d'Ottawa et le personnel des bureaux régionaux sur toutes les questions de politiques, de programmes et d'études liées à la gestion de l'habitat du poisson dans le Nord. Elle participe à l'élaboration des politiques touchant la gestion et la protection de l'habitat du poisson dans l'Arctique, et représente l'Administration centrale auprès de divers comités interministériels s'occupant du développement du Nord et de la protection de l'environnement.

Travaux accomplis en 1983-1984
La Direction de la gestion de l'habitat du poisson a participé à divers travaux de la Commission d'évaluation environnementale de la mer de Beaufort, notamment la préparation du document final du MPO et la coordination de la participation du Ministère aux audiences publiques. Elle a poursuivi son étude des répercussions de la politique du MAINC touchant l'utilisation des terres du Nord, ainsi que des mesures à prendre pour mettre en oeuvre cette politique. Le personnel a participé également à la coordination des renseignements destinés au Groupe de travail sur la conservation de l'environnement du Nord, et a continué de fournir des conseils au MAINC sur la politique d'exploitation au large des côtes, par le biais du Comité interministériel d'évaluation de l'environnement (CIEE).

La Direction a étudié le rapport et les recommandations issus du débat public sur les principes devant régir l'exploitation minière des placers du Yukon, et a organisé des consultations avec le MAINC et le ministère de l'Environnement afin de mettre au point un cadre de réglementation approprié.

Projets pour 1984-1985
La Direction poursuivra ses travaux sur l'évaluation de l'environnement dans la mer de Beaufort et examinera le rapport et les recommandations de la Commission.

Elle étudiera le projet Bent Horn de Panarctic, ainsi que celui de la Consolidated Magnorth Oakwood concernant le détroit de Lancaster. Elle poursuivra la mise en oeuvre du programme d'utilisation des terres et aidera à élaborer des règlements permettant de surveiller la qualité des effluents et d'autres aspects de l'exploitation des placers, afin d'assurer la protection du poisson et de son habitat. Le personnel participera également à l'élaboration du Plan de développement du bassin du fleuve Mackenzie, ainsi qu'à l'étude sur la réglementation du Nord dirigée par le MAINC.

Direction des affaires des autochtones et de l'Arctique (Administration Centrale)

Fonction économique: Services généraux du gouvernement [1]

Attributions

Créée en 1982, la Direction est chargée, au sein du Ministère, d'élaborer les politiques, de coordonner les programmes et de donner des conseils sur toutes les questions relatives aux autochtones ayant quelque incidence sur le mandat du Ministère. Les membres du personnel de la Direction représentent le Ministère au sein des équipes gouvernementales mises sur pied pour trouver une solution acceptable aux imposantes revendications territoriales des autochtones. En 1984, le mandat de la Direction a été élargi et son nom modifié pour lui permettre d'intervenir dans l'Arctique, au sein du groupe des Pêches dans le Pacifique et en eaux douces. En effet, en vertu des règlements négociés et de la suite donnée aux revendications, les questions autochtones influeront à l'avenir sur les politiques et les programmes de gestion des pêches dans le Nord canadien. C'est pourquoi, la Direction offre maintenant aux hauts fonctionnaires des conseils et des recommandations sur les questions relatives à l'Arctique.

Travaux accomplis en 1983-1984

Le personnel a représenté le Ministère au sein des équipes de négociation qui ont cherché à conclure un accord de principe avec le Conseil des Indiens du Yukon (CIY) et l'entente finale avec le Comité sur les droits des peuples aborigènes (CDPA). La Direction a contribué à clarifier la position du gouvernement sur la conclusion d'un accord de principe relatif à la faune sauvage avec les Inuit Tapirisat du Canada (ITC), et elle a délégué un représentant aux négociations avec les Dénés et les Métis qui se sont ouvertes début 1984. La Direction a participé également, au nom du Ministère, aux conférences constitutionnelles sur les droits des autochtones qui se sont tenues en mars 1983 et mars 1984.

Projets pour 1984-1985

Les travaux relatifs aux revendications territoriales devraient atteindre leur point culminant au moment où s'accéléreront les négociations importantes avec les Dénés et les Métis, tandis que celles avec le CIY et les ITC s'achemineront graduellement vers des ententes finales. Les négociations portant sur les revendications des Inuit du Labrador se dérouleront probablement en 1984, après la ratification de l'entente finale avec le CDPA. La Direction continuera de jouer un rôle de premier plan dans les discussions qui se poursuivront sur l'établissement des droits des autochtones qui a résulté des conférences constitutionnelles de 1983 et 1984.

Région de l'ouest
Gestion des pêches, territoires du nord

Services sur le terrain

Attributions

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les Services sur le terrain sont chargés de l'application des règlements, de l'inventaire de la récolte et de la mise en oeuvre, à l'échelle locale, des programmes de gestion. Les agents des pêches veillent à l'application de la *Loi sur les pêcheries* et de ses règlements connexes. Les biologistes de cette région recueillent des données sur l'exploitation des ressources au niveau local.

Travaux accomplis en 1983-1984

En sensibilisant le public et en faisant appliquer la loi et les règlements, les agents ont tenté de susciter une prise de conscience du problème de la conservation et de réduire le gaspillage dans la pratique de la chasse à la baleine. Des efforts semblables ont été déployés pour protéger l'habitat du poisson et des mammifères marins. Le personnel a continué de participer aux comités interministériels sur l'utilisation et la répartition des ressources.

Projets pour 1984-1985

Le personnel des Services sur le terrain, d'Inuvik à Frobisher Bay, poursuivra la mise en oeuvre des programmes d'application directe et préventive de la loi et des règlements dans toutes les régions. L'accent sera mis à nouveau sur la collaboration avec les pêcheurs et les chasseurs de mammifères marins en vue de réduire le gaspillage des ressources imputable à de mauvaises pratiques de pêche et de chasse et à une manutention inadéquate des prises.

La priorité sera accordée également au respect des quotas de capture de narvals dans les secteurs névralgiques. Dans la plupart des régions, les associations de pêcheurs et de trappeurs prennent de plus en plus conscience des problèmes - survenus dans le passé - et assument peu à peu une responsabilité plus directe dans l'attribution judicieuse des étiquettes de narval. Un effort concerté sera entrepris également pour améliorer et accélérer les campagnes de sensibilisation au problème de la conservation, ainsi que pour favoriser la collecte de données exactes sur les captures.

La politique de restriction de la pêche commerciale dans le Grand lac des Esclaves se poursuivra, de même que les discussions avec les pêcheurs en vue de perfectionner le plan de gestion actuel. On continuera de surveiller la pêche commerciale dans le Grand lac des Esclaves. Dans chaque région administrative, on prélèvera des échantillons à l'usine trois fois par année, notamment pour les corégones dont on mesurera la longueur, l'âge et le poids. On surveillera la pêche au saumon du Mackenzie dans la rivière Buffalo, ainsi que la pêche domestique de cette espèce à Buffalo Lake.

À l'usine de transformation de Cambridge Bay, on prélèvera des échantillons sur les prises d'ombles chevaliers dans la région de Cambridge Bay. On surveillera la pêche au doré jaune dans les lacs Kakisa et Thathlina. Des données sur la pêche de subsistance seront recueillies dans la mesure du possible. On prévoit d'entreprendre au moins trois enquêtes partielles à Hay River, Fort Resolution et Dettah Village.

On prévoit également de procéder à une inspection du panier des pêcheurs et à des prélèvement d'échantillons biologiques sur les prises sportives dans la rivière Kakisa. En outre, on surveillera les prises des pêcheurs à la ligne dans les lacs ensemencés (ex.: lacs Polar, Upper Cabin et Sandy). Des prélèvements seront effectués sur les prises afin de déterminer divers paramètres biologiques.

Des membres du personnel de Frobisher Bay surveilleront la chasse au morse près d'Igloolik, où l'on effectuera au moins trente séries de prélèvements et de mesures. Les prises commerciales dans la région de l'inlet Rankin feront l'objet d'un prélèvement. Une expérience de pêche au filet sera pratiquée dans la rivière Sylvia Grinnell afin d'évaluer la taille et l'âge des ombles chevaliers qui pénètrent dans cette rivière.

---

[1] À noter qu'en raison de sa nature, cette activité est classée sous la fonction économique «Services généraux du gouvernement». Toutefois, le financement est accordé au titre de la fonction économique «Recherches à court terme».

Évaluation des ressources de l'Arctique

Fonction économique: Recherches à court terme

Attributions

La Section d'évaluation des ressources de l'Arctique effectue des dénombrements, évalue les stocks et les habitats, et supervise l'application des programmes qui permettent au Ministère d'analyser efficacement les énoncés d'incidences environnementales. De plus, elle établit et met en oeuvre les principes directeurs de la gestion des poissons et des mammifères marins dans les T.N.-O.

Travaux accomplis en 1983-1984

Gestion des poissons et des mammifères marins

On a achevé l'évaluation des stocks de touladis dans les lacs intérieurs de la région de Keewatin, ainsi que des stocks d'ombles chevaliers dans l'île Victoria. On a disposé une bordigue dans la rivière Rat (ouest de l'Arctique) afin de dénombrer et d'étiqueter les remontes d'ombles chevaliers. L'étude portant sur l'identification et la migration des stocks de catégories dans le Grand lac des Esclaves s'est poursuivie. On a surveillé l'effort de pêche sportive dans les lacs ensemencés de la région de Hay River et Yellowknife, dans la rivière Kakisa et dans la région d'Inuvik, l'effort de pêche commerciale dans le Grand lac des Esclaves, la pêche au doré jaune dans les lacs Kakisa et Thathlina, et la pêche à l'omble chevalier dans les régions de Cambridge Bay et de l'inlet Rankin. L'évaluation des stocks de hareng du Pacifique dans la région de Tuktoyaktuk, ainsi que l'étude sur les filets-trappes utilisés dans le Grand lac des Esclaves se sont poursuivies. En outre, on a élargi le programme de pêches expérimentales dans l'île Baffin, en collaboration avec le Service de la faune des T.N.-O.

Des études pilotes sur l'inspection du panier des pêcheurs, améliorées pour permettre une évaluation économique de la pêche sportive, ont été entreprises dans plusieurs localités des Territoires du Nord-Ouest.

On a supervisé la chasse au béluga dans le delta du Mackenzie grâce à un programme amélioré de prélèvements d'échantillons biologiques qui a permis d'évaluer l'âge, la taille et le degré de maturité des animaux capturés. D'autres études sur le béluga ont porté, notamment, sur un dénombrement aérien et terrestre des animaux de la région du détroit de Cumberland et du fjord Clearwater en août, ainsi que sur une surveillance de la chasse à ces endroits et dans les communautés de Whale Cove et d'Eskimo Point du Keewatin. Dans le cadre de cette étude globale, on a prélevé des échantillons biologiques.

Des levés aériens, visant à évaluer l'importance du stock de narvals et sa répartition en été, ont été effectués dans les régions du détroit de Lancaster (détroit d'Eclipse et inlet de l'Amirauté), de Repulse Bay et du bassin Foxe Nord. De plus, on a supervisé la chasse effectuée par les autochtones pour en déterminer la rentabilité, et on a poursuivi le prélèvement d'échantillons biologiques. La troisième année du programme quinquennal sur le morse, dans la région du bassin Foxe Nord, a été axée sur la surveillance de la chasse dans les régions d'Igloolik et de Hall Beach, et sur le prélèvement d'échantillons biologiques sur les animaux capturés.

Le MPO a poursuivi sa participation aux études des récoltes dans le Keewatin et la région de Baffin.

Étude des répercussions sur les ressources

Les migrations des corégones anadromes ont été suivies au moyen d'étiquettes émettrices et de détecteurs acoustiques, principalement dans le delta du Mackenzie et dans le secteur Ramparts Rapids, sur le fleuve Mackenzie. Dans la région du Tuktoyaktuk, on a achevé le programme portant sur la description des caractéristiques physiques et chimiques du port de Tuktoyaktuk et sur l'évaluation de son importance comme habitat pour le poisson. Dans le cadre de ses activités de surveillance du pipeline de Norman Wells, le MPO a lancé un programme d'évaluation des effets de la construction d'un pont sur les ressources aquatiques. Dans le cadre du projet du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui consiste à illustrer au moyen de cartes l'utilisation des terres dans l'Arctique, des personnes employées à contrat ont recueilli, mis à jour et dressé un inventaire des ressources halieutiques et fauniques de la baie Wager, de l'île Southampton et de la péninsule de Melville.

Projets pour 1984-1985

Répercussions sur les ressources

Les travaux se poursuivront en vue de recueillir des renseignements sur les ressources aquatiques de la région et sur les effets de l'activité industrielle actuelle et projetée sur ces ressources.

On entreprendra une étude des ressources halieutiques situées le long du versant nord du Yukon. Des relevés seront effectués dans la région située entre la baie Phillips et la baie Roland afin de déterminer la période et l'importance des migrations le long de la côte. On étudiera l'utilisatin des lagunes côtières et des habitats dulçaquicoles par les espèces anadromes et résidentes. En particulier, on effectuera une étude biologique approfondie de la lagune de Stokes.

On sait peu de choses sur les concentrations de population et les exigences d'habitat des poissons marins et anadromes de la mer de Beaufort. Un programme pluriannuel sera lancé afin de localiser les zones vitales pour les poissons marins et estuariens sur le plateau de Mackenzie, entre Demaraction Point et le cap Bathurst.

D'autres études viseront notamment à déterminer le rapport entre le taux de concentration en métaux lourds des myes (*Mya*) et des algues marines (*Fucus*) et le taux de concentration des sédiments dans des endroits situés à proximité d'Igloolik et de Cape Hatt. Le prélèvement d'échantillons a débuté en 1983 et on analyse actuellement les résultats en vue de produire un rapport en 1984. Des échantillons de biotes marins et de sédiments seront également prélevés en 1984, à proximité des mines d'extraction de métaux de base de Nanisivik et de Polaris.

Dans le cadre du programme de surveillance du pipeline de Norman Wells, lancé en 1983, des échantillons seront prélevés au milieu de l'hiver, à trois endroits différents. Le prélèvement d'échantillons au début de l'été et à la fin de l'automne permettra de recueillir des données antérieures à la construction pour l'ensemble de l'année sur tous les endroits échantillonnés. En 1985, l'échantillonnage du milieu de l'hiver coïncidera avec la pose du pipeline. Les études dans le cadre du programme de recherches sur l'utilisation des terres de l'Arctique (étude sur l'utilisation des terres dans le Nord), qui a débuté en 1983, seront axées sur le sud de l'île Baffin.

Gestion des poissons et des mammifères marins

Dans le cadre des programmes prévus pour 1984-1985, on continuera d'enquêter sur la pêche sportive et commerciale dans le Grand lac des Esclaves afin de déterminer la valeur actuelle des prises de touladis et le taux des prises en fonction de l'effort déployé, dans chaque camp de pêche sportive; déterminer la structure biologique de la population de touladis et de corégones dans le lac; produire une estimation des rendements soutenus pour la pêche du touladis et du corégone, dans le but d'établir des quotas de prises commerciales et de définir des principes rationnels pour la répartition des ressources entre la pêche sportive et la pêche commerciale. Les études porteront également sur les aspects suivants: inspection du panier des pêcheurs et prélèvements d'échantillons dans chaque camp de pêche sportive; prélèvements d'échantillons de prises commerciales aux usines de transformation: étiquetage et prélèvement d'échantillons de corégones et de touladis provenant d'autres endroits du lac; cueillette de données statistiques sur la récolte attribuable à la pêche domestique.

En collaboration avec la Direction des services sur le terrain, on continuera le prélèvement d'échantillons sur les prises commerciales d'ombles chevaliers dans divers réseaux de pêche de la région de Cambridge Bay. On prélèvera, en outre, des échantillons de prises commerciales à l'usine de transformation de Cambridge Bay, et on disposera, à titre expérimental, une bordigue sur la rivière Jayco, dans la baie Albert Edward. Dans la région de l'inlet Rankin, on procédera à une inspection du panier des pêcheurs qui s'adonnent à la pêche sportive de l'omble chevalier sur la rivière Diana, et on effectuera une enquête sur la pêche domestique de l'omble chevalier.

Dans le delta du Mackenzie, une bordigue sera disposée sur la rivière Rat afin de dénombrer les remontes d'ombles chevaliers et d'évaluer le potentiel d'exploitation d'une petite pêche commerciale.

Dans la région de la mer de Beaufort, des échantillons seront prélevés sur les prises familiales de bélugas afin de déterminer certains paramètres biologiques, tels que la répartition de l'âge des prises et le contenu stomacal. De plus, on effectuera un levé aérien sur une petite échelle pour déterminer s'il est possible de recourir aux techniques photographiques dans l'estuaire.

Les études sur le narval se poursuivront dans la région de la baie de l'Arctique. On effectuera un levé aérien des trois zones de concentration estivale et on prélèvera des échantillons sur les prises familiales. Ces recherches seront menées conjointement avec les études du Fonds mondial pour la nature et avec celles entreprises par la Section de recherche sur la gestion de l'Arctique. La Section des services sur le terrain effectuera également des levés aériens des populations de narvals dans la région de Repulse Bay et de Frozen Strait, au mois de juillet. Parallèlement, des programmes de surveillance de la chasse domestique et d'observation de la distribution et du comportement des baleines seront réalisés à partir de la mi-juillet jusqu'à septembre.

L'étude des bélugas dans la région située au sud-est de la terre de Baffin se poursuivra et portera, notamment, sur la surveillance de la chasse domestique et le prélèvement d'échantillons sur les baleines débarquées, dans la région du fjord Clearwater. Un camp d'observation sera installé sur les falaises qui surplombent la baie Millut (fjord Clearwater) afin de surveiller les déplacements, la distribution et l'abondance des stocks de bélugas dans cette région, depuis la mi-août jusqu'à la fin de septembre.

Une aide sera apportée à la Section des services décentralisés dans le cadre de la surveillance de la chasse au morse, dans le région d'Igloolik et du bassin Foxe. Des échantillons seront prélevés sur les prises domestiques aux fins d'analyse de divers paramètres biologiques tels que la répartition des âges, l'homogénéité génétique et le taux de concentration en métaux lourds.

Recherche pour la gestion de l'arctique

Attributions

Cette Section effectue des recherches sur les populations de poissons et de mammifères marins de l'Arctique canadien, et sur les exigences de leur habitat, afin de réunir des informations permettant de prendre des décisions rationnelles sur la gestion et la protection de ces populations.

Travaux accomplis en 1983-1984

Les études sur l'écologie de la population et la productivité de certains mammifères marins ont débuté durant la saison de travail sur le terrain de 1983. Les études sur l'identification et le classement des stocks se sont poursuivies et sont allées en s'intensifiant au fur et à mesure que se sont développées les collections de spécimens. Des études semblables se sont poursuivies sur les poissons dulçaquicoles et anadromes de l'Arctique.

Projets pour 1984-1985

Des études seront entreprises dans le cadre de deux programmes principaux portant sur la biologie des populations de poissons et de mammifères marins de l'Arctique, et sur la dynamique de l'écosystème marin de l'Arctique.

L'étude des caractéristiques génétiques de diverses populations de poissons et de mammifères marins de l'Arctique se poursuivra afin de mettre au point des techniques biochimiques permettant le classement des stocks. En particulier, on prélèvera des échantillons sur la population de corégones du Grand lac des Esclaves, sur les corégones tschir de la région de la mer de Beaufort et du cours inférieur du fleuve Mackenzie, et sur plusieurs espèces de mammifères marins provenant de régions diverses.

L'étude de la productivité de diverses espèces de mammifères marins se poursuivra et portera, notamment, sur les techniques d'évaluation de l'âge des mammifères marins. On prélèvera des échantillons sur les prises domestiques d'odontocètes (bélugas et narvals) dans la mer de Beaufort, à l'ouest de la baie d'Hudson et dans les détroits de Cumberland et de Jones, afin d'évaluer la relation de cause à effet possible qui existe entre les facteurs biotiques et abiotiques et la fécondité. Une étude analogue sera entreprise sur la reproductivité des pinnipèdes afin de déterminer le rôle joué par les facteurs biotiques et abiotiques. Le personnel des Services sur le terrain prélèvera des échantillons de morses dans la région d'Igloolik. On effectuera également des prélèvements de phoques du Groenland dans la région du détroit de Lancaster. La région sur laquelle portera l'étude des phoques barbus n'a pas encore été choisie.

Une étude sera entreprise sur divers aspects de la biochimie, de la nutrition et du métabolisme des mammifères marins. On prélèvera des tissus sur certains animaux, toute l'année, afin d'évaluer leur état de nutrition en égard aux cycles saisonniers, physiologiques et reproductifs.

L'étude visant à éclairer divers aspects de l'écologie comportementale des phoques annelés sera poursuivie. Les données serviront à élaborer un modèle de population et à prévoir ou évaluer les effets du bruit des bateaux et de la rupture des glaces sur les habitats de banquise. Les études seront entreprises en liaison avec du personnel de la Station de biologie de l'Arctique.

Les employés de la Section feront fonction d'autorités scientifiques dans une étude de l'Université du Manitoba financée par le Fonds mondial pour la nature dans le cadre de son programme «les baleines et l'océan». Cette étude aura pour but de décrire et de vérifier les caractéristiques écologiques et comportementales des narvals et des bélugas, dans la région du détroit de Lancaster.

Une étude sera entreprise en 1984 pour déterminer l'abondance, la distribution et l'état de perturbation des mammifères marins au moyen de techniques de télédétection par avion ou par satellite et de méthodes de détection des sons émis sous l'eau et de repérage par sonar actif. Cette étude sera financée par le biais du Programme national de l'énergie.

Les recherches sur la dynamique de l'écosystème marin dans l'Arctique sont en cours de réalisation en différents points des T.N.-O., tant en eaux douces qu'en milieu marin. Le projet de recherches à long terme dans la région de Saqvaqjuac, près de l'inlet Chesterfield, arrive actuellemment à la fin de sa première phase, et les résultats des études des cinq années précédentes seront publiés. Les résultats sommaires seront publiés à Inuktitut.

Le personnel de la Division entreprendra une étude à facettes multiples dans la région de Resolute. Le camp de Char Lake, établi dans le cadre du Programme international de biologie, a été remis en état et sera occupé en mars 1984. Les études porteront notamment sur la production primaire sous la glace et en eaux libres. Des recherches seront effectuées sur la productivité des amphipodes marins. Une étude ayant pour but de décrire et de quantifier les aspects fondamentaux de la productivité des poissons marins de l'Arctique sera entreprise à Resolute.

Dans la péninsule de Kent, on poursuivra l'étude à long terme des facteurs écologiques et des courants d'énergie qui influent sur la population d'ombles chevaliers de cette région. Dans la région de la baie de Wellington et de l'île Victoria, on entreprendra une étude visant à analyser la migration vers les aires d'alimentation, les courants migratoires, la consommation de nourriture et la productivité des ombles chevaliers. Les poissons seront marqués à l'aide d'étiquettes émettrices et observés par sonar, et des prélèvements d'échantillons seront effectués dans les aires d'alimentation.

Le programme à long terme de récolte expérimentale de corégones dans les lacs de la région de Chitty Lake se poursuivra et portera, notamment, sur le prélèvement périodique d'échantillons et sur le lancement d'un nouveau régime d'exploitation.

Recherche sur l'habitat du poisson

Attributions
Cette Section effectue des recherches sur les mécanismes et les diverses étapes des cycles écologiques, ainsi que sur les structures et fonctions des habitats aquatiques dulçaquicoles et estuariens de l'Arctique.

Travaux accomplis en 1983-1984
Des expéditions dans la région de Saqvaqjuac ont permis de poursuivre les recherches sur la géochimie et la radiochimie de l'estuaire. Des échantillons détaillés d'éléments de la chaîne alimentaire ont contribué à améliorer nos prévisions sur la bioconcentration de nucléides d'uranium dans cet estuaire de l'Arctique. Une étude a été entreprise sur la production primaire et la biologie du plancton dans les Grands lacs du Nord (le Grand lac des Esclaves, le Grand lac de l'Ours et les lacs Athabasca, Reindeer et Winnipeg) afin d'obtenir un indice de productivité des ressources halieutiques.

Projets pour 1984-1985
Les recherches se poursuivront sur la concentration de radionucléides d'uranium dans les lacs, cours d'eau, estuaires et chaînes alimentaires de la région de Saqvaqjuac, afin d'améliorer les connaissances sur le sort des radionucléides provenant des mines et des déchets nucléaires dans les écosystèmes aquatiques de l'Arctique.

Services économiques et services de commercialisations

Travaux accomplis en 1983-1984
Le MPO et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont mis sur pied deux groupes de travail. Le premier, qui est aussi formé de représentants du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, étudie actuellement les objectifs de gestion des ressources relatifs à la pêche dans le Grand lac de l'Ours. Il a pour but d'évaluer les mécanismes actuels de répartition des ressources et de formuler des recommandations touchant la gestion future de la pêche domestique, commerciale et sportive.

Le deuxième groupe de travail, auquel participent des représentants de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, étudie actuellement la pêche commerciale dans le Grand lac des Esclaves afin de trouver des moyens de rationaliser la récolte, l'empaquetage et le transport par lac des produits de la pêche.

On a mis en oeuvre un programme pilote visant à élaborer, au MPO, un système rentable de collecte des données (taux des prises par rapport à effort déployé) sur la pêche sportive dans les camps de pêche éloignés. Deux méthodes de collecte des données ont été expérimentées, avec la participation des pêcheurs à la ligne et de l'industrie, dans trois endroits des Territoires.

Projets pour 1984-1985
L'étude des régimes d'émission des permis de pêche commerciale dans le Grand lac des Esclaves, qui avait été suspendue en 1983, a été reprise. L'objectif à long terme de cette étude est d'introduire un droit de quasi-propriété dans un lieu de pêche qui est actuellement propriété publique.

Le programme pilote de collecte de données sur la pêche sportive sera reconduit pour une deuxième saison. Suivant la rentabilité du système et l'exactitude des données, on verra s'il y a lieu d'étendre cette technique au reste du secteur des camps de pêche.

Inspection, programme d'aide aux pêcheurs et développement des pêches (Opérations du sud)

Attributions
Dans les T.N.-O, le Ministère exerce une surveillance sur les installations de manutention et de traitement du poisson, ainsi que sur les systèmes commerciaux de pêche, de transformation et de distribution, afin de veiller à ce que les règlements soient observés. Il procède à des inspections sur les lieux mêmes et en laboratoire pour s'assurer que les produits de la pêche répondent aux normes exigées pour le marché. Le MPO aide les pêcheurs par le biais de programmes pour l'amélioration des bateaux de pêche et de régimes d'assurance des bateaux de pêche. Il fournit aussi une aide technologique à l'industrie en mettant au point de nouveaux appareils et de nouveaux produits, et en améliorant les méthodes de pêche et de manutention du poisson. La Direction des ports pour petits bateaux aménage et entretient des installations que les pêcheurs commerciaux peuvent utiliser.

Travaux accomplis en 1983-1984
En plus de poursuivre ses programmes de règlements, d'aide financière et d'aménagement de ports pour petits bateaux, le Ministère a donné plus d'ampleur au Programme d'amélioration de la qualité en achevant de certifier tous les bateaux de pêche commerciale, et a commencé l'inspection des lieux de débarquement afin d'établir des normes de construction et d'exploitation. Dans le cadre du Programme de développement des pêches, la cabine automatisée de pêche d'hiver a été de nouveau mise à l'essai et utilisée aux fins de démonstration sur le Grand lac des Esclaves. La pêche du hareng rogué a été pratiquée, à titre expérimental dans le mer de Beaufort afin d'étudier la possibilité de produire un volume de rogue salé suffisant pour être mis en marché. Les méthodes de pêche sélective d'été ont été vérifiées. L'expérience de la pêche à fascines (Saputit) a été répétée dans la rivière Jayco et la pêche au filet-trappe a été expérimentée dans certains endroits de pêche sportive, sur le Grand lac des Esclaves.

Projets pour 1984-1985
La Direction des opérations du sud continuera d'exercer une surveillance sur les installations de manutention et de traitement du poisson ainsi que sur les systèmes de distribution connexes, afin de s'assurer du respect des règlements en vertu de la Loi sur l'inspection du poisson, et achèvera la certification des bateaux de pêche commmerciale. Elle continuera les inspections de lieux de débarquement en vue de créer une base de données sur le respect des normes de construction et d'exploitation.

Elle fournira une aide technologique à l'industrie en mettant au point de nouveaux appareils et de nouveaux produits, et en améliorant les méthodes de pêche et de manutention. Comme exemples d'aide aux Territoires du Nord-Ouest, citons le projet de pêche au hareng rogué dans la mer de Beaufort, et la pêche expérimentale de corégones au filet-trappe dans le bras est du Grand lac des Esclaves. Ces projets seront entrepris en collaboration avec la Division de la gestion des poissons et des mammifères marins.

Région du Québec

Fonction économique: Recherches à court terme

Station de biologie de l'Arctique: Saint-Anne-de-Bellevue (Québec)

Attributions
La Station de biologie de l'Arctique dirige les recherches dans l'Arctique canadien, particulièrement dans le nord du Québec, en vue d'améliorer la compréhension des relations écologiques, du comportement et de la dynamique des populations de poissons marins et anadromes, ainsi que des mammifères marins. Son but est de fournir, pour le compte du Ministère, des conseils judicieux sur les rendements possibles d'espèces exploitées et exploitables. Elle dirige également les recherches visant à accroître la compréhension des processus biologiques inhérents aux écosystèmes marins et estuariens afin de permettre au Ministère de se prononcer sur les conséquences possibles de l'exploitation du pétrole, du gaz et des ressources minérales et hydro-électriques.

Travaux accomplis en 1983-1984
En avril et en mai, de nouvelles études ont été menées sur l'habitat de banquise des phoques annelés et des phoques barbus, dans le golfe Amundsen et dans le détroit du Prince-de-Galles. On s'est servi de dispositifs de radio-mesure et de détecteurs de température pour analyser l'activité des phoques annelés dans leurs gîtes subnivaux.

Entre juillet et fin août, la Station a effectué, pour la quatrième année, des recherches sur le comportement des belugas dans l'inlet Cunningham, au nord de l'île Somerset. L'accent a été mis sur une analyse plus approfondie des associations filiales et des groupes. En juin et juillet, on a tenté de différencier les sons émis par les groupes au large des côtes en les enregistrant à partir de la banquise du détroit de Lancaster. Ces deux projets ont été réalisés avec des aéronefs et un soutien logistique fournis par du personnel de l'Étude du plateau continental polaire.

Les recherches sur les mammifères marins ont commencé début juin dans le nord du Québec. Plusieurs communautés pratiquant la chasse à la beluga ont été visitées et un certain nombre de chasseurs Inuit ont été entraînés à la collecte de renseignements et de spécimens de mammifères marins. Deux assistants Inuit ont participé tout l'été à des camps d'observation.

Un camp d'observation a été installé près de la rivière Nastapoka afin d'étudier la récolte, le comportement et les déplacements des belugas dans l'est de la baie d'Hudson.

Vers la fin de l'été et durant les mois d'automne, un effort particulier a été consacré à l'observation de la chasse aux belugas, et au prélèvement d'échantillons détaillés, dans les communautés de Kangiqsujuak (baie de Wakeham) et de Quaqtaq (Koartac) du détroit d'Hudson.

Cette année encore, les études d'océanographie biologique ont été centrées sur la baie de Frobisher, au sud-est de l'île Baffin. Des recherches ont été effectuées également à Cape Hatt, au nord de l'île Baffin et au sud-est de la baie d'Hudson.

Les études de microbiologie ont porté, notamment, sur la mesure de la production bactérienne, parallèlement à des mesures comparables effectuées à d'autres niveaux de l'écosystème de la baie de Frobisher, et sur les effets du pétrole sur les bactéries, parallèlement à d'autres études sur le pétrole effectuées à Cape Hatt. Les études sur les retombées détritiques se sont poursuivies dans la baie de Frobisher en utilisant des collecteurs spéciaux.

Les études sur la photosynthèse du phytoplancton et des algues marines se sont poursuivies dans la baie de Frobisher. On a constaté que ces deux familles de plantes avaient une teneur en lipides très inférieure à ce qu'on aurait pu prévoir d'après les renseignements disponibles sur les formes végétales d'eau froide. Des échantillons de flore glaciaire et subglaciaire ont été prélevés dans la région touchée par le panache de la Grande rivière des Baleines, au sud-est de la baie d'Hudson, afin d'étudier les effets du panache de la rivière, lequel varie selon les saisons. Dans le cadre de cette même étude, on a analysé la faune vivant sur la glace et le zooplancton subglaciaire. On a constaté que le panache d'eau douce qui circule sous la glace de mer, dans la baie, exerce une influence considérable sur le genre et la quantité d'espèces fauniques qui vivent dans cette région. Les études sur la physiologie du macrozooplancton se sont poursuivies dans la baie de Frobisher. On a mis en évidence une tendance saisonnière distincte dans les taux de métabolisme des cténophores, principaux prédateurs du zooplancton. Cette tendance semble liée à la disponibilité de la nourriture plutôt qu'aux variations saisonnières de température. La population de cténophores semble se maintenir à un niveau très stable tout au long de l'année.

Projets pour 1984-1985

Les recherches qui seront menées das le détroit de Barrow sur les phoques annelés viseront à établir un rapport entre les variations quantitatives et qualitatives de la banquise et les variations de la population de phoques annelés. Durant la périodique allant de février à mai, on étudiera le microclimat et l'activité des phoques dans leurs gîtes subnivaux. Des phoques seront capturés et marqués à l'aide d'étiquettes émettrices afin de suivre leurs déplacements lors des levés aériens qui auront lieu en juin. On prélèvera un échantillon de phoques que l'on examinera pour connaître la répartition des âges, l'état de reproduction et l'état de santé.

Des levés photographiques et des enregistrements sur bande seront effectués dans l'inlet Cunningham, le long de la banquise côtière, afin de répertorier le comportement des belugas qui pénètrent dans le détroit de Barrow. Entre la mi-juin et la mi-août, on effectuera des observations courantes sur le comportement des belugas en groupes.

Les études sur les belugas, entreprises en 1983, se poursuivront dans la partie est de la baie d'Hudson; on effectuera des observations du comportement et on prélèvera un échantillon de belugas capturées par les Inuit dans la région de la rivière Nastapoka; en outre, un groupe itinérant se chargera de prélever des spécimens sur les prises des Inuit dans le golfe Richmond. D'autres recherches sur les belugas seront menées à Kangiqsuijuaq (baie de Wakeham) et à Quaqtuq (Koartac), au sud du détroit d'Hudson.

Dans le cadre d'un nouveau programme de gestion et parallèlement à une étude sur les récoltes des Inuit, on mettra sur pied une collection de spécimens de phoques annelés, phoques barbus et morses, prélevés sur les prises de plusieurs communautés du détroit d'Hudson.

En août 1984, on entreprendra une étude du comportement des phoques barbus vivant dans le golfe Amundsen, parallèlement à l'établissement d'un camp d'écologie marine à Walker Bay (ouest de l'île Victoria), dans le cadre du programme de formation aux ressources renouvelables parrainé par le gouvernement des T.N.-O. Cette étude fournira des renseignements très précieux sur les manifestations vocales du phoque barbu en été, et visera à définir et à quantifier les ressources locales en benthos dont dépend cette espèce.

L'étude sur l'écologie côtière de l'Arctique se poursuivra dans la baie de Frobisher et constituera le volet principal du programme d'océanographie biologique. Les recherches porteront, notamment, sur l'écologie des biotes sous la glace, les retombées d'éléments nutritifs sur le zoobenthos, la croissance et la producton par photosynthèse du phytoplancton et des algues marines, l'écologie, la biochimie et la dynamique du zooplancton principalement carnivore, ainsi que sur l'alimentation des espèces de zooplancton herbivores et carnivores. Des études d'écologie marine sont également prévues pour d'autres régions; ces études porteront sur l'analyse à court terme de sujets tels que la composition des biotes sous la glace et les effets du pétrole sur les bactéries.

Région de Terre-Neuve

Fonction économiques: Recherches à court terme

Recherches sur les pêches

Attributions

La Direction se concentre sur la planification et la mise en oeuvre des expéditions de recherche dans les eaux orientales de l'Arctique, et s'intéresse particulièrement à la possibilité, pour les pêcheurs canadiens, d'exploiter les principales espèces commerciales de poisson (morue, crevette, flétan du Groenland, grenadier) à l'est de l'île Baffin et dans le détroit de Davis. Elle étudie aussi d'autres espèces, telles que le phoque du Groenland et le phoque à capuchon. La pêche du saumon dans l'ouest du Groenland retient également son attention. Ces travaux de recherche constituent le prolongement nordique des projets axés initialement sur les côtes de Terre-Neuve et du Labrador.

Travaux accomplis en 1983-1984

On a analysé les données recueillies depuis 1959 sur la morue de l'Arctique (du détroit de Davis aux Grand Bancs), et l'on prépare actuellement une publication sur le classement des stocks de cette espèce.

Les analyses préliminaires des données morphométriques recueillies sur le flétan du Groenland (classement des stocks) ont été achevées, et des recherches à long terme ont été mises sur pied en vue d'établir une évaluation analytique satisfaisante du «total» des stocks dans le nord-ouest de l'Atlantique.

On a achevé l'analyse des résultats de l'étude de 1982 portant sur la crevette dans le détroit d'Hudson et la baie d'Ungava. La biomasse pêchable a été évaluée à 3 000 tonnes dans le détroit d'Hudson, contre seulement 450 tonnes dans la baie d'Ungava. D'après les données biologiques, il est possible que la longueur du cycle de reproduction des femelles (deux ans, peut-être) soit contrebalancée par le haut taux de fécondité observé.

Les taux de prises, la distribution et la composition des prises de crevettes ont fait l'objet d'une surveillance à la Division de l'évaluation globale, dans le cadre du programme d'observation. Les données relatives à la pêche de la crevette pour 1982 ont été présentées à l'Organisation des pêches dans l'Atlantique nord-ouest (OPANO), de même que les données actualisées de 1981. Les chiffres ont été comparés avec ceux présentés par d'autres pays en vue d'une évaluation globale de la ressource.

En mars 1983, on a étiqueté plus de 9 000 jeunes phoques du Groenland dans les deux grandes aires de reproduction, au nord-est de Terre-Neuve. Afin d'étudier les pertes d'étiquettes, on a posé une double étiquette sur un échantillon de plus de 800 bébés phoques.

D'autres études ont porté, notamment, sur la mortalité des jeunes en fonction de la taille, la répartition de l'âge des prises commerciales, les régimes alimentaires des phoques du Groenland, l'état de santé des femelles et les taux de croissance des bébés, les variations saisonnières et annuelles dans la répartition de l'âge des phoques du Groenland capturés, la restitution des étiquettes. En mars 1983, on a exécuté un levé aérien des phoques à capuchon, au nord-est de Terre-Neuve. On n'a pu obtenir qu'un relevé photographique partiel (non synoptique) du groupe de reproductrices, et aucune vérification au sol n'a pu être effectuée en raison de problèmes logistiques. À partir des ovules recueillis en 1979, on a analysé les paramètres de reproducion des phoques à capuchon femelles. D'autres réalisations de 1983 comprennent: une étude concertée sur la biologie et la dynamique de la population de phoques à capuchon; une évaluation de la période de sevrage et des taux de croissance des bébés, d'après les données morphométriques; une estimation de la population de jeunes phoques à capuchon, d'après les données recueillies sur les bateaux de chasse aux phoques entre 1977 et 1982; enfin, l'étiquetage de 825 jeunes phoques à capuchon en mars 1983.

On a poursuivi l'étude des effets de la pêche en mer sur l'ensemble des stocks de saumons dans l'Atlantique canadien, en étendant les recherches aux aires d'alimentation des saumons dans l'ouest du Groenland. On a prélevé un total de 2 153 saumons à l'usine de transformation de Holsteinborg et de 1 888 à l'usine de Godthaab. Ces saumons ont été classés en fonction de leur longueur en centimètres et de divers paramètres, dont la longueur à la fourche, le poids éviscéré et la taille des écailles.

En 1983, les observateurs canadiens ont participé à 21 campagnes de pêche commerciale à la crevette et à 18 sorties de pêche au flétan du Groenland (Canada, îles Féroé, U.R.S.S., Danemark), soit un total de 572 journées de pêche observées qui ont permis d'effectuer [illegible] de 250 000 mensurations de longueur et de recueillir d'autres données biologiques.

Projets pour 1984-1985

Les recherches se poursuivront sur la crevette, le phoque du Groenland, le phoque à capuchon, le saumon et la morue de l'Arctique. Les recherches sur le phoque à capuchon seront étendues au détroit de Davis afin d'obtenir une évaluation de la production de bébés phoques. Des études supplémentaires seront entreprises en collaboration avec des scientifiques danois, afin de définir les paramètres de survie des phoques à capuchon capturés dans l'ouest du Groenland.

Gestion des pêches, Yukon

Attributions

Le MPO assure la surveillance de tous les lacs et de toutes les rivières du Yukon et du nord de la Colombie-Britannique, mais se préoccupe surtout de la gestion de la pêche commerciale, domestique et sportive. Les principales menaces à l'environnement proviennent de l'exploitation des mines et de la construction de barrages hydro-électriques. Le MPO doit notamment assurer la gestion de toutes les espèces d'eau douce, ainsi que de la pêche domestique que pratiquent les non-autochtones. Le district participe en outre à la gestion conjointe canado-américaine des réseaux fluviaux qui traversent la frontière, de la pêche de subsistance pratiquée par les autochtones, de l'exploitation minière et forestière, de la construction de routes et de lignes pour le transport de l'énergie, des dommages causés par les tremblements de terre et des projets en voie de réalisation dans la mer de Beaufort.

Travaux accomplis en 1983-1984

La deuxième année de l'étude biennale du bassin de la rivière Yukon a comporté sept programmes de travail sur le terrain touchant l'ensemble du territoire et qui ont été réalisés avec l'aide de 52 employés temporaires. Les études sur le saumon ont surtout visé à dénombrer chaque espèce des bassins de l'Alsek et du Yukon, et à recueillir des données biologiques sur ces espèces. D'autres programmes en cours ont porté sur l'étude de la production des lacs, l'inventaire des espèces de poisson et l'analyse des taux de croissance et de récolte dans certains lacs.

En 1983, la pêche commerciale du saumon dans le fleuve Yukon a atteint des records de prises de saumons quinnat et kéta, avec un total respectif de 13 027 et 25 990. Ces chiffres sont nettement supérieurs à la moyenne des dix années précédentes qui s'établit à 4 800 pour le saumon quinnat et à 5 800 pour le saumon kéta.

Dans le but d'évaluer les populations de saumons, les remontées, la distribution, le comportement et les périodes migratoires, on a entrepris un programme d'étiquetage, parallèlement à l'étude du bassin du fleuve Yukon. En utilisant les tourniquets situés à la frontière du Yukon et de l'Alaska, on a étiqueté puis relâché 1 266 saumons quinnat et 3 176 saumons kéta. Sur ce nombre, 315 saumons quinnat et 665 saumons kéta marqués ont été recapturés dans la zone de pêche de la région de Dawson.

Dans le cadre du plus vaste programme de radio-mesure jamais réalisé sur les saumons quinnat, on a posé 130 étiquettes émettrices afin d'étudier les périodes, la distribution et le comportement migratoires de cette espèce. Quarante-six saumons quinnats porteurs d'une étiquette électronique ont été détectés à l'entrée du bassin supérieur du Yukon, soit à des distances de plus de 1 000 km parcourues en deux mois environ. Deux saumons quinnats étiquetés électroniquement et cinq saumons quinnats étiquetés en spaghetti ont migré vers le passage à poissons de Whitehorse où l'on a dénombré un total de 905 passages de saumons quinnats. Environ 13 000 touristes ont visité les chambres d'observation du passage à poissons en 1983.

Une clôture de comptage a permis de calculer le nombre total de retours dans la rivière Klukshu. On a ainsi dénombré 2 500 saumons quinnats, 20 500 saumons rouges et 300 saumons cohos, soit des taux de retour moyens ou inférieurs à la moyenne pour ces espèces. On a prélevé environ 1 600 saumons pour analyser leur âge, leur taille et la répartition des sexes.

Plusieurs études de lacs ont été entreprises en parallèle avec l'étude du bassin de la rivière Yukon, notamment un inventaire des espèces de poissons contenues dans 18 lacs et une inspection du panier de pêche dans trois lacs. On a constaté que la plupart des lacs avaient une composition semblable en ce qui concerne les espèces qui y vivent. Les touladis et les corégones ont représenté respectivement, en poids, 36,2 et 41,4 p. 100 de la composition globale. On a recommandé d'instituer une politique de gestion restrictive pour le touladi, et de fixer des taux de récolte annuels qui tiennent compte de la productivité et de la répartition des espèces dans chaque lac.

Bien qu'il n'y ait pas eu d'ensemencement de lacs-réservoirs cette année, les résultats de la fertilisation effectuée l'an dernier ont semblé très encourageants. Les prises ont été particulièrement bonnes dans la plupart des lacs, certains poissons pesant plus d'un kilogramme à l'automne.

Les effets de l'exploitation des placers sur l'habitat des poissons sont demeurés le principal sujet de préoccupation au Yukon. Le Ministère a contribué à l'élaboration de lignes directrices sur l'industrie des placers. Ces nouvelles lignes directrices classent les cours d'eau en fonction de la productivité des espèces. Des restrictions plus sévères s'imposent pour les cours d'eau riches en saumons et en truites, mais plus pauvres en ombres arctiques.

Projets pour 1984-1985

On prévoit de réduire au minimum les activités sur le terrain en 1984. L'accent sera davantage placé sur l'analyse des données recueillies dans le cadre des programmes de suivi et sur la rédaction de rapports. On espère que le programme d'ensemencement de lacs-réservoirs se poursuivra en 1984-1985. La politique et la réglementation des camps commerciaux de pêche sportive devraient être parachevées vers le milieu de l'été.

Sciences et Levés océaniques

Fonction économique: Recherche à long terme

Les Sciences et Levés océaniques (SLO) opèrent dans le nord à partir de trois établissements régionaux: la Région de l'Atlantique (Institut océanographique de Bedford), à Dartmouth (Nouvelle-Écosse); la Région du Québec (Centre Champlain des sciences de la mer), à la Gare maritime à Québec (Québec); et la Région du Pacifique (Institut des sciences de la mer), à Sydney (Colombie-Britannique). Dans le Nord, les SLO exploitent deux programmes opérationnels: l'hydrographie (Service hydrographique du Canada) et l'océanographie. L'Administration centrale d'Ottawa coordonne l'ensemble des programmes et exécute les fonctions hiérarchiques liées à la production des cartes marines et aux travaux du Service des données sur le milieu marin. Les travaux dans le Nord sont menés en collaboration avec d'autres ministères gouvernementaux, les universités canadiennes et étrangères, et le secteur privé.

Administration centrale

Travaux accomplis en 1983-1984

Les SLO ont continué de fournir des services de secrétariat au comité sur les glaces du Comité canadien d'océanographie (CCO), et représente le Ministère au sein du Comité directeur des fonds renouvelables par l'étude de l'environnement. La Direction de l'océanologie a participé aux travaux de plusieurs comités et groupes interministériels, poursuivi l'élaboration des projets de programmes océanographiques dans l'Arctique et pris part à la gestion du projet de déformation de la glace dans l'île Adams.

Projets pour 1984-1985

L'Administration centrale des SLO continuera de participer aux comités et commissions où son expérience est indispensable. Les travaux se poursuivront sur les systèmes d'information océanographique et sur le programme du climat océanique. On prépare également des projets conjoints avec la République fédérale d'Allemagne, le Japon, la France, les États-Unis et l'U.R.S.S. La Direction de l'océanologie continuera d'agir à titre d'autorité scientifique dans le projet de déformation de la glace dans l'île Adams, mené conjointement par le CNRC, le MPO et le SEA.

Le Service des données sur le milieu marin continuera de traiter et d'archiver les données d'océanographie chimique et physique, et de fournir des données et des renseignements sur demande. L'étude climatique des vagues se poursuivra en vue d'appuyer les activités de forage dans la mer de Beaufort. Un système d'houlographie par satellite sera mis en place dans le cadre du programme de dépollution du golfe.

La Direction de l'information et des publications scientifiques continuera de publier les résultats scientifiques confirmés des programmes internes de recherche et développement dans le Nord.

Région du Pacifique (Institut des sciences de la mer)

Travaux accomplis en 1983-1984

Division de l'océanographie physique

La Division a travaillé à la description et à la compréhension des processus physiques qui interviennent dans le transport et la diffusion des propriétés de l'eau à l'intérieur de la couche supérieure de 1 000 mètres de l'océan Arctique et à travers les couches intermédiaires glace-océan et atmosphère-océan. Elle a étudié les chenaux des îles de l'archipel arctique canadien et certaines parties du plateau continental qui borde l'océan Arctique et la mer de Beaufort. Des recherches ont été effectuées également dans les eaux profondes recouvrant la dorsale Alpha de l'océan Arctique.

L'interprétation des données hydrographiques recueillies sur la mer de Beaufort au début de l'hiver 1979 s'est achevée avec la publication d'un article de revue et d'un rapport technique. Les principales constatations ont porté sur la présence, sur le plateau et le versant du Mackenzie, de courants en halo entraînés par la congélation hivernale et sur une modification systématique des températures de l'eau de l'Atlantique à proximité de la zone de turbulence dans cette région.

Pour la deuxième année du programme d'études sur le terrain, on a recueilli des données sur le niveau et la structure de l'eau, ainsi que sur la vélocité du courant à l'intérieur et à proximité du passage du Nord-Ouest.

Le programme de mesure du niveau de l'eau le long du plateau continental de l'Arctique canadien s'est poursuivi en collaboration avec la section d'étude des marées et des courants du Service hydrographique du Canada. Les indicateurs de niveau d'eau ont été remplacés à Mould Bay, Isachsen, Audhild Bay et Pond Inlet afin de compléter les déploiements existants d'instruments de mesure permanents et d'obtenir un relevé des variations de pression de la mer de Beaufort à la côte nord de l'île Ellesmere et sur l'ensemble de l'archipel.

On a achevé l'analyse des données recueillies au printemps de 1981, au nord et à l'est du Spitsberg.

Au printemps de 1983, les SLO, profitant de l'installation du camp CESAR sur la dorsale Alpha de l'océan Arctique, ont effectué des levés CTP allant de la côte nord des îles Ellesmere et Axel Heiberg au camp CESAR et un levé supplémentaire allant du bassin Makarov au bassin du Canada pour rejoindre les levés précédents à la latitude du camp CESAR.

Le programme d'étude de la dynamique des transferts entre la glace et l'océan, dirigé par l'O.R.D.E., a débuté en 1983. Le but de ce programme est de faire mieux comprendre la dynamique des transferts de mouvement entre l'océan et la banquise, dans les eaux recouvertes d'une couche de glace, ainsi que les aspects de l'océanographie dynamique de la mer de Beaufort qui touchent à la prévision à court terme du mouvement de la glace de mer dans cette région.

On a entrepris une étude sur ordinateur de la diffusion de la chaleur dans les couches de glace de mer afin de recueillir les données d'observation nécessaires à l'évaluation des flux thermiques verticaux dans la glace de mer, à partir des mesures de température de la glace.

Dans le cadre de recherches commandées par le ministère de l'Environnement, on a utilisé des modèles numériques sur la mer de Beaufort et la baie Kugmallit pour prévoir les niveaux que pourrait atteindre un raz-de-marée dans l'éventualité d'une tempête «du siècle» théorique. On a abouti à la conclusion qu'à moins de mettre en place un dispositif d'alerte adéquat, la mer inonderait la plus grande partie de la commune en l'espace de quelques heures et provoquerait des pertes considérables en biens et possiblement en vies humaines.

Information océanographique

La Division a ajouté quatre nouveaux titres de catalogues sur l'Arctique à la série d'ensembles de données traitant de l'océanographie. L'accent a été mis à nouveau sur l'évaluation de la qualité des ensembles de données. Ceci a conduit à fixer des priorités dans l'archivage des données, en collaboration avec le Service des données sur le milieu marin, et a permis de constituer un excellent répertoire de données en format GE-3 sur l'océanographie physique et chimique dans la mer de Beaufort.

D'autres études et analyses terminées ou en voie de l'être en 1983 ont porté notamment sur une comparaison des flux de métaux, hydrocarbures et azote, phosphore et silicone liés au développement des ressources naturelles et pétrolières dans la mer de Beaufort, ainsi que sur les conditions atmosphériques et l'état de la glace et de la mer dans le cadre du transport maritime dans l'Arctique (en liaison avec le SEA).

La Division de l'information océanographique a procédé à une évaluation technique détaillée de l'Énoncé des incidences environnementales (E.I.E.) dans la mer de Beaufort et du supplément à cet énoncé, et elle a participé activement aux audiences publiques tenues à Inuvik dans le cadre du PEEE, ainsi qu'au document de principe du MPO. Elle a également examiné plusieurs grands projets pour le compte du MAINC: une proposition du CMO en vue d'un forage pétrolier dans le détroit de Lancaster, un projet d'aménagement portuaire à King Point et Stokes Point, et le projet de surveillance de l'environnement dans la mer de Beaufort (PSEMB).

Projets pour 1984-1985

Le Groupe de recherche sur la mer gelée de l'Institut des sciences de la mer (SLO) poursuivra ses vastes programmes d'océanographie dans le passage du Nord-Ouest. Tous les programmes décrits en mai 1983 ont été réalisés comme prévu, à l'exception des études financées dans le cadre du PAPGN. L'Institut des sciences de la mer remplacera le Laboratoire Bayfield des sciences et levés marins en ce qui concerne le contrôle à long terme des données d'océanographie relatives au détroit de Barrow. Il surveillera notamment la séparation du courant dans la région du détroit de Barrow et du chenal de Wellington. Un levé CTP (conductivité - température - profondeur) sera effectué dans le détroit de Barrow, entre 90° et 100° de longitude ouest. On surveillera le courant au-dessus du seuil de Barrow, ainsi que l'état du courant près des zones de délimitation afin d'élaborer un modèle barotropique à simple couche.

L'Institut des sciences de la mer continuera d'assurer la surveillance à long terme du courant dans l'archipel arctique, ainsi que des forces agissant sur ce courant. Des mouillages de courantomètres et d'instruments de mesure TC seront déployés au large de la côte nord-ouest de l'île du Prince Patrick et de l'île de Banks pendant une période d'un an. Le Groupe de recherche sur la mer gelée et le Service hydrographique du Canada mèneront un programme conjoint de recherches sur les fluctuations du niveau des eaux sans marée le long du plateau continental de l'Arctique. Des indicateurs de niveau d'eau seront disposés à Pond Inlet, Nansen Sound, Mould Bay et Isachsen. Les données recueillies seront complétées par les informations provenant des indicateurs permanents déployés à Tuktoyaktuk, Cape Perry, Coppermine, Cambridge Bay, Spence Bay et au Spitzberg.

Un courantomètre et un mouillage TC seront disposés dans le canyon Herschel. Les données seront complétées par des profils CTP.

Si des fonds sont octroyés par l'ORDE dans le cadre du Programme énergétique national, on commencera une étude du mouvement et de la formation des glaces dans la mer de Beaufort. Cette étude portera sur les processus intervenants entre la glace et l'océan, dans le but d'améliorer les modèles de prévision du mouvement des glaces. Les travaux préliminaires de 1984 porteront sur l'analyse de la sensibilité des modèles existants, et les études détaillées seront entreprises en 1985.

Régions de l'Atlantique (Institut océanographique de Bedford)

Travaux accomplis en 1983-1984

a) Océanographie physique

L'expérience MIZEX est un programme multinational d'étude des interactions entre l'atmosphère, la glace et l'océan dans la bordure de glace située entre les eaux libres de l'océan et l'intérieur de la banquise. Le Laboratoire d'océanographie de l'Atlantique s'intéresse particulièrement aux processus physiques influant sur la progression et la régression de la bordure de glace et au lien entre ces processus et les problèmes posés par la glace de mer le long du Labrador et des Grands Bancs. Dans le cadre du programme MIZEX, on a déployé une série de bouées à localisation par satellite dans la bordure de glace afin de mesurer les taux de contrainte et la déformation subie par l'intérieur de la banquise, et d'étudier les réactions de la glace de mer aux contraintes exercées par l'atmosphère et l'océan. Ces données, intégrées à des études de déformation sur une petite échelle, serviront à élaborer des modèles dynamiques et thermodynamiques sur la glace de mer dans la bordure de glace, adaptés aux régions comme la mer du Labrador.

On pense que les contraintes exercées par le vent sur les débris de banquise situés dans la bordure de glace sont deux fois plus fortes que celles exercées sur la glace compacte de la banquise par un vent de même force. On a mis au point et expérimenté un système d'analyse et de mesure de la «dissipation» à bord d'un bateau, système qui sera mis en place pour l'expérience de 1984.

En mai 1983, on a effectué sous contrat l'analyse préliminaire et la mise en forme des données sur la glace de mer le long de la côte du Labrador. L'ensemble de données compilé par le SEA contient des informations sur la concentration des divers types de glace, (glace nouvelle, glace grise, glace gris-blanc, glace de première et de deuxième année), la présence et l'orientation de la bordure de glace, et le pourcentage d'eaux libres dans un carré de 30 milles marins de côté.

On a constaté que, sur un mois donné, il y avait corrélation entre la variabilité annuelle de l'étendue de glace de mer et la température atmosphérique, ce qui traduit l'importance des processus thermodynamiques dans cette région. Sur une saison donnée, la variabilité de l'étendue de glace de mer à une certaine latitude dépend des contraintes de surface exercées par le vent et de l'advection le long du littoral. Les résultats de ces analyses serviront à réviser les modèles sur la glace de mer dans la mer du Labrador.

On étudie actuellement les déplacements de la mer du Labrador et des eaux adjacentes de la baie Baffin au moyen d'un modèle de diagnostic numérique qui permettra de mieux comprendre l'état de stabilité et, à long terme, les processus chroniques tels que les tempêtes, les convections importantes et le cycle annuel d'écoulement de l'eau de fonte.

Dans le cadre du Plan d'étude du programme des activités pétrolières et gazières dans le Nord (PAPGN), on a commencé l'étude du déplacement de la colonne d'eau supérieure dans la baie Baffin. Les données d'océanographie recueillies antérieurement dans la baie Baffin ont été compilées puis restructurées dans le format normalisé IOB CPT/CM. Le laboratoire d'océanographie de l'Atlantique a entrepris un modeste programme sur le terrain au cours de l'été 1983, en utilisant du matériel fourni par le PAPGN. Quatre bouées à localisation par satellite ont été lancées en août et suivies tout au long de 1983. Trois mouillages de courantomètres composés de onze instruments ont été disposés dans le nord de la baie Baffin en septembre, et leur récupération est prévue pour la fin de l'été 1984.

La troisième étude consécutive sur le terrain dans le cadre du programme de surveillance à long terme des propriétés de transport de l'océan dans le détroit de Barrow - programme lancé en mars 1981 par le Laboratoire Bayfield de Burlington (Ontario) - s'est achevée avec succès au printemps (mars-avril 1983), en collaboration avec le Laboratoire d'écologie marine.

L'épaisseur de la couverture de glace a excédé d'un mètre les épaisseurs observées habituellement dans la région, d'où une couche superficielle plus profonde et plus salée. Les profils de température et de salinité ainsi que les résultats des batteries de courantomètres déployées par une courte période (4 semaines) en 1983 seront comparés avec ceux de 1982 afin d'étudier la variation des conditions de transport sur les deux années et les effets du froid extrême de 1983 sur le déplacement.

Deux prototypes de systèmes de profilage du courant positionnés par gyroscope (G-UMCS) ont été expérimentés avec succès en vue de recueillir, par séries chronologiques simultanées, des données sur la structure verticale des champs de température, de salinité et de courant. Le but de ce suivi est d'obtenir les données physiques nécessaires à la conduite des études d'écologie.

Les études visant à vérifier la possibilité de faire appel à la télédétection d'images pour compléter l'évaluation de la productivité primaire dans les eaux polaires se poursuivent. Le recours aux satellites pour cette région permettra, s'il est couronné de succès, d'illustrer au moyen de cartes la biomasse de surface des zones présentant un intérêt, en particulier de celles qui sont difficilement accessibles par bateau.

L'observation par satellite du Haut-Arctique a été réalisée en juillet et en août au moyen de détecteurs CZCS, et les données ont été enregistrées à la station de la NASA de Goddard, dans l'État de Washington. À l'issue d'un traitement préliminaire, les données seront expédiées directement à l'Institut océanographique de Bedford. Au cours de la croisière arctique de 1983 dans la baie d'Hudson, on a procédé à des mesures optiques dans l'atmosphère et dans l'eau, ainsi qu'à une analyse de la qualité de l'eau. Les données recueillies lors de cette croisière seront traitées et modélisées dans le courant de l'année à venir. Les images obtenues par satellite seront examinées au moyen de l'analyseur d'images interne afin d'établir si elles se prêtent à une modélisation comparative.

b) Océanographie chimique

Les études portant sur les processus de régénération des nutriments et sur le régime de carbonates-alcalinité dans la baie Baffin se sont poursuivies tout au long de 1983, en collaboration avec des scientifiques de l'Université Chalmers de Goteborg (Suède). Les résultats des recherches effectuées dans la baie Baffin ont servi à construire un modèle stochiométrique d'analyse de la composition des matières biogènes régénérescentes, laquelle, dans le cas de la baie Baffin, semble différer de celle des autres régions de l'océan étudiées. Ce modèle devrait être utilisé pour évaluer les conséquences de l'assimilation accrue de dioxyde de carbone par l'océan, laquelle s'explique par la concentration dans l'atmosphère de gaz carbonique provenant de la combustion de carburants fossiles. En 1983, les mesures de la teneur en carbonates dans la baie Baffin ont été plus précises, ce qui permettra d'éprouver et d'affiner le modèle. Les travaux analogues entrepris dans le voisinage de Svalbard et dans l'océan Arctique ont été étendus à d'autres régions grâce à l'utilisation des stations du camp de glace CESAR.

Les études des années précédentes sur la distribution des radionucléides artificiels dans la mer de Norvège et l'océan Arctique ont été élargies en 1983 grâce à des mesures effectuées lors de l'expédition au camp de glace CESAR. Ces mesures avaient pour but non seulement de recueillir des renseignements sur la distribution des nucléides naturels dans l'océan Arctique, mais également de réexaminer la distribution verticale des nucléides à fission.

Les études se sont poursuivies sur la distribution de l'eau de fonte de la glace de mer dans l'océan Arctique, la baie Baffin et la région du détroit d'Hudson et du plateau du Labrador. Ces études sont complétées actuellement par des recherches sur la chimie de la glace de mer, en particulier sur la nature du principal fractionnement des ions qui se produit dans le processus de formation de la glace de mer.

En collaboration avec des spécialistes du Levé géologique du Groenland, des études se poursuivent actuellement pour déterminer les facteurs qui régissent la dispersion des particules à forte teneur métallique présentes dans les déchets miniers dans le double système de fjords de la côte ouest du Groenland. On procède actuellement à d'autres analyses de carottes de particules afin de mieux connaître les effets de la contamination de la région par les métaux.

c) Écologie marine

Des études ont été effectuées pour évaluer l'importance relative du microplancton dans la respiration et l'évolution cyclique des nutriments dans les communautés de plancton marin, et ses effets sur la production primaire dans divers milieux océaniques. Une série d'expériences mises au point en collaboration avec le Laboratoire d'océanographie chimique (L.O.C.) ont été menées à bien au cours de la croisière arctique de 1983. Ces expériences avaient pour but d'étudier la composition biochimique des particules et substances organiques dissoutes, et leur rôle dans la régénération des nutriments dans la baie Baffin.

Les études sur les mécanismes physiologiques et biochimiques d'adaptation du phytoplancton de l'Arctique sont en cours depuis six ans. L'accent a été mis principalement sur l'importance du rôle joué par la lumière, la température et les nutriments dans la régulation de la croissance, et sur la capacité et la nature de réponse de la population à ces propriétés écologiques.

En mars, avril et mai, les scientifiques du Laboratoire d'écologie marine et du Laboratoire Bayfield ont étudié pendant plusieurs semaines la glace du littoral dans le détroit de Barrow, près de Resolute Bay (T.N.-O.), afin d'évaluer les effets des caractéristiques de la masse d'eau et du développement des communautés de plantes au printemps sur la physiologie et la distribution du zooplancton pélagique. Un deuxième programme, organisé dans le cadre de la croisière de la baie d'Hudson, a permis d'étudier la physiologie et la distribution du zooplancton en août et septembre, après la débâcle. Les études de Resolute ont bénéficié du soutien logistique généreux accordé par le personnel de l'Étude du plateau continental polaire et du Programme d'océanographie physique dans la Région du Centre (SLO). La collaboration des chercheurs du Laboratoire Bayfield nous a permis, en outre, de prolonger nos observations de cette année jusqu'en juin. Des scientifiques des Musées nationaux du Canada ont également participé aux études sur la distribution du zooplancton dans la région du détroit de Barrow.

En 1983, on a prélevé une série d'échantillons sur 24 heures pendant la grande marée d'avril. Les triples échantillons de nutriments et les doubles échantillons de zooplancton montrent que la variabilité observée est réelle mais difficile à expliquer faute d'un échantillonnage plus fréquent, effectué dans plusieurs stations rapprochées et sur des périodes plus longues. Les échogrammes obtenus à l'aide d'un sondeur de 200 kilohertz indiquent la présence d'une «couche» au niveau du pycnoclinal, mais l'échantillonnage n'a révélé aucun lien avec une concentration de zooplanctons. Des expéditions effectuées au voisinage de la polynie de l'île Dundas ont permis de recueillir des échantillons d'algues de glace et d'algues de phytoplancton, afin de comparer leur abondance avec celle observée dans la région du détroit de Barrow.

Entre fin mars et début juin, on a également analysé la structure verticale des communautés de zooplancton en un seul point et à deux ou trois semaines d'intervalle. La distribution des principales espèces dominantes (*Calanus hyperboreus*, *C. glacialis* et *M. longa*), à leurs premiers stades de développement, s'est révélée stable au cours de la période mars-avril, et leur abondance relative remarquablement constante.

d) Programmes d'hydrographie

Des études systématiques des marées et des courants ont été effectuées dans le détroit de Jones (baie Baffin). En mars-avril 1983, on a déployé 5 marégraphes à travers la glace du détroit de Jones, en utilisant Resolute Bay comme base des opérations.

Dans la baie d'Ungava, on a réalisé un vaste programme d'étude sur le terrain des caractéristiques des marées. Dans le cadre de ce programme, on a évalué les données existantes, élaboré un modèle numérique de propagation des marées et déployé des marégraphes et des courantomètres rattachés à la côte et immergés.

Projets pour 1984-1985

a) Océanographie physique

Un programme de travail en mer (à bord du NSC Baffin) sera réalisé au nord de la baie Baffin entre le 30 septembre et le 11 octobre 1984. Ce programme comprendra le repêchage de quatre mouillages de courantomètres posés en 1983-1984, le déploiement de quatre mouillages de courantomètres, la pose et la récupération de mouillages de marégraphes, et le repêchage de trois mouillages de courantomètres dans la baie d'Ungava.

Il est prévu de participer à l'étude de la bordure de glace de la mer du Groenland, dans le cadre du programme international MIZEX.

b) Océanographie chimique

On prévoit d'effectuer un programme en mer pour étudier la distribution du plutonium dans la colonne d'eau et les sédiments de la région de Thulé (Groenland).

c) Programme d'écologie marine

Ce programme sera réalisé dans deux camps de glace installés près de Resolute Bay. Les études porteront sur la composition biochimique des particules organiques et son rôle dans la digestion du zooplancton.

Région du Centre (Laboratoire Bayfield des sciences et levés marins)

Travaux accomplis en 1983-1984

À la suite de la restructuration des Sciences et Levés océaniques, le personnel du Laboratoire Bayfield ne dirigera plus de programmes d'océanographie dans l'Arctique. Les programmes et attributions seront transférés sous la responsabilité du Groupe de recherche sur la mer gelée, de l'Institut des sciences de la mer de Sydney (C.-B.) et sous la responsabilité de l'Institut océanographique de Bedford, à Dartmouth (N.-É.). Le Laboratoire Bayfield continuera d'être responsable des levés hydrographiques et entreprendra des projets de recherche et de développement.

Projets pour 1984-1985

Les travaux concernant l'utilisation d'un radar sur la glace porteront notamment sur la mise au point d'un radar pour la classification des glaces. On prévoit d'effectuer des expériences supplémentaires en été 1984 à bord du MV ARCTIC de Cominco, en collaboration avec d'autres organismes du gouvernement et de l'industrie et avec des universités. Il est prévu également d'effectuer des expériences à l'aide d'un radar incliné à fréquence échelonnée afin d'évaluer l'épaisseur de la glace à partir d'une plate-forme aéroportée. Ce projet sera entrepris conjointement avec l'Université de Toronto et dépendra du succès des études de laboratoire en cours.

Région du Québec

Travaux accomplis en 1983-1984

Au cours de l'hiver 1983, le personnel de la Région du Québec (SLO) a effectué une étude des caractéristiques physiques et chimiques du panache sous glace de la Grande rivière de la Baleine, au sud-est de la baie d'Hudson. Parallèlement, le personnel de la Station de biologie arctique a étudié la biologie de la flore et de la faune des glaces, ainsi que du plancton vivant sous la glace, dans la zone touchée par le panache.

Projets pour 1984-1985

En hiver 1984, on commencera l'étude de la circulation sous la glace dans la baie de James.

Un programme d'étude des paramètres océanographiques de base au nord-est de la baie d'Hudson et dans le détroit d'Hudson sera lancé également en 1984. Plusieurs mouillages d'instruments seront déployés pour une longue période, et des données seront recueillies sur la production primaire et secondaire. Cette étude s'inscrira dans le cadre d'un programme amorcé actuellement par le MPO pour examiner les possibilités de développement de la pêche commerciale dans cette région.

Service hydrographique du Canada

Fonction économique: transports

Attributions

Le Service hydrographique du Canada (SHC) effectue des levés hydrographiques dans les eaux septentrionales et produit, distribue et tient à jour des cartes marines, des instructions nautiques et des tables des marées pour les régions du Nord.

Travaux accomplis en 1983-1984

Levés

Au printemps de 1983, les hydrographes de la Région du Centre ont participé au projet CESAR (expédition canadienne pour l'étude de la dorsale Alpha). Les activités se sont concentrées sur l'océan Arctique et le nord-ouest de l'île Ellesmere, où l'on a effectué un total de 1 263 sondages et observations gravimétriques ponctuels. Le *NSC Baffin*, de la Région de l'Atlantique, a réalisé des levés de route maritime dans le détroit de Jones. Le *Polar Circle*, de la Région du Pacifique, a frayé un couloir pour pétroliers à travers la mer de Beaufort. Dans le chenal Parry, un levé des glaces a été effectué au nord du détroit du Vicomte Melville. Des levés ont été entrepris également par le personnel de la Région de l'Atlantique dans l'anse de Freeman et dans le chenal Wellington. Sur l'île Baffin, on a procédé à un sondage de reconnaissance dans le fjord Cambridge et à des levés dans 50 p. 100 des fjords Itikbilung et Macbeth. Dans la baie d'Hudson, le personnel de la Région du Centre a exécuté des levés d'Eskimo Harbour et de ses atterrages, tandis que, dans le bassin Foxe, le personnel de la Région de l'Atlantique a scruté les environs de Hall Beach au moyen d'un sonar à balayage latéral afin de localiser l'épave du *Edgar Jourdain*.

Marées, courants et niveaux d'eau

Un réseau d'indicateurs de niveau d'eau est déployé en permanence dans l'Arctique. Ces indicateurs sont installés actuellement à Alert, Frobisher Bay, Resolute Bay, Spence Bay, Cambridge Bay, Coppermine, Cape Parry et Tuktoyaktuk. En outre, des indicateurs de niveau d'eau submersibles sont déployés actuellement, pour une période prolongée, à Mould Bay, Isachsen, Audhild Bay et Pond Inlet, aux fins d'étude du niveau moyen de la mer.

Des études supplémentaires sur les marées et les courants de marée ont été réalisées en déployant temporairement (un à deux mois) des instruments dans le détroit Dease, l'inlet du Prince Régent, le détroit de Jones, la baie Baffin et le bassin Foxe. Ces études faisaient partie d'un projet pluriannuel d'étude de la propagation des marées dans l'Arctique ou visaient à corroborer des levés hydrographiques.

D'autres recherches ont été axées sur la mise au point d'indicateurs de niveau d'eau ou de courantomètres pouvant être utilisés dans l'Arctique.

Cartes marines et instructions nautiques

Le Service a produit deux nouvelles cartes de l'Arctique, 56 nouvelles éditions et 20 réimpressions.

Projets pour 1984-1985

Levés

Des levés pluridisciplinaires seront réalisé dans la mer de Beaufort, entre l'île Herschel et le 41e méridien, sous la supervision du personnel de la Région du Pacifique. Dans l'inlet du Prince Régent, des sondages à travers la glace seront pratiqués par le personnel de la Région du Centre affecté à l'Étude du plateau continental polaire. Le personnel de la Région du Centre exécutera un levé des atterrages d'Imiujik, nouvelle communauté inuit implantée sur le versant est de la baie d'Hudson, au nord de la Grande rivière de la Baleine. Dans le bassin Foxe, le personnel de la Région de l'Atlantique a prévu d'effectuer, à titre d'essai, des levés de la zone allant du chenal Foxe à Hall Beach et à la baie Roche. Le levé du détroit de Jones et du chenal Parry se poursuivra. On prévoit également d'effectuer, à titre d'essai, des levés de routes maritimes dans l'archipel ainsi que des levés dans le détroit Pullen et dans la région de l'île Bylot et de l'île Broughton. Des travaux supplémentaires sont prévus pour le chenal Parry et il est possible qu'on exécute un levé de route dans le détroit Victoria.

Marées, courants et niveaux d'eau

On examinera et on réparera les instruments de mesure déployés à titre permanent ou pour une période prolongée dans le cadre des études du niveau moyen de la mer. Des études sur les marées et les courants de marée seront réalisées dans les régions suivantes: golfe de Boothia, détroit de Jones, baie Baffin, baie d'Ungava, bassin Foxe, baie d'Hudson et baie de James. Les projets de mise au point d'instruments, amorcés l'an dernier, se poursuivront. Un nouvel indicateur de niveau d'eau permanent, qui vient d'être mis au point, sera installé à l'emplacement de la mine Polaris, sur l'île Little Cornwallis.

Cartes marines et instructions nautiques

Le Service publiera dix nouvelles cartes de l'Arctique, 58 nouvelles éditions et 15 réimpressions. Une nouvelle édition du volume II des Instructions nautiques pour l'Arctique paraîtra en 1985.

Postes Canada

Fonction économique : Communications

La Société canadienne des Postes est une société de la Couronne qui offre un service postal à tous les Canadiens, depuis les plus grands centres urbains jusqu'aux villes les plus éloignées de l'Arctique. La livraison du courrier dans les vastes étendues du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest est l'un des plus grands défis que doit relever la Société.

Le transport constitue l'épine dorsale de tout service postal et, dans l'Extrême-Nord, il est, dans une grande mesure, assuré par voie aérienne. Toutefois, le courrier est aussi acheminé par d'autres moyens. Par exemple, la route Dempster, qui traverse le cercle arctique et mène jusqu'à Inuvik, offre à Postes Canada une solution de rechange. Lorsque des conditions météorologiques défavorables l'empêchent durant une longue période d'utiliser des avions, il lui reste le transport terrestre. Le service d'échange gratuit des sacs de courrier remplacé par le recours aux vols commerciaux constitue une autre modification à la distribution du courrier dans les régions du Nord.

Pendant des années, le service d'échange gratuit des sacs était assuré par les sociétés d'exploitation minière et pétrolière qui expédiaient le courrier à leur personnel dans leurs propres avions. À l'heure actuelle, les sociétés aériennes commerciales effectuent la majorité des livraisons au cours des vols à horaire fixe. La majeure partie du courrier est transportée par avion, mais les hélicoptères sont également employés pour le service postal dans le Nord. Le courrier destiné aux équipages des brise-glace du gouvernement ou des installations commerciales de forage marin est livré par hélicoptère depuis la terre ferme.

Depuis sa transformation en société de la Couronne en 1981, Postes Canada a pris un certain nombre d'initiatives pour satisfaire les exigences de ses clients par des moyens plus rentables. Neuf divisions ont été créées, dont quatre sont chargées d'assurer le service postal dans le Nord. Les administrations centrales de ces divisions sont situées dans les régions mêmes qu'elles desservent de manière à pouvoir surveiller de plus près les services offerts dans le Nord. La Division du Pacifique, dont l'administration centrale est à Vancouver, assure la livraison du courrier

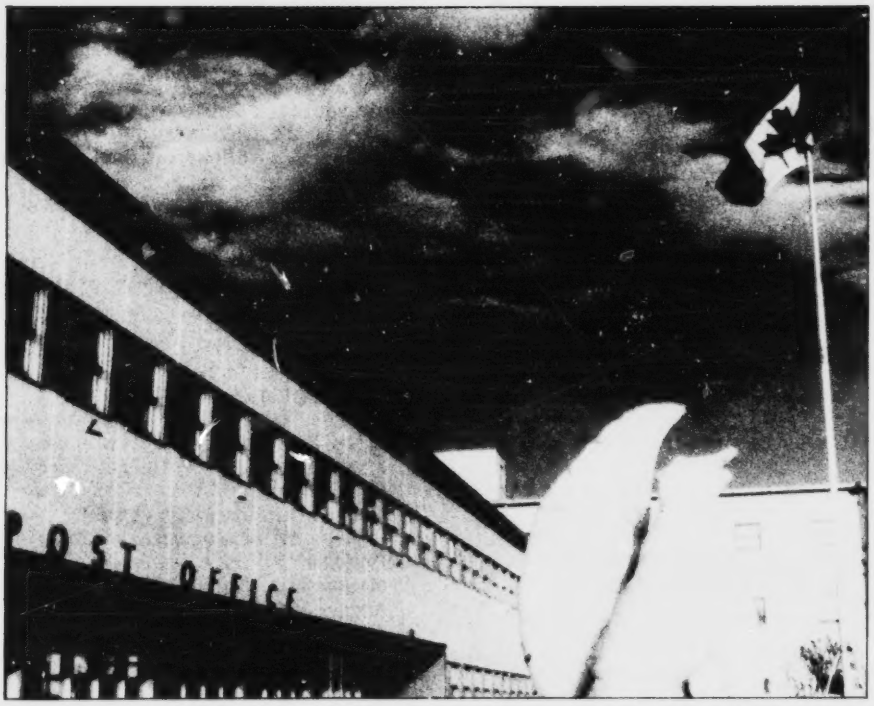

Le bureau de poste de Whitehorse a fourni le terrain d'exposition pour les sculptures de glace présentées cette année lors du «Sourdough Rendezvous», qui est le carnaval d'hiver annuel de la communauté.

au Yukon et dans la portion du district de Mackenzie qui comprend Watson Lake et Dawson Creek. La Division Foothills, dont l'administration centrale est à Edmonton, est chargée du reste du district de Mackenzie et de la moitié ouest du district de Franklin. La Division Mid-West, dont l'administration centrale est à Winnipeg, dessert le district de Keewatin (côte ouest de la baie d'Hudson). Le courrier destiné à la moitié est du district de Franklin et à la partie du Québec qui s'étend au nord du 60e est acheminé par la Division de Montréal, dont l'administration centrale est située à Montréal. Le bureau de poste de Sanikiluaq, aux îles Belcher, est situé au sud du 60e, mais comme il s'agit d'une île de la baie d'Hudson, le bureau est desservi par le Service du Nord et relève de la Division de Montréal.

Outre la création de ces divisions, d'autres dispositions ont été prévues aux échelons inférieurs pour répondre aux besoins locaux. Par exemple, les maîtres de poste de Hay River, d'Inuvik et de Yellowknife sont responsables de tout le courrier dans leur zone respective. De cette manière, un agent des postes est relativement proche des localités environnantes et est à leur disposition pour leur fournir aide ou conseils.

Travaux accomplis en 1983-1984

En 1983, Yellowknife est devenue la seconde agglomération du Nord à jouir du service de poste prioritaire (messagerie). A l'heure actuelle, Yellowknife et Whitehorse disposent d'un service de livraison des colis aux particuliers et aux entreprises. En outre, en 1984, un événement spécial s'est déroulé à Yellowknife, la capitale des Territoires du Nord-Ouest. Le 15 mars, le premier nouveau timbre émis en 1984 y a été présenté au public. Le timbre-poste commémorait le 50e anniversaire de l'agglomération qui, à l'origine, était une ville minière; depuis, elle est devenue la capitale et le principal centre d'affaires d'un vaste territoire du Nord.

La Société canadienne des Postes a également participé à d'autres événements d'intérêt local. A Dawson, l'imposant bureau de poste, qui date du début du siècle, a été remis en état et constitue actuellement un attrait touristique de choix. A Whitehorse, le personnel du bureau de poste a joué un rôle important lors du *Yukon Sourdough Rendez-vous*, un festival qui se tient au milieu de l'hiver pour rappeler l'époque de la ruée vers l'or. A cette occasion, des sculptures de glace ont décoré la cour avant du bureau de poste. A Inuvik, le bureau de poste a été ouvert aux visiteurs pour souligner le 25e anniversaire et de la localité et du service des postes.

Projets pour 1984-1985

Pour l'année financière 1984-1985, les projets détaillés relatifs au service postal dans le Nord visent à satisfaire les exigences des clients de manière efficace et rentable. Il faudra peut-être procéder à des modifications supplémentaires du service pour tenir compte des changements démographiques ou de l'évolution des besoins des agglomérations. Par exemple, à Yellowknife et dans d'autres localités, un programme comportant des boîtes postales communautaires est actuellement à l'essai; ces boîtes postales ont été placées à des endroits choisis dans les quartiers domiciliaires de manière à permettre aux habitants de recueillir le courrier sans devoir se rendre au bureau de poste. Si ce projet, auquel collaborent les agglomérations et Postes Canada, est jugé réalisable et souhaitable, il sera peut-être mis en oeuvre dans d'autres régions du Nord.

En dépit des problèmes particuliers causés par la simple immensité du Nord, Postes Canada continuera à assurer et à améliorer le service postal aux clients de cette région par le biais de programmes minutieux et efficaces, élaborés en fonction de l'évolution des besoins en matière de communications.

1983
Bureaux de poste au nord du 60e parallèle

1.	Eureka	41.	Ross River
2.	Grise Fiord	42.	Destruction Bay
3.	Mould Bay	43.	Carmacks
4.	Resolute	44.	Coral Harbour
5.	Nanisivik	45.	Tungsten
6.	Pond Inlet	46.	Baker Lake
7.	Arctic Bay	47.	Chesterfield Inlet
8.	Sachs Harbour	48.	Rae
9.	Clyde	49.	Yellowknife
10.	Broughton Island	50.	Rankin Inlet
11.	Tuktoyaktuk	51.	Whale Cove
12.	Holman	52.	Eskimo Point
13.	Igloolik	53.	Ivujivik
14.	Hall Beach	54.	Salluit
15.	Old Crow	55.	Kangiqsujuaq
16.	Aklavik	56.	Quaqtaq
17.	Inuvik	57.	Haines Junction
18.	Fort McPherson	58.	Whitehorse
19.	Arctic Red River	59.	Snowdrift
20.	Cambridge Bay	60.	Carcross
21.	Spence Bay	61.	Tagish
22.	Pangnirtung	62.	Fort Simpson
23.	Gjoa Haven	63.	Teslin
24.	Coppermine	64.	Swift River
25.	Repulse Bay	65.	Watson Lake
26.	Dawson	66.	Fort-Liard
27.	Elsa	67.	Fort-Providence
28.	Fort Good Hope	68.	Fort-Résolution
29.	Mayo	69.	Hay River
30.	Frobisher Bay	70.	Pine Point
31.	Beaver Creek	71.	Fort Smith
32.	Pelly Crossing	72.	Povungnituk
33.	Norman Wells	73.	Kangiqsuk
34.	Fort Norman	74.	Sanikiluaq
35.	Fort Franklin	75.	Pelly Bay
36.	Lac la Martre	76.	Akulivik
37.	Wrigley	77.	Lupin
38.	Cape Dorset	78.	Polaris
39.	Lake Harbour	79.	Paulatuk
40.	Faro		

Fonction économique : Communications

Service du Nord

Le Service du Nord de Radio-Canada a été créé afin d'offrir un service de radiodiffusion aux habitants du Nord canadien. Le service radiophonique comprend des émissions diffusées sur ondes courtes ou moyennes. Les émissions télévisées sont transmises par le biais d'un réseau national et elles sont diffusées par satellite.

Faits saillants en 1983-1984

A la demande du ministre des Communications, la Société Radio-Canada a participé à la mise en oeuvre d'un plan régional de diffusion dans le Nord. Le plan prévoit améliorer les services régionaux d'émissions radiophoniques et télévisées dans les régions septentrionales de sept provinces et dans les deux territoires. Il prévoit aussi mettre davantage de moyens techniques à la disposition des organisations autochtones pour les aider à diffuser leurs propres émissions.

25e anniversaire du Service du Nord

Des célébrations ont en lieu à Whitehorse, à Dawson et à Yellowknife afin de souligner le 25e anniversaire du Service du Nord.

Formation

Des ateliers à caractère interculturel ont été organisés à l'intention du personnel de Whitehorse, d'Inuvik et de Yellowknife.

Des séminaires ont été arrangés pour les diffuseurs de langues anglaise et autochtones par le Service du Contentieux de la Société Radio-Canada.

Des cours de formation en supervision ont été offerts pour la première fois dans le Nord, à Yellowknife.

Les diffuseurs inuit ont reçu une formation spécialisée axée sur la présentation des séances des assemblées législatives.

Enregistrements

Quatre nouveaux albums ont été produits, dont un premier album de musique pour enfants.

Ressources Eldor Limitée

Fonction économique : [1]

Ressources Eldor Limitée, filiale à 100 p. 100 de la société de la Couronne fédérale Eldorado nucléaire Limitée, a participé en 1983 à un programme d'exploration sur le terrain dans le district de Mackenzie (Territoires du Nord-Ouest). Elle continue à s'intéresser à un autre projet dans le district de Mackenzie et à deux autres aux Yukon sans cependant y participer activement.

La société Ressources Eldor Limitée prévoit maintenir ce niveau d'exploration en 1984.

Revenu Canada

Douanes et Accise

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Attributions

Les Douanes contrôlent le mouvement international des marchandises, des personnes ainsi que des moyens de transport et elles perçoivent les droits et les taxes exigibles sur les importations.

L'Accise applique les dispositions de la Loi sur la taxe d'accise, de la Loi sur l'accise, de la Loi sur l'importation des boissons enivrantes ainsi que les règlements connexes. Cette direction délivre des permis, fournit des renseignements fiscaux et vérifie les registres des entreprises assujetties au paiement de taxes fédérales de vente et d'accise.

Travaux accomplis en 1983-1984

Yukon

Le territoire du Yukon étant desservi par tous les moyens de transport, l'importation et l'exportation de marchandises ainsi que le mouvement international des voyageurs font partie des activités courantes. Il y a, par exemple, une importante demande de services de dédouanement pour les véhicules et les voyageurs qui viennent de l'Alaska.

La coordination et le contrôle des activités douanières du Yukon relèvent du gestionnaire des Opérations du Yukon et de la Colombie-Britannique, région du Pacifique. La structure opérationnelle comprend la région portuaire de Whitehorse, les bureaux de douane de grand-route situés à Beaver Creek et Pleasant Camp et trois bureaux saisonniers à Little Gold, Fraser et Dawson City. À Old Crow, les formalités douanières sont confiées à la G.R.C.

Le dédouanement des marchandises et des voyageurs arrivant par voie routière, aérienne ou ferroviaire, ainsi que des colis postaux provenant de l'étranger est effectué à Whitehorse. Il y a également quatre entrepôts d'attente à cet endroit.

L'Accise s'acquitte de ses responsabilités au Yukon en envoyant de façon régulière ses vérificateurs visiter les 34 entreprises qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la taxe d'accise. Les vérificateurs de l'Accise effectuent des vérifications, fournissent des renseignements fiscaux et, au besoin, participent au traitement des demandes de remboursement.

Territoires du Nord-Ouest

Dans les territoires du Nord-Ouest, le personnel des Douanes est posté à Frobisher Bay, sur l'île Baffin et à Inuvik. Les opérations douanières s'étendent maintenant à 44 endroits additionnels où les représentants des autres ministères sont autorisés à agir au nom de Douanes Canada. Les fonctions douanières exécutées varient beaucoup d'un endroit à l'autre.

À Frobisher Bay, il y a un inspecteur des douanes à temps plein qui relève de la région d'Ottawa. En 1983-1984, ses responsabilités comprenaient le dédouanement du fret aérien commercial et des colis postaux soumis à des droits de douane, les formalités concernant les avions et les passagers, ainsi que le contrôle d'un entrepôt d'attente. À cet endroit, le service douanier a connu beaucoup de succès dans le dédouanement rapide des marchandises et des personnes.

À Inuvik, il y a un inspecteur des douanes à temps plein qui relève de la région de l'Alberta. Ses principales fonctions comprennent la réception de rapports au départ et à l'arrivée des petits avions et les formalités concernant les passagers et leurs effets personnels. Le trafic aérien est en grande partie composé d'appareils nolisés en provenance de l'Alaska.

Bien que la G.R.C. assure un contrôle douanier dans 38 localités des Territoires du Nord-Ouest, elle est également chargée d'exécuter régulièrement des fonctions administratives au nom de Douanes et Accise à certains endroits seulement, indiqués ci-après, et sous la direction du personnel affecté à l'Administration centrale des Douanes. Le service douanier dans les Territoires du Nord-Ouest est également assuré par les représentants des autres ministères fédéraux, à titre «d'agents d'exécution suppléants de Douanes et Accise», aux endroits indiqués ci-dessous:

---

[1] Ressources Eldor Limitée n'apparaît pas dans le Programme annuel des dépenses dans le Nord.

Gendarmerie royale du Canada
Tuktoyaktuk
Nanisivik
Resolute Bay

Ministère de la Défense nationale
Cape Dyer
Cape Parry
Hall Beach

Ministère de l'environnement
Eureka
Mould Bay

Ministère des Transports
- Garde côtière canadienne

Île Little Cornwallis

En 1983-1984, le mouvement international des marchandises, des personnes ainsi que des moyens de transport a augmenté dans la partie nord du pays. Compte tenu de l'importance économique et politique que présente actuellement cette région, cette tendance se poursuivra probablement au cours des prochaines années. On s'est surtout intéressé à la prospection du pétrole et du gaz au large des côtes et l'équipe du projet «Groupe de la mise en vigueur des lois» a poursuivi son examen de toutes les fonctions douanières ayant trait à la manutention du matériel de forage en mer.

Le 29 juin 1983, un avis de motion des voies et moyens (le projet de loi C-16 - Loi sur la compétence extracôtière du Canada pour les Douanes et l'Accise) a été présenté aux Communes; il visait à étendre la compétence de Douanes et Accise à l'extrémité du plateau continental ou à 200 milles marins, selon la distance la plus grande.

Depuis le 30 juin 1983, certains biens tels que les navires de forage, les îles artificielles, les navires de ravitaillement, les appareils et les biens de consommation de toutes sortes sont assujettis aux lois et règlements de Douanes et Accise dont la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et la Loi antidumping.

La Loi sur la compétence extracôtière du Canada pour les Douanes et l'Accise prévoit certaines exemptions pour les entreprises pétrolières et gazières qui possédaient des navires et du matériel sur plus ou qui les avaient commandée au moment de son entrée en vigueur. Elle prévoit également des dispositions pour la navigation côtière afin de sauvegarder les intérêts des entreprises dont les navires croisaient déjà le long des côtes canadiennes ou étaient en commande lors de son entrée en vigueur.

Malgré l'augmentation des activités commerciales, le siège social de la plupart des entreprises détenant une licence de l'Accise dans les Territoires du Nord-Ouest est situé à l'extérieur de ceux-ci. Il y a cependant 20 détenteurs de licence dans les Territoires du Nord-Ouest. Les agents de l'Accise visitent les endroits tels que Yellowknife et Fort Smith pour effectuer des vérifications, traiter les demandes de remboursement et fournir des renseignements fiscaux.

Projets pour 1984-1985
Yellowknife est la seule capitale territoriale-provinciale au Canada qui n'a pas de service douanier. Cette année, lors des jeux d'hiver de l'Arctique, les Douanes y enverront des agents. Un service douanier sera peut-être mis sur pied à Yellowknife.

L'introduction en 1983 d'une nouvelle loi qui étend la compétence de Douanes et Accise jusqu'au plateau continental ou jusqu'à 200 milles au large, selon la distance la plus grande, a nécessité l'envoi d'un plus grand nombre de personnes dans la partie nord du pays. On prévoit donc envoyer un douanier à Tuktoyaktuk cet été.

Santé et Bien-être social

Direction Générale des Services médicaux - Région du Yukon

Fonction économique: Santé

Attributions
La Direction générale administre et dispense des programmes de soins de santé dont elle fait bénéficier tous les habitants du Yukon. La Région du Yukon joue en quelque sorte le rôle de ministère territorial de la santé, le médecin responsable du programme remplissant les fonctions de médecin-chef.

Au sein de la Direction générale, le bureau régional du Yukon facilite les visites d'examen et de traitement effectuées dans les collectivités par les médecins et les dentistes d'exercice privé, et voit à ce que ces services soient accessibles aux collectivités éloignées. Les coûts des soins de santé sont supportés par la Direction générale des services médicaux et l'administration territoriale du Yukon. Cette dernière administre le régime d'assurance-maladie et verse une contribution fixée suivant une formule de partage des coûts d'équipement et de fonctionnement du système de soins de santé.

Installations

Le bureau régional de la Direction générale assure le fonctionnement d'un hôpital général, de trois petits hôpitaux, de deux postes de soins infirmiers, de dix centres de santé et de quatre postes samitaires.

Travaux accomplis en 1983-1984
Les programmes de soins de santé offerts visent les domaines suivants: santé de la mère et de l'enfant, immunisation, lutte contre la tuberculose et les maladies transmissibles, hygiène scolaire (y compris hygiène dentaire à l'école), hygiène du milieu, santé mentale, éducation sanitaire, santé des fonctionnaires fédéraux, services hospitaliers et lutte contre l'abus d'alcool et de drogues chez les autochtones.

Cette année, on a continué de mettre l'accent sur la santé de la mère et de l'enfant. Les cours prénatals, organisés dans tous les principaux centres du Yukon, ont été bien suivis. La prestation de services dentaires s'est poursuivie, les services aux collectivités éloignées étant assurés par des dentistes établis à Dawson City, Faro et Whitehorse. Les dentothérapeutes ont continué d'assurer des services aux enfants du Yukon, de l'âge préscolaire à la huitième année.

Le bureau régional a continué de participer aux travaux de l'Office des eaux du Territoire du Yukon, par l'intermédiaire du médecin responsable du programme qui a pris part à plusieurs études menées actuellement de concert avec d'autres ministères fédéraux. Les études ont porté notamment sur la pollution par la fumée de bois à Riverdale (Whitehorse) et sur la teneur en arsenic des framboises à Carcross. Une collaboration étroite a été établie avec l'administration du Yukon en ce qui concerne la prestation des services et programmes de santé.

Le bureau régional de la Direction générale a continué d'encourager les médecins spécialistes résidant hors du Yukon à venir traiter les citoyens du Yukon à l'hôpital général de Whitehorse, dans les spécialités suivantes:

- pédiatrie
- orthopédie
- dermatologie
- oto-rhino-laryngologie
- ophtalmologie
- rhumatologie
- oncologie
- médecine interne
- neurologie

Le programme de liaison en matière de santé avec le Conseil des Indiens du Yukon a continué de contribuer à l'amélioration de l'état de santé général du peuple indien.

Le programme d'hygiène du milieu a joué un rôle accru dans l'inspection sanitaire des installations du Yukon.

Une équipe interdisciplinaire du bureau central de la Direction générale a procédé à une évaluation détaillée des services alimentaires, en liaison avec le personnel du bureau régional. Cette étude, entreprise en septembre 1983, s'est traduite par la mise à jour, l'amélioration et l'expansion des services alimentaires qui s'étendent maintenant au-delà de Whitehorse. L'accent a été mis davantage sur la promotion de l'hygiène.

Le programme d'hygiène mentale a continué son travail de sensibilisation auprès des collectivités et s'est enrichi d'un psychologue additionnel et d'un travailleur autochtone en santé mentale.

Le programme de lutte contre les maladies transmissibles a continué de sensibiliser le public aux maladies transmises sexuellement. Cette activité s'est traduite par une baisse des cas confirmés de gonorrhée au cours de la période 1983-1984.

L'année 1983-1984 est considérée comme une année formative pour le Programme national de lutte contre l'abus d'alcool et de drogues chez les autochtones. On s'est attaché à la nécessité de former les membres du Conseil consultatif, les conseillers auprès du PNLAADA et les travailleurs communautaires. Vingt-trois accords de contribution étaient en vigueur en novembre 1983. Actuellement, onze bandes exécutent des projets dans le cadre du PNLAADA.

L'hôpital général de Whitehorse a participé à un exercice d'urgence dans la collectivité, qui a profité à tous les secteurs d'activité de l'hôpital. L'équipement acquis au cours de l'année comprend un lit d'accouchement. Des experts-conseils ont été mandatés pour effectuer une étude de la qualité de l'hôpital général de Whitehorse comme centre de traitement.

Entretien et construction

Un nouveau centre de santé a ouvert ses portes à Carmacks en février 1984. À Watson Lake et Mayo, on a acheté des maisons pour loger les infirmières. À Beaver Creek, on a acheté et rénové une maison qui servira de poste sanitaire et de centre d'hébergement pour la nuit. On a achevé la rénovation du laboratoire à l'hôpital général de Whitehorse.

Direction générale des services médicaux - Territoires du Nord-Ouest

Attributions

La Direction générale des services médicaux dispense des services de traitement des affections aigues et de médecine préventive aux résidents des Territoires du Nord-Ouest, à l'exception de ceux de Yellowknife, Hay River et Fort Smith où les soins des affections aigues sont assurés par le ministère territorial de la Santé. Celui-ci est également responsable du régime territorial d'assurance-hospitalisation, d'assurance-maladie et des programmes de santé complémentaires. En vertu d'une entente contractuelle, l'administration des Territoires assure également au bureau régional de la Direction générale des services de soutien financier et administratif.

Les installations de la Direction générale des services médicaux dans les Territoires du Nord-Ouest comprennent l'hôpital général d'Inuvik qui compte 55 lits, 2 petits hôpitaux respectivement à Fort Simpson et Rae-Edzo, 39 postes de soins infirmiers, 8 centres de santé et un certain nombre de postes sanitaires. Dans les postes de soins infirmiers, les services de traitement et de santé communautaire sont assurés par des infirmières autorisées qui ont aussi suivi des cours en hygiène publique et une formation de sage-femme, et qui ont acquis une expérience appréciable en matière de diagnostic et de traitement. Les médecins des hôpitaux affiliés visitent régulièrement les postes de soins infirmiers. Les services de spécialistes sont assurés par diverses universités, dont McGill, l'université du Manitoba et celle de l'Alberta, et l'Institut psychiatrique Clarke de Toronto. En outre, l'administration des Territoires du Nord-Ouest assure les services de médecin en vertu d'ententes contractuelles.

Toutes les collectivités permanentes des Territoires du Nord-Ouest bénéficient de services dentaires dispensés par des dentistes du secteur privé rémunérés à l'acte, ou par des dentistes et dentothérapeutes du gouvernement. Ces derniers habitent dans la collectivité et desservent régulièrement les villages avoisinants.

Les fonctions de surveillance et d'hygiène du milieu sont remplies par une équipe de neuf agents installés à Frobisher Bay, Inuvik, Hay River, Yellowknife, et à Churchill au Manitoba. Ces agents remplissent une triple fonction par leur connaissance des aspects qui relèvent du municipal, du territorial ou du provincial et du fédéral. Ils travaillent en étroite collaboration avec d'autres unités fédérales et territoriales, comme les organismes de protection du milieu de divers paliers gouvernementaux, afin de déterminer les problèmes et de prendre des mesures correctives.

Travaux accomplis en 1983

L'un des principaux objectifs de gestion du bureau Régional de Yellowknife a été atteint avec la nomination de titulaires permanents à tous les postes-clés du bureau régional et à la direction des quatre zones.

Le bureau régional s'est engagé dans un processus d'harmonisation de ses relations avec l'administration des Territoires du Nord-Ouest en créant un comité de coordination de la santé. Les membres se réunissent une fois par mois et communiquent quotidiennement pour les questions d'intérêt mutuel.

Au cours de l'année, on a mis sur pied un programme d'hygiène mentale à Inuvik afin de résoudre le problème posé par un accroissement appréciable du nombre de maladies mentales. Dans le cadre de ce programme, des coordonnateurs enseignent à la population comment reconnaître les premiers symptômes, et une équipe de spécialistes se tient prête à fournir des conseils d'appoint. On étudie actuellement la possibilité d'étendre aux autres zones cette méthode de prestation du programme.

Le programme de formation des représentants en santé communautaire pour l'est de l'Arctique est maintenant à Frobisher Bay. Les participants sont sélectionnés chez eux sur la foi des recommandations fournies par les chefs de la collectivité. Les premiers diplômés devraient sortir en septembre 1984. L'embauche des diplômés s'effectuera au moyen d'accords de contribution conclus avec les conseils communautaires. Ce programme est le premier volet d'un projet pluriannuel visant la formation de nouveaux représentants en santé communautaire et le perfectionnement des représentants actuels. On a fait appel aux ressources intérieures et extérieures de la Région pour établir le programme de formation, élaborer le programme d'étude et mettre à jour le matériel didactique.

Afin de répondre aux besoins relevés par la nation dénée et l'Association des Inuit de Kitilameot, on a engagé à contrat un agent de liaison sanitaire qui assurera un lien supplémentaire entre les clients et la Direction générale des services médicaux dans l'ouest de l'Arctique. Cette initiative répond au désir des clients de participer à la prestation des soins de santé.

L'atelier sur la surdité organisé dans la zone de Baffin pour étudier les problèmes d'audition constatés dans certains groupes a remporté un franc succès.

Un service d'audiologie a été créé à Frobisher Bay pour traiter ceux qui souffrent de problèmes d'audition et appuyer les campagnes d'éducation destinées à prévenir ces problèmes.

Direction des programmes de services sociaux

Fonction économique: Bien-être social

Régime d'assistance publique du Canada (RAPC)

Le Régime d'assistance publique du Canada, adopté en 1966, contribue dans une proportion de 50 p. 100 aux frais engagés par les provinces, les territoires et les municipalités au chapitre de l'assistance publique et des services de bien-être social. Ce régime permet de fournir une assistance aux personnes nécessiteuses et d'encourager la création et l'application de services d'aide sociale et ce, afin de prévenir et d'enrayer la pauvreté, la négligence à l'égard des enfants et l'état de dépendance vis-à-vis de l'assistance publique. Outre les accords de partage des frais déjà mentionnés, le Régime d'assistance publique du Canada met à la disposition des provinces et des territoires des services de consultation, notamment dans le domaine du soutien du revenu, des garderies, du bien-être à l'enfance, des soins en établissement et du développement communautaire.

La contribution du gouvernement fédéral en vertu du Régime pour l'année financière 1982-1983 s'est élevée à 10,1 millions de dollars pour les Territoires du Nord-Ouest et à 2,6 millions pour le Yukon.

Nombre de bénéficiaires répartis selon le genre de prestations et selon le territoire

Mars 1984

Territoires	Pensions de retraite	Pensions d'invalidité	Prestations aux enfants	Prestations de décès	Pensions au conjoint survivant	Prestations d'orphelin
Yukon	414	46	16	3	216	176
T.N.-O.	297	26	42	5	218	364

Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides (RPI)

La RPI est un programme à frais partagés en vertu duquel le gouvernement fédéral contribue dans une proportion de 50 p. 100 aux frais engagés par les provinces et les territoires pour la prestation d'un programme complet de réadaptation professionnelle aux personnes qui ne peuvent travailler à la suite d'une invalidité physique ou mentale.

La contribution du gouvernement fédéral pour l'année financière 1982-1983 s'est élevée à 442 000 $ dans les T.N.-O. et à 1,74 000 000 $ dans le Yukon.

Direction générale des programmes de sécurité du revenu

Allocations familiales

Le ministère de la Santé et du Bien-être social verse chaque mois des allocations familiales pour les enfants de moins de 18 ans à la charge de leur père ou de leur mère ou d'un tuteur résidant au Canada et dont le revenu est assujetti à l'impôt sur le revenu canadien. En mars 1984, le ministère a versé des allocations pour 6 976 enfants du Yukon et pour 20 058 enfants des Territoires du Nord-Ouest.

Pendant l'année civile 1984, le taux fédéral des allocations familiales payables au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest a été de 29,95 $ par mois.

Un programme connu sous le nom de Crédit d'impôt-enfant est entré en vigueur en janvier 1979. Ce programme, administré par le système de l'impôt sur le revenu, a fourni pour chaque enfant admissible un crédit annuel d'un maximum de 343 $ pour l'année d'imposition 1983.

Secrétariat d'État

Sécurité de la vieillesse

La Sécurité de la vieillesse est un programme sans cotisation, créé en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse; il fournit des prestations mensuelles à tous ceux qui ont atteint l'âge de 65 ans, qui satisfont à certaines conditions de résidence et qui sont des citoyens canadiens ou qui résident légalement au Canada.

La Loi prévoit également un supplément de revenu garanti pour les pensionnés vivant au Canada qui ne disposent que d'un revenu limité. L'allocation au conjoint du pensionné de la Sécurité de la vieillesse est un autre programme fondé sur l'examen du revenu. En mars 1984, la pension mensuelle de base était de 263,78 $.

Le supplément maximal mensuel était de 265,60 $ pour une personne seule ou pour un pensionné marié dont le conjoint ne recevait ni la pension ni l'allocation au conjoint, et il était de 204,86 $ chacun pour un couple où les deux conjoints sont pensionnés.

En mars 1984, il y avait au Yukon 759 pensionnés de la Sécurité de la vieillesse dont un peu plus de la moitié (381) recevaient aussi un supplément. Dans les Territoires du Nord-Ouest, 1 337 personnes étaient des pensionnés de la Sécurité de la vieillesse, dont 1 084 recevaient aussi un supplément. Le Yukon comptait 19 bénéficiaires de l'allocation au conjoint alors qu'il y en avait 75 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, le Programme des allocations familiales et le Programme de sécurité de la vieillesse sont administrés par le bureau régional des Programmes de la sécurité du revenu, situé à Edmonton (Alberta).

Régime de pensions du Canada

Le Régime de pensions du Canada, en vigueur depuis le 1er janvier 1966, comporte des cotisations obligatoires calculées d'après les gains. Allié au Régime des rentes du Québec, il couvre virtuellement tous les Canadiens qui ont un emploi et qui sont âgés de 18 à 70 ans. La pension maximale de retraite versée en 1984 est de 387,50 $ par mois.

Langues officielles dans l'enseignement

Fonction économique: Éducation

Attributions

Ce programme aide les provinces et les territoires à établir et à maintenir des programmes d'enseignement dans la langue officielle de la minorité (l'anglais au Québec, le français ailleurs) et des programmes d'enseignement dans la seconde langue officielle (l'anglais au Québec, le français ailleurs).

Travaux accomplis en 1983-1984

Les gouvernements territoriaux ont signé des ententes bilatérales de trois ans avec le Secrétariat d'État pour le financement du programme d'enseignement des langues officielles commençant en 1983-1984. L'allocation totale pour l'année s'élevait à 370 000 $. Dans les Territoires du Nord-Ouest, 180 000 $ ont été répartis de la façon suivante:

- octroi de bourses d'études à des étudiants de niveau postsecondaire;
- moniteurs à plein temps pour aider les professeurs de français;
- coordonnateurs des cours de français;
- achat de manuels et de matériel didactique pour l'enseignement du français;
- moniteurs de français;
- programmes d'immersion en français;
- formation en cours d'emploi pour les professeurs de français, langue seconde;
- octroi de bourses à des professeurs de français, langue seconde.

Au Yukon, les 190 000 $ attribués aux programmes de français, langue seconde, ont été répartis de la façon suivante:

- classes d'immersion en français à Whitehorse;
- salaire d'un coordonnateur à plein temps des cours de français;
- moniteurs de français à plein temps;
- soutien des programmes de formation en cours d'emploi et de perfectionnement destinés aux enseignants;
- aide aux étudiants de niveau postsecondaire pour qu'ils puissent poursuivre leurs études dans des établissements bilingues ou de langue française.

Les dépenses concernant les langues officielles dans l'enseignement aux niveaux élémentaire, secondaire et postsecondaire dans la province de Québec figurent dans la publication annuelle «Répertoire des programmes et activités fédéraux-provinciaux».

Projets pour 1984-1985

En application des accords bilatéraux, le Secrétariat d'État continuera d'apporter son soutien aux programmes des langues officielles au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Programme de la citoyenneté

Fonction économique: Culture et loisirs

Attributions

L'objectif premier du Secrétariat d'État est de créer un sentiment d'appartenance chez les Canadiens. L'aide non financière est un élément important de sa stratégie à cet égard. Grâce aux contacts personnels qu'ils ont avec les membres d'associations bénévoles, les agents du Ministère chargés du développement social leur apprennent à organiser, à évaluer et à résoudre des problèmes.

Les bureaux du Secrétariat d'État au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest reçoivent, des associations bénévoles, des demandes d'aide, de conseils techniques, et de subventions pour diverses activités communautaires. Par exemple, le Ministère encourage les groupes ethnoculturels à participer aux activités de l'ensemble de la population tout en préservant leur patrimoine culturel. De même, il encourage les groupes minoritaires de langue officielle à préserver leurs droits et leur identité culturelle dans leur milieu. Il favorise également la participation des autochtones à la vie de la société canadienne et l'élaboration de projets spéciaux visant à répondre aux besoins particuliers qu'ils auront eux-mêmes définis.

Travaux accomplis en 1983-1984
Les services assurés à la population des T.N.-O. sont gérés par le bureau de Yellowknife, qui relève du bureau régional de l'Alberta. Par le biais du Programme des citoyens autochtones, une aide financière et technique a été accordée à des organismes autochtones représentatifs, des groupes de femmes autochtones, des centres d'accueil et des sociétés de communication; de plus, des activités de développement social et culturel, (films et diaporamas par exemple) ont été mises sur pied à l'intention des localités éloignées. Le Programme du multiculturalisme a financé plusieurs activités, notamment en matière d'édition et de publication, d'aides à l'enseignement des langues pour des groupes autochtones, d'études ethniques sur les questions autochtones et la musique inuit, et en matière d'arts du spectacle et d'arts plastiques. Le programme de la Fête du Canada a financé diverses activités destinées à souligner cet anniversaire.

Le bureau régional du Québec a aidé à la production d'émissions de télévision communautaire et de radio à l'intention des Inuit du Nord du Québec. L'*Avatak Inuit Society* a obtenu des fonds pour diverses activités culturelles grâce au Programme de développement social et culturel. De même, la Commission d'étude de la langue inuit a reçu une aide financière du Programme pour la préservation des langues autochtones, de concert avec d'autres services fédéraux et provinciaux.

Les services assurés à la population du Yukon sont gérés par le bureau de Whitehorse, qui relève du bureau régional du Pacifique à Vancouver. Au cours de l'année, le bureau a travaillé avec des groupes ethnoculturels, francophones et féminins ainsi qu'avec d'autres associations communautaires. Le personnel responsable des groupes communautaires de langue officielle a poursuivi ses efforts en faveur du regroupement des citoyens francophones du Yukon qui souhaitent à renforcer la section du Yukon du *Canadian Parents for French*. Les programmes des centres d'accueil autochtones, de promotion des femmes autochtones, de développement social et culturel et de communications des autochtones se poursuivent. Pour plus de renseignements sur les services en matière de citoyenneté, il suffit de communiquer avec le bureau de Whitehorse ou de Yellowknife.

Projets pour 1984-1985
Au cours de l'année qui vient, les actions suivantes seront entreprises dans les Territoires du Nord-Ouest:

- application de la politique du gouvernement fédéral en matière de service bilingue dans le Nord;
- soutien accru aux associations autochtones: le financement d'un nouveau centre d'accueil à Rankin Inlet a été approuvé (dès le 1er avril);
- embauche d'un nouvel agent des relations interraciales pour le bureau de Yellowknife;
- augmentation des fonds destinés aux services de transmission par satellite pour les autochtones des régions éloignées.

Le bureau régional du Québec continuera à travailler en étroite collaboration avec les groupes autochtones en matière de développement culturel et social, communications et préservation de la langue.

Le Secrétariat d'État continuera à assurer des services professionnels, financiers et techniques aux diverses associations communautaires du Yukon dont les objectifs correspondent à ses propres priorités. Il continuera également à favoriser les échanges de jeunes par le truchement du programme Hospitalité Canada. Le personnel des bureaux régionaux du Pacifique et de l'Alberta responsable des groupes communautaires de langues officielles compte fournir une aide technique accrue à la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest au cours de l'année qui vient.

Direction des droits de la personne

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Attributions
La Direction des droits de la personne sert de secrétariat au Comité permanent fédéral-provincial-territorial des fonctionnaires chargés des droits de la personne, qui assure la liaison et la consultation en ce qui a trait aux obligations internationales du Canada en la matière. Les représentants officiels du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest assistent régulièrement aux réunions du Comité, qui ont lieu deux fois par année.

Travaux accomplis en 1983-1984
Le Secrétaire d'État préside la conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres chargés des droits de la personne. Des représentants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont assisté à la dernière conférence tenue en septembre 1983.

Projets pour 1984-1985
La Direction des droits de la personne sert de secrétariat pour les conférences ministérielles. La prochaine conférence fédérale-provinciale-territoriale doit avoir lieu au début de 1985. Le Comité des fonctionnaires étudie en ce moment diverses questions qui intéressent les ministres, notamment : l'accès à l'égalité et les programmes d'aide spéciaux; l'élaboration d'un plan d'action concernant la participation du Canada à la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées; la lutte contre le racisme; l'éducation en matière de droits de la personne; et l'élaboration d'une interprétation commune de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Fonction économique : Bien-être social

Le présent rapport vise la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1983.

Attributions

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), organisme fédéral du logement, s'occupe de logement et d'autres programmes aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation*. Elle assure les prêts hypothécaires consentis par des prêteurs agréés pour la construction résidentielle et fournit un financement direct aux sociétés d'habitation des territoires ainsi qu'aux organismes privés sans but lucratif pour la construction de logements neufs ou la réfection de maisons existantes. Les opérations courantes de la Société sont administrées par les succursales de Yellowknife et de Whitehorse.

Travaux accomplis en 1983

Territoires du Nord-Ouest

La SCHL a participé à la construction, au financement ou à la réfection de 657 logements dans les Territoires du Nord-Ouest. Deux cent vingt-neuf de ces projets ont été financés directement par la SCHL grâce à des programmes sur le partage des frais avec la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest. Ces programmes offrent des logements locatifs subventionnés dans plusieurs petites localités isolées des Territoires. Soixante-dix nouveaux logements ont été construits et 159 logements ont été remis à neuf, dont 21 aux termes de l'article 40 F/P du Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, qui aide les familles à faibles revenus dans les zones rurales ou dans les municipalités de moins de 2 500 habitants. Le financement de capitaux de la SCHL pour la construction et la remise à neuf dans le cadre des programmes sur le partage des frais, totalisait 12,9 millions de dollars. De plus, la SCHL et la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest partageront les subventions d'exploitation dans les prochaines années.

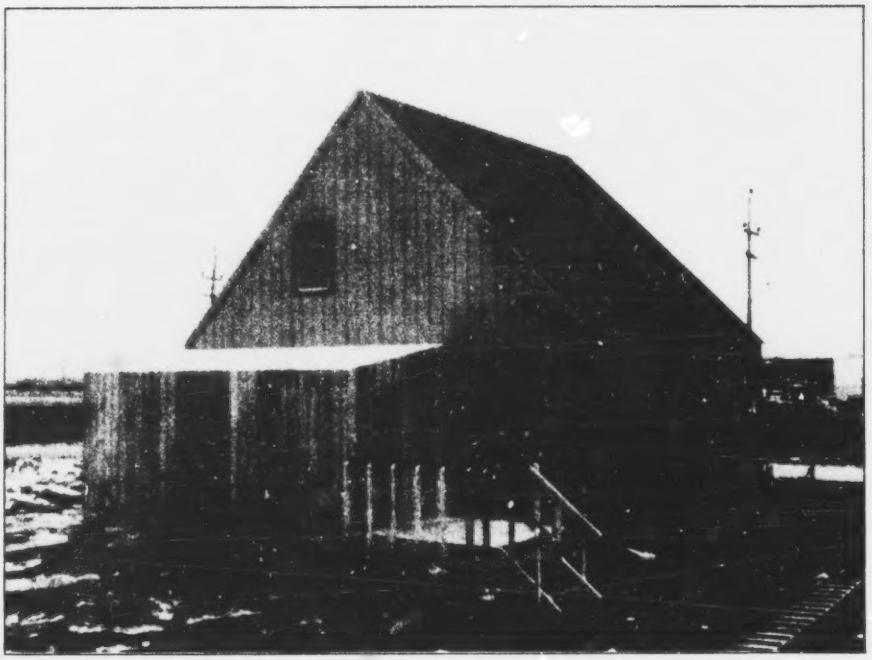

Projet de recherche — panneaux muraux isolés, T.N.-O.

Grâce au programme d'aide aux organismes sans but lucratif et aux coopératives de la SCHL, la coopérative d'habitation Hillside a pu entreprendre la construction de 20 nouveaux logements à Frobisher Bay. La SCHL a fourni 3,2 millions de dollars en assurances hypothécaires au prêteur et fournira une subvention annuelle maximale de 303 000 $.

En plus de cette assurance hypothécaire accordée aux organismes sans but lucratif et aux coopératives, la SCHL a assuré les hypothèques de 216 logements nouveaux et existants de type propriétaire-occupant, et de 31 logements locatifs. Au total, la SCHL a fourni 17,6 millions en assurances hypothécaires durant l'année. Un financement hypothécaire direct a été accordé à 29 autres familles qui s'étaient vu refuser leur financement par les prêteurs agréés de la région.

Dans le cadre de ses programmes de remise en état, la SCHL a subventionné 132 logements, au coût total de 700 000 $. Pour 32 de ces logements, la SCHL a fourni une subvention directe par l'entremise du Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL). Quarante-huit autres logements ont été subventionnés par la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest au nom de la SCHL, dans le cadre du Programme de réparations d'urgence (PRU), et 52 autres, dans le cadre du Programme de réparations d'urgence enrichi (PRUE). Six cent cinquante-huit autres subventions, totalisant 295 816 $, ont été accordées à des propriétaires-occupants pour les aider à améliorer l'isolation thermique de leur résidence, dans le cadre du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC), géré par la SCHL pour le compte du ministère de l'Énergie,des Mines et des Ressources.

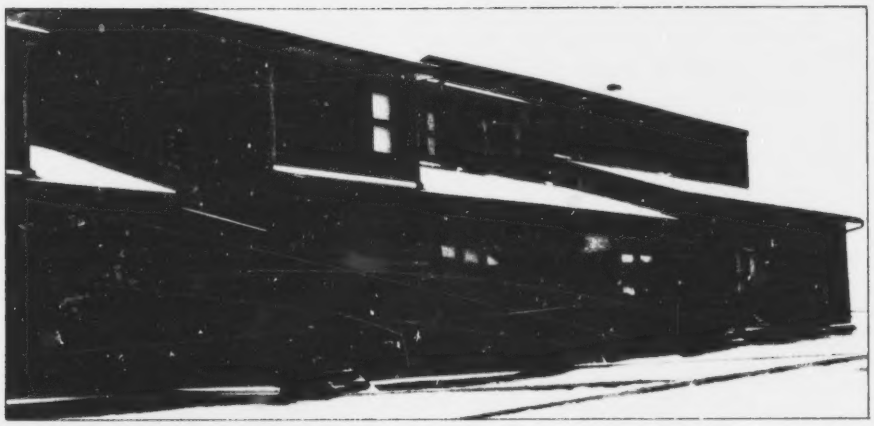

Logements coopératifs Borealis, Yellowknife (T.N.-O.)

Dans le cadre du Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété (PCEAP), des subventions fédérales de 3 000 $ ont été accordées à certains acheteurs de maisons neuves et existantes. Ce programme a stimulé l'industrie du logement. La SCHL s'est engagée à verser 46 subventions totalisant 138 000 $ durant l'année.

Au total, on estime que le gouvernement fédéral a versé 19,2 millions de dollars en subventions au logement aux résidants des Territoires du Nord-Ouest.

Fonction économique : Recherche à court terme

L'évaluation d'un système de panneaux muraux isolants destinés aux maisons construites dans les Territoires du Nord-Ouest a débuté durant l'année. D'autres projets de recherche entamés dans les années précédentes et visant à évaluer la performance des maisons sur les plans de la conformité structurale, des économies d'énergie, de l'entretien et des coûts se poursuivent. Leur objectif est d'améliorer les logements existants et d'établir des lignes directrices pour les logements futurs.

Yukon

Fonction économique : Bien-être social

En 1983, la direction de Whitehorse de la SCHL a accordé au total 10,5 millions de dollars en prêts hypothécaires résidentiels pour la construction ou l'acquisition de 195 logements au Yukon. Quatre-vingt-dix pour cent de ces fonds ont été utilisés pour l'acquisition de résidences unifamiliales existantes et le reste, pour la construction de résidences unifamiliales neuves et la construction d'un projet de logements locatifs pour personnes âgées.

Sommaire des activités approuvées en 1983

	Nombre de logements	Montant 000 $
Territoires du Nord-Ouest		
Logements neufs ou existants	525	32 171
Logements remis en état ou réparés	132	696
Encouragement à l'accession à la propriété (PCEAP)	46	138
Yukon		
Logements neufs ou existants	220	11 416
Logements remis en état ou réparés	162	489
Encouragement à l'accession à la propriété (PCEAP)	189	567
Rénovation (PCRM)	63	137

La Société a fourni un capital direct pour 25 logements aux termes de l'article 59, «Loyers sur les réserves», ainsi que des subventions annuelles totalisant 219 000 $ pour ces mêmes logements aux termes de l'article 56.1, «Programme privé sans but lucratif».

En 1983, le Conseil des Indiens du Yukon (CIY) a reçu environ 112 000 $ de la SCHL sous la forme d'une subvention d'appoint, afin de mettre en place un bon système local de fourniture de logements. De plus, 32 500 $ ont été octroyés au CIY pour la formation des clients et des cadres. Une somme additionnelle de 108 000 $ a été fournie au CIY dans le cadre du Programme de réparations d'urgence (PRU) afin d'améliorer 73 unités de logement rural pour qu'elles répondent, à court terme, à des normes raisonnables de santé et de sécurité.

Aux termes des ententes de prestation de programmes conclus avec la bande des Indiens de Teslin et le Conseil des Indiens du Yukon , la SCHL a fourni, en 1983, 342 000 $, dont environ 300 000 $ sous forme de subventions d'appoint, pour la réparation de 73 unités de logement dans le cadre du Programme de réparations d'urgence.

En septembre 1983, la municipalité de Whitehorse a conclu un accord avec la SCHL pour l'application du programme urbain PAREL à Whitehorse. La Société d'habitation du Yukon est mandatée pour administrer ce programme au nom de la municipalité. Durant le dernier trimestre de 1983, la SCHL a fourni 39 000 $ répartis sur 31 prêts dans le cadre du programme urbain PAREL pour la réfection de 15 unités de logement. Dans le cadre du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC), la SCHL a autorisé 175 subventions totalisant 73 957 $.

La Société des transports du Nord limitée

Durant toute l'année, 189 subventions totalisant 567 000 $ ont également été approuvées dans le cadre du Plan canadien d'encouragement à l'accession à la propriété (PCEAP). La plus grande partie de cette subvention de 3 000 $ a été accordée à des propriétaires-constructeurs.

En 1983, la SCHL a fourni 137 000 $, en subventions d'appoint dans le cadre du Programme canadien de rénovation des maisons (PCRM) à 63 propriétaires au Yukon.

Fonction économique [1]

Travaux accomplis durant l'année

En 1983, la Société a transporté par bateau 297 000 tonnes de fret, soit un peu moins que l'année précédente. La zone d'Athabasca a connu la diminution la plus substantielle du volume de fret, soit 35 p. 100. On a noté également une légère diminution des activités dans les zones du Mackenzie et de l'Arctique en comparaison de 1982.

Le volume des marchandises en pontée et des produits en vrac destinés aux travaux d'exploration du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort a subi une diminution pour la deuxième année de suite en raison principalement de l'augmentation du nombre de sociétés d'exploration de la côte Ouest qui se font une vive concurrence.

En 1983, la diminution du volume du fret destiné aux travaux d'exploration du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort a été compensée par l'envoi de grandes quantités de fret à destination de Norman Wells pour la construction d'un système de collecte du pétrole brut, de plates-formes de forage et du pipeline jusqu'à Zama Lake, en Alberta. On a transporté plus de 37 000 tonnes de marchandises en pontée destinées à Norman Wells et ses environs, dont des usines modulaires de traitement, des appareils de forage et des approvisionnements, et environ 11 000 tonnes de canalisations.

La Société a également installé des docks flottants sur les divers sites d'exploration où des activités de déchargement et de stockage ont été exercées. L'augmentation des activités d'exploration et le bas niveau des eaux qui a persisté durant toute la saison dans la région de Norman Wells a nécessité l'emploi d'un remorqueur, le N.M. Radium Miner.

Les glaces et les conditions climatiques peu favorables ont retardé le début de la navigation dans la région de Keewatin. Le N.M. Keewatin a quitté Churchill pour la première fois de la saison le 20 juillet, avec un retard de presque dix jours. Malgré ce départ tardif, nous avons été en mesure d'assurer toutes les livraisons prévues et de ramener tous les navires au port d'attache le 8 octobre, pour fins d'inspection et de réparations.

Une demande accrue de produits pétroliers en vrac a entraîné une hausse par rapport à l'année précédente de 25 p. 100 du volume du fret dans la région de Keewatin.

Les activités dans la zone d'Athabasca ont repris le 29 mai avec un premier voyage entre Fort McMurray et Fort Chipewyan. Dès le 2 octobre, toutes les livraisons prévues avaient été effectuées et le dernier navire en service de la Société, le N.M. Radium Trader, était ramené à Fitzgerald pour fins d'inspection et de réparations. Au début du printemps prochain, il sera transféré dans la zone du Mackenzie.

À la fin de la saison de navigation de 1983, la Société a suspendu le service qu'elle offrait dans la zone d'Athabasca, à partir de Fort McMurray, après presque cinquante ans d'activités.

À la demande du ministre des Transports, la Société a maintenu ses activités en 1982 et en 1983, mais à la suite de la fermeture de la mine d'Uranium City et étant donné que l'on ne prévoit aucune autre activité industrielle dans la région, il était évident que les besoins de petites collectivités telles que Fort Chipewyan, Fond du Lac et Stony Rapids n'étaient pas suffisants pour maintenir un service viable.

En 1983, la Société a construit de nouveaux logements à Tuktoyaktuk. Le nouvel emplacement, appelé Ibiuk, qui signifie «pingouins jumeaux» a été officiellement inauguré le 19 août par le maire, Vince Steen. Ces installations, qui comprennent des logements confortables et agréables destinés aux employés de la Société, marquent une nette amélioration par rapport aux habitations précédentes.

La Société des transports du Nord Limitée a construit à Hay River un nouvel immeuble à bureaux situé entre l'entrée du terminal et le réservoir de chargement. Grâce à ce nouvel édifice, les installations nécessaires au recrutement et à la formation de même que les bureaux servant aux activités maritimes sont grandement améliorés.

---

[1] Les dépenses de la Société ne sont pas incluses dans le Tableau des dépenses par fonction économique du Programme annuel des dépenses dans le Nord. Cependant, à l'annexe du document en question, figure un résumé des activités financières.

Transports Canada

L'introduction de nouvelles normes et pratiques relatives à la détection et à l'extinction des incendies, à la sécurité, à la prévention de la pollution par les hydrocarbures et à la manipulation de substances dangereuses a nécessité un programme de formation plus long et des équipements plus coûteux.

En mai, la Société a donné à Hay River un cours de formation sur le contrôle des substances dangereuses et les déversements de mazout. Soixante-seize personnes ont suivi avec succès ce cours qui mettait l'accent sur le besoin de coopération entre l'industrie et les services d'urgence locaux et régionaux en ce qui concerne les substances dangereuses et contaminées.

Perspectives

Les prévisions préliminaires de 1984 indiquent une baisse de 14 p. 100 du volume de fret. On prévoit une augmentation modérée lors des deux prochaines années, mais cette augmentation ne sera pas suffisante pour atteindre le niveau de 1983. Plusieurs facteurs contribuent à cette baisse d'activités.

Les récentes déclarations des dirigeants du gouvernement et de l'industrie semblent indiquer que les activités relatives à l'exploration pétrolière et gazière dans l'Arctique occidental se maintiendront à leur niveau actuel. Cependant, quoique la stabilisation des activités d'exploration puisse nous réjouir, il demeure néanmoins vrai que la concurrence s'est fortement intensifiée au cours des dernières années.

Par conséquent, on doit décupler les efforts pour conserver une part du marché.

La route de la côte Ouest qui mène à la mer de Beaufort continuera sans doute d'être utilisée afin d'acheminer à l'Arctique occidental de grandes quantités de produits pétroliers en vrac. Il est également inévitable que nous connaissions, comme ce fut le cas en 1983, une certaine baisse du volume des marchandises en pontée transportées par les chalands du Mackenzie.

Au cours des deux dernières années, la construction d'une plate-forme de forage et d'un pipeline à Norman Wells ont réussi à compenser, dans une certaine mesure, le fait qu'une partie du volume du fret soit passée aux transporteurs empruntant la route de la côte Ouest, mais ces projets sont pratiquement terminés et l'on ne prévoit pas d'autres travaux de cette envergure au cours des prochaines années.

En 1984, la Société des transports du Nord Limitée célébrera son 50e anniversaire. Ce sera une occasion de se réjouir et d'évoquer avec fierté les réalisations du passé. Ce sera également l'occasion de planifier l'avenir et de relever de nouveaux défis.

Administration canadienne du transport aérien

Fonction économique: Transports

L'Administration canadienne du transport aérien (ACTA) a pour mandat de mettre sur pied un système national de transport aérien civil sûr et efficace qui concoure aux objectifs du gouvernement, et d'en exploiter des composants précis. Les activités de l'ACTA dans le Nord comprennent entre autres l'aménagement d'aéroports, la prestation de services de contrôle de la circulation aérienne et l'établissement d'installations de contrôle et d'aides à la navigation pour les routes aériennes intérieures et internationales. L'Administration s'acquitte aussi de la planification stratégique et directrice du transport aérien dans le Nord, établit les budgets et exécute les projets approuvés.

Ainsi, l'Administration centrale dirige d'Ottawa la mise sur pied du système de transport aérien civil et élabore les lignes directrices, les normes et les règlements appropriés. Six administrations régionales s'occupent, pour leur part, de l'exploitation courante du système. Trois d'entre elles (celles du Québec, du Centre et de l'Ouest) veillent aux activités de l'ACTA dans le Nord canadien.

Port de Churchill

Politique sur les installations aéroportuaires de l'Arctique

La politique sur la prestation de services et la fourniture d'installations de transport aérien au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, mieux connue sous le nom de Politique sur les installations aéroportuaires de l'Arctique, a été approuvée en 1974. Cette politique, qui expirait officiellement le 31 mars 1983, prévoyait l'affectation des fonds à la construction et à l'exploitation d'aéroports et d'aides à la navigation au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'à la formation du personnel d'entretien et d'observateurs-communicateurs météorologiques recrutés sur place. Cette politique précisait les caractéristiques servant à classer les aéroports en trois catégories, A, B, ou C, selon des normes minimales relatives aux installations et aux services. Les aéroports de catégorie A, qui desservent les principales localités avec des services à horaire fixe par avion à réaction, sont les plus importants. Ils appartiennent à Transports Canada, qui les exploite directement ou à contrat. Ceux des catégories B et C, dont la plupart ne sont pas exploités par Transports Canada, desservent surtout les petites localités.

En 1974, on comptait 62 aéroports, dont onze de catégorie A. Ces dernières années, les dépenses touchant les aéroports de catégorie A ont généralement été affectées au remplacement ou à la remise en état d'installations et de matériel. A la fin de 1982-1983 les dépenses en capital totalisaient quelque 30 millions de dollars, alors que le maximum approuvé en 1977 s'élevait à 56 millions. Le budget d'équipement courant approuvé pour l'achèvement du programme relatif aux aéroports de catégories B et C est de 81 millions de dollars. Au 31 mars 1983, des dépenses d'environ 60 millions de dollars avaient été réparties entre 40 aéroports.

Transports Canada a fait une revue de la Politique sur les installations aéroportuaires de l'Arctique. Après avoir été examiné par les gouvernements territoriaux, les ministères fédéraux et les transporteurs aériens, un rapport est paru en 1982. Il proposait d'intégrer au système national de classification des aéroports de l'ACTA les aéroports de l'Arctique qui sont actuellement à part; d'offrir des installations aéroportuaires uniquement aux localités situées à plus de trois heures de transport terrestre d'un aéroport où les services aériens sont réguliers; et d'assouplir les méthodes servant à déterminer la longueur des pistes et les autres installations dont doit être doté l'aéroport.

Trois possibilités ont été présentées:

- Laisser expirer la Politique sur les installations aéroportuaires de l'Arctique.
- Modifier la politique et la reconduire pour six autres années, afin de financer uniquement la remise à neuf et l'exploitation d'aéroports en place.
- Modifier la politique et la reconduire pour six autre années afin de financer la construction de nouveaux aéroports de même que la remise à neuf de l'exploitation d'aéroports en place.

Le Cabinet devrait étudier ces trois possibilités au début de 1984.

Comme la politique approuvée en 1974 a expiré, la construction de nouveaux aéroports dans les territoires est fonction de la ratification d'une nouvelle politique sur les installations de l'Arctique.

Services de la navigation aérienne

Comme le dit son nom, l'activité des Services de la navigation aérienne (ANS) est d'assurer ces services au Canada. Son rôle consiste notamment à: désigner des voies et routes aériennes; fournir les installations connexes, les exploiter et élaborer des normes s'y rapportant; inspecter et étalonner les aides à la navigation; inspecter les pistes et les aires de manoeuvre; concevoir, construire, installer, exploiter et entretenir des installations électroniques et de télécommunications; fournir un système de contrôle de la circulation aérienne dans l'espace aérien canadien et dans l'espace aérien international dont le Canada a accepté la responsabilité à la demande de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI); et, enfin, financer les services météorologiques nécessaires à l'aéronautique.

Direction des services de la circulation aérienne

Les Services de la circulation aérienne continuent d'assurer des services de contrôle des vols en régime de vol aux instruments (IFR) au nord du 60^{e} parallèle et un service d'alerte pour les aéronefs en difficulté ou accusant un retard d'après leur plan ou avis de vol. Dans l'Arctique, Transports Canada a établi deux zones de contrôle avec des tours à Whitehorse et à Yellowknife. De plus, le 1er avril 1984, la Direction des services de la circulation aérienne a pris en main la gestion de 19 stations d'information de vol au nord du 60^{e} parallèle, exploitées auparavant par la Direction des télécommunications et de l'électronique. Ces stations fournissent des services de communications et des services connexes aux aviateurs dans le Nord.

Aux fins du contrôle de la circulation aérienne, l'espace aérien supérieur du nord du Canada est divisé en deux zones: Arctique et Nord. Des services de contrôle sont fournis aux aéronefs empruntant les voies et les routes intérieures de l'espace aérien supérieur de ces deux zones, de même qu'aux aéronefs dotés de systèmes de navigation autonomes qui évoluent sur les routes orthodromiques et les routes de temps minimal. Le contrôle régional IFR est assuré par les centres de contrôle régional d'Edmonton, de Winnipeg et de Montréal.

Pour pourvoir à ces activités, les Services de la circulation aérienne exploitent un vaste réseau téléphonique desservant certains emplacements du Nord ainsi qu'un système de communication en phonie entre Edmonton, Montréal, Moncton, Frobisher, Chimo, Resolute Bay, Gander et Reykjavik.

Pour faciliter le contrôle et l'acheminement du trafic IFR, le centre de contrôle régional d'Edmonton dispose d'un système de communication directe contrôleur-pilote qui fonctionne au moyen de stations périphériques (PAL) d'émission-réception à distance situées à Hay River, à Inuvik, à Norman Wells, à Whitehorse et à Yellowknife. Le centre de contrôle régional de Winnipeg exploite une station PAL à Churchill. Les stations d'informations de vol situées à Wrigley, à Fort Good Hope et à Liard River possèdent aussi des installations radiophoniques télécommandées.

Dans l'espace aérien inférieur du Nord, les vol du IFR dans des voies aériennes désignées sont contrôlés, à l'intérieur des zones d'aéroport IFR sélectionnés et à l'intérieur de zones de contrôle sans tour, créées autour de certains aéroports pour offrir une plus grande protection et un meilleur service. Dans certains aéroports non contrôlés, des zones de contrôle d'aérodrome sont désignées pour porter les limites météorologiques VFR à un rayon de huit kilomètres et pour ainsi protéger les aéronefs IFR se posent à ces aéroports.

Direction de l'ingénierie des installations et de la mise au point des systèmes

Au cours de la période considérée, le travail d'installation et d'amélioration des installations de navigation aérienne dans le Nord s'est poursuivi avec l'ajout de deux radiophares omnidirectionnels Doppler à très haute fréquence avec équipement de mesure de distance (DVOR/DME); le remplacement de trois radiophares non directionnels en 1983-1984, quatre autres étant projetés pour 1984-1985; enfin, l'établissement à Inuvik d'un radiogoniomètre à très haute fréquence (VHF/DF). Le programme en cours visant à remplacer et à restaurer les anciens groupes électrogènes destinés aux installations de navigation aérienne a pour résultat de rendre le service plus fiable.

Direction générale de la règlementation aérienne

Comme partout ailleurs au Canada, trois directions de la Direction-générale règlementent l'aviation dans le Nord:
1) Navigabilité;
2) Délivrance de Licences et de certificats;
3) Législation et Application des règles.

Il incombe à la Direction de la navigabilité d'élaborer la législation aéronautique ainsi que les normes et les procédures reliées à l'entretien, à la fabrication et à la réparation des aéronefs; elle est de plus chargée d'inspecter, d'examiner et d'accréditer les exploitants commerciaux et d'inspecter et d'homologuer leurs appareils.

Il incombe à la Direction de la délivrance des licences et des certificats d'élaborer la législation aéronautique ainsi que les normes et procédures reliées au personnel, aux exploitants commerciaux et aux aéronefs; il lui appartient aussi d'inspecter et d'immatriculer les appareils, d'accréditer le personnel et les exploitants commerciaux et d'homologuer les aéronefs. Au 31 décembre 1983, on comptait 417 licences et permis au Yukon et 630 dans les Territoires du Nord-Ouest. L'avion Gulfstream II (C-GCFB) de Transports Canada a poursuivi ses vols d'inspection des aides électroniques et visuelles à la navigation, à l'approche et à l'atterrissage dans l'Arctique.

Il incombe à la Direction de la législation et de l'application des règles de promulguer les lois, les normes et les procédures; de surveiller l'application des règlements; de découvrir les infractions et d'enquêter à leur sujet; et, enfin, d'intenter des poursuites et de prendre des mesures administratives contre les contrevenants.

Bureau de la sécurité aérienne

Le Bureau de la sécurité aérienne donne toujours des séances de sensibilisation à la sécurité des passagers au personnel des ministères fédéraux travaillant de façon occasionnelle ou en permanence dans le Nord. On a porté une attention accrue aux contrats d'affrètement, à la sécurité des passagers à proximité d'appareils, aux relations client-pilote et aux cours de survie.

Les agents régionaux de la sécurité aérienne de TC distribuent régulièrement des documents et des affiches sur la sécurité aérienne aux stations d'information de vol et aux bureaux météorologiques du SEA dans le Nord. Ils organisent des colloques sur la sécurité aérienne à l'intention d'associations, du personnel et des clients des transporteurs aériens. On insiste davantage sur l'éducation des consommateurs, pour qu'ils comprennent mieux la sécurité aérienne et les décisions qui y sont liées. Les pilotes rapportent que leurs clients insistent beaucoup moins pour voler par mauvais temps: c'est là un résultat probant de cette campagne de sensibilisation.

On a insisté davantage sur les programmes de sécurité reliés à l'aviation commerciale, surtout en ce qui concerne les petits et moyens transporteurs effectuant des opérations dans le Nord à contrat ou sur affrètement. Plus de 350 pilotes de compagnie ont reçu une formation d'agents de sécurité aérienne (ASAC) pour mettre sur pied des programmes de sécurité internes. Par ailleurs, à l'invitation d'une compagnie, les agents régionaux de la sécurité aérienne effectueront une enquête confidentielle sur la sécurité en vue d'aider la compagnie à élaborer ou à améliorer son programme de sécurité global. Les milieux de l'aviation ont accueilli cette initiative avec enthousiasme.

Le Bureau souhaite aussi recevoir des rapports sur les incidents, car cela permettrait de déceler les manquements à la sécurité avant qu'ils ne produisent des accidents a consacré davantage de ressources aux enquêtes sur les incidents et les dangers et aux services consultatifs de sécurité. Ces mesures s'incrivent dans la même démarche que ces rapports sur les problèmes concrets ou potentiels reliés à la sécurité que présentent volontairement les clients de vols affrétés et les transporteurs aériens dans le cadre de leur programme de gestion de la sécurité aérienne. L'intérêt que portent à la sécurité les gouvernements, les compagnies aériennes et leurs clients se retrouve donc clairement défini et bien coordonné.

Services des aéroports et de la construction

La Direction générale des services des aéroports et de la construction a la responsabilité de fournir, d'entretenir et d'exploiter le système national d'aéroports et de planifier, de concevoir, de construire et d'entretenir toutes les installations aéroportuaires, à l'exception des équipements de contrôles de la circulation aérienne et du matériel connexe.

Dans l'exercise de ses fonctions, la Direction générale fixe établit des objectifs, des plans, des priorités, des lignes directrices et des normes à l'échelle nationale; elle fournit et exploite les installations et les services aéroportuaires; elle maintient l'ordre et assure la sécurité dans les aéroports; enfin, elle offre ses conseils aux aéroports locaux et un soutien technique et architectural aux installations de l'ACTA (à l'intérieur et à l'extérieur des aéroports) ainsi qu'à d'autres services de Transports Canada et d'autres organismes fédéraux et territoriaux.

Région du Québec

La région du Québec comporte un aéroport de catégorie A (Frobisher Bay) et sept de catégorie C (Pangnirtung, Broughton Island, Clyde River, Pond Inlet, Cape Dorset, Lake Harbour et Sanikiluak).

Voici un rapport sur l'état d'avancement des travaux pour les aéroports arctiques de la région du Québec, dont les projets de construction ainsi que la remise en état, le remplacement et l'amélioration des Services de navigation aérienne (ANS).

Travaux accomplis en 1983-1984

Frobisher Bay:
Le groupe électrogène d'urgence de l'émetteur a été remplacé. Certaines modifications ont été apportées au bâtiment du personnel. Les plans finaux de la nouvelle aérogare et les travaux connexes sont très avancés. On s'attend à terminer les plans en avril 1984. Le regroupement des installations de réception à haute fréquence et de transmission à hyperfréquence s'est achevée en février 1984.

Cape Dorset:
Le déplacement du NDB (radiophare non directionnel) s'est terminé en janvier 1984.

Pond Inlet:
Le NDB a été livré et installé; il fonctionne depuis janvier 1984.

Projets pour 1984-1985

Frobisher Bay:
L'adjudication d'un contrat de construction d'une nouvelle aérogare et des travaux connexes a été avancée à mai 1984. L'entrepreneur doit acheter les matériaux et assembler une équipe qui seront transportés à Frobisher Bay en août 1984. Deux véhicules de soutien technique des ANS seront remplacés et les aides à la navigation seront regroupées.

Clyde River:
On prévoit remplacer un véhicule en 1984-1985.

Lake Harbour:
On prévoit acheter un véhicule destiné aux services d'urgence en 1984-1985.

Région du Centre

La région du Centre compte un aéroport de catégorie A (Resolute Bay) et 14 aéroports de catégories B et C.

Des stations radio dotées d'observateurs-communicateurs sont en place aux aéroports locaux de: Chesterfield Inlet, Eskimo Point, Gjoa Haven, Grise Fiord, Igloolik, Nanisivik, Pelly Bay, Repulse Bay, Spence Bay et Whale Cove.

Voici un rapport sur l'état d'avancement des travaux pour les aéroports arctiques de la région du Centre, dont les projets de construction ainsi que la remise en état, le remplacement et l'amélioration des Services de navigation aérienne (ANS).

Travaux accomplis en 1983-1984

Baker Lake:
Le bâtiment servant à la fois d'aérogare et de centre des opérations a été terminé et a ouvert ses portes. Le mobilier a été installé et les finitions sont terminées. L'installation des câbles de commande est achevée à environ 60 p. 100. On a remplacé un véhicule de soutien technique des ANS.

Chesterfield Inlet:
L'expert-conseil a terminé les plans pour le bâtiment servant à la fois d'aérogare et de centre des opérations. On a installé un nouveau câble d'alimentation électrique.

Eskimo Point:
On a épandu du gravier sur la piste. Du gravier concassé a été stocké en quantite suffisante pour dix ans.

Gjoa Haven:
La construction d'un abri pour passagers a été terminée et on a procédé à l'installation de balises de moyenne intensité pour illuminer la piste, la voie de circulation, l'aire de trafic, les seuils et les pré-seuils de piste. On a aussi installé un REILS (système de feux en bordure de piste) et un VASIS (indicateur visuel de pente d'approche), un manche à air lumineux et un phare rotatif. L'installation de l'équipement météo s'est terminée en janvier 1984.

Hall Beach:
L'élargissement de la piste 12-30 a été mené à terme. La piste répond maintenant aux normes minimales.

Igloolik:
Les matériaux devant servir à l'installation du balisage ont été achetés et envoyés à Igloolik par le service de transport maritime de l'est de l'Arctique.

Rankin Inlet:
Le poste de ravitaillement en carburant a été détruit lors d'un accident d'hélicoptère du MDN en août 1982. Les travaux de reconstruction se sont terminés en 1983-1984. Un poste fixe de ravitaillement en carburant et des installations pour l'entreposage ont été érigés.

Repulse Bay:
En octobre 1983, les instruments météo ont été transportés à un nouvel emplacement spécialement conçu à cet effet.

Spence Bay:
Des instruments de météorologie supplémentaires ont été fournis en août 1983.

Whale Cove:
Un débarcadère et un chemin ont été construits pour le transport du concasseur. Un garage pour l'entreposage de l'équipement a été bâti. Les matériaux ont été stockés en prévision du concassage.

Projets pour 1984-1985
Baker Lake:
L'installation d'un transformateur dans le bâtiment servant d'aérogare et de centre des opérations se fera cette année.

Chesterfield Inlet:
On adjugera un contrat en mai 1984 pour la construction d'un bâtiment servant à la fois d'aérogare et de centre des opérations. La construction doit prendre fin en 1984-1985.

Coral Harbour:
Les préparations sont en cours afin de procéder à un nouvel épandage de gravier sur la piste 15-33.

Le remplacement du système de distribution du mazout et du parc de stockage a été reporté.

Hall Beach:
Les travaux sur la piste 12-30, qui devaient être entrepris en 1983-1984, sont reportés.

Igloolik:
On adjugera un contrat de construction en mai 1984 qui comprendra l'installation complète d'un système de balisage lumineux incluant des feux de moyenne intensité, pour piste, voie de circulation, aire de traffic, seuil et pré-seuil, ainsi qu'un REILS, un manche à vent lumineux, un phare rotatif et un centre de commande d'éclairage de piste.

Rankin Inlet:
On prévoit remplacer le véhicule de soutien technique des ANS.

Resolute Bay:
On prévoit remplacer un véhicule de soutien technique des ANS.

Whale Cove:
On procédera à un nouvel épandage de gravier durant la saison de construction de 1984-1985.

Région de l'Ouest

La région de l'Ouest compte neuf aéroports de catégorie A (Cambridge Bay, Fort Simpson, Fort Smith, Hay River, Inuvik, Norman Wells, Yellowknife, Watson Lake et Whitehorse) et 30 de catégories B et C.

Des stations radio dotées d'observateurs-communicateurs sont en place aux aéroports locaux de: Farr, Ross River, Teslin et Old Crow au Yukon; Aklavik, Fort Resolution, Fort McPherson, Fort Good Hope, Holman, Wrigley et Sachs Harbour dans les Territoires du Nord-Ouest.

Voici un rapport sur l'état d'avancement des travaux pour les aéroports arctiques de la région de l'Ouest, dont les projets de construction ainsi que la remise en état, le remplacement et l'amélioration des Services de navigation aérienne (ANS).

Travaux accomplis en 1983-1984
Beaver Creek:
Les travaux de construction ont pris fin et l'aéroport de Beaver Creek a été inauguré au début de novembre 1983. Les améliorations apportées à l'aéroport en 1983-1984 comprenaient l'achèvement de l'abri de passagers et de fret et l'installation du mobilier. L'installation d'aides visuelles a été menée à terme. On a étendu du gravier sur l'aire de trafic et la voie de circulation et on a installé des phares de danger.

Cambridge Bay:
D'autres améliorations ont été apportées à la piste en gravier 13-31 et les fosses septiques ont été remplacées. Le travail de conception final pour les installations destinées aux personnes handicapées dans l'abri de passagers a été achevé.

Fort Liard:
Une niveleuse autopropulsée a été achetée. Les travaux de développement de l'aéroport se sont poursuivis. Les installations d'aides visuelles et la finition de l'abri de passagers et de fret en faisaient partie. Les travaux sur la piste, sur la voie de circulation et sur l'aire de trafic ont été achevés en juillet 1983. Le Conseil du Trésor a débloqué des fonds supplémentaires pour l'abri de passagers et de fret en mars.

Fort Norman:
Les travaux de construction de l'abri de passagers et de fret ont pris fin. Un NDB et de l'équipement météo ont été installés et une clôture de sécurité a été érigée.

Fort Simpson:
Des installations pour les personnes handicapées ont été installées.

Fort Smith:
On a procédé à l'enlèvemnt et au remplacement de l'amiante isolante du garage d'entretien. Les portes basculantes du garage ont été remises en état et l'extérieur du bâtiment a été repeint. Des installations pour les personnes handicapées ont été aménagées dans l'aérogare, et de nouveaux câbles ont été posés pour le balisage lumineux de piste. Les travaux d'installation du DVOR/DME (radiophare Doppler à très haute fréquence omnidirectionnel avec un système de mesure à distance) se sont poursuivis et sont achevés dans une proportion de 60 p. 100.

Holman Island:
Le remplacement du bâtiment abritent le NDB est terminé. Le NDB trouve dans son nouvel abri depuis mars 1984.

Inuvik:
Les services d'ingénieurs-conseil ont été retenus pour mettre la dernière main à la conception de l'aérogare avant avril 1984. Le travail de conception des pilotis a été terminé et celui de l'aménagement du côté piste et du côté ville aussi. Des travaux en vue d'économiser l'énergie de même que la conception du poste d'incendie et du silo à sable sont en cours. On a procédé à des travaux de réfection sur le toit de l'aérogare. Le VHF/DF (radiogoniomètre à très haute fréquence) a été installé en novembre 1983. L'amélioration des installations s'est terminée en décembre 1983. On a installé un système automatique de renseignements de région terminale (ATIS) durant novembre 1983.

Tuktoyaktuk:
Du gravier a été acheté et entreposé pour le concassage, et on en a épandu sur la piste et la voie de circulation. Une clôture de sécurité a été érigée, et de l'équipement de lutte contre l'incendie et pour l'entraînement des pompiers a été fourni.

Watson Lake:
On a érigé une clôture de sécurité et on a poursuivi la préparation des mesures de rattrapage en vue d'économiser l'énergie. Une nouveau groupe électrogène avec coupures au diesel est venue s'ajouter au groupe avec coupures du NDB en septembre 1983.

Whitehorse:
Le travail de conception de l'aérogare est en cours. On a réussi à avancer le projet à 1983-1984. On a adjugé des contrats pour le développement côté piste et côté ville. Les travaux sur l'aire de trafic des aéronefs sont terminés et on s'attend à terminer ceux sur les routes et les parcs de stationnement en mai 1984. Le travail de conception pour le programme de remplacement de l'amiante dans le garage d'entretien a été avancé en 1983-1984 afin de pouvoir débuter la construction plus tôt en 1984-1985. Les pilotis de l'aérogare ont été enfouis. La ligne d'alimentation du VOR/DME a été remplacée en février 1984.

Wrigley:
On a procédé à l'épandage de gravier sur la piste, sur la voie de circulation et sur l'aire de trafic. L'amélioration du système de balisage lumineux, dont le LIRL (feux de piste de faible intensité) et le RIL (feux d'identification de piste) est en cours. L'équipement DVOR (radiophare omnidirectionnel à très haute fréquence à Doppler) a été installé et mis en service en février 1984.

Yellowknife:
Le revêtement de la piste 15-33, de la voie de circulation «A» et des aires de trafic 1 et 2 est terminé. L'aménagement des installations pour les personnes handicapées est achevé, et la route d'accès à l'aérogare a été pavée.

Projets pour 1984-1985
Burwash:
On prévoit mettre sur pied un programme en vue de fournir des services consultatifs aux véhicules.

Fort Liard:
Des ingénieurs-conseil seront embauchés afin de concevoir un plan pour l'abri de passagers et de fret. Si cela est possible, le contrat sera adjugé en 1984-1985.

Fort Reliance:
Une installation VHF est prévue pour le Service de l'environnement atmosphérique (SEA).

Fort Smith:
On prévoit faire l'acquisition d'un NDB, (radiophare non directionnel).

Hay River:
L'emplacement du transmetteur actuel sera réaménagé. On prévoit faire l'acquisition d'un NDB.

Inuvik:
On se propose d'agrandir l'aérogare actuelle, de rénover l'aire terminale, d'aménager un stationnement pavé et d'agrandir l'aire de manoeuvre existante. Le travail de conception des pilotis a été achevé par contrat et la construction devrait débuter en avril 1984. On prévoit terminer le travail de conception de l'aérogare en avril, puis d'accorder le contrat et de voir la construction débuter par la suite en juin. Le contrat de construction côté piste et côté ville sera adjugé en avril et les travaux devraient débuter en juin. Le travail de conception final de l'ingénieur-conseil pour une nouvelle centrale de distribution d'électricité et une groupe électrogène avec coupures sera achevé. Le ILS (système d'atterrissage aux instruments) de la piste 05 sera amélioré.

Norman Wells:
L'installation FSS (station d'information de vol) sera rénovée.

Watson Lake:
Le travail de conception d'une nouvelle centrale de distribution d'électricité et d'une groupe électrogène avec coupures pour les de transmetteurs-récepteur sera achevé en 1984-1985 Les mesures d'économie d'énergie s'appliqueront à tous les bâtiments. On installera un NDB.

Whitehorse:
On adjugera un contrat pour la construction de l'aérogare et les travaux connexes en mai 1984. La construction devrait débuter en 1984-1985. Le travail de conception final pour le projet d'enrobage de l'amiante dans le garage d'entretien a été prévu pour juin 1984 et le contrat sera accordé en juillet. On fera l'acquisition de deux NDB.

Yellowknife:
On embauchera des ingénieurs-conseil afin de terminer le travail de conception final du projet d'expansion de l'aérogare. Ce travail portera sur l'aérogare, les installations de l'aire de trafic, la correction d'importantes lacunes de l'aménagement et de la capacité des systèmes côté ville; l'amélioration des système d'eau et d'égouts et l'expansion des zones d'opération qui sont allouées à Transports Canada dans l'aérogare. Un phare d'avertissement stroboscopique sera installé sur le NDB par mesure de sécurité. L'ILS de la piste 33 sera amélioré.

Administration canadienne du transport maritime

Fonction économique: Transports

Attributions
L'Administration canadienne du transport maritime (A.C.T.M.) veille à l'élaboration et à la bonne marche du système national de transport maritime. Elle coordonne l'administration et la gestion des activités fédérales dans les voies maritimes et dans les terminaux par le truchement de la Garde côtière canadienne, du Conseil des ports nationaux, de la Direction générale des ports et havres, de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et des Administrations du pilotage de l'Atlantique, des Laurentides, des Grands Lacs et du Pacifique ainsi que de neuf commissions de port. Dans l'Arctique, l'A.C.T.M. assure des services et fournit des installations à la marine marchande et aux missions de ravitaillement.

Conseil des ports nationaux

Le Conseil des ports nationaux loue à Churchill des installations de la Société des transports du Nord Limitée, qui s'occupe du ravitaillement, par chalands, des localités de la côte ouest de la Baie d'Hudson. En 1983, la Société des transports du Nord Limitée a livré 21 000 tonnes de marchandises aux localités de l'Arctique. Le Conseil des ports nationaux a fourni des installations de chargement pour les envois de grain commerciaux outre-mer.

Au total, 23 navires ont été chargés dont un de blé, 21 d'orge et un de granulés. Le départ du dernier navire, le 20 octobre 1983, a marqué la fin de la saison de navigation.

Direction générale des ports et havres

L'A.C.T.M. administre certaines installations portuaires de l'État au nord du 60e parallèle, notamment le long du fleuve Mackenzie et dans de petites localités côtières jonchant le littoral de l'Arctique, du golfe Amundsen jusqu'au détroit de Ross. Ces installations s'ajoutent à celles du secteur privé. Dans l'ouest de l'Arctique, principalement le long du Mackenzie, les installations portuaires sont généralement conçues pour recevoir des chalands à faible tirant d'eau. Aucun changement important n'a été apporté à ces installations en 1983 et aucun n'est prévu pour 1984.

L'est de l'Arctique compte deux ports publics: Nanisivik, dans le Bassin Strathcona au nord-ouest de l'île Baffin et Frobisher Bay, au sud de cette même île.

Garde côtière canadienne

Attributions générales dans le Nord

La Garde côtière canadienne (GCC) coordonne la livraison de marchandises aux localités du Nord pour le compte du gouvernement canadien, de l'Aviation des États-Unis et de compagnies canadiens. Elle diffuse également des renseignements sur les glaces et les routes maritimes, offre des services de brise-glace et exécute des recherches et des études environnementales. Son rôle ne s'arrêt pas là. Elle installe, exploite et entretient des aides à la navigation et exploite un centre de régulation du trafic maritime appelé *NORDREG Canada*, par lequel elle surveille et contrôle le mouvement des navires en diffusant des renseignements sur le trafic. La GCC possède un réseau de stations radio. Elle effectue des opérations de recherche et de sauvetage et veille à l'application de la Loi sur la marine marchande du Canada, de la Loi sur la protection des eaux navigables et de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques.

Coussin d'air à l'avant d'un brise-glace lors de tests à Thunder Bay

Activités dans l'est de l'Arctique en 1983

La Garde côtière canadienne a coordonné et exécuté la mission annuelle de ravitaillement de l'est de l'Arctique en participant à la livraison, par mer, de carburant, d'équipements et d'autres marchandises aux bases et aux localités isolées ainsi qu'aux emplacements du réseau avancé de pré-alerte (Dewline). Elle offre de service d'organisation du trafic maritime et de navigation dans les glaces et affecté des brise-glace à l'escorte de navires commerciaux, notamment ceux se rendant à Churchill par la Baie d'Hudson, à Frobisher Bay, au Bassin Strathcona, à Resolute Bay, à l'île Little Cornwallis et à certains endroits de la côte est de l'île Baffin et du Bassin Foxe.

Le ravitaillement de l'est de l'Arctique a été assuré par quatre sociétés commerciales, un total de neuf vraquiers pour marchandises sèches et une société exploitant quatre navires-citernes. Les livraisons ont été effectuées à 33 emplacements, 2 de plus qu'en 1982, y compris les localités civiles et les emplacements du Dewline, tant au Canada qu'au Groenland. Au total, 10 096 tonnes de marchandises sèches ont été livrées contre 27 363 tonnes de pétrole, d'huiles et de lubrifiants en vrac. De plus, 86 tonnes de marchandises ont été déplacées entre divers endroits et 508 tonnes ont été expédiées à Québec, à Montréal et à Ogdensburg, (N.Y.). Les responsables du ravitaillement de l'Arctique ont fait office de gardien de port à Nanisivik et à l'île Little Cornwallis et d'agent douanier à ce dernier endroit.

Trafic maritime - NORDREG Canada

Le Centre de régulation du trafic maritime de la Garde côtière, connu sous le nom de «NORDREG Canada», et le Bureau des opérations dans les glaces de Frobisher Bay ont commencé leurs activités le 5 juillet 1983. Le Centre surveille et contrôle le mouvement des navires dans l'Arctique en répondant aux demandes d'autorisation et en diffusant des renseignements sur le trafic, les dangers à la navigation, le météo, l'état des glaces, l'organisation du trafic dans les glaces et l'affectation, au besoin, des brise-glace à l'appui de la navigation. Au cours de la dernière saison de navigation, 76 navires au total, y compris les bâtiments de la Garde côtière canadienne ainsi que des navires affectés à la recherche, ont pénétré 100 fois dans la zone de trafic de l'Arctique canadien. NORDREG Canada s'est occupé, pour le compte du gouvernement et de la navigation commerciale, de 11 évacuations médicales. Durant la saison de navigation de 1983-1984, le Centre de régulation du trafic maritime de la Garde côtière de Frobisher Bay a transmis 6 579 messages, a acheminé de 991 917 tonnes brutes de marchandises, a diffusé 289 messages sur les routes maritimes dans les glaces, a émis 371 autorisations et 178 avis de navigation. Au total, 2 108 mouvements de navires ont été enregistrés, y compris les entrées, les sorties et les voyages effectués dans la zone de trafic de NORDREG Canada.

Communications radio maritimes

En 1983, les stations radio de la Garde côtière ont continué à jouer un rôle essentiel au cours de la saison de navigation dans l'Arctique canadien, s'efforçant d'assurer le mouvement rapide des navires en toute sécurité.

La diffusion d'informations sur les glaces et sur la météo ainsi que d'autres renseignements sur la navigation de même que l'écoute permanente des fréquences de détresse et de sécurité sont autant de tâches dont se sont acquittées les stations radio de la Garde côtière. Elles ont également fourni l'infrastructure des communications nécessaire au système de compte rendu de NORDREG.

Les bâtiments de la Garde côtière ont faits grande usage des stations radio pour leurs activités opérationnelles et administratives dans l'Arctique. C'est à Resolute , Coral Harbour, Frobisher et Churchill que les communications radio provenant des navires commerciaux ont été les plus nombreuses.

Consciente du rôle que jouent les communications dans la sécurité des activités de mise en valeur du pétrole et du gaz dans l'Arctique, la GCC a entrepris une étude approfondie des communications dans cette zone. Les recommandations de cette étude forment maintenant la base d'un vaste processus de planification, poursuivi tout au long de 1983, grâce auquel les communications dans l'Arctique seront à l'avenir bien assurées.

En 1983, 8 des 13 radiobalises séquentielles dans le détroit d'Hudson ont été remises à neuf pour porter leur couverture à environ 80 milles marins. Une neuvième, qui marque l'entrée du détroit d'Hudson, a été convertie pour fonctionner en continu et couvre maintenant 180 milles marins. Trois radiophares de la côte du Labrador ont été retirés du service.

En 1983, un contrat a été conclu avec un cabinet de conseils en vue d'analyser l'exactitude et l'accessibilité d'Omega dans la région de la mer de Beaufort, en utilisant les données de contrôle recueillies les années précédentes à bord des navires et sur la côte. Un rapport paraîtra en 1984.

Activités reliées à la sécurité des navires

L'inspection des navires dans l'est et l'ouest de l'Arctique est assurée par les bureaux régionaux de la Garde côtière avec le concours des experts maritimes de l'administration centrale de la GCC, qui sont habituellement les premiers informés des avaries des navires occasionnées par les glaces. Durant la saison de navigation de 1983-1984, des rapports sur ces avaries ont été reçus. L'Administration centrale, à Ottawa, a fourni des conseils techniques relativement aux réparations temporaires et aux précautions à prendre.

L'administration centrale de la Direction de la sécurité des navires de la Garde côtière a également fourni des services consultatifs à NORDREG tout au long de la saison concernant les demandes d'autorisation pour l'entrée des bateaux dans la zone. En outre, les experts maritimes de la Direction ont conseillé et formé les gardiens des ports de Nanisivik et de Polaris.

Les experts maritimes de l'Administration centrale ont inspecté, durant l'année, la structure, la stabilité et la machinerie d'environ 36 navires pour vérifier leur conformité aux règlements. Des conseils techniques ont aussi été fournis, à la demande de l'Autorité de contrôle arctique, pour évaluer diverses propositions soumises par l'industrie relativement à des projets de transport et de développement de l'Arctique.

Les agents de la sécurité des navires de la région du Nord ont participé, avec l'A.P.G.T.C., à l'évaluation de la prolongation de la saison de forage dans la mer de Beaufort. Ils ont en outre effectué d'importants essais avec des navires de classe arctique dans l'est et l'ouest de l'Arctique.

Aides à la navigation

Les aides lumineuses à piles installées sur les îles Coats, Charles, Mansel, et à Nottingham, dans le détroit d'Hudson, ont été converties à l'énergie solaire. En outre, des balises radars (RACON) ont été installées à chacun de ces endroits.

La GCC effectue une étude sur les balises radars (RACON) comme remplacement des radiobalises actuellement en service dans cette région.

En septembre 1983, des études ont été effectuées à l'île Griffith (près de Resolute Bay) en vue d'installer et de faire l'essai de nouveaux groupes électrogènes destinés aux aides à la navigation et aux télécommunications. Ces groupes seront conçus de façon à fonctionner sans surveillance, 12 mois par année. L'installation du premier système d'essai est prévu pour l'été de 1985.

Activités dans l'ouest de l'Arctique

Les activités de la Garde côtière dans l'ouest de l'Arctique sont concentrées dans les régions de Bay River et de la mer de Beaufort. Ces deux régions sont actuellement sous la responsabilité de la région de l'Ouest de la Garde côtière. Bay River sert de port d'attache à cinq navires à faible tirant d'eau de la GCC. Ces navires assurent l'entretien de 3 000 aides à la navigation sur le long des 3 600 km de voies navigables du Mackenzie et de Athabasca et de leurs affluents. Avec d'autres navires, ils couvrent aussi 2 500 km le long des côtes de l'ouest de l'Arctique.

Un hélicoptère pouvant décoller de trois des navires à faible tirant d'eau ainsi que du brise-glace Camsell de la GCC, est affecté à l'entretien des aides à la navigation le long du réseau fluvial du Mackenzie.

État des glaces dans l'Arctique - été 1983

L'état des glaces dans l'Arctique durant la saison de navigation de 1983 a été pire que durant la saison précédente. Aux abords de la baie d'Hudson, le long de la côte du Labrador à l'entrée du détroit d'Hudson, des plaques de vieille glace ont persisté jusqu'à tard en août, soit trois semaines plus tard qu'en temps ordinaire. À la baie Baffin et à Parry Channel, la débâcle a tardé et la zone d'eau libre était moins grande qu'en 1982. L'ouest de l'Arctique a connu une bonne année, particulièrement dans la partie sud de la mer de Beaufort, où la débâcle a eu lieu presque en temps normal créant de vastes zones d'eau libre, suivie d'une période presque normale de gel. Dans la mer de Beaufort, la débâcle a peu tardé, mais la zone d'eau libre était moins grande qu'en 1982. Dans cette partie de l'Arctique, les glaces ont fait leur apparition dans la deuxième quinzaine de septembre, soit environ trois semaines plus tôt qu'en temps ordinaire.

Neuf brise-glace de la Garde côtière ont été affectés aux opérations dans le Nord en 1983 pour assister la navigation commerciale et exécuter des missions pour le compte de ministères du gouvernement, surtout des études hydrographiques, océanographiques et scientifiques pour le ministère des Pêches et des Océans, le nistère de l'Environnement et le ministère de la Défense nationale.

Garde côtière - création de la région du Nord

L'administrateur de l'A.C.T.M. a autorisé la création de la Direction générale du Nord de la Garde côtière, à partir du 4 août 1981. Les premières ressources ont été consacrées au projet de brise-glace polaire et à la sécurité des navires dans l'Arctique.

Le but de cette Direction générale est de confier à un seul organisme la responsabilité de planifier et d'exploiter des installations ainsi que d'assurer les services requis dans le Nord conformément aux mandat de la Garde côtière défini dans les textes statutaires. Dans ce sens, le Nord comprend toutes les eaux canadiennes situées au nord du 60^{e} parallèle ainsi que les Baies d'Hudson, James et d'Ungava.

Projet de brise-glace polaire

Le Cabinet a approuvé en août 1981 la préparation de plans et de devis visant à modifier la conception d'un brise-glace conventionnel pour qu'il réponde aux exigences prévues dans le Règlement sur la prévention de la pollution des eaux arctiques par les navires et applicables à un brise-glace de classe 8. Cette phase est maintenant terminée.

Avant de commencer les travaux de construction, Transports Canada soumettra au Cabinet un rapport préparé conjointement avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, afin de justifier la construction de ce navire en fonction parallèlement à la mise en valeur des ressources de l'Arctique. Les ministères ne peuvent actuellement fournir d'estimations sûres quant au début de projets de mise en valeur et ne peuvent donc recommander la construction du navire. Le temps prévu pour la construction du navire est de six ans.

Transports Canada a donc préparé et soumis au Conseil du Trésor une demande d'autorisation concernant les propositions de financement des travaux de construction. Ceci vise à réduire la période précédant le début de la construction sans engager le gouvernement à adjuger des contrats de construction. En octobre 1983, le Conseil du Trésor a approuvé l'affectation de 2 millions de dollars pour obtenir des propositions de financement de chantiers navals canadiens susceptibles de construire le brise-glace polaire.

Une demande de propositions a été envoyée le 29 novembre 1983 à cinq chantiers navals. Trois chantiers navals ont soumis des propositions de compétences, qui sont maintenant examinées et évaluées. Il est prévu que les contrats reliés à la description des activités seront accordés d'ici la fin de juin 1984.

En demandant des propositions de financement, Transports Canada obtiendra une estimation des travaux de construction qui vaudra pour 18 mois, ainsi, le gouvernement pourra agir rapidement si des événements survenant dans l'Arctique justifient la construction d'un brise-glace de classe 8.

Sécurité des navires dans les eaux arctiques - région du Nord - Garde côtière

Cette section a consacré la plus grande part de ses efforts à des projets de recherche et de développement (R et D) visant à mettre à jour les règlements sur la prévention de la pollution des eaux arctiques par les navires. Une norme intérimaire relative aux exigences en acier de construction concernant les bateaux de classe arctique a été préparée et est en voie de devenir un règlement.

D'autres projets de R et D sont menés de concert avec l'industrie, d'autres secteurs de Transports Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux.

En outre, la Section de la sécurité des navires de l'Arctique de concert avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord ainsi qu'avec l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada procèdent à l'examen annuel de l'exploration pétrolière et des travaux d'exploitation effectués dans la mer de Beaufort. Cela permet à la Garde côtière d'évaluer les demandes de prolongation de la saison de navigation dans la mer de Beaufort.

Les propositions de l'industrie concernant la mise en valeur des ressources de l'Arctique sont examinées de façon à voir si le transport maritime est conforme aux lois et règlements pertinents. Plusieurs propositions ont été examinées ou sont à l'étude.

Recherche et Développement

La région du Nord de la Garde côtière est responsable de la recherche et du développement visant en matière de transport maritime dans l'Arctique. La plupart des projets visent à mettre à jour les parties des règlements sur la prévention de la pollution des eaux arctiques par les navires qui traitent de la conception, de la construction et de l'exploitation de navires et d'autres bâtiments de mer de l'Arctique.

Activités relatives à la prévention de la pollution

En août 1983, le personnel du service Urgences de la Garde côtière de la région de l'Ouest a participé, de concert avec Canmar Exploration, à un exercice de lutte contre la pollution. Cet exercice comprenait le déploiement, la mise à l'essai et la récupération d'équipement spécial. Il s'est limité au port de Tuktoyaktuk, car les glaces ne permettaient pas aux petits navires d'entrer dans la mer de Beaufort.

Élaboration de règlements

La région du Nord de la Garde côtière effectue un certain nombre d'études externes et internes portant sur la réglementation applicable au Nord et visant à renforcer, à clarifier et à mettre à jour les règlements de base. Ces études ont pour thème la souveraineté, la loi de la mer, les chevauchements des règlements ainsi que la proposition d'assujettir aux lois canadiennes les projets d'exploitation off-shore.

Direction générale de l'aide au transport maritime

La Direction générale de l'aide au transport maritime subventionne les services essentiels de transport par eau lorsqu'on ne peut imposer la récupération de tous les coûts.

Travaux accomplis en 1983-1984

La principale activité de cette Direction générale dans l'Arctique consiste à subventionner les services de chalands de la Société des transports du Nord Limitée (S.T.N.L.) depuis Churchill jusqu'aux ports du Keewatin. En 1983-1984, cette subvention s'est élevée à 643 435 $. En 1984-1985, l'Administration canadienne du transport maritime prendra en main ce programme de subventions.

Recherche et développement dans le secteur des transports

Fonction économique: Recherche

Attributions

La Direction générale de la recherche et du développement du Groupe de la planification stratégique de Transports Canada planifie et coordonne les travaux de recherche et de développement (R et D) dans le secteur des transports pour le compte du gouvernement fédéral. Le Centre de développement des transports (CDT) de cette direction générale, établi à Montréal, exécute des projets de recherche et de développement à l'appui des trois administrations opérationnelles de Transports Canada et des projets à long terme ayant une portée nationale. La Direction générale dirige aussi des projets de concert avec le Programme énergétique national (PEN).

Travaux accomplis en 1983-1984

En juin 1981, le Cabinet approuvait la mise en oeuvre d'un programme accéléré de R et D maritimes dans l'Arctique d'une durée de trois ans (1981-1982 à 1983-1984). Cette année fut la deuxième année complète consacrée à ce programme de 14 millions de dollars. Le programme est coordonné et administré par l'Administration canadienne du transport maritime de Transports Canada et est mené en collaboration avec les ministères des Pêches et des Océans et de l'Environnement; il vise à assurer la sécurité et la fiabilité du transport maritime à longueur d'année dans le Nord canadien. Ce programme de même que le PEN contribuent à accroître la part du budget de base du CDT consacrée aux activités de R et D dans le Nord. En outre, des sommes plus importantes ont pu être allouées pour certains projets grâce à des ententes de partage des coûts conclues avec le secteur privé.

Parmi les activités de R et D qui touchent directement le transport maritime dans le Nord, on compte les suivantes:
recherche sur les navires de classe arctique;
recherche sur les glaces et les brise-glace;
systèmes de navigation dans les glaces;
ports et havres.

1. *Recherche sur les navires de classe arctique*

Le CDT a poursuivi son évaluation du vraquier-brise-glace MV Arctic et a procédé à l'analyse détaillée des divers blocs de renseignements recueillis antérieurement. Il a de plus entrepris des projets visant à améliorer au maximum le profil de la proue du MV Arctic et à concevoir la prochaine génération de systèmes d'instruments de navire devant servir à recueillir d'autres données.

D'autres projets portent sur les règlements qui régissent la conception des composants des bateaux qui naviguent dans les glaces. Parmi ceux-ci, il convient de mentionner la poursuite des travaux de recherche sur la protection des hélices contre les dommages causés par les glaces, sur l'interaction des hélices et des glaces ainsi que sur le calcul des pressions exercées par les glaces sur les pales d'hélice protégées par des tuyères. Le CDT a de plus achevé une étude visant à prévoir les échanges thermiques susceptibles de se produire dans la coque. Il a effectué des recherches sur la corrosion des soudures et sur l'efficacité de divers revêtements de protection visant à la combattre, et a entrepris la mise au point d'un modèle analytique servant au calcul de la réponse dynamique de la structure des navires à différentes pressions exercées sur la proue.

On a de plus mis à l'essai le prototype réduit au cinquième d'un coussinet d'étambot hydrostatique qui permettra de rendre l'engrenage de la poupe des grands pétroliers plus durable. Enfin, on a jeté les bases d'un projet de recherche à long terme sur la simulation des manoeuvres des navires dans les eaux recouvertes de glace en vue d'accroître les capacités de recherche dans ce domaine, plus précisément en ce qui a trait à la navigation dans les glaces de l'Arctique.

2. *Recherche sur les glaces et les brise-glace*

Les projets de cette catégorie dont les résultats sont susceptibles de s'appliquer à l'Arctique comprennent des essais sur la résistance des navires catamarans à faible coefficient de remplissage à la flottaison (méthaniers arctiques dont la capacité peut atteindre 140 000 m^3) lors de la débâcle des glaces et une étude des théories fondamentales relatives aux mécanismes de résistance lors de la débâcle. Les travaux visant à utiliser la technique de la proue à coussin d'air pour briser les glaces arctiques se poursuivent.

3. *Systèmes de navigation dans les glaces*

Le CDT accorde toujours la priorité aux techniques conçues pour éviter les collisions avec les glaces et pour atténuer leurs conséquences lorsqu'elles se produisent.

On a procédé à l'essai à pied d'oeuvre d'un capteur aéroporté servant à mesurer l'épaisseur des glaces.

Un important programme visant à mettre sur pied un système de navigation, de traitement des données, de communications et de télédétection (REMSCAN) a été entrepris en vue de fournir des renseignements sur les glaces aux compagnies maritimes et aux capitaines qui naviguent dans l'Arctique.

On a élaboré la spécification préliminaire d'un système permettant de détecter les glaces et d'éviter les collisions. Des discussions avec le secteur privé se poursuivent en vue de déterminer les exigences particulières à ce système.

Les travaux portant sur un radiogoniomètre maritime à très haute fréquence de type Doppler se poursuivent.

4. *Ports et havres*

L'efficacité des opérations et des installations portuaires revêt une importance capitale pour le transport maritime dans le Nord canadien. Le CDT a fait l'essai de techniques de coupe des glaces en vue de trouver une solution aux problèmes qu'entraîne leur présence lors des manoeuvres d'accostage. On a effectué une étude sur le processus de tassement du sol gelé afin de recueillir les données de base nécessaires à la mise au point éventuelle d'un équipement de creusage adapté aux conditions de l'Arctique.

Autres projets

Les travaux de R et D ayant des applications dans le Nord canadien n'ont pas tous trait à la navigation. En effet, deux importants projets du CDT étaient avant tout axés sur les activités aériennes dans le Nord. Le prototype d'un appareil de navigation aérienne sans surveillance mis au point en vue d'améliorer les communications air-sol et la navigation aérienne a été mis à l'essai et évalué. On s'attache actuellement à y apporter plusieurs améliorations.

Divers plans d'installations aéroportuaires au large des côtes ont été mis au point en vue de desservir les plates-formes de forage.

Le CDT s'intéresse aussi à la mise au point d'une motoneige arctique qui assurerait un transport plus économique et plus fiable dans le Nord. Il appuie d'ailleurs à cette fin une importante étude conceptuelle.

Region du Nord - Garde côtière

La région du Nord de la Garde côtière est responsable des travaux de recherche et de développement qui visent à faciliter le transport maritime dans les eaux arctiques. La plupart des projets sont axés sur la mise à jour du Règlement sur la prévention de la pollution dans les eaux arctiques par les navires, et plus particulièrement sur la conception, la construction et l'exploitation des navires et autres bâtiments de mer qui desservent cette région.

L'an dernier, environ 1,6 million de dollars ont été consacrés au Programme de recherche et de développement maritimes dans l'Arctique, et 777 000 $ au Programme de recherche et de développement énergétiques.

Administration canadienne du transport maritime

Au sein de l'A.C.T.M., la recherche et le développement sont menés de façon systématique dans les domaines du transport et des techniques qui s'y rattachent.

Les projets maritimes proposés visent à accroître la sécurité ou l'efficacité du transport par mer et à déterminer les options techniques pour atteindre les objectifs précis des programmes. Les travaux de R et D servent avant tout à l'application des règlements, à l'amélioration des services offerts par application de la loi et à la mise sur pied de nouveaux services. Lorsque les travaux du Ministère permettent de soutenir les efforts d'autres ministères, du secteur privé et des gouvernements provinciaux, les activités de R et D sont entreprises en vue de faire avancer plus rapidement les questions d'intérêt national urgentes, notamment dans les domaines de la croissance industrielle, de l'expansion régionale, de la formation et de la productivité en général.

Certaines activités de R et D sont entreprises de concert avec d'autres gouvernements, le secteur privé, les milieux universitaires ainsi que d'autres ministères et organismes fédéraux; les efforts sont surtout dirigés vers les domaines des techniques maritimes qui sont essentiels au respect du mandat de l'A.C.T.M.

L'A.C.T.M. planifie et encourage par surcroît les travaux de R et D qui ont trait aux techniques maritimes en général; elle appuie en outre le secteur maritime commercial et les industries connexes. Les problèmes qui naissent dans les domaines de la sécurité énergétique, de la souveraineté et de la sécurité en général sont également au nombre des principales préoccupations du Ministère dans le cadre de ses activités de R et D maritimes. De 1981 à 1983, plus de 100 projets ont été entrepris dans le cadre du Programme triennal de recherche et de développement maritimes dans l'Arctique, auquel on a consacré 14 millions de dollars. Parmi ces projets, mentionnons la poursuite des travaux de R et D portant sur la structure des navires et l'interaction des glaces; ceux-ci ont été effectués à l'aide du MV Arctic, seul vraquier-brise-glace canadien à coque renforcée, de même qu'avec d'autres bâtiments commerciaux ou de l'État. Ce programme entre maintenant dans une deuxième phase de deux ans; on y consacrera annuellement 4 millions de dollars en 1984-1985 et 1985-1986. On se propose maintenant de mettre sur pied un programme quinquennal pour faire suite au programme actuel et auquel on allouerait 8 millions par année.

En 1983-1984, l'une des principales activités de l'A.C.T.M. a été la mise sur pied d'un programme de R et D sur le transport maritime destiné à assurer l'établissement d'un système de transport adéquat dans les régions situées au sud du 60e parallèle.

La coopération avec les États-Unis en vue de promouvoir la R et D dans le domaine du transport maritime a encore été très importante en 1983-1984. Elle a pris la forme d'échanges de renseignements et de projets conjoints de recherche sur la navigation dans les glaces ainsi que sur les vibrations des navires et l'effort auxquel ils sont soumis. De plus, le Canada a entrepris avec le Japon une étude de faisabilité sur la coopération entre les deux pays dans le domaine de la recherche et du développement maritimes dans l'Arctique. Le Canada a de plus négocié un protocole d'entente avec le gouvernement finlandais en vue de jeter les bases d'une collaboration dans le domaine de la R et D sur le transport maritime dans l'Arctique.

L'A.C.T.M. a en outre entrepris une vaste gamme de projets de concert avec les industries du transport maritime et de la construction navale. Bien que nombre de ces projets soient surtout viables au sud du 60e parallèle, certains d'entre eux ont des applications universelles. Le Conseil consultatif maritime est le principal interlocuteur entre l'A.C.T.M. et le secteur privé et fournit des renseignements directs sur les priorités de l'industrie dans l'Arctique et ailleurs. Sous la surveillance du Conseil, l'A.C.T.M. a mené de nouvelles recherches importantes sur la détection des dangers causés par les glaces, les systèmes de télédétection des glaces, le lestage des navires dans les glaces, la corrosion des coques, les systèmes de réduction de la friction, la combinaison des remorqueurs et des chalands ainsi que la gestion des ports et le contrôle des glaces.

Direction des relations gouvernementales

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

La Direction des relations gouvernementales offre des services consultatifs et assure la coordination et la liaison entre Transports Canada et les gouvernements des provinces et des territoires en ce qui concerne les politiques du transport en général.

Les conseillers principaux pour les questions du Nord ont été consultés au sujet de la fermeture temporaire de la ligne ferroviaire du Whitepass et du Yukon, ainsi que sur les questions de l'aéroport de Tuktoyaktuk et du réapprovisionnement estival des régions du Keewatin et du lac Athabasca.

Les délibérations de la conférence sur les transports dans le Nord, tenue en octobre 1982 à Whitehorse au Yukon, ont été publiées au printemps de 1983. De plus, un rapport complémentaire portant sur les problèmes dégagés à la conférence a été préparé à l'intention de tous les participants.

La Direction coordonne les négociations du Ministère sur les revendications territoriales des autochtones et, à ce titre, s'est effectivement occupée des revendications du Conseil des Indiens du Yukon (CIY), du Comité d'étude sur les droits des autochtones (COPE) et de la Fédération Tunavik des Nunavut-Inuit du Canada (TFN-ITC).

Le travail d'établissement d'une politique à long terme du logement dans le Nord s'est poursuivi. La politique a été élaborée par un comité représentant tous les ministères ayant un personnel important dans le Nord. Les propositions sont maintenant entre les mains du Conseil du Trésor.

Travail Canada

Fonction économique: Services généraux de l'État

Attributions
Travail Canada applique le Code canadien du travail et est chargé de conserver un cadre législatif rationnel dans le domaine des relations industrielles du secteur privé de compétence fédérale. Il établit également des normes minimales du salaire, de conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, et collabore au règlement des problèmes individuels ou collectifs dans ces secteurs. Il tente enfin d'atténuer et de résoudre les conflits reliés aux conditions de travail à l'intérieur du contexte législatif du Ministère.

Les employés ou employeurs de n'importe quelle entreprise de nature provinciale, nationale ou internationale relèvent de la compétence de Travail Canada.

Pour faire face à la complexité croissante du domaine du travail, des bureaux ont été établis dans les grandes villes du Canada pour mettre les services du Ministère à la portée de tous. Ces bureaux sont chargés de mettre en application les programmes du Ministère, tout en restant en relation constante avec l'Administration centrale.

Services de médiation et de conciliation

La Direction de médiation et de conciliation fournit l'aide d'une tierce partie dans les conflits de travail du secteur privé.

La Direction offre également des services de médiation préventive aux employeurs et aux employés pendant la durée des conventions collectives, ainsi que des services de consultation portant sur d'autres genres de problèmes en relations industrielles.

Travaux accomplis en 1983-1984
Au cours de l'exercice financier, la Direction est intervenue dans 16 litiges de négociation collective touchant des employés des territoires. De ce nombre, 13 différends, dont deux comportaient des arrêts de travail, ont pu être réglés grâce à la conciliation ou à des négociations subséquentes. Trois différends demeuraient en suspens à la fin de l'exercice. Ces différends mettaient en cause des sociétés s'occupant de l'exploitation du minière, transport routier et maritime, de la construction, des services municipaux et alimentaires.

Projets pour 1984-1985
Planification normale pour s'acquitter des responsabilités.

Services d'arbitrage

La Direction aide à régler les différends entre employés et employeurs du secteur privé concernant l'interprétation, l'application, l'administration ou toute prétendue violation des dispositions d'une convention collective.

Travaux accomplis en 1983-1984
Au cours de l'exercice financier 1983-1984, les Services d'arbitrage ont reçu de la région du Grand nord six demandes de nomination d'arbitre ou de président de conseil d'arbitrage. Deux arbitres et deux présidents de conseil d'arbitrage ont été nommés. Au 31 mars 1984, une demande restait en suspens et une autre était rejetée, car il aurait été inopportun de la part du Ministre d'y donner suite.

Projets pour 1984-1985
Planification normale pour s'acquitter des responsabilités.

Direction des relations en matière d'emploi et des conditions de travail

Programme de formation ouvrière (PFO)

Le Programme d'aide financière de Travail Canada fournit un appui financier aux syndicats constitués en vertu des lois canadiennes, pour leur permettre d'élaborer ou de poursuivre des activités en vue de former les dirigeants syndicaux actuels et ceux susceptibles de le devenir.

Travaux accomplis en 1983-1984
L'Association des enseignants des Territoires du Nord-Ouest, qui représente 758 membres, a reçu une subvention de 1 084 $ dans le cadre de ce programme. La subvention a servi à acquitter les frais d'une conférence de deux jours visant à familiariser les présidents régionaux avec la structure de l'association, les procédures de règlement de griefs, ainsi que les méthodes de consultation et de négociation collective.

Projets pour 1984-1985
Planification normale pour s'acquitter des responsabilités.

Programme de la qualité de vie au travail

Le Programme de la qualité de vie au travail encourage les organisations canadiennes à promouvoir des innovations en réponse à l'évolution économique et sociale du milieu de travail. Le Programme a notamment comme objectifs un accroissement de la satisfaction des employés dans leur milieu de travail, une meilleure utilisation des ressources humaines et l'amélioration des relations patronales-syndicales.

Le Programme vise principalement à changer les valeurs et les attitudes traditionnelles des dirigeants syndicaux et patronaux, à mettre les ressources en valeur et à mettre sur pied des structures pouvant servir les objectifs du Programme.

Le Programme n'a pas eu à accomplir de travaux touchant en particulier le Nord canadien en 1983-1984.

Projets pour 1984-1985
Planification normale pour s'acquitter des responsabilités.

Région des montagnes

Voici un résumé des activités du bureau de Whitehorse (région des montagnes) de Travail Canada dans le Nord (Yukon et Territoires du Nord-Ouest). Le présent rapport traite de la mise à exécution des Parties III et IV du Code canadien du travail, de la politique, des normes et des directives du Conseil du Trésor en matière de sécurité professionnelle dans la Fonction publique fédérale, ainsi que de la Loi sur les justes salaires et les heures de travail, au cours de l'exercice financier de 1983-1984.

Travail Canada a ouvert un bureau à Whitehorse, Yukon, le 2 août 1978. Ce bureau est doté d'un agent des affaires du travail et d'un personnel de soutien, au service du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Afin d'accélérer le service dans cette région, une ligne téléphonique zénith sans frais relie Whitehorse et six des principales agglomérations des Territoires du Nord-Ouest; au besoin, une aide supplémentaire peut être assurée par les bureaux de Vancouver et d'Edmonton.

Contrats fédéraux

a) Inspections relatives aux contrats accordés par le gouvernement (Loi sur les justes salaires et les heures de travail).

Au cours de l'exercice financier, l'agent des affaires du travail de Whitehorse, à la suite de plaintes, a procédé à 17 inspections, dont une dans les Territoires du Nord-Ouest et 16 au Yukon. Ces inspections ont permis d'obtenir de trois entrepreneurs des rajustements de salaires, de remédier à des infractions et de recouvrer les sommes de 8 056,99 $ pour 12 employés des Territoires du Nord-Ouest et de 1 715,45 $ pour un employé du Yukon.

b) Barème des salaires distribués:

	Territoires du Nord-Ouest	Yukon
Construction	71	68
Services	-	-

Partie III du Code canadien du travail (Normes de travail)

Les dispositions de la Partie III du Code canadien du travail ne s'appliquent pas aux travaux affaires ou entreprises à caractère local ou privé, au Yukon ou dans les Territoires du Nord-ouest; comme pour les provinces, elles visent plutôt les affaires ou les entreprises qui relèvent normalement de la compétence fédérale.

Au cours de l'exercice financier 1983-1984, 63 plaintes ont donné lieu à des enquêtes en vertu de la Partie III du Code, soit 20 au Yukon et 43 dans les Territoires du Nord-Ouest. Par suite de ces enquêtes, 240 $ ont été recouvrés pour un employé du Yukon et 15 632,44 $ pour 22 employés des Territoires du Nord-Ouest. Au cours de la même période, quatre inspections courantes ont été effectuées dans les Territoires du Nord-Ouest et trois inspections au Yukon.

Partie IV du Code canadien du travail (Sécurité des employés)

Pour les deux territoires, l'objectif à long terme consiste à mettre à exécution un vaste programme de sécurité du travail à l'intention des employés assujettis à la Partie IV du Code canadien du travail et des fonctionnaires fédéraux visés par la politique du Conseil du Trésor en matière d'hygiène professionnelle et de sécurité au travail. En vertu de la Partie IV, le Ministère doit veiller à ce que les employeurs maintiennent des conditions satisfaisantes de sécurité et d'hygiène pour ce qui est des travaux, affaires et entreprises relevant de la compétence fédérale. Au sein de la Fonction publique fédérale, le Ministère contrôle, en qualité d'agent du Conseil du Trésor, les programmes existants et contribue à leur expansion et à leur amélioration conformément à la politique du Conseil du Trésor en matière d'hygiène professionnelle et de sécurité au travail.

Résumé des activités - Yukon et Territoires du Nord-Ouest

Au cours de l'exercice financier 1983-1984, 66 dossiers de sécurité concernant des plaintes, des consultations, des inspections, des sondages, des enquêtes sur des accidents et l'application d'un programme de vérification de la sécurité ont été étudiés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Parmi les industries, entreprises, sociétés de la Couronne et ministères touchés, mentionnons:

1) les banques
2) le transport routier
3) le téléphone (Norouestel)
4) la Commission d'énergie du Nord canadien
5) la Société canadienne des Postes
6) Parcs Canada
7) les compagnies aériennes
8) Transports Canada
9) la Société des transports du Nord Limitée
10) Affaires indiennes et du Nord Canadien
11) Santé et Bien-être social
12) Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Au cours de l'exercice financier 1983, l'agent des affaires du travail de Whitehorse s'est rendu à trois reprises dans 12 agglomérations des Territoires du Nord-Ouest, couvrant un total de 7 240 milles.

Les 13 et 14 septembre 1983, un colloque sur les normes de l'emploi et la sécurité au travail a eu lieu à Whitehorse, Yukon, lors de l'assemblée de la section nordique de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité; 30 délégués y ont participé.

Du 27 au 29 mars 1984, un exposé sur la sécurité au travail a été présenté au colloque sur la navigabilité de Transports Canada, de même qu'à la 7e réunion annuelle de la *Northern Air Transport Association* qui a eu lieu à Whitehorse au Yukon.

Des accords officiels avec les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont été reconduits en 1984; ceux-ci s'engagent à procéder à des inspections techniques relatives aux chaudières, aux récipients sous pression et aux appareils de levage à l'intérieur d'édifices fédéraux et pour le compte du Ministère. Voici donc le bilan des inspections effectuées en 1983-1984:

Chaudières et récipients sous pression	- 203
Installations électriques	- 13
Appareils de levage	-

Indemnisation des accidents

À la fin de mars 1984, 312 demandes d'indemnités avaient été traitées dans les Territoires du Nord-Ouest, et 163 au Yukon.

Projets pour 1984-1985
Au cours de l'exercice financier 1984-1985, la priorité ira aux inspections de sécurité et aux enquêtes sur les accidents à la fois dans le secteur privé relevant de la compétence fédérale et dans les ministères et organismes fédéraux du secteur public.

Direction des données sur le travail

La Direction des données sur le travail procède à une enquête annuelle sur les traitements, les salaires et les conditions de travail dans les entreprises comptant 20 employés ou plus. L'enquête du 1er octobre 1983 portait sur 43 entreprises du Yukon et 57 des Territoires du Nord-Ouest. Une nouvelle enquête sera effectuée en 1984.

Les renseignements relatifs aux arrêts de travail pour cause de grève ou de lock-out dans les deux territoires sont continuellement mis à jour. En 1983, deux arrêts de travail ont été signalés.

La Direction tient un dossier sur les conventions collectives; à l'heure actuelle, ce dossier contient 39 conventions, portant sur quelque 7 890 employés des deux territoires.

Projets pour 1984-1985
Planification normale pour s'acquitter des responsabilités.

Division de l'analyse et de la recherche législatives

La Division de l'analyse et de la recherche législatives recueille et analyse la législation canadienne touchant les relations entre employeurs et employés et le milieu du travail. Les publications de la Division font état des modifications apportées à la législation du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest concernant l'hygiène professionnelle et la sécurité au travail, l'indemnisation des travailleurs accidentés et les normes d'emploi ainsi que des modifications apportées à la législation fédérale applicable dans les Territoires. Un rapport annuel est établi pour l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO) qui regroupe des représentants des ministères du travail fédéral et provinciaux ainsi que des représentants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Enfin, la division fournit sur demande des renseignements aux représentants gouvernementaux, organisations et particuliers établis dans les Territoires, concernant la législation ouvrière existant dans les différentes administrations.

Projets pour 1984-1985
Planification normale pour s'acquitter des responsabilités.

Service d'information sur les relations industrielles (SIRI)

Le SIRI est un service conçu principalement à l'intention de personnes oeuvrant dans le domaine des relations de travail et de la négociation collective. Il consiste en une source unifiée de renseignements au service des deux parties à une négociation collective, leur permettant d'obtenir promptement des réponses à leurs questions en matière de relations industrielles.

Le service est offert aux particuliers ainsi qu'aux organismes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, qui peuvent le consulter en composant le (819) 997-3117 (appels à frais virés acceptés) ou en écrivant à l'adresse suivante:

Service d'information sur les relations industrielles
Ministère du Travail du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0J2

Division des relations internationales

Les questions touchant la participation du Canada à l'Organisation internationale du travail (OIT) sont du ressort direct de la Division des relations internationales. Au coeur de ses activités, on retrouve le contrôle systématique des normes internationales du travail telles que les définissent les conventions et les recommandations de l'OIT.

En raison du cadre constitutionnel particulier du Canada en matière de travail, la pratique depuis longtemps établie dans ce domaine a été de consulter les autorités provinciales et territoriales. Ces consultations sont menées de façon régulière et continue et trouvent leur point d'aboutissement dans la réunion annuelle des sous-ministres sur les questions de l'Organisation internationale du travail. Les hauts fonctionnaires des territoires qui sont chargés des questions du travail y participent également et y apportent un concours actif.

Projets pour 1984-1985
Planification normale pour s'acquitter des responsabilités.

Travaux publics Canada

Attributions

Travaux publics Canada (TPC) est le plus grand organisme de construction et de gestion immobilière du Canada. Il fournit aux ministères et organismes fédéraux une vaste gamme de services d'architecture, de génie et de construction ainsi que son aide pour la planification, les études d'emplacement, les études de faisabilité et les travaux de conception. Le Ministère est aussi responsable de la construction et de la gestion de bâtiments, de services publics, de routes, de ports et de quais ainsi que de l'acquisition et de l'aliénation de terrains et de propriétés. En outre, TPC loue des locaux pour le compte du gouvernement du Canada et surveille la rénovation, l'entretien et la gestion des bâtiments du gouvernement.

TPC continue à être présent dans le Nord en s'occupant de deux domaines essentiels: le logement et la voirie. Le Ministère fournit des locaux aux employés du gouvernement fédéral et s'occupe de la conception, de la construction et de l'entretien d'un réseau routier en pleine expansion, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. TPC assure également la navigabilité des voies de transport maritime dans le Nord grâce à ses activités de dragage.

Région de l'Ouest

Activités de construction routière en 1983-1984

Fonction économique: Transports

On a achevé la construction de la route Liard et, le 1er octobre 1983, les responsabilités d'entretien ont été transférées au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

On a achevé les superstructures de quatre ponts en béton ou en acier pendant l'été et les ponts ont été ouverts à la circulation. On a aussi achevé les travaux de bordure sur 50 kilomètres de route ainsi que la réfection de la chaussée et l'application de pierre concassée sur 220 kilomètres. Les coûts totaux de construction se sont élevés à 2 700 000 $.

Sur la route Mackenzie, on a réparé un ponceau multiplaque au coût de 380 000 $ et des travaux de concassage de la pierre coûtant 400 000 $ étaient presque terminés à la fin de l'exercice. On a également achevé la conception de 15 kilomètres de route près de Wrigley.

En avril 1983, on a agrandi le talus expérimental construit en avril 1982 sur la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk. On a poursuivi l'examen de cette section pour vérifier si des matériaux granuleux fins contenant beaucoup de glace conviendraient pour la construction de cette route.

Activités de construction routière prévues pour 1984-1985

La route Liard sera officiellement ouverte le 23 juin 1984. La seule activité prévue pour cette route consiste en l'ensemencement des zones sujettes à l'érosion et en des réparations de garde-fous.

Sur la route Dempster, on prévoit un marché de modification du niveau près de la borne kilométrique 472 en vue de régler les problèmes posés par l'accumulation de la neige dans une coupe rocheuse de l'emprise.

Les études techniques préliminaires et les travaux de conception reprendront pour la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk. Il faudra environ un mois de travail sur le terrain pour relever les modifications. On procédera ensuite à la réalisation des plans.

Le 29 mars 1984, le Conseil du Trésor a approuvé la poursuite des travaux de construction de la route Mackenzie entre Fort Simpson et Wrigley. Pendant l'exercice financier, on prévoit commencer les travaux entre les bornes kilométriques 680 et 693, ainsi que sur la voie d'accès à Wrigley.

On estime à 2 600 000 $ les dépenses du programme de routes du Nord en 1984-1985.

Travaux maritimes

Travaux accomplis en 1983-1984

On a effectué des travaux de dragage d'entretien dans la voie navigable du fleuve Mackenzie qui ont coûté 1 300 000 $.

On a continué l'entretien courant des quais publics de tout le réseau du Mackenzie au coût de 86 000 $.

Projets pour 1984-1985

On continuera le dragage d'entretien et l'entretien des quais publics dans les T.N.-O., sous la direction de Transports Canada.

Région du Pacifique

Travaux accomplis en 1983-1984

Route de l'Alaska (entretien)

Les travaux d'entretien courants de la partie du réseau routier du Nord-Ouest qui se trouve au Yukon se sont poursuivis en vertu de l'accord conclu avec le gouvernement du Yukon. Le programme d'entretien a coûté 12 millions de dollars et comprenait l'application de pierre concassée et de bitume sur quelque 158 km de route.

Route de l'Alaska (immobilisations)

Le programme d'immobilisations de 1983-1984 pour le Yukon s'élevait à près de 12 millions de dollars et comportait notamment les grands travaux suivants:

Bornes kilométriques 1273 à 1292:

Description des travaux	- Nivellement, ponceaux et assise de base
Dépenses en 1983-1984	- 3,6 millions de dollars
% de réalisation	- 70 p. 100

Bornes kilométriques 1308 à 1323:

Description des travaux	- Nivellement, ponceaux et assise de base
Dépenses en 1983-1984	- 4,4 millions de dollars
% de réalisation	- 100 p. 100

Bornes kilométriques 1508 à 1522:

Description des travaux	- Nivellement, ponceaux et assise de base
Dépenses en 1983-1984	- 1,5 million de dollars
% de réalisation	- 40 p. 100

En plus du programme normal d'immobilisations et d'entretien, on a dépensé 260 000 $ pour quatre projets distincts de dégagement d'emprise, financés par le nouveau programme fédéral de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS).

Projets pour 1984-1985
Le budget d'immobilisations n'avait pas encore été approuvé au moment de la rédaction (4 avril 1984), mais on prévoit que les dépenses d'immobilisations atteindront environ 13 millions de dollars. Le programme comprendra les grands travaux de construction suivants:

Bornes kilométriques 1273 à 1292:
Description des travaux - Nivellement, ponceaux et assise de base
Dépenses en 1984-1985 - 1,5 million de dollars

Bornes kilométriques 1323 à 1346:
Description des travaux - Nivellement, ponceaux et assise de base
Dépenses en 1984-1985 - 4 millions de dollars

Bornes kilométriques 1508 à 1522:
Description des travaux - Nivellement, ponceaux et assise de base
Dépenses en 1984-1985 - 1 million de dollars

Bornes kilométriques 1588 à 1603:
Description des travaux - Nivellement, ponceaux et assise de base
Dépenses en 1984-1985 - 3,2 millions de dollars

Travaux effectués pour d'autres ministères

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)

Travaux accomplis en 1983-1984
AINC a versé quelque 2,4 millions de dollars pour la construction routière nordique dans la région du Pacifique. Ces dépenses ont porté sur les routes de Dempster, Canol, Nahanni Range et Liard. La dépense la plus importante s'est élevée à environ un million de dollars pour les travaux de géotechnique et de conception de la route de Canol.

Projets pour 1984-1985
Le budget routier prévu d'AINC atteint presque 4,5 millions de dollars. La plus grande partie de cette somme sera consacrée à l'amélioration de la route de Canol, soit environ 1,2 million de dollars pour les travaux de géotechnique et de conception et quelque 2,3 millions pour les travaux de nivellement et de drainage entre les bornes kilométriques 255 et 265. On consacrera aussi un million de dollars à la construction d'un pont sur la route de Dempster.

Parcs Canada

Travaux accomplis en 1983-1984
Les travaux préliminaires d'aménagement d'une piste pour véhicules tout terrain dans le glacier Kaskawulsh du parc Kluane ont coûté 30 000 $.

Projets pour 1984-1985
Les dépenses prévues s'élèvent à environ 410 000 $.

Travaux effectués pour d'autres gouvernements

Shakwak

Au cours des dernières années, des incertitudes ont plané sur le financement du programme Shakwak, qui porte sur la reconstruction du chemin Haines entre Haines (Alaska) et Haines Junction (Yukon) puis jusqu'à Beaver Creek à la frontière qui sépare l'Alaska et le Yukon. Le projet est parrainé et subventionné par les États-Unis, mais TPC assure la gestion des dépenses d'immobilisations pour la partie canadienne de la route.

Travaux accomplis en 1983-1984

Les dépenses d'immobilisations du programme Shakwak se sont élevées à près de 300 000 $.

Projets pour 1984-1985

L'administration américaine a affecté environ 11 millions de dollars américains aux activités de construction en 1984-1985 et 1985-1986; de cette somme, quelque 6 millions de dollars canadiens devraient être consacrés au nivellement, au drainage et à la mise en place de l'assise de base entre les bornes kilométriques 96 et 123 en 1984-1985.

Région de l'Ouest

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Travaux accomplis en 1983-1984
On a effectué les travaux suivants pour Santé et Bien-être social Canada:
- Rénovation du poste infirmier à Aklavik, au coût de 800 000 $.
- Construction d'un nouveau poste infirmier à Fort Norman, au coût de 900 000 $.
- Construction d'un nouveau poste infirmier à Fort Wrigley, au coût de 900 000 $.
- Rénovation des installations mécaniques à l'hôpital général d'Inuvik, au coût de 200 000 $.
- Rédaction des documents de conception et de travail pour la construction de nouveaux postes infirmiers à Sachs Harbour et à Snowdrift.

On a effectué les travaux suivants pour Affaires indiennes et du Nord Canada:
- Construction d'un nouveau bureau opérationnel de district à Yellowknife, au coût de 600 000 $.
- Rédaction de documents de conception et de travail pour un nouveau bureau opérationnel de district à Fort Smith.
- Rédaction des documents de conception et de travail pour le nouvel immeuble du gouvernement du Canada à Fort Smith, pour le compte de TPC.
- Rédaction des documents de soumission et de l'appel d'offres pour la construction de hangars aériens à Inuvik et à Resolute Bay, pour le compte d'Environnement Canada.

Projets pour 1984-1985
On effectuera les travaux suivants pour Santé et Bien-être social Canada:
- Construction d'un nouveau poste infirmier à Sachs Harbour, au coût de 1 500 000 $.
- Construction d'un nouveau poste infirmier à Snowdrift, au coût de 1 500 000 $.
- Construction d'un nouveau poste infirmier à Arctic Red River, au coût de 200 000 $.
- Rédaction des documents de conception et de travail pour de nouveaux postes infirmiers à Lac La Martre, Palatuk, Tuktoyaktuk et Fort Liard.

Pour Affaires indiennes et du Nord Canada, on prévoit construire un nouveau bureau opérationnel de district à Fort Smith, au coût de 750 000 $.

Pour Environnement Canada, on construira de nouveaux hangars aériens à Inuvik et à Resolute Bay, au coût de 6 000 000 $.

Pour Travaux publics Canada, on prévoit construire le nouvel immeuble du gouvernement du Canada à Fort Smith, au coût de 4 000 000 $.

Autres travaux de construction

On a construit deux nouveaux logements familiaux à Tuktoyaktuk et un autre à Fort Providence pour le compte de la GRC, au coût de 360 000 $ et 162 000 $ respectivement. On effectue la conception d'un garage-atelier-entrepôt à Spence Bay, d'un garage-atelier à Rae et d'une génératrice d'urgence à Inuvik, qui seront construits en 1984, ainsi que de nouveaux logements familiaux qui seront construits à Sachs Harbour en 1985.

Région du Pacifique

Logement

Travaux accomplis en 1983-1984
On a ouvert de nouvelles installations de douanes et de logement à Beaver Creek (à la frontière entre le Yukon et l'Alaska), au coût total de plus de 1,4 million de dollars. À titre de principal passage routier entre le Yukon et l'Alaska, Beaver Creek est très fréquenté pendant l'été.

Projets pour 1984-1985
On commencera les rénovations de l'immeuble du gouvernement du Canada à Whitehorse; ces travaux devraient coûter quelque 250 000 $. Le remplacement de la chaudière à vapeur actuelle du complexe de bureaux de Takhini, qui coûtera plus de 300 000 $, accroîtra le rendement de la main-d'oeuvre et diminuera les coûts énergétiques.

Autres ministères (immobilisations)

Travaux accomplis en 1983-1984

Santé et Bien-être social Canada

On a terminé la construction d'un nouveau centre médical à Carmacks, au coût de 359 000 $.

Projets pour 1984-1985
Les travaux de construction de résidences d'infirmières à Dawson City et à Watson Lake seront bien engagés. Leur coût total dépassera 900 000 $.

GRC

On construira de nouveaux quartiers de détachement à Mayo, à un coût dépassant 490 000 $.

Gouvernement
des Territoires du
Nord-Ouest

Activités du Commissaire

En 1983, le Commissaire John Parker a concentré ses efforts entre autres dans la délégation des responsabilités du bureau du Commissaire aux ministres élus. À la suite d'une consultation avec l'honorable John C. Munro, les responsabilités des départements de l'Information et des Travaux publics, relevant respectivement du Commissaire et du Commissaire adjoint, ont été remises à des membres élus du Conseil exécutif, de façon à placer tous les départements sauf un sous contrôle ministériel.

D'autres changements significatifs concernant la structure de l'Exécutif ont été apportés en juin. L'honorable T.H. Butters, ministre des Finances, a reçu la présidence de la Commission de gestion financière, alors que M. Parker prenait la relève au poste de président adjoint. Le Chef de l'Exécutif élu devenait le président adjoint du Conseil exécutif et le Commissaire gardait la présidence. Ces changements ont aidé à consolider les rôles et les responsabilités des membres élus en vue de la mise en place d'un gouvernement responsable.

Le comité d'attribution des distinctions du Commissaire étudie les nominations et fait les recommandations au Commissaire quant aux récompenses à remettre aux personnes s'étant distinguées par leur service public exceptionnel ou par des actes de bravoure.

En janvier survenait la nomination du Juge Joseph Potts, de l'Ontario, à la tête d'une commission tripartite sur la refonte électorale chargée d'étudier le nombre et l'étendue des circonscriptions des T.N.-O. La commission comptait la présence des chefs Jim Antoine de Fort Simpson et David Alagalak d'Eskimo Point. Des consultations de grande envergure auprès des agglomérations ont été entreprises et le rapport de la commission à la Législature conseillait d'augmenter le nombre de circonscriptions à 24 et d'effectuer certains ajustements aux limites électorales. Ces recommandations ont été acceptées et adoptées en grande partie.

Au cours de l'année, le commissaire Parker s'est adressé à de nombreux groupes et organisations des Territoires du Nord-Ouest et du Canada méridional. Il a abordé deux thèmes principaux: le soutien à l'évolution politique et constitutionnelle dans le Nord et l'effet néfaste des groupes partisans de la défense de l'environnement, mal informés sur l'économie traditionnelle des ressources renouvelables.

Le 2 février, à Yellowknife, le commissaire inaugurait la dixième session de la neuvième assemblée législative. Malgré l'important ralentissement de divers secteurs économiques, il soulignait dans son allocution qu'il y avait des raisons de faire preuve d'un optimisme prudent.

Le Commissaire inaugurait le 30 août à Yellowknife la onzième et dernière session de la neuvième assemblée. Dans son allocution d'ouverture, M. Parker soulignait la contribution apportée par l'honorable John Munro et ses collègues fédéraux au cours de la neuvième assemblée en vue de répondre aux aspirations politiques et constitutionnelles du Nord. Des projets de loi ont été approuvés le 10 septembre, jour de la prorogation de l'assemblée. Le Commissaire a dissolu la neuvième assemblée le 16 septembre; avec la signature, le 19 septembre, des mandats de convocation des élections pour 24 circonscriptions, les préparatifs ont commencé pour l'élection du 21 novembre.

Le poste de Commissaire adjoint est devenu superflu à la fin de 1983 alors qu'on ajoutait un huitième poste ministériel au Conseil exécutif. M. Robert Pilot, ancien Commissaire adjoint, a été nommé sous-ministre du Conseil exécutif, sa nomination entrant en vigueur le 12 décembre. Ce nouveau poste consolide les rôles administratif et opérationnel du Conseil exécutif.

La réorganisation totale du plan d'urgence à adopter lors de déversements de pétrole dans les mers arctiques représente un progrès important accompli en 1983 dans la protection de l'environnement. En tant que président d'un comité intergouvernemental fortement appuyé par tous les organismes gouvernementaux concernés, le Commissaire adjoint a guidé la réorientation des responsabilités gouvernementales au moyen de l'élaboration d'un plan d'urgence très amélioré pour agir dans le cas de déversements de pétrole au large lorsqu'aucun navire n'est en cause.

Département de la Justice et des Services publics

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Introduction du ministre

Au cours de l'année dernière, le ministre de la Justice et des Services publics, l'honorable George Braden, a continué d'insister sur les priorités du gouvernement et les besoins des résidants des Territoires du Nord-Ouest devant être pris en considération par le département.

Le programme de formation des juges de paix est devenu pleinement opérationnel en 1983, grâce à la nomination d'un agent de formation des juges de paix et d'un assistant. Des ateliers et des colloques de formation ont eu lieu dans toutes les régions des Territoires du Nord-Ouest.

M. Braden et son personnel ont contribué de façon importante au succès des réunions sur les droits constitutionnels des autochtones ayant eu lieu au cours de l'hiver 1982-1983 et ayant mené à la conférence des premiers ministres du mois de mars 1983.

M. Braden a assisté, en mai 1983, à la conférence fédérale-provinciale-territoriale sur les questions se rapportant à la condition féminine. Il est à l'origine de nombreuses initiatives ayant abouti à l'établissement d'un programme sur la condition féminine du gouvernement des T.N.-O.

Dans le cadre de la politique gouvernementale visant à accorder plus de responsabilités aux régions, M. Braden a supervisé la mise en place d'un surintendant régional de la justice et des services publics dans la région de Baffin.

Deux projets de loi importants, l'Ordonnance sur les boissons alcooliques et celle sur la sécurité dans les mines, ont été adoptés.

On élabore un code des droits de la personne visant les Territoires du Nord-Ouest et devant être présenté à l'Assemblée législative.

Direction générale de la justice et des services publics

La Direction générale fournit conseils et orientation à tous les programmes et services offerts par le département et s'assure que les obligations prévues par la loi sont remplies. Elle a apporté le soutien nécessaire aux ministres représentant le gouvernement territorial lors de la conférence des premiers ministres ayant trait aux droits des autochtones dans la Constitution.

L'élaboration d'un code des droits de la personne visant les Territoires du Nord-Ouest a été entreprise.

Services juridiques

La Division des services juridiques dispense des services et des avis juridiques à tous les départements, secrétariats, commissions et organismes du gouvernement ainsi qu'à la Société d'habitation des T.N.-O.

La Division administre également le programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels, conformément à l'Ordonnance sur l'indemnisation de victimes d'actes criminels.

Le Bureau du curateur de l'État assure l'administration des biens et successions des mineurs, des personnes déclarées incompétentes pour désordre mental et de certaines successions ab intestat. Le curateur public administre environ 340 successions, dont toutes celles concernant les Indiens des Territoires du Nord-Ouest.

Législation

La Division de la législation a pour mandat de préparer les textes de loi destinés aux Territoires ainsi que de fournir des avis juridiques lors de cette élaboration.

Tous les avis, lois, directives et nominations sont publiés dans la Gazette des Territories du Nord-Ouest. Les ordonnances et résumés législatifs se rapportant aux lois adoptées lors de chaque session de l'Assemblée législative sont regroupés dans des volumes publiés annuellement.

La Division est également chargée de la réforme du droit dans les Territoires du Nord-Ouest.

Tribunaux

La Division des services aux tribunaux assure le soutien administratif nécessaire à la Cour suprême et à la Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest. L'inspecteur des bureaux juridiques administre les programmes de formation des juges de paix et des coroners, de même que le programme fédéral portant sur les armes à feu.

L'inspecteur a également la responsabilité du recrutement et de la formation d'environ 120 juges de paix et 96 coroners dans les localités des T.N.-O. Les juges de paix accomplissent un travail précieux, entendant environ 40 p. 100 de toutes les causes criminelles.

Des colloques de formation pour les juges de paix ont été organisés dans les régions d'Inuvik, de Keewatin et de Kitikmeot en 1983.

Titres de biens-fonds - Registres officiels

Le Service des titres fonciers administre un système Torrens d'enregistrement des titres fonciers. La propriété et les intérêts acquis dans des biens-fonds appartenant à des intérêts privés sont établis par le dépôt ou l'enregistrement de documents au Bureau du cadastre. Environ 3 000 documents ont été enregistrés au cours de 1983, comparativement à 2 000 en 1982.

Le service des Registres officiels est chargé de constituer en société les entreprises à but lucratif ou non lucratif et de tenir un registre des sociétés qui, constituées à l'extérieur des T.N.-O., y exercent une activité. On s'attend à ce que le nombre de sociétés constituées ou enregistrées au cours de 1983 dépasse 400, comparativement à 305 au cours de 1982.

Commission d'assistance judiciaire

Mise sur pied conformément à l'Ordonnance sur l'assistance judiciaire, la Commission fournit des services d'aide à la demande des résidants des Territoires du Nord-Ouest. L'assistance judiciaire aux bénéficiaires est assurée par des membres du barreau travaillant pour des cabinets privés.

L'Association des travailleurs judiciaires autochtones et la Maliiganik Tukisiiniakvik (le centre d'aide judiciaire de la région de Baffin) sont devenues des comités régionaux conformément à l'Ordonnance sur l'assistance judiciaire.

Au cours de 1983, le programme des travailleurs judiciaires a connu une expansion lorsqu'un travailleur judiciaire a été embauché dans la région de Keewatin. Un avocat d'Inuvik siège à la commission d'assistance judiciaire et assure des services dans la région d'Inuvik.

Sécurité

La Division de sécurité établit les normes de sécurité se rapportant à plusieurs secteurs dans les Territoires du Nord-Ouest: prévention des incendies, des accidents de travail, des accidents d'origine mécanique ou électrique, et hygiène professionnelle. En 1983, la Division devenait responsable de l'Ordonnance sur la protection contre les dangers du gaz et les mesures d'urgence s'y rapportant (y compris le transport de matières dangereuses).

Prévention des incendies

Le nombre d'incendies (notamment des incendies mortels) a diminué en 1983 comparativement à l'année précédente.

En novembre 1982, un nouveau règlement sanctionné par le Conseil exécutif prescrivait que tous les bâtiments classés parmi les habitations multi-familiales soient munis de détecteurs de fumée ionisés à fils écrouis ayant été approuvés par le L.A.C. On s'attend à ce que les détecteurs de fumée diminuent le nombre de décès causés par des incendies.

On a procédé à l'achat de sept nouveaux camions d'incendie, répartis comme suit: deux dans la région de Baffin, quatre dans celle d'Inuvik et un dans la région de Fort Smith. Les sapeurs-pompiers locaux ont reçu une formation pour l'utilisation de cet équipement.

Prévention des accidents d'origine mécanique et électrique

La Section de prévention des accidents d'origine mécanique et électrique veille à l'application de l'Ordonnance sur la protection contre les dangers d'électrocution et l'Ordonnance sur les chaudières et contenants sous pression. Son rôle consiste surtout à inspecter sur place les installations électriques, les chaudières et contenants sous pression. La version révisée du Code canadien de l'électricité est entrée en vigueur au cours de l'année.

Les inspections et immatriculations de chaudières et contenants sous pression ont augmenté, en partie en raison de l'expansion qu'ont connue les régions d'Inuvik et de Norman Wells.

Les travaux en vue d'élaborer une procédure de certification alliant le programme sur les surintendants d'immeubles à un apprentissage similaire à celui des préposés à l'entretien ont débuté.

La Section de prévention des accidents d'origine mécanique et électrique assure aussi un service d'inspection du gaz.

Hygiène professionnelle et sécurité au travail

L'étude des problèmes spécifiques rencontrés par les résidants du Nord dans le domaine de l'hygiène professionnelle et de la sécurité au travail est pratiquement terminée.

Parmi les autres projets importants, on compte notamment l'aménagement d'un centre de documentation sur l'hygiène professionnelle et la sécurité au travail ainsi que l'élaboration de brochures en anglais et en Inuktitut, intitulées *N.W.T. Safe Living Books*.

Un agent de sécurité appartenant à la section a été affecté au projet Norman Wells.

La loi concernant le «droit de refus» des travailleurs a été promulgée au moyen d'une modification à l'Ordonnance sur la sécurité des T.N.-O. Cette législation met les travailleurs ayant refusé d'accomplir leur tâche dans des conditions menaçant leur santé et leur sécurité à l'abri de peines disciplinaires.

Mesures d'urgence

En 1983, la responsabilité de la planification des mesures d'urgence civile est passée de l'Exécutif à la Division de la sécurité. L'ordonnance sur le transport des matières dangereuses de même que celle sur les mesures d'urgence d'ordre civil relèvent du coordonnateur, qui a le mandat d'assurer un action efficace, cohérente et rapide en réponse à toute urgence réelle ou anticipée touchant une localité ou un système routier des Territoires du Nord-Ouest. Par ailleurs, selon les termes de son mandat, le coordonnateur a la responsabilité, d'une part, d'apporter son soutien à toutes les régions dans leurs efforts pour formuler et appliquer la planification d'urgence à l'échelle locale et régionale; il doit également jouer le rôle d'intermédiaire entre le gouvernement des T.N.-O. et Planification d'urgence Canada, par le biais du directeur régional de PUC à Edmonton.

Travail

La Section des services du travail administre le droit du travail et les droits de la personne dans les Territoires du Nord-Ouest, notamment l'Ordonnance sur les normes du travail et l'Ordonnance sur les méthodes non discriminatoires.

L'Ordonnance sur les normes du travail assure les normes d'emploi minimales. Un agent de la section applique et fait respecter la loi et enquête sur les plaintes s'y rapportant. La Commission des normes de travail, constituée de membres du public, a été mise sur pied afin d'entendre en appel les décisions prises par l'agent des normes du travail.

Les plaintes concernant les droits de la personne font l'objet d'enquêtes en vertu de l'Ordonnance sur les méthodes non discriminatoires, qui définit les motifs de discrimination interdits. Outre les plaintes reliées à l'emploi, celles se rapportant aux services, au logement, à l'adhésion syndicale et aux publications discriminatoires sont étudiées.

Statistiques démographiques

	Naissances	Mariages	Décès	Adoptions	Changements de nom
1983	1246	250	240	165	57
1982	1078	230	185	102	35
Augmentation en pourcentage	13 %	8 %	23 %	23 %	40 %

La Division de l'inspection des mines tient un dossier statistique sur les accidents et la production. Le nombre et la gravité des accidents a connu une baisse par rapport aux années antérieures.

Consommation

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Affaires des consommateurs

Le Bureau des affaires des consommateurs entend les plaintes des consommateurs, assure la médiation en cas de litige entre locataires et propriétaires, délivre les licences aux vendeurs, itinérants et autres, ainsi qu'aux agents de perception; enfin, il délivre des permis de loteries à des organisations religieuses et charitables. Ce bureau joue également le rôle de centre d'information sur le système métrique à l'intention des habitants des Territoires du Nord-Ouest.

On a publié, puis distribué dans les Territoires des brochures explicatives en anglais et en inuktitut. On a élaboré des messages publicitaires d'AnikInfo qui ont été diffusés sur les ondes du Northern Television Service de Radio-Canada.

Compagnies d'assurances, professions libérales et entreprises commerciales

Cette section a la responsabilité d'immatriculer les médecins, dentistes, optométristes, infirmiers ophtalmologiques, pharmaciens, psychologues et vétérinaires, et de leur délivrer les permis appropriés. La diminution du nombre de permis délivrés - de 382 en 1982 à 180 en 1983 - s'explique en partie par le séjour prolongé de ces professionnels dans les Territoires.

Huit cents sociétés non constituées ont reçu un permis en 1983.
Un total de 3 850 certificats de toutes sortes a été délivré en 1983.

Prince of Wales Northern Heritage Centre

Fonction économique: Culture et loisirs

De janvier à août 1983, 26 792 personnes au total ont visité le *Prince of Wales Northern Heritage Centre*, battant tous les records d'assistance précédents.

Le deuxième volume de *Sources historiques des Territoires du Nord-Ouest* a été publié. Le personnel des Archives a continué d'acquérir des photographies et des documents reliés à l'histoire des Territoires du Nord-Ouest et a aidé la ville de Fort Good Hope à mettre sur pied un musée et des archives au service de la collectivité.

Parmi les principaux projets terminés en 1983-1984, retenons une exposition sur l'ours polaire dans le foyer central du centre et la présentation d'une exposition sur l'oeuvre artistique des femmes Dénés. Le *Northern Heritage Centre* a présenté 12 expositions temporaires et itinérantes qui ont été établies à même ses collections, prêtées par d'autres institutions ou organisées avec le concours de groupes communautaires. Trois expositions itinérantes préparées par le centre, portant sur l'ours polaire, l'archéologie dans les T.N.-O. et le Nord avant l'arrivée de l'homme, ont visité diverses localités des Territoires du Nord-Ouest.

Les activités éducatives et les événements spéciaux en 1983 comprenaient notamment: un festival du film pour enfants, tenu afin de célébrer le Jour du patrimoine; des festivités du Caribou Carnival comportant entre autres des expositions et des démonstrations sur les communications; un défilé de mode de Tim Sikyea et la présentation de divers véhicules dans le parc de stationnement pour le Vehicles Day.

En 1983, plus de 2 000 objets façonnés, spécimens et oeuvres d'art ont été ajoutés aux collections permanentes, grâce notamment à la récupération de cinq collections d'objets ethnographiques anciens provenant du sud du Canada et des États-Unis.

Le service consultatif des musées a apporté son soutien aux musées communautaires, aux sociétés historiques et aux groupes intéressés au patrimoine des T.N.-O.

Le programme archéologique a étendu ses capacités grâce à l'affectation provisoire d'un archéologue de Parcs Canada spécialiste de l'histoire, pour une période de deux ans. Celui-ci dressera un inventaire et mènera des études sur le terrain de sites archéologiques postérieurs au premier contact avec les autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le centre a continué d'apporter son soutien au cours d'archéologie sur le terrain organisé dans l'île Somerset par la Société du patrimoine du Nord à l'intention d'étudiants venus de toutes les régions des Territoires du Nord-Ouest. Un programme de formation similaire s'est joint à l'une des opérations archéologiques de sauvetage menées par le centre dans le delta du Mackenzie.

Un inventaire et une évaluation des sites historiques et préhistoriques le long du fleuve Mackenzie ont repris dans les environs de Fort Norman.

Bibliothèques

L'entente intervenue avec la province de l'Alberta afin de permettre la participation des Territoires du Nord-Ouest aux services des prêts inter-bibliothèques et de référence par composition du Zénith a été établie de façon permanente.

Les programmes des diverses bibliothèques dans le Nord ont attiré environ 2 000 participants, et on a célébré le festival annuel du livre et celui du livre pour enfants.

Le nombre de prêts était à la hausse alors que les titres disponibles dans toutes les bibliothèques augmentaient en nombre.

Secrétariat chargé des priorités et de la planification

Le comité chargé des priorités et de la planification a été mis sur pied en 1980 pour servir de forum où débattre les nouveaux programmes et politiques, les priorités gouvernementales et les changements organisationnels. Le Chef du Comité exécutif élu, George Braden, préside ce comité, qui relève par ailleurs du Conseil exécutif.

Le Secrétariat chargé des priorités et de la planification, officiellement reconnu en décembre 1981, rédige des rapports à l'intention du comité, assure des services de soutien et conseille les membres au sujet des propositions présentées au comité. Le Secrétariat a également la responsabilité d'apporter son soutien aux priorités de l'Exécutif et aux plans organisationnels à long terme du gouvernement.

Condition féminine

Le 20 mai 1983, l'honorable Dennis Patterson était nommé responsable du dossier de la condition féminine.

Un accord est intervenu au sujet de la création d'un conseil consultatif sur la condition féminine bénéficiant des services d'un coordonnateur intérimaire. Le conseil vise à fournir au gouvernement une orientation dans ce domaine.

Département des Services gouvernementaux

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Introduction

Le département des Services gouvernementaux fournit des services de soutien aux autres départements dans divers domaines, notamment l'acquisition de biens et de fournitures, les communications, et les services d'acheminement et d'informatique. De plus, le département administre le Service de distribution des alcools, le bureau des véhicules-moteurs et la distribution de produits pétroliers aux localités non desservies par le secteur privé.

En 1983, M. Butters assistait à Yellowknife au colloque de la Northern Aviation Transportation Association. Le Ministre y annonçait, d'une part, que le gouvernement s'apprêtait à donner de nouvelles directives se rapportant aux avions nolisés afin que les contrats soient distribués sur une base équitable, selon le nombre et le type d'aéronefs; d'autre part, que le département continuera de contrôler l'industrie pour que soient respectées les normes reliées à la sécurité et l'entretien établies par le ministère des Transports. Enfin, il a souligné la nécessité d'offrir un soutien aux transporteurs locaux.

La planification afin d'améliorer l'application du règlement concernant les véhicules-moteurs lors de la pesée a fait des progrès en 1983. Cette initiative fait suite aux inquiétudes exprimées par l'industrie locale du camionnage de ne pas recevoir la protection économique prescrite par la législation des T.N.-O. On prévoit l'imposition d'un système d'immatriculation obligatoire ainsi que la construction de postes de pesage à Inuvik en 1984 et à Fort Liard en 1985. Une nouvelle ordonnance sur les véhicules-moteurs sera présentée à l'Assemblée législative en 1984.

En 1983, l'Assemblée législative a adopté une nouvelle Ordonnance sur les boissons alcooliques qui a eu pour effet le transfert des responsabilités de la Régie des alcools au ministre de la Justice et des services publics. M. Butters demeure responsable du contrôle de la distribution des produits alcoolisés dans les Territoires du Nord-Ouest et de l'exploitation des agences et débits gouvernementaux.

Au cours de 1983, d'importantes améliorations ont été apportées au système comptable de la division des produits pétroliers à la suite des observations faits par le Vérificateur général du Canada au cours de ses vérifications. On a également terminé l'état des lieux du parc de citernes du gouvernement. Des options ont été élaborées au sujet des distributeurs de carburant en gros afin de permettre dans l'avenir au secteur privé d'assumer la responsabilité de la distribution des produits pétroliers.

Services d'informatique

La Division des services d'informatique est chargée de fournir des ressources, des services et une expertise en matière d'informatique aux départements et aux organismes gouvernementaux. Au cours de 1983, on a terminé la construction de nouvelles installations devant abriter le personnel de la division ainsi que le matériel informatique.

Le développement des systèmes d'information a ralenti en 1983, en raison du climat de restriction économique. Le personnel a entrepris l'élaboration d'un système amélioré d'information au service de la Division des produits pétroliers, qui devrait fonctionner au début de 1984.

Une Section de soutien des systèmes, mise sur pied en 1982, fournit un service quotidien d'entretien de tous les systèmes informatiques utilisés par le gouvernement.

Au cours de 1983, le matériel informatique du gouvernement a été nettement amélioré par l'acquisition d'un ordinateur Hewlet-Packard 3000, de la série 64. Le transfert de l'entrée des données au département a été accompli.

Approvisionnements

Par l'entremise des sections des achats et de la distribution, la Division des approvisionnements a la responsabilité d'acheter et de gérer les biens et les fournitures à l'intention du gouvernement. Dans les différentes régions, les trois fonctions principales (achat, entreposage et transport) étaient gérées séparément. En 1983, on s'est attaché à réunir ces fonctions en une organisation gestionnaire des fournitures d'approvisionnement.

La poursuite de la politique visant à privilégier les résidants du Nord a eu pour effet d'augmenter les achats gouvernementaux dans les Territoires. Cette politique a fait l'objet d'une révision. De plus, un répertoire des entrepreneurs du Nord correspondant à tous les types de contrats gouvernementaux a été dressé; un annuaire devrait être publié à cet égard.

Une nouvelle directive visant les avions nolisés vient d'être mise au point et en application. Par ailleurs, un programme d'amélioration de la sécurité aérienne a été élaboré par la mise à jour et l'officialisation des normes de sécurité et d'entretien devant servir à évaluer les transporteurs nolisés faisant affaire avec le gouvernement.

À l'instar de Fort Franklin, on a élaboré des ententes afin d'assurer le financement du transport à Pelly Bay et Snare Lake. La responsabilité d'exécuter ces programmes a fait l'objet d'une décentralisation et incombe aux régions.

Services de bureau

La Division des services de bureau a la responsabilité de fournir des services aux bureaux de tous les départements, notamment en ce qui concerne la gestion des dossiers, les télécommunications, les services postaux ainsi que le mobilier et les accessoires de bureau.

Au cours de 1983, on a terminé une partie des nouveaux manuel et catalogue d'équipement de bureau. L'élaboration d'un inventaire des avoirs comptables a été entreprise.

Un programme de gestion des dossiers visant à satisfaire aux besoins gouvernementaux est à l'étape de la conception; la construction d'un nouveau centre des dossiers a été approuvée.

Véhicules-moteurs

La division des véhicules-moteurs a la responsabilité d'appliquer l'Ordonnance sur les véhicules et l'Ordonnance sur les véhicules de la Fonction publique ainsi que le règlement connexe, qui se rapportent à l'émission de permis de conduire et l'immatriculation de véhicules dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le nombre d'immatriculations de véhicule s'est élevé à environ 22 500 en 1982; au mois de septembre 1983, celles-ci se chiffraient environ à 21 500. À la même époque, 17 000 permis de conduire avaient été émis en 1983.

Un programme d'examen pour les conducteurs a été mené pour la première fois en 1983 à Frobisher Bay.

Produits pétroliers

La Division des produits pétroliers fournit une diversité de produits pétroliers au 45 localités des Territoires du Nord-Ouest non desservies par le secteur privé.

L'installation de ravitaillement des avions en carburant à Rankin Inlet a été remplacée après qu'un écrasement d'hélicoptère en août 1982 l'ait détruite. Une autre installation du genre s'est terminée à Coppermine et des travaux semblables sont en cours à Pond Inlet.

D'importants parcs de citernes sont projetés à Lac La Martre, Nahanni Butte, Rae Lakes, Trout Lake, Arctic Red River, Tuktoyaktuk, Broughton Island, Hall Beach, Pond Inlet, Eskimo Point, Repulse Bay et Spence Bay.

Service de distribution des alcools

Le Service contrôle l'acquisition, la distribution et la vente des boissons alcooliques aux résidants ainsi que la délivrance des permis, par l'intermédiaire de trois débits gouvernementaux, six agences et deux entrepôts.

En 1983, les ventes brutes ont augmenté de 13,8 p. 100, alors que le revenu net réel atteignait 8,2 millions de dollars.

Département des Finances

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Introduction du ministre

Au cours de 1983, le ministre des Finances, Tom Butters, a cherché à augmenter la responsabilité fiscale et l'imputabilité du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au moyen de l'adoption des pratiques financières courantes dans l'administration fédérale et provinciale.

En soutien de cette initiative des Territoires, l'honorable John Munro a annoncé, en 1983, qu'un membre élu du Conseil exécutif serait nommé au poste de président de la Commission de gestion financière du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

M. Butters a accepté cette responsabilité le 1er juin 1983. La Commission de gestion financière comprend des membres du Conseil exécutif, dont le rôle consiste à fixer les affectations et les dépenses reliées au budget et au financement gouvernementaux, suivant les priorités établies par l'Assemblée législative.

M. Butters a poursuivi ses efforts afin de résoudre les problèmes occasionnés aux résidants du Nord par l'annonce, de la part du gouvernement fédéral, d'une nouvelle taxe sur les indemnités de service septentrionales devant être instaurée le 1er janvier 1984. M. Butters a rencontré l'honorable Marc Lalonde à plusieurs reprises pour lui dresser un portrait de la situation particulière des résidants des Territoires du Nord-Ouest afin d'obtenir que le gouvernement fédéral prenne celle-ci en considération.

Le professeur Richard Bird de l'Université de Toronto a été chargé d'étudier la question et d'effectuer des recherches à cet égard.

Le rapport du professeur Bird, co-signé par Enid Slack et intitulé *Rapport sur l'imposition des indemnités de service septentrionales*, justifiait une modification du régime fédéral et suggérait de nouveaux concepts d'indexation concernant l'imposition des personnes résidant et travaillant dans le Nord canadien.

En décembre, John Munro, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, annonçait au nom de l'honorable Marc Lalonde que la remise spéciale de l'impôt sur les allocations de logement et de transport, reçues par les employés dans le Nord canadien, serait prolongée indéfiniment.

M. Butters a continué de s'intéresser activement au problème d'imposition que représente la révision de la cote fixée lors des années précédentes à un petit nombre de chasseurs et de trappeurs dans les Territoires du Nord-Ouest. S'ajoutant aux démarches entreprises par d'autres personnes et organisations, l'action de M. Butters a eu pour résultat d'annuler les révisions de Revenu Canada.

Afin de soutenir l'industrie de la trappe dans le Nord, des responsables du département, dirigés par M. Butters, ont élaboré un régime d'imposition spécial à l'intention de l'industrie de la trappe et en ont fait la recommandation au gouvernement fédéral. Ce régime, analogue à celui élaboré à l'intention des fermiers et des pêcheurs, propose que certains frais d'immobilisations et d'exploitation reliés à l'industrie de la trappe fassent l'objet de dégrèvements.

Au cours de 1983, le ministre des Finances des Territoires du Nord-Ouest a continué de faire pression d'une part pour obtenir l'exécution du concept de financement selon une formule pré-établie à l'intention des Territoires du Nord-Ouest, d'autre part, pour distinguer les éléments englobant le programme fédéral de «financement discrétionnaire», élaboré afin d'aider le gouvernement territorial à financer les frais d'immobilisations imposés aux collectivités lors d'explorations ou d'activité de développement importantes.

Le ministre des Finances est le responsable de l'Exécutif pour son département. La fonction principale de ce dernier est d'assurer au gouvernement une orientation globale en matière de gestion financière et de fournir un système de service de base en comptabilité et en finance dans le but de faciliter les opérations gouvernementales.

Administration

La Division de l'administration est chargée de l'orientation et de la coordination générale du département des Finances. La Division travaille de concert avec les autres divisions du département à l'élaboration des prévisions pour la planification des programmes et les besoins en ressources, à l'exécution des plans approuvés par le biais du budget principal des dépenses et à la vérification de sa mise en oeuvre au moyen du contrôle des dépenses et de l'analyse des écarts.

La Division fournit les services ministériels reliés à la gestion du personnel et tient les dossiers portant sur les dépenses du département.

Trésor

La Division du trésor perçoit toutes les recettes du gouvernement et en fait rapport. Elle assure un service de perception central afin de maximiser le recouvrement des sommes dues au gouvernement; elle applique les dispositions des ordonnances sur l'impôt sur le revenu, les impôts sur les produits pétroliers et la taxation du tabac et vérifie les dossiers des percepteurs.

En outre, la Division administre et coordonne le programme d'assurances et de gestion des risques du gouvernement, coordonne les activités bancaires et la gestion des liquidités et fournit un appui technique dans l'élaboration de politiques fiscales et d'analyses économiques.

En 1983, on a mis l'accent sur l'élaboration de politiques et sur l'amélioration des méthodes afin de mieux profiter des avantages du système d'information financière.

De nouvelles politiques de perception et de remboursement ont été élaborées, permettant ainsi aux entreprises du Nord de bénéficier d'un maximum d'avantages et assurant par là même une meilleure gestion des liquidités au sein du gouvernement.

En 1984, l'accent sera mis sur la collecte de renseignements et sur l'élaboration de systèmes reliés au financement selon une formule pré-établie et sur l'examen continu de l'assiette fiscale. On accordera plus d'importance à la gestion efficace des recettes en employant de nouvelles méthodes qui établissent clairement les responsabilités en matière de gestion des recettes au niveau du département.

Contrôleur

La Division du contrôleur est chargée d'obtenir les renseignements utiles à la gestion financière, y compris les comptes territoriaux; elle élabore, coordonne et met en oeuvre les orientations et les méthodes propres aux finances de manière à assurer le contrôle et le compte-rendu efficaces de toutes les dépenses gouvernementales; elle est également chargée de la rémunération de tous les employés de l'État.

En 1983, la Division s'est attachée à orienter ses activités financières aux niveaux des régions et des départements de manière à utiliser efficacement le système d'information financière. Des révisions ont été apportées aux règlements, aux politiques et aux méthodes en vertu des dispositions de l'ordonnance sur l'administration des finances.

En 1984, l'objectif principal portera sur l'élaboration de règlements en matière de finances et de politiques comptables visant à améliorer l'administration des finances au sein du gouvernement.

Secrétariat de gestion financière

Le Secrétariat de gestion financière dispense des conseils et des services de soutien à la Commission de la gestion financière.

L'honorable Tom Butters assume la présidence de la Commission de la gestion financière depuis le 30 juin 1983; ce poste était occupé auparavant par le Commissaire.

Le Secrétariat est chargé de l'élaboration du budget principal des dépenses, des prévisions du plan quinquennal, des crédits budgétaires supplémentaires, des rapports trimestriels sur les écarts budgétaires, des négociations avec le gouvernement fédéral concernant le financement territorial et fournit un soutien administratif et technique à la Commission de la gestion financière.

La Section des programmes budgétaires et de l'analyse dispense des conseils au gouvernement et assure la gestion budgétaire à un niveau supérieur, en mettant l'accent sur le cycle budgétaire.

En 1983, la Section a émis des directives sur l'établissement du budget principal des dépenses dans le but de permettre une meilleure compréhension du budget gouvernemental et des méthodes d'affectation des ressources. De plus, elle a mis sur pied un programme de formation destiné à améliorer la gestion financière et la compréhension des méthodes financières du gouvernement.

La Section a entrepris en 1983 d'autres importants projets tels que la révision complète du manuel de la Commission de la gestion financière, l'intégration des priorités gouvernementales dans l'établissement du budget, l'élaboration de directives relatives aux prévisions du plan quinquennal dans le but d'améliorer la planification à long terme, la publication de rapports trimestriels sur les écarts budgétaires, destinés aux membres de la Commission, et l'étude sur l'automatisation des méthodes budgétaires.

La Section de la planification et de l'analyse financières dispense des conseils au gouvernement et assure la gestion financière à un niveau supérieur.

En 1983, la Section a repris les négociations avec le gouvernement fédéral à la suite de la proposition avancée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord, d'aborder selon une formule pré-établie, le financement des territoires.

À la suite de la proclamation, en septembre 1982, d'une nouvelle ordonnance concernant l'Administration financière, la Commission de la gestion financière s'est vue confier la responsabilité d'examiner le budget et l'efficacité des programmes. Afin d'appuyer les efforts de la Commission, la Section a entrepris l'élaboration d'un système de calcul et d'évaluation du rendement, destiné à améliorer la mise en oeuvre des programmes.

Bureau de vérification

Le Bureau de vérification, qui relève du sous-commissaire, s'occupe de la fonction de vérification interne du gouvernement et est chargé d'examiner les activités des départements.

Le Bureau est également chargé de missions de vérification auprès du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en ce qui concerne les réclamations financières et les rapports sur les coûts. De plus, il fournit des services de vérification aux départements relativement aux cotisations versées à des organismes extérieurs.

Dans son rapport présenté à la Chambre des communes, le Vérificateur général du Canada a recommandé que le Bureau de vérification acquière une certaine expertise de la vérification dans un cadre informatique. Des mesures ont donc été prises en ce sens.

En plus d'avoir effectué une vérification d'envergure à l'Administration centrale, le Bureau a effectué, en 1983, environ 35 vérifications dans 14 agglomérations des T.N.-O.

Département du Personnel

Le département du Personnel veille à la planification et à la coordination de la gestion du personnel au sein de la fonction publique des Territoires du Nord-Ouest.

Services du personnel

La Division des services du personnel veille à recruter le personnel et à évaluer les emplois au sein de tous les départements territoriaux.

En 1983, 647 des 764 postes ont été comblés par des résidants du Nord, contre 768 sur 888 en 1982. Les chiffres pour 1983 comprennent 134 postes d'enseignants.

En 1983, 29 p. 100 des postes ont été comblés par des résidants autochtones du Nord et 85 p. 100 de l'ensemble des postes ont été comblés par des résidants du Nord. La rotation du personnel s'est établie à 19 p. 100, ce qui est nettement inférieur au niveau de 24 p. 100 enregistré en 1982 et de 32 p. 100 en 1981. Bien que la conjoncture économique ait été en partie responsable de cette diminution, il apparaît que la politique restrictive en matière de recrutement de résidants du sud donne de bons résultats et aide à réduire la rotation du personnel chez les cadres moyens et supérieurs.

Relations de travail

Un nombre de politiques et de changements législatifs importants ont été élaborés en 1983. Une loi portant sur la restriction des salaires et visant l'Alliance de la Fonction publique et l'Association des enseignants est entrée en vigueur en avril et en septembre 1983 respectivement. Cette loi reconduit les conventions collectives pour une période de deux ans avec une augmentation de salaire de 6 p. 100 lors de la première année et de 5 p. 100 durant la deuxième année.

L'ordonnance sur la Fonction publique a été modifiée pour mieux définir les droits politiques des fonctionnaires.

Une politique portant sur les conflits d'intérêt a été instaurée.

La mise en oeuvre d'une politique en matière de logement pour les employés s'est traduite par la vente de plus de 14 unités de logement à Yellowknife et à Fort Smith et par l'abandon d'importants baux signés avec les propriétaires qui fournissent des logements aux fonctionnaires.

Formation et perfectionnement du personnel

En 1983, la Section a offert 65 cours auxquels ont participé 767 employés. Bon nombre d'employés étaient également inscrits à des cours par correspondance et à des cours universitaires du soir.

Bien que le programme de formation permanente ait été l'objet de restrictions économiques, 17 employés se sont inscrits à ces programmes de formation leur permettant d'acquérir une compétence technique et professionnelle. Aucun employé ne s'est inscrit au programme de formation permanente en 1983, bien que six d'entre eux aient suivi des cours durant un trimestre en vue de compléter leur programme d'études.

Le programme de formation continue a continué d'offrir aux résidants du Nord des possibilités d'avancement. Le nombre d'employés inscrits au programme s'est élevé à environ 70. Ce programme s'est avéré efficace pour amener les résidants du Nord à occuper des postes d'agents et de techniciens dans tous les départements et dans toutes les régions. Le pourcentage des résidants autochtones du Nord qui ont suivi un stage s'est élevé à 84 p. 100.

Le bureau d'emploi des autochtones fournit des services d'orientation aux résidants autochtones du Nord qui désirent travailler pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le bureau répond également aux besoins des employés autochtones du gouvernement en leur fournissant des services d'orientation et en identifiant les possibilités de formation pour leur avancement. Le nombre d'employés autochtones est demeuré à peu près le même depuis plusieurs années et représente 33 p. 100 de la main-d'oeuvre.

Finances et administration

La Division des finances et de l'administration coordonne et contrôle tous les aspects reliés à l'utilisation des ressources des départements par le biais de prévisions budgétaires et de techniques utilisées dans la gestion des ressources internes.

Le système informatisé d'information sur le personnel s'est étendu et comprend les données de contrôle sur les postes.

Département du Développement économique et du Tourisme

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Introduction du ministre

Le ministre Arnold McCallum a passé en revue les objectifs à court et long terme et la structure administrative du département.

En février 1983, lors de la session parlementaire, le Ministre a déclaré que des objectifs et des stratégies seraient officiellement élaborés. Au mois de mai, il a déposé une liste des objectifs et des stratégies approuvés par le Conseil exécutif.

Lors de cette session parlementaire, l'Assemblée a été informée qu'un plan d'action serait élaboré afin de répondre aux nouvelles orientations. Il a été décidé que plutôt que d'être un simple exercice interne, on ferait appel à l'opinion du public concernant ce plan d'action. Le Ministre a transmis à la population les objectifs et les stratégies du département à cette fin.

Un examen en profondeur de la structure administrative a été entrepris et une nouvelle structure a été approuvée en octobre par le Conseil exécutif. On a procédé à la nomination d'un sous-ministre adjoint chargé de la mise en oeuvre des programmes. Les principales sections du département à l'Administration centrale seront les divisions du développement économique, du tourisme et des parcs. Des groupes chargés de la planification et de l'élaboration des politiques ont été mis sur pied et relèvent directement du sous-ministre.

On attachera plus d'importance au développement des ressources renouvelables et non renouvelables. On accordera la priorité aux besoins et au développement des entreprises du Nord et l'on continuera à promouvoir et à développer l'industrie du tourisme. Le rôle principal des bureaux régionaux sera reconnu dans la structure administrative et dans l'élaboration des programmes.

Une entente d'une durée de quatre ans, évaluée à 21 millions de dollars et portant sur le développement économique a été conclue entre le gouvernement fédéral et les Territoires du Nord-Ouest, en décembre 1982. En 1983, trois ententes auxiliaires ont été conclues: 5 510 000 $ ont été consacrés au développement des ressources humaines; 10 750 000 $ ont été consacrés au développement du marché intérieur et 4 630 000 $ ont été consacrés au développement des ressources naturelles.

Planification et mise en valeur des ressources

La Division de la planification et de la mise en valeur des ressources est chargée de la planification et de l'analyse économiques ainsi que de l'élaboration d'orientations et de programmes pour le Département. À ce titre, elle prend des initiatives en matière de commerce et d'emploi. La Division est non seulement responsable du comité de mise au point et d'examen des plans d'action, mais elle joue aussi un rôle capital dans le comité d'évaluation des besoins communs. En 1983, elle s'est principalement efforcée d'aider l'économie locale à affronter la récession économique nationale.

Le secrétariat de la planification économique a poursuivi l'élaboration d'une base de données sur les indicateurs économiques, sur les sources d'information et sur les recettes possibles générées par la mise en valeur des ressources. En outre, il a procédé à l'étude de la base économique de la région de Keewatin et à l'analyse des revenus générés par la mise en valeur des hydrocarbures de la mer de Beaufort. Parmi les politiques et programmes élaborés, retenons notamment les politiques visant le développement de la main-d'oeuvre et du commerce, qui sont maintenant terminées, les politiques et programmes d'aide financière aux entreprises, une politique et stratégie en matière de tourisme ainsi qu'une politique concernant l'utilisation des ressources renouvelables.

La Section des ressources minérales et pétrolières s'est consacrée à l'étude et à la surveillance des projets relatifs aux ressources afin d'améliorer la participation et les retombées locales. En plus d'avoir élaboré des ententes socio-économiques, la Section a permis au Gouvernement territorial de participer à la mise au point des ententes sur les travaux d'exploration de l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada. Elle a aussi joué le rôle de coordonnateur du Département pour la participation au processus d'évaluation et d'examen par le gouvernement fédéral en matière d'environnement relativement au projet de mise en valeur des hydrocarbures de la mer de Beaufort. Enfin, la Section a oeuvré dans le groupe de travail intergouvernemental sur les mines, le comité consultatif de l'exploitation minière dans le Nord et le comité régional d'examen de l'environnement.

La Division a participé à l'élaboration d'un Annuaire commercial des T.N.-O. dans le but de promouvoir les biens et services du Nord, la recherche dans les domaines touchant l'aide aux prospecteurs et au renouvellement, l'élaboration des nouveaux objectifs à court et long terme du Département et l'élaboration d'un plan d'action visant la mise en oeuvre des nouvelles initiatives départementales.

Commerce

La Division du commerce comprend cinq services: promotion des petites entreprises, coopératives, entreprises commerciales, artisanat et services financiers.

Promotion des entreprises

Le service de promotion des entreprises fournit une assistance financière et technique aux petites entreprises, y compris celles qui oeuvrent dans le domaine des ressources renouvelables et dans celui de l'artisanat.

Il assure le contact avec les entreprises qui s'occupent du développement des ressources afin d'assurer une participation optimale des entrepreneurs locaux aux retombées commeerciales et la coordination des initiatives des exploitants dans ce domaine.

La Section des services aux entreprises administre deux programmes de subventions. En effet, les programmes de développement et d'assistance financière destinés aux entreprises stimulent l'essor de ces dernières en aidant les entreprises nouvelles ou en croissance à financer leurs immobilisations, et les entreprises en difficulté à augmenter leurs fonds de roulement.

Services financiers

Au cours de l'exercice financier 1982-1983, les conseils d'administration de la Caisse de prêts aux Inuits et de la Caisse de prêts et de garanties à l'entreprise ont été fusionnés dans le but d'améliorer l'efficacité administrative. Le Conseil a approuvé neuf demandes de prêt s'élevant globalement à 1 798 360 $ dans le cadre de la Caisse de prêts aux Inuits. Par ailleurs, 64 autres prêts, d'une valeur totale de 4 301 489 $, ont été autorisés en vertu de la Caisse de prêts et de garanties à l'entreprise du gouvernement territorial.

Conformément à l'entente spéciale ARDA, qui permet d'accorder des subventions aux entreprises et organismes, et tout particulièrement aux sociétés de développement autochtones, 49 subventions d'une valeur globale de 2 292 755 $ ont été approuvées. Ces sommes ont été affectées aux domaines suivants: activités de production primaire, recherche et planification et entreprises commerciales.

Développement des ressources renouvelables

La croissance du secteur des ressources renouvelables a été entravée l'année dernière par des événements internationaux sur lesquels les industries locales avaient fort peu d'influence. Les prix du poisson et du bois de charpente ont généralement baissé en raison de la faiblesse de la demande mondiale et la récolte des peaux de phoques a chuté de façon radicale en raison de l'interdiction imposée dans ce domaine par certains pays d'Europe.

Les pêches commerciales ont connu une baisse de prix. Par exemple, le prix du corégone, l'espèce prédominante sur le marché, est d'environ 10 p. 100 inférieur à celui de l'an dernier. Une telle situation, à laquelle s'ajoute la hausse des frais d'exploitation, aurait sûrement entraîné une diminution des revenus si le Département n'avait pas mis en oeuvre un programme de soutien des prix. Au cours de l'année financière, environ 1 550 000 kg de poissons destinés au commerce ont été pêchés. Le Département poursuit ses efforts en vue d'améliorer l'exploitation et la commercialisation des produits de la pêche dans les Territoires du Nord-Ouest.

La production de l'industrie forestière des T.N.-O. a été de 30 p. 100 inférieure à celle de l'an passé. Le plus important producteur de bois de charpente, Slave River Sawmill Ltd., a dû interrompre sa production à la suite d'un incendie en août 1983.

Artisanat

La récession économique qui a touché le Canada entier n'a pas épargné l'industrie de l'artisanat. En contrepartie, le Département a offert les services d'un expert-conseil à deux coopératives qui sont d'importants producteurs de sculptures. Il a aussi travaillé en étroite collaboration avec les agences qui, appuyées par le gouvernement fédéral, encouragent la production locale en matière d'artisanat.

Coopératives

En dépit du ralentissement de l'économie canadienne, le système coopératif des T.N.-O. est demeuré stable l'an dernier. Les ventes et les autres recettes se sont élevées globalement à 22 857 175 $. Une épargne nette de 405 991 $ a d'ailleurs été réalisée. Le nombre des emplois permanents s'est maintenu à 349 et les salaires et prestations directs ont dépassé 3,5 millions de dollars. Au cours de l'année, les gouvernements fédéral et territorial ont mené à bien un projet visant à assurer conjointement aux coopératives le soutien financier des services sur le terrain.

En outre, les coopératives «*Hillside Housing*» à Frobisher Bay et «*End of the Road*» à Inuvik ont été constituées en sociétés. La «*Borealis Housing Co-op*» a construit une cinquantaine de logements à Yellowknife.

Entreprises commerciales

Les efforts du Département pour faire passer certaines boutiques d'artisanat au secteur privé ont été entravés par un déclin de 30 à 40 p. 100 des ventes dans ce domaine au Canada.

Formation de la main-d'oeuvre

Cette division est le pivot des programmes d'emploi, de formation industrielle, d'apprentissage, d'avancement de carrière et d'autres programmes complémentaires destinés aux résidants du Nord qui oeuvrent dans le monde du commerce et de l'industrie.

L'accent a été mis sur les occasions d'emploi dans l'industrie pétrolière, qui employait environ 1 000 résidants en septembre 1983.

Le programme d'emploi à court terme (P.E.C.T.) constitue le programme de création d'emplois mis sur pied par le gouvernement territorial. Sous la surveillance des régions, ce programme a entraîné des dépenses de 2 millions de dollars qui ont renforcé l'économie des T.N.-O. au niveau des collectivités.

Les industries minière et pétrolière ont travaillé de concert avec la Division à élaborer des méthodes visant à améliorer la formation et l'emploi des travailleurs du Nord.

Le programme d'apprentissage a permis de continuer à préparer des ouvriers spécialisés pour l'industrie, en proposant une formation sur le tas et des cours réguliers. Au mois de septembre 1983, on comptait 487 stagiaires, dont environ 90 employés du gouvernement territorial, répartis entre les métiers désignés, dans tous les Territoires du Nord-Ouest.

Cinquante-sept stagiaires ont terminé leur formation et reçu leur certificat de «compagnon». Parmi ceux-ci, 36 ont également obtenu le certificat des normes interprovinciales dans le cadre du programme «Sceau rouge».

Des cours de formation sur la mécanique des petits moteurs et la climatisation de l'air ont été ajoutés au programme d'apprentissage. De plus, un programme de cours professionnels a été ajouté au niveau secondaire. Les premiers diplômés seront sur le marché du travail en 1985.

Tourisme et Parcs

Le Conseil exécutif a approuvé un plan quinquennal visant à développer l'industrie du tourisme dans les Territoires du Nord-Ouest. De plus, un programme complet de formation a été mis sur pied à l'intention des guides des Territoires du Nord-Ouest.

En réponse à la demande de la *Travel Industry Association of N.W.T.*, l'édition de 1984 du EXPLORERS' GUIDE sera publié par la maison Outcrop Ltd. de Yellowknife.

Travel Arctic a amorcé des négociations avec le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta en vue d'établir un nouvel organisme coopératif de commercialisation pour la vente de programmes de voyages. *Travel Arctic* poursuit toujours la commercialisation de programmes par l'entremise de l'organisme Canada West et travaille en étroite collaboration avec le Travel Industry Association des T.N.-O. et les six associations touristiques zonales.

La région de Baffin a tenu la réunion de fondation de son association touristique zonale.

Travaux publics

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Introduction du ministre

Le 1er mars 1983, Arnold J. McCallum a été nommé ministre des Travaux publics. Sous sa direction, la politique visant à privilégier les résidants du Nord en matière de contrats a été appliquée. À la fin du dernier exercice financier, 838 contrats de construction évalués à environ 21 millions de dollars avaient été adjugés à des entrepreneurs du Nord.

Le gouvernement a établi comme priorité le transfert de la compétence fédérale en ce qui concerne le programme de reconstruction des routes et est en outre intervenu auprès du gouvernement fédéral sur la politique fédérale concernant les routes du Nord afin de satisfaire aux besoins des résidants des Territoires du Nord-Ouest.

Au cours de l'année 1983, le ministre a mené une étude sur les routes d'hiver à Nahanni Butte et à Trout Lake, et certaines constructions sont prévues pour l'hiver de 1983-1984. Les contrats de construction de ces routes ont été négociés avec les entrepreneurs du Nord à qui on avait déjà adjugé les contrats d'entretien des routes de la région. On prévoit que ces routes seront ouvertes à la circulation en janvier 1984.

Direction générale

Le département des Travaux publics conçoit, construit, exploite et entretient tous les bâtiments et installations nécessaires au gouvernement des T.N.-O., ce qui comprend notamment l'exploitation de bacs, de véhicules, de matériel lourd de construction, ainsi que l'entretien et la remise en état des routes.

La direction générale comprend la direction supérieure du département de même que les divisions responsables des prévisions en matière de contrats et d'immobilisations, des finances, des politiques et de la planification.

Architecture

En 1983, on a achevé la construction d'une nouvelle école à Norman Wells ainsi que les travaux de rénovation du bâtiment Breynat Hall à Fort Smith. On a également fait des appels d'offre en vue de la construction, en 1984, de nouvelles écoles à Sanikiluaq, Fort Franklin, Snowdrift et à la Réserve Hay River. Les travaux qui seront entrepris à Fort Franklin comprendront la construction d'un centre communautaire polyvalent.

Les travaux de planification et de construction de centres communautaires de loisirs et de salles polyvalentes se sont poursuivis. En 1983, on a achevé la construction de centres communautaires à Fort Resolution et à Cape Dorset. La construction de centres communautaires à Sachs Harbour et à Tuktoyaktuk est présentement en cours. On a entrepris la planification de nouveaux centres communautaires à Chesterfield Inlet et à Repulse Bay pour lesquelles des bureaux locaux et des centres de loisirs sont prévus.

La construction du nouvel édifice des services d'informatique du gouvernement, situé à l'administration centrale, tire maintenant à sa fin. Pour ce qui est des bureaux de la faune à Coppermine, à Arctic Bay et à Fort McPherson et des diverses installations communautaires à Pangnirtung, Broughton Island, Snowdrift et Chesterfield Inlet, les travaux sont terminés.

Génie

La Division du génie est responsable de la construction d'installations d'approvisionnement en eau potable et d'évacuation des eaux usées. Elle est aussi chargée de la construction de parcs de citernes afin de faciliter la commercialisation méthodique de produits à base de pétrole dont est responsable le département des Services gouvernementaux.

Au cours de l'année 1983, la Division a aussi entrepris la construction d'installations additionnelles pour la distribution du gaz naturel dans la région de Norman Wells de même que des installations de chauffage à haute température, des systèmes de récupération de la chaleur et des centrales thermiques.

Les projets de construction alors gérés par la Division sont évalués à environ 5 600 000 $.

Un important programme de réfection des installations d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées a été mené à Frobisher Bay où l'on a aussi effectué des travaux de réparation sur les digues de retenue des eaux usées. La Division a aussi entrepris les travaux de conception des réservoirs pour l'eau à Pangnirtung et à Broughton Island. De plus, à Frobisher Bay et à Inuvik, les travaux de réfection des installations de chauffage zonal sont terminés. La Division a entrepris la construction d'une nouvelle centrale électrique communautaire à Sanikiluaq.

On a entrepris des travaux d'agrandissement et de réfection des installations d'entreposage de carburant à Tuktoyaktuk ainsi que des travaux de modification et de réfection du même type à Pond Inlet. On a remplacé les sections très corrodées du pipeline d'amenée de l'essence à Whale Cove. On a terminé la construction des installations à Fort Franklin, au Lac La Martre, à Paulatuk, à Coppermine et à Gjoa Haven Des installations d'analyse de carburant sont en cours à Yellowknife. Les installations de carburant de l'aéroport de Rankin Inlet, détruites accidentellement en 1982, sont en voie de réparation.

Voirie

Deux contrats d'entretien des routes d'une durée de trois ans ont été négociés avec des entrepreneurs locaux en 1983. La *Fort McPherson Incorporated Band Ltd.* a entrepris des travaux sur la route Dempster sur une distance de 144 kilomètres et la *Beaver Enterprises Ltd.* de Fort Liard a fait de même sur la route Liard sur une distance de 147 kilomètres.

En 1983, on a prolongé la route d'hiver de la vallée du fleuve Mackenzie au-delà de Fort Norman, soit jusqu'à Norman Wells. En outre, à l'hiver de 1983-1984 les routes d'hiver à Nahanni Butte et Trout Lake seront ouvertes.

On a macadamisé puis goudronné le tronçon de route entre Rae et Edzo. On a appliqué un nouveau revêtement sur la route de Yellowknife et sur le Ingraham Trail à Yellowknife ainsi que sur la route Hay River à Hay River.

En 1982, on a apporté d'importantes modifications au traversier N.M. Merv Hardie et on a pu l'exploiter jusqu'au 17 janvier 1983. On établissait ainsi un nouveau record et la circulation routière a pu être maintenue sans interruption pendant le gel pour les résidants de Yellowknife, du tronçon entre Rae - Edzo et de Fort Providence.

À la rivière Peel, on a dû remplacer aux mois de juillet et d'août le transbordeur à câbles N.M. Abraham Francis par un chaland tiré par un remorqueur afin de corriger certains problèmes mécaniques. Il a par la suite été remis en service jusqu'à la fin de la saison.

Plus de 70 projets de mise en valeur des terres, de construction de routes et de drainage ont été entrepris dans 40 collectivités et des études ont été menées sur plusieurs bandes d'atterrissage pour le compte du département de l'Administration locale.

Opérations

La Division des opérations comprend trois sections: les bâtiments et les travaux, l'équipement mobile et les services de logement.

On a augmenté le nombre de travaux d'entretien accordés aux entrepreneurs locaux en détaillant les contrats devant faire l'objet d'un appel d'offres et en limitant les travaux exécutés par le personnel du département des Travaux publics.

Au cours de l'année 1983, on a installé des téléphones avertisseurs d'incendie dans certaines agglomérations de l'ouest. À Inuvik et à Frobisher Bay, on a effectué des travaux de réfection des installations de chauffage central afin de les rendre plus fiables et plus sécuritaires et on a amélioré les systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées à Resolute Bay. Le programme de réfection et d'entretien des parcs de citernes est maintenant en cours et les travaux de réfection du gazoduc ont débuté à Norman Wells.

Le programme visant à convertir des véhicules au gaz propane a permis de réaliser des économies allant jusqu'à 40 p. 100. Ce programme se poursuivra dans la plupart des collectivités disposant d'installations d'alimentation en gaz propane.

La section des services du logement, en collaboration avec le département du Personnel, a mis au point un plan à la suite duquel l'hébergement du personnel à Yellowknife, Fort Smith et Hay River ne sera plus assuré par l'État. Quatorze maisons ont été vendues à des employés et des négociations sont présentement en cours pour la vente de 45 autres habitations.

Économie de l'énergie

La Division de l'économie de l'énergie s'est penchée sur le besoin croissant d'information en matière de techniques d'économie de l'énergie du point de vue du rendement et de la rentabilité. Des services d'information et de renseignements ont été offerts au public sur les produits ainsi que sur les méthodes employées pour réduire les coûts reliés à l'énergie.

La Division a entrepris 24 projets dans le cadre des Accords de démonstration des économies d'énergie et des énergies renouvelables (ADEEER). Ce programme, subventionné en partie par le gouvernement fédéral, a été mis sur pied dans le but d'encourager l'utilisation des énergies renouvelables, d'économiser l'énergie et de rentabiliser son utilisation.

Parmi les projets mis sur pied en 1983, on note la réfection de 62 logements de la Société d'habitation des T.N.-O. à Rankin Inlet et à Cambridge Bay et de la salle paroissiale Saint-Jude à Frobisher Bay; l'élaboration d'un système d'alimentation en eau chaude fonctionnant au bois dans la ville de Fort Smith et la construction de 50 maisons à haut rendement énergétique à Yellowknife.

Ressources renouvelables

Fonction économique: Progrès économique - Autres

Introduction du ministre

En 1983, le ministre des Ressources renouvelables, Richard Nerysoo, a encouragé les chasseurs et les piégeurs à participer aux décisions concernant l'élaboration des programmes et la gestion des ressources.

Le ministre a annoncé qu'on apporterait une aide financière particulière à la Fédération des chasseurs et des piégeurs des T.N.-O. afin de protéger l'industrie du piégeage dans cette région. Une subvention spéciale a également été accordée aux associations de chasseurs et de piégeurs de Beaufort et du delta du Mackenzie afin de leur permettre de participer activement au processus d'évaluation et d'analyse de l'environnement dans la mer de Beaufort.

La Division de la planification et de l'évaluation environnementales, sous la direction du ministre, s'est chargée de conclure des ententes avec le gouvernement fédéral relativement à l'aménagement des terres. Au cours de sa deuxième année d'existence, la Division a aussi joué un rôle très actif pour bon nombre d'autres questions importantes dont la planification de la gestion de l'eau, et la participation aux audiences publiques relatives au processus d'évaluation de et d'analyse de l'environnement dans la mer de Beaufort.

Gestion de la faune

Un plan de gestion du troupeau de bisons des bois du refuge du Mackenzie a été préparé et publié, puis soumis à la population.

Un programme de baguage de l'ours polaire s'est poursuivi sur la côte nord-est de l'île Baffin et on a muni de colliers émetteurs un certain nombre d'ours dans la région de la mer de Beaufort. Des séances de simulation par ordinateur, auxquelles participent plusieurs organismes gouvernementaux et universités, se sont poursuivies afin d'examiner les effets de la casse.

L'évaluation des règlements et de la casse s'est poursuivie, faisant suite aux nouveaux renseignements obtenus et aux demandes formulées par les usagers. Les questionnaires distribués chaque année et auxquels ont répondu des chasseurs amateurs nous ont permis de mieux comprendre les pressions exercées par les résidants dans le domaine de la chasse. On poursuit les travaux de mise au point d'un système visant à contrôler le nombre d'ours abattus par les autochtones en collaboration avec des organismes autochtones régionaux.

On a mené des études sur le boeuf musqué dans les régions de Kitikmeot et de Inuvik. Pour la majorité des populations, tout semble aller pour le mieux. La tenue d'un colloque sur le boeuf musqué, au cours duquel on a procédé à une simulation par ordinateur et à une analyse des techniques, a amené la révision de certains objectifs en matière de recherche qui devraient permettre de mieux comprendre le mode de vie du boeuf musqué et d'établir le nombre éventuel de bêtes à abattre.

Des études poussées sur le gerfaut se sont déroulées dans le centre et dans l'est de l'Arctique. On a déterminé une zone d'étude permanente afin d'examiner les couvaisons, puis les pertes précoces.

On a porté une attention toute particulière au caribou, l'espèce la plus chassée dans les T.N.-O. Le nombre anormalement élevé de caribous relevé en 1982 dans le troupeau de Kaminuriak a été confirmé en 1983. On a aussi mené des études sur les troupeaux de Bluenose et de Wager Bay.

Le programme de marquage du caribou s'est poursuivi dans la région de Baffin. D'autres études sur l'habitat, les indicateurs de la santé des animaux et les taux de reproductivité se sont poursuivies dans les régions de Keewatin et de Fort Smith en collaboration avec des organismes fédéraux et provinciaux.

Une étude sur l'habitat de l'ours grizzly a été entreprise dans la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. Cette étude porte sur la mise au point de techniques visant à déterminer les tanières des ours grizzly. Un programme de cartographie à grande échelle, conçu pour déterminer la répartition des espèces sauvages, a été mis sur pied dans la région de Inuvik.

La deuxième année du programme de recherches sur le repérage et l'éloignement de l'ours est maintenant écoulée. On a élaboré et mis sur pied un programme préliminaire de formation à l'intention des agents de la faune.

Un programme de surveillance du caribou du Keewatin s'est déroulé pour la cinquième année consécutive et l'analyse quinquennale de ce programme est maintenant terminée.

En collaboration avec le Service canadien de la faune, la Division de la gestion de la faune a formé un groupe de travail sur l'habitat. Ce groupe, qui est composé de représentants des deux organismes, a été créé dans le but d'harmoniser les efforts en matière de gestion de l'habitat dans les T.N.-O.

Planification et évaluation environnementales

La Division de la planification et de l'évaluation environnementales est responsable des grands projets de mise en valeur des ressources et des problèmes de planification touchant la gestion des terres et de l'eau.

En 1983, les activités ont porté principalement sur l'analyse des problèmes de gestion des ressources renouvelables posés par les projets de mise en valeur des ressources proposés, dont les plus importants comprennent un projet d'aménagement hydro-électrique sur la rivière des Esclaves et un projet de mise en valeur des gisements de pétrole et de gaz dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort.

La Division a élaboré à l'intention du public une politique compensatoire sur les ressources renouvelables dans le but de protéger l'environnement et les utilisateurs des effets du développement industriel.

La Division a été chargée principalement de négocier et d'élaborer un programme d'aménagement des terres dans les Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit d'une initiative conjointe du ministère des Affaires indiennes et du Nord du gouvernement fédéral et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

La Division a également effectué le travail de base et elle a représenté les intérêts du gouvernement dans les questions relatives à la gestion de l'eau en préparant notamment les futures négociations des ententes mixtes concernant le bassin du fleuve Mackenzie.

Pour donner suite aux priorités établies par le gouvernement, on a mis sur pied un programme afin de s'assurer que les collectivités et les utilisateurs des ressources renouvelables sont informés des questions et des projets de mise en valeur des ressources proposés.

Contrôle de la pollution

La Division du contrôle de la pollution a pour but de maintenir la qualité de l'environnement à un niveau élevé. Le programme de prévention, de surveillance et d'application vise à faire participer le secteur industriel et le grand public.

Une étude a été menée conjointement avec d'autres organismes gouvernementaux sur les radionucléides et les métaux aux dépotoirs abandonnés de Port Radium et Rayrock Mine. On est aussi en voie de mettre au point une base de données sur la qualité de l'eau de surface afin de déterminer l'étendue des dépôts acides dans les eaux de surface des Territoires du Nord-Ouest.

En 1983, on a entrepris de réapprovisionner les mines de Lupin et de Salmita par la route d'hiver. Plusieurs déversements de pétrole attribuables au renversement de camions-citernes se sont produits sur une période relativement courte. Les principales causes de ces accidents ainsi que les lacunes dans le train de mesures à adopter par le conducteur en cas de déversement ont été déterminées et discutées avec des représentants de la compagnie. Les changements apportés à la suite de ces discussions ont donné lieu à une diminution marquée du nombre de déversements et à une amélioration de l'efficacité de l'équipe chargée d'intervenir en cas de déversement. La Division a participé à la création d'un comité réunissant les personnes chargées du projet afin d'étudier les problèmes survenus et de faire des recommandations dans le but d'éliminer ou de limiter les déversements.

En 1983, plusieurs personnes et collectivités ont demandé des permis d'utilisation des pesticides commerciaux ou à usage limité. De plus, l'usage de vaporisateurs d'insecticides domestiques (pour combattre les moustiques) s'est répandu dans les Territoires du Nord-Ouest et un nombre considérable de citoyens se sont procuré ces produits pour leur usage personnel. On a surveillé de près cette situation et on envisage d'imposer des mesures plus sévères sur les types d'insecticides utilisés. On a institué un programme plus complet de protection de l'environnement. Des agents de la faune ont fait fonction d'inspecteurs du contrôle de la pollution.

Services sur le terrain

On a accordé la priorité à la sensibilisation du public dans le domaine de la protection de l'environnement en produisant une série de messages télévisés d'une minute, des brochures, des affiches et des rapports (y compris des traductions); un concours d'affiches pour la semaine nationale de la faune a attiré 1800 participants dans les différentes régions des T.N.-O.; on a mis en vente l'édition 1983 d'une publication nationale, l'Administration de la faune du Canada. On a entrepris la rédaction d'un guide à l'intention des piégeurs, dont la publication est prévue en 1984. Le programme de sécurité des armes à feu du département s'est poursuivi avec la production d'un guide de l'élève.

La Division des services sur le terrain est également chargée de développer une économie de ressources renouvelables. On élabore des programmes pour aider les autochtones à pouvoir continuer à vivre des ressources de la faune. Soixante-dix-neuf demandes de fonds présentées dans le cadre du programme sur les camps éloignés ont été acceptées et une aide financière a ainsi été accordée à environ 1200 personnes désireuses d'y trouver leur moyen de subsistance.

Durant la campagne de piégeage de 1982-1983, 3167 piégeurs ont vendu des fourrures évaluées à un total de 2 794 711 $.

On a apporté plusieurs changements aux règlements pour répondre aux demandes formulées par le public.

Énergie, Mines et Ressources

Fonction économique: Progrès économique - Autres

Le Secrétariat de l'Énergie, des Mines et des Ressources fournit des conseils au ministre, M. Nerysoo, et au Conseil exécutif sur les politiques en matière d'énergie et de mise en valeur des mines et des ressources; il est également chargé d'élaborer et de formuler des stratégies et des politiques sur ces questions.

Le Secrétariat assure l'établissement des positions du gouvernement et analyse les programmes en veillant d'abord et avant tout à ce qu'ils soient conformes aux objectifs du gouvernement. En ce qui concerne la mise en valeur des ressources, le Secrétariat évalue l'efficacité des lois et des structures organisationnelles en place et recommande des changements au besoin.

On s'est penché sérieusement sur le projet relatif au transport et à la production d'hydrocarbures dans la mer de Beaufort. En février 1983, le ministre a présenté au nom du Conseil exécutif, le rapport sur les lacunes de l'énoncé des incidences environnementales du gouvernement des T.N.-O., dans lequel on dresse une liste de secteurs socio-économiques et environnementaux d'importance nécessitant des renseignements additionnels de la part du secteur privé.

Un plan décennal visant à élargir la compétence de la Commission des services publics des T.N.-O. a été élaboré et approuvé ultérieurement par le Conseil exécutif. On recommandait dans ce plan d'accorder à la Commission plus de pouvoir en ce qui concerne la surveillance des services publics, la délivrance de permis et la planification des installations. On envisage également de former une commission de planification de l'énergie qui serait chargée d'évaluer les retourbées à long terme des différentes options offertes en matière d'énergie de remplacement.

Lors de l'enquête du Conseil national de l'énergie sur les opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien, le ministre a déclaré que le but du gouvernement territorial était de construire des installations électriques bien établies au plan administratif et financier et en mesure de relever les défis à venir.

Au cours de l'année 1983, bon nombre d'étapes en matière de politiques ont été franchies à la suite de la promulgation en octobre 1982 de la politique de mise en valeur des ressources. M. Nerysoo a accordé environ 370 000 dollars de subventions aux groupes responsables des zones d'incidences de développement (ZID). La Société de la zone d'incidences de développement de la rivière des Esclaves, constituée en juin, en vertu de l'Ordonnance sur les associations des T.N.-O., a obtenu environ 14 000 dollars pour pouvoir fonctionner jusqu'à la fin de l'année. La Société de la zone d'incidences de développement de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie, constituée en juillet, a quant à elle obtenu 135 500 dollars du ministre, 10 000 dollars de Esso Ressources et 10 000 dollars également de Dome Petroleum. Ces fonds couvriront les salaires, la location des bureaux, les fournitures de bureau et le coût de travaux spécifiques prévus au plan de travail.

Le Conseil exécutif n'a pas appuyé la demande de *Gulf Canada Resources* visant à établir une base d'exploitation à Stokes Point au Yukon. Il a plutôt demandé que l'on envisage la possibilité d'installer cette base à McKinley Bay, ce qui profiterait aux résidants des T.N.-O. du point de vue du commerce et de l'emploi. Le Conseil a recommandé au gouvernement fédéral de centraliser la mise en valeur des ports. L'établissement d'une base d'exploitation sur le littoral de la mer de Beaufort, et particulièrement à McKinley Bay, permettrait d'utiliser temporairement des installations déjà en place. En contrepartie, les trois gouvernements pourraient tenter de trouver une solution à long terme pour la mise en valeur des ports sur le littoral.

Le ministre et le Conseil exécutif ont approuvé des stratégies et priorités en matière de recherche et de planification en vertu du Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord (PIPGN) pour une période de sept ans, soit de 1984 à 1991. Il s'agit d'un programme fédéral de recherche et de planification administré par le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Les interventions du gouvernement territorial doivent être analysées, appuyées et approuvées par le ministère des Affaires indiennes et du Nord et par des organismes de contrôle fédéraux. Le ministre prévoit qu'une décision à cet effet sera prise d'ici la fin de l'année 1983.

Au cours du mois de septembre, M. Nerysoo a assisté à une conférence provinciale des ministres des mines et à la réunion du Conseil des ministres provinciaux de l'énergie à Regina. Les ministres provinciaux ont décidé qu'en 1984 la conférence des ministres des mines se tiendrait à Yellowknife et serait présidée par le gouvernement des T.N.-O. En outre, cette même année, le ministre présidera la réunion du conseil des ministres provinciaux de l'énergie.

M. Nerysoo a conclu avec l'honorable Jean Chrétien un accord selon lequel une somme de 125 000 $ sera accordée par le gouvernement canadien et celui des T.N.-O. pour financer une étude sur le gaz propane et le gaz naturel. Les agglomérations dans lesquelles cette étude sera menée comprennent Fort Smith, Fort Resolution, Pine Point, Enterprise, Hay River, Rae-Edzo, Detah et Yellowknife dans la région du grand lac des Esclaves et Inuvik, Tuktoyaktuk, Fort McPherson et Arctic Red River dans la région du delta du Mackenzie. Cette étude vise à évaluer le marché potentiel ainsi que les avantages économiques respectifs du gaz naturel et du gaz propane dans ces agglomérations, pour alimenter les secteurs résidentiel, commercial et industriel ainsi que pour les industries des mines, du transport et de la production d'électricité. L'étude vise aussi à déterminer les coûts en capital et les frais d'exploitation et d'entretien reliés à un tel service.

Ressources

Le programme des Affaires du Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien joue un rôle actif dans la gestion des ressources des T.N.-O. et applique des lois telles que la Loi sur les terres territoriales, la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, la Loi sur les eaux intérieures du Nord et la Loi sur la conservation et la production du pétrole et du gaz.

Exploration minière

En 1983, les activités reliées à l'exploration minière ont été comparables à celles de 1982. À la mi-septembre on comptait 101 projets, comparativement à 125 en 1982. Parmi ces projets, 40 impliquaient d'importants investissements; il s'agit des 6 projets d'exploitation minière et des 34 projets de forage au diamant, comparativement à 5 et à 45 respectivement, l'année précédente.

À la fin de l'année on avait autorisé dans les T.N.-O. 420 concessions minières occupant une superficie totale de 270 000 hectares. À la même époque on constatait que 42 030 concessions minières s'étendant sur 3 204 000 hectares étaient en bon état.

Ressources renouvelables

Terres

Les activités menées dans la mer de Beaufort sont demeurées à un niveau comparable à celui de 1982. Au cours de l'année 1983, on a approuvé quinze projets de construction d'îles artificielles et de dragage. Environ 200 permis d'utilisation des terres ont été délivrés, comparativement à 210 en 1981 et 154 en 1982. Cette augmentation est attribuable aux activités de prospection de pétrole et de gaz dans la région ouest des T.N.-O. Le nombre de locations de terrains accordé en 1983 était de 145, comparativement à 127 en 1981 et 99 en 1982.

Les permis requis pour la construction dans les T.N.-O. de la section du pipeline de Norman Wells à Zama ont été délivrés et on prévoit que toutes les ententes relatives au mode d'occupation des terres en vue de la construction du pipeline et de la mise en oeuvre du programme d'expansion de Norman Wells seront conclues au début de 1984.

À la fin de 1983, on a entrepris la production d'un guide sur l'utilisation des terres pour les sentiers et routes d'accès; la publication est prévue vers le milieu de 1984. La gestion des ressources en matériau granuleux demeure toujours une activité importante.

Ressources en eau

En 1983, 182 autorisations portant sur l'utilisation de l'eau ont été délivrées dans le cadre de projets à court terme (durée maximale de 270 jours), nécessitant des quantités d'eau relativement modérées (jusqu'à 50 000 gallons par jour).

En 1983, neuf permis ont été délivrés et 12 audiences publiques ont eu lieu dans les T.N.-O.

En 1983, le gouvernement fédéral a analysé 2 300 échantillons dans ses laboratoires et a effectué 33 000 essais afin de faciliter la surveillance et l'inspection découlant de la délivrance de permis et d'autorisations.

La Division, par sa participation à divers groupes de travail, s'est engagée dans des programmes d'études à long terme afin d'évaluer les ressources biologiques et la sensibilité de l'écosystème aux changements subis par le régime hydrologique.

Ressources forestières

Le rapport d'inventoriage de la section de gestion forestière de Liard est à l'étude. Les données pour les sections de Trout et de Slave sont aussi à l'étude et on prévoit présenter un rapport sommaire sur ces sections au cours de l'année prochaine.

Au cours de l'été de 1983, trois brefs rapports ont été préparés à la suite des travaux d'arpentage. Le premier rapport, «Assessment of Wood Chips for IPL Slope Stabilization», portait sur l'évaluation des volumes de copeaux disponibles sur les sites choisis le long du trajet proposé pour l'installation du pipeline de Norman Wells. Le deuxième était une évaluation de la quantité possible de bois de chauffage disponible dans la région de Mosquito Creek. Un plan d'exploitation a été proposé à cet égard. Le troisième rapport portait sur l'évaluation de la quantité possible de bois de chauffage disponible dans la région de Fort Smith; un rapport destiné au district, à la ville et à la bande a aussi été préparé à ce sujet. La ville de Fort Smith est en voie de convertir au bois un système de chauffage de sa centrale hydraulique.

La production du bois de charpente a diminué. L'augmentation de la production de bois de chauffage est attribuable principalement à un accroissement de la demande.

Gestion des incendies de forêt

En 1983, on a enregistré 333 incendies de forêt: 208 dans les zones actives et 125 dans les zones d'observation. Les 289 653 hectares de forêts incendiés, y compris les 29 668 hectares brûlés dans les zones d'attaque, ont entraîné des dépenses de 6,5 millions de dollars. La majorité de ces incendies se sont déclarés dans la vallée du fleuve Mackenzie. Dans cette région, le nombre d'incendie a doublé comparativement à la moyenne établie. Par contre, dans les régions de Yellowknife et du Grand lac des Esclaves, ce nombre a diminué de moitié.

Comité des retombées pour le Nord

En août 1983, le ministre des Affaires indiennes et du Nord annonçait la signature de 19 ententes d'exploration et la formation d'un comité régional des retombées pour le Nord. Le comité doit étudier les plans d'action soumis par le secteur privé pour appuyer son engagement face aux ententes d'exploration et veiller à ce que les objectifs socio-économiques et régionaux des gouvernement fédéral et territorial s'intègrent au sein de l'élément «retombées pour le Nord» des ententes, afin d'assurer que les résidants du Nord profitent au maximum de ces activités.

Éducation

Fonction économique: Éducation

Introduction du ministre

Le ministre de l'Éducation, Dennis Patterson, a visité bon nombre de localités des T.N.-O. afin de poursuivre son travail avec les autorités scolaires locales sur les adaptations nécessaires du système d'éducation.

En septembre, l'Assemblée législative a apporté d'importants changements à l'Ordonnance sur l'Éducation. L'amendement visant à mettre sur pied des divisions scolaires et à créer des commissions scolaires divisionnaires et des conseils scolaires communautaires a été approuvé. La formation des divisions scolaires ne sera pas obligatoire; les autorités scolaires locales doivent soumettre une requête pour la formation d'une division et l'établissement d'une commission scolaire divisionnaire. L'amendement a été proposé par le comité spécial sur l'éducation et a été placé en tête de liste des priorités par le groupe d'étude sur la mise en oeuvre du rapport du comité spécial.

Au cours de l'année 1983, on a élaboré des lignes directrices pour établir le calendrier scolaire. Dans les années à venir, si l'assiduité des élèves est satisfaisante, il sera possible d'établir un calendrier scolaire de moins de 190 jours. Cette démarche permettra de tenir compte des activités familiales saisonnières traditionnelles auxquelles les élèves pourront participer. De telles mesures devront être proposées par les autorités scolaires locales et approuvées par le ministre de l'Éducation.

En 1983, l'élaboration des programmes scolaires a été axée principalement sur l'enseignement bilingue et sur les programmes de formation professionnelle au secondaire.

On a consacré environ 1 million de dollars à l'élaboration de programmes d'enseignement bilingue dans 35 collectivités. Ces programmes avaient comme particularité de faire participer les résidants à titre de personnes-ressources dans le processus d'élaboration. Des projets sont présentement en cours dans toutes les principales langues déné et d'autres publications ont été produites dans toutes les langues autochtones.

Un guide, ainsi que des leçons ont été préparés à l'intention des enseignants pour les programmes d'anglais langue seconde. Le programme, élaboré au cours des dernières années, tente de répondre aux besoins spécifiques de la majorité des élèves des T.N.-O. pour qui l'anglais est une langue seconde.

Un programme d'études en Inuktitut a été préparé, à l'intention des élèves de la 2e à la 6e année, par un comité d'enseignants Inuit représentant trois régions. Un programme adapté aux élèves de 2e année a déjà débuté dans les écoles et les programmes destinés aux élèves de la 3e à la 6e année devraient être mis en oeuvre d'ici la fin de l'année scolaire 1983-1984

L'élaboration de programmes dans les écoles secondaires des T.N.-O. a reçu une attention particulière au cours de la dernière année. En mars, le ministre de l'Éducation autorisait la remise d'un diplôme d'études secondaires dans les T.N.-O. aux élèves qui répondent aux exigences.

Dès l'année scolaire 1983-1984 les élèves de 12e année devront passer les examens menant au diplôme d'études secondaires de l'Alberta. Comme les écoles secondaires des T.N.-O. suivent le programme d'études de l'Alberta et que des équivalences sont accordées par cette province, les élèves des T.N.-O. doivent se soumettre à ces examens pour obtenir leur diplôme.

Un nouveau programme de formation professionnelle axé sur la collectivité a débuté à Baker Lake, Edzo et Yellowknife. Le programme vise à préparer les citoyens à trouver un emploi au sein de leur collectivité.

On a constaté une augmentation importante du nombre d'élèves inscrits au programme de formation des maîtres de la région est de l'Arctique. Plus de 100 personnes participent actuellement au programme de formation pratique ou fréquentent le campus de Frobisher Bay. Bon nombre d'entre elles sont subventionnées par la Fondation Donner du Canada.

De manière générale, le Secteur de l'éducation dans les T.N.-O. a connu une bonne année. Un nombre record d'élèves, surtout des autochtones, ont été admis dans des établissements d'enseignement postsecondaire. L'assiduité s'est améliorée grâce aux efforts déployés par les autorités scolaires locales et régionales. La direction du collège Thebacha travaille activement à la planification d'un nouveau système collégial décentralisé. Les commissions divisionnaires, nouveau palier de l'autorité scolaire, permettront aux collectivités éloignées d'exercer un meilleur contrôle sur leurs écoles. Les langues autochtones connaissent présentement un regain d'intérêt.

Services des programmes

La Division des services des programmes s'est penchée sur l'appui massif accordé à l'enseignement bilingue et à la mise en valeur des programmes de formation professionnelle au secondaire.

La division a accordé tout son appui à l'élaboration du programme de diplômes d'études secondaires des T.N.-O.

En septembre 1983, plusieurs autres programmes de formation professionnelle conçus par le ministère de l'Éducation ont été mis sur pied dans trois écoles secondaires des T.N.-O. L'élaboration de ces programmes se poursuivra au cours des prochaines années et on accordera la priorité aux programmes d'études pré-universitaires afin de satisfaire aux besoins spécifiques des élèves des T.N.-O.

Comme c'est le cas dans les écoles secondaires du sud du Canada, les écoles secondaires des T.N.-O. accueillent un certain nombre d'élèves qui ne peuvent suivre les programmes requis pour l'obtention d'un diplôme. Par le passé, ces élèves abandonnaient généralement leurs études. Pour répondre aux besoins de ces élèves, on travaille à élaborer des programmes communautaires de formation professionnelle. Certains aspects de ces programmes varient d'une collectivité à l'autre, mais d'autres tels que les techniques de subsistance sont enseignés dans toutes les collectivités.

En réponse aux demandes formulées par l'Assemblée territoriale, le département de l'Éducation a commencé à élaborer des programmes spéciaux de lutte contre les toxicomanies (alcool et drogue) dans les écoles des T.N.-O., en collaboration avec les départements de la Santé et des Services sociaux. Des associations d'autochtones ainsi que des organismes préoccupés par ces problèmes participeront à l'élaboration de ces programmes. On tentera, dans la mesure du possible, d'aborder ces problèmes sous l'angle communautaire.

Une somme de 100 000 dollars a été accordée aux écoles secondaires pour l'achat de micro-ordinateurs.

Des contrats ont été adjugés pour modifier les micro-ordinateurs afin que les autochtones puissent les utiliser dans leur langue. Cette modification a déjà été apportée pour l'inuktitut. Ainsi, il est maintenant possible d'entrer des données en inuktitut sur le TRS 880, modèle III et même de recourir au traitement de texte en inuktitut. Une modification semblable a aussi été apportée pour la langue esclave.

En 1983, le ministère fédéral des Communications a remis au département de l'Éducation huit réflecteurs de réception par satellite qui avaient été utilisés pour les expériences menées sur Anik «B». Certains de ces réflecteurs serviront à capter les programmes éducatifs du réseau «Knowledge» de la Colombie-Britannique.

Programmes de formation professionnelle pour adultes

Le gouvernement des T.N.-O. a pris la décision en juin 1983 de fusionner les activités de formation au sein du département de l'Éducation. Ceci entraînera le transfert de ressources d'autres départements gouvernementaux. Le sous-ministre adjoint chargé de ce secteur a également reçu le mandat de répondre aux besoins de formation spéciaux créés par les activités de mise en valeur des ressources.

Le collège Thebacha devrait prochainement acquérir son autonomie avec l'ajout d'un campus à Frobisher Bay. La direction du collège Thebacha a reçu le mandat de jouer un rôle plus significatif en ce qui concerne l'orientation du collège. Au cours de l'année, les travaux ont porté principalement sur la présentation d'un plan d'action pour les premières années d'activité du collège.

La deuxième année du programme d'administration publique et commerciale et du programme destiné aux travailleurs sociaux a été couronnée de succès. Le collège a également mis au point un programme préparatoire aux études universitaires afin de rehausser le niveau scolaire des élèves qui ne sont pas prêts à poursuivre de telles études.

Le collège a offert plus de 60 cours par le biais de programmes d'éducation permanente, dont des cours d'anglais, de conduite, de cuisine et de soudure ainsi qu'un cours élémentaire de tenue de livres.

Finances et administration

Pour l'exercice financier 1983-1984, le budget d'exploitation du département de l'Éducation s'élevait à 72 104 000 $ et était réparti en six secteurs d'activités dont l'administration 9 990 000 $, les programmes de niveau collégial 6 862 000 $ et les résidences 4 195 000 $.

En outre, le département de l'Éducation a reçu 11 723 000 $ en fonds d'immobilisations.

Programme de construction

Les travaux de rénovation du bâtiment Breynat Hall, la résidence pour garçons du Collège Thebacha à Fort Smith, qui avait subi de lourds dégâts à la suite d'un incendie, se sont terminés au début de 1983. Les travaux de construction de la nouvelle école de Norman Wells sont maintenant terminés et on prévoit que ceux de l'école Clyde River seront achevés en mars 1984.

Une subvention accordée à la Commission scolaire indépendante de Yellowknife a donné lieu à l'ajout de quatre classes à l'école St-Joseph.

Les projets devant faire l'objet d'une soumission en 1983 comprennent de nouvelles écoles à Fort Franklin, Hay River Reserve, Sanikiluaq et Snowdrift. Des travaux préliminaires de conception sont présentement en cours en vue de construire de nouvelles écoles à Fort Liard, Snare Lake, Holman Island, Arctic Bay et Resolute Bay.

Des classes supplémentaires ont été construites à Lake Harbour, Chesterfield Inlet, Baker Lake, Eskimo Point, Spence Bay et Coppermine.

On a agrandi l'école secondaire Samuel Hearne en vue d'y offrir le programme de formation professionnelle. On y a ouvert un atelier de mécanique automobile en 1982 et un atelier de menuiserie en 1983. L'atelier de mécanique générale sera prêt en 1984.

Les travaux de réfection se poursuivent à la résidence Akaitcho Hall à Yellowknife et à la résidence Grollier Hall pour élèves de niveau avancé à Inuvik.

Études supérieures

Depuis l'entrée en vigueur en juillet 1982 de la nouvelle ordonnance sur l'aide financière consentie aux étudiants, on constate une augmentation du nombre d'inscriptions au programme d'études post-secondaires. Pour l'année scolaire 1982-1983, on enregistrait une augmentation de 25 p. 100. Lors de la réunion de la commission des bourses et des subventions destinées aux étudiants, tenue en juillet 1983, plus de 650 demandes d'inscription au programme d'études post-secondaires ont été évaluées par la commission, ce qui représente une hausse de 50 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Information

Introduction du ministre

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

L'honorable Dennis Patterson est le premier membre élu de l'exécutif qui a assumé la responsabilité du département de l'Information en mars 1983. Auparavant, le département relevait du commissaire John Parker.

Une des premières préoccupations du ministre a été d'assurer la mise sur pied d'un programme d'information pouvant répondre aux besoins des résidants du Nord, en matière de communications, quelle que soit leur langue.

Le ministre a en outre obtenu l'appui de ses collègues en ce qui concerne l'extension du programme de communications par satellite à toutes les collectivités dont la population est inférieure à 150 personnes. Ce changement a permis l'établissement de services de radio et de télévision à Grise Fiord, la collectivité canadienne la plus au Nord, et à Arctic Red River dans les territoires de l'ouest au cours de l'année 1983; la fin des travaux pour les installations de Jean Marie River et de Nahanni Butte est prévue en 1984.

Au cours de l'année, le bureau des langues nouvellement créé par le département s'est consolidé par l'embauche de linguistes spécialisés en athapaskan et inuktituk; en outre, un certain nombre de réunions ont eu lieu avec le département de l'Éducation afin d'assurer la compatibilité des programmes et éviter qu'ils ne se chevauchent.

Des fonds ont été accordés à la Société des communications autochtone des T.N.-O. pour l'achat de nouvelles machines à typographier dotées des caractères de la langue athapaskan. En vertu de l'entente conclue avec le centre d'accueil de Roaring Rapids à Fort Smith, celui-ci collaborera à la production de programmes de langues autochtones sur bande vidéo en vue de leur utilisation sur la station de télédistribution locale; en outre, on a entrepris la production d'un manuel de formation en inuinnaqtun avec la collaboration avec l'Association Inuit de Kitikmeot.

Des services d'interprétation ont aussi été offerts lors de la conférence inuit du Cercle polaire à Frobisher Bay, de réunions de divers conseils régionaux et de l'Assemblée constitutionnelle du Nunavut.

Bureau des langues

Le bureau des langues du département fournit des services d'interprétation, de traduction et d'information aux départements et organismes du gouvernement des T.N.-O. en anglais et dans toutes les langues autochtones: inuktituk, tchippewayan, flanc-de-chien, loucheux, esclave du sud et esclave du nord.

Des services d'interprétation et de traduction sont également offerts aux groupes d'autochtones ou aux particuliers désireux de communiquer avec le gouvernement dans leur propre langue.

Au cours des premiers mois de 1983, on a jeté les bases d'un programme de formation pour la section des langues dénées nouvellement formée. Ce programme de formation de six mois a ouvert la voie au programme de formation à long terme, axé sur la compétence.

Par suite de la période de formation initiale, les interprètes - communicateurs dénés ont mené une enquête sur les besoins en matière d'information et les habiletés linguistiques de base dans 18 collectivités dénées.

La section inuktituk a offert des services d'interprétation et de traduction à l'Assemblée législative, aux départements du gouvernement et aux conseils régionaux des régions de l'Arctique de même que des services d'interprétation lors de la Conférence inuit du Cercle polaire et des réunions de l'Assemblée constitutionnelle du Nunavut.

Pour la première fois, des membres de la section des langues dénées ont offert des services d'interprétation simultanée en esclave du sud lors des réunions du Conseil régional de Deh Cho et en esclave, flanc-de-chien et tchippewayan à l'Assemblée nationale dénée.

Programme de communications du Nord

Au cours de l'année 1983, les collectivités de Grise Fiord et de Arctic Red River ont été dotées d'un service de radio et de télévision par satellite, grâce au programme de communications du Nord du département.

Depuis le début du programme en 1978, vingt-deux collectivités d'une population de moins de 500 personnes ont été dotées de services de radio et de télévision. Les collectivités de plus de 500 personnes sont desservies directement par la société Radio-Canada.

Le département de l'Information continue aussi à favoriser l'établissement de stations radiophoniques locales, car elles jouent un rôle important en matière de communications dans les collectivités. La grande majorité des émissions des stations radiophoniques communautaires sont offertes en langues autochtones. Dans les collectivités où le département a installé du matériel de transmission par satellite, les sociétés radiophoniques locales ont le loisir de raccorder leur propre station à l'émetteur radio disponible. C'est ce qui s'est produit dans 15 des 22 collectivités desservies. Quinze autres collectivités sont desservies soit par la société Radio-Canada, soit par leur propre station radiophonique communautaire. Le programme de subventions à la radio communautaire du département permet d'aider les stations radiophoniques à acquitter leurs frais d'exploitation.

Affaires publiques

Au cours de l'année, les agents des affaires publiques ont préparé plus de 300 communiqués et de nombreux messages radio-télévisés d'intérêt public, ainsi qu'une variété de brochures, d'affiches et de dépliants.

Au plan administratif, la section a entrepris une étude de son bureau à Inuvik et à conclu une entente avec l'Association des femmes autochtones des Territoires du Nord-Ouest en vue d'ouvrir un centre d'information pour la région du delta du Mackenzie. Le centre, géré par l'Association à Inuvik, fournira des renseignements au public sur les services offerts par le gouvernement et l'association.

Le service d'audio-visuel a conçu et mis sur pied un système de production vidéo et un programme de formation pour initier les interprètes-communicateurs dénés à l'utilisation de ce médium afin qu'ils puissent communiquer dans leur propre langue avec les résidants dénés du Nord.

La section travaille présentement à la production de huit cassettes. Elle a déjà produit une cassette sur le Centre de langues athapaskan et sur l'utilisation des langues dénées ainsi qu'une autre sur la nouvelle politique gouvernementale de mise en valeur des ressources.

En 1984, la section compte mettre sur pied un programme visant à instaurer des réseaux de distribution du matériel audio-visuel dans les collectivités dénées.

Publications et production

La production de publications traduit bien l'accélération de l'évolution politique dans les Territoires du Nord-Ouest et l'expansion du gouvernement ministériel.

Un rapport sur la conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les autochtones a été produit et largement diffusé.

Plusieurs rapports et brochures ont été produits à l'occasion des Assemblées constitutionnelles, notamment «Nunavut: History of an Idea» et «Building Nunavut» pour l'Assemblée constitutionnelle du Nunavut. On a aussi publié un rapport sur la neuvième assemblée législative des T.N.-O.

Le rapport Bird sur la taxation des indemnités du Nord a été publié.

Le département a également coordonné la production de «Education Focus». Un bulletin d'information a été envoyé au nom du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour aviser le public sur les questions relatives à la politique de mise en valeur des ressources et sur les activités du secrétariat de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Services sociaux

Fonction économique: Bien-être social

Introduction du ministre

Au cours de l'année 1983, le ministre des Services sociaux, Kane Tologanak, a principalement travaillé à améliorer la prestation de services sociaux. On a mis l'accent sur le besoin de faire participer les collectivités à tous les services sociaux en les incitant d'abord à acquérir une plus grande autonomie, par l'entremise de services d'appui à la collectivité et d'éducation.

Le département s'efforce, dans la mesure du possible, de garder les gens dans leur milieu familial en offrant des services à l'intérieur de la collectivité et en mettant sur pied des programmes préventifs plutôt que curatifs.

On a enregistré une importante augmentation du nombre de suicides. Dans le but d'enrayer cette tendance, le département, en étroite collaboration avec Santé et Bien-être social Canada, a entrepris d'offrir des services de formation et d'éducation à la collectivité ainsi que des services d'appui permanents.

Les démarches visant à accroître la part de responsabilités des collectivités ont donné lieu à une délégation accrue de pouvoirs, au niveau local, en matière de services sociaux et à la formation de comités communautaires et ont permis de poursuivre le dialogue avec les collectivités en faveur du partage des responsabilités.

La planification et l'établissement d'installations adéquates pour les personnes âgées et handicapées reflètent bien la préoccupation des autorités face à ces groupes de citoyens. Des projets de loi conçus pour la mise sur pied de services de protection adéquats pour les personnes âgées et handicapées ont été présentés.

Le personnel chargé de la formation des effectifs poursuit toujours son programme de sensibilisation auprès du personnel du département en organisant des ateliers mixtes de formation et de perfectionnement portant sur la protection de l'enfance, les problèmes reliés à la drogue et à l'alcool, les services correctionnels, ainsi que les services d'orientation et la prestation de services statutaires. Plusieurs diplômés de collèges communautaires et d'universités sont retournés dans le Nord pour exercer le métier de travailleur social.

En plus de l'appui qu'elle apporte aux divisions des programmes, la section des politiques et de planification joue un rôle important dans l'étude et l'évaluation des activités reliées à la mise en valeur des ressources dans le Nord.

Le département continuera avant tout à tenter de préserver les valeurs culturelles, à encourager les familles et collectivités du Nord à se prendre en charge et à s'adapter aux situations tout en continuant à vivre de façon saine.

Personnes âgées et handicapées

Au cours de l'année, on s'est principalement attardé à accroître les services offerts aux personnes âgées. Des groupes de différentes collectivités ont mis sur pied des programmes d'aide à domicile. On a entrepris la construction d'une résidence pour personnes âgées à Rae Edzo (en collaboration avec la Société d'habitation). Une résidence pour personnes âgées a ouvert ses portes à Yellowknife.

Le foyer d'accueil de Frobisher Bay pour les enfants gravement handicapés a aménagé dans de nouveaux locaux en ville. Un programme spécial destiné aux enfants handicapés a été mis sur pied à l'école Nakasuk, en collaboration avec le département de l'éducation.

La localité de Rae Edzo a entrepris un programme complet destiné aux handicapés visuels. L'Institut canadien des aveugles, en étroite collaboration avec des groupes communautaires, oeuvre à la mise sur pied de ce programme.

Le département a parrainé, en collaboration avec d'autres organismes de services sociaux et de santé, une importante conférence sur les troubles de l'audition à Frobisher Bay.

Programme de lutte contre les toxicomanies (alcool et drogue)

Le département des Services sociaux a accordé une grande priorité au traitement, à la réadaptation et à la prévention relativement à la consommation abusive d'alcool et de drogue. Le personnel du programme de lutte contre les toxicomanies, en collaboration avec le Conseil de coordination de la lutte contre les toxicomanies, a assumé la coordination de ces activités.

Les programmes subventionnés par le gouvernement comprennent des programmes de traitement en institution à Delta House et les Services destinés aux toxicomanes du Nord ainsi que des programmes communautaires.

On a constaté une diminution importante de l'âge des personnes qui demandent de l'aide pour des problèmes de toxicomanie.

On a accordé une place prépondérante à la formation, comme l'avait recommandé le Conseil exécutif. Deux événements importants en matière de formation se sont déroulés en 1983: tout d'abord la tenue d'une séance de formation de 10 jours portant sur les connaissances de base dans cinq régions des T.N.-O., puis la conclusion d'une entente entre le gouvernement territorial et Santé et Bien-être social Canada visant à élaborer un programme de formation de deux ans à l'intention de tous les travailleurs en toxicomanie des T.N.-O.

Le département continue à promouvoir la participation des groupes communautaires aix services offerts aux toxicomanes.

Services d'assistance financière

Le département des Services sociaux a organisé la création d'un comité interdépartemental sur les «options économiques», chargé d'analyser la portée de l'aide sociale et des subventions gouvernementales destinées aux chasseurs et aux piégeurs ainsi qu'aux chômeurs en mesure de travailler.

Les dépenses au titre de l'assistance financière ont augmenté de 17 p. 100 pour atteindre 8 742 000 $; de cette somme, 18 p. 100 ont été versés à des personnes handicapées ou malades et 17 p. 100 à des familles monoparentales avec des jeunes enfants. Onze cents personnes âgées ont reçu la prestation mensuelle de 75 $.

Services correctionnels

La surpopulation dans les institutions et le nombre élevé de détentions ont encore été au coeur des préoccupations de la Division des services correctionnels en 1983. Le programme d'options devrait permettre de régler, en partie du moins, ce problème. La construction d'une section pouvant accueillir 24 détenus au Centre correctionnel de Yellowkife a permis d'alléger le fardeau de l'institution principale.

Les programmes de travail communautaire ont doublé. Les détenus participent à des petits projets tels que le nettoyage de terrains de golf, la construction de clôtures, le balayage des trottoirs, la coupe de bois de chauffage et de poteaux d'électricité le long de la route Mackenzie, le déblaiement de terrains de toutes sortes, des programmes de pêche et la construction de cercueils au Centre correctionnel de Baffin.

Le programme de formation des agents de l'éducation surveillée du Nord va bon train. Trente-quatre pour cent des agents de l'éducation surveillée de classe 1 en service au Centre correctionnel de Yellowknife et au Centre correctionnel de Mackenzie sud sont des résidants du Nord de longue date.

Services à la famille et à l'enfance

Grâce à la formation de travailleurs des services à l'enfance et aux transformations apportées aux installations, les services se sont considérablement améliorés. La réorganisation des installations de traitement a donné lieu à l'établissement de l'organisme *Northern Lights* à Inuvik, qui offre des services de traitement à domicile et des services aux familles en crise et à la mise sur pied de *Trail cross* et de *River Ridge* à Fort Smith où l'on offre des services d'évaluation et de traitement aux adolescents. On a pris des mesures afin d'offrir des services aux familles en crise et permettre ainsi à un plus grand nombre d'enfants de vivre avec leurs parents sauvegardant ainsi le noyau familial.

Avec la proclamation de la Loi sur les jeunes délinquants prévue pour avril 1984, la planification de la mise en application de cette loi a représenté une tâche considérable en 1983.

On a étendu le programme des camps d'été pour les jeunes qui s'est avéré très efficace car le nombre de jeunes ayant des démêlés avec la justice pendant la période des vacances a considérablement diminué. On songe aussi à organiser des camps d'hiver.

Santé

Fonction économique: Santé

Introduction du ministre

Sous la direction de l'honorable Kane Tolaganak, ministre de la Santé, le département a participé à un grand nombre de nouvelles activités au cours de l'année 1983. Ces activités comprenaient:

- L'Ordonnance sur les professions médicales, passée à la session de février de la Législature et qui avait pour objet de rendre conformes les règlements régissant la délivrance des licences et des permis autorisant l'exercice de la profession de médecin dans les T.N.-O.

- L'Ordonnance sur les soins médicaux a été amendée pour renforcer les procédures relatives à la vérification et à la perception des remboursements de frais médicaux.

- L'Ordonnance sur les services territoriaux d'assurance-hospitalisation, l'Ordonnance sur l'hygiène publique et l'Ordonnance sur la santé mentale sont présentement en révision.

- Une étude a été entreprise en collaboration avec la Division de la protection de la santé de Santé et Bien-être social Canada sur l'usage du tabac chez les élèves des T.N.-O.

- La responsabilité du programme de soins des affections chroniques, de soins prolongés et de soins dans les centres d'hébergement, qui relevait auparavant du département des Services sociaux, a été transférée au département de la Santé. Des évaluations ont été entreprises dans les collectivités afin d'élaborer des stratégies de grande envergure pour les soins médicaux destinés aux personnes âgées.

- Les services de santé de la collectivité de Tungsten seront dorénavant assurés par le gouvernement des T.N.-O., par suite d'une entente conclue avec Santé et Bien-être social Canada.

Information sur la santé et promotion de l'hygiène

Sous la direction du département de l'Information, la section de l'information sur la santé et la promotion de l'hygiène s'est lancée dans la production d'une série d'annonces radio-télévisées visant à fournir des renseignements sur les soins de santé traditionnels et modernes.

Le comité de santé de Rae-Edzo a été financé pour une quatrième année consécutive. Les membres de la collectivité assistent en plus grand nombre aux cours prénatals et d'hygiène infantile et acceptent plus facilement de se faire vacciner contre la tuberculose.

Un résumé du rapport sur le taux de tabagisme est en voie de traduction en Inuktituk pour les résidants des T.N.-O.; on peut se le procurer dans sa version bilingue anglais-français au Centre de ressources sur la santé.

Dans le cadre du programme de santé dans les écoles, subventionné en 1983 par Santé et Bien-être social Canada, on a entrepris la préparation d'un programme d'enseignement sur la santé. Un coordonnateur de programme et un chercheur-rédacteur ont été embauchés en août 1983 et un comité d'éducation de santé communautaire ainsi qu'un comité consultatif composé de professionnels de la santé ont été créés.

Programme de santé rurale du Nord

Conformément à l'entente conclue avec Santé et Bien-être social Canada, le gouvernement territorial est toujours responsable du recrutement des médecins. Treize médecins exercent leur profession dans différentes collectivités des T.N.-O.

Formation

Le département de la Santé continuera à verser des fonds aux étudiants qui se dirigent vers une carrière dans le domaine des services de santé. En 1983, six étudiants ont reçu une bourse.

Ce programme permet d'atténuer la pénurie de spécialistes de la santé dans le Nord et incite les personnes travaillant dans ce domaine à se perfectionner.

Services assurés

Le régime d'assurance-maladie permet aux résidants des T.N.-O. qui y sont admissibles de bénéficier sans frais des services de soins médicaux et d'hospitalisation.

Le département a administré toute une gamme de services assurés comprenant notamment des soins médicaux, des soins en milieu hospitalier, des soins pharmaceutiques, des déplacements pour raisons médicales et d'autre services complémentaires. Le régime d'assurance-hospitalisation couvre les services de désintoxication offerts dans un centre provincial ou territorial reconnu.

Centre de santé de Fort Smith

Le Centre de Santé de Fort Smith, une institution moderne de soins de santé agreée, gérée par un conseil d'administration local, peut accueillir des malades souffrant d'affections aiguës (15 lits) et d'affections chroniques et prolongées (10 lits); il offre aussi des services d'urgence et externes, des services de soins à domicile, de physiothérapie, d'hygiène publique et des services sociaux; de plus, il met des locaux à la disposition des spécialistes invités.

Des services de spécialistes et d'experts-conseils sont assurés sur une base régulière, depuis l'hôpital Stanton de Yellowknife.

L'hôpital H.H. Williams Memorial

L'hôpital H.H. Williams Memorial, un centre de santé agréé, moderne et géré pour le gouvernement par les *Pentecostal Assemblies of Canada*, dessert les résidants de la région du sud du Grand lac des Esclaves, notamment les agglomérations de Hay River, Pine Point, Fort Resolution et Fort Providence.

Le centre offre des services d'hospitalisation et d'urgence, de soins à domicile, d'hygiène publique et environnementale et des services sociaux; de plus il met des locaux à la disposition des spécialistes invités.

Des services de spécialistes et d'experts-conseils sont offerts, sur une base régulière, depuis l'hôpital Stanton de Yellowknife et des services de médecins sont assurés par l'entremise de la clinique médicale de Hay River.

L'hôpital Stanton de Yellowknife

L'hôpital Stanton de Yellowknife, un hôpital agréé accueillant des malades souffrant d'affections aiguës (72 lits), et géré par un conseil d'administration, offre toute une gamme de services internes.

Le personnel de l'hôpital compte des spécialistes en orthopédie, en oto-rhino-laryngologie (ORL), en obstétrique/gynécologie, en ophtalmologie, en médecine interne et en psychiatrie. Grâce à une entente conclue avec la Direction des services médicaux de l'administration fédérale, ces spécialistes visitent régulièrement les principales agglomérations de l'Arctique de l'Ouest.

L'hôpital offre des programmes d'ergothérapie, de physiothérapie, d'audiologie et de thérapie du langage.

En outre, un programme de psychiatrie est offert à Yellowknife et dans les principales agglomérations des régions de Fort Smith et de Kitikmeot.

Des travaux de planification ont été entrepris en vue de la construction de nouvelles installations à Yellowknife.

L'hôpital régional de Baffin

L'hôpital régional de Baffin, hôpital agréé de 35 lits, dessert toutes les agglomérations de la région de Baffin.

Des services de spécialistes et d'experts-conseils sont assurés sur une base régulière, depuis l'hôpital Stanton de Yellowknife, grâce à une entente conclue avec l'Université McGill de Montréal.

Désintoxication

Le centre de désintoxication de Yellowknife, géré par les Services aux toxicomanes du Nord, dessert les résidants de l'Arctique de l'Ouest.

Le régime d'assurance des soins médicaux

Ce régime prévoit le paiement des services assurés à 100 p. 100 des taux autorisés dans la province ou le territoire canadien où les services sont fournis. Toutes les personnes inscrites au régime d'assurance-santé des T.N.-O. sont admissibles au régime d'assurance des soins médicaux.

Le régime prévoit le paiement de tous les services médicaux nécessaires fournis par un médecin en cabinet privé, en clinique, dans un hôpital ou un foyer, de même que certaines interventions chirurgicales dentaires effectuées en milieu hospitalier. Les interventions chirurgicales, les services d'anesthésie et des soins complets de maternité sont également assurés.

Service d'assurance-hospitalisation des T.N.-O.

Le régime d'assurance-hospitalisation des T.N.-O. est administré sous la direction de la Commission territoriale des services d'assurance-hospitalisation.

Ce régime assure le paiement de toute une gamme de services fournis aux patients internes et externes.

L'hôpital de Frobisher Bay, ainsi que les fonds qu'il administrait ont été transférés au gouvernement des T.N.-O.

Depuis le dernier exercice financier, la responsabilité du programme et l'administration des fonds consacrés aux soins des affections chroniques et aux soins prolongés ne relèvent plus du département des Services sociaux.

Dépenses pour soins médicaux

	1982/83		1981/82	
	$	%	$	%
Médecins des T.N.-O.	5 388 000	74,2	4 010 000	78,2
Médecins à l'extérieur des T.N.-O				
Alberta	1 078 000	14,8	640 000	12,5
Manitoba	285 000	3,9	177 000	3,4
Colombie-Britanique	116 000	1,6	67 000	1,3
Québec	108 000	1,5	69 000	1,3
Ontario	196 000	2,7	112 000	2,2
Saskatchewan	26 000	0,4	19 000	0,4
Yukon	25 000	0,3	12 000	0,5
Autres	44 000	0,6	24 000	0,5
Total partiel (médecins à l'extérieur des T.N.-O.)	1 878 000	25,8	1 120 000	21,8
Total des versements	7 266 000	100,0	5 130 000	100,0

Dépenses pour services d'assurance-hospitalisation des T.N.-O.

	1982/83		1981/82	
	$	%	$	%
Hôpitaux des T.N.-O.				
Hôpitaux fédéraux	5 180 000	16,4	3 907 000	18,8
Hôpitaux relevant du budget	13 093 000	41,6	10 458 000	50,5
Facturation réciproque (patients hospitalisés)	318 000	1,0		
Total partiel (hôpitaux des T.N.-O.)	18 591 000	59,0	14 365 000	69,3

	1982/83		1981/82	
	$	%	$	%
Hôpitaux à l'extérieur des T.N.-O.				
Yukon	31 000	0,1	30 000	0,1
Colombie-Britanique	196 000	0,6	126 000	0,6
Alberta	5 409 000	17,2	2 923 000	14,0
Saskatchewan	37 000	0,1	32 000	0,2
Manitoba	3 053 000	9,7	2 062 000	9,9
Ontario	518 000	1,7	308 000	1,5
Québec	2 151 000	6,8	856 000	4,1
Maritimes	51 000	0,2	35 000	0,2
Hôpitaux étrangers	346 000	1,1	5 000	0,1
Total partiel	11 792 000	37,5	6 377 000	30,7
Soins des affections chroniques et soins prolongés	1 115 000	3,5		
Total des versements	31 498 000	100,0	20 742 000	100,0

Origine du décès en 1982

Origine du décès	Nombre de décès	% sur le total
Maladies infectieuses ou causées par des parasites	4	1,7
Néoplasmes	42	18,2
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	1	0,4
Troubles mentaux	8	3,5
Système nerveux et organes des sens	2	0,9
Maladie du système circulatoire	48	20,9
Maladie du système respiratoire	17	7,4
Maladie du système digestif	2	0,9
Maladie du système génito-urinaire	3	1,3
Anomalies congénitales	5	2,2
États reliés à la grossesse	6	2,6
Symptômes, signes et états pathologiques	21	9,1
Blessures et empoisonnement	71	30,9
Total	230	100,0

Services non assurés

Certains services non assurés par le régime d'assurance-santé des T.N.-O. sont couverts par des programmes complémentaires de soins médicaux, l'assurance-médicaments et des programmes de transport à des fins médicales.

Les programmes complémentaires de soins médicaux procurent une aide financière aux résidants ayant un «autre» statut et souffrant d'une affection chronique. L'assurance-médicaments assure le paiement des médicaments délivrés sur ordonnance figurant dans le formulaire de l'assurance-médicaments des T.N.-O., seulement aux personnes âgées et aux résidants ayant un «autre» statut et qui sont admissibles aux programmes complémentaires de soins médicaux. Des services non assurés semblables sont offerts aux Indiens assujettis à un traité et aux Inuit par le truchement de la Direction générale des services médicaux de Santé et Bien-être social Canada qui détermine les dispositions en vertu desquelles ses programmes doivent être administrés.

Une politique sur le transport pour fins médicales, approuvée par le Conseil exécutif, décrit les catégories de patients admissibles à certains avantages en vertu des programmes du département de la Santé.

Le département de la Santé, en collaboration avec le département des Services sociaux, subventionne des programmes coordonnés de soins à domicile à Yellowknife, Hay River et Fort Smith. Ces services sont dispensés par des infirmières du gouvernement fédéral dans les petites agglomérations.

Services de santé du gouvernement fédéral

Les gouvernements fédéral et territorial collaborent à la promotion et au maintien d'un environnement sain et assurent des services d'hygiène publique et de traitement. Le ministère de la Santé et du Bien-être social, par l'entremise de sa Direction générale des services médicaux, assiste le gouvernement territorial dans l'administration des ordonnances sur la santé et gère des institutions de santé dans les Territoires du Nord-Ouest.

Statistiques sur la santé

En 1982, les infirmières des services de santé communautaire ont vu 81 145 malades et ont dispensé 184 987 actes médicaux dans tous les T.N.-O.

Cette même année, le taux de natalité était de 27,1 pour mille habitants et aucun décès relié à l'accouchement n'a été enregistré. Deux cent trente décès ont été constatés dans les T.N.-O., ce qui donne un taux de mortalité global (nombre de décès pour 1 000 habitants) de 4,9.

Le taux de mortalité infantile (les décès chez les bébés de moins d'un an pour 1 000 naissances) etait de 15,7. Ce taux a diminué par rapport aux années précédentes.

Les accidents, blessures et actes de violence ont causé le plus haut pourcentage de décès. Les principales causes de ces décès sont, dans l'ordre, les accidents d'automobiles, les noyades, les incendies, les armes à feu, les doses trop fortes de drogue, les suicides, le froid, les armes blanches et les accidents de travail. Les cas de tuberculose étaient de 72,4 par million d'habitants. Dans la deuxième moitié de 1982, on a enregistré un total de 34 cas nouveaux, actifs et réactivés de tuberculose pour une population de 47 053 habitants.

Administration locale

Fonction économique: Administration local

Introduction du ministre

En 1983, M. James Wah-Shee assumait pour une quatrième année la responsabilité du département de l'Administration locale. Au cours de l'année, le ministre a visité un grand nombre de localités des Territoires du Nord-Ouest et du reste du Canada pour traiter avec les autorités de différentes questions telles que le programme des aéroports locaux, les sports et loisirs, la culture et les affaires municipales.

L'importance de la culture dans le Nord apparaît avec la nomination de M. Wah-Shee au département de la Culture et celle de René Lamothe chargé de préparer un rapport pour le Conseil exécutif. À la suite de ce rapport, un haut responsable de la culture a été nommé pour élaborer une politique culturelle à l'intention du Conseil exécutif et pour appuyer le travail des Conseils des Anciens dénés et Inuit. On examine présentement la possibilité de confier à un seul ministère la responsabilité de tous les programmes du gouvernement territorial qui appuient la mise en valeur du patrimoine et de la culture.

L'Ordonnance sur les conseils régionaux et tribaux a été sanctionnée par la neuvième Assemblée. L'Ordonnance prévoit l'incorporation immédiate de cinq conseils: le Conseil régional de Baffin (ce conseil existait déjà en vertu d'une Ordonnance passée en 1980), le Conseil régional de Keewatin, le Conseil régional de Kitikmeot, le Conseil régional de Deh-Cho et le Consei tribal flanc-de-chien. D'autres conseils sont en voie de se former dans les régions du Grand lac de l'Ours et du sud du Grand lac des Esclaves; ils pourraient également être incorporés en vertu de cette Ordonnance.

On a publié un document intitulé «Programme de décentralisation» renfermant des propositions en vue de l'adoption d'une ordonnance sur l'ensemble de l'administration locale. L'Ordonnance proposée remplacerait l'Ordonnance municipale actuelle.

Pour l'élaboration d'une nouvelle Ordonnance sur l'administration locale, le ministre a consulté de nombreux représentants de tous les niveaux des collectivités ainsi que la Nation dénée. Ces entretiens ont porté principalement sur la relation entre les administrations communautaires et les conseils de bandes; la participation des conseils communautaires et municipaux aux activités de développement économique; les réformes au niveau du financement et des taxes des municipalités; l'accroissement de la part de responsabilité des conseils municipaux en ce qui a trait à l'aménagement des terres et au zonage; et l'élargissement de la représentation autochtone dans les municipalités urbaines.

Le ministre a apporté en 1983 des changements, à la politique sur l'établissement des prix des terres, par suite de plaintes selon lesquelles la propriété était inaccessible en raison du prix exhorbitant des lotissements. Le gouvernement territorial a mis au point une politique qui prévoit que les terres situées à l'extérieur des municipalités assujetties à des taxes seront vendues aux particuliers à un prix raisonnable. Une aide supplémentaire a été accordée aux propriétaires de maison sous forme d'une augmentation de l'abattement de la taxe foncière annuelle qui est passé de 300 à 400 dollars.

En 1983, on a construit les premières installations de loisirs, en vertu d'un nouveau programme parrainé par le ministre. Au cours de l'année, des salles communautaires ont été achevées à Cape Dorset et à Fort Resolution et des projets visant à construire des salles communautaires ou polyvalentes ont été approuvés ou sont déjà en cours dans 20 localités. Les frais d'immobilisations annuelles se chiffrent entre 3,5 et 4 millions de dollars pour ces installations. Le nouveau programme prévoyait aussi une participation aux coûts d'exploitation et d'entretien de ces installations; en 1983, 1,4 millions de dollars ont été répartis dans les collectivités, dans le cadre de ce programme.

Orientation et objectifs

En 1983, le département de l'Administration locale a manifesté le désir de s'orienter vers une organisation moins centralisée (régions auto-suffisantes au niveau du personnel et des fonds et susceptibles de répondre aux besoins des administrations locales). Cette décentralisation s'est effectuée dans les domaines de la planification communautaire et des programmes d'immobilisations. Dorénavant, ce sont les surintendants régionaux qui assumeront ces responsabilités.

En 1983, on a consacré beaucoup de temps et d'énergie aux conseils régionaux et tribaux. Les cinq conseils déjà formés et ceux qui sont en voie de l'être pourront fournir des avis précieux aux équipes régionales et les guider.

Le département s'est fixé comme objectif d'apporter services et appui aux collectivités. Les transferts effectués aux administrations locales sous forme de subventions et de contributions ont généré environ les deux tiers des 33,5 millions de dollars dont le département a besoin pour assurer les coûts d'exploitation et d'entretien pour l'année 1983-1984. De plus, une somme additionnelle de plus de 3 millions de dollars servira à fournir directement des services aux municipalités et à apporter une aide administrative communautaire aux localités non incorporées. Une aide financière se chiffrant à plus de 500 000 $ a été accordée en vue d'apporter une aide aux cinq conseils régionaux et tribaux nouvellement incorporés.

Plus que jamais auparavant, les régions ont participé à la planification et à la mise sur pied des programmes d'immobilisations du département. Plus des trois quarts des 22 millions de dollars affectés aux immobilisations en 1983-1984 sont administrés par les bureaux régionaux. Grâce à cette décentralisation de la gestion des projets, le département sera plus en mesure de réagir aux nombreux facteurs qui peuvent influer sur le développement de l'infrastructure des immobilisations.

Le département a conclu des ententes avec le gouvernement fédéral et a convenu d'un montant pour l'évaluation foncière des parcs nationaux et des postes du réseau avancé de pré-alerte. Un montant total de 4,7 millions de dollars (y compris des paiements rétroactifs remontant jusqu'en 1980) sera ajouté aux recettes de l'impôt foncier 1983-1984 du département, estimées à 2,3 millions de dollars. Ceci entraînera dans les prochaines années, une augmentation des recettes fiscales de 1,7 millions de dollars.

Planification communautaire et aménagement du territoire

La décentralisation des activités vers les bureaux régionaux a entraîné une réorganisation de la division. À la suite de la consolidation de la grande majorité des immobilisations au sein de la division, les budgets des immobilisations et certains postes dans les domaines du génie et de la planification ont été transférés aux régions.

D'importantes activités de planification communautaire se sont déroulées dans un bon nombre de localités.

Des projets de construction de systèmes d'adduction d'eau et d'installations sanitaires ont été réalisés à Fort Smith, Frobisher Bay, Pine Point et Yellowknife, grâce à une aide financière du département.

Territoire et évalution foncière

Une entente à vendeur unique portant sur l'administration et la gestion du territoire du Commissaire dans les municipalités a été signée avec la ville de Fort Smith. D'autres accords sont en voie d'être négociés avec les villes de Hay River, Inuvik et Frobisher Bay.

La division a parrainé un cours de formation de dix jours à l'intention des administrateurs fonciers municipaux et gouvernementaux.

Les agglomérations de Coppermine, Fort Franklin, Fort Norman, Paulatuk et Arctic Red River ont été ajoutées au rôle d'évaluation de 1983, en vertu de l'Ordonnance sur la taxation, pour l'année d'imposition 1984. Une réévaluation globale de la ville de Yellowknife et du village de Fort Simpson a été effectuée en vertu de l'Ordonnance sur les municipalités, pour l'année d'imposition 1984.

Les îles artificielles du fleuve Mackenzie attenantes à la localité de Norman Wells, de même que les ajouts effectués à la raffinerie existante ont été ajoutés au rôle d'évaluation de 1983.

Affaires municipales

Un programme de formation en administration municipale a été mis en oeuvre; ce programme, à la suite d'une entente avec l'université McMaster, est sanctionné par une accréditation. En outre, plus de 20 personnes ont participé à un séminaire de perfectionnement en gestion des affaires municipales. À ce jour, 53 personnes ont terminé le niveau d'initiation, 40 le niveau intermédiaire et 32 le niveau universitaire.

Comme les demandes au chapitre des emplacements viabilisés pour la construction au sein des municipalités ont connu des variations, il a fallu dans certains cas restructurer les dettes obligatoires municipales relatives à l'aménagement du territoire. L'arrivée tardive du printemps et les restrictions financières ont entraîné un retard dans le domaine de la construction, mais déjà au second semestre, la reprise des activités était évidente et les mises en chantier avaient presque atteint un niveau normal.

Aéroports locaux

Le programme territorial-fédéral visant l'amélioration des aéroports et des services de soutien à l'aviation s'est poursuivi dans les agglomérations des T.N.-O.

Sports et loisirs

On a procédé, en 1983, à la décentralisation complète de la division des sports et loisirs. Il y a désormais un représentant affecté aux loisirs dans chaque région.

Une importante conférence s'est tenue à Yellowknife, en octobre. Des représentants du domaine des sports, des loisirs et des jeux traditionnels y ont discuté de l'orientation des activités de sports et de loisirs.

Pour la première fois, les jeux traditionnels se sont déroulés dans toutes les régions. Les Jeux du Nord se sont tenus à Inuvik, Gjoa Haven, Pangnirtung et Coral Harbour et les jeux dénés ont eu lieu à Fort Resolution. Un groupe culturel a également participé aux Jeux universitaires mondiaux d'Edmonton en juillet.

Cinquante et une collectivités ont pris part au Marathon Terry Fox et ont amassé plus de 50 000 $ qui seront affectés à la recherche sur le cancer.

Droits des autochtones et Évolution constitutionnelle

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Introduction du ministre

Le ministre des Droits des autochtones et de l'Évolution constitutionnelle, James Wah-Shee, a mené le dossier et réalisé des progrès significatifs dans ce domaine en 1983. Les négociations portant sur les revendications des autochtones, entre le gouvernement des Territoires, les groupes autochtones et le gouvernement fédéral, se sont poursuivies de façon satisfaisante. L'année 1983 a donné lieu à une conférence sur les questions constitutionnelles et sur les droits des autochtones; il s'agissait d'un précédent historique et une deuxième conférence a été convoquée.

Dennis Patterson a continué de faire fonction de ministre associé aux Droits des autochtones et à l'Évolution constitutionnelle; il est plus particulièrement chargé de ces questions pour l'Arctique de l'est.

En 1983, M. James Wah-Shee occupait le poste de président de l'Alliance constitutionnelle et de l'Assemblée constitutionnelle de l'Ouest (ACO). L'Assemblée constitutionnelle du Nunavut (ACN) était pour sa part présidée par Dennis Patterson. Les membres de l'Alliance et des assemblées sont des représentants élus des principales organisations autochtones et de l'Assemblée législative. Les deux assemblées ont été formées à la suite d'un plébiscite qui a été tenu en 1982 dans l'ensemble des Territoires. Les résidants avaient alors voté en faveur de la division des Territoires du Nord-Ouest en deux parties. Ces assemblées, l'une pour l'est et l'autre pour l'ouest, sont chapeautées par l'Alliance constitutionnelle.

L'Alliance constitutionelle a cherché à obtenir un consensus sur l'emplacement de la ligne frontalière entre l'est et l'ouest au moyen de consultations publiques. Les deux assemblées ont maintenant pour mandat d'élaborer des constitutions distinctes pour les deux nouvelles entités politiques et de faire approuver ces constitutions par les résidants des Territoires du Nord-Ouest.

Ces assemblées se sont constituées en société et elles ont signé, en septembre 1983, des ententes financières en matière de constitution avec le gouvernement du Canada.

Les deux assemblées ont continué à avoir des rencontres séparées; elles se sont également réunies conjointement en tant qu'Alliance constitutionnelle. L'ACN a publié une brochure intitulée «Building Nunavut», dans laquelle elle énonce une série préliminaire de principes constitutionnels; elle a également visité des collectivités inuit et tenu des audiences publiques afin de recueillir des commentaires et des recommandations sur la constitution Nunavut.

L'ACO a quant à elle financé, de concert avec le comité spécial sur l'évolution constitutionnelle de l'Assemblée législative, une série de projets de recherche. Elle a en outre publié un ensemble de documents d'information qu'elle a diffusé aux collectivités de la vallée du Mackenzie et entamé un processus de consultation publique en vue de recueillir des observations et des propositions.

Le règlement de la revendication du CÉDA est presque terminé et on s'attend à ce qu'une entente soit conclue dès que la question du chevauchement de compétence sera réglée.

La revendication de la fédération Tungavik de Nunavut a également progressé. Un certain nombre de dispositions ont déjà fait l'objet d'un accord. Il s'agit des parcs nationaux et territoriaux, de l'archéologie, des camps en régions éloignées, des zones de conservation et des terrains municipaux. On a également paraphé deux documents qui précisent l'objectif des titres de propriété foncière inuit et qui décrivent les principes présidant à l'établissement des zones de propriété foncière des Inuit.

Les revendications des Dénés et des Métis ont également fait des progrès plus rapides qu'au cours des années précédentes. Les deux associations se sont dotées de nouveaux chefs et un secrétariat conjoint de négociation des revendications a été mis sur pied.

Secrétariat aux droits des autochtones et à l'évolution constitutionnelle

Le Secrétariat aux droits des autochtones et à l'évolution constitutionnelle a continué à fournir aide et conseils au ministre et au ministre associé; le secrétariat gère et coordonne la participation du gouvernement territorial dans deux domaines étroitement liés: les droits des autochtones et l'évolution constitutionnelle.

Le secrétariat a participé activement à l'organisation des conférences et des réunions qui ont mené à la mise sur pied de l'Alliance constitutionnelle et des deux assemblées, soit l'ACO et l'ACN.

En 1983, l'ACN a rédigé une première version de la constitution Nunavut et a entamé le processus de consultation publique. On prévoit que la ratification aura lieu en 1984. Quant à l'ACO, elle a tenu une première série de consultations publiques à l'automne 1983 et ces consultations devraient se poursuivre au cours de l'hiver 1984.

Le Secrétariat a par ailleurs participé à la planification et à la préparation de la Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les autochtones.

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

Fonction économique: Bien-être social

Introduction du ministre

En 1983, le ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Arnold McCallum, a concentré ses efforts sur deux objectifs principaux. Le premier objectif était l'octroi de subventions à la propriété afin d'encourager un plus grand nombre de personnes à acquérir leur propre résidence. Pour atteindre cet objectif, M. McCallum a approuvé, conformément aux directives de l'Assemblée législative, une augmentation du montant des prêts à remboursement conditionnel qui sont offerts dans le cadre du programme d'aide à l'accession à la propriété; ces prêts peuvent maintenant atteindre 30 000 $. Il a également approuvé un plan qui rend cette option plus attrayante aux yeux des personnes qui vivent au nord de la ligne des arbres. Le ministre a par ailleurs exercé des pressions auprès de ses homologues fédéraux afin que le financement de la main-d'oeuvre soit assuré dans le cadre du Programme de développement communautaire du Canada (PDCC) et du Programme de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS). Plus de 80 p. 100 de l'ensemble des bénéficiaires de ces programmes ont obtenu un financement de la main-d'oeuvre.

Les résidants des Territoires ont manifesté énormément d'intérêt à l'égard de tous les programmes de subventions à la propriété, dont le programme d'aide à l'accession à la propriété, le programme de logement en milieu rural et reculé et le programme territorial de location-achat. Le programme de réparation domiciliaire pour personnes âgées a été approuvé et une subvention initiale de 100 000 $ a été octroyée à cette fin. Ce programme, qui est en vigueur depuis le 3 octobre 1983, est conçu pour venir en aide aux personnes âgées dont le revenu est fixe, afin qu'elles puissent entreprendre des travaux de réparation.

Le deuxième objectif que s'était fixé le ministre était la mise en place de mesures de protection visant à assurer aux résidants et aux entreprises du Nord une part équitable des bénéfices générés par les activités de construction. Dans cette perspective, tous les contrats relatifs à la construction ont été modifiés et on y a ajouté des clauses portant sur l'embauchage de main-d'oeuvre locale. Le département du Développement économique et du Tourisme a tracé le profil de la main-d'oeuvre des collectivités où des travaux de construction doivent se dérouler; le département a d'ailleurs travaillé en étroite collaboration avec les entrepreneurs et la Société d'habitation pour veiller à ce que les travailleurs non spécialisés et semi-spécialisés des collectivités soient embauchés.

En 1983, les entrepreneurs des régions nordiques ont réussi à obtenir de nombreux contrats. La Société d'habitation a accordé, par l'intermédiaire de ses principaux programmes d'investissements, des contrats d'une valeur de 16 151 000 $ aux entrepreneurs du Nord Cette somme, qui ne comprend toutefois pas les subventions à la propriété, représentait 94 p. 100 des investissements dans le domaine de la construction. Les activités de la Société d'habitation ont en grande partie été menées par des résidants du Nord; en conséquence, l'augmentation a été de 66 p. 100 par rapport à l'année 1981-1982.

Le conseil d'administration de la Société d'habitation a collaboré étroitement avec M. McCallum en 1983. Les membres du conseil sont nommés par l'Assemblée législative; ils représentent toutes les régions nordiques et mettent à profit leurs connaissances communes afin d'élaborer des politiques en matière d'habitation. Comme ils travaillent en étroite collaboration avec le Ministre, les membres du conseil sont à même de mener à bien les visées de l'Assemblée législative.

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest est chargée d'élaborer, de diriger et de coordonner les programmes sociaux de logement, afin d'assurer à tous les résidants des T.N.-O. un logement de qualité acceptable.

Finances et administration

En 1983, le budget d'immobilisations de la Société d'habitation s'établissait à 33 325 000 $; 66 p. 100 de ces fonds provenaient de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et 33 p. 100, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Le budget d'exploitation et d'entretien de la Société d'habitation s'est élevé à 48 673 000 $ en 1983, 30 p. 100 de cette somme provenant de la SCHL et 61,6 p. 100, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Les loyers et divers éléments hors caisse ont comblé la différence.

Programmes et activités

La prestation des programmes de la Société d'habitation des T.N.-O. est assurée par un personnel comptant 41 employés répartis dans six bureaux de district, à Frobisher Bay, Rankin Inlet, Cambridge Bay, Inuvik, Hay River et Yellowknife Le personnel des bureaux de district supervise et assiste les 45 associations et organismes responsables du logement, qui gèrent environ 4 000 unités locatives.

Les programmes de la Société d'habitation répondent à deux types de besoins fondamentaux en matière de logement. Aux personnes qui peuvent exploiter et entretenir leur propre résidence, la Société offre deux programmes d'aide: le Programme d'aide à l'accession à la propriété et le Programme de logement en milieu rural et reculé. Aux familles qui n'ont pas les moyens de posséder et d'exploiter leur propre résidence, ou encore dans les régions où la propriété ne constitue pas une option, la Société offre un programme de logements locatifs.

Des études portant sur les besoins en matière de logement servent à l'octroi d'unités dans une localité donnée; la décision revient également à l'association ou à l'organisme responsable de l'habitation dans la limite des lignes directrices établies par la Société.

Le Programme d'aide à l'accession à la propriété assiste les bénéficiaires dans la construction de leur maison. Les bénéficiaires doivent avoir l'initiative et les ressources nécessaires à la construction et à l'exploitation de leur maison. L'aide est fournie sous forme de matériaux et peut atteindre 30 000 $. Le coût du transport jusqu'au site et d'une couche de gravier, conformément aux devis, est assumé au besoin par la Société en plus des subventions pour les matériaux. Le bénéficiaire doit fournir les outils, la main-d'oeuvre ainsi que les matériaux non couverts par la subvention de la Société. Lorsque le bénéficiaire peut obtenir des fonds auprès du secteur privé, l'aide à l'achat des matériaux est réduite en conséquence. En 1983, 73 personnes ont reçu une subvention servant à l'acquisition de matériaux de construction. Par ailleurs, les bénéficiaires devaient assumer eux-mêmes les coûts de main-d'oeuvre par l'entremise des programmes offerts par le gouvernement fédéral.

Le Programme de logement en milieu rural et reculé, offert par la Société d'habitation avec le concours de la SCHL, permet d'aider les bénéficiaires en subventionnant les remboursements d'hypothèque pour qu'ils ne dépassent pas 25 p. 100 du revenu familial ajusté. Dix personnes ont bénéficié de ce programme en 1983; le prix moyen des unités de logement s'élevait à 80 000 $. Trois autres unités ont été approuvées, mais leur construction n'est prévue que pour 1984.

Le Programme territorial de location-achat prévoit l'application d'une partie du loyer versé au prix d'achat de l'habitation.

La deuxième phase du cycle de construction de logements destinés au public, dont la durée a été établie à deux ans, a permis de bâtir 84 nouvelles unités locatives au sein de 12 collectivités.

La Société a surtout insisté sur la remise en état du parc de logements existant; ainsi, 150 unités locatives du Nord ont été rénovées en vue de les rendre conformes aux normes d'hygiène et de sécurité. Le Programme de réfection des toits s'est poursuivi en 1983; il a donné lieu à la réparation de 151 unités. Ces deux programmes seront maintenus au cours des prochaines années.

Lorsqu'une unité de logement nécessite des travaux d'amélioration qui dépassent les travaux d'entretien courant ou préventif, sans toutefois être admissible au programme de remise en état mentionné précédemment, le propriétaire peut avoir recours au Programme d'entretien extraordinaire. Les fonds accordés dans le cadre de ce programme peuvent servir au remplacement d'installations importantes, à la résolution de problèmes allant à l'encontre du code d'hygiène et de sécurité ou à l'amélioration du rendement énergétique de l'unité.

La Société d'habitation partage avec la SCHL le coût du Programme enrichi de réparations d'urgence, qui a été mis sur pied en vue d'améliorer les unités locatives du Nord et d'en prolonger le cycle de vie jusqu'à ce que des travaux de réparation plus complets puissent être entrepris. La subvention maximale est de 7 600 $ par unité et une somme de 395 200 $ a été consacrée en 1983 à 42 unités situées dans les districts de Hay River, Yellowknife et Inuvik.

Les bureaux de district offrent leur appui et des activités de perfectionnement aux membres des associations et organismes responsables de l'habitation. La Société organise également des colloques de formation officiels à l'intention du personnel des bureaux de district et des associations et organismes qui s'intéressent à l'habitation.

Conseil d'administration

L'Assemblée législative a modifié l'Ordonnance sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest de façon à faire passer à 12 le nombre de membres siégeant au conseil d'administration. En 1983, le conseil s'est réuni à Frobisher Bay, Fort Smith et Yellowknife.

Commission des accidents de travail

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

La Commission des accidents de travail a été établie par application de l'Ordonnance sur les accidents de travail de 1977, qu'elle est responsable d'administrer.

Les sommes prélevées auprès de tous les employeurs des Territoires du Nord-Ouest représentent un certain pourcentage de la masse salariale. Les fonds ainsi recueillis servent au versement des indemnités pendant l'année en cours, frais divers et d'administration inclus; ils servent en outre au règlement futur des indemnités découlant d'accidents de travail déjà survenus ou qui pourraient se produire, ainsi qu'à l'établissement d'un fonds de réserve destiné à éviter aux employeurs d'avoir à supporter indûment ou injustement de tels coûts dans l'avenir.

En 1983, les indemnités versées aux travailleurs étaient basées sur un revenu annuel maximal admissible (RAMA) de 23 200 $.

Environ 2 650 demandes d'indemnisation ont été présentées; 40 p. 100 d'entre elles portaient sur des pertes de temps de travail.

La Commission a relevé les pensions de tous les bénéficiaires, en utilisant les indemnités de 1982, basées sur un RAMA de 23 200 $. Les pensions aux veuves ont été portées à 638 $ par mois et les pensions aux enfants à charge, à 145 $ par mois.

On a par ailleurs noté une augmentation du nombre d'employeurs inscrits auprès de la Commission des accidents de travail.

Des rabais au mérite ont été encore une fois accordés aux employeurs admissibles qui exploitent une entreprise dans les Territoires du Nord-Ouest. Ainsi, les versements effectués en 1983 étaient basés sur le dossier des employeurs pour 1982. Au cours des quatre dernières années, la Commission a remboursé près de 3,5 millions de dollars aux employeurs dans le cadre de son Programme d'encouragement à la sécurité.

Le Programme d'encouragement à la sécurité a été élargi; il a été conçu pour que des dividendes soient versés aux employeurs ayant un bon dossier en matière de sécurité et pour que ceux qui rapportent un nombre élevé d'accidents paient des sommes supplémentaires.

La Commission a continué à aider l'Ambulance Saint-Jean, qui a reçu 40 000 $ pour donner des cours de secourisme et de prévention des accidents aux travailleurs.

Système judiciaire et Tribunaux

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Les tribunaux

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les tribunaux sont organisés et administrés d'une façon assez semblable aux régimes en existence ailleurs au Canada; ils sont donc reliés au réseau judiciaire national et en font partie intégrante.

Le système judiciaire des Territoires du Nord-Ouest offre la possibilité d'interjeter appel en s'adressant à la Cour d'appel, puis à la Cour suprême du Canada. Il est en outre possible de porter un cause devant la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest pour qu'elle révise la décision d'un tribunal de première instance, d'un organisme territorial ou d'une commission territoriale, en vue de s'assurer qu'ils exercent le mandat qui leur a été confié par la loi.

La Cour suprême du Canada

Étant le tribunal de dernière instance au pays, la Cour suprême du Canada est une cour d'archives; elle est composée de neufs juges et présidée par le juge en chef du Canada. En plus de ses devoirs judiciaires, le juge en chef ou un juge désigné de la Cour agit à titre d'Administrateur du Canada en l'absence du Gouverneur général ou si celui-ci n'est pas disponible. La Cour suprême siège seulement dans la capitale nationale et ses décisions lient tous les autres tribunaux canadiens.

La Cour territoriale

La Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest, qui est une cour d'archives, est composée de quatre juges résidants et d'un certain nombre de juges suppléants non résidants. Les procès se déroulent sans jury pour les affaires criminelles et certaines affaires de droit civil mettant en jeu moins de 5 000 $; la Cour territoriale mène en outre des enquêtes préliminaires sur les affaires criminelles devant être jugées par la Cour suprême. Elle siège en divers endroits des Territoires.

Le Tribunal de la jeunesse

Les huit juges du Tribunal de la jeunesse, y compris les quatre juges territoriaux, siègent à divers endroits des Territoires du Nord-Ouest conformément à la Loi sur les jeunes délinquants.

La Cour de citoyenneté

La Cour de citoyenneté, composée de juges de la Cour suprême et de la Cour territoriale, siège à divers endroits des Territoires du Nord-Ouest conformément à la Loi sur la citoyenneté canadienne.

Enquêtes du coroner

Quatre-vingt-quinze coroners mènent des enquêtes, selon les besoins, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Juges de paix

Cent douze juges de paix siègent dans leur localité pour entendre des affaires relevant du Code criminel et des ordonnances territoriales.

Greffiers

Les greffiers de la Cour suprême du Canada et de la Cour d'appel ainsi que les préposés au greffe de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour territoriale ont notamment pour fonction d'organiser, de diriger et de superviser le greffe de leur tribunal respectif, chacun jouissant d'une certaine autonomie. Sous la supervision et la direction de la magistrature, ils prennent toutes les dispositions nécessaires pour que les causes portées en appel, les procès et d'autres affaires soient entendus selon les besoins. Ils veillent à la liquidation (ou à la taxation) des dépens fixés par leur tribunal, entre les diverses parties aux litiges par exemple.

Le greffier de la Cour suprême liquide également les mémoires de frais présentés par les avocats à leurs clients et qui donnent lieu à controverse. Les causes de ce genre portées en appel sont d'abord entendues par un juge de la Cour suprême, puis, si elles ne sont toujours pas définitivement réglées, par la Cour d'appel.

Le shérif des Territoires du Nord-Ouest veille à l'exécution des jugements et des ordonnances de toutes les cours d'archives territoriales. Il peut être appelé à procéder à des arrestations et à la saisie de navires ou d'autres biens. Il est en outre responsable de la sécurité et de l'ordre dans les salles d'audience et des citations des jurés de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest. Enfin, le shérif reçoit au besoin l'aide des membres de la Gendarmerie royale du Canada en leur qualité d'agents de la paix.

Membres de la profession d'homme de loi

La profession d'homme de loi est régie par les règlements de la Société du Barreau des Territoires du Nord-Ouest, conformément à l'Ordonnance sur la profession d'homme de loi et aux autres dispositions de la loi.

Les juges des cours supérieures (Cour suprême du Canada, Cour d'appel et Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest) sont choisis parmi les avocats et les procureurs comptant au moins dix ans d'expérience. Les juges de la Cour territoriale sont pour leur part choisis parmi les avocats et les procureurs ayant au moins trois ans d'expérience.

Cinquante-quatre avocats et procureurs qui résident dans les Territoires sont inscrits aux rôles de la Société du Barreau des Territoires du Nord-Ouest. De plus, 136 membres du Barreau sont autorisés à fournir des services juridiques dans les Territoires du Nord-Ouest même s'ils n'y résident pas.

Travailleurs judiciaires autochtones et Maliiganik Tukisiiniakvik

L'Association des travailleurs judiciaires autochtones et Maliiganik Tukisiiniakvik sont des sociétés financées par le gouvernement par l'intermédiaire de la Commission d'assistance judiciaire, mais qui agissent de façon autonome. L'Association des travailleurs judiciaires autochtones compte dix membres répartis dans l'ouest et le centre des Territoires du Nord-Ouest. Maliiganik Tukisiiniakvik regroupe pour sa part un avocat ayant toutes les compétences nécessaires et six travailleurs judiciaires qui desservent la région de Baffin.

Les travailleurs judiciaires fournissent de l'aide et des renseignements d'ordre juridique à leurs clients qui comparaissent devant la Cour territoriale, le Tribunal de la jeunesse et les juges de paix. Ils aident également les conseillers juridiques à se préparer aux audiences en servant de lien avec les clients. N'étant pas des avocats, ils ne fournissent pas de conseils juridiques. Néanmoins, ils ont reçu une formation spéciale qui leur a permis d'acquérir des connaissances relativement à certaines procédures judiciaires; ils peuvent ainsi aider les clients à entreprendre des démarches en vue de changer de nom ou d'adopter un enfant et à franchir les étapes préliminaires des causes de divorce.

Les travailleurs judiciaires aident de plus les clients à communiquer avec les fonctionnaires et organismes susceptibles de les aider, notamment en ce qui concerne l'assistance judiciaire. Ils distribuent des brochures expliquant les droits reconnus à l'individu par la loi et traitant d'autres sujets susceptibles d'intéresser leurs clients.

Assemblée législative

Le présent document ne faisant pas état des activités de l'Assemblée législative en 1983, les lecteurs intéressés sont priés de consulter le Rapport annuel de 1983 du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, qui décrit en détail les diverses sessions de l'Assemblée.

Territoire du Yukon

Conseil Exécutif

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

En 1983, l'effectif du Conseil exécutif était porté à six membres; la répartition des portefeuilles est la suivante:

C.P. - Whitehorse Riverdale Nord
Chris Pearson,
chef de gouvernement,
ministre
des Finances,
responsable du Bureau du Conseil exécutif,
de la Commission de la Fonction publique.

C.P. - Whitehorse Porter Creek
Dan Lang,
ministre
des Affaires municipales et
communautaires,
du Développement économique.

C.P. - Tatchum
Howard Tracey,
ministre
des Ressources renouvelables,
de la Voirie et des Transports,
de la Consommation et des Corporations.

C.P. - Whitehorse Riverdale Sud
Bea Firth,
ministre
de l'Éducation, des Études avancées
et de la Main-d'oeuvre,
du Tourisme, des Loisirs et des Ressources culturelles.

C.P. - Klondike
Clarke Ashley,
ministre
de la Régie des alcools du Yukon,
de la Société de logement du Yukon,
de la Commission des accidents de travail.

C.P. - Whitehorse Porter Creek
Andy Philipsen,
ministre
de la Santé et des Ressources humaines,
des Services gouvernementaux.

L'Assemblée législative

L'Assemblée législative a tenu trois sessions au cours de l'année financière.

D'importants projets de loi ont été présentés et adoptés, notamment une nouvelle loi de l'enfance, une loi sur les normes de travail, une loi sur les carrières juridiques, une loi sur l'administration financière, une loi sur l'accès à l'information et une nouvelle loi sur les loisirs.

Une entente sur l'assistance judiciaire, une entente sur le développement économique et une entente sur les jeunes délinquants ont été conclues ou renouvelées avec le gouvernement fédéral.

Bureau du Conseil exécutif

Le Bureau du Conseil exécutif a vu son pouvoir s'étendre à la Direction des relations intergouvernementales et au Secrétariat des revendications foncières, en plus du Bureau des affaires publiques et du Bureau du vérificateur interne. Il a par ailleurs apporté un appui administratif au bureau des relations fédérales-territoriales d'Ottawa.

Le Bureau du Conseil exécutif est chargé de la prestation d'un large éventail de services au Conseil exécutif du Yukon, y compris la fonction de secrétaire du Cabinet et de ses divers comités. Il révise et analyse toutes les présentations au Cabinet ainsi que les ententes intergouvernementales, et assure la coordination des politiques et des activités du gouvernement du Yukon avec celles des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le Bureau coordonne toutes les activités de protocole et apporte un appui administratif au Commissaire du Yukon et au comité chargé du régime de distinctions du Commissaire.

Le flot de documents et de présentations du Cabinet sera rationalisé grâce à l'utilisation sans cesse accrue d'équipement de traitement de texte et à l'amélioration des relations avec les différents départements. La révision et l'analyse des programmes et des politiques s'effectueront de concert avec le Secrétariat des priorités, des politiques et de la planification, conformément aux objectifs à court et à long terme du gouvernement.

Relations intergouvernementales

La Direction des relations intergouvernementales relève du Bureau du Conseil exécutif depuis le 1er juillet 1983. Elle a révisé les objectifs du Bureau en prêtant une attention particulière à la fonction des relations intergouvernementales, à l'étude et à l'analyse de politiques, ainsi qu'à l'appui apporté à d'autres départements relativement à l'exécution de ces fonctions.

Au cours de l'année, la Direction a renoué et renforcé les relations intergouvernementales avec divers autres ordres de gouvernement. En outre, elle a participé à un grand nombre de réunions de comités interdépartementaux. Par ailleurs, le personnel du Département a contribué à la phase I de la mise en oeuvre des revendications foncières des Indiens du Yukon. La Direction a également coordonné l'apport du Yukon au Programme d'échanges scientifiques Canada-URSS et aux discussions portant sur l'établissement d'un centre de recherche scientifique au Yukon.

La Direction des relations intergouvernementales a coordonné les questions de protocole et les visites des agents diplomatiques et consulaires ainsi que des hauts fonctionnaires au Yukon. De plus, elle a assuré la présidence de la Conférence d'étude canadienne du Gouverneur général à laquelle ont assisté trois représentants du Yukon.

Secrétariat des revendications foncières

Les négociations relatives aux revendications foncières des Indiens du Yukon ont finalement donné lieu à une entente générale de principe qui a ensuite été approuvée par le Cabinet fédéral. Cette entente fait actuellement l'objet d'une ratification par les collectivités indiennes du Yukon.

Les négociations relatives à la revendication du CÉDA se sont déroulées non sans difficulté. Le Cabinet fédéral a adopté une «entente de règlement relative aux Inuvialuit», laquelle a été sanctionnée par le gouvernement du Yukon à l'aide d'un accord signé par les gouvernements du Canada et du Yukon ainsi que le CÉDA. Cet accord tente d'apaiser certaines préoccupations émises par le gouvernement du Yukon à l'égard de l'entente du CÉDA. Cette dernière fait actuellement l'objet d'une ratification par les collectivités inuit concernées; par ailleurs, sa version préliminaire est en cours de rédaction.

Bureau du vérificateur interne

Le Bureau du vérificateur interne relève de la Commission de gestion; il effectue une étude indépendante des systèmes d'information du gouvernement relativement aux finances et à la gestion ainsi que des activités liées aux rentrées et aux dépenses de fonds publics.

En raison de l'élaboration et de la mise en oeuvre constantes de systèmes de gestion et de finances, le gouvernement utilise de plus en plus les informations fournies par des ordinateurs en vue d'aider la direction à assumer ses responsabilités quant à la prestation de programmes, tout en demeurant responsable des rentrées et des dépenses de fonds publics. Le Bureau du vérificateur interne vise à assurer la direction de la validité de cette information et du maintien d'un niveau de responsabilité acceptable relativement aux rentrées et aux dépenses de fonds publics. En outre, le Bureau effectue une étude indépendante des programmes qui sont financés aux termes d'ententes de partage des coûts conclues avec le gouvernement du Canada et qui requièrent une vérification avant le recouvrement des fonds investis.

Bureau des relations fédérales-territoriales

Situé à Ottawa, le Bureau assure la liaison entre les gouvernements du Canada et du Yukon. Son personnel recueille des informations en participant aux réunions des comités intergouvernementaux, parlementaires et du Sénat, et en entretenant des rapports quotidiens avec les fonctionnaires fédéraux. Le Bureau aide les départements du gouvernement du Yukon en ce qui concerne les visites des ministres et des hauts fonctionnaires, et représente le Yukon lors des réunions ministérielles au niveau intergouvernemental et fédéral-provincial, et ce, à la demande des départements.

En 1983, un fonctionnaire du département des Finances responsable des relations fiscales a été affecté au bureau d'Ottawa en vue de coordonner les négociations financières avec le gouvernement fédéral relativement au financement selon une formule préétablie.

Bureau des affaires publiques

Le Bureau des affaires publiques apporte un appui aux départements et organismes du gouvernement du Yukon en informant le public des programmes et des activités.

Le Bureau a participé à des activités importantes, dont la photographie et la production des présentations audio-visuelles du département du Tourisme, des Loisirs et des Ressources culturelles; il a également apporté une aide au niveau des média et des relations publiques en ce qui concerne le programme du contrôle des prédateurs élaboré par le département des Ressources renouvelables, mené des campagnes de sensibilisation du public pour le compte du département de la Santé et des Ressources humaines, et coordonné les besoins en publicité du département de l'Éducation, des Études avancées et de la Main-d'oeuvre.

Le Bureau publie aussi le rapport annuel du gouvernement du Yukon, le bulletin d'information mensuel du Yukon, le bulletin des employés, « *Sluice Box* » et la brochure « *Yukon Facts* ».

Département de la Consommation et des Corporations

Le département de la Consommation et des Corporations est chargé de promouvoir et d'élaborer des pratiques méthodiques et sérieuses au Yukon, tant sur le plan commercial et professionnel que sur le plan du travail. Par ailleurs, les Services aux consommateurs s'assurent que les personnes qui exercent une profession libérale satisfont au système des normes de permis; ils informent les consommateurs de leurs droits reconnus par la loi et servent de médiateur lors de litiges entre propriétaires et locataires. Enfin, ils élaborent et offrent un programme d'éducation visant à mieux informer les consommateurs.

Le service des Corporations assure pour sa part un cadre de travail institutionnel en vue de veiller à la direction ordonnée des affaires ainsi que de recueillir et d'affecter des fonds grâce à la tenue d'un grand nombre de systèmes d'enregistrement.

Les Services de main-d'oeuvre encouragent la diffusion et l'application de l'Ordonnance sur les normes de travail ainsi que l'établissement et le respect de normes de sécurité acceptables. En outre, ils sont chargés d'élaborer et de mettre en oeuvre les droits fondamentaux de la personne pour tous les résidants du Yukon.

En 1983-1984, le Département a délégué son pouvoir en matière de gestion des Services de transport, y compris les postes de pesage et l'immatriculation des véhicules automobiles, au département de la Voirie et des Transports.

Département de l'Éducation

Fonction économique: Éducation

La Direction des études avancées et de la main-d'oeuvre est responsable de la formation des adultes dans les établissements d'enseignement, de l'apprentissage et de la formation industrielle, de l'attribution des cartes de compétence des hommes de métier, du financement des études post-secondaires, de la planification de la main-d'oeuvre et de programmes de création d'emploi.

Faits saillants des programmes en 1983-1984

Un programme interne d'apprentissage, mis sur pied au cours de la présente année financière, a permis à vingt résidants du Yukon de recevoir une formation spécialisée, ce dont ils auraient autrement été incapables en raison de la conjoncture économique.

Le gouvernement fédéral et celui du Yukon ont conjointement financé le programme d'apprentissage et le programme de dépilage de la mine Cyprus Anvil. Le Yukon a d'ailleurs fourni un million de dollars.

D'autre part, la Direction des études avancées et de la main-d'oeuvre a reçu environ 700 000 $ dans le cadre de la Caisse d'Emploi et Immigration Canada pour l'accroissement des compétences afin de doter le Collège Yukon des installations nécessaires à l'enseignement des nouvelles technologies.

Le Collège Yukon a offert un large éventail de programmes: cours général, métiers et techniques, administration des affaires et même des cours de passage à l'université. Environ 850 étudiants ont participé aux cours offerts à temps plein, alors que 900 ont choisi les cours à temps partiel. Des centres communautaires d'apprentissage sont établis dans quelques collectivités rurales, et une unité mobile a offert dans trois agglomérations des cours préliminaires sur la réparation des petits moteurs.

Principaux buts et objectifs pour 1984-1985

Plusieurs programmes offerts au Collège Yukon tenteront de répondre aux nouvelles exigences du marché du travail en matière de technologie, y compris la gestion des ordinateurs, les techniques reliées aux études et au dessin techniques, la technologie de l'électronique industrielle et l'électricité. De plus, une seconde unité mobile se rendra dans trois collectivités afin de fournir une formation sur les réparations courantes de maison.

L'unité de la planification de la main-d'oeuvre et de la formation industrielle continuera de travailler en étroite collaboration avec les employeurs du Yukon, afin d'améliorer en qualité et en quantité les possibilités de formation offertes par les employeurs. L'unité d'apprentissage continuera de parrainer les cours de recyclage dans les métiers, destinés aux personnes désireuses d'obtenir leur certificat de journalier au terme de leur programme d'études dans les métiers. Les programmes de création d'emploi offriront des avantages financiers afin d'encourager les employeurs à offrir des possibilités d'emploi de qualité aux résidants du Yukon.

La Direction des écoles publiques est chargée de fournir un enseignement primaire, élémentaire et secondaire à tous les enfants d'âge scolaire au Yukon.

Faits saillants des programmes pour 1983-1984

L'un des faits les plus marquants de l'année scolaire 1983 a été l'échange sur les études canadiennes, dont les étudiants du Yukon ont été les hôtes. L'échange de 1983, appelé «60 Above Au 60e», a réuni plus de 300 étudiants canadiens provenant de toutes les régions du pays. La conférence a été en partie financée par le Secrétariat d'État, Division des services à la jeunesse.

Des micro-ordinateurs ont été introduits dans toutes les écoles du Yukon et des séances de formation de deux jours en cours d'emploi ont été tenues à l'intention de tous les enseignants du Yukon.

La révision et la mise à jour du rapport Sharp, qui date de 1979, est commencée. On s'attend à ce que la révision de l'Étude sur les écoles rurales soit terminée en décembre 1984.

Trois coordonnateurs ont été engagés: l'un pour les Programmes de rechange, l'autre pour les enfants doués et le dernier, pour l'éducation spéciale.

Principaux buts et objectifs pour 1984-1985

Les programmes amorcés au cours de l'année dernière vont se poursuivre. On s'attend également à ce que les Programmes de rechange et ceux destinés aux enfants doués soient introduits dans les programmes scolaires cette année.

Parmi les projets d'envergure prévus pour cette année, on compte le parachèvement des installations pour les arts industriels de Ross River et de Teslin. La troisième phase de l'agrandissement de l'école secondaire Christ the King sera terminée cette année.

Département des Finances

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Le département s'occupe de la planification, de l'utilisation et du contrôle réguliers des ressources financières du gouvernement du Yukon, afin de vérifier que les deniers publics sont dépensés selon les priorités du gouvernement.

Faits saillants des programmes pour 1983-1984

- Établissement de la Commission de gestion
- Proclamation de la nouvelle Loi sur l'administration financière
- Achèvement du programme d'immobilisations
- Amélioration de la formule fiscale

Principaux buts et objectifs pour 1984-1985

- Élaborer des projets-pilotes pour l'évaluation des programmes.
- Améliorer le système d'information de la gestion financière et élaborer un système de comptabilité financière informatisé entièrement intégré.
- Mettre au point une formule fiscale.
- Mettre en oeuvre de nouveaux règlements et directives conformes à la Loi sur l'administration financière.

Département de la Santé et des Ressources humaines

Fonction économique: Santé

Direction des ressources humaines

Attributions

La direction veille à l'application de la Loi sur l'aide sociale, la Loi sur les services de réadaptation, la Loi sur l'octroi des services publics aux pionniers et la Loi sur l'allocation d'un supplément de revenu aux personnes âgées du Yukon.

Les programmes et services que la direction offre ou dont elle assure la prestation en vertu d'un pouvoir d'élaboration de politiques comprennent: l'aide sociale, le plan d'égalité d'accès à l'emploi du Yukon, les services aux personnes âgées, les services professionnels de réadaptation, les services reliés à l'alcool et aux drogues, les services de désintoxication, les services de protection d'urgence, l'octroi des services publics aux pionniers, l'allocation territoriale de supplément de revenu et le programme communautaire.

Travaux accomplis en 1983-1984

- D'importants travaux ont été amorcés au Macaulay Lodge en vue d'améliorer les installations, d'en prolonger la vie utile et d'en faire un endroit plus propice à prodiguer des soins aux personnes âgées atteintes de maladies diverses.
- Du personnel supplémentaire a été embauché au Macaulay Lodge.
- Une étude de rentabilité du plan d'égalité d'accès à l'emploi du Yukon a été effectuée par la direction.
- On s'est livré à un examen exhaustif des programmes de réadaptation et de gériatrie en vue de coordonner, de spécialiser et d'améliorer les services offerts aux habitants du Yukon.
- On s'est livré à un examen de la Loi sur l'aide sociale, de ses règlements et de ses politiques et on a mis sur pied un deuxième comité d'appel en matière d'aide sociale.
- Des contributions ont été versées au Crossroads Treatment Centre for Alcoholism, au Yukon Rehabilitation Centre et au Yukon Women's Transition Home.
- On a élaboré des programmes de formation sur l'alcool et les drogues pour les membres des professions libérales et des secteurs connexes.
- Le programme d'autobus utilitaire à Whitehorse a été retiré au Département des services gouvernementaux.

Projets pour 1984-1985

- On achèvera les travaux de construction et de rénovation au Macaulay Lodge.
- On examinera, en vue de les améliorer, les programmes reliés à l'alcool et aux drogues au Yukon.
- On améliorera la responsabilité financière de tous les programmes.
- On remaniera les programmes, les ressources et les services existants dans le domaine des services professionnels de réadaptation ainsi que ceux destinés aux personnes âgées à la suite des résultats de l'examen des services de réadaptation et de gériatrie.
- On examinera la Loi sur l'aide sociale, ses règlements et ses politiques.
- On prolongera le programme de formation destiné aux collectivités et aux organismes en cas d'urgence lors de désastres.

Direction des services de santé

Attributions

La Direction des services de santé veille à l'application des régimes d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation et au fonctionnement des services de santé communautaires au Yukon, notamment par l'application des lois suivantes: la Loi sur le régime d'assurance des soins de santé, la Loi sur l'assurance-hospitalisation, la Loi sur la santé publique, la Loi sur l'hygiène mentale, la Loi sur les déplacements pour fins médicales, la Loi sur le dépistage du cancer, la Loi sur les statistiques démographiques, la Loi sur le mariage et la Loi sur le changement de nom. La direction offre divers programmes concernant les soins médicaux et les médicaments, de même qu'un programme élargi de soins de santé, des services destinés aux familles et des programmes liés à la logopathie et à l'audiologie ainsi que des statistiques démographiques.

Travaux accomplis en 1983-1984

- Un nouveau système d'enregistrement informatisé conçu pour le régime des soins de santé a été mis au point.
- On a acheté du matériel d'audiologie générale et mis sur pied une salle d'audiologie.
- On a préparé d'importantes modifications à la Loi sur l'hygiène mentale.
- On a engagé un agent d'exploitation de la direction affecté aux programmes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie.
- On s'est livré à un examen du régime d'assurance des soins de santé et des règlements relatifs aux régimes d'assurance-hospitalisation.

Projets pour 1984-1985

- Mettre sur pied un nouveau système d'enregistrement, dont un nouvel enregistrement des bénéficiaires.
- Mettre en marche un système informatisé servant à la collecte des primes.
- Élaborer un nouveau système de demandes d'indemnisation médicales.
- Créer de nouvelles lois sur les régimes d'assurance des soins de santé et sur l'hygiène mentale.
- Réviser les lois sur les statistiques démographiques, le changement de nom et le mariage.

Direction des services communautaires et familiaux

Fonction économique: Bien-être social

Attributions

Cette direction veille à l'application de la Loi sur l'enfance, de la Loi sur les garderies, de la Loi sur les services correctionnels (article 5) et de la Loi sur les jeunes délinquants. La direction assure une variété de services destinés aux enfants et aux familles, tels que des services d'adoption, des foyers nourriciers, des subventions aux garderies de jour, des services d'orientation et de soutien, des services de résidence et des programmes pour les jeunes délinquants. Elle veille également à sensibiliser le public sur les sévices et la négligence dont les enfants sont victimes et accorde des subventions aux centres de services sociaux des collectivités.

Travaux accomplis en 1983-1984

- La compétence de la direction pour assurer de meilleurs services aux enfants et aux familles a été reconnue.
- On a encouragé les personnes concernées à apporter leur contribution à la Loi sur l'enfance.
- De concert avec d'autres organismes, on a préparé la mise en application de la Loi sur les jeunes délinquants.
- On a augmenté les services de soutien aux familles, notamment à Whitehorse; ainsi, certains enfants n'ont pas été pris en charge par les services de protection de la jeunesse tandis que pour quelques autres, on a retardé cette échéance. Il y a eu diminution du nombre d'enfants pris en charge par les services de protection de la jeunesse; la direction voit dans ces résultats un accomplissement important.
- Le montant maximal payable par enfant en vertu du programme de subvention aux garderies de jour dans la région de Whitehorse a été haussé.

Buts et objectifs pour 1984-1985

- On continuera à sensibiliser le public sur les sévices et la négligence dont les enfants sont victimes.
- On fera diminuer le nombre d'enfants qui ont besoin d'être pris en charge par les services de protection de la jeunesse en appuyant les services communautaires destinés aux enfants et aux familles.
- On placera les enfants sous la protection du directeur des services communautaires et familiaux par le biais de foyers de groupe, de foyers nourriciers, d'institutions spécialisées dans le placement d'enfants et par la prestation de services d'appui culturellement appropriés à l'enfant et à la famille.
- On encouragera la mise sur pied et l'exploitation de centres de services sociaux communautaires.
- On aidera la collectivité à enrayer la délinquance juvénile et à promouvoir d'autres modes de vie.
- On fournira, dans un environnement sûr et contrôlé, des installations qui serviront à la détention, la surveillance, l'évaluation et la réadaptation des jeunes délinquants.

Département des Services gouvernementaux

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Le Département appuie tous les départements en ce qui a trait à la prestation de leurs programmes et coordonne les services généraux de tous les départements et organismes du gouvernement du Yukon. Depuis 1983-1984, la responsabilité de l'organisation des mesures d'urgence incombe au Département des affaires municipales et communautaires.

Direction de la propriété et de l'administration

La direction assure un programme d'assurance générale pour le gouvernement ainsi que des programmes de sécurité et elle fournit des bureaux pour tous les départements.

Direction des services du traitement des données et services informatiques

La direction assure l'efficacité et la rentabilité de la technologie reliée au traitement informatique pour appuyer les programmes gouvernementaux. Elle comprend une section de services de traitement, un groupe chargé d'élaborer des systèmes et un centre de services.

En 1983-1984, vingt-quatre nouveaux projets ont été entrepris, alors que l'on n'en comptait pas plus de trois ou quatre dans les années précédentes. Cet accroissement d'activités apportera d'importantes améliorations aux systèmes informatiques et administratifs dans des domaines tels que les services de la santé, la Direction des véhicules à moteur, l'évaluation des propriétés, la Commission de la Fonction publique et beaucoup d'autres.

L'ordinateur IBM 4331 a été remplacé par un ordinateur plus puissant, l'IBM 4341, afin de satisfaire à la demande croissante de traitement informatique. Il se fait plus d'applications «en direct» et le nombre de terminaux en direct, environ trente, a doublé. Le centre informatique emploie maintenant deux équipes de travail par jour et traite près de deux millions de transactions par année.

Direction des services des approvisionnements

La direction assure, de façon uniforme, la prestation de services centralisés à tous les départements et organismes du gouvernement et promeut l'essor des entreprises du Yukon par le biais de pratiques d'achat uniformes. La direction comprend six sections: Achats, Imprimeur de la Reine, Contrôle des actifs, Transports, Entreposage et Gestion des dossiers.

Au cours de l'année, on a élaboré et mis en oeuvre un programme machine destiné aux dossiers des actifs du gouvernement. Les départements sont maintenant en mesure de recevoir des dossiers à jour de leurs actifs par emplacement.

En 1982-1983, les commandes ont totalisé 24 300 000 $, dont 77,3 p. 100 au Yukon, et les contrats de service ont atteint 9 400 000 $, dont 76,6 p. 100 au Yukon. La vente aux enchères annuelle du matériel excédentaire a rapporté 159 417 $. Les entrepôts centraux ont traité 5 054 demandes de sortie provenant des départements, pour une somme totale de 970 140 $.

Direction des travaux publics

Cette direction, qui agit au nom du gouvernement du Yukon, s'occupe de la construction d'immeubles et d'ouvrages et assure leur entretien selon les normes approuvées qui reflètent les besoins du gouvernement et de la collectivité.

En 1983-1984, les principaux projets de construction comprenaient l'enlèvement de l'amiante et, par la suite, l'isolation des remises de niveleuses situées le long des routes, des travaux d'agrandissement au Macaulay Lodge et à l'école Carcross ainsi que des rénovations des installations mécaniques à l'école primaire de Whitehorse.

Département de la Voirie et des Transports

Fonction économique: Transports

En 1983-1984, les véhicules à moteur, les postes de pesage et le Comité des transports par véhicule à moteur, qui relevaient du département de la Consommation et des Corporations, ont été transférés au Département de la voirie et des transports. Le Département a continué de s'occuper des réseaux de communication par radio VHF pour le Yukon et les ministères fédéraux; il a également administré le programme des installations d'exploration dans le Nord.

Entretien du réseau routier

En 1983-1984, on a procédé au goudronnage de 200 km de routes. L'entretien du réseau routier a été assuré par 22 stations d'entretien situées dans tout le Territoire du Yukon. Sur les 4 469 km de routes qui sont entretenues, plus de 1 255 km sont maintenant revêtus en dur ou goudronnés.

Construction de routes

Les remblais ont été améliorés et un revêtement de bitume a été appliqué sur une distance de 37 km sur la route du Klondike, au sud de Carmacks. La route du Klondike est maintenant revêtue en dur ou a reçu un revêtement de bitume à partir de la route de l'Alaska jusqu'à la jonction de la route Campbell. La section de 15 km entre l'aéroport de Dawson et Dawson City a été refaite et un revêtement de bitume a été appliqué. De plus, on a procédé au goudronnage des rues de Stewart Crossing et de Pelly Crossing.

Un tronçon de 14 km de la route du Klondike entre la route de l'Alaska et Carcross a été refait.

Des caniveaux à Ross River (nº 3) et sur le chemin South Canol (nº 4), ont également été refaits.

Les remblais ont été améliorés à deux endroits sur la route Dempster afin de réduire l'entretien en hiver lors des rafales de neige. En outre, un tronçon de 46 km a été refait et un revêtement de gravier a été appliqué sur 61 km.

Aéroports et traversiers

Le Yukon a assuré des services d'entretien dans dix aéroports de classe arctique B et C grâce à l'aide financière de Transports Canada. De plus, vingt bandes d'atterrissage d'urgence ont été entretenues avec l'aide financière du Yukon. Le Yukon a assuré des services météorologiques et de communication à Old Crow, Faro, Ross River et Teslin tandis que Transports Canada assurait ces mêmes services aux collectivités de Mayo, Dawson et Burwash.

Après que Transports Canada eût terminé de construire, à Beaver Creek, un abri destiné aux passagers et aux marchandises, le Yukon s'est chargé des services d'observateurs-communicateurs à l'aéroport de cet endroit.

Le Département continue d'exploiter un traversier à Dawson et un chaland à Ross River.

Direction des services de transport

Cette direction, qui inclut les sections des véhicules à moteur et des postes de pesage, a assuré des services de soutien au Comité des transports par véhicule à moteur. Le Comité est chargé de la réglementation économique de l'industrie des transports à moteur du Yukon.

La section des véhicules à moteur s'occupe de l'immatriculation et de la délivrance des permis de conduire et veille à l'application des articles pertinents de la Loi sur les véhicules à moteur.

Les postes de pesage ont appliqué les dispositions des lois sur les véhicules à moteur, sur le transport routier et sur les routes ayant trait au camionnage commercial. Un agent-patrouilleur a été engagé afin de mieux faire respecter les règlements.

Les postes de pesage ont perçu des droits en vertu de la Loi sur la taxe d'essence. À titre d'agents des T.N.-O., ils ont délivré des permis et ont perçu des droits pour les véhicules commerciaux entrant dans les Territoires du Nord-Ouest par la route Dempster.

Département de la Justice

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Le département de la Justice fournit des conseils et des services juridiques à tous les départements gouvernementaux du Yukon et assure au grand public un éventail de services.

Il administre la Cour suprême du Yukon, les cours territoriales à Whitehorse, les cours de circuit dans les autres collectivités ainsi que les tribunaux de juge de paix dans tout le territoire.

Le Département s'occupe également des bureaux de titres fonciers, de curatelle publique et d'assistance judiciaire.

Les Services de probation ont des bureaux à Whitehorse, Watson Lake et Mayo. Les Services correctionnels sont chargés de l'administration du Centre correctionnel de Whitehorse.

Les services policiers au Yukon sont assurés par la GRC, en vertu d'un accord de partage des coûts conclu avec le gouvernement fédéral. Les services de gendarmes spéciaux autochtones et d'assistance parajudiciaire aux autochtones font également l'objet d'un accord.

Le Département est responsable de l'élaboration de politiques dans le domaine des droits de la personne et s'occupe du Bureau de la condition féminine.

Département des Affaires municipales et communautaires

Fonction économique: Administration locale

Direction de l'administration municipale

Attributions

Cette direction promeut l'établissement de gouvernements municipaux au Yukon, favorise la stabilité financière et assure l'égalité des services dans les collectivités du Yukon.

Travaux accomplis en 1983-1984

Des modifications à la Loi sur les municipalités de 1980 ont été apportées en 1983, durant la session d'automne de l'Assemblée législative; la nouvelle Loi sur les municipalités est entrée en vigueur le 16 janvier 1984. Une des dispositions de cette nouvelle loi prévoit notamment l'abrogation de la Loi sur l'amélioration de l'environnement local douze mois après la mise en application de la Loi sur les municipalités.

Watson Lake, le premier district à se prévaloir de la Loi sur l'amélioration de l'environnement local et à obtenir le statut de municipalité à la suite de l'adoption de la nouvelle Loi sur les municipalités, a acquis le statut de ville le 1er janvier 1984. Les districts de Mayo, Teslin, Haines Junction et Carmacks doivent obtenir un statut de municipalité durant les derniers mois de 1984.

Une modification apportée à la Loi sur les finances municipales assure un système plus juste de distribution des subventions d'exploitation municipale; elle offre en effet une subvention de péréquation qui tient compte de la différence d'évaluation qui existe entre Whitehorse et d'autres collectivités.

L'amélioration des routes desservant les collectivités, des dépotoirs et du réseau d'égout s'est étendue à tout le territoire. Les projets de construction incluaient l'amélioration des casernes de pompiers à Beaver Creek, Destruction Bay, Carcross, Carmacks et Ross River, l'aménagement d'un ancien magasin de vins et spiritueux à Mayo en caserne de pompiers et en poste d'ambulance et un nouveau garage pour ambulances à Teslin.

La ville de Whitehorse a reçu 1 100 000 $ pour permettre l'ouverture de la piscine actuelle douze mois par année ainsi que pour le revêtement de la promenade Mountainview et des chemins Quartz et Copper.

Un programme de revêtement au bitume des routes desservant les collectivités a été réalisé à Whitehorse, Carmacks et Watson Lake.

Projets pour 1984-1985

À la suite de l'acquisition du statut de municipalité par les districts d'amélioration locale, le Département aidera les municipalités qui n'ont pas encore de statuts municipaux à obtenir le statut d'agglomération officielle. Les procédures et les lois du gouvernement local seront examinées en fonction de l'accord de principe sur les revendications foncières des Indiens du Yukon. La Loi sur l'aide aux collectivités sera mise à jour.

Direction des terres

Attributions

La Direction des terres administre et gère les terres relevant du gouvernement du Yukon; elle vend et loue de façon ordonnée les terres appartenant aux collectivités.

Travaux accomplis en 1983-1984

En 1983-1984, 95 contrats de vente ont été signés avec des particuliers et des entrepreneurs en construction, et 290 détenteurs de baux de chalet ont obtenu un bail ou un titre pour leur lot.

De plus, 130 demandes ont été reçues pour l'exploitation de lopins agricoles. Vingt-deux baux ont été signés avec des particuliers et cinq autres demandes ont été approuvées.

Projets pour 1984-1985
En 1984-1985, les projets importants de mise en valeur des terres incluent l'aménagement d'un secteur résidentiel à Whitehorse, Haines Junction, Carcross et Carmacks et des zones industrielles à l'aéroport de Mayo ainsi qu'à Haines Junction et Carmacks. En 1984-1985, on s'attend à ce que soient amorcées la planification et l'élaboration des travaux d'aménagement de la phase II des lotissements résidentiels à Watson Lake; la planification et l'étude d'emplacements pour un lotissement résidentiel à Dawson City; l'étude d'un emplacement et la planification de terrains des chalets servant à des activités récréatives ainsi que la conception et la planification d'un lotissement agricole dans la région de Whitehorse.

La Direction des terres prévoit présenter des modifications à la Loi sur les terres ainsi que des règlements respectant la gestion des ressources forestières sur les terres du Commissaire, de même que de nouveaux règlements sur la mise en valeur zonale de la région nord de Whitehorse et de la région de Golden Horn.

Les terrains des chalets destinés à des activités récréatives ne relèvent plus du gouvernement fédéral et les préparatifs pour la mise en vente de ces lots sont presque terminés. En 1984-1985, les baux pour ces terrains seront passés en revue, transférés et offerts aux détenteurs de baux actuels.

Direction des services d'évaluation

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

La direction offre des services d'évaluation foncière à toutes les administrations possédant au Yukon un pouvoir d'imposition; elle établit à cette fin des rôles pour les municipalités et le gouvernement du Yukon. Les fonctionnaires de la direction justifient aussi leurs décisions devant la commission d'appel et de révision des évaluations, apportent leur concours au percepteur territorial des impôts et maintiennent un service d'évaluation des immeubles pour d'autres départements.

Travaux accomplis en 1983-1984
Les évaluateurs ont poursuivi la mise à jour des évaluations grâce aux inspections quinquennales. Ils ont terminé les réévaluations à Dawson et à Porter Creek au cours de l'été 1983. Ils entreprendront de nouvelles évaluations pendant l'année 1984 à Haines Junction, à Watson Lake, à Faro et dans certains secteurs de Whitehorse.

Direction des services de protection

Attributions
Cette direction est responsable de l'administration de la législation ayant trait à la sécurité publique, dont la protection contre les incendies, l'inspection des bâtiments et, plus récemment la Loi sur les mesures d'urgence civiles. La direction administre aussi le Service d'ambulance du Yukon.

Travaux accomplis en 1983-1984
Section des incendies

En 1983, la section a dispensé des cours de formation à la lutte contre les incendies dans dix collectivités; 76 pompiers bénévoles et 14 autres personnes intéressées y ont assisté. En outre, des communications sur la prévention des incendies ont été présentées à 280 écoliers du Yukon.

En 1983, on faisait rapport de 190 incendies dont les dommages se sont élevés à un million de dollars. Sept personnes ont été blessées au cours de ces incendies, mais on n'a déploré aucune perte de vie.

Service d'ambulance

En 1983, l'inspecteur des ambulances a donné seize cours de premiers soins à 219 personnes et quatre cours de réanimation cardiopulmonaire à 41 participants.

Les douze postes d'ambulance ont répondu à 1 168 appels.

Inspection des bâtiments

En 1983, on a délivré 380 permis de construire, ce qui constitue une augmentation importante par rapport aux années précédentes. Toutefois, la valeur totale des projets de construction est tombée à neuf millions de dollars. Le nombre d'inspections des installations de chauffage au bois s'est également accru par rapport à 1982.

Inspection des chaudières

Trente-six personnes ont passé l'examen de génie en chauffage et vingt celui de soudure sous pression. On a enregistré l'installation de 46 nouvelles chaudières, ce qui a porté à 725 le total des chaudières et contenants sous pression enregistrés au Yukon. La section a procédé à 273 inspections en application de la Loi sur les chaudières et les contenants sous pression et à 28 autres en exécution de la Loi sur les ascenseurs et les dispositifs de transport fixes.

Direction du génie municipal

Attributions
La direction gère les réseaux municipaux et conseille les collectivités organisées à ce sujet; elle administre en outre le réseau de télévision communautaire et le système de lutte contre les moustiques.

Travaux accomplis en 1983-1984
Au mois d'avril 1983, on a confié à la direction l'exécution du Programme de lutte contre les moustiques, la gestion du réseau de télévision communautaire et l'exploitation des réseaux existants d'alimentation en eau et d'égout ainsi que des dépotoirs dans les collectivités non organisées.

Au cours de l'année financière 1983-1984, la direction a administré plus de 50 projets d'investissement dont le budget total dépassait 3,5 millions de dollars.

Projets pour 1984-1985
En 1984-1985, la direction se consacrera principalement aux tâches suivantes: réorganisation du réseau de télévision, réfection des voies d'accès, amélioration des décharges d'égout, poursuite du Programme de revêtement au bitume dans diverses collectivités et achèvement de la construction de l'étang de retenue des eaux usées à Haine Junction.

Commission de la Fonction publique

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

La Commission de la Fonction publique agit au nom du gouvernement du Yukon pour toutes les questions de dotation liées au personnel de la Fonction publique.

Voici les questions principales traitées au cours de l'année 1983-1984:

- la promulgation de la Loi sur les restrictions salariales du secteur public pour les années financières 1983-1984 et 1984-1985 (programme des 6 et 5 p. 100);
- la négociation avec l'Alliance de la fonction publique du Canada d'une convention d'un an régie par les dispositions de cette loi;
- l'ajustement des salaires offerts aux membres de l'Association des enseignants du Yukon pour la deuxième année de leur convention de façon à respecter le programme des 6 et 5 p. 100;
- l'élaboration d'une politique sur le harcèlement sexuel;
- la création d'une bibliothèque de référence;
- l'élaboration d'un modèle d'établissement des coûts pour les négociations collectives;
- la mise en train et, dans certains cas, l'achèvement d'études exhaustives sur l'organisation de cinq départements ainsi que le lancement d'une étude sur la structure du gouvernement dans son ensemble à l'échelon des hauts fonctionnaires. Ces études ont été menées par des cabinets d'experts-conseils dont la Commission avait retenu les services.

Embauchage et relations de travail

Au cours de l'année, une convention d'un an a été négociée avec l'Alliance de la fonction publique du Canada sous le régime de la Loi sur les restrictions salariales du secteur public. Des rencontres régulières de consultation ont été tenues avec le syndicat et, vers le milieu de l'année, l'Association des enseignants et les représentants de la Commission se sont entendus sur le déroulement de ces réunions.

Nomination d'employés permanents provenant de l'extérieur de la Fonction publique:	
a) candidats du Yukon	317
b) candidats de l'extérieur du Yukon	36
Nomination de fonctionnaires permanents:	
a) promotions	34
b) mutations	60
Nominations temporaires (incluant les contrats)	1 496
Total des nominations	1 849

Dossiers sur les employés et pensions

La direction a tenu deux séminaires de préparation à la retraite. La Commission de la Fonction publique assume les frais de ces séminaires auxquels les employés peuvent participer en compagnie de leur conjoint.

Formation et perfectionnement

La direction a aidé certains services d'exploitation de divers départements à élaborer des profils de compétence, des programmes de formation et des méthodes d'évaluation pour la formation en milieu de travail des employés et des candidats sous-classés (c'est-à-dire ceux qu'un département embauche en s'engageant à leur dispenser la formation qui leur permettra d'atteindre leur plein rendement).

Rémunération

Cette direction s'occupe de l'évaluation et de la classification des postes, de la rémunération, des études sur l'organisation, de l'établissement des coûts des revendications syndicales et du contrôle des effectifs.

Département des Ressources renouvelables

Fonction économique: Progrès économique - Autres

Le Département est responsable de la planification, de la gestion et de la mise en valeur des ressources renouvelables du Yukon. Il est composé de trois directions principales: la Direction de la planification et de la gestion des ressources, la Direction des parcs et de la faune et la Direction de l'administration.

Direction de la planification et de la gestion des ressources

Cette direction comprend deux sections: celle de la gestion de la faune et celle de la gestion des terres et des ressources. Elle s'occupe de la gestion de la faune ainsi que de la recherche sur les mammifères et les oiseaux. De plus, elle fournit des conseils sur l'aménagement des terres, participe aux projets d'éducation et de relations publiques mis sur pied par le Département et collabore avec d'autres gouvernements à la réalisation de projets sur la faune ou son habitat qui dépassent les frontières du territoire et relèvent de plusieurs administrations.

Gestion de la faune

La Section de la faune participe en ce moment à quelque 25 projets sur la faune et son habitat. Voici un bref résumé des plus importants d'entre eux.

L'étude intensive de l'orignal et de ses prédateurs se poursuit pour la troisième année dans les zones de gestion de la faune n^{os} 7 et 9. Grâce aux émetteurs radio qu'il a installés sur des orignaux et des loups, le Département peut évaluer la fécondité de la population d'orignaux et déterminer les facteurs de mortalité chez les faons et les adultes. Les données recueillies l'an dernier révèlent que l'ours grizzli est en grande partie responsable de la mort des faons. En 1984, cette étude sera donc étendue aux populations de grizzlis et de loups.

En 1983, on a entrepris des activités de gestion des loups et de recherche à leur sujet dans le Sud-Ouest du Yukon, dans le cadre de l'étude portant sur l'orignal et ses prédateurs. On a observé les loups sur un territoire de 6 500 km^2 au cours du mois de mars 1983 et sur 15 000 km^2 en 1984. Les études de radiotélémétrie effectuées sur 28 loups marqués formant onze bandes distinctes ont permis de recueillir des données sur le taux de prédation, la dynamique territoriale et la densité de population.

On a entrepris une étude intensive de la relation écologique entre les loups gris et les mouflons de Dall et mis en oeuvre un programme de réduction de la population de loups.

On a poursuivi l'observation à long terme de la harde de caribous de la Porcupine (12 000 têtes) et de son taux de mortalité par prédation ainsi que celle de certaines populations de mouflons et de chèvres.

Le Département a lancé une étude sur les rats musqués de la région d'Old Crow Flats dans le Nord du Yukon de même qu'une étude de la population de gloutons dans la région du Lac Kluane à laquelle collabore l'Université de Victoria.

La section des animaux à fourrure a poursuivi ses travaux d'éducation des piégeurs, en particulier sur les méthodes humanitaires de piégeage, la préparation des peaux et la commercialisation des fourrures.

On a poursuivi la surveillance annuelle détaillée du total des animaux à fourrure piégés.

On a poursuivi cette année la réalisation de plusieurs projets relatifs aux oiseaux de proie, dont certains ont été terminés; on en a de plus entrepris de nouveaux. Les projets de gestion continue comprennent le repeuplement en faucons pèlerins de la vallée inférieure du fleuve Yukon et des études sur les populations de cette espèce, des études sur la sauvagine (surtout les oies) fréquentant la rivière Peel et ses affluents ainsi que l'observation des populations de gerfauts. On a effectué des recensements annuels des populations de lagopèdes au pic de Haines dans la passe North-Fork et au pic du chemin Cantung; on a également dénombré la population de gélinottes à queue fine dans les hautes terres de Burwash.

La section du traitement des données est chargée de l'évaluation annuelle des prises de gros gibier et d'animaux à fourrure; de plus, elle apporte son concours aux biologistes lorsqu'ils analysent les résultats de leurs recherches.

Le laboratoire a participé à la collecte de données dans le cadre de plusieurs projets. On a noté des renseignements sur le mode de mise à mort utilisé pour des espèces de gibier devant être soumis à un examen biologique ainsi que sur la configuration de leur crâne et de leurs cornes. Cette année encore, on a inspecté les mandibules de toutes les chèvres et de tous les mouflons abattus, dans le cadre de la surveillance permanente de l'actinomycose.

On a disséqué et analysé des carcasses de gloutons et de loups pour déterminer la structure par sexe et par âge, la taille des portées, le potentiel de reproduction, le poids corporel et les mensurations, le contenu stomacal et la forme physique générale. On a recueilli des échantillons des proies tuées par des loups au cours de l'hiver pour en établir l'espèce, l'état, le sexe et l'âge.

On a mesuré le crâne de 76 grizzlis et de 76 ours noirs abattus par des chasseurs.

Gestion des terres

On a dressé les premiers inventaires des ressources pour les parcs territoriaux que l'on envisage d'aménager à Cool River Mineral Springs et dans la région des lacs Frenchman et Tatchum. On a terminé la planification des nouveaux terrains de camping des lacs Frenchman et Tatchum et fait le levé de leurs voies d'accès. La construction du terrain de camping du lac Tatchum a été entreprise.

On a terminé la planification et commencé la construction du nouveau terrain de camping de Moose Creek.

On a arpenté les terrains de camping des lacs Tatchum, Pine, Fox et Laberge ainsi que de Lake Creek et Wolf Creek.

Direction des parcs et de la faune

La direction est responsable de l'élaboration et de l'application des lois relatives aux ressources ainsi que de la Loi sur les fourrières et la Loi sur les marques.

La direction s'occupe également de la construction, de l'entretien et de la remise en état des terrains de camping et des parcs du Yukon ainsi que de la restauration et de la stabilisation des sites historiques. Les terrains de camping du lac Pine et de Carcross ont été achevés et sont maintenant ouverts au public. On a en outre entrepris les travaux au complexe de parcs des lacs Frenchman et Tatchum ainsi qu'au terrain de camping de Moose Creek. On a procédé à la remise en état et à l'agrandissement de certains terrains de camping comme ceux des chutes Million Dollar, de la rivière Klondike, du fleuve Yukon, des lacs Aishihik, Tagish et Squanga. On poursuit également la restauration et la stabilisation des sites historiques de Fort Selkirk, Hootalinqua et Tutshi.

On a intensifié le programme de mise sur pied d'un groupe d'agents auxiliaires bénévoles de conservation.

La section de l'éducation et de l'information a élaboré et publié un certain nombre de documents écrits et audio-visuels, dont «Be Bear Aware», les bulletins 1 à 10 sur les ressources renouvelables, «Yukon Bear, Bacon and Boot Grease» et «Yukon Moose: In Decline?». La section a en outre donné des cours sur la vie en plein air et le maniement des armes à feu; elle a organisé de nombreuses rencontres publiques et poursuivi l'élaboration d'un guide de formation sur la vie en plein air et le maniement des armes à feu, qui devrait être prêt au début de 1984.

Département du Tourisme, des Loisirs et des ressources culturelles

Fonction économique: Culture et loisirs

Le Département s'occupe de la gestion des services de bibliothèques, d'archives et de loisirs ainsi que de la mise en valeur des richesses du patrimoine. Les responsabilités principales de la Direction des loisirs consistent à encourager et à appuyer la pratique des sports et des arts ainsi que la création d'activités récréatives et physiques communautaires. Le Département a également pour fonction de tirer parti au maximum des possibilités de l'industrie touristique au Yukon, en administrant et en gérant un programme élargi de commercialisation et de développement du tourisme. Le Département sera de plus chargé de coordonner la participation du Yukon à l'Exposition internationale qui aura lieu à Vancouver en 1986.

Organisation

Le Département comprend cinq programmes sectoriels:

1. Bibliothèques et archives
2. Patrimoine et ressources culturelles
3. Tourisme
4. Loisirs
5. Expo 86

Direction des bibliothèques et des archives

En février 1984, la Direction des services de bibliothèques et les Archives du Yukon se sont groupées en une seule direction dont les trois principaux services sont les Archives du Yukon, les Services techniques et les Services des bibliothèques publiques. Cette nouvelle direction vise notamment à:

- assurer des services de bibliothèques publiques et augmenter la participation de la collectivité à l'expansion des bibliothèques;
- fournir une documentation pertinente sur l'histoire du Yukon;
- maintenir et conserver les documents gouvernementaux conformément à la Loi sur les archives;
- assurer l'application de la Loi sur l'accès à l'information.

Les Archives du Yukon

En 1983-1984, plus de 4 200 chercheurs ont utilisé les Archives du Yukon. Le photographe des Archives a développé 2 912 photographies.

La Yukon Historical and Museums Association a parrainé un projet d'emploi d'été Canada 1983 aux Archives. Toutes les collections de manuscrits ont fait l'objet d'analyses en vue de les rendre plus accessibles au public. De plus, un fichier de référence a été préparé pour les dossiers de la Whitehorse Copper Ltd. Dans le cadre d'un projet entrepris à l'automne, l'élaboration de fichiers d'accès par sujets pour les collections originales a été achevée, des panneaux d'exposition sur les archives ont été réparés et les collections de photographies ont été conservées et traitées.

Des bénévoles de Katimavik ont travaillé au Service des archives de septembre 1983 à février 1984 et ont fourni une aide précieuse au personnel.

Une bibliographie sur Martha Louise Black a été préparée ainsi qu'une exposition des oeuvres de Sam McGee et de l'expédition au Yukon en 1887-1888. Le Service des archives a attiré 150 personnes en novembre lors d'une journée portes ouvertes; une exposition d'archives a été présentée à Dawson City, Keno, Whitehorse, Fort Smith dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'à Ottawa. Un atelier sur la conservation d'archives a été parrainé à l'intention du personnel des musées.

La Loi sur l'accès à l'information est entrée en vigueur en novembre 1983; elle assure au public l'accès aux dossiers gouvernementaux, notamment aux archives du Yukon. Un inventaire de tous les dossiers gouvernementaux a été entrepris afin de faciliter les recherches du public. Une brochure présentant tous ces dossiers a été préparée et distribuée dans tout le Yukon.

Cette année, 105 nouvelles collections ont été acquises incluant:

Les éclaireuses du Canada, chapitre du Yukon	1964-1979
L'Association des scouts de Dawson	1940-1963
Les documents de Victoria Faulkner	1896-1979
L'anthologie de Sam McGee	1905-1961
Les photographies de William Charles Peter	1901-1904
La collection d'Allen Wright	ca 1824-1982
La collection de Willis Grafe	ca 1942-1982
La collection de photographies de Gudrun Sparkling	ca 1925-1945
La collection de photographies de Geoff Bidlake	ca 1920-1958
Les négatifs de Bill Hare	1922 aux années quarante
La collection Old Crow d'Alan Fry	1964
Les dossiers territoriaux du trésor	1914-1971

Services de bibliothèques

La Section des services techniques acquiert, traite et distribue les livres aux écoles et aux bibliothèques publiques dans tout le Yukon. Les services de bibliothèques publiques assurent la prestation de divers services aux bibliothèques publiques, dont l'exploitation de la bibliothèque publique de Whitehorse, le financement des bibliothèques succursales et le matériel audio-visuel informatisé.

Des services conjoints école-bibliothèque publique ont été mis sur pied à Teslin. En octobre, des bibliothécaires et des membres du conseil des bibliothèques de la plupart des succursales du Yukon ont assisté à un colloque.

L'Association des Franco-Yukonais a fait don de livres français à la bibliothèque publique de Whitehorse. Ces livres, ainsi que d'autres, ont été catalogués et rendus plus faciles d'accès par l'emploi de rubriques françaises et d'entrées par sujets.

La bibliothèque a pris part au festival du livre pour enfants et au festival national du livre au cours desquels d'éminents auteurs ont donné des séances de lecture à Whitehorse et dans d'autres collectivités du Yukon.

De nouvelles bibliothèques seront mises sur pied à Carmacks et Carcross. Un colloque destiné aux bibliothécaires sera organisé. Le matériel d'archives et de bibliothèque sera centralisé dans ces deux collecvitités.

Projets pour 1984-1985

En 1984-1985, on prévoit présenter quatre nouveaux petits panneaux d'exposition, préparer un fichier de référence pour les documents d'Erik Neilson et mettre en application la Loi sur l'accès à l'information.

Département du Tourisme, du Patrimoine et des Ressources culturelles

Fonction économique: Culture et loisirs

Direction du patrimoine

Le rôle de cette direction consiste à:

- coordonner et élaborer des politiques et des programmes relatifs au patrimoine du Yukon;
- mettre sur pied des politiques et des programmes qui contribueront à soutenir et à favoriser l'essor des musées locaux;
- déterminer, mettre en valeur et administrer les sites historiques du territoire;
- exploiter la galerie d'art du territoire,
- contrôler les projets de scientifiques et d'explorateurs ainsi que les activités archéologiques au Yukon.

Faits saillants des programmes en 1983-1984

- Des travaux de stabilisation ont été effectués sur des immeubles historiques à Fort Selkirk et Dawson City.
- Six musées locaux se sont vu octroyer 120 000 $ sous forme de subventions d'immobilisations et d'exploitation.
- Un document relatif à la politique du patrimoine a été rendu public en septembre. En février, des réunions se sont tenues à ce sujet dans 10 collectivités.
- La collection permanente et la banque d'oeuvres d'art se sont enrichies de 24 oeuvres.

Objectifs en 1984-1985

- Terminer l'examen entrepris sur la politique du patrimoine.
- Élaborer un programme de toponymie du Yukon.
- Mener une étude sur le patrimoine de Beaufort et élaborer un programme d'évaluation.

- Recruter, d'ici avril 1984, un spécialiste des musées.
- Continuer les travaux de stabilisation des bâtiments à cinq sites historiques.
- La galerie d'art organisera deux expositions spéciales en 1984, Année des arts.

Direction du développement et de la planification du tourisme

Fonction économique: Progrès économique - Autres

Cette direction coordonne avec l'industrie la planification dans les domaines suivants: élaboration des lignes de conduite pour le tourisme et mise en valeur des attraits touristiques et des infrastructures afférentes.

La direction était également responsable de la mise en oeuvre de l'Entente Canada-Yukon sur le tourisme (E.C.Y.T.), programme de développement du tourisme échelonné sur trois ans, dont les crédits totalisaient 6 millions de dollars. Ce programme a pris fin en mars 1984. La participation du Yukon s'élevait à 900 000 $, et le reste des fonds provenait du gouvernement fédéral. Tous les projets reliés à l'Entente Canada-Yukon sont maintenant réalisés et une évaluation du programme a été entreprise

L'Entente Canada-Yukon a permis la réalisation des projets suivants:

À Dawson:
- construction d'un nouvel hôtel au centre de la ville;
- agrandissement du motel à cabines Triple J;
- construction d'un nouveau centre d'accueil pour les visiteurs, de conception d'époque;
- construction de façades d'époque sur vingt immeubles;
- construction de promenades piétonnières dans tout le centre de la ville;
- rénovation et agrandissement du casino Diamond Tooth Gertie.

À Whitehorse:
- restauration de l'église Old Log;
- rénovation du centre d'accueil pour les visiteurs;
- aménagement du théâtre de la Guild Hall Society.

Les autres projets comprennent:
- aide à un café-théâtre de Carcross;
- construction d'un centre d'accueil pour les visiteurs à Carcross;
- rénovation d'un centre d'interprétation de la route de l'Alaska, à Watson Lake;
- aide financière à trois agences de visites guidées en milieu sauvage.

Plusieurs rapports et études ont été publiés dans le cadre du Programme de recherche et de planification, notamment:

1982 Visitor Exit Survey (Étude des points de sortie des visiteurs)

Kluane Region Tourism Development Plan (Plan de développement touristique de la région de Kluane)

Wilderness/Adventure Travel Industry Analysis (Analyse des entreprises de voyage - Aventure et Milieu sauvage)

1983 Coupon Conversion Market Research (Recherche sur le marché des coupons échangeables)

Les programmes de la direction, autres que ceux inclus dans l'E.C.Y.T., comprenaient l'affichage des endroits dignes d'intérêt le long des routes du Yukon.

En 1983-1984, la direction a coordonné, de concert avec le ministère de l'Expansion industrielle régionale, la mise en oeuvre du programme d'encouragement du secteur touristique et des petites entreprises, un programme d'aide financière intérimaire d'une durée d'un an conçu pour combler le fossé entre l'E.C.Y.T. et l'Entente générale de développement à long terme. Dans le cadre de ce programme d'encouragement, de nombreux projets touristiques ont été réalisés, notamment la reconstruction de l'hôtel-restaurant Midnight Sun à Dawson City, qui avait été ravagé par un incendie en 1982, l'aménagement de nouveaux terrains de camping à Dawson et Whitehorse, l'agrandissement de deux hôtels à Watson Lake et la mise en valeur ou l'amélioration de plusieurs services de tourisme en milieu sauvage.

Direction de la commercialisation du tourisme

Cette direction vise la promotion du tourisme au Yukon.

En 1983, les 394 000 visiteurs auront dépensé environ 77 millions de dollars. C'est au cours de 1983 que l'on a enregistré le plus grand nombre de visiteurs. De ce nombre, 61 p. 100 venaient des États-Unis, 30 p. 100 d'autres régions du Canada et 9% d'outre-mer.

Les visiteurs qui ont emprunté les routes représentaient 86 p. 100 du total, soit le pourcentage le plus élevé jamais enregistré. Le trafic aérien a diminué de 17 p. 100.

En 1983, plus de 80 000 personnes qui désiraient obtenir de l'information touristique sur le Yukon ont reçu le guide de voyage intitulé «Yukon - You're More Than Welcome». En outre, 120 000 guides supplémentaires ont été distribués aux associations automobiles, aux agents de voyages, aux organisateurs de voyages, à Tourisme Canada, dans les hôtels et les centres d'information touristique situés au Yukon et à l'extérieur du territoire. Un total de 20 000 guides touristiques sur le Yukon à l'intention des agents de voyages ont été distribués aux organisateurs de voyages, aux agents de voyages, aux compagnies aériennes et aux personnes qui en ont fait la demande.

Afin de promouvoir l'industrie touristique au Yukon, 135 spécialistes des voyages provenant de neuf pays ont visité le territoire, y compris 2 organisateurs de voyages, 70 agents de voyages, 63 rédacteurs ainsi que des équipes de télévision. On a réalisé huit annonces publicitaires de 60 secondes sur le Yukon et ses habitants qui servent d'interludes ou d'annonces d'intérêt public. Elles ont été distribuées à 72 postes de télévision du Canada ainsi qu'à la télévision américaine.

Deux brochures touristiques, l'une en français et l'autre en allemand, ont été publiées.

Le Comité coopératif de commercialisation du tourisme du Yukon, formé de représentants de l'industrie et du gouvernement, a continué d'agir comme agence centrale de coordination de la commercialisation, orientant le programme conjoint continu de commercialisation avec l'État de l'Alaska, les publicités des agents de voyages et les activités de commercialisation outre-mer.

Projets pour 1984-1995

La production d'un film 16 mm sur le Yukon, qui doit être distribué partout dans le monde par l'entremise de Tourisme Canada et de l'Office national du film, sera terminée.

On fera la promotion des possibilités d'aventure en plein air dans quatre régions du Yukon.

On accordera une attention spéciale au marché japonais en vue d'augmenter le nombre de touristes provenant de ce pays.

Direction des loisirs

Fonction économique: Culture et loisirs

Les nouvelles mesures législatives sur les loisirs et sur les loteries publiques, qui ont été votées à l'automne, ont entraîné la mise en oeuvre d'un processus d'examen des loisirs publics échelonné sur deux ans. La nouvelle Loi sur les loisirs permet de prolonger le mandat et d'augmenter les ressources au niveau des collectivités; elle fournit également un nouveau soutien aux arts et aux programmes sportifs du territoire.

Trois cents athlètes, entraîneurs et officiels ont participé aux Jeux d'hiver de l'Arctique 1984, 8e rencontre bisannuelle transarctique, qui se sont tenus à Yellowknife, T.N.-O. L'équipe du Yukon a remporté, pour la troisième année de suite, le trophée Stewart Hodgson, remis au groupe qui a manifesté le meilleur esprit sportif.

Le septième séminaire annuel sur les loisirs a fourni l'occasion d'informer les bénévoles, qui venaient de toutes les régions du territoire, de la nouvelle Loi sur les loisirs.

Vingt-trois associations sportives territoriales se sont vu attribuer environ 190 000 $ destinés à l'administration, à la formation ainsi qu'à la compétition, alors que les arts territoriaux et les groupes spéciaux de loisirs recevaient 65 000 $ destinés à l'administration et à divers programmes de développement.

Dans le cadre du nouveau programme de subventions de la Direction des loisirs destiné à encourager les artistes chevronnés, six acteurs et artistes en arts visuels ont reçu une aide financière. Une bourse destinée aux athlètes d'élite a été accordée à six athlètes du Yukon qui ont terminé aux trois premiers rangs dans diverses compétitions nationales.

Les collectivités du Yukon se sont vu octroyer une somme de 120 000 $ pour les sports de loisirs et les arts communautaires. Le programme d'été relatif aux piscines a été mis en oeuvre dans neuf localités du Yukon. Les collectivités locales ont pris graduellement en charge l'application de ce programme ainsi que de nombreux autres services de loisirs.

La Commission des loteries du Yukon, avec le soutien administratif de la Direction des loisirs, a consacré 70 000 $ à divers projets spéciaux reliés aux sports et aux arts et a octroyé 38 000 $ aux collectivités qui utiliseront cette somme comme bon leur semblera.

Les meilleurs haltérophiles et boxeurs du Yukon ont participé pour la première fois aux Jeux de l'Ouest du Canada. Les membres de l'équipe du Yukon ont bien réussi dans cette compétition préolympique, remportant deux médailles d'or.

Grâce au soutien de la Direction des loisirs, les Yukonais ont pu participer aux activités suivantes:

- Jeux d'hiver du Nord de la C.-B.;
- Festival du patrimoine canadien;
- relais de la flamme des Jeux universitaires mondiaux;
- semaine nationale de l'activité physique;
- prix du Canada pour la forme physique;
- entraînement de l'élite sportive.

Département du Développement économique

Fonction économique: Progrès économique - Autres

Le Département veille à coordonner la formulation, à élaborer et à mettre en oeuvre des plans d'action et des programmes à court, à moyen et à long terme, reliés au développement économique du Yukon. Diverses directions sont responsables des activités décrites ci-dessous.

Direction de la recherche et de la planification économique

La Direction de la recherche et de la planification économique exerce son autorité dans divers domaines dont l'exploitation minière, le développement industriel et commercial, la recherche économique, la planification du développement économique et les statistiques. Elle vise notamment à:

1. développer son aptitude à assumer l'entière responsabilité en matière de planification, de gestion et de mise en valeur des ressources non renouvelables;
2. promouvoir, accroître et diversifier l'activité industrielle et commerciale dans tous les secteurs de l'économie;
3. formuler des politiques et des programmes qui favoriseront la croissance et le développement économiques;
4. mettre en oeuvre et coordonner un plan d'action et un processus de planification complets ayant trait au développement économique pour assurer, de façon ordonnée, l'expansion économique et la diversification;
5. entreprendre une recherche socio-économique complète et assurer un service de soutien analytique au gouvernement;
6. assurer des services complets de statistiques aux secteurs public et privé.

Exploitation minière

Le groupe relié à l'exploitation minière a entrepris une évaluation détaillée du nouveau système de réglementation ayant trait à l'exploitation des placers. Le projet comprenait la rédaction, de concert avec la Direction des ressources renouvelables, d'un exposé de principe sur lequel s'est fondé le gouvernement du Yukon lors de son intervention, en septembre, devant le Comité d'examen public des lignes directrices ayant trait à l'exploitation des placers au Yukon. À la suite de la présentation de ce document et du rapport du Comité d'examen, les discussions se sont poursuivies avec le gouvernement fédéral et l'industrie concernant l'élaboration d'un système équitable de réglementation à l'intention du territoire et l'intensification des travaux de recherche et d'exploitation des placers. Deux études importantes visant à fournir d'autres données sur l'exploitation des placers ont été élaborées au cours de l'année et seront réalisées lors de l'exercice financier 1984-1985.

Au cours de l'année, le groupe minier a entrepris d'autres projets, notamment:
(a) une proposition visant à protéger le gîte de lazulite, la pierre fine officielle du territoire, situé au nord du Yukon;
(b) un compte rendu des discussions préliminaires portant sur la politique du Yukon en matière d'exploitation des ressources;
(c) un compte rendu des discussions portant sur l'exploitation minière au Yukon et destiné au troisième colloque national sur les habitants, les ressources et l'environnement au nord du 60e parallèle;
(d) la rédaction d'un projet d'entente Canada-Yukon sur l'exploitation minière;

(e) la préparation d'une politique en matière de voies d'accès aux ressources minières régionales, y compris la préparation d'un programme destiné à la construction de certaines voies d'accès;
(f) la participation, de concert avec le gouvernement fédéral, à un nombre de comités importants visant à proposer des mécanismes afin de résoudre les problèmes actuels de l'industrie minière au Canada.

Développement commercial et industriel
En 1983-1984, la direction a préparé un programme complet d'aide au développement commercial conçu pour la petite entreprise. Dans le cadre de ce programme, de nombreuses actions ont pu être entreprises telles que la promotion et la commercialisation des entreprises, ainsi que l'élaboration de services consultatifs et de mesures visant à stimuler l'activité financière. En collaboration avec la Chambre de commerce du Yukon et la ville de Whitehorse, un certain nombre d'activités de commercialisation ont été entreprises durant l'exercice financier; le gouvernement du Yukon a consacré 500 000 $ du budget des immobilisations pour encourager les petites entreprises du Yukon. L'ajout de nouveaux membres au groupe commercial et industriel a permis de mettre sur pied un très bon service consultatif destiné aux entreprises territoriales, lors du dernier trimestre de l'exercice financier.

Le groupe chargé du développement commercial et industriel a entrepris des projets, notamment:
(a) une aide à 28 petites entreprises durant le premier trimestre de 1984;
(b) le lancement d'une importante campagne de publicité fondée sur le slogan «Yukon: We Mean Business», et lancée dans six publications diffusées d'un bout à l'autre du Canada, notamment le «Financial Post» et la revue «Canadian Business»;
(c) la participation à des foires et missions commerciales: le groupe a participé de façon active à un nombre de foires commerciales et à des tournées de promotion dans l'Ouest du Canada. Le groupe responsable du développement commercial et industriel a visité Calgary et Vancouver en février 1984 et a participé à la foire commerciale de Whitehorse;
(d) la publication et la distribution à l'échelle mondiale de l'annuaire des entreprises 1984: environ 1 500 exemplaires ont été distribués dans l'Ouest canadien et en Alaska;
(e) l'acquisition d'une série de treize films intitulée «How to Start a Business»;
(f) la préparation d'un document audio-visuel intitulé «Whitehorse: City of the Future with a Golden Past».

Recherche économique
La Direction de la recherche et de la planification économiques a entrepris, durant le dernier exercice financier, diverses activités reliées à la recherche économique, notamment:
(a) Un bulletin de prévisions sur l'économie du Yukon, intitulé »Economic Growth in Yukon 1983 to 2003».
(b) Une étude sur la désidérabilité d'un système de consignation pour les bouteilles de vin et d'alcool vendues au Yukon.
(c) Un modèle économétrique du Yukon.
(d) L'élaboration d'un cadre d'analyse inter-sectoriel de l'économie du Yukon.
(e) Des prévisions économiques à court terme sur l'économie du Yukon.
(f) Une étude de rentabilité pour une éventuelle compagnie aérienne régionale.
(g) La rédaction d'un mémoire destiné au Comité du transport aérien portant sur la désidérabilité de la déréglementation des compagnies aériennes au Canada.

Planification du développement économique

Dans son but d'élaborer de nouveaux concepts en vue d'accroître le potentiel économique du Yukon, la Direction de la recherche et de la planification économiques a entrepris diverses activités durant le dernier exercice financier, notamment: la préparation d'un plan d'action ayant trait au développement économique du Yukon dans les années quatre-vingts, plan dont la direction s'est servie dans le cadre des négociations relatives à la nouvelle entente sur le développement économique et la préparation, en collaboration avec divers départements gouvernementaux du Yukon, d'un ensemble de propositions qui doivent être incluses dans cette entente. Ces propositions touchaient les domaines du tourisme et du développement commercial, les ressources renouvelables, le développement des ressources humaines, l'exploitation des ressources minérales et énergétiques et l'essor des collectivités. Le programme de planification exposé par la direction comprenait des activités dont le coût total se chiffrait à plus de 34 millions de dollars. Ces activités constituent, en grande partie, la base des négociations que la direction entend poursuivre et dont elle est responsable dans le cadre de l'entente sur le développement économique. D'autres activités reliées à la planification du développement économique comprenaient la préparation de données de base destinées à l'enquête de la Commission du transport du Canada sur le réseau de transport du Yukon et à l'étude préliminaire portant sur l'élaboration d'une politique du transport aérien au Yukon.

Statistiques
Le groupe des services statistiques fournit une infinité d'informations statistiques et des conseils au gouvernement du Yukon et au public en général. Lors du dernier exercice financier, il a donné des conseils et des informations statistiques à plus de 1 200 personnes. De plus, le groupe a entrepris diverses activités reliées à la préparation des données, notamment un nouveau modèle de l'étude sur la main-d'oeuvre, une recherche démographique sur les dossiers des soins de santé, la mise en oeuvre d'un processus visant à élaborer un jeu normalisé de comptes économiques, l'élaboration d'un profil communautaire du Yukon et la mise sur pied d'un projet visant à examiner les statistiques annuelles du Yukon. En outre, le groupe a continué de diffuser une variété d'informations dont l'étude économique du Yukon, le relevé du recensement de 1981, le relevé des statistiques de Revenu Canada et l'étude sur les prix en vigueur en 1983. Enfin, le groupe a fourni des conseils techniques et de l'aide aux départements et aux particuliers sur divers aspects de l'analyse statistique.

Énergie

Attributions
La Direction de l'énergie veille à établir une politique énergétique gouvernementale ainsi qu'à élaborer et mettre en oeuvre l'Entente sur les projets de démonstration reliés à l'économie d'énergie et aux sources d'énergie renouvelable (CREDA), l'Entente sur le programme d'encouragement à l'économie d'énergie du Yukon (ECIP), l'Entente spéciale sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA spécial) ainsi que de nouveaux programmes. Ces programmes se termineront dès la fin des accords de partage des coûts, le 1er avril 1984.

Travaux accomplis en 1983-1984
En 1983-1984, le programme d'encouragement à l'économie d'énergie (ECIP) a été particulièrement actif alors que 60 vérifications ont été effectuées. Le coût total des recommandations émises lors des vérifications s'est élevé à 1 200 000 $. Les subventions qui ont été approuvées ont atteint 371 500 $. Les économies d'énergie annuelles résultant de la mise en oeuvre de ces recommandations se sont chiffrées à 325 000 $. Deux projets ont reçu une subvention de 170 750 $ et ont été approuvés au cours de l'année en vertu de l'Entente sur les projets de démonstration reliés à l'économie d'énergie et aux sources d'énergie renouvelable (CREDA).

Lors de la dernière année de l'Entente spéciale sur l'aménagement rural et le développement agricole, (ARDA spécial), une somme de 209 000 $ a été consacrée à la réalisation de 17 projets, alors que le coût de tous les projets se chiffrait à 309 000 $.

Projets pour 1984-1985
La Direction de l'énergie continuera son travail en vue d'élaborer une politique énergétique. Cette année, la direction veillera plus particulièrement à administrer et à mettre en oeuvre les programmes du Yukon au lieu des programmes bilatéraux. Trois nouveaux programmes seront mis en oeuvre: le Programme de gestion de l'énergie nationale, le Programme de remplacement de l'énergie au Yukon (P.R.E.Y.) et les prêts destinés aux propriétaires d'installations d'économie d'énergie (P.P.I.E.E.).

Le Programme de gestion de l'énergie nationale veille à ce que les membres de la Direction de l'énergie, qui agissent à titre de personnes-ressources, aident à atteindre les objectifs du gouvernement en matière d'économie d'énergie. Le programme P.R.E.Y. est conçu afin d'aider à trouver d'autres sources de remplacement de l'énergie pour les collectivités et les industries du Yukon. Les P.P.I.E.E. servent à encourager les propriétaires de maison qui désirent moderniser leurs résidences au plan énergétique.

Direction des programmes spéciaux

La Direction des programmes spéciaux, établie en 1983, veille à coordonner les activités du gouvernement du Yukon en ce qui a trait aux importants projets de développement dans le Nord du Canada et elle sert d'agent de liaison avec l'industrie.

Projets accomplis en 1983-1984
Au cours de l'année, les activités de la Direction comprenaient notamment:
- La coordination des projets du gouvernement du Yukon présentés devant le groupe de travail de la Mer de Beaufort et le Comité de révision du projet North Slope.
- Des travaux préparatoires à l'adhésion du gouvernement du Yukon au Comité des retombées économiques du Yukon.
- La coordination des activités du gouvernement du Yukon concernant le plan d'action du programme des activités gazières et pétrolières dans le Nord (P.A.P.G.N.).

La direction a été régulièrement en contact avec les principaux partenaires du projet de Beaufort en ce qui concerne les possibilités d'emploi et d'exploitation d'entreprises pour les habitants du Yukon. La direction a servi d'agent de liaison à l'industrie et à d'autres organismes et a fourni du matériel pour la mise en oeuvre de projets aux départements gouvernementaux, aux entreprises et à d'autres organismes intéressés.

Projets pour 1984-1985
La direction veillera à la réalisation des projets susmentionnés. Au cours de la prochaine année, le Comité des retombées économiques du Yukon passera en revue les programmes de retombées économiques du gouvernement ayant trait à l'industrie pétrolière. Ce Comité veillera à ce qu'une proportion raisonnable des investissements industriels soient effectués au Yukon. Les projets de recherche P.A.P.G.N. débuteront vers le milieu de l'année. L'expérience tirée de ces projets permettra au gouvernement de planifier la phase de développement des activités de la Mer de Beaufort et d'examiner les répercussions de ces activités sur le Yukon.

ARDA Spécial

Le programme ARDA Spécial, qui était en vigueur au Yukon depuis 1978, a pris fin en avril 1984. Il a été conçu afin d'améliorer le niveau de vie, d'augmenter les revenus et de créer de nouvelles possibilités d'emploi pour les habitants des régions rurales particulièrement pour les autochtones.

Activités de l'année:

Nombre de projets subventionnés:	131
Montant des fonds engagés:	4,7 millions de dollars
Emplois créés:	340
Salaires découlant des projets:	8 millions de dollars

Commission des accidents du travail du Yukon

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Attributions
La Commission des accidents du travail veille à l'application de la Loi sur les accidents du travail et se prononce sur toutes les questions soulevées en vertu de cette Loi. La Commission garantit le paiement d'indemnités et de pensions aux travailleurs accidentés ou aux personnes à leur charge aussi longtemps qu'ils ont le droit de recevoir ces prestations.

En collaboration avec le département de la Justice du Yukon, la Commission des accidents du travail administre les indemnités en vertu de la Loi sur les victimes d'actes criminels, en vue de s'assurer que les victimes d'actes criminels ou les personnes à leur charge qui font face à des difficultés financières découlant directement d'actes criminels reçoivent les prestations auxquelles elles ont droit.

Travaux accomplis en 1983

En 1983, 1 354 réclamations ont été enregistrées comparativement à 1 059 en 1982. Cette augmentation du nombre de réclamations découle de l'article 79 de la Loi, qui a permis de hausser le montant des prestations en fonction de l'indice des prix à la consommation. Au 1er janvier 1983, l'augmentation atteignait 10,8 p. 100. En 1983, 1 545 employeurs étaient inscrits auprès de la Commission.

En 1982, l'Assemblée législative a modifié la Loi sur les accidents du travail. Cette modification, entrée en vigueur le 1er janvier 1983, comprenait notamment:

- Des changements dans le régime des pensions quant au paiement forfaitaire nominal relié à la gravité du handicap permanent; l'estimation annuelle des revenus que la personne accidentée aurait gagnés si elle n'avait pas été blessée et des prestations fondées sur la perte réelle de revenus et ce, jusqu'à l'âge de 65 ans.
- Une clause prévoyant l'obtention d'une rente à 65 ans.
- Des changements aux procédures d'appel relatives aux réclamations afin d'assurer l'impartialité et un examen plus approfondi de toutes les preuves présentées.
- La hausse des pensions aux enfants à charge, de 144 $ à 165 $ par mois.
- La désignation d'un président à temps plein et de deux membres à temps partiel alors qu'auparavant siégaient un président et trois membres à temps partiel.
- Le droit pour les propriétaires de commerce indépendants et les directeurs de sociétés à responsabilité limitée de faire une demande d'admission.

Législation sur les accidents du travail

L'Assemblée législative a modifié en 1982 la Loi sur les accidents du travail, cette modification est entrée en vigueur le 1er janvier 1983.

Principales modifications

- Le régime des pensions fondé sur l'évaluation clinique de l'incapacité en termes de pourcentage a été abandonné en faveur d'une approche à deux phases. La première phase prévoit un paiement forfaitaire nominal relié à la gravité du handicap permanent. La deuxième phase comprend la révision annuelle des revenus que la personne accidentée aurait gagnés si elle n'avait pas été blessée et des prestations fondées sur la perte réelle des revenus résultant de l'accident, et ce, jusqu'à l'âge de 65 ans.
- L'obtention d'une rente à 65 ans.
- Des changements dans les procédures d'appel relatives aux réclamations qui permettront un examen plus approfondi de toutes les preuves et assureront au travailleur un traitement équitable.
- L'augmentation des pensions au veuf ou à la veuve de 438 $ à 650 $ par mois.
- L'augmentation des pensions aux enfants de 144 $ à 165 $ par mois.
- La désignation d'un président à temps plein et de deux membres à temps partiel alors qu'auparavant siégaient un président et trois membres à temps partiel.
- Le droit pour les propriétaires de commerce indépendants de faire une demande d'admission.
- Le droit pour les directeurs de sociétés à responsabilité limitée de faire une demande d'admission.

Évaluations

Au cours de l'année, 1 545 employeurs étaient inscrits auprès de la Commission comparativement à 2 061 en 1982. Les chiffres provisoires indiquent une masse salariale admissible se chiffrant à 182 698 000 $.

Le revenu annuel maximal admissible était de 25 000 $. Le montant minimal admissible pour les propriétaires, les membres de leur famille ainsi que pour leurs associés était de 7 000 $ par année.

Hausse des indemnités

Au 1er janvier 1983, la hausse des indemnités s'établissait comme suit:

- Les paiements forfaitaires versés au veuf ou à la veuve qui se remarie passaient de 5 515 $ à 6 111 $.
- Les indemnités versées au veuf ou à la veuve pour les frais additionnels encourus lors du décès d'un travailleur passaient de 1 101 $ à 1 200 $.
- Les indemnités versées pour les frais d'enterrement passaient de 1 261 $ à 1 397 $.
- Les indemnités versées pour les frais de corbillard passaient de 223 $ à 247 $.
- Les pensions actuelles relatives à l'incapacité permanente ont augmenté de 10,8 p. 100.

Réclamations

En 1983, le nombre de réclamations déposées auprès de la Commission s'est chiffré à 1 059 comparativement à 1 354 en 1982.

En 1983, on a dénombré un seul accident mortel comparativement à sept en 1982.

Appels

La Commission a entendu 86 appels alors que 21 causes se rapportaient à l'article 22.

Société de logement du Yukon

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Faits saillants en 1983-1984

La Société agit en tant que régie du logement pour le compte du gouvernement du Yukon. À titre de société de la Couronne dotée d'un conseil d'administration, elle veille à administrer les programmes gouvernementaux et les fonds afin d'améliorer les conditions de logement de tous les habitants du Yukon. Ses principales activités consistent à fournir et à gérer des logements pour les familles à revenus modiques, les personnes âgées et les employés du gouvernement du Yukon.

Lors de la dernière année, la Société a pris des mesures en vue d'améliorer ses programmes et ses unités de logement. Les politiques de location contenues dans les programmes de logement des fonctionnaires et du public ont subi d'importants changements, ce qui a eu pour effet de normaliser la politique de location et de la rendre équitable pour tous les locataires. La Société a entrepris la réalisation de la cinquième année d'un programme quinquennal d'économie d'énergie. Au cours de l'année, 63 unités de logement ont été modernisées dans le cadre du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (P.I.T.R.C.), et du Programme canadien de remplacement du pétrole (P.C.R.P.). Le programme fédéral de remplacement du pétrole a permis la modernisation de 51 unités supplémentaires.

Durant l'été, plusieurs projets de construction ont été réalisés. Des travaux de fondation ont été achevés en vue de moderniser six unités séparées à Dawson, six unités à Ross River et huit unités à Faro. Dans le cadre du programme des façades historiques de Dawson, quatre unités de logement séparées ont été modernisées, lors de la première année, en vue de répondre aux normes locales régissant les immeubles historiques.

Les travaux de construction d'un nouvel immeuble de quatre étages situé à Dawson ont pris fin au début de septembre. Cet immeuble répond aux normes d'économie d'énergie et est aménagé de façon à satisfaire les besoins des personnes handicapées. À Whitehorse, dans le cadre d'un projet domiciliaire de 36 unités destinées aux personnes âgées, un centre récréatif a été érigé pour les résidants de Greenwood Place.

La Société a entrepris un important programme d'aménagements paysagers et de mises en place de clôtures destiné aux unités et aux logements multiples de certaines communautés.

Dans le cadre de l'Entente sur les démonstrations reliées aux sources d'énergie renouvelable (C.R.E.D.A.), la Société a fourni des services de gestion des projets afin d'aider les personnes âgées à améliorer les installations de consommation d'énergie dans leurs maisons. Dans le cadre de ce programme, la Société a exécuté des travaux de réaménagement à la Résidence de la rue Alexandre à Whitehorse.

Société des alcools du Yukon

Fonction économique: Services généraux du gouvernement

Attributions

La Société des alcools du Yukon réglemente l'importation, la distribution et la vente au détail des boissons alcoolisées au Yukon et assure l'application des règlements de la Loi sur les boissons alcooliques.

La Société a accordé des permis (bière et vin) à quatre nouveaux restaurants, à une taverne, à trois salles à manger et à trois bars. Des permis temporaires ont été accordés à trois établissements sous séquestre.

La Société a suspendu les permis de deux établissements qui avaient enfreint les règlements et la Loi sur les boissons alcooliques et a annulé au cours de l'année deux permis spéciaux.

Vente de boissons alcoolisées au Yukon (surtaxes comprises)

	1983-1984	1982-1983
Alcools	5 978 457 $	6 101 352 $
Vin	2 081 680	2 117 637
Bière	6 864 008	6 826 477
Total	14 914 145 $	15 045 466 $

En 1983-1984, il s'est consommé 786 461 gallons de boissons alcoolisées comparativement à 819 925 gallons en 1982-1983.

Délivrance de permis et inspections

	1983-1984	1982-1983
Alcool	277	267
Vin	588	519
Bière	122	134
Autres	9	4
Total des licences et permis	996	924

Programme annuel des dépenses dans le Nord 1984-1985

Table des matières

2 Exposé sur le Programme annuel des dépenses dans le Nord

4 Dépenses totales pour le Nord

5 Emploi total pour le Nord

6 Emploi par organisme

8 Dépenses par organisme

10 Dépenses par objectif pour le Nord

13 Dépenses par fonction économique

14 1983-1984 Prévues des dépenses par organisme et fonction économique

15 Annexe 1 Commission d'énergie du Nord canadien

16 Annexe 2 La Société des transports du Nord Ltée

17 Conclusion

Exposé sur le programme annuel des dépenses dans le Nord

Introduction

Chaque année, sont recueillis auprès des ministères et des organismes du gouvernement fédéral et des gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest les renseignements relatifs aux dépenses annuelles effectuées ou projetées dans le cadre des activités et des programmes prévus dans ou pour les deux territoires. Dans l'ensemble, les données des dépenses ainsi rassemblées constituent le Programme annuel des dépenses dans le Nord.

Cadre de la planification des dépenses dans le Nord

En 1971, le gouvernement du Canada établissait une politique de la mise en valeur du Nord qui fixait sept objectifs nationaux pour le Nord canadien. Ces objectifs devaient servir de cadre pour l'élaboration, la coordination et la mise en oeuvre de tous les programmes des gouvernements fédéral et territoriaux ayant trait au Nord canadien; c'est sur ces objectifs que les gouvernements fédéral et territoriaux se fondent pour élaborer et dispenser leurs programmes dans le Nord. En même temps, ils constituent pour les trois administrations publiques en cause, un défi particulier en matière de planification et de coordination communes, étant donné la multiplicité des ministères et des organismes par lesquels chacune d'elles s'acquitte de ses responsabilités au nord du 60e. Par conséquent, la préparation d'un programme annuel des dépenses dans le Nord a été entreprise afin de faciliter la coordination et la répartition des ressources humaines et financières affectées aux objectifs pour le Nord.

Nature et portée de l'étude des données

Région géographique et période visée

Les termes "nord" et "au nord du 60e" se rapportent au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. Les dépenses engagées au nord du 60e concernant le Nouveau-Québec et le Labrador n'ont pas été incluses dans ces données. On a demandé aux organismes* de fournir des données pour une période de quatre ans, sur les dépenses projetées pour 1984-1985 les dépenses prévues (au moment de l'étude) pour 1983-1984, et les dépenses réelles pour 1982-1983 et 1981-1982. Il importe de souligner que les données pour 1984-1985 sont fondées sur les programmes de dépenses compris dans le Budget principal des dépenses publié par les gouvernements fédéral et territoriaux pour cette année. Elles représentent les dépenses projetées susceptibles d'être modifiées à cause d'un changement dans les priorités.

Nature des données de l'étude

Afin d'assurer la plus grande exactitude, on a demandé aux organismes de ne mentionner que les dépenses ayant directement trait au Nord. Les dépenses directes sont: (a) celles qui sont effectuées au nord du 60e; (b) celles qui visent les objectifs du Ministère et d'un programme ayant trait au Nord exclusivement; (c) celles qui permettent d'atteindre des objectifs pour le Nord ou d'introduire ce dernier dans un programme national, à condition que l'on puisse en identifier sans équivoque la composante.

Le Programme annuel des dépenses dans le Nord englobe les dépenses des gouvernements territoriaux en matière de programme d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie ainsi que les dépenses engagées par le gouvernement fédéral au chapitre des services médicaux offerts dans le Nord. Une portion des dépenses du gouvernement fédéral est financée à même des sommes tirées des programmes territoriaux d'assurance et il y a ainsi un certain recoupement des données globales.

Il est à noter, cependant, qu'il a fallu faire appel au jugement des cadres quant aux affectations des dépenses par objectif pour le Nord. Ces catégories de données étant de nature subjective, les organismes en cause ont été invités à faire appel aux connaissances des cadres supérieurs du programme, afin d'obtenir la meilleure appréciation possible en ce domaine.

Exclusions des données de l'étude

Bien que le *Programme annuel des dépenses dans le Nord* constitue l'ensemble le plus complet de données dont nous disposons sur les dépenses du gouvernement dans cette région, il est possible de constater que certains organismes fédéraux ont été exclus de l'enquête même s'ils dispensaient des programmes reliés au Nord. Cette situation provient du fait que les données sur les dépenses indirectes, c'est-à-dire celles qui permettent d'atteindre les objectifs dans le Nord mais dont la plus grande partie est destinée à une autre région et dont la composante pour le Nord est impossible à identifier de façon absolue, ne sont pas incluses dans l'étude.

---

* Le terme "organisme" (sans autre qualificatif) comprend les ministères du gouvernement fédéral, les organismes et les sociétés de la Couronne ainsi que les deux gouvernements territoriaux.

Les dépenses de certains organismes dont les activités sont considérées comme des "articles spéciaux" sont exclues des tableaux. Ces articles spéciaux se rapportent: (a) aux forces armées de la Défense nationale, chargées de la défense du Nord mais postées dans le sud du Canada (une dépense relativement élevée); (b) aux versements faits à certains organismes dont les activités sont d'un caractère quasi commercial tels ceux faits à la Société des transports du Nord Limitée par Transports Canada, et à la Commission d'énergie du Nord canadien (prêts consentis pour les dépenses d'immobilisations et avances autorisées pour les fonds de roulement; et (c) aux activités considérées comme des tableaux de recherche à long terme (l'application des résultats n'étant pas prévue avant au moins deux ans).

Des renseignements sur les dépenses et les activités de ces organismes peuvent être trouvés dans les annexes 1 et 2 de cette publication.

Redressements pour les transferts entre organismes

Ces transferts entre organisme ont lieu lorsqu'un organisme fournit des fonds à un autre sans toutefois que celui-ci ait à fournir des biens ou des services à celui-là. L'organisme qui a reçu les fonds est donc libre d'en disposer suivant leur usage prévu. Les transferts entre organismes se font le plus souvent sous forme de subventions, de contributions ou de prêts.

Le Programme annuel des dépenses dans le Nord est conçu de façon à indiquer, par organisme chargé de les administrer, les dépenses effectuées dans cette région. Cela signifie qu'un transfert d'un organisme à un autre figure comme dépenses particulières à l'organisme qui finalement fournit les fonds.

Ajustements pour les achats et les ventes entre organismes

Les contraintes des systèmes de comptabilité financière rendent inévitable dans une certaine mesure le double calcul. Cette opération se produit lorsqu'un organisme se porte acquéreur de biens ou de services d'un autre organisme et porte le prix de revient à la colonne de ses dépenses tandis qu'au même moment, l'organisme vendeur inscrit dans ses dépenses ce que lui a coûté le fait d'avoir fourni ces biens ou ces services.

Vu que l'organisme acheteur se procure ces biens ou ces services afin de réaliser ses programmes et de promouvoir certains objectifs pour le Nord, le coût doit être porté à la colonne de ces dépenses affectées par objectif pour le Nord, par fonction économique. Toutefois, étant donné que l'organisme de vente, en fournissant les biens et les services, est amené à gérer les dépenses, il y a lieu que le coût fasse partie des dépenses qu'il déclare pour la répartition selon l'article de dépenses.

Pour nous conformer à cette méthode, nous avons déduit les ventes des autres organismes, des dépenses brutes de l'organisme de vente, pour préparer les tableaux montrant les répartitions par objectif pour le Nord, par fonction économique.

Redressements des données précédemment consignées

Pour plusieurs raisons, les données fournies pour les années 1983-1984 peuvent différer des données qui apparaissent dans les éditions précédentes du *Programme annuel des dépenses dans le Nord*. Les données *projetées* pour une année particulière proviennent du *Budget principal des dépenses* qui représente des projets de dépenses susceptibles d'être modifiées à cause d'un changement dans les priorités. Elles deviennent des données *prévues* l'année suivante et sont révisées jusqu'au moment de l'étude. Un an plus tard, ces dernières, sont considérées comme des données réelles et peuvent ainsi varier. De plus, quelques chiffres réels et prévus sont redressés par la suite, à cause d'erreurs, d'omissions ou de réorganisation des organismes qui ont été déterminées depuis la compilation du rapport de l'an dernier.

Interaction entre les objectifs pour le Nord et les objectifs des programmes des organismes

Il a été question de l'importance du *Programme annuel des dépenses dans le Nord* pour en arriver à une planification plus cohérente des dépenses à faire dans cette région. Le Programme porte évidemment sur les activités qui permettent d'atteindre les objectifs nationaux fixés pour le Nord canadien.

Toutefois, les objectifs des administrations sont très variés, comportent de nombreux aspects et sont tous intimement liés. Par exemple, de nombreux organismes fédéraux dont les activités appuient les objectifs fixés pour le Nord, sont chargés d'atteindre les objectifs nationaux ou ceux des programmes, objectifs qui diffèrent des objectifs nationaux pour le Nord. En pareil cas, ils doivent faire preuve de souplesse dans la poursuite d'objectifs qui ne concernent pas le Nord et qui n'ont rien à voir avec ses préoccupations. Il est cependant admis que lorsque l'intérêt national doit avoir priorité sur celui du Nord, la manière d'effectuer les dépenses peut souvent être modifiée de façon à favoriser les objectifs pour le Nord sans renoncer aux autres intérêts.

Total des dépenses dans le Nord

Le gouvernement fédéral et les gouvernements territoriaux prévoient dépenser 1428,6 millions de dollars pour le Programme de 1984-1985. Ce montant représente une augmentation de 73 millions de dollars ou de 5,4p.c. par rapport aux dépenses prévues pour 1983-1984.

L'examen des dépenses projetés pour 1984-1985 et des orientations des dépenses dans le Nord depuis 1973-1974, selon les catégories de données dont on traite dans ce document, porte sur les données du *Programme annuel des dépenses dans le Nord*, à l'exception des articles spéciaux (par exemple, les forces armées de la Défense nationale postées dans le sud du Canada, mais disponibles pour la défense dans le Nord).

Le graphique qui suit montre l'orientation des dépenses annuelles pour le Nord depuis 1973-1974 et la fluctuation du pourcentage d'année en année.

L'augmentation des dépenses pour 1984-1985 ont augmenté de 12,8p. c. par rapport aux dépenses prévues pour 1983-1984.

Total des dépenses directes dans le Nord
1973-1974 à 1984-1984

En dollars courants

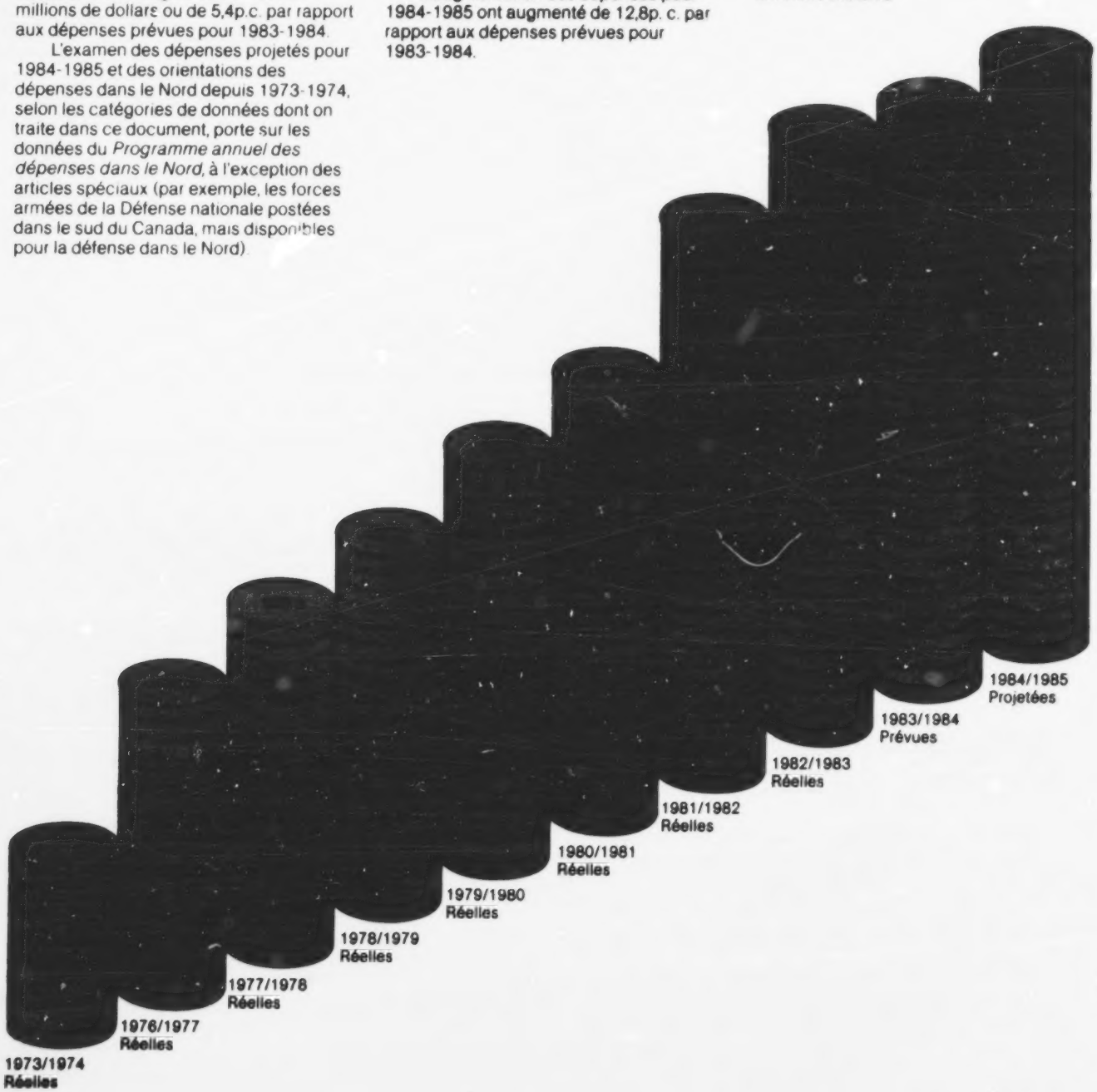

Emploi dans le Nord

Le nombre total d'années-personne au sein du gouvernement fédéral et des gouvernements territoriaux, projeté pour les programmes et activités dans le Nord pour 1984-1985, est de 9 955. Ce chiffre représente une augmentation de 88 années-personne ou de 0,9p.c. par rapport aux prévisions d'utilisation de la main-d'oeuvre de 1983-1984.

Le total de l'emploi du gouvernement fédéral englobe les ressources humaines des ministères et organismes qui relèvent du Conseil du Trésor, à l'exception des sociétés de la Couronne et des années-personne des forces armées. Par conséquent, afin de comparer le *Programme annuel des dépenses dans le Nord* et l'augmentation de l'emploi total du gouvernement fédéral, les données du Programme ont été changées afin d'exclure la Société Radio-Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et les années-personne des forces de la Défense nationale postées dans le Nord. Ces changements s'ajoutent aux exclusions mentionnées antérieurement, et ont été effectuées pour cette comparaison seulement.

Les niveaux d'emploi reliés à la Commission d'énergie du Nord canadien et à la Société des transports du Nord Limitée ne sont *pas* considérés dans ce document comme des articles spéciaux. Se reporter aux Annexes I et II pour plus de détails.

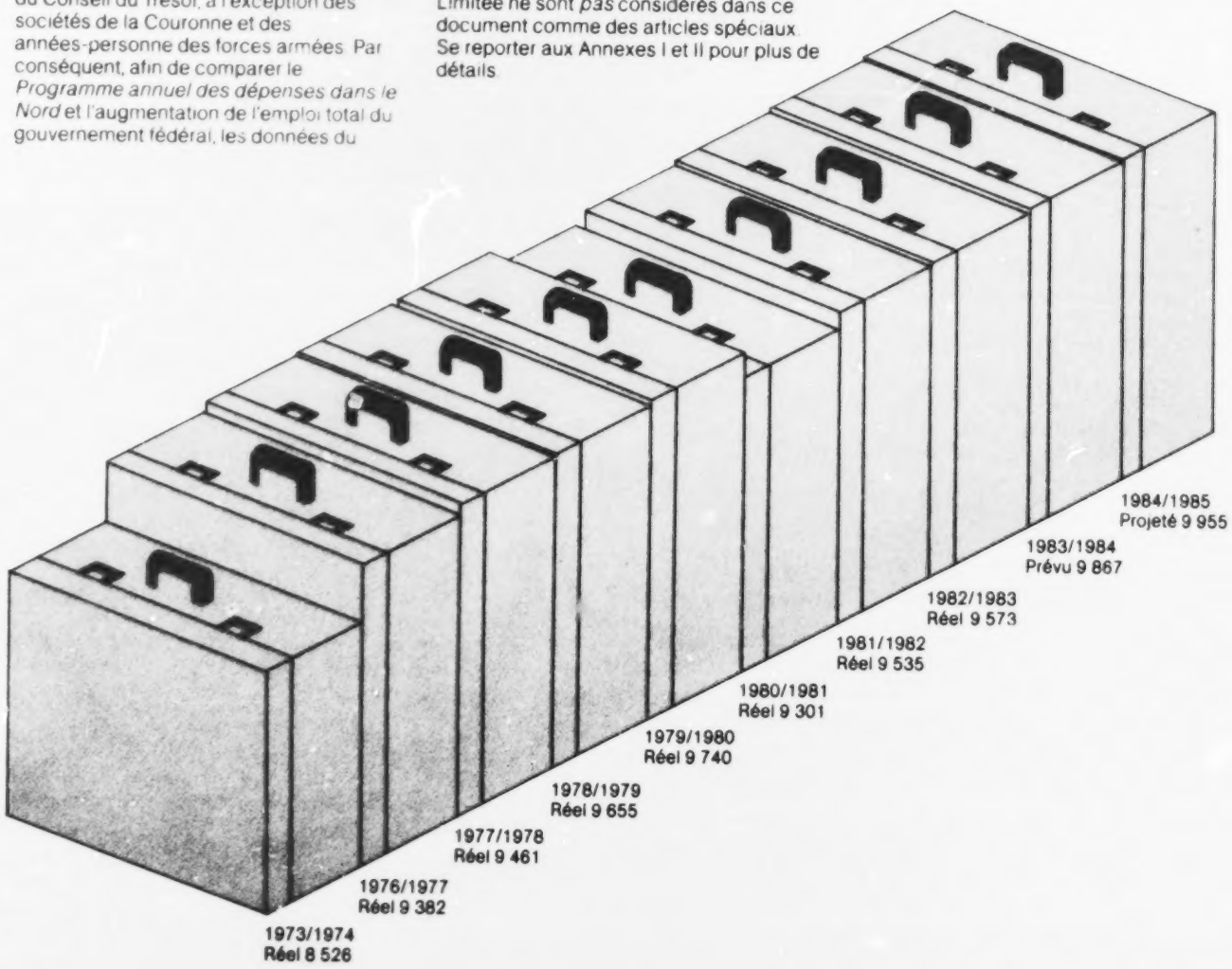

Total de l'emploi direct dans le Nord (années-personne) 1973-1974 à 1984-1985

Emploi par organisme

Le tableau suivant indique la répartition du niveau d'emploi total prévu pour 1984-1985 entre les gouvernements fédéral et territoriaux, ainsi que la répartition de l'emploi entre les organismes principaux du gouvernement fédéral.

Total de l'emploi: 9 955

Gouvernement fédéral
4 905

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
3 578

Gouvernement du Yukon
1 472

Emploi projeté (années-personne) pour 1984-1985 par gouvernement et par principaux ministères fédéraux

Le tableau montre les niveaux de main-d'oeuvre pour les organismes, connus pour 1973-1974 et 1981-1982 à 1984-1985, ainsi que la répartition de l'emploi total pour chaque anée. Ces chiffres représentent l'utilisation réelle pour 1973-1974, 1981-1982 et 1982-1983, les prévisions récentes pour 1983-1984 et les années-personne projetées ou autorisées pour 1984-1985.

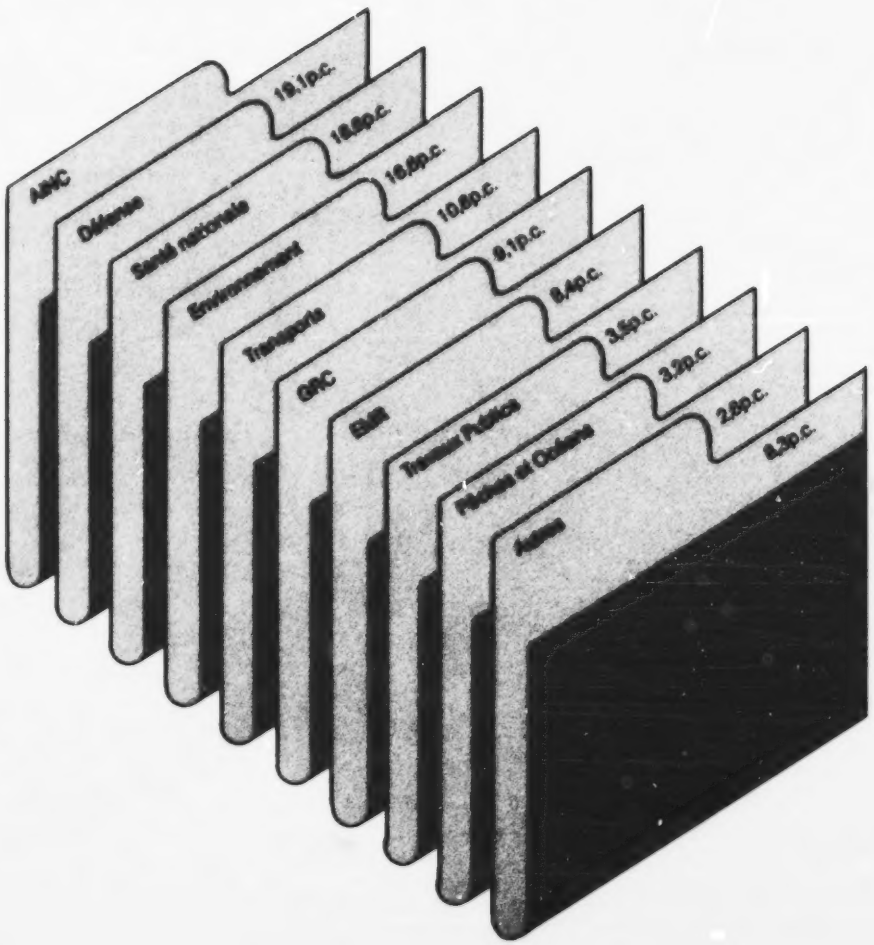

Emploi (années-personne) et répartition par pourcentage par organisme

Organisme	1973-1974 Réel		1981-1982 Réel		1982-1983 Réel		1983-1984 Prévu		1984-1985 Projeté	
Fédéral	#	p.c.	#	p.c.	#	p.c.	#	p.c.	#	p.c.
AINC	906	*20,2*	869	*17,9*	908	*19,2*	914	*18,7*	939	*19,1*
Défense	995	*22,2*	859	*17,6*	786	*16,7*	932	*19,1*	910	*18,6*
Santé nationale	780	*17,4*	845	*17,3*	845	*17,9*	791	*16,2*	815	*16,6*
Environnement	397	*8,8*	451	*9,3*	472	*10,0*	492	*10,1*	519	*10,6*
Transports	407	*9,1*	444	*9,1*	431	*9,1*	447	*9,2*	447	*9,1*
GRC	259	*5,8*	384	*7,9*	407	*8,6*	413	*8,5*	414	*8,4*
EMR	210	*4,7*	177	*3,7*	170	*3,6*	178	*3,7*	173	*3,5*
Travaux Publics	170	*3,8*	173	*3,6*	164	*3,5*	152	*3,1*	156	*3,2*
Pêches et Océans	94	*2,1*	100	*2,1*	122	*2,6*	137	*2,8*	125	*2,6*
Postes Canada	106	*2,3*	112	*2,3*	120	*2,5*	120	*2,5*	120	*2,5*
Emploi et Immigration	39	*0,9*	114	*2,3*	127	*2,7*	130	*2,7*	119	*2,4*
CFP	-	-	83	*1,7*	81	*1,7*	81	*1,7*	81	*1,7*
Justice	8	*0,2*	17	*0,4*	22	*0,5*	21	*0,4*	21	*0,4*
Hypothèques et logement	5	*0,1*	16	*0,3*	14	*0,3*	16	*0,3*	16	*0,3*
Revenu Canada	16	*0,4*	15	*0,3*	15	*0,3*	16	*0,3*	16	*0,3*
Communications	10	*0,2*	11	*0,2*	14	*0,3*	13	*0,3*	12	*0,3*
EIR	-	-	6	*0,1*	6	*0,1*	8	*0,2*	8	*0,2*
Musées	-	-	8	*0,2*	10	*0,2*	7	*0,1*	6	*0,1*
Sec. d'État	-	-	-	-	4	*0,1*	4	*0,1*	5	*0,1*
Travail	-	-	2	*0,0*	2	*0,0*	2	*0,0*	2	*0,0*
Pipe-line du Nord	-	-	4	*0,1*	4	*0,1*	2	*0,0*	1	*0,0*
Radio-Canada	83	*1,8*	179	*3,7*	-	-	-	-	-	-
Anciens combattants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Finances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Magistrature fédérale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	4 485	*100,0*	4 869	*100,0*	4 724	*100,0*	4 876	*100,0*	4 905	*100,0*
Fédéral	4 485	*52,6*	4 869	*51,1*	4 724	*49,4*	4 876	*49,4*	4 905	*49,3*
G.T.N.-O.	2 803	*32,9*	3 155	*33,1*	3 411	*35,6*	3 544	*35,9*	3 578	*35,9*
G.Y.	1 238	*14,5*	1 511	*15,8*	1 438	*15,0*	1 447	*14,7*	1 472	*14,8*
Total	**8 526**	***100,0***	**9 535**	***100,0***	**9 573**	***100,0***	**9 867**	***100,0***	**9 955**	***100,0***

Dépenses par organisme

La répartition des dépenses prévues pour 1984-1985, qui s'élèvent à 1 428,6 millions de dollars entre les gouvernements fédéral et territoriaux, ainsi que la répartition du montant alloué par le gouvernement fédéral aux principaux organismes sont indiquées dans le tableau suivant.

Dépenses totales: 1 428,6

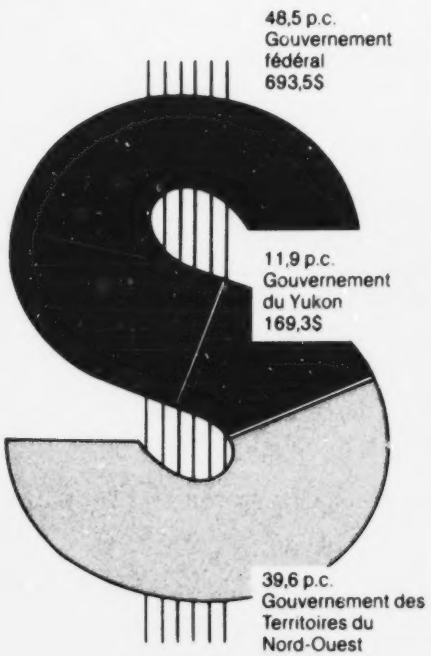

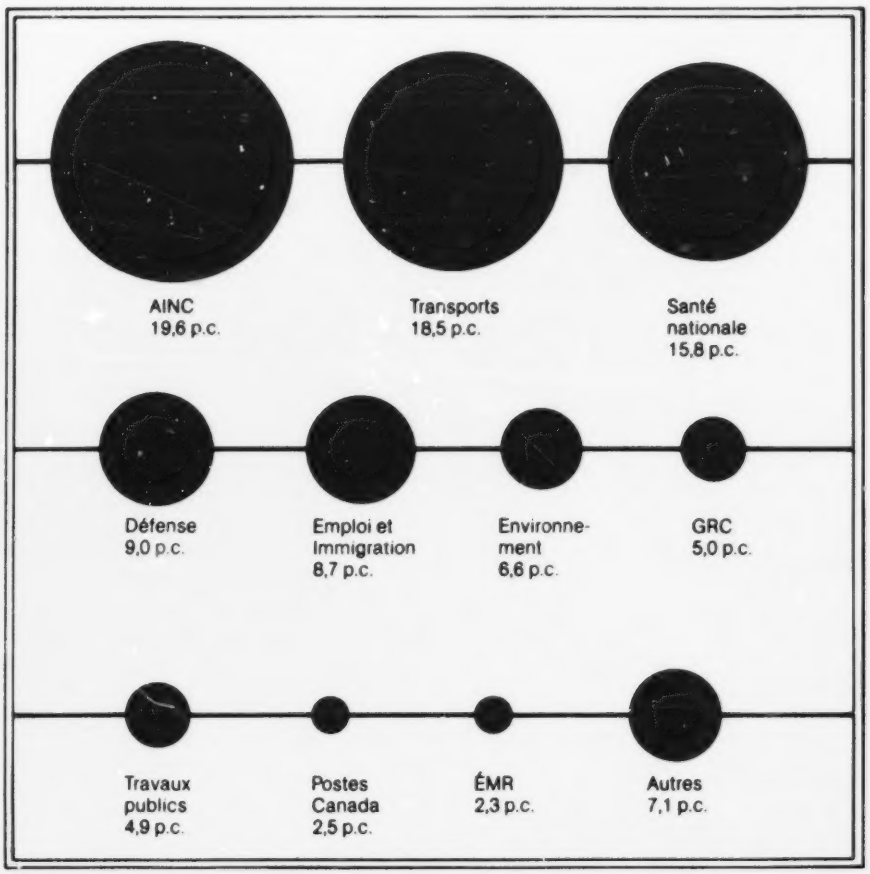

Gouvernement fédéral: 642,3$

Dépenses projetées (en millions de dollars) pour 1984-1985 par gouvernement et par ministères fédéraux

Le tableau suivant montre l'orientation des dépenses par organisme et par gouvernement de 1981-1982 à 1984-1985 et permet de comparer avec l'année de référence (1973-1974). Les chiffres en italique représentent la répartition des montants totaux en pourcentage. Les dépenses ne comprennent pas les transferts, les ventes et les achats entre gouvernements et organismes et elles figurent à l'organisme responsable d'administrer les fonds.

Répartition des dépenses (en millions de dollars) par organisme

Organisme	1973-1974 Réelles		1981-1982 Réelles		1982-1983 Réelles		1983-1984 Prévues		1984-1985 Projetées	
Federal	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.
AINC	67,3	*34,1*	110,8	*22,3*	116,7	*21,0*	136,3	*21,1*	135,7	*19,6*
Transports	26,8	*13,6*	81,4	*16,4*	99,0	*17,8*	109,4	*16,9*	128,0	*18,5*
Santé nationale	23,1	*11,7*	77,5	*15,6*	91,5	*16,4*	97,3	*15,0*	109,6	*15,8*
Défense	20,2	*10,3*	52,0	*10,5*	55,4	*10,0*	63,6	*9,9*	62,3	*9,0*
Emploi et Immigration	8,5	*4,3*	24,7	*5,0*	42,4	*7,6*	65,1	*10,0*	60,1	*8,7*
Environnement	10,2	*5,2*	32,4	*6,5*	34,0	*6,1*	37,8	*5,9*	45,9	*6,6*
GRC	6,8	*3,4*	27,9	*5,6*	31,2	*5,6*	32,7	*5,1*	34,7	*5,0*
Travaux Publics	13,0	*6,6*	30,1	*6,1*	24,6	*4,4*	24,1	*3,7*	34,0	*4,9*
Postes Canada	3,3	*1,7*	8,6	*1,7*	15,2	*2,7*	16,4	*2,5*	17,6	*2,5*
EMR	6,4	*3,3*	13,4	*2,7*	14,0	*2,5*	15,3	*2,4*	15,7	*2,3*
EIR	-	-	5,7	*1,1*	3,9	*0,7*	8,6	*1,3*	14,3	*2,0*
Pêches et Océans	2,7	*1,4*	7,0	*1,4*	9,6	*1,7*	9,7	*1,5*	9,2	*1,3*
Sec. d'État	1,9	*0,9*	4,7	*0,9*	5,6	*1,0*	7,7	*1,2*	9,2	*1,3*
Hypothèques et logement	0,5	*0,2*	2,6	*0,5*	5,7	*1,0*	13,8	*2,1*	8,6	*1,2*
CFP	-	-	2,3	*0,5*	2,7	*0,5*	3,4	*0,5*	3,5	*0,5*
Justice	0,2	*0,1*	0,9	*0,2*	1,0	*0,2*	1,1	*0,2*	1,2	*0,2*
Revenu Canada	0,5	*0,2*	0,9	*0,2*	0,9	*0,2*	1,5	*0,2*	1,1	*0,2*
Communications	0,6	*0,3*	0,8	*0,2*	0,9	*0,2*	0,7	*0,1*	0,7	*0,1*
Travail	0,2	*0,1*	0,4	*0,1*	0,6	*0,1*	0,6	*0,1*	0,7	*0,1*
Anciens combattants	0,3	*0,2*	0,5	*0,1*	0,5	*0,1*	0,6	*0,1*	0,6	*0,1*
Magistrature fédérale	0,1	*0,1*	0,2	*0,0*	0,3	*0,0*	0,4	*0,1*	0,5	*0,1*
Musées	0,2	*0,1*	0,3	*0,0*	0,4	*0,1*	0,3	*0,0*	0,2	*0,0*
Pipe-line du Nord	-	-	0,3	*0,1*	0,4	*0,1*	0,3	*0,0*	0,1	*0,0*
Radio-Canada	3,3	*1,7*	11,4	*2,3*	-	-	-	-	-	-
Finances	1,0	*0,5*	-	-	-	-	-	-	-	-
Total fédéral	197,1	*100,0*	496,8	*100,0*	556,5	*100,0*	646,7	*100,0*	693,5	*100,0*
Fédéral	197,1	*55,8*	496,8	*48,7*	556,5	*47,2*	646,7	*47,7*	693,5	*48,5*
G.T.N.-O.	115,4	*32,7*	397,0	*38,9*	480,4	*40,7*	539,0	*39,8*	565,8	*39,6*
G.Y.	40,7	*11,5*	127,2	*12,4*	142,2	*12,1*	170,1	*12,5*	169,3	*11,9*
Total	**353,2**	***100,0***	**1 021,0**	***100,0***	**1 179,1**	***100,0***	**1 355,8**	***100,0***	**1 428,6**	***100,0***

Dépenses par objectif dans le Nord

Les données sur les dépenses par objectif pour le Nord sont fondées sur les jugements des cadres des organismes visés. Elles incluent aussi les montants alloués à la catégorie Soutien administratif et ne sont donc pas affectées à des objectifs particuliers.

Suit une brève description des objectifs nationaux pour le nord du Canada, approuvés en 1971 par le gouvernement du Canada:

1 *Qualité de la vie* — assurer un niveau de vie plus élevé, de meilleures conditions de vie et les mêmes occasions d'emploi aux habitants du Nord, par des moyens correspondant à leurs préférences et à leurs aspirations.

2 *Croissance économique* — encourager une expansion économique régionale viable dans les territoires du Nord, de façon qu'ils participent à l'économie nationale et au bien-être matériel de tous les Canadiens dans la mesure de leurs moyens.

3 *Souveraineté et sécurité* — maintenir la souveraineté dans le Nord et assurer la sécurité du pays.

4 *Protection de l'environnement* — protéger et mettre en valeur le millieu arctique en tenant bien compte du développemént économique et social.

5 *Évolution du gouvernement* — compléter l'évolution politique des territoires du Nord.

6 *Progrès social et culturel* — permettre aux territoires du Nord de contribuer pleinement au progrès social et culturel du Canada.

7 *Loisirs et activités récréatives* — développer au maximum les possibilités de loisirs dans les territoires du Nord.

Le tableau suivant indique la répartition des dépenses totales projetées pour 1984-1985 entre les objectifs pour le Nord, selon les montants alloués à chaque activité du *Programme annuel des dépenses dans le Nord.*

Dépenses projetées (en millions de dollars) pour l'année 1984-1985 par objectif pour le Nord

Dépenses totales: 1 428,6

La catégorie *Soutien administratif* comprend les activités qui permettent de réaliser les objectifs pour le Nord en encourageant des activités qui y correspondent (construction et entretien des bâtiments du gouvernement, services financiers et services du personnel, etc). Suivant la méthodologie du *Programme annuel des dépenses dans le Nord,* ces dépenses sont inscrites séparément plutôt que d'être arbitrairement attribuées à d'autres activités.

Le tableau suivant montre la répartition en dollars et en pourcentage des dépenses totales entre les objectifs pour le Nord, pour plusieurs années. Les orientations des répartitions des dépenses sur une période de dix années sont illustrées ci-dessous.

Répartition des dépenses (en millions de dollars) par objectif pour le Nord

Objectif pour le Nord	1973-1974 Réelles		1981-1982 Réelles		1982-1983 Réelles		1983-1984 Prévues		1984-1985 Projetées	
	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.
Dépenses totales:										
Qualité de la vie	152,8	*43,2*	497,6	*48,7*	605,5	*51,4*	711,2	*52,5*	750,0	*52,5*
Croissance économique	86,2	*24,4*	186,8	*18,3*	211,4	*17,9*	263,8	*19,5*	288,5	*20,2*
Admin. et soutien	51,5	*14,6*	144,9	*14,2*	163,8	*13,9*	171,1	*12,6*	182,0	*12,7*
Souv. et sécurité	24,9	*7,1*	64,2	*6,3*	71,5	*6,1*	64,1	*4,7*	62,6	*4,4*
Protection de l'environnement	20,1	*5,7*	62,3	*6,1*	69,7	*5,9*	77,6	*5,7*	74,6	*5,2*
Évolution du gouvernement	9,2	*2,6*	28,3	*2,8*	28,6	*2,4*	31,5	*2,3*	33,1	*2,3*
Progrès social et culturel	4,9	*1,4*	23,3	*2,3*	14,8	*1,2*	17,7	*1,3*	17,0	*1,2*
Loisirs et activités récréatives	3,6	*1,0*	13,6	*1,3*	13,8	*1,2*	18,8	*1,4*	20,8	*1,5*
Total	**353,2**	***100,0***	**1 021,0**	***100,0***	**1 179,1**	***100,0***	**1 355,8**	***100,0***	**1 428,6**	***100,0***

Répartition des dépenses par objectif dans le Nord

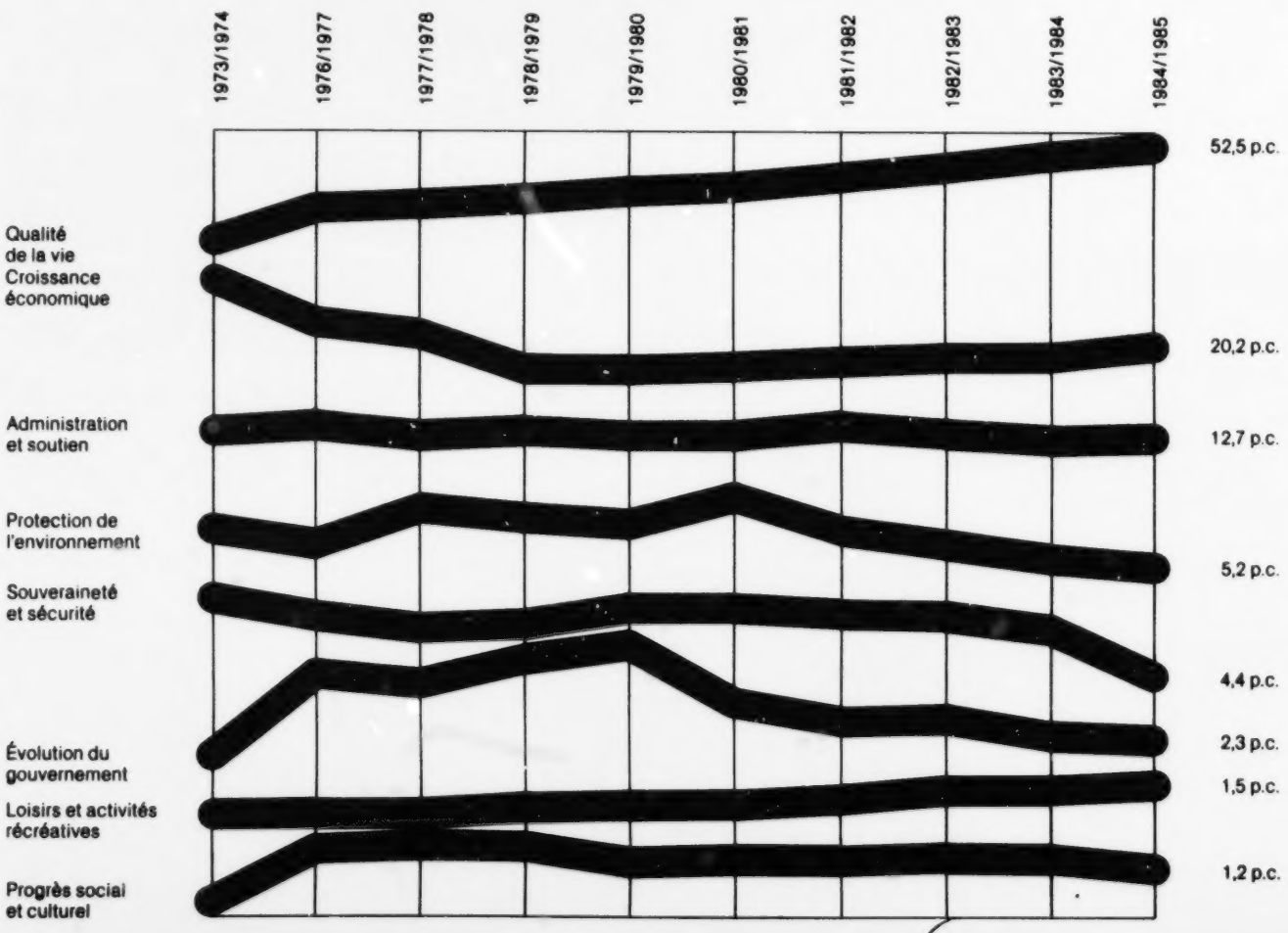

Le tableau suivant donne en dollars et en pourcentage les montants alloués aux objectifs pour le Nord, pour les gouvernements fédéral et territoriaux. Ces objectifs sont classés par ordre décroissant, selon les montants prévus pour chaque gouvernement pour 1984-1985.

Pour les raisons déjà mentionnées, les dépenses pour la catégorie Soutien administratif sont généralement réparties entre plusieurs activités du *Programme annuel des dépenses dans le Nord*. Pour cette raison, elles sont inscrites séparément plutôt qu'attribuées arbitrairement à d'autres activités. Les dépenses attribuées à cette catégorie dépendent beaucoup des systèmes de comptabilité financière et des structures générales de chaque organisme. Ainsi, ces données ne constituent pas une base valable pour faire des comparaisons entre les dépenses des divers organismes pour la catégorie Soutien administratif.

Répartition des dépenses (en millions de dollars) par objectif pour le Nord

Objectif pour le Nord	1973-1974 Réelles		1981-1982 Réelles		1982-1983 Réelles		1983-1984 Prévues		1984-1985 Projetées	
	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.
Fédéral:										
Qualité de la vie	62,8	*31,9*	182,9	*36,8*	217,3	*39,0*	278,5	*43,1*	294,5	*42,5*
Croissance économique	66,4	*33,7*	131,9	*26,6*	152,9	*27,5*	184,8	*28,6*	210,3	*30,3*
Protection de l'environnement	18,6	*9,5*	53,9	*10,8*	60,9	*10,9*	67,1	*10,4*	64,8	*9,4*
Souv. et sécurité	24,9	*12,6*	64,2	*12,9*	71,5	*12,9*	64,0	*9,9*	62,6	*9,0*
Administration et soutien	16,5	*8,3*	32,2	*6,5*	30,9	*5,6*	25,8	*4,0*	34,2	*4,9*
Progrès social et culturel	4,5	*2,3*	21,4	*4,3*	12,9	*2,3*	15,2	*2,3*	14,6	*2,1*
Loisirs et activités récréatives	1,3	*0,6*	7,0	*1,4*	6,9	*1,2*	7,5	*1,1*	8,5	*1,2*
Évolution du gouvernement	2,1	*1,1*	3,3	*0,7*	3,2	*0,6*	3,8	*0,6*	4,0	*0,6*
Total fédéral	**197,1**	***100,0***	**496,8**	***100,0***	**556,5**	***100,0***	**646,7**	***100,0***	**693,5**	***100,0***
G.T.N.-O.:										
Qualité de la vie	70,0	*60,6*	244,6	*61,6*	305,8	*63,6*	345,2	*64,0*	365,4	*64,6*
Administration et soutien	29,9	*25,9*	97,9	*24,7*	115,1	*24,0*	122,8	*22,8*	124,6	*22,0*
Croissance économique	8,2	*7,1*	33,9	*8,5*	36,6	*7,6*	41,8	*7,8*	45,4	*8,0*
Évolution du gouvernement	4,1	*3,6*	9,6	*2,4*	10,9	*2,3*	11,4	*2,1*	11,8	*2,1*
Loisirs et activités récréatives	1,8	*1,6*	5,0	*1,2*	5,3	*1,1*	9,6	*1,8*	10,5	*1,9*
Protection de l'environnement	1,2	*1,0*	4,7	*1,2*	5,3	*1,1*	6,2	*1,1*	6,2	*1,1*
Progrès social et culturel	0,2	*0,2*	1,4	*0,4*	1,4	*0,3*	2,0	*0,4*	2,0	*0,3*
Total G.T.N.-O.:	**115,4**	***100,0***	**397,0**	***100,0***	**480,4**	***100,0***	**539,0**	***100,0***	**565,9**	***100,0***
G.Y.:										
Qualité de la vie	20,0	*49,0*	70,2	*55,1*	82,4	*58,0*	87,4	*51,4*	90,1	*53,2*
Croissance économique	11,6	*28,6*	21,1	*16,6*	21,9	*15,4*	37,2	*21,9*	32,8	*19,4*
Administration et soutien	5,1	*12,6*	14,7	*11,6*	17,8	*12,5*	22,5	*13,2*	23,3	*13,7*
Évolution du gouvernement	3,0	*7,5*	15,5	*12,2*	14,5	*10,2*	16,3	*9,6*	17,2	*10,2*
Protection de l'environnement	0,3	*0,7*	3,7	*2,9*	3,6	*2,5*	4,4	*2,6*	3,6	*2,1*
Loisirs et activités récréatives	0,5	*1,2*	1,6	*1,2*	1,6	*1,1*	1,8	*1,0*	1,8	*1,1*
Progrès social et culturel	0,2	*0,4*	0,4	*0,4*	0,4	*0,3*	0,5	*0,3*	0,5	*0,3*
Total G.Y.	**40,7**	***100,0***	**127,2**	***100,0***	**142,2**	***100,0***	**170,1**	***100,0***	**169,3**	***100,0***

Dépenses par fonction économique

Chaque activité du *Programme annuel des dépenses dans le Nord* correspond à une des 13 fonctions économiques. Cependant, certaines activités (par exemple Recherche à long terme) sont considérées comme des articles spéciaux et sont exclues du graphique et du tableau. La répartition des dépenses totales projetées pour 1984-1985 entre les 12 autres fonctions économiques est indiquée au tableau suivant.

Répartition des dépenses (en millions de dollars) pour l'année 1984-1985 par fonction économique

Dépenses totales: 1 428,6

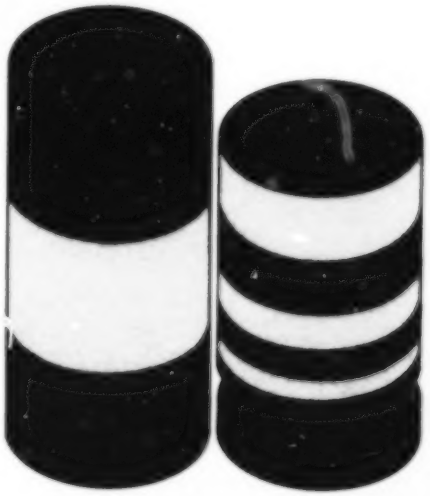

Services généraux du gouvernement 335,5

Transports 213,4

Bien-être social 208,2

Santé 176,4

Éducation 137,5

Progrès économique (autres) 114,4

Administration locale 75,9

Défense 50,5

Loisirs et activités récréatives 38,4

Autres:

2,3 p.c.	Progrès économique (humain)	33,5
1,9 p.c.	Recherche à court terme	26,5
1,3 p.c.	Communications	18,4

Répartition des dépenses (en millions de dollars) par fonction économique

Fonction économique	1973-1974 Réelles		1981-1982 Réelles		1982-1983 Réelles		1983-1984 Prévues		1984-1985 Projetées	
Dépenses totales:	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.	$	p.c.
Services généraux du gouv't	78,8	*22,3*	245,5	*24,0*	275,0	*23,3*	305,0	*22,5*	335,5	*23,5*
Transports	75,4	*21,4*	149,6	*14,7*	165,2	*14,0*	196,7	*14,5*	213,4	*14,9*
Bien-être social	39,0	*11,0*	126,1	*12,4*	160,8	*13,6*	211,6	*15,6*	208,2	*14,6*
Santé	26,8	*7,6*	107,8	*10,6*	145,8	*12,4*	158,0	*11,7*	176,4	*12,4*
Éducation	41,4	*11,7*	109,6	*10,7*	129,6	*11,0*	132,1	*9,7*	137,5	*9,6*
Progrès économique (autres)	23,7	*6,7*	80,9	*7,9*	91,7	*7,8*	112,8	*8,3*	114,4	*8,0*
Administration locale	15,8	*4,5*	62,6	*6,1*	66,3	*5,6*	71,2	*5,3*	75,9	*5,3*
Défense	13,9	*3,9*	41,6	*4,1*	46,4	*3,9*	53,4	*3,9*	50,5	*3,5*
Culture et loisirs	6,5	*1,9*	29,4	*2,9*	26,8	*2,3*	34,0	*2,5*	38,4	*2,7*
Progrès économique (humain)	6,9	*1,9*	26,3	*2,6*	31,2	*2,6*	38,5	*2,8*	33,5	*2,3*
Recherche à court terme	17,7	*5,0*	20,8	*2,0*	24,2	*2,1*	25,4	*1,9*	26,5	*1,9*
Communications	7,3	*2,1*	20,8	*2,0*	16,1	*1,4*	17,1	*1,3*	18,4	*1,3*
Total	**353,2**	***100,0***	**1 021,0**	***100,0***	**1 179,1**	***100,0***	**1 355,8**	***100,0***	**1 428,6**	***100,0***

1983-1984 Prévues des dépenses (en millions de dollars) par organisme et fonction économique

Fonction économique / Dépenses par organisme	Éducation	Santé	Bien-être Social	Transports	Communications	Progrès économique (humain)	Progrès économique (autres)	Défense	Administration locale	Recherche à court terme	Culture et loisirs	Services généraux du gouvernement	Total
Hypothèques et logement			13 826							12			13 838
Radio-Canada					712								712
Communications													
Emploi et Immigration			44 905			19 980	176						65 061
EMR							159			5 675		9 473	15 307
Environnement										6 997	13 255	17 603	37 855
Magistrature fédérale												400	400
Finances													
Pêches et Océans				2 408			71			7 174			9 653
Affaires indiennes et du Nord	3 446		5 336	22 047		6 805	69 095		4 067	2 519		22 941	136 256
Justice												1 118	1 118
Travail						93						550	643
Défense								53 429		3 054		7 161	63 644
Santé nationale		72 930	24 093								250		97 273
Musées											275		275
Revenue Canada												1 526	1 526
Pipeline du Nord				288									288
Postes Canada					16 356								16 356
CFP						2 888						468	3 356
Travaux publics				12 525								11 630	24 155
EIR							8 588						8 588
GRC												32 756	32 756
Sec. d'État											7 457	213	7 670
Transports				109 400								21	109 421
Anciens combattants			552										552
Total fédéral	3 446	72 930	88 712	146 668	17 068	29 766	78 089	53 429	4 067	25 431	21 237	105 860	646 703
G.T.N.-O.	94 323	64 278	107 175	19 213		8 683	20 272		52 186		10 550	162 312	538 992
G.Y.	34 333	20 841	15 759	30 806			14 392		14 936		2 253	36 797	170 117
Total	**132 102**	**158 049**	**211 646**	**196 687**	**17 068**	**38 449**	**112 753**	**53 429**	**71 189**	**25 431**	**34 040**	**304 969**	**1 355 812**

Annexe I

Commission d'énergie du Nord canadien

Les données suivantes proviennent du 35e *Rapport annuel* de la Commmission d'énergie du Nord canadien (pour l'exercice terminé le 31 mars 1983).

La Commission d'énergie du Nord canadien est une société de la Couronne créée en vertu de la *Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien*. La Commission s'occupe de planification, de construction et de gestion de services d'utilité publique, et principalement d'installations électriques, et ce, de façon commerciale.

La Commission est le principal producteur d'électricité au Nord du 60e et exploite les principaux réseaux de lignes à haute tension au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est à Inuvik (T.N.O.), que la Commission exploite des services publics d'égouts, de chauffage et d'eau. La Commission fournit également du chauffage au prix de gros au gouvernement territorial pour être distribué à Frobisher Bay.

Selon la loi mandatant la Commission, il est obligatoire que ces activités soient financièrement autonomes à l'intérieur de chacune des zones tarifaires telles que définies par la Loi. Par conséquent, les tarifs demandés pour les services publics doivent fournir un revenu suffisant pour permettre à la Commission de s'acquitter des paiements capital-intérêts sur les emprunts accordés à la Commission afin de couvrir les frais d'exploitation, d'entretien et d'administration, et d'accumuler un fonds de réserve pour imprévus.

État d'exploitation au 31 mars
(en millions de dollars)

	1973-1974 Total	1979-1980 Total	1980-1981 Total	1981-1982 Total	1982-1983 Total
Recettes	15.6	49.1	55.9	73.4	79.3
Dépenses	11.9	35.1	42.4	59.0	57.2
Intérêts des emprunts	3.3	14.0	13.9	14.0	14.8
Bénéfice net (perte)	0.4	0.0	(0.	0.4	7.3
Effectif	*311*	*304*	*330*	*327*	*342*

Annexe II

La Société des transports du Nord Limitée

Les renseignements suivants proviennent du *Rapport annuel* de la Société des transports du Nord Limitée (1973 à 1982).

Le réseau du transport de la Société des transports du Nord Limitée couvre le bassin du Mackenzie depuis 49 années, les îles et le littoral de l'Arctique de l'Ouest depuis 26 ans, ainsi que la côte occidentale de la baie d'Hudson depuis sept ans. Le réseau de transport maritime et fluvial de la Société est le principal moyen d'acheminement des marchandises vers les localités et de fournitures des services de base dans les secteurs de l'exploration et de l'exploitation du pétrole brut, du gaz naturel et des minéraux. La *Grimshaw Trucking and Distributing Ltd*, une filiale en propriété exclusive, assure les services de transport maritime et fluvial.

État consolidé des recettes et des dépenses* au 31 décembre:
(en millions de dollars)

	1973	1979	1980	1981	1982
Recettes					
– Recettes d'exploitation	16,4	31,5	34,4	42,0	43,1
– Crédits parlementaires**	-	0,8	0,8	0,6	1,1
– Autres recettes (intérêts, gains en capital)	0,1	2,0	2,9	3,9	3,3
	16,5	34,3	38,1	46,5	47,5
Dépenses					
– Exploitation	18,3	28,9	30,7	39,8	38,4
– Autres dépenses (intérêts des emprunts)	2,3	3,1	3,0	3,0	2,9
	20,6	32,0	33,7	42,8	41,3
Bénéfice net (perte) avant le rapport de l'impôt sur le revenu	(4,1)	2,3	4,4	3,7	6,2
Moins l'impôt sur le revenu (crédit)	(2,1)	0,2	2,1	3,5	2,0
Bénéfice net (perte)	(2,0)	2,1	2,3	0,2	4,2
Effectif	*1 127*	*763*	*713*	*738*	*768*

* *Portée de la consolidation* — La consolidation comprend les états financiers de la société mère et de ses filiales en propriété inclusive, la *Northern Offshore Limited* (anciennement la *Yellowknife Transportation Company Limited)* et la *Grimshaw Trucking and Distributing Ltd.*

** *Crédits parlementaires* — Le Parlement a approuvé le versement de ces sommes à la société pour lui permettre de couvrir le surplus de dépenses (comparativement aux recettes perçues) entraînées par le réapprovisionnement des régions du Keewatin (1975 à 1982) et du Grand lac de l'Ours (1978 à 1981). Les chiffres de 1981 et 1982 ne comprennent que les activités de réapprovisionnement de la région de Keewatin.

Conclusion

La publication le *Programme annuel des dépenses dans le Nord* a été préparée dans une forme abrégée cette année. De plus, les données ont été présentées sous forme graphique chaque fois que possible afin de donner un aperçu général des dépenses dans le Nord.

Les personnes intéressées qui désirent de plus amples renseignements peuvent demander un exemplaire détaillé du *Programme annuel des dépenses dans le Nord*, en écrivant à:
Direction de la politique du Nord
Affaires indiennes et du Nord
Ottawa (Ontario)
K1A 0H4.

Les lecteurs qui souhaitent obtenir davantage de la documentation sur les activités et programmes dans le Nord pourraient aussi demander les publications suivantes:

Rapport annuel, Affaires indiennes et du Nord Canada

La mise en valeur des ressources naturelles du Nord: exigences, procédures et législation

Guide du Règlement sur l'utilisation des terres territoriales

Étude des audiences publiques dans le Nord du Canada

Étude de la région du détroit de Lancaster : 1980-2000

Mines et minéraux, activités

Pétrole et gaz : activités

Toute demande de renseignements devrait être expédiée à:
Service des demandes de renseignements du public
Affaires indiennes et du Nord Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H4